
IN IUGO CRUCIS

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE NATURELLE
DE LA PROVINCE
DE LANGUEDOC,

Divisés en trois Parties.

Ornés de Figures, & de Cartes en Taille-douce.

A PARIS,

Chez GUILLAUME CAVELIER, rue S. Jacques, près la Fontaine S. Severin, au Lys d'Or.

M. DCC. XXXVII.

Avec Approbation & Privilege du Roi.

PREFACE.

LES Etrangers * ont donné quelques Hiſtoires Naturelles de leur Pais ; mais juſqu'ici perſonne n'a rien entrepris de pareil en France ; & il ſemble qu'à cet égard nous aions eû moins de zéle pour notre Patrie.

* Gerard Boate, Doctor of Phyſick. *Irelands Naturall Hiſtory*. London 1652. in-12. Traduit en François par P. Briot, & imprimé à Paris en 1666.

.... Childrey, *Des Singularitez d'Angleterre, d'Ecoſſe, & du pais de Galles*, en Anglois, Traduit en François par P. Briot, & imprimé à Paris en 1667. in-12.

Robert Plot. *The Natural Hiſtory of Oxford Shire*. Oxford 1677. in-fol.

Bohuſlaus Aloyſius Balbinus, è Societate Jeſu. *Hiſtoria Naturalis Bohemiæ*, in Lib 1. Decad. 1. *Miſcellaneorum Hiſtoricorum Regni Bohemiæ* Pragæ *fol.* 1679.

Joannes Jacobus Wagnerus. D. M. *Hiſtoria Naturalis Helvetiæ curioſa, in VII. Sectiones compendiosè digeſta*. Tiguri. 1680 in-12.

Robertus Sibbaldus. D. M. *Scotia illuſtrata, ſive Prodromus Hiſtoriæ Naturalis Scotiæ*. Edimburgi. 1682. in fol.

Robert Plot. *The Natural Hiſtory of Stafford-Shire*. Oxford. 1686. in fol.

Charles Leigh, Doctor of Phyſick. *The Natural Hiſtory of Lancashire, Cheshire, and the Peack in Derbishire*. London. 1700. in fol.

Michael Bernhardus Valentini. D. M. *Prodromus Hiſtoriæ Naturalis Haſſiæ*. Giſſæ Haſſorum. 1707. in-4.

Gabriel Rzaczynski è Societate Jeſu, *Hiſtoria Naturalis Curioſa Regni Poloniæ, magni Ducatûs Lituaniæ, annexarumque Provinciarum*. Sandomiræ. 1721. in 4.

Joannes Jacobus Scheuchzerus D M. *Itinera per Helvetiæ Alpinas regiones*. Lugduni Batavorum. 1723. *in* 4. Tom. 4.

Cependant on ne ſçauroit ſe propoſer rien de plus utile, ni de plus intereſſant en Phyſique. L'Hiſtoire Naturelle d'un païs ne ſe borne point à traiter des Eaux Minerales, chaudes ou froides; des Plantes rares; de la nature des Mines & des Minéraux; des Fontaines intermittentes & périodiques; des Pétrifications ſingulieres; ou d'autres pareilles Curioſitez phyſiques. Le principal objet doit être d'examiner la qualité du terroir, la diſpoſition des lieux, la temperature du climat &c. afin de profiter de ces connoiſſances, pour augmenter la quantité des denrées, que le païs produit déja, & pour y enfaire venir de nouvelles, que le païs eſt en état de produire par le ſecours de l'art.

On dit * qu'Alexandre le grand fournit à Ariſtote toutes les commoditez néceſſaires pour travailler à l'Hiſtoire des Animaux, & qu'il le récompenſa largement, quand le travail fut fini. Cet Ouvrage, tel même que nous l'avons aujourd'hui, étoit digne, pour ce tems-là, des liberalitez de ce Prince. Mais l'Hiſtoire Naturelle de la France mériteroit à plus juſte titre celles de ſon Souverain, parce qu'elle n'aboutiroit pas à contenter une curioſité aſſez vaine, mais qu'elle ſerviroit à procurer la grandeur de l'Etat, & le bonheur des Sujets, en augmentant dans le Roiaume les richeſſes réelles, qui ne conſiſtent que dans les ſeules productions de la terre.

* *Plinius*, Hiſtor. Natural. lib. 8. cap. 16. *Athenæus*. Deipnoſoph. lib. 9.

Qu'on ne s'imagine pas que le tems & l'experience aient donné ſur cette matiere toutes les

instructions nécessaires. L'agriculture seroit sur ce pied-là le seul de tous les Arts, qui eût déja atteint la perfection : Et c'est ce qu'on n'a pas lieu de croire, vû le peu de lumieres de ceux qui l'exercent. Les Paisans, presque incapables de reflexion, ne sont que de serviles imitateurs de ceux qui les ont précedez. Ils ne se conduisent que par l'exemple ; ils ne sçavent de leur art, que ce qu'on en sçavoit il y a mille ans; & par conséquent ils ne retirent d'autres profits de leurs travaux, que ceux qu'on en retiroit dès ce tems-là.

Il n'est presque point de Province, qui ne rapportât beaucoup plus, & qui ne rapportât même des choses beaucoup plus utiles, si l'on sçavoit profiter de tous ses avantages. Je ne veux pour exemple que le Languedoc, que je connois. Cette Province passe pour une des mieux cultivées du Roiaume, & elle mérite cet éloge. Les habitans y sont nombreux, diligents, adroits, industrieux. On a l'avantage d'y faire plus de recoltes différentes, que dans aucune autre Province. Cependant le Languedoc si bien cultivé, si bien peuplé, pourroit rapporter beaucoup plus de revenu, nourrir beaucoup plus d'habitans, fournir à l'Etat des secours beaucoup plus grands, si l'on sçavoit en retirer, par une culture convenable, tous les avantages, qu'il pourroit procurer.

Je ne prétens point parler ni du Bled, ni de la Laine : Ces deux articles sont portés dans le Languedoc à peu-près au plus haut point, où ils

puissent aller. Mais on pourroit y augmenter beaucoup la recolte du Vin, & rendre cette recolte plus utile, en convertissant les Vins en Eaux de vie, dont le débit est sûr dans les pais du Nord. Il est vrai qu'il faudroit faire ces Eaux de vie, non pas avec du bois, qui est trop cher en Languedoc, mais avec du Charbon de pierre, dont la consommation seroit moindre, & dont la Province abonde.

On y pourroit beaucoup augmenter la recolte de l'Huile d'olive, qui est une denrée d'un débit sûr, parce que plus de deux tiers de l'Europe en manquent; & que de tous les pais où elle croît, elle n'est nulle part si bonne, qu'en Provence & en Languedoc. Mais pour engager à y cultiver plus d'Oliviers, il faudroit proposer des *encouragemens*; & ces *encouragemens* seroient d'autant plus nécessaires, que la culture de ces arbres est long-tems ingrate, & que ce n'est guére (*a*) que la seconde génération, qui commence à en profiter.

(*a*) Oleæ sator fructum ex eâ quemquam non percipit. *Hesiodus* apud Plinium, *Histor. Natural.* lib. 15. cap. 1.

On pourroit y faire beaucoup plus de Soie: c'est une denrée dont le prix & le débit augmentent tous les jours. Il est vrai qu'on en recueille déja beaucoup en Languedoc: mais on y en recueilliroit beaucoup davantage, en y plantant un plus grand nombre de Meuriers; & en les plantant en bois taillis, destinez à être coupez de quinze ans en quinze ans, ce qui augmenteroit d'un côté la quantité de la feuille, & diminueroit de l'autre la dépense pour la faire cueillir.

On pourroit même y faire de la Soie deux fois l'année, le Printems & l'Automne, comme (*a*) on fait à la Chine. La derniere, quoique moins bonne, vaudroit encore mieux que de la *Filoselle*.

Il seroit aisé de dessécher non seulement les Etangs d'*Escamandre* & d'*Escoute*, dans le Diocese de Nismes, mais même les grands Etangs de la côte de Languedoc, depuis l'embouchure du Vidourle, qu'on détourneroit du côté d'Aigues-mortes, jusqu'à l'embouchure du Lez, & même jusqu'à la Chaussée de Sette. Il faudroit pour cela contenir par des digues le lit du Lez, & y conduire quelques petites rivieres, qui se jettent dans les Etangs. Par ce moien, on rendroit utile une étendue de païs de près de douze ou quinze lieues de long, & d'une lieue de large où l'on recueilliroit beaucoup de foin, & où l'on pourroit nourrir beaucoup de bétail, du moins du gros bétail, ce qui produiroit dans cette Province une abondance, qui y manque.

On pourroit dans les endroits les plus fertiles de ces Etangs desséchez, par exemple, du côté du Vidourle, pratiquer des champs pour y semer du ris. On sçait par experience que le ris vient bien en Piedmont: il est bien venu autrefois (*b*) en Provence: il viendroit bien de même en Languedoc; & l'inconvenient du mauvais air, qui a rebuté de le cultiver en Provence, ne sçauroit avoir lieu ici, parce que ces champs, semez de ris, seroient encore moins dangereux, que les Etangs même. On pourroit par ce moien nour-

(*a*) Description de l'Empire de la Chine, par le P du Halde. *Tom. II. pag.* 212.

(*b*) Petrus Quiqueranus, *De laudibus Provinciæ*, Lib. 2. pag. m. 45 46.

rir un plus grand nombre d'habitans, & les nourrir plus ſainement : car rien ne multiplie tant que le ris, & il n'eſt point de meilleure nourriture.

On pourroit planter du Coton dans tout le bas Languedoc, & établir par ce moien des manufactures d'ouvrages de Coton. On en diſtingue deux ſortes de plantes, l'une *vivace* & l'autre *annuelle*. On pourroit eſſaier laquelle des deux réuſſiroit le mieux : mais il y a grande apparence (*a*) qu'elles réuſſiroient bien l'une & l'autre, ſi l'on s'y prenoit comme il faut ; & ce ſeroit pour cette Province une nouvelle ſource de richeſſes.

On pourroit y faire une plus grande quantité de Sel : toute la côte y eſt propre. Mais ſans y faire de nouvelles Salines, celles de Pecais ſeules pourroient fournir du ſel à toute l'Europe. On l'y fait avec une facilité infinie ; d'ailleurs le Sel qu'on y fait, ſale mieux que celui de Poitou, de Brouage & de Bretagne, & n'a pas l'âcreté des Sels d'Italie, d'Eſpagne & de Portugal. Le Roi ne l'achete actuellement que cinq ſols le minot. Il l'auroit encore à meilleur marché, s'il en prenoit une plus grande quantité, & il pourroit le revendre à tous les Princes d'Allemagne & du Nord. Je ſçai que pluſieurs de ces Princes ont chez eux des ſources ſalées, dont ils font du Sel ; mais la façon leur coûte aſſez cher ; & ce

(*a*) Le Coton a réuſſi autrefois en Provence. *Voiez* Pierre Quiqueran, *De Laudibus Provinciæ*, Lib. 2. fol. *m.* 58. Je l'ai vû très-bien réuſſir à Montpellier, dans des Jardins particuliers.

ſel

sel si chérement préparé, n'est jamais pur. Ainsi le Roi en leur donnant à un prix modique celui de Pecais, feroit leur profit, en faisant le sien & celui du Languedoc.

On pourroit tirer plus d'avantage de la pêche sur les Côtes de la Province, en soutenant & en augmentant la pêche des *Sardines*; en rétablissant celle des *Meletes*; en détruisant les *Bourdigues*, qui font périr tant de jeune poisson; en construisant des *Madragues*, pour prendre le Thon &c. Outre le profit, qui en reviendroit aux Habitans de la Côte; outre l'abondance, que cela répandroit dans la Province, ce seroit une espece d'école, qui accoûtumeroit beaucoup de jeunes gens à la navigation, & qui serviroit à élever des sujets pour la marine.

On pourroit mieux tirer parti d'une Miniere de Jaiet, qu'il y a à la Bastide du Peirat, dans le Diocèse de Mirepoix; des Mines de Cuivre, de Plomb, & de Fer, qui sont dans les Pyrenées; & surtout de celles, qui sont dans les Cevennes & dans le Gevaudan, où l'on laisse dépérir des forêts entieres, sans en faire aucun usage. Je n'insiste point sur les Mines d'Or, qui peuvent être dans les mêmes Montagnes. Les anciens Auteurs (*a*) en ont beaucoup parlé: Il paroît par les travaux qui restent, qu'on y a beaucoup fouillé autrefois: & ce qui en fournit une preuve encore plus certaine, c'est que les rivieres, qui coulent des Pyrenées & des Cevennes, charrient presque toutes des paillettes d'or. Mais peut-être que ces Mines

(*a*) Diodore, *Biblioth. Historic. Lib. 6. cap. 9.* Strabon. *Geograph. Lib. 4.*

ne sont que des Mines *égarées* , c'est-à-dire des Mines, où il n'y a que quelques morceaux de métal, épars & sans suite. Je doute du moins qu'elles soient abondantes , & je ne voudrois point conseiller d'entreprendre légerement le pénible travail de les ouvrir.

On pourroit enfin augmenter le profit, qu'on tire d'un grand nombre de productions naturelles, qui sont propres au Languedoc: En perfectionnant, par exemple, la préparation du *Pastel*, qu'on cultive dans le Lauraguais ; & du *Salicor* ou *Soude*, qu'on fait sur les côtes de la Méditerranée: En augmentant les recoltes de *Lin* dans le haut Languedoc; de *Miel* dans le Diocèse de Narbonne; de *Safran* dans l'Albigeois: En étendant le commerce du *Vermillon* ou graine de *Kermès*, qu'on cueille dans le bas Languedoc; du *Vert de gris*, qu'on fait à Montpellier; de la *Creme de Tartre*, qu'on prépare dans plusieurs villages près de Montpellier; des *Fourches*, qu'on façonne à Sauve dans le Diocese d'Alais; de la *Poterie* de *terre* de Saint Quentin dans le Diocese d'Uzez, qui est particuliere à ce lieu, & qui l'emporte sur toutes les poteries de terre pour la légereté, la propreté, la facilité à s'échauffer &c. En donnant, de même qu'en Hollande, la derniere façon au *Tournesol*, dont le lieu de Galargues, dans le Diocese de Nismes, fournit la matiere premiere: Enfin en profitant des Plantes aromatiques ou médicinales, dont le bas Languedoc abonde, qui manquent dans les Provinces

Septentrionales du Roiaume, & dans les pais du Nord, ou du moins qui n'y ont pas tant de vertu &c.

Ce ſont-là des objets dignes d'être traitez dans l'Hiſtoire Naturelle de Languedoc. C'eſt de ces objets auſſi que je me ſerois ſurtout occupé, ſi j'avois compoſé cette Hiſtoire, comme j'en avois formé le projet, & comme j'en avois été chargé par les Etats de la Province. Mais ce projet & cette commiſſion s'évanouirent bien-tôt, & je fus obligé d'abandonner des travaux, qui ne pouvoient être qu'utiles, pour m'attacher à des travaux utiles & récompenſez.

Cependant c'eſt ce projet, qui a donné lieu à l'Ouvrage que je publie. J'avois ſur la Province de Languedoc pluſieurs Memoires, dont j'avois lu quelques-uns dans la Societé Roiale des Sciences de Montpellier. J'y en ajoutai de nouveaux, pour leſquels j'avois déja fait des obſervations ſuffiſantes, & après les voir mis en ordre, j'en formai cet Ouvrage. J'ai héſité long-tems à le rendre public, parce qu'il me ſembloit qu'il ne convenoit pas à une perſonne attachée à l'exercice d'une profeſſion très-ſérieuſe & très-pénible, de paroître s'occuper de recherches de pure phyſique ou de litterature. Mais enfin l'amour de la Patrie l'a emporté ſur ce ſcrupule, & je me ſuis laiſſé perſuader que mes occupations préſentes ne m'interdiſoient point la publication d'un Ouvrage, compoſé depuis long-tems.

Comme les Mémoires que j'avois ramaſſez

& dont j'ai formé ce Recueil, appartenoient à trois differentes matieres, à la *Geographie*, à la *Physique*, & à la *Litterature*, j'ai suivi cet ordre dans la distribution de cet Ouvrage, & je l'ai divisé en trois Parties.

Dans la *Premiere*, je traite de l'ancienne Géographie des pais compris aujourd'hui dans le Languedoc, & je la compare à la Géographie moderne. Pour ne rien omettre, j'examine par ordre tous les Géographes, qui ont parlé de cette Province, tant Grecs, que Latins, depuis Strabon qui écrivoit sous l'Empire de Tibere, jusqu'à Benjamin de Tudele, qui passa dans quelques Villes du bas Languedoc en 1172. & qui en a parlé dans son Itinèraire. Je rapporte le texte de chacun de ces Auteurs; & quand il paroît en avoir besoin, je l'éclaircis par des notes. J'aurois pu me contenter de faire sur chaque lieu de Languedoc, une espece d'extrait, de ce qu'on trouve dans ces Auteurs. Cette méthode auroit été plus courte, & moins ennuieuse: mais elle auroit été moins instructive aussi, & elle n'auroit pas eu l'avantage de faire voir à l'œil les changemens, qui sont arrivez successivement dans l'état de ces pais. D'ailleurs, ce que j'avois à dire sur les Tables de Peutinger, & sur les Itinéraires d'Antonin & de Bourdeaux, m'assujettissoit à la méthode que j'ai suivie, & l'uniformité de l'Ouvrage ne me permettoit point d'en suivre d'autre pour le reste.

En suivant cette méthode, j'ai été obligé de

m'expliquer ſur la poſition de pluſieurs lieux, mal déſignez dans les anciens Auteurs, & dont il n'y a ſouvent qu'un ſeul Auteur, qui ait fait mention. Je ne ſçai ſi j'aurai toujours bien réuſſi à la fixer; mais j'ai tâché de profiter de la connoiſſance, que j'avois de l'état préſent des lieux, & dans ces ſortes de recherches cette connoiſſance eſt d'un grand avantage. Si les gens de Lettres, qui demeurent dans les Provinces, vouloient examiner chacun le pais, qui leur eſt connu, ſur ces mêmes principes, & avec la même éxactitude, on parviendroit enfin, en raſſemblant leurs découvertes, à compoſer une Notice des Gaules, beaucoup plus exacte, que celle que M. de Valois nous a donnée.

J'ai ajoûté au détail Géographique la deſcription des Voies Romaines, qui traverſoient le Languedoc en differens ſens. Je me ſuis ſurtout attaché à décrire la partie d'une de ces Voies, depuis *Ugernum*, aujourd'hui Beaucaire, juſqu'à *Soſtatio* ou Caſtelnau près de Montpellier, qui ſubſiſte preſqu'en entier, où l'on trouve encore pluſieus pierres milliaires en place, & dont la plupart de celles qui manquent, ſont dans les villages voiſins. Cet examen m'a donné lieu de fixer la véritable longueur des anciens Milles, & par conſéquent, ce qui en eſt une ſuite, celle des Pas & des Pieds Romains; de marquer l'ordre, que les Romains avoient accoutumé de garder dans la ſuite numerique des Milliaires d'une Ville à l'autre, du moins celui qu'ils avoient gardé dans le Languedoc; enfin de rapporter la plus grande partie des Inſ-

criptions Milliaires, qu'on trouve encore dans le bas Languedoc.

La *Seconde Partie* ne comprend que des Mémoires de Physique. Il s'agit d'abord de deux Fontaines intermittentes & périodiques, dont je rapporte les proprietés, & dont je tâche d'expliquer les causes. C'est à cette occasion que j'ai ramassé ce que j'ai trouvé de plus certain dans les Auteurs, sur quelques Fontaines de la même espece.

Comme une de ces Fontaines, appellée *Fonsanche*, près du lieu de Quissac dans le Diocèse de Nismes, n'est pas seulement intermittente & périodique, mais qu'elle est aussi minérale & médicinale, j'ai eu soin d'en examiner la qualité & la vertu. Les eaux de cette Fontaine ne contiennent ni fer, ni acide; elles sont purement alkalines, & chargées d'une dissolution de souffre mineral. Dans le pais, on les emploie pour les maladies de la peau, pour les obstructions des Visceres, pour les ulceres internes, & ce qui mérite le plus d'attention, pour les ulceres des poumons.

Je sçai que le préjugé n'est pas favorable à cette pratique. Selon l'opinion commune les Eaux Minérales sont contraires aux maladies de la poitrine; & cette décision paroît fondée à l'égard de toutes les eaux ferrugineuses, acides, vitrioliques. Mais ne doit-on pas faire quelque exception en faveur des eaux alkalines, sulfureuses, exemptes de fer, telles que celles de la Fontaine, dont il s'agit? Je puis assurer du moins que les eaux de

cette Fontaine ſont non-ſeulement recommendées dans le pais pour ces maladies, mais qu'elles m'ont très-bien réuſſi dans des cas, où le poumon étoit certainement entamé. Je me félicite de pouvoir appuier ce que j'avance, de l'autorité du Sçavant M. Frederic Hoffman, Médecin du Roi de Pruſſe, & célébre Profeſſeur en Médecine à Hall. Je viens de voir que ce Médecin approuve dans la Phthiſie même, (*a*) les eaux de *Selter* près de Francfort, & qu'il fonde l'éloge qu'il en fait, ſur ce qu'elles ſont alkalines & exemptes de fer & d'acide, car d'ailleurs elles ne contiennent aucun ſouffre, comme celles de Fonſanche, & peut-être en cela ſont-elles moins efficaces dans les maladies de la poitrine.

[a] *Voiez* Grundlicher Bericht von dem Selter-Brunnen. 1735. *in-12.*

Je parle enſuite des Bains de Balaruc, de leur vertu, de la maniere d'en faire uſage; & je rapporte quelques Obſervations nouvelles & curieuſes. Je remarque ſurtout que ces Eaux, quoique chargées d'une aſſez aſſez grande quantité de mineral, ne laiſſent pas d'être plus légeres que l'eau ordinaire, ce qui prouve que les parties doivent en être plus ténues. On a déja obſervé la même proprieté dans pluſieurs autres eaux Thermales, & ſuivant les apparences cette ténuïté de leurs parties doit contribuer beaucoup aux effets, qu'elles produiſent. Sur ce pied, voilà une nouvelle branche d'Obſervations à faire à l'avenir dans l'examen des Eaux Thermales, & peut-être même des Eaux Minérales froides.

Ces premiers Mémoires ſont ſuivis de quelques

autres ſur une *Mine de Plomb*; ſur la maniere d'*élever* & de *façonner* des *Fourches* de bois; ſur la préparation du *Paſtel* ou *Gueſde*; ſur les *Vents*, qui régnent dans le Languedoc; ſur un *Vent ſouterrain* du Diocèſe de Mirepoix, ſur les *Atterriſſemens* des Côtes de Languedoc &c. J'aurois ſouhaité pouvoir donner un plus grand nombre de pareils Mémoires, & ſurtout de Mémoires plus utiles; car c'eſt le véritable objet, qu'on doit ſe propoſer dans ſes recherches; mais pour ramaſſer les Obſervations néceſſaires, il faloit entreprendre des voiages, que mes occupations ne me permettoient pas; y emploier un tems, dont je ne pouvois pas diſpoſer; & avoir des commoditez, que j'aurois eu peine à me procurer.

Il n'y a dans la *Troiſiéme Partie*, que des Mémoires de Litterature, & on les regardera, peut-être, comme étrangers à mon objet. Mais pluſieurs de ces Mémoires regardent des faits, qui appartiennent à l'Hiſtoire Naturelle de Languedoc, qui ont été crus & rapportez aſſez légerement par les Anciens, & dont il importoit de diſcuter la verité. Quelques autres traitent de l'état des Ports de mer de la Province; des changemens, qui y ſont arrivez; de quelques coutumes & de quelques pratiques ſingulieres, & de l'origine de ces pratiques; & ces Mémoires entrent dans le plan de l'Hiſtoire Naturelle de Languedoc, en ce qu'ils font connoître la nature des Côtes, la diſpoſition des Ports, le genie & le caractere des Habitans de cette Province.

J'aurois

J'aurois plus besoin de m'excuser sur les Mémoires, qui regardent ou la Langue Celtique, & les restes, qui en subsistent encore dans la Langue du Languedoc; ou les Langues Tudesque & Arabe, dont cette Langue conserve encore des traces. Mais c'est sur cet article, que je ne songe point à apporter d'excuse. Peut-être pourrois-je dire que la connoissance des Langues, qui ont été successivement en usage dans un païs, fait partie de l'Histoire Naturelle de ce païs, en ce qu'elle sert à fixer la premiere origine de ceux qui l'ont habité, & les differentes Colonies, qui s'y sont établies. Mais fut-il encore plus certain que ces Mémoires sur la Langue Celtique sont tout-à-fait étrangers à l'Histoire Naturelle de Languedoc, j'avoue que j'aurois eu peine à les supprimer. Je croi au contraire qu'il seroit à souhaiter, que les Sçavans des Provinces voulussent s'attacher à ramasser avec soin les mots d'origine Celtique, qui subsistent dans les idiomes de leurs Provinces; & qu'à la faveur des connoissances qu'ils ont de la situation & de l'état des anciens lieux, ils tâchassent d'expliquer la signification originaire des noms Celtiques, que ces lieux ont portés. La Litterature Grecque & Latine est presque épuisée, & il y a déja long-tems qu'on ne fait plus qu'y glaner. Il est tems de se tourner vers la Litterature Gauloise, & de travailler enfin à l'éclaircir. Plus on est dépourvû de secours à cet égard, plus il importe de ne pas laisser entierement perdre ceux qui subsistent encore.

Dans les differentes recherches, où les matieres traitées dans cet Ouvrage m'ont engagé, je me ſuis livré aſſez facilement à mes propres conjectures, quand elles m'ont paru plauſibles. Parlà il m'eſt ſouvent arrivé de m'écarter des idées communément reçues. Ce n'eſt pas que je l'aie recherché, j'aurois honte d'une vanité ſi mal entendue; Mais j'avoue que je ne me ſuis pas donné beaucoup de peine pour l'éviter. J'ai cru que c'étoit une liberté, qui devoit m'être permiſe dans une matiere purement conjecturale. Toute l'attention que j'ai eue, c'eſt de ne jamais confondre les opinions avec les Auteurs, & même de ne rien dire de trop fort, ou de trop dur ſur les opinions, que je rejettois. Je m'attens à eſſuier la même contradiction à mon tour, & je ne prétens pas me ſouſtraire à la loi du Talion; mais je croirai avoir obligation à ceux qui me refuteront, s'ils ont pour moi la même indulgence, & s'ils combattent mes conjectures avec le même ménagement.

TABLE DES CHAPITRES.

PREMIERE PARTIE.

Mémoires de Géographie.

SECONDE PARTIE.

Mémoires de Physique.

TROISIÉME

TROISIÉME PARTIE.

Mémoires de Littérature.

Fin de la Table des Chapitres.

CORRECTIONS.

PAge 60. *à la Note marginale*, & in Itinerario Passuum à Româ Arelatum usque, *lisez*, & in Itinerario Portuum à Româ Arelatum usque.

Pag. 164. *col.* 3. *lign.* 18. Mantala, *Mante. Lisez* Mantala, *Montmelian* en Savoie, à ce qu'on croit.

Pag. 170. *col.* 1. *lign.* 5. Nicea, *lisez* Nicæa.

Pag. 174. *lign.* 28. Nicea, *lisez* Nicæa.

Pag. 178. *lign.* 23. en 814. *lisez* en 811.

Pag. 229. *à la Note au bas de la page.* M. le Marquis Maffei indique cette Pierre Milliaire, sans en rapporter l'Inscription, *lisez* indique cette Pierre Milliaire & en rapporte l'Inscription.

Pag. 379. *lign.* 20. il y a plus de mille ans. *Lisez* il y a plus de deux mille ans.

Pag. 559. *lign.* 18. & 20. Baillargues. *Lisez* Baillarguet. C'est un village du Diocèse de Montpellier, au Nord, & à une lieue de la Ville de Montpellier, sur le bord oriental du Lez.

Pag. 589. *lign.* 6. ceux qui paroissent l'être, sans qu'on en ait pourtant &c. *lisez*, ceux qui paroissent être Celtiques, sans qu'on en ait pourtant &c.

ADDITIONS.

PAge 307. *ligne* 15. Et ce nom est une nouvelle preuve de l'opinion où l'on est, de la profondeur de l'Etang en cet endroit. *Ajoûtez*, car selon (*a*) Isidore, *Abyssus est profunditas aquarum impenetrabilis, sive spelunca aquarum latentium.*

(*a*) Originum; *Lib.* 13. *cap.* 20.

Pag. 317. *lign.* 31. Je viens de trouver la même étymologie du nom de Tœplitz dans le P. Balbin, *Miscellaneor. Historicor. Regni Bohemiæ, Decad.* 1. *Lib.* 1. *Cap.* 24. *Teplicium*, dit-il, *Slavicâ voce quasi dicas* Caldarium: *Hinc etiam Carolinas allüit fluvius* Tepla *nomine*; Tepla *enim & Teply*, calidum *Bohemis significant.*

Pag. 321. *lign.* 2. Un Médecin de Coire. *Ajoûtez en note.* Ce Médecin se nomme Zacharie Damur. Sa Dissertation sur les eaux de Pfeffers, *De Thermis Favariensibus*, est une These, qu'il soutint à Basle, & qui se trouve dans un Recueil de Theodore Zuinger, intitulé *Fasciculus Dissertationum Medicarum selectiorum*, *in-*8o. Basileæ. 1710.

Pag. 453. *lign.* 22. Suivant ces conjectures, on doit tirer de la même racine (*Ubel* ou *Ussel*) qui signifioit en Celtique *Haut*, *Elevé*) les noms d'*Uxella*, & d'*Uxellum*, Villes que Ptolemée met en Angleterre, & d'*Usson*, d'*Ussel*les & d'*Uxelles*, qui sont des lieux assez communs en

France. *Ajoûtez*, C'est de cette racine que vient aussi le mot Celtique *Ussos*, dont on se sert encore en Languedoc pour dire les *Sourcils*. Ce mot signifioit, selon la valeur de sa racine, les *Cils d'en haut*, *Cilia superiora*; & on avoit ainsi nommé les sourcils en Celtique, par la même raison qui les a fait nommer en latin *Supercilia*. On appelle encore aujourd'hui (a) en Gallois les sourcils, *Uchder*, de la racine *Uch* ou *Uchel*, qui est la même que celle d'*Ubel* ou *Ussel*, mais prononcée un peu differemment.

(a) Davies, *Dict.*

Pag. 467. après la *lign.* 10. ajoûtez *à linea*.

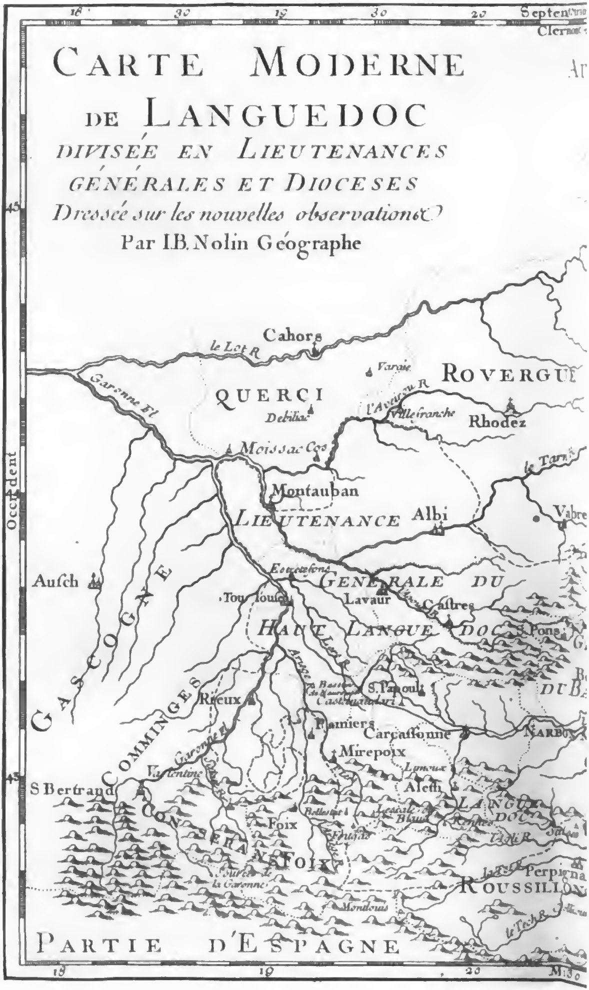
DOURDA signifie dans le Languedoc, *Heurter avec les cornes comme les Beliers*, en latin *Arietare*. Ce mot vient de la racine Celtique *Hvvrd*, qu'on prononce *Hourd*, & qui est encore en usage dans le pais de Galles, pour dire *Choc*. On a ajoûté le D au commencement de ce mot, à la place de la forte aspiration. *Voiez* ci-dessus *pag.* 431. au mot *Fordicen*.

Pag. 551. *lign.* 28. Ce qui prouve qu'on ne regardoit point alors en Italie, l'existence des poissons, vivans dans la terre, comme une chose qui peut être naturelle. *Ajoutez*. Il paroît que Juvenal en avoit encore la même idée long-tems après, quand (b) il dit,

(b) Satir. 13. Vers 65.

> *Egregium, sanctumque virum si cerno, bimembri*
> *Hoc Monstrum puero*, vel mirandis sub aratro
> Piscibus inventis, *& fœtæ comparo Mulæ.*

MEMOIRES


CARTE MODERNE
DE LANGUEDOC
DIVISÉE EN LIEUTENANCES
GÉNÉRALES ET DIOCESES
Dressée sur les nouvelles observations
Par I.B. Nolin Géographe
Cahors
le Lot R.
QUERCI
ROVERGUE
Rhodez
Villefranche
l'Aveiron R.
Montauban
Moissac
LIEUTENANCE
Albi
GENERALE DU
HAUT LANGUE DOC
Lavaur
Castres
Toulouse
Ausch
GASCOGNE
COMMINGES
Rieux
S. Papoul
Pamiers
Carcassonne
Mirepoix
Limoux
Aleth
S Bertrand
Foix
CONSERANS
FOIX
Source de la Garonne
ROUSSILLON
Perpigna
le Tarn
Vabre
S. Pons
NARBO
PARTIE D'ESPAGNE
Occident
Septentrion


Septentrion
Clermont
AUVERGNE
FOREZ
Vienne
VELAI
S. Paulhian
De Puy
LIEUTEN.
VIVA
Valence
Liuron
REZ
DAUPHINE
Javouls
GEVAUDAN
Mende
GENERALE
Viviers
Montelimar
RGUE
S. Esprit
Tricastin
Vaison
COMTAT
Orange
Alais
Uzes
Avignon
Vabres
DES CEVENNES
Nismes
Beaucaire
PROVENCE
Durance R.
LIEUTENANCE
MONTPELLIER
Lunel
S. Gilles
Arles
GENERALE
Martigues
Beziers
DU BAS
Agde
Marseille
Brescou
GOLFE
Etang de Bages et de Sigean
Etang de la Palme
Etang de Salses et de Leucate
DE LEON
Perpignan
Elne
Lieues Marines a 20 au degré
Lieues de Languedoc à 19 au degré
Lieues Communes de France
Midi
21
22
23

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE NATURELLE
DE LA PROVINCE DE LANGUEDOC.

PREMIERE PARTIE.

Mémoires de Géographie.

CHAPITRE I.

Description génerale de la Province de Languedoc, & Etymologie du nom de Languedoc, qu'elle porte.

LE Languedoc est une des plus grandes Provinces du Roiaume, & des plus heureusement situées. Il s'étend d'un côté du Septentrion au Midi, depuis les Frontieres du Lionnois & du Forez jusqu'à la Mer méditérranée à la droite du Rhône; & de l'autre du Levant au Couchant, depuis le Rhône jusqu'à la Garonne, & forme

ainſi comme deux larges branches, qui en ſe réuniſſant à angles droits vers l'embouchure du Rhône, font une eſpéce d'équerre.

La premiere de ces deux branches qui ſuit la direction des Méridiens, occupe deux dégrez de latitude dans ſa plus grande longueur, depuis le 43. 26. juſqu'au 45. 26. & environ 2 dégrez de longitude dans ſa plus grande largeur, depuis le 20. 46. juſqu'au 22. 36. L'autre branche qui eſt perpendiculaire à la premiere, & qui par conſéquent va du Levant au Couchant ſuivant la direction des Paralleles, s'étend dans ſa plus grande longueur depuis le 19. dégré de longitude, juſqu'au 22. 36. & dans ſa plus grande largeur, depuis environ le 43. dégré de latitude, juſqu'au 44. 16.

L'angle intérieur que forment ces deux branches, eſt occupé par la Province de Rouergue, & c'eſt dans cet endroit, que le Languedoc eſt le plus reſſerré, n'y ayant guére de la ville d'Agde, qui eſt au bord de la Mer, juſqu'à la Frontiere de Rouergue, que 9. ou 10. lieues de Languedoc, dont les 18. ou 19. font le dégré.

Le Languedoc eſt borné au Levant par le Rhône, qui le ſépare du Dauphiné, du Comtat d'Avignon, & de la Provence; & au Midi par la Mer Méditérranée, depuis l'embouchure la plus Occidentale du Rhône, juſqu'à Leucate. Ses autres limites ne ſont pas ſi aiſées à déterminer. Il confine du côté du Midi au Rouſſillon, au Comté de Foix & au Pais de Couſerans: du côté du Couchant à la Gaſcogne, d'avec qui le cours de la Garonne en fait à-peu-prez la ſéparation: du côté du Septentrion au Querci & au Rouergue: Enfin cette derniere Province ſe trouve d'un autre côté placée au Couchant de la partie ſupérieure du Languedoc, laquelle eſt bornée par l'Auvergne & le Forez, du côté du Septentrion.

Dans cette étendue, la Province de Languedoc renferme vingt-trois Diocèſes: Trois Archevêchez, Narbonne, Toulouſe & Albi; & vingt Evêchez, Montpellier, Carcaſſonne, Niſmes, le Pui, Beziers, Uſez, Viviers, Mende, Caſtres, Agde, Saint Pons, Mirepoix, Lodeve, Lavaur, Saint Papoul, Alet, Alais, Montauban, Rieux & Comminge.

Il est vrai que tous ces Diocèses ne sont pas renfermez en entier dans le Languedoc. Une partie de celui de Toulouse & de celui de Rieux est comprise dans la Gascogne: prez des deux tiers de celui de Montauban sont du Querci; & dans le Diocèse de Comminge, il n'y a que la seule ville de Valentine qui soit du Languedoc; mais cela se trouve compensé par les portions considérables des Diocèses d'Arles, d'Avignon, de Valence & de Vienne, qui sont à la droite du Rhône, & qui font partie de la Province de Languedoc.

On divise ordinairement le Languedoc en trois Lieutenances générales, du haut Languedoc, du bas Languedoc, & des Cevennes. La Lieutenance générale du haut Languedoc comprend les Diocèses de Toulouse, Montauban, Albi, Castres, Lavaur, Carcassonne, Saint Papoul, Mirepoix & Rieux. Dans celle du bas Languedoc sont renfermez les Diocèses de Narbonne, Alet, Saint Pons, Beziers, Agde, Lodeve & Montpellier. Enfin, la Lieutenance génerale des Cevennes comprend le reste de la Province, c'est-à-dire les Diocèses de Nismes, d'Alais & d'Usez; & les trois petites Provinces de Vivarez, de Gevaudan & de Velai, où sont les Diocèses de Viviers, de Mende & du Pui.

On divise aussi le Languedoc en trois grandes Sénéchaussées, de Toulouse, de Carcassonne & de Beaucaire ou de Nismes, & cette division ne differe guére de la précedente. L'ancienne Sénéchaussée de Toulouse comprend les Diocèses de Toulouse, Montauban, Saint Papoul, Mirepoix & Rieux: Celle de Carcassonne, ceux de Carcassonne, Albi, Castres, Alet, Limoux, Narbonne, Agde, Beziers, Saint Pons & Lodeve: Enfin, celle de Beaucaire transferée depuis long-tems à Nismes, ceux de Nismes, Alais, Montpellier, Usez & les trois Provinces de Vivarez, de Gevaudan & de Velai.

Le Languedoc, tel qu'on vient de le décrire, répond à la partie de l'ancienne Gaule Narbonnoise, qui étoit à l'Occident du Rhône, mais n'y répond pas exactement. D'un côté il ne comprend plus le Roussillon, qui faisoit autrefois partie de la Gaule Narbonnoise; & il comprend

de l'autre le Gevaudan & le Velai, qui appartenoient à l'Aquitaine. Je n'oserois même garantir que le reste des limites du Languedoc convienne partout avec les limites anciennes de la Gaule Narbonnoise. Cette question a été amplement traitée par *a* Catel, par les Peres *b* Bénédictins, & en dernier lieu par *c* M. de Mandajors; mais leurs recherches, quoique sçavantes, servent plûtôt à augmenter la difficulté qu'à la résoudre. Heureusement nous n'avons point à prendre parti sur cette matiere, & nous pouvons nous dispenser de l'examiner.

a Mémoires de l'Histoire de Languedoc, *page 8. & suivantes.*

b Histoire générale de Languedoc. *Tom. 1. Not.* 8.

c Histoire critique de la Gaule Narbonnoise, *p.* 565.

Il suffit de remarquer que la Gaule Narbonnoise placée à l'Occident du Rhône, ne faisoit du tems de Jules César, qu'une partie de la Gaule Narbonnoise entiere, dont le reste qui étoit à l'orient de ce fleuve comprenoit la Provence, le Dauphiné & la Savoie : Que ces différens Pais continuerent sous les Empereurs suivans à être longtems unis en un seul corps de Province : Que ce ne fut que vers la fin du III. siécle de J. C. qu'on commença d'en faire deux Provinces particulieres, la *Narbonnoise*, qui renfermoit toute la partie de l'ancienne Gaule Narbonnoise, qui étoit à l'Occident du Rhône, à l'exception du Pais des *Helviens*, aujoud'hui le Vivarez : & la *Viennoise*, qui outre le Vivarez, renfermoit tout le reste de l'ancienne Narbonnoise à l'Orient du même fleuve : Qu'enfin ce ne fut que cent ans plustard qu'on subdivisa cette derniere * Province en deux autres, dont l'une qui étoit au Septentrion de la Durance retint le nom de *Viennoise*, & l'autre qui s'étendoit de la Durance jusqu'à la Mer, fut appellée *Narbonnoise II.* C'est ainsi que la Gaule Narbonnoise, qui du tems de Jules César & d'Auguste ne formoit qu'une seule Province, fut enfin divisée en trois.

Je n'entreprens d'examiner ici, que la Géographie ancienne de la seule Narbonnoise I. puisque c'est la seule de ces Provinces qui appartienne au Languedoc. J'y joindrai pourtant ce qui regardera le Vivarez, quoiqu'il fut compris dans la Viennoise, de même que ce qui regar-

* Il n'est parlé de la Narbonnoise II. pour la premiere fois, que dans les Actes du Concile d'Aquilée, en 381.

dera le Gevaudan & le Velai, quoiqu'ils ayent appartenu autrefois à l'Aquitaine, parce que ces Pais font partie aujourd'hui du Languedoc. Enfin, quoique le Roussillon soit depuis long-tems une Province séparée, la liaison étroite de ce que les anciens Géographes en ont dit, avec ce qui regarde le Languedoc, ne permet pas de séparer le détail de la Géographie de ces deux Provinces.

Je rapporterai d'abord, suivant l'ordre des tems, le Texte même de chaque Géographe ancien, pour ce qui regarde la description de ces Provinces, & je tâcherai de l'éclaircir par des Notes. Pour être en état d'entrer dans ce détail, il suffit de se ressouvenir que les Gaulois qui occupoient les Pais compris aujourd'hui dans le Languedoc, quand les Romains s'en rendirent les maîtres vers l'an de Rome 633. 121. ans avant JESUS-CHRIST, s'appelloient les Volces, *Volcæ*: Qu'ils étoient distinguez en Volces Arécomiques, *Volcæ Arecomici*, qui habitoient le bas Languedoc, & Volces Tectosages, *Volcæ Tectosages*, qui demeuroient dans le haut Languedoc: Que les Peuples du Gevaudan, du Velai & du Vivarez, s'appelloient *Gabali*, *Velauni*, & *Helvii*: Enfin, qu'il y avoit dans le Roussillon deux Peuples différens, les *Sardones* sur la Côte de la Mer, & les *Consuaranni* dans l'intérieur du Pais. Je ne parle point ici ni des *Umbranici*, que les Tables de Peutinger placent vers le Diocèse de Montpellier, ni des *Bebryces*, que quelques Auteurs mettent à Narbonne & aux environs, parceque l'existence & la position de ces Peuples souffrent des difficultez qu'il faudra éclaircir.

J'expliquerai dans la suite, à mesure que l'ordre des tems le demandera, les différens noms qui ont été autrefois imposez aux Pays renfermez dans le Languedoc, mais je croi devoir remarquer ici, ce qui pourroit ne pas trouver place ailleurs, que ces différens Pais n'ont commencé à porter le nom de *Languedoc*, qu'ils ont aujourd'hui, qu'après l'extinction de la Maison des Comtes de Toulouse, & la réunion à la Couronne des Etats qu'ils avoient possedez, c'est-à-dire au plustôt sous le fils ou les petits-fils de Saint Louis.

On partagea alors les Provinces du Roiaume déja unies immédiatement à la Couronne (a) en *langue Françoise, & langue Torte*, (b) en *langue d'Oil ou Oui*, & *langue d'Oc*, suivant qu'on y parloit François ou Gascon, & qu'on y répondoit par *Oil*, c'est-à-dire *Oui*, ou par *Oc*. La Langue d'Oil continua de ressortir au Parlement de Paris, & l'on attribua * au Parlement qui fut créé à Toulouse toute la Langue d'Oc, c'est-à-dire tout le Pais qui appartenoit à la France entre la Dordogne, l'Ocean, les Pyrenées, la Mer Méditerranée, & le Rhône : Et c'est ce qui fait encore aujourd'hui le ressort du Parlement de Toulouse, si l'on excepte les Sénéchaussées de Bourdeaux ou de Guienne, des Landes, de l'Agenois, du Bazadois & du Condomois, qui en furent démembrées en 1460. & qui furent attribuées au Parlement établi à Bourdeaux.

(a) Joinville, Vie de S. Louis.

(b) Froissart. *chap. 7. du Vol. 3.* *Voyez* Catel, Mémoires de l'Histoire de Languedoc, *pag* 39. & 40.

Les différentes Provinces de la Langue d'Oc agirent de concert pendant quelque tems, & tinrent en commun des Assemblées ou *Etats*. Tels furent ceux (c) qu'on tint à Toulouse en 1303. & où l'Archevêque d'Ausch présida : Tels furent encore ceux (d) qu'on convoqua dans la même Ville en 1356. pendant la prison du Roi Jean, & où ces Provinces donnerent des preuves si distinguées de leur fidelité & de leur zele. Mais il étoit difficile que l'union pût subsister long-tems entre des provinces si éloignées, & dont les interêts étoient si différens : Aussi cette espéce d'association se réduisit-elle bien-tôt aux Pais compris aujourd'hui dans le Languedoc, qui sont depuis long-tems les seuls qui composent les Etats de cette Province.

(c) Annales de Toulouse par la Faille, *tom 1. pag.* 26.

(d) Ibid. *pag.* 93.

A mesure que cette réduction s'est faite, le nom général de ces Pais a souffert aussi quelque changement, & au lieu de *la Langue d'Oc*; on s'est accoutumé depuis long-tems à dire *le Languedoc*, pour signifier *le Pais de la*

* Voyez dans la Roche-Flavin *des Parlemens de France*, *Liv. 1. Chap. 7.*

La premiere Institution du Parlement de Toulouse en 1302. par Philippe IV. dit le Bel.

La seconde, en 1419. par le Dauphin Charles, fils du Roi Charles VI. & Régent du Roiaume pendant la maladie du Roi.

La troisiéme, en 1443. par le même Charles, devenu Roi de France, sous le nom de Charles VII.

Langue d'Oc, par une espéce d'ellipse assez commune dans la Langue Françoise, comme on dit par exemple *le couleur de feu*, pour dire *le Ruban*, ou *le Drap de la couleur de feu.*

C'est de cette dénomination de *Langue d'Oc* donnée à la Province de Languedoc, que sont venus les noms de *Provincia*, ou *Patria Occitana*, & d'*Occitania*, qu'on commença de donner à cette Province dans les Actes & les Diplomes latins du XIII. & du XIV. siécles. On traduisoit mot à mot le nom de *Pais de la Langue d'Oc* par celui de *Provincia* ou *Patria linguæ Occitanæ*, d'où on a fait dans la suite *Provincia* ou *Patria Occitana*, & enfin *Occitania*, en y donnant une terminaison assez commune dans les noms de Province. Ce dernier nom même, tout barbare qu'il est, a paru si commode & si expressif, que c'est aujourd'hui le seul qui soit en usage pour signifier en latin la Province de Languedoc.

C'est donc sans aucun fondement & par la seule ignorance de la vraie étymologie, que quelques-uns se sont imaginez qu'au lieu de *Provincia Occitana* ou d'*Occitania*, qu'on trouve constamment ainsi écrits dans tous les Actes & dans tous les Auteurs, il falloit lire *Provincia Auscitana* & *Auscitania*, comme si ces noms avoient été dérivez du nom des Habitans du Diocèse d'Ausch, appellez anciennement *Ausci*: Mais c'est avec moins de raison encore que d'autres (*a*) ont cru que le nom françois de *Languedoc* venoit des mots Tudesques *Land Goth*, c'est-à-dire *Terre* ou *Pais des Goths*, ou (*b*) des mots françois *Langue Goth*, c'est-à-dire *Langue des Goths*, car quoique les Goths ayent occupé long-tems le Languedoc, ce n'est pas d'eux que cette Province tient le nom qu'elle porte aujourd'hui, puisqu'il ne lui a été imposé que plus de 600. ans après leur entiere destruction, & dans un tems où la Langue Tudesque ou Gothique étoit aussi parfaitement ignorée dans cette Province, qu'elle l'est à présent.

Pour la partie de la Mer Méditerranée, qui comme nous avons dit, borne le bas Languedoc au Midi, on l'appelloit autrefois *Sinus Gallicus*, le Golphe Gaulois; mais elle n'est plus connue aujourd'hui que sous le nom de Golphe de Leon, *Sinus Leonis*. Ce nom n'est point ancien,

(*a*) Gosselin, Histor. Gallor. veterum. *In proœmio, cap. 7.*

Andoque, Histoire de Languedoc, *pag. 116.*

(*b*) Nicot, Thrésor de la langue françoise, aux mots *Langue & Languedoc.*

Bouche, Histoire de Provence, *tom. 1. pag. 558.*

& on ne ſçauroit le faire remonter au-delà du XIV. ſiécle. Il paroit par le témoignage de Guillaume de Nangis qu'on entendoit encore du tems de Saint Louis par le nom de *Mare Leonis* un endroit de la Mer Méditerranée, aſſez éloigné des Côtes de Languedoc, puiſque cet Auteur rapporte (*a*) que S. Louis, qui s'étoit embarqué à Aigueſmortes en 1269. dans ſon dernier voyage d'Outremer, & qui alloit à Cagliari en Sardaigne où étoit le rendez-vous général, * n'arriva dans la Mer du Lion, *Mare Leonis*, que le troiſiéme jour de ſa navigation, quoiqu'il eut eu le vent aſſez favorable. Il faut même que cette Mer du Lion dont parle Guillaume de Nangis, fut bien moins étendue que le Golphe de Leon d'aujourd'hui, puiſque cet Hiſtorien aſſure ** que les quatre Vaiſſeaux de Saint Louis s'en tirerent en fort peu d'heures.

(*a*) In Geſtis ſancti Ludovici.

Au reſte, Guillaume de Nangis prétend que cette Mer étoit appellée *Mare Leonis*, Mer du Lion, à cauſe qu'elle étoit fort dangereuſe & ſujette à de fréquentes tempêtes. *Quod ideò nuncupatur Mare Leonis*, dit-il, *quòd ſemper eſt aſperum, fluctuoſum & crudele.* Mais (*b*) les Bollandiſtes qui croient que cette Mer du Lion doit s'entendre du Golphe de Grimaud ſur la Côte de Provence, dont la diſtance, l'étendue & la poſition s'accordent en effet aſſez bien avec le récit de Guillaume de Nangis, prétendent qu'on avoit donné ce nom à ce Golphe, à cauſe de deux petites Iſles qui ſont auprès, & qu'on appelloit les Lions, *Leones*, nom qu'elles conſervent encore aujourd'hui.

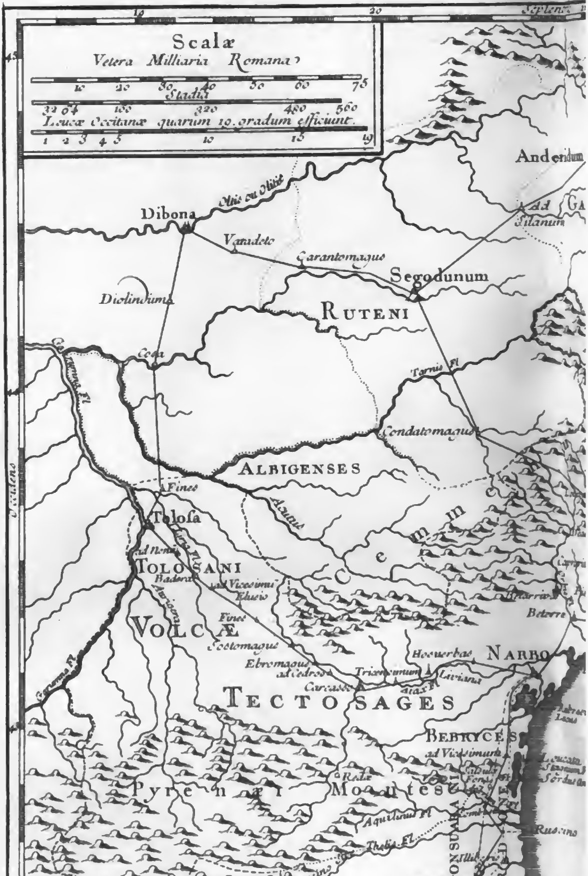
(*b*) In actis Sanctorum Aprilis, *tom.* 1. *pag.* 171.

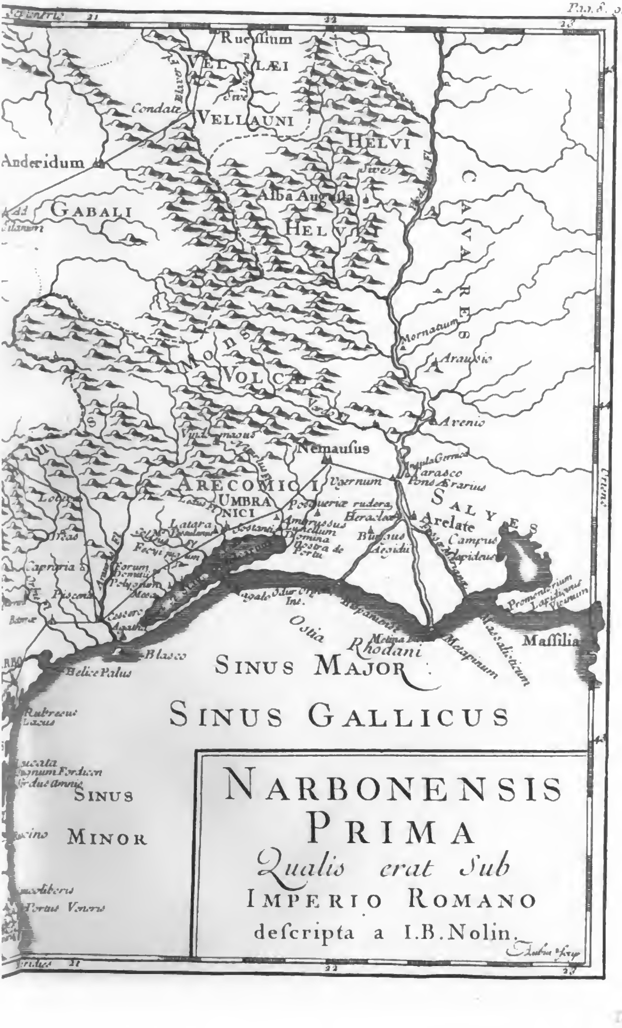
Quelque parti qu'on prenne ſur ces faits, qui nous ſont indifférens & qui appartiennent à des tems plus reculez, il eſt certain qu'on n'entend aujourd'hui par le nom

* Anno Domini 1269. die Martis poſt feſtum Apoſtolorum Petri & Pauli Rex intravit Mare...... Sicque totâ die & nocte permanentibus, die Mercurii ſubſequentis paulò poſt ortum ſolis velum fecerunt iſtæ quatuor naves ſupradictæ, & totâ die illâ cum die Jovis ſubſequente cum vento ſatis proſpero ſiglaverunt. Die verò Veneris ſubſequente circa mediam noctem ventorum turbinibus procelloſos fluctus exagitans mare diſcutitur in MARIS LEONIS introitu.

** MARI igitur LEONIS præterito cum magno periculo, die Sabbati mare mitius invenitur, ex quo plures qui perturbatione maris & fluctuum varias ſuſtinuerunt paſſiones, ſatis citò recreati ſunt.

de


Scalæ
Vetera Milliaria Romana
Stadia
Leucæ Occitanæ quarum 19. gradum efficiunt.
Anderidum
Dibona
Carantomagus
Segodunum
Diolindum
RUTENI
Cosa
Tarnis Fl.
Condatomagus
ALBIGENSES
Fines
Tolosa
TOLOSANI
ad Vicesimum
Fines
VOLCÆ
Ebromagus
Hosuerbas
NARBO
Carcasso
TECTOSAGES
BEBRYCES
ad Vicesimum
Pyrenæi Montes
Aquilinus Fl.
Ruscino
ad Centuriones
Cervaria
Occidens
Meridies


NARBONENSIS
PRIMA
Qualis erat Sub
IMPERIO ROMANO
descripta a I.B.Nolin.
SINUS GALLICUS
SINUS MAJOR
SINUS
MINOR
Ruessium
VELLAUNI
HELVI
GABALI
Anderidum
Alba Augusta
VOLCÆ
AREcOMICI
UMBRANICI
SALYES
CAVARES
Nemausus
Arelate
Massilia
Tarasco
Arenio
Araucio
Condate
Ostia
Rhodani
Blasco
Helice Palus
Mornatum
Ugernum
Metapinum

de *Golfe du Lion*, ou comme l'usage semble l'avoir établi contre la régle, de *Golfe de Leon*, *Sinus Leonis*, que cet enfoncement que fait la Mer Méditerranée sur les Côtes de Languedoc, depuis les embouchures du Rhône jusqu'en Catalogne. Il n'est pas facile de décider de l'origine de ce nom. On peut à son gré, ou supposer que le nom de *Mare Leonis*, qui du tems de Saint Louis semble avoir été affecté au Golfe de Grimaud, a été étendu dans la suite jusqu'à la Mer de Languedoc & lui est enfin devenu propre; ou bien soutenir avec le torrent des Géographes modernes qu'on a imposé ce nom à cette Mer, par la même raison qui l'avoit fait imposer autrefois à la Mer dont parle Guillaume de Nangis, c'est-à-dire parce qu'elle est dangereuse à cause des bas-fonds qui s'y trouvent, qu'elle est presque toujours agitée, & qu'elle paroît alors imiter en quelque façon la fureur des Lions. *Quòd semper sit asperum, fluctuosum & crudele*. Il suffit de ne point adopter l'opinion frivole du vulgaire, qui ne jugeant que sur le nom François, s'imagine qu'il ait été donné à cette mer (*a*) à cause de la Ville de Lion; mais outre que cette Ville en est à prez de cent lieues, il est d'ailleurs visible qu'on auroit appellé ce Golfe dans ce cas, *Sinus Lugdunensis*, & non pas *sinus Leonis*.

(*a*) Les Bollandistes, *ubi suprà*, adoptent la même opinion.

CHAPITRE II.

Explication de ce que Strabon a dit de la partie de la Gaule Narbonnoise, qui étoit à l'Occident du Rhône.

STRABON étoit d'une famille (*b*) originaire de l'Isle de Candie, du moins du côté maternel; mais il (*c*) nâquit à Amasie dans le Roiaume du Pont. Il a vécu sous l'Empire d'Auguste, & il a été (*d*) ami d'Ælius Cornelius Gallus, ce Preteur d'Egypte, que ses disgraces ont rendu célébre, & ce fut avec lui qu'il alla (*e*) voir la fameuse statuë de Memnon. Il avoit composé dans sa jeunesse des (*f*) Ouvrages Historiques, qui ne sont pas venus jusqu'à nous. Sur la fin de sa vie & sous l'Empire (*g*) de

(*b*) Strabon, Géograph. lib. 10.
(*c*) *Ibid.* lib. 12.
(*d*) *Ibid.* lib. 2.
(*e*) *Ibid.* Lib. 17.
(*f*) *Ibid.* Lib. 1.
(*g*) *Ibid.* Lib. 13.

Tibere, il publia ses 17. Livres de Géographie. C'est le Traité de Géographie le plus complet, & peut-être le plus ancien qui nous reste. Il est même utile pour l'Histoire, parce que Strabon ajoute ordinairement à la description des lieux, des faits historiques curieux & qu'on ne sçauroit trouver ailleurs.

Strabon décrit la Gaule Narbonnoise dans le IV. Livre. Nous n'en rapporterons que ce qui regarde les pais compris aujourd'hui dans le Languedoc, en le détachant de ce qui appartient à la Provence ou au Dauphiné. Nous verrons que Strabon ne parle pas toujours assez éxactement de cette partie de la Gaule Narbonnoise: Aussi n'en parle-t-il, de même que du reste des Gaules, que sur le rapport d'autrui. Lui-même en se glorifiant d'avoir autant voiagé qu'aucun des Géographes qui l'avoient précédé, (a) avoue qu'il n'a été du Septentrion au Midi que depuis la mer Noire jusqu'aux frontiéres d'Ethiopie, & du Levant au Couchant, que depuis l'Arménie jusqu'en Toscane, à l'opposite de l'Isle de Corse. C'est une preuve bien nette qu'il n'a jamais voiagé dans les Gaules; & c'est en même tems une raison d'excuser ce qu'il peut y avoir de peu éxact dans la description qu'il en fait.

(a) *Ibid.* Lib. 2.

Ἐκ Στράβωνος Γεωγραφικῶν Βιβλίου Δ.

Ταύτης δὲ (τῆς Ναρβωνίτιδος) τὸ σχῆμα παραλληλόγραμμόν πως ἐστὶν, ἐκ μὲν τῆς ἑσπέρας γραφόμενον τῇ Πυρήνῃ, πρὸς δὲ τὰς ἄρκτους τῷ Κεμμένῳ. τὰς δὲ λοιπὰς τὴν μὲν νότιον ἡ θάλαττα ποιεῖ, μεταξὺ Πυρήνης καὶ Μασσαλίας. τὴν δ' ἑωθινὴν αἱ Ἄλπεις ἐκ μέρους, καὶ τὸ μεταξὺ διάστημα τῶν Ἄλπεων ἐπ' εὐθείας αὐταῖς ληφθὲν, καὶ τῶν ὑπωρειῶν τοῦ Κεμμένου τῶν καθηκουσῶν ἐπὶ τὸν Ῥοδανὸν καὶ ποιουσῶν ὀρθὴν γωνίαν πρὸς τὴν λεχθεῖσαν ἀπὸ τῶν Ἄλπεων εὐθεῖαν ....

...... Τῇ δὲ Πυρήνῃ πρὸς ὀρθὰς ἧκται τὸ Κέμμενον ὄρος διὰ μέσων τῶν πεδίων· καὶ παύεται κατὰ μέ-

Strabon, Livre IV. de sa Géographie.

La Gaule Narbonnoise forme une espece de Parallelogramme, qui est borné au Couchant par les Monts Pyrénées, au Septentrion par le Mont *Cemmenus*, au Midi par la mer comprise entre les Pyrénées & Marseille: Enfin au Levant en partie par les Alpes, & en partie par l'intervalle qui est entre les Alpes suivant la ligne droite qu'elles forment, & le pied du Mont Cemmenus, qui s'avance vers le Rhône, & qui fait avec la ligne des Alpes, dont on vient de parler, un angle droit.

Le Mont Cemmenus prend naissance des Monts Pyrénées par une ligne perpendiculaire, traverse le milieu des Gaules, & se termine près de

Lion, après avoir parcouru une espace d'environ deux mille stades, c'est-à-dire 62. lieues $\frac{1}{2}$.

Le pais montagneux des Salyens se détourne un peu plus vers le Septentrion du côté du Couchant en s'éloignant de la mer. Pour la Côte elle avance vers le Couchant, & à cent stades, c'est-à-dire 3 lieuës $\frac{1}{8}$ de la Ville de Marseille, vers un promontoire assez considerable & qui est près de quelques carrieres, elle commence à s'enfoncer, & à former de-là jusqu'au Promontoire des Pyrénées appellé *Aphrodisium*, le Golfe Gaulois, qu'on appelle aussi Golfe de Marseille. Ce Golfe est double & separé en deux Golfes plus petits par le Mont *Sigius* qui est vers le milieu de son contour, & par l'Isle de *Brescon* qui est auprès. Le plus grand de ces deux Golfes porte en particulier le nom de Golfe Gaulois, & c'est dans celui-là que le Rhône se décharge. Le plus petit est du côté de Narbonne jusqu'aux Pyrénées.

Narbonne est bâti sur les embouchûres de l'Aude, & sur le Lac Narbonnois. C'est le Port le plus marchand de cette Côte. Il y a près du Rhône une autre Ville considérable, qui est aussi un Port assez marchand, appellée Arles. La distance de ces deux Ports entr'eux, & la distance, de chacun de ces ports au Promontoire qui est de son côté, c'est-à-dire de Narbonne au Promontoire Aphrodisien, & d'Arles à celui de Marseille, est à peu-près la même.

On trouve des deux côtez de Narbonne différentes riviéres, dont les unes viennent du Mont Cemmenus, & les autres des Pyrénées, & qui ont sur leurs bords des Villes où l'on peut remonter avec des petits ba-

σα, πλησίον Λουγδούνου, περὶ δισχιλίους ἑκταθὲν σαδίους. . . . .

. . . . . . Α῎μα δ᾽ ἥτε τῶν Σαλύων ὀρεινὴ πρὸς ἄρκτον ἀπὸ τῆς ἑσπέρας κλίνει μᾶλλον, καὶ τῆς θαλάττης ἀφίσαται κατὰ μικρὸν, καὶ ἡ παραλία παρὰ τὴν ἑσπέραν περινένευε· μικρὸν δ᾽ ἀπὸ τῆς πόλεως τῶν Μασσαλιωτῶν προελθοῦσα ὅσον ἑκατὸν σαδίους ἐπὶ ἄκραν εὐμεγέθη πλησίον λατομιῶν τινῶν, ἐντεῦθεν ἄρχεται κολποῦσθαι, καὶ ποιεῖν τὸν Γαλατικὸν κόλπον πρὸς τὸ Α᾽φροδίσιον, τὸ τῆς Πυρήνης ἄκρον· καλοῦσι δ᾽ αὐτὸ καὶ Μασσαλιωτικόν· ἔσι δ᾽ ὁ κόλπος διπλοῦς· ἐν γὰρ τῇ αὐτῇ περιγραφῇ δύο κόλπους ἀφορίζον ἔγκειται τὸ Σίγιον ὄρος, προσλαβὸν καὶ τὸν Βλασκώνα νῆσον πλησίον ἱδρυμένην. τῶν δὲ κόλπων ὁ μὲν μείζων ἰδίως πάλιν καλεῖται Γαλατικὸς, εἰς ὃν ἐξερεύγεται τὸ τοῦ Ρ᾽οδανοῦ σόμα· ὁ δ᾽ ἐλάττων ὁ κατὰ Νάρβωνα ἔσι, μέχρι Πυρήνης.

Η᾽ μὲν οὖν Νάρβων ὑπέρκειται τῶν τοῦ Α᾽τακος ἐκβολῶν, καὶ τῆς λίμνης τῆς Ναρβωνίτιδος, μέγιστον ἐμπορεῖον * ταύτῃ· πρὸς δὲ τῷ Ρ᾽οδανῷ πόλις ἐσὶ καὶ ἐμπορεῖον οὐ μικρὸν, Α᾽ρελάται· ἴσον δέ πως διέχει τὰ ἐμπόρια ταῦτα, ἀλλήλων τε καὶ τῶν εἰρημένων ἄκρων, ἡ μὲν Νάρβων τοῦ Α᾽φροδισίου, τὸ δ᾽ Α᾽ρελάται τῆς Μασσαλίας·

* MS. τῶν ταύτῃ.

Ε᾽κατέρωθεν δὲ τῆς Νάρβωνος ἄλλοι ποταμοὶ ῥέουσιν, οἱ μὲν ἐκ τῶν Κεμμένων ὀρῶν, οἱ δ᾽ ἐκ τῆς Πυρήνης πόλεις ἔχοντες εἰς ἃς ἀνάπλους οὐ πολύς ἐσὶ μικροῖς πλοίοις·

ἐκ μὲν τῆς Πυρήνης ὅ τε Ῥουσκίνων καὶ ὁ Ἰλύβιρρις, πόλιν ἔχων ὁμώνυμον ἑκάτερος αὐτῶν. τοῦ δὲ Ῥουσκίνωνος καὶ λίμνη πλησίον ἐστὶ, καὶ χωρίον ἔφυδρον, μικρὸν ὑπὲρ τῆς θαλάττης, ἁλυκίδων μεστὸν, τὸ τοὺς ὀρυκτοὺς κεστρεῖς ἔχον· δύο γὰρ ἢ τρεῖς ὀρύξαντι πόδας, καὶ καθέντι τριόδοντα εἰς ὕδωρ ἰλυῶδες ἐστὶ περιπεῖραι τὸν ἰχθὺν ἀξιόλογον τὸ μέγεθος. τρέφεται δὲ ὑπὸ τῆς ἰλύος καθάπερ οἱ ἐγχέλυες· οὗτοι μὲν ἐκ τῆς Πυρήνης ῥέουσιν οἱ ποταμοὶ, μεταξὺ Ναρβῶνος καὶ τοῦ Ἀφροδισίου· ἐπὶ θάτερα μέρη τῆς Ναρβῶνος, ἐκ τοῦ Κεμμένου φέρονται πρὸς τὴν θάλατταν, ἐξ οὗπερ καὶ ὁ Ἄταξ, ὅ τε Ὄβρις, καὶ ὁ Ραύραρις· τούτων ἐφ' οὗ μὲν † Βιλτέρα πόλις ἀσφαλὴς ἵδρυται, πλησίον τῆς Ναρβῶνος· ἐφ' οὗ δὲ Ἀγάθη, κτίσμα Μασσαλιωτῶν. . . . .

. . . . Περὶ δὲ τῶν τοῦ Ῥοδανοῦ στομάτων, Πολύβιος μὲν ἐπιτιμᾷ Τιμαίῳ, φήσας εἶναι μὴ πεντάστομον, ἀλλὰ δίστομον. Ἀρτεμίδωρος δὲ τρίστομον λέγει· Μάριος δὲ ὕστερον ὁρῶν τυφλόστομον γινόμενον ἐκ τῆς προσχώσεως, καὶ δυσείσβολον, καινὴν ἔτεμε διώρυχα, καὶ ταύτῃ δεξάμενος τὸ πλέον τοῦ ποταμοῦ, Μασσαλιώταις ἔδωκεν ἀριστεῖον κατὰ τὸν πρὸς Ἄμβρωνας καὶ Τωϋγενοὺς πόλεμον· ἐξ οὗ πλοῦτον ἠνέγκαντο πολυτελῆ, πραττόμενοι τοὺς ἀναπλέοντας, καὶ τοὺς καταγο-

† MS. Βλίτερα.

teaux. C'eſt des Pyrénées que coulent le *Ruſcinon* & l'*Ilyberris*, qui arroſent chacun une Ville de même nom. Il y a près de Ruſcinon un Lac & une eſpece de marécage, plein de ſalines, un peu au-deſſus de la mer, où l'on trouve des poiſſons foſſiles (des mulets, *mugiles*) Si l'on creuſe deux ou trois pieds, & qu'on enfonce dans l'eau bourbeuſe une eſpece de trident, il arrive ſouvent de prendre des poiſſons aſſez gros. Ils ſe nourriſſent dans la bouë comme les Anguilles. Voilà quelles ſont les Riviéres qui coulent des Pyrénées entre la Ville de Narbonne & le Promontoire Aphrodiſien. Les Riviéres qui coulent du Mont Cemmenus dans la mer de l'autre côté de Narbonne, ſont l'Aude, l'Orb, & l'Eraut. C'eſt ſur l'une de ces riviéres qu'eſt bâtie la Ville de Beziers, qui eſt forte par ſon aſſiéte & aſſez près de Narbonne; c'eſt ſur l'autre qu'eſt bâtie la Ville d'Agde, que les Marſeillois ont fondée.

A l'égard des embouchûres du Rhône Polybe reprend Timée d'avoir dit que ce Fleuve en a cinq, & ſoutient qu'il n'en a que deux. Artemidore en compte trois. En dernier lieu Marius voyant que le lit de ce Fleuve étoit bouché par les atterriſſemens qui s'y étoient formez, & qu'il étoit difficile d'y entrer, fit creuſer un nouveau Canal pour détourner la plus grande partie de la Riviére, & il en donna la proprieté aux Marſeillois, pour les récompenſer des ſervices qu'ils avoient rendus dans la guerre contre les Ambrons & les Toygenes. Les Marſeillois en ont tiré un très-grand profit en établiſſant une eſpece d'impôt ou de Douane ſur tout ce qui y paſſe en montant & en deſcendant. Cependant ce paſ-

sage est encore difficile, soit à cause des atterrissemens qui s'y sont faits, soit à cause de la rapidité avec laquelle les eaux coulent, soit à cause que la Côte est basse & qu'on a peine à la distinguer, sur tout quand le tems est embrumé. C'est pourquoi les Marseillois qui cherchoient en même tems à peupler ces lieux autant qu'ils pouvoient, y ont bâti plusieurs Tours pour servir de signal, & y ont même construit un Temple à la Diane d'Ephese, dans l'Isle formée par les embouchûres du Fleuve.

Il y a au dessus de ces embouchûres du Rhône un assez grand Lac, qui communique avec la mer, & qui abonde en huitres, & nourrit d'assez bons poissons. Quelques-uns le mettent au nombre des embouchûre du Rhône, sur tout ceux qui en comptent sept. Mais ils se trompent en l'un & en l'autre point, en ce qu'ils donnent à ce Fleuve un si grand nombre d'embouchûres, & en ce qu'ils croient que la communication de ce Lac avec la mer, peut être regardée comme une de ses embouchûres, car il y a une Montagne entre deux, qui sépare ce Lac d'avec ce Fleuve. Telle est la Côte depuis les Pyrénées jusqu'à Marseille.

Les *Volces*, surnommez *Arecomiques* habitent pour la plus grande partie sur l'autre côté du Rhône, (*sur le côté droit*) Narbonne est leur Port de mer; mais on pourroit avec raison regarder cette Ville comme le Port de toutes les Gaules, tant elle est au-dessus des autres Villes de ce Pais par son antiquité & par son commerce. Les Volces qui demeurent le long du Rhône ont à l'opposite sur l'autre bord de ce Fleuve les *Salyens* & les *Cavares*.

μένυς· ὅμως ὖν ἔτι μένει δυσείσπλοα, δία τε τὴν λαβρότητα, καὶ τὴν πρόχωσιν, καὶ τὴν ταπεινότητα τῆς χώρας, ὥστε μὴ καθορᾶσθαι μηδ' ἐγγὺς ἐν ταῖς δυσαερίαις. Διόπερ οἱ Μασσαλιῶται πύργυς ἀνέστησαν σημεῖα, ἐξοικειύμενοι πάντα τρόπον τὴν χώραν, καὶ δὴ καὶ τῆς Ἐφεσίας Ἀρτέμιδος κανταῦθα ἱδρύσαντο ἱερὸν, χωρίον ἀπολαβόντες ὃ ποιεῖ νῆσον τά στόματα τῦ ποταμῦ.

Ὑπέρκειται δὲ τῶν ἐκβολῶν τῦ Ῥοδανῦ, λιμνεθάλαττα· καλῦσι δὲ στομαλίμνην. ὀστράκια δ' ἔχει πάμπολλα, καὶ ἄλλως εὐοψεῖ. ταύτην δ' ἔνιοι συγκατηρίθμησαν τοῖς στόμασι τῦ Ῥοδανῦ, καὶ μάλιστα οἱ φήσαντες ἑπτάστομον αὐτόν· ὔτε τῦτ' εὖ λέγοντες, ὔτ' ἐκεῖνο· ὄρος γὰρ ἐστι μεταξὺ, τὸ διεῖργον ἀπὸ τῦ ποταμῦ τὴν λίμνην· Ἡ μὲν ὖν ἀπὸ τῆς Πυρήνης ἐπὶ Μασσαλίαν παραλία τοιαύτη καὶ τοσαύτη τίς.

Τὴν δ' ἐπὶ θάτερα μέρη τῦ ποταμῦ (Ῥοδανῦ) Οὐωλκαὶ νέμονται τὴν πλείστην, ὓς Ἀρικομισκὺς προσαγορεύυσι· τύτων δ' ἐπίνειον ἡ Ναρβὼν λέγεται· δικαιότερον δ' ἂν καὶ τῆς ἄλλης κελτικῆς λέγοιτο· τοσῦτον ὑπερβέβληται τῷ πλήθει τῶν χρόνων † τῷ ἐμπορείῳ: Οἱ μὲν ὖν Οὐωλκαὶ γειτονεύυσι τῷ ποταμῷ τῷ Ῥοδανῷ, τὺς Σάλυας ἔχοντες † † ἀντιπαρήκοντας αὐτοῖς ἐν τῇ περαίᾳ καὶ τὺς Καυάρυς· . . . . .

† Casaubonus, καὶ τῷ ἐμπορείῳ.

† † MS. ἀντιπαροικῦντας.

...... Ἄλλα δὲ ἐστιν ἄδοξα ἔθνη καὶ μικρὰ, παρακείμενα τοῖς Ἀρικομίσκοις μέχρι Πυρήνης· μητρόπολις δὲ τῶν Ἀρικομισκῶν ἐστὶ Νέμαυσος, κατὰ μὲν τὸν ἀλλότριον ὄχλον καὶ τὸν ἐμπορικὸν πολὺ Ναρβῶνος λειπομένη, κατὰ δὲ τὸν πολιτικὸν ὑπερβάλλουσα, ὑπηκόους γὰρ ἔχει κώμας τέτταρας καὶ εἴκοσι τῶν ὁμοεθνῶν, εὐανδρίᾳ διαφερούσας, συντελούσας εἰς αὐτὴν, ἔχουσαν καὶ τὸ καλούμενον Λατεῖον· ὥστε τοὺς ἀξιωθέντας ἀγορανομίας καὶ ταμιείας ἐν Νεμαύσῳ Ῥωμαίους ὑπάρχειν· διὰ δὲ τοῦτο οὐδ' ὑπὸ τοῖς † πράγμασι τῶν ἐκ τῆς Ῥώμης στρατηγῶν ἐστὶ τὸ ἔθνος τοῦτο. Ἵδρυται δ' ἡ πόλις κατὰ τὴν ὁδὸν τὴν ἐκ τῆς Ἰβηρίας εἰς τὴν Ἰταλίαν, θέρους μὲν εὔβατον οὖσαν, χειμῶνος δὲ καὶ ἔαρος πηλώδη καὶ ποταμόκλυστον· τινὰ μὲν οὖν τῶν ῥευμάτων πορθμείοις περᾶται· τινὰ δὲ γεφύραις ταῖς μὲν †† ξύλων πεποιημέναις, ταῖς δὲ ‡ λίθων. ποιοῦσι δὲ τὰς ἐκ τῶν ὑδάτων δυσκολίας οἱ χείμαρροι καὶ μέχρι τοῦ θέρους ἔσθ' ὅτε ἐκ τῶν Ἀλπίων καταφερόμενοι μετὰ τὴν ἀπότηξιν τῶν χιόνων ....

† Casaubon. προστάγμασι.

†† MS. ἐκ ξύλων.

‡ MS. ἐκ λίθων.

...... Διέχει δ' ἡ Νέμαυσος τοῦ μὲν Ῥοδανοῦ περὶ ἑκατὸν σταδίους, καθὸ ἐν τῇ περαίᾳ πολίχνιον ἐστὶ Ταρασκών· τῆς δὲ Νάρβωνος ψ καὶ εἴκοσι. Πρὸς δὲ τὸ Κέμμενον ὄρος συνάπτοντες, ἐπιλαμβάνοντες δὲ καὶ τὸ νότιον πλευρὸν αὐτοῦ, μέχρι τῶν ἀκρωτηρίων οἰκοῦσι τῶν τε Οὐολκῶν οἱ Τεκτοσάγες καλούμενοι, καὶ ἄλλοι τινές· περὶ μὲν οὖν τῶν ἄλλων ἐροῦμεν ὕστερον. οἱ δὲ Τεκτοσάγες

Les autres peuples, qui sont voisins des Arecomiques jusqu'aux Pyrénées, sont & peu considerables & peu connus. Nismes est la Capitale des Arecomiques. Cette Ville est fort au dessous de Narbonne pour le nombre d'Etrangers & de Marchands, mais fort au dessus pour le gouvernement politique, car elle a sous elle vingt-quatre Bourgs ou Villes de la même Nation, considérables par le nombre de braves gens qui les habitent, unies d'interêt avec elle. Elle jouit du Droit Latin, de sorte qu'il est ordinaire de voir à Nismes des Romains qui ont été honorez des Charges d'Edile & de Questeur. C'est pourquoi ce peuple n'est point soumis aux ordres des Généraux que Rome envoye dans la Province. La ville de Nismes est bâtie sur la route d'Espagne en Italie. Le chemin est commode en été, mais en hiver & au printems il est plein de bouë & innondé par plusieurs Riviéres. On en passe quelques-unes en batteau, & quelques autres sur des ponts, les uns de bois & les autres de pierre. Ce qui rend les chemins difficiles & pleins d'eau, sont les Torrens qui coulent des Alpes par la fonte des neiges, quelquefois jusques au milieu même de l'été.

Nismes est éloigné d'environ 100. stades, c'est 3. lieues $\frac{1}{3}$ du Rhône vers l'endroit où la petite Ville de Tarascon est bâtie sur le bord opposé : La distance de Nismes à Narbonne est de 720. stades, c'est-à-dire 22. lieues $\frac{1}{2}$. Les Volces surnommez *Tectosages*, & quelques autres peuples sont plus près du Mont Cemmenus & en habitent le côté du Midi depuis le plus haut de son sommet. Nous parlerons ci-dessous de ces autres Peuples ; pour les Tectosages ils sont voisins des Pyrénées, & ils s'étendent même un

peu sur le côté ſeptentrional du Mont Cemmenus. Ils habitent un pais abondant en or.

Toulouſe eſt ſitué dans l'endroit où l'Iſthme qui ſépare l'Ocean de la mer de Narbonne, eſt le plus étroit. Poſſidonius dit que cet Iſthme n'a pas trois mille ſtades de large, c'eſt-à-dire 93. lieues $\frac{1}{4}$.

Les Peuples qui ſont entre la Garonne & la Loire dans le voiſinage des Aquitains, ſont les *Eloni* (*Helvii*, *ceux du Vivarez*) qui commencent au Rhône ; & les *Vellai* enſuite (*Velauni*, *ceux du Velai*) qui dépendoient autrefois des Auvergnats, mais qui ſe gouvernent eux-mêmes préſentement.

Les *Ruthheniens* & les *Gabales* ſont voiſins de la Gaule Narbonnoiſe.

καλουμένοις τῇ Πυρήνῃ πλησιάζουσιν. ἐφάπτονται δὲ μικρὰ καὶ τοῦ προσαρκτίου πλευροῦ τῶν Κεμμένων, πολύχρυσόν τε νέμονται γῆν. ....

...... Ἵδρυται δὲ ἡ Τολῶσσα κατὰ τὸ στενώτατον τοῦ ἰσθμοῦ, τοῦ διείργοντος ἀπὸ τῆς κατὰ Ναρβῶνα θαλάττης τὸν ὠκεανὸν, ὥς φησι Ποσειδώνιος, ἐλάττω τῶν τρισχιλίων σταδίων.

Τὰ δὲ μεταξὺ τοῦ Γαρούνα καὶ τοῦ Λείγηρος ἔθνη, τὰ προσκείμενα τοῖς Ἀκουιτανοῖς ἐστὶν Ἐλουοὶ μὲν ἀπὸ τοῦ Ῥοδανοῦ τὴν ἀρχὴν ἔχοντες. Οὐελλάιοι δὲ μετὰ τούτους, οἳ προσωρίζοντο ποτὲ Ἀρουερνοῖς, νῦν δὲ τάττονται καθ' ἑαυτούς.

Ῥουτηνοὶ δὲ καὶ Γαβάλεις τῇ Ναρβωνίτιδι πλησιάζουσι.

La Gaule Narbonnoiſe forme une eſpece de parallelogramme. On ne ſçauroit juſtifier cette deſcription de Strabon.

1. La Gaule Narbonnoiſe comprenant, comme elle faiſoit alors, le Rouſſillon, le Languedoc, la Provence, le Dauphiné & la Savoie, ne formoit point une eſpece de parallelogramme, mais une figure abſolument irréguliere & très-différente.

2. Les Pyrenées ne bornoient point cette Province du côté du couchant, mais du côté du midi. Il paroît que Strabon ne connoiſſoit pas la poſition de ces montagnes. Il prétend ici qu'elles ſont au couchant de la Gaule Narbonnoiſe, & par une ſuite de la même erreur il dit (*a*) ailleurs qu'elles ſont au levant de l'Eſpagne. Les bornes de la Gaule Narbonnoiſe du côté du couchant étoient la Garonne, depuis les Pyrenées juſqu'au deſſous de Toulouſe vers le confluent de cette Riviere avec le Tarn. C'étoit là ſelon (*b*) Jules Céſar les limites qui ſéparoient les Aquitains d'avec la province Romaine.

(*a*) Libro 3.

(*b*) De bello gallico, lib. 1.

3. Le mont *Cemmenus* n'étoit la borne de la Gaule Narbonnoiſe du côté du ſeptentrion que depuis la Ga-

ronne jusqu'au Rhosne, à peu prez vis-à-vis l'embouchure de l'Isere dans ce fleuve. C'étoit ensuite le Rhône lui-même en remontant jusqu'au *Lac Leman*, aujourd'hui le Lac de Geneve, qui séparoit la province Romaine d'avec le Pais des Sequanois & des Helvetiens. *Lacus Lemanus & Flumen Rhodanus Provinciam nostram ab Helvetiis dividunt*, dit (c) Jules César.

(c) De bello Gallico, lib. 1.

4. On n'entend pas trop ce que Strabon veut dire par la ligne tirée le long des Alpes, ni par l'intervalle entre cette ligne & le pied du mont Cemmenus, qui selon lui faisoient les limites de la Gaule Narbonnoise du côté du levant. Cet intervalle entre les Alpes & le mont Cemmenus n'auroit pu la borner que du côté du septentrion; mais nous venons de voir qu'elle s'étendoit plus loin de ce côté-là. Les bornes de la Gaule du côté du levant, c'est-à-dire du côté de l'Italie, étoient les Alpes & le Var, suivant le propre témoignage de Pline. (d) *Amne Varo ab Italiâ discreta, Alpiumque saluberrimis romano imperio jugis.*

(d) Histor. nat. lib. 3. cap. 4.

5. Les véritables limites de la Gaule Narbonnoise se trouvent marquées avec plus d'exactitude dans un petit poëme qu'Ausone (e) a fait à la louange de la ville de Narbonne.

(e) De claris urbibus, ubi de Narbone.

> Nec tu Martie Narbo silebere, nomine cujus
> Fusa per immensum quondam provincia regnum
> Obtinuit multos dominandi jure colonos.
> Insinuant quà se Sequanis Allobroges oris,
> Excluduntque Italos Alpina cacumina fines,
> Quâ Pyrenaicis nivibus dirimuntur Iberi,
> Quâ rapitur præceps Rhodanus genitore Lemano,
> Interiùsque premunt Aquitanica rura Cebennæ
> Usque in Teutosagos primævo nomine Bolgas
> Totum Narbo fuit.

Le mont Cemmenus commence &c. Strabon n'a pu croire que le mont *Cemmenus* prenoit naissance des Pyrenées par une ligne perpendiculaire, que par une suite de

de l'erreur, qui lui faisoit placer les Pyrenées au couchant de la Gaule Narbonnoise, à peu-prez dans la position où se trouve la Garonne. En effet c'est assez prez de la Garonne que commençoit le mont *Cemmenus*, dans une direction presque perpendiculaire à cette riviere. Il comprenoit les montagnes de l'Albigeois, du bas Rouergue, du bas Gevaudan, & du bas Vivarez. Les montagnes des Cevenes ne sont aujourd'hui qu'une partie de ce mont *Cemmenus*, quoiqu'il paroisse qu'elles en ont retenu le nom. La même chaîne de montagnes, que Strabon appelle *mons Cemmenus*, est nommée par (*a*) Jules César *Cebenna*, & par (*b*) Pomponius Mela & (*c*) Pline *Gebenna* ou plustôt * *Cebenna*, ce qui approche davantage du nom de *Cevenes* qui subsiste encore.

(*a*) De bello Gallico, lib. 7.
(*b*) De situ orbis, lib. 2. cap. 5.
(*c*) Histor. natural. lib. 3. cap. 4.

Vers un promontoire assez considérable. Ce promontoire doit être le *Cap Couronne*, dont la position convient avec celle que Strabon donne au promontoire dont il fait mention. Le Cap Couronne est au couchant de Marseille, & environ à 3. ou 4. lieues, c'est-à-dire à 100. stades de cette ville. Enfin c'est au Cap Couronne que la mer commence à s'enfoncer en avançant vers le couchant, & à former le Golfe de Leon, appellé par Strabon le golfe *Gaulois*. Du moins est-il bien certain qu'il ne faut pas confondre ce promontoire avec un autre promontoire de la côte de Provence, dont Pline, Pomponius Mela & Ptolemée ont parlé, & qu'ils appellent *Promontorium Citharista*, ou *Citharistes*. Il est surprenant que tant de gens habiles ayent donné dans une erreur facile à éviter. Le Promontoire dont il est ici question, étoit au couchant de Marseille, au lieu que le Promontoire appellé *Citharista*, & qu'on croit être le Cap de *Cerciech* ou *Circié*, étoit certainement au levant de cette Ville.

Le golfe Gaulois. C'est le *golfe de Leon*, qui s'étend en effet depuis le cap Couronne dont on vient de parler,

* Joseph *q* Scaliger & Adrien *k* de Valois ont cru qu'il falloit lire Cebenna ou Cebennæ dans tous les Auteurs, où l'on trouve Gebenna ou Gebennæ; & cette correction paroît être fondée.

q Apud Valesium loco infrà laudando.
k *In Notitiâ Galliarum.*

jusqu'au *cap de Creux*, *caput de Crucibus*, appellé autrefois *Promontorium Aphrodisium*, à cause d'un temple de Vénus qui y étoit bâti. Ce golfe de Leon est encore divisé, comme Strabon le dit, en deux autres Golfes moindres, par la montagne de Sette & par l'Isle de Brescon. Mais celui de ces deux Golfes qui est à l'orient, dans lequel le Rhône se décharge, & qui étoit autrefois le plus grand au rapport de Strabon, se trouve aujourd'hui le plus petit, à cause des atterrissemens considérables que le Rhône y a entraînez.

Qu'on appelle aussi Golfe de Marseille. Pour traduire comme je fais, il faut supposer qu'il y a une faute dans le texte de Strabon. En effet, à lire comme on lit dans l'édition de Casaubon, ἐντεῦθεν ἄρχεται κολποῦσθαι, καὶ ποιεῖν τὸν Γαλατικὸν κόλπον πρὸς τὸ Ἀφροδίσιον, τὸ τῆς Πυρήνης ἄκρον. καλοῦσι δ' αὐτὸ δὲ Μασσαλιωτικόν, il faudroit traduire avec Casaubon, *inde in sinum flecti incipit, facitque sinum gallicum ad Promontorium Pyrenæ venereum, quod & Massiliense dicitur.* C'est-à-dire, *de-là la côte commence à s'enfoncer, & elle forme le Golfe Gaulois, jusqu'au Promontoire de Venus Pyreneenne, qu'on appelle aussi Marseillois.* D'où il s'ensuivroit que Strabon auroit dit que le promontoire des Pyrenées, où étoit bâti le Temple de Venus, s'appelloit le *Promontoire de* Marseille, ce qui choque le bon sens, à cause de la distance; au lieu qu'en lisant ἐντεῦθεν ἄρχεται κολποῦσθαι, καὶ ποιεῖν τὸν Γαλατικὸν κόλπον πρὸς τὸ Ἀφροδίσιον, τὸ τῆς Πυρήνης ἄκρον. καλοῦσι Δ' ΑΥΤΟΝ δὲ Μασσαλιωτικόν, on doit traduire, comme j'ai fait, *de-là* (depuis le Cap Couronne) *la côte commence à s'enfoncer & à former le Golfe Gaulois, jusqu'au Promontoire des Pyrenées, appellé Aphrodisien: On appelle aussi ce Golfe le Golfe de Marseille*, de sorte que l'épithete *Massiliensis* ne tombe pas sur le *Promontoire Aphrodisien*, mais sur *le Golfe Gaulois*, ce qui fait un sens raisonnable.

Par le Mont Sigius. Il est surprenant que Strabon appelle *Sigius* la montagne de *Sette*, que tous les autres Géographes appellent *Setius*. Cela donne lieu de soupçonner, qu'au lieu de ΣΙΤΙΟΝ ou même ΣΗΤΙΟΝ que Strabon

avoit écrit, on aura lû ΣΙΓΙΟΝ. Il a été facile en grec de prendre un Τ pour un Γ dans les manuſcrits anciens, qui étoient écrits en lettres Onciales ou Majuſcules.

Et par l'Iſle de Breſcon. L'Iſle de Breſcon près d'Agde n'eſt pas éloignée de la montagne de Sette, & avec cette montagne, elle partage en deux le Golfe de Leon.

Le plus grand de ces deux Golfes. On a déja remarqué que le plus grand de ces deux Golfes, qui forment le Golfe de Leon, eſt aujourd'hui le plus petit, & on a indiqué les cauſes de ce changement. Voyez ci-deſſous *Part.* II. *Chap.* II.

Narbonne eſt bâti ſur les embouchures de l'Aude & ſur le lac Narbonnois. C'eſt ainſi que Strabon appelle l'étang de *Bages* & de *Peiriac* où l'Aude ſe jette. La Ville de Narbonne étoit le Port de mer des Arécomiques, dont Niſmes étoit la capitale, & il paroît par ce que Strabon en dit ici, & par ce qu'on en trouve dans (*a*) Diodore de Sicile, qu'il s'y faiſoit autrefois un commerce maritime très conſidérable. Ce commerce devoit être encore fort grand dans le quatriéme ſiécle, à en juger par l'éloge qu'Auſone (*b*) fait de cette Ville.

Te maris Eoi merces & Iberica ditant
Æquora, te claſſes Libyci, Siculique profundi,
Et quidquid vario per flumina, per freta curſu
Advehitur, toto tibi navigat orbe Κατάπλους

Ce commerce paſſa dans la ſuite au *Port Sarraſin*, près de l'Iſle de Maguelonne, à une lieuë de Montpellier, mais aujourd'hui tout le commerce maritime du Languedoc ſe fait par le Port de Sette, qui a été conſtruit depuis 1666.

Il y a prez du Rhône un autre Port aſſez marchand, appellé Arles. La Ville d'Arles étoit une Ville de grand commerce du tems de Strabon. Elle conſerva cet avantage tant que l'Empire Romain ſubſiſta. On peut en juger par ce qu'en dit (*c*) l'Anonyme grec, qui a été publié par Godefroi, & qui écrivoit vers l'an 347. *Arelatum*,

(*a*) Biblioth. hiſtor. *lib.* 5.

(*b*) Ubi ſuprà.

(*c*) Veteris orbis Deſcriptio à græco ſcriptore. *cap.* 49.

dit-il, *super mare situm est, quod ab omni mundo commercia suscipit, & prædicta civitati* (Treveris, tunc Galliarum Metropoli) *submittit.* Ausone qui vivoit peu de tems après, (*a*) en parle de même dans les vers qu'il a faits sur cette Ville:

(*a*) De claris urbibus, *ubi de Arelate.*

Præcipitis Rhodani sic intercisa fluentis,
Ut mediam facias navali ponte plateam,
Per quem Romani commercia suscipis orbis,
Nec cohibes, populosque alios & mœnia ditas,
Gallia queis fruitur, gremioque Aquitania lato.

Enfin on trouve des éloges du commerce d'Arles encore plus magnifiques dans la Constitution, que l'Empereur Honorius (*b*) adressa en 418. à Agricola, Préfet du Prétoire des Gaules. Cet Empereur ordonnoit par cette Constitution * que l'Assemblée des sept Provinces méridionales des Gaules, la Viennoise, les deux Narbonnoises, les deux Aquitaines, la Novempopulanie & les Alpes maritimes, se tiendroit à l'avenir à Arles; & c'est à cette occasion qu'il relevoit les avantages de la situation de cette Ville, & l'étenduë de son commerce. Mais les choses ont bien changé de face depuis la décadence de l'Empire en Occident, & il y a long-tems que Marseille a profité du commerce qui florissoit autrefois à Arles.

(*b*) Apud Jacobum Sirmundum, in annotationibus in Sidonium. *pag.* 147.

Que coulent le Ruscinon & l'Ilybirris. La Riviere de

* *Tanta est enim loci opportunitas, tanta est copia commerciorum, tanta illic frequentia commeantium, ut quidquid usquam nascitur, illic commodiùs distrahatur. Neque enim ulla Provincia ita peculiari fructûs sui felicitate lætatur, ut non hæc propria Arelatensis soli credatur esse fœcunditas. Quidquid enim dives Oriens, quidquid odoratus Arabs, quidquid delicatus Assyrius, quod Africa fertilis, quod speciosa Hispania, quod fortis Gallia, potest habere præclarum, ita illic affatim exuberat, quasi ibi nascantur omnia, quæ ubique constat esse magnifica. Jam verò decursus Rhodani, & Tyrrheni recursus necesse est, ut vicinum faciant ac penè conterminum, vel quod iste præterfluit, vel quod ille circuit.*

Joseph Scaliger, *Ausonianar. Lection. lib.* 1. *cap.* 24. a attribué cette Constitution au Tyran Constantin, qui sous l'Empire d'Honorius se fit proclamer Empereur par l'Armée de la grande Bretagne, & qui s'empara d'Arles. Mais Sirmond dans *ses Notes sur Sidonius Apollinaris* a prouvé qu'elle étoit de l'Empereur Honorius.

Ruſcinon s'appelloit *Thelis. Voyez Pomponius Mela ci-aprez.* Aujourd'hui la *Thel* ou la *Thet.* La Ville de *Ruſcino* étoit bâtie ſur cette Riviere à l'endroit où eſt aujourd'hui la (*a*) *Tour de Rouſſillon*, qui en conſerve le nom, & qui l'a donné au Comté de *Rouſſillon.*

(*a*) Elle eſt à une demie lieuë de Perpignan. *Val. II*, *pag* 430. *col.* 2.

Pour la Riviere d'*Ilybirris*, elle s'appelloit autrefois *Techis*, & aujourd'hui la *Tech.* La Ville d'Illiberris étoit bâtie ſur ſes bords, à l'endroit où eſt aujourd'hui la Ville d'Elne. On voit par-là que ces deux Rivieres avoient des noms propres, mais qu'on les déſignoit ſouvent par le nom des Villes bâties auprès. C'eſt ainſi que Polybe appelloit la Riviere d'Aude *Narbo*, au rapport (*b*) d'Athenée, parce qu'elle paſſoit à Narbonne.

(*b*) Deipnoſoph. *lib.* 7.

Il y a près du Ruſcinon, un peu au-deſſus de la mer, un lac & une eſpéce de marécage. Il eſt viſible que c'eſt l'étang de Salſes. On verra ci-deſſous (*c*) ce qu'il faut penſer de ces poiſſons, que Strabon prétend qu'on y pêchoit en creuſant la terre.

(*c*) *Part.* III. *Chap.* VIII.

L'Aude, l'Orb & l'Eraut. L'Orb & l'Eraut coulent du Mont *Cemmenus*, comme Strabon le dit, mais pour l'Aude, il eſt certain qu'il vient des Pyrenées dans le Capcir, & non pas du Mont *Cemmenus.* Auſſi y a-t-il lieu de croire que cette erreur ne doit point être imputée à Strabon, & que c'eſt par la faute des copiſtes que le mot Ἄταξ s'eſt gliſſé dans le texte. Il paroît que ce Géographe n'avoit fait mention en cet endroit que de l'Orb & de l'Eraut, puiſqu'il ajoûte que *Beziers eſt bâti ſur l'un & Agde ſur l'autre.*

La Ville de Beziers. Cette Ville eſt appellée par Strabon ΒΙΑΤΕΡΑ dans l'édition de Caſaubon de 1587. où l'Editeur remarque qu'on trouve dans quelques manuſcrits ΒΑΙΤΕΡΑ. Je croi qu'il faut lire ΒΑΙΤΕΡΑ, c'eſt-à-dire, *Bætera* au lieu de *Blitera.* On a pû aiſément ſe tromper dans les manuſcrits grecs écrits en lettres onciales, & prendre un Λ pour un Α à cauſe de la reſſemblance. Ainſi loin de corriger les autres Géographes ſur Strabon, com-

me Casaubon l'a voulu faire, c'est Strabon qu'il faut corriger, pour le rendre conforme à tous les autres, qui appellent cette Ville *Batira* ou *Batira*, comme nous verrons ci-dessous. (*a*) Strabon appelle la Ville de Beziers Α'σφαλὴς c'est-à-dire *forte par son assiette*, à cause qu'elle est bâtie sur une Eminence, sur-tout du côté de la Riviere d'Orb.

(*a*) *Chap.* III. IV. & X.

La Ville d'Agde. C'est une Ville grecque, bâtie par les Marseillois, à l'embouchure de l'Eraut dans la mer.

A l'égard des embouchures du Rhône, &c. Les Anciens ont extrêmement varié sur le nombre de ces embouchures: (*b*) Artemidore (*c*) & Pline en comptent trois: (*d*) Timée, (*e*) Diodore de Sicile & (*f*) Festus Avienus cinq: (*g*) Apollonius jusqu'à sept. Pour Strabon, il se conforme au sentiment de (*h*) Polybe, & n'en reconnoît que deux, en quoi il a été suivi par (*i*) Ptolemée. Mais aussi ne comprend-il pas dans ce nombre la fosse de Marius, qui pouvoit être comptée de son tems pour une troisiéme embouchure, comme il paroît qu'a fait Pline.

(*b*) Apud Strabonem, *loc laud*
(*c*) Histor. natur *lib.* 3 *cap.* 4.
(*d*) Apud Strabonem. *loc. laud.*
(*e*) Biblioth. Histor. *lib.* 5.
(*f*) In orâ maritim. *vers.* 680.
(*g*) In Argonauticis.
(*h*) Apud Strabonem. *loc. laud.*
(*i*) Geograph. *lib.* 2. *cap.* 10.

Quant à présent, comme la fosse de Marius est comblée, il ne subsiste plus que deux branches du Rhône, l'une au levant, qui passe à Arles, & qui est la plus grande; l'autre au couchant, qui passe à Fourques, & qui est la plus petite. Il est vrai que ces deux branches forment plusieurs entrées ou *Graus*, *Gradus*. Il y a à l'embouchure de la branche orientale les deux petites Isles de *Janatan* & de *Sainte Anne*, connuës sous le nom général des *Isles de Tignes*, qui partagent cette embouchure en trois *graus*, *le grau du midi* ou *le grand grau*, *le grau de Sainte Anne* & *le grau de Sauzet*. Pour la branche occidentale son grau naturel s'appelle le *grau d'Orgon*, mais on y a fait du côté du couchant une dérivation vers Pecais, qui sert au transport des Sels, & qui y a formé une nouvelle embouchure, appellée *le grau neuf*.

Marius voyant que le lit de ce fleuve &c. Marius s'étoit retranché entre l'étang de Martigues & la mer, assez près d'un Village appellé *Castelnau*. On y voit encore les vestiges de son camp, que M. de l'Isle a eu soin

de marquer dans sa Carte de Provence. Ce Général faisoit venir ses vivres par le Rhône, mais avec assez de peine, « parce que la bouche de la riviére du Rhône (*a*) » *dit Plutarque de la traduction d'Amiot*, avoit accueilli tant » de vase & si grande quantité de sable, que les ondes de » la mer y amassoient & entassoient, avec la fange haute » & profonde, que les bancs rendoient l'entrée de la ri- » viére étroite, difficile & dangereuse pour les grands » vaisseaux de charge, qui venoient de la mer. Quoi » considerant Marius employa là son armée pendant qu'elle » ne faisoit rien, & lui fit caver une grande trenchée & » canal dans laquelle il détourna bonne partie de l'eau » de la riviere, & la tira jusqu'à un endroit opportun de » la côte, là où l'eau s'écouloit en la mer par une embou- » chûre profonde & capable des plus grandes navires, & » avec cela tranquille & plate, sans être tourmentée de » vents ni de vagues de la mer. Cette fosse retient en- » core aujourd'hui son nom, s'appellant *la Fosse Mariane.* » On en voit encore les vestiges près du village de Fos en Provence, qui en a retenu le nom.

(*a*) In *Mario.*

Contre les Ambrons & les Toygenes. C'étoit un amas de differentes nations Germaniques, qui tenterent de pénétrer dans les terres des Romains, & qui donnerent de l'occupation à leurs géneraux pendant près de 12. ans. Les Auteurs (*b*) y distinguent *les Cimbres*, *les Teutons*, *les Ambrons & les Tigurins.* Marius n'eut à combattre en Provence que (*c*) contre les Ambrons & les Teutons, parce que les Cimbres & les Tigurins avoient entrepris d'entrer en Italie d'un autre côté. Ainsi les *Toygenes* de Strabon sont les mêmes que les *Teutons.*

(*b*) Florus, lib. 3. cap. 3. Velleius Paterculus, lib. 2. Orosius, lib. 5. capp. 15. & 16. Valer. Maxim. lib. 4 cap. 7. n°. 3.

(*c*) Plutarch. in Mario.

Cependant ce passage est encore difficile. Comme cette difficulté subsiste toujours, on a formé plusieurs fois le projet de creuser un canal lateral du Rhône dans la mer. On a dressé pour cela differens plans, qui font commencer & finir ce canal en differens endroits; mais ces projets n'ont eu jusqu'ici aucune execution.

Les Marſeillois y ont bâti pluſieurs Tours. Il en ſubſiſte encore pluſieurs, comme la Tour de Margier, de Mondoni, de Mauleget, de S. Arcier, de Mejane, de Vaſſale, du Grau, de Parade, du Tympan, de S. Geneſt, &c.

Il y a au-deſſus de ces embouchures du Rhône, un lac. C'eſt l'étang de Martigues. Les Grecs appelloient λιμνοθάλαττα & ςομαλίμνην tous les lacs qui communiquoient avec la mer, comme fait l'étang de Martigues. Strabon blâme ceux qui mettoient au nombre des embouchûres du Rhône le canal par où cet étang s'écoule dans la mer, & il a raiſon de les blâmer, puiſque cet étang n'a aucune communication avec le Rhône, & qu'il en eſt même ſéparé, comme le dit Strabon, par les Montagnes qui ſont entre le village de Fos, & le lieu d'Iſtres.

Les Volces. Voilà les anciens Habitans du Languedoc; ils étoient diſtinguez en *Volces Arecomiques*, qui occupoient le Bas Languedoc, & en *Volces Tectoſages* qui habitoient dans le haut.

Niſmes eſt la Capitale des Arecomiques. La Ville de Niſmes formoit une petite République, ſemblable à celle des Villes Impériales d'Allemagne, qui s'eſt long-tems gouvernée par ſes Loix, & qui étoit plûtôt ſous la protection que ſous l'obéiſſance de la République Romaine. Cette Ville eſt à trois lieues & demi de Beaucaire bâti ſur le bord du Rhône, ce qui revient aux cent ſtades que Strabon met de Niſmes au Rhône, & à 22. ou 23. lieues de Narbonne, ce qui fait les 720. ſtades que Strabon compte d'une de ces Villes à l'autre.

Les Volces ſurnommez Tectoſages. Ils occupoient ſelon Strabon depuis le pied des Pyrenées vers les Dioceſes de Rieux, de Pamiers, de Limoux & de Carcaſſonne juſqu'aux ſommets du Mont *Cemmenus*, & même une partie du côté ſeptentrional de cette montagne; ce qui doit s'entendre des montagnes de l'Albigeois & du bas Rouergue. *Ils*

Ils habitent un pays abondant en or. Il y a des mines d'or & d'argent dans les Pyrenées, & même dans le Mont *Cemmenus*. Sans remonter à la fable que Diodore (*a*) raconte des Bergers qui ayant mis le feu aux forêts des Pyrenées, firent fondre les mines d'argent que ces montagnes renfermoient, d'où il coula des ruisseaux d'argent liquide, il est certain par le témoignage de Strabon même (*b*) qu'il y avoit des mines d'or fort abondantes du côté de Tarbe en Gascogne, *apud Tarbellos*, & des mines d'argent en Rouergue, *apud Ruthenos*. Nous sçavons d'ailleurs que la riviére d'Ariege qui vient des Pyrenées, que celle du Tarn qui vient du Mont *Cemmenus*, & plusieurs autres rivieres du Languedoc roulent avec leurs eaux des pailletes & des grains d'or pur; ce qui prouve qu'il y a de l'or dans le creux de ces Montagnes.

(*a*) Bibliothec. historic. Lib. 5. cap. 9.

(*b*) Geograph. lib. 4. *Voyez* Diodore, de Sicile. Biblioth. historic. lib. 5.

Toulouse est situé dans l'endroit, où l'Isthme est le plus étroit. Strabon remarque que Possidonius donnoit à cet Isthme trois mille stades de large, ce qui revient à 93. lieues $\frac{3}{4}$, & s'accorde assez éxactement avec la verité.

Eloui. Ce sont les *Helvi* ou *Helvii*, c'est-à-dire les Habitans du Vivarez, qui étoient alors compris dans l'Aquitaine.

Ouellai Ce sont les *Vellai*, ou plûtôt les *Vellavi* ou *Velauni*, c'est-à-dire les Habitans du Velai qui étoient aussi de l'Aquitaine. On peut voir par ces deux exemples, comment on défigure les noms, quand on les transporte dans une autre Langue.

Les Rutheniens & les Gabales. Ce sont les Habitans du Rouergue & du Gevaudan, qui faisoient alors partie de l'Aquitaine.

CHAPITRE III.

Description de la Gaule Narbonnoise par Pomponius Mela, avec l'explication de ce qui regarde le Languedoc.

POmponius Mela étoit Espagnol ; on sçait même qu'il étoit né (a) dans la Betique, c'est-à-dire dans cette partie de l'Espagne, qui répond aujourd'hui à l'Andalousie ; mais on n'est point d'accord sur la Ville de sa naissance. Il avoit pourtant pris soin de la marquer dans le *chap.* 6. *du liv.* 2. de son ouvrage sur la Géographie. Malheureusement cet endroit s'est trouvé alteré dans les manuscrits, & par-là il a été livré aux conjectures des Critiques, qui ne s'accordent point sur la correction. On peut voir ce qu'en disent Gerard-Jean Vossius *de Historicis Latinis, lib.* 1. *cap.* 25. & Isaac Vossius son fils, *dans ses Notes sur cet endroit de Pomponius Mela.*

(a) Pompon. Mela *De situ Orbis. Lib.* 2. *cap.* 6.

Cet Auteur n'est connu que par ses trois Livres de Géographie, intitulez *De situ orbis.* Il les composa sous l'Empire de Claude, car c'est de cet Empereur qui triompha de la Grande Bretagne, comme Suetone (b) le rapporte, que Pomponius Mela a entendu parler, lorsquil a dit, (c) *Quippe (*Britanniam*) tandiù clausam aperit ecce Principum maximus, nec indomitarum modò ante se, verùm ignotarum quoque gentium victor, qui propriarum rerum fidem ut bello affectavit, ita triumpho declaraturus portat.*

(b) In Claudio, cap. 17.

(c) *Ibid.* Lib. 3. cap. 6.

La description de la Gaule Narbonnoise est dans le *cinquiéme chapitre du second livre* de cet Ouvrage. Nous ne nous arrêterons qu'à ce qui regarde le Languedoc, & nous l'éclaircirons par quelques notes, comme nous venons de faire à l'égard de Strabon. Nous suivrons l'édition d'Isaac Vossius chez Adrien Ulacq, à la Haye en 1658. comme une des plus correctes. Mais nous ajouterons à la marge les diverses leçons qui se trouvent dans les éditions plus anciennes de Pierre-Jean Olivier (d) de Valence en Espagne, de 1557. de Henry Etienne, de 1577. & d'André Schottus, de 1582. que j'ai consultées.

(d) Bibliotheca Gesneri.

Pomponius Mela, De situ Orbis. *Livre II. Chapitre* 5.

La Gaule est partagée en deux parties par le Lac Leman, aujourd'hui le Lac de Geneve, & par les Montagnes *Gebenniques*. De ces deux parties l'une est bornée par la mer Méditerranée, & l'autre par l'Ocean. Celle-là s'étend depuis le Var jusqu'aux Pyrenées; & celle-ci depuis le Rhin jusqu'aux mêmes Montagnes. La premiere de ces deux parties, qui est sur la mer Méditerranée, s'appelloit autrefois *Braccata*, mais elle porte aujourd'hui le nom de Narbonnoise. Le pays y est beaucoup mieux cultivé, & par conséquent plus agréable.

Les Villes les plus riches de cette partie de la Gaule sont Vaison des Vocontiens, Vienne des Allobroges, Avignon des Cavares, NISMES des Arecomiques, TOULOUSE des Tectosages, Orange des *Secundani*, Arles des *Sextani* & BEZIERS des *Septumani*. Mais une Ville qui est supérieure à toutes les autres, c'est NARBONNE surnommée *Martius*, Colonie des Atacins, & ensuite des *Decumani*, qui a été autrefois le rempart de ce Pais, & qui aujourd'hui en fait l'ornement & lui a donné son nom.

Il y a sur la côte quelques lieux qui ont de la réputation; mais les Villes n'y sont pas fréquentes, parce que les ports y sont rares, & que toute la côte y est exposée aux vents de Midi. Nice est au pied des Alpes, de même que la Ville des Deciates, & Antibes. Viennent ensuite Athenopolis & Olbia & Taurois & Citharistes, & Lacydon, le port des Marseillois, & la Ville de Marseille.

Cette Ville fondée par les Phocéens fut bâtie autrefois entre des Nations

Pomponius Mela, *De situ Orbis*, Lib. 2. cap. 5.

Gallia Lemano lacu & Gebennicis Montibus in duo latera divisa, atque altero Tuscum pelagus attingens, altero Oceanum, hinc à Varo, illinc à Rheno ad Pyrenaum usque promittitur. Pars nostro mari apposita fuit aliquando Braccata, nunc Narbonensis, † *magis consita ideòque etiam latior.*

Urbium, quas habet, opulentissima sunt Vasio Vocontiorum, Vienna Allobrogum, Avenio Cavarum, Arecomicorum NEMAUSUS, TOLOSA *Tectosagum, Secundanorum Arausio, Sextanorum Arelate, Septumanorumque* BÆTERRA. *Sed antestat omnes Atacinorum Decumanorumque Colonia, unde olim iis terris auxilium, nunc & nomen & decus est, Martius* NARBO.

In littoribus aliquot sunt cum aliquibus nominibus loca; caterùm rara Urbes, quia rari portus, & omnis plaga Austro atque Africo exposita est. Nicaa tangit Alpes, tangit oppidum Deciatum, tangit Antipolis: Deinde Forum Julii Octavanorum colonia. Tunc post Athenopolis, & Olbia, * *& Taurois, & Citharistes &* † *Lacydon, Massiliensium Portus, & & in eo ipsa Massilia.*

† Magis culta, magis consita, Oliv. *H. Steph. Schott.*

† Halycidon. *Iidem.*

* On trouve dans les Manuscrits de Pomponius Mela, *Tunc post Athenopolim & Olbiam & Laurion.* La plûpart des Editeurs précédens ont corrigé & lu: *Tunc post Athenopolis & Olbia & Glanon.* Vossius a préferé la leçon que nous avons suivie.

Hæc à Phocæis oriunda, & olim inter asperas posita, nunc ut pacatis, ita dissimillimis tamen vicina gentibus, mirum quam facilè & tunc sedem alienam ceperit, & adhuc morem suum teneat.

Inter eam & Rhodanum † *Maritima Avaticorum Stagnum obsidet. Fossa Mariana partem ejus amnis navigabili alveo effundit. Alioquin littus ignobile & Lapideus (ut vocant) Campus, in quo Herculem contra Albionem & Bergiona Neptuni liberos dimicantem, cum tela defecissent, ab invocato Jove adjutum imbre lapidum ferunt. Credas pluisse, adeò multi passim & latè jacent.*

† Maritima Avaticorum stagno assidet Fossa Mariana; partem ejus amnis navigabili alveo effundit, alioquin littus ignobile est, lapideum [ut vocant] in quo. *Iidem.*

Rhodanus non longè ab Istri Rhenique fontibus surgit. Deinde Lemano lacu acceptus tenet impetum, seque per medium integer agens, quantus venit egreditur. Inde contra * *Occidentem ablatus, aliquandiù Gallias dirimit. Post cursu in meridiem abducto hàc intrat, accessuque aliorum amnium jam grandis & subinde grandior inter* VOLCAS *& Cavaros emittitur.*

* Inde contrà in occidentem. *Iidem.*

Ultrà sunt STAGNA VOLCARUM, * LEDUS *flumen, Castellum* LATARA, MESUA *collis incinctus mari penè undique, ac nisi quòd angusto aggere continenti annectitur, insula. Tum ex* GEBENNIS *demissus* ARAURIS *juxta* AGATHAM, *secundùm* BÆTERRAS ORBIS *fluit.* ATAX *ex* PYRENÆO *monte digressus, quà sui fontis aquis venit, exiguus vadusque est, & in-*

* LEDUM. *Iidem.*

sauvages & guerrieres, qui quoique plus tranquilles aujourdhui, conservent pourtant encore des mœurs très-différentes de celles des Marseillois. Il est étonnant que Marseille ait pû s'établir aussi facilement dans un pais étranger, & qu'elle ait été si constante à conserver ses usages.

Entre cette Ville & le Rhône on trouve une Ville, appellée *Maritima*, placée sur l'étang des Avatiques, & la Fosse Marienne, qui porte dans la mer par un canal navigable une partie des eaux de ce Fleuve. Du reste la côte est presque déserte, & la Campagne y est toute couverte de gros cailloux, ce qui lui a donné le nom de *Champ pierreux*. C'est-là qu'on conte que Jupiter secourut par une pluie de pierres Hercule son fils, qui combattoit contre Albion & Bergion fils de Neptune, & qui manquoit de traits pour se défendre. On diroit en effet qu'il y a plu des cailloux à en juger & par la quantité qu'on y en trouve, & par l'étendue du pais qui en est couvert.

Le Rhône prend naissance assez près des sources du Danube & du Rhin. Il tombe ensuite dans le lac de Geneve, où sa rapidité souffre quelque ralentissement, & d'où il sort entier & sans avoir souffert de diminution. D'abord il coule vers le Couchant, & sépare pendant quelque tems les deux parties de la Gaule, dont on a parlé. Mais se détournant ensuite vers le midi, il entre dans la Gaule Narbonnoise, & après avoir été grossi successivement par la jonction de plusieurs riviéres, il va se rendre dans la mer entre les Volces & les Cavares.

Au-delà du Rhône sont les ETANGS des Volces, le Fleuve du LEZ, le *Castellum* LATARA, & MESE, colline entourée de la mer presque de tous côtez, & qui seroit une véritable Isle, si

elle ne tenoit à la terre ferme par une chaussée assez étroite. Après cela L'ERAUT, qui coule des CEVENNES, passe à AGDE, & L'ORB à BEZIERS. L'AUDE qui vient des PYRENÉES est foible & guaiable, tant qu'il n'est rempli que des eaux de sa source ; & comme il occupe d'ailleurs un grand lit, il n'est alors navigable que quand il est arrivé à Narbonne : mais lorsque les pluies d'hiver l'enflent, il s'éléve quelquefois à une telle hauteur, que son lit ne le peut plus contenir. Il se jette dans un lac appellé RUBRESUS, qui est fort grand, mais dont la communication avec la mer est étroite.

Au delà est la Côte de LEUCATE, & la fontaine de SALSES, dont les eaux, loin d'être douces, sont plus salées que celles de la mer même. Il y a tout auprès une plaine, couverte de petits roseaux, & sous laquelle il y a une espece d'étang ou de Marais. Cela paroît en ce que vers le milieu il y a quelques mottes de terre détachées, qui nagent comme des isles, & qu'on peut à son gré attirer ou repousser. On juge même par la nature de ce qu'on a retiré du fond, que la mer y pénétre. C'est-là ce qui a donné lieu à des Auteurs Grecs, & même à quelques-uns des Latins, de dire soit par ignorance, soit par le seul plaisir de mentir, que les poissons qui viennent de la mer jusqu'à cet endroit, & qu'on y prend par les ouvertures dont on vient de parler, y naissoient dans la terre même.

On trouve au delà, la Côte de SORDONS ; les petits fleuves de la TET & de la TECH, qui ne laissent pas d'être dangereux quand ils débordent ; la Colonie de RUSCINON ; le Bourg d'ELIBERRIS, foible reste d'une Ville autrefois grande & riche : Enfin entre les Promontoires des Pyrénées PORT-VENDRES sur un golfe salé, & CERVERA qui fait l'extrémité des Gaules.

gentis alioquin alvei tenens, nisi ubi Narbonem attingit, nusquam navigabilis : sed cum hybernis intumuit imbribus, usque eò solitus insurgere, ut sesipse non capiat. Lacus accipit eum RUBRESUS *nomine, spatiosus admodùm, sed quà mare admittit, tenuis aditu.*

Ultrà est LEUCATA *littoris nomen,* & SALSULÆ *fons, non dulcibus sed salsioribus etiam quàm marina sint, aquis defluens. Juxtà* CAMPUS *minutâ arundine gracilique perviridis, cæterùm stagno subeunte suspensus. Id manifestat media pars ejus, quæ abscissa proximis velut insula natat, pellique se atque attrahi patitur. Quin & ex iis quæ ad imum perfossa sunt, suffusum mare ostenditur. Unde Græcis, nostrisque etiam Auctoribus, verine ignorantiâ, an prudentibus etiam mendacii libidine, visum est tradere posteris in eâ regione piscem è terrâ penitus† oriri, quia ubi ex alto hucusque penetravit, per ea foramina ictu* capulantium interfectus extrahitur.*

Inde est ora† SORDONUM, & *parva flumina* TELIS & TICHIS, *ubi accrevere persæva. Colonia* RUSCINO, *Vicus* ELIBERRIS *magnæ quondam Urbis & magnarum opum tenue vestigium.* † *Tum inter Pyrenæi Promontoria* PORTUS VENERIS * *in sinu salso* & CERVARIA *locus, finis Galliæ.*

† Erui qui ubi, &c. *Iidem.*

* Captantium. *Iidem.*

† SARDONUM. *Iidem.*

† Tùm in Pyrenæi promontorio Templum Veneris & in sinu salso. *Schottus.*

* Insignis fano, *suivant l'Edition de Vossius.*

Pomponius Mela donne pour bornes à la Gaule Narbonnoise. 1°. La mer méditerranée. 2°. Les Monts *Gebenniques* avec le cours du Rhône, depuis le lac Leman ou lac de Geneve jusqu'à Lion. 3°. Le Var. 4°. Les Pyrenées, ce qui convient avec la description des autres Géographes.

Arecomicorum Nemausus. Nismes, que Strabon appelle la Capitale des Volces Arécomiques.

Septumanorum Baterra. Beziers fut appellé *Baterra Septumanorum*, à cause qu'on y avoit établi une colonie composée des soldats veterans de la septiéme Légion, appellez *Septumani.* C'est par une semblable raison qu'on donnoit à Narbonne l'épithete de *Decumanorum*, à Arles de *Sextanorum*, à Orange de *Secundanorum*, & à Frejus d'*Octavanorum.*

Dans les premieres éditions de Pomponius Mela, Beziers est nommé *Bliterra*, de même que dans la plusspart des éditions de Pline. Mais (*a*) Vossius remarque dans ses Notes sur Pomponius Mela, que dans tous les anciens manuscrits de cet Auteur, de même que dans ceux de Pline on lit *Baterra* ou *Beterra*, au lieu de *Bliterra*. Le Pere Hardouin (*b*) l'assure des manuscrits de Pline en particulier. C'est donc *Baterra* ou *Beterra* qu'il faut lire dans Pomponius Mela, dans Pline & dans Strabon au lieu de *Bliterra* ou *Bilterra*: cette leçon est confirmée par l'autorité de (*c*) Ptolemée, (*c*) d'Etienne de Bysance, de (*c*) l'Itineraire d'Antonin, & de tous les Auteurs plus récens qui ont parlé de cette Ville; & ce qui ne doit pas être négligé, par le nom même de *Beziers* qu'elle porte aujourd'hui.

(*a*) *Pag.* 171.

(*b*) *In cap.* 4. *lib.* 3. *Plinii.*

(*c*) Voyez *ci-dessous*, aux Chapitres où l'on examine le texte de ces Auteurs.

Atacinorum Decumanorumque Colonia, Narbo. Narbonne avoit été bâti par les *Atacins*, c'est-à-dire par les Peuples qui habitoient le long de la Riviere d'Aude, en latin *Atax*; par les habitans du Pais, (*d*) dit Isidore, *à colonis propriis.* Il fut aggrandi (*e*) par la premiere colonie, que les Romains y envoierent du tems de la République, l'an de Rome 636. & par la seconde colonie compo-

(*d*) Origin. *lib.* 15. *cap.* 1.

(*e*) Cicero, *De claris Oratoribus* n°. 43. Velleius Paterculus. *lib.* 1. *cap.* 15.

ſée des Soldats) véterans de la dixiéme légion, en latin *Decumani*, (*f* qui y fut établie par l'ordre de Jules César, vers l'an de Rome 706. C'eſt cette derniere colonie qui lui donna le nom de *Narbo Decumanorum*.

(*f*) Sueton. *in Tiberio. cap.* 4.

Martius Narbo. Il y a deux opinions ſur l'origine de cette épithete *Martius*. (*a*) Les uns croient qu'elle fut donnée à Narbonne, à cauſe que les véterans de la légion nommée *Martia* y furent envoiez pour augmenter l'état de l'ancienne colonie qui y avoit été établie. Les autres (*b*) prétendent que ce nom avoit été impoſé à Narbonne, dès le tems de la premiere colonie qui y fut conduite l'an de Rome 636. par Lucius Craſſus, parce que cette colonie y fut établie par les ſoins de Q. Marcius Rex, & tandis qu'il étoit Proconſul des Gaules.

(*a*) Volaterran. Hotoman. Vinet, &c. *Voyez Savaron* ſur Sidonius Apollinaris. *Part.* 2. *pag.* 168.

(*b*) Joſeph Scaliger, *in Animadverſionibus* in Chronicon Euſebii ad annum MDCCCXCVI. *pag. m.* 150. Joannes Savaro *ubi ſuprà.*

La premiere opinion eſt inſoutenable. On n'a aucune preuve que les Véterans de la légion *Martia* ayent été envoiez à Narbonne. Du moins eſt-il certain qu'ils n'auroient pû y être envoiez que ſous l'Empire d'Auguſte, puiſque ce ne fut que ſous ce Prince (*c*) que cette Légion *Martia* fut formée. Ainſi ce ne ſeroit donc que ſous l'empire d'Auguſte que Narbonne auroit pû porter le titre de *Martius*, s'il l'avoit dû aux Véterans de la Légion Martia. Mais Ciceron le lui donnoit déja dès l'an de Rome 681. dans l'Oraiſon qu'il fit pour défendre contre les Volces Man. Fonteius, qui avoit été Proconſul des Gaules avant Jules César.

(*c*) C'eſt ce qu'Onufrius a prouvé par l'autorité de Dion. *Voyez* Savaron. *loc. laud.*

On oppoſe (*d*) contre l'autre opinion la différence de l'Orthographe. L'épithete de Narbonne s'écrit par un T. *Martius*, au lieu que le nom du Proconſul Romain qui y envoia la premiere Colonie, s'écrit par un C. *Marcius*. Mais cette différence n'eſt pas auſſi réelle qu'on le prétend. Non que je croye, comme (*e*) Lambin, qu'il faille écrire par un C. l'épithete de Narbonne, *Marcius*. La fameuſe inſcription de Narbonne, qui contient la Dédicace d'un Autel en l'honneur d'Auguſte, prouve le contraire. Mais je croi que le nom de la famille *Martia*, dont étoit Q. Marcius Rex, a été ſouvent écrit par un T. & que c'eſt même ainſi qu'on devoit l'écrire, puiſque

(*d*) P. Merula. Coſmogr. *part.* 2. *lib.* 3. *cap.* 37. Hiſtoire de Languedoc, *Tome* 1. *pag.* 48.

(*e*) In annotationibus in Tullium.

cette famille prétendoit descendre d'*Ancus Martius*, quatriéme Roi de Rome, dont le nom a toûjours été écrit par un T. comme venant de *Mars*, *Martis*.

On doit donc s'en tenir à cette seconde opinion : Elle a été adoptée par des critiques du premier ordre, comme on a vû : Elle est fondée sur un fait historique incontestable, sçavoir l'établissement de la premiere Colonie de Narbonne par les soins de Q. Marcius Rex : Enfin elle s'accorde avec un usage certain. Les Villes où l'on établissoit une Colonie Romaine, prenoient le nom de ceux qui l'y établissoient. C'est ainsi que la même Ville de Narbonne prit dans la suite le nom de *Julia Paterna*, à cause que la seconde Colonie composée des soldats véterans de la dixiéme Légion, que Claude Tibere Neron y mena, y fut établie par l'ordre de *Jules* César, *pere* adoptif d'Auguste.

Unde iis terris auxilium, nunc & nomen & decus est, Narbo Martius. La Colonie établie à Narbonne l'an de Rome 636. fit de cette Ville une Place d'Armes pour les Romains, qui les mit en état de conserver sous leur obéïssance le Pays des Volces Arécomiques dont ils étoient les maîtres, & de pousser plus loin leurs conquêtes. C'est pour cela que Ciceron disoit en parlant pour Man. Fonteius vers l'an de Rome 681. c'est-à-dire dans un tems, où la domination des Romains dans les Gaules se réduisoit encore à la Gaule Narbonnoise, *Est in eadem Provinciâ Narbo Martius, Colonia nostrorum civium, specula populi Romani, ac propugnaculum istis ipsis nationibus oppositum & objectum.* C'est pour cela aussi que Pomponius Mela qui a écrit beaucoup plus tard & sous l'Empire de Claude, dans un tems où tout étoit soumis aux Romains dans les Gaules, avouë que Narbonne avoit servi autrefois à défendre la Province Romaine, mais il ajoûte en même tems, qu'elle ne servoit plus qu'à lui faire honneur & à lui donner son nom.

Maritima Avaticorum, la Ville de Martegues située sur l'étang de Berre.

Fossa

Fossa Mariana. C'est la célébre fosse que Marius fit ouvrir depuis le Rhône jusqu'à la mer, pour servir à transporter des vivres au Camp, où il s'étoit retranché sur le bord oriental de l'embouchure de ce fleuve, pendant l'irruption des Cimbres & des Teutons. Il est aisé de juger de-là que cette fosse devoit être à l'orient du Rhône, & par conséquent dans la Provence. Plutarque en fournit des preuves certaines dans la Vie de Marius, mais le passage de Pomponius Mela que nous examinons, suffit pour le prouver, puisque ce Géographe marque que cette fosse étoit entre la Ville de Marseille & le Rhône. Quoiqu'elle soit comblée depuis long-tems, il en reste pourtant quelque vestiges, & le nom s'en est conservé dans celui du village de *Fos* en Provence.

Campus lapideus. On l'appelle aujourd'hui la *Crau.* Strabon a décrit au long cet endroit de la Provence. Ce que Pomponius Mela en dit ici, joint à ce qu'il rapportera un peu plus bas, des Poissons que l'on trouvoit dans la terre prez de Salses, fait croire qu'il avoit l'ouvrage de Strabon sous les yeux en écrivant.

Rhodanus. le Rhône. On a déja décrit ses embouchures dans le Chapitre précedent, & on en parlera encore en expliquant ce que Pline en a dit.

Stagna Volcarum. Les étangs de Mauguio, de Perols, de Maguelonne, & de Taur. On en parlera en détail, en rapportant la description que Festus Avienus en a faite dans son *Ora maritima.* Il suffit de remarquer ici que ces étangs sont aujourd'hui moins étendus qu'ils n'étoient autrefois, & qu'ils diminuent tous les jours. Le Vidourle & le Vistre qui s'y jettent du côté de Lunel, & qui n'ont aucune issuë dans la mer, y ont produit & y produisent encore journellement des atterrissemens considérables. Les étangs de Mauguio & de Perols ne sont presque plus que des Marais, & les Etats de Languedoc ont été obligez d'y faire creuser un canal pour entretenir la navigation

jusqu'au Rhône. Les atterrissemens sont un peu moins grands du côté de Maguelonne & de Frontignan, parce que le *Grau de Palavas*, qui est vis-à-vis de l'embouchure du Lez, fournit une ouverture aux eaux de cette riviere & au limon qu'elles entraînent, pour s'échapper dans la mer. Il n'y a que l'étang de Taur qui paroisse se maintenir dans le même état, apparemment à cause qu'il n'y a point de riviere qui s'y jette, & peut-être aussi à cause d'un gouffre qui y vomit continuellement de l'eau, comme nous le dirons dans la description des bains de Balaruc dans la *(a) seconde Partie*.

(a) Chap. 3. art. 2.

Ledus flumen. La Riviere du Lez qui passe prez de Montpellier : Mela est le plus ancien Géographe qui en ait parlé.

Castellum Latara. On croit communément que cela doit s'entendre du lieu de Lates à une lieuë de Montpellier, sur le bord des étangs, mais cette opinion paroît insoutenable par plusieurs raisons.

I. Le Bourg de Lates est trop nouveau, pour que Pomponius de Mela ait pû en faire mention. L'endroit où il est bâti, devoit être couvert de son tems des eaux de l'étang, qui s'étendoient beaucoup plus avant dans les terres le long du lit de la riviere du Lez, où le terrain est encore fort bas. Il est certain du moins que ce n'étoit encore qu'un Marais en 1121. comme il paroît par le testament de Guillaume, fils d'Ermengarde, Seigneur de Montpellier. Guillaume son fils, connu sous le nom de fils d'Ermessinde, y bâtit une grange en 1139. qu'on trouve nommée dans les anciens actes *Mansum de Latis* ou *de Palude*. Il ne commença à y construire une Tour qu'en 1141. lorsqu'il s'y retira, étant chassé de Montpellier par la révolte de ses sujets, & c'est alors qu'on commença d'appeller le lieu, *Castrum de Latis* ou *de Palude*. *Voyez* Gariel *Series Præsul. Magalon.* & *Idée de Montpellier*.

II. Pomponius Mela, en décrivant le Languedoc, ne parle que des lieux qui se trouvoient sur la route de Rome en Espagne. Le village de Lates, supposé qu'il eût sub-

sisté, n'étoit point placé sur ce chemin, comme il paroît par les restes de la voie Romaine qui traversoit le bas Languedoc, & qui passoit deux l euës plus haut. Ainsi ce village ne pourroit point être le *Castellum Latara* de Pomponius Mela, quand même il seroit ancien.

III. Ce Géographe suit dans la description du Languedoc l'ordre dans lequel les lieux se présentoient en allant de Rome en Espagne, c'est-à-dire qu'il commence par le levant, & qu'il avance successivement vers le couchant. Suivant cet ordre le *Castellum Latara*, dont il parle, devoit être plus occidental que la riviere *du Lez*, puisqu'il dit *flumen Ledum*, *Castellum Latara*, *Mesua collis*, &c. Et ne sçauroit être par conséquent le village de Lates, qui est à l'orient de cette riviere.

IV. Ces deux dernieres raisons, en réfutant l'opinion de ceux qui croyent que le *Castellum Latara*, dont Pomponius Mela fait mention, soit le village de Lates, semblent en même tems donner lieu de conjecturer que ce devoit être un lieu renfermé aujourd'hui dans l'enceinte de Montpellier. Tous ceux qui ont parlé de la fondation de cette Ville, conviennent qu'elle a commencé par deux Bourgs séparez, l'un nommé Montpellier, *Montpessulanus*, & l'autre Montpellieret *Montpessulanetus*. Ce dernier Bourg étoit appellé communément le *Part antique*, lors même qu'il fut confondu avec l'autre, ce qui prouve qu'il étoit plus ancien. Cependant on ignore le nom qu'il portoit avant qu'on bâtît Montpellier, car ce ne pouvoit être ni celui de *Part antique*, ni celui *de Montpellieret*, puisque ces deux noms sont relatifs à un Montpellier plus grand & plus nouveau. On est donc tenté de croire que c'étoit celui de *Latara*, & que ce Bourg étoit par conséquent *le Castellum Latara* de Pomponius Mela. Sa position semble autoriser cette conjecture. Ce Bourg étoit sur la route de Rome en Espagne, à l'occident du Lez, & placé sur une colline, appellée dans la suite le (a) *Havre de S. Denys*, & où la Citadelle de Montpellier est aujourd'hui bâtie. Cette situation pouvoit lui mériter le nom de *Castellum*, que Pomponius Mela lui donne, & qu'on ne donnoit alors qu'aux

(a) L'Abbé de Longuerue *Description de la France. pag.* 253.

lieux qui étoient forts par leur assiette.

Mesua collis. Vossius dans ses Notes sur Pomponius Mela, croit que c'est la montagne de Sette ; mais outre que le nom ne convient pas, & que la montagne de Sette est trop élevée, pour avoir pû être appellée une colline, *collis*; il est certain qu'avant qu'on eût fait le Port de Sette, cette montagne ne tenoit point à la terre par une espece de levée, *tenui aggere*, comme Pomponius Mela dit de *Mesua collis*, mais par la *plage* qui s'étendoit à droite & à gauche & qui séparoit les étangs d'avec la mer dans toute leur longueur. Il est donc plus apparent que c'est Mese, village bâti sur le bord de l'étang de Taur, à l'extrémité d'une véritable colline. Cette colline est séparée des collines voisines par deux vallons profonds, qui sont presque de niveau avec l'étang, & que je crois que l'étang a autrefois couverts, de sorte qu'alors Mese en étoit presque entierement environné, & n'étoit par conséquent accessible que par le haut de la colline, *tenui aggere*, à la pointe de laquelle il est bâti.

Arauris juxta Agatham, secundùm Baterras Orbis fluit. L'Eraut qui passe à Agde, vient des montagnes qui sont à la partie septentrionale du Diocèse d'Alais sur les confins du Gevaudan, & l'Orb qui passe à Beziers, des montagnes qui sont sur les confins du Rouergue & des Diocèses de Lodeve & de Beziers; mais Pomponius Mela comprenoit sous le nom de *Gebennæ*, toute la chaîne de montagnes qui s'étend depuis l'Albigeois jusqu'auprez de Lion, comme nous avons vû que Strabon les comprenoit toutes sous le nom de Mont *Cemmenus*. Aujourd'hui la plusspart de ces Montagnes portent des noms différens, & celui des Cevennes est resté aux montagnes du Gevaudan & d'une partie du Vivarez.

Atax ex Pyrenæo monte digressus. L'Aude prend sa source dans le Roussillon des montagnes du Capcir, qui sont partie de Monts Pyrenées.

Lacus Rubresus. Doit-on entendre par ce lac *Rubresus*, où Pomponius Mela dit que l'Aude se jette, l'étang de *Bages*, *Peiriac & Sigean*, où se jette la branche de l'Aude, qu'on a fait passer dans la Ville de Narbonne ; ou bien l'étang de *Vendres*, où va aboutir le lit naturel de cette Riviere ? Cette question n'est pas facile à décider, & dans le fond elle n'est guere importante. Mais je croi pourtant que c'est de l'étang de Bages, Peiriac & Sigean, que Pomponius Mela a entendu parler. 1°. Parce que cet étang est grand, *spatiosus admodùm*, comme Pomponius Mela le dit du lac *Rubresus*, au lieu que celui de Vendres est beaucoup plus petit. 2°. Parce que cet étang dont l'embouchure * formoit le Port de Narbonne, étoit beaucoup plus connu que celui de Vendres. 3°. Enfin parce que Pomponius Mela parle de l'Aude qui passoit à Narbonne, *ubi Narbonem attingit*, & que cet Aude, ou plustôt cette branche de l'Aude, va se jetter dans l'étang de Bages, Peiriac & Sigean.

* On l'appelle aujourd'hui le *Grau de la Nouvelle*.

Leucata. Leucate. Il paroît que ce n'étoit alors qu'une rade sans aucune Ville. *Littoris nomen*, dit Pomponius Mela.

Salsulæ fons. Salses. La Fontaine, ou pour mieux dire les Fontaines salées, dont parle Pomponius Mela, subsistent encore.

Juxtà campus, &c. Cette description est exacte & *(a)* conforme à l'état présent des lieux : mais on trouve la même chose dans presque tous les lieux marécageux.

(a) Voyez ci-dessous. *part.* III. *chap.* VIII.

E terrâ penitùs oriri, quia &c. J'ai suivi la correction d'Isaac Vossius, au lieu qu'on lisoit auparavant, *è terrâ penitùs erui.* On pourra voir *(b)* ci-dessous les raisons, qui autorisent cette leçon.

(b) *Part.* III. *Chap.* VIII.

Ora Sardonum. La côte du Roussillon étoit habitée par les *Sardones*, & l'intérieur du Pais par les *Consuaranni*, comme nous verrons que Pline le marque expressément.

Telis & *Techis*, la *Tet* ou la *Tel*, & la *Tech*. Ce sont le *Ruscino* & l'*Ilibyrris* de Strabon.

Colonia Ruscino. Il paroît par le témoignage de tous les Géographes, que la Ville de *Ruscino* a été considérable autrefois. Elle subsistoit encore du tems de Louis le Débonnaire, qui en parle dans le privilége qu'il accorda aux Espagnols qui se retiroient en France, pour fuir la tyrannie des Sarrasins; mais il y a long-tems qu'elle a été détruite. Elle étoit située à l'endroit où est la *Tour de Roussillon*, qui en retient le nom, & qui l'a donné au Comté de Roussillon.

Vicus Eliberris. La Ville d'Eliberris ou d'Ilyberris étoit florissante du tems du passage d'Annibal en Italie, comme il paroît par le *(a)* témoignage de Tite-Live. Mais ce n'étoit plus qu'un village du tems de Pomponius Mela & de Pline. On croit que l'Empereur Constantin le Grand la fit rebâtir & l'appella *Helena* du nom de Sainte Helene sa mere. C'est sous ce nom qu'en parlent tous les historiens qui en font mention depuis ce tems-là. Elle s'appelle aujourd'hui Elne. M. de Marca *(b)* réfute très-solidement ceux qui confondent cette Ville avec *Caucoliberum*, aujourd'hui *Collioure*.

(a) *Decad.* III. *lib.* 1.

(b) Marc. Hispanic. *lib.* 1. *cap.* 6.

Portus Veneris. Port-vendre. On lit dans Mela, *Portus Veneris in sinu salso*. M. de Marca *(c)* tâche de rendre raison de ce nom de *Golfe salé*, en faisant remarquer qu'on faisoit beaucoup de sel sur ces côtes, & qu'il y avoit prez de là des sources d'eaux plus salées que la mer même; mais je ne sçai si cela suffit pour justifier l'expression qu'on lit dans le texte de Pomponius Mela. D'un autre côté j'ai peine aussi à approuver la correction de Vossius, qui prétend qu'il faut lire *insignis fano*, c'est-à-dire *remarquable par le Temple de Venus Pyrenéene*. Outre que cette correction n'est appuyée sur aucun manuscrit, il est certain que ce Temple n'étoit point à Port-vendre, mais sur le Promontoire *Aphrodisium*, aujourd'hui Cap de Creux,

(c) Marc. Hispanic. *lib.* 1. *Cap.* 9.

Caput de crucibus, qui en est assez éloigné.

Cervaria locus, finis Galliæ. Le Cap de Cervera, & le Port de Cervera. Ce sont aujourd'hui les limites du Roussillon, comme ce l'étoient autrefois de la Gaule Narbonnoise, mais avec cette différence, que Cervera est aujourd'hui compris dans la Catalogne, au lieu qu'il l'étoit autrefois dans la Gaule Narbonnoise.

CHAPITRE IV.

Description de la Gaule Narbonnoise par Pline, avec des remarques sur ce qui concerne la Province de Languedoc.

PLINE le Naturaliste, connu sous le nom de C. Plinius Secundus, étoit né à Verone. Il a vécu sous différens Empereurs, qui l'honorerent de plusieurs emplois importans : mais ces emplois ne l'empêcherent ni d'étudier ni d'écrire. Pline le jeune son neveu marque dans une *(a)* de ses lettres le bon usage que son oncle avoit accoutumé de faire du tems, & nous apprend par-là comment il avoit pû au milieu des occupations les plus importantes, trouver le loisir de composer plusieurs ouvrages considérables dont il rapporte les titres, & que nous n'avons plus. Il ne nous reste que son Histoire naturelle, divisée en XXXVII. livres, qu'il publia sous l'empire de Vespasien comme il paroît par l'Epître dédicatoire, adressée à Tite fils aîné de cet Empereur. Cet ouvrage est d'une grande étenduë, d'une érudition infinie, & presque aussi varié que la Nature. *(b) Opus diffusum, eruditum, nec minùs varium quam ipsa Natura.* C'est constamment l'ouvrage le plus sçavant que l'antiquité nous ait laissé. Pline y a renfermé dans quatre Livres, le III. le IV. le V. & le VI. tout ce qu'on sçavoit de son tems sur la Géographie. La description de la Gaule Narbonnoise se trouve dans le quatriéme Chapitre du troisiéme Livre, telle que nous l'allons rapporter. Mais nous ne nous arrêterons qu'à ce qui regarde le Languedoc, & nous tâcherons d'éclaircir ce qui paroî-

(a) Epistol. *lib.* 3. *Epistol.* 5.

(a) Plinius junior, *ubi suprà.*

tra en avoir besoin. Nous distinguerons par des *petites Capitales*, les lieux connus qui appartiennent aujourd'hui au Languedoc ou au Roussillon ; nous laisserons dans les Caracteres ordinaires, qu'on appelle *bas de Casse*, les lieux connus qui sont aujourd'hui compris dans la Provence ou dans le Dauphiné, & nous mettrons en *Italique* les lieux inconnus, dont on ignore la véritable position.

Caput IV. libri III. Historiæ Naturalis C. Plinii Secundi.

Narbonnensis Provincia appellatur pars Galliarum, quæ interno mari alluitur, Braccata antè dicta, amne Varo ab Italiâ discreta, Alpiumque vel saluberrimis Romano imperio jugis. A reliquâ verò Galliâ latere septentrionali, Montibus GEBENNA *&* *Jurâ: agrorum cultu, virorum morumque dignatione, amplitudine opum nulli Provinciarum postferenda, breviterque Italia veriùs quam Provincia.*

In orâ regio SARDONUM, *intùsque* CONSUARANORUM. *Flumina*, TECHUM, VERNODUBRUM. *Oppida*, ILLIBERRIS, *magna quondum urbis tenue vestigium :* RUSCINO, *Latinorum. Flumen* ATAX *è* PYRENÆO RUBRENSEM *permeans lacum :* NARBO *Martius, Decumanorum Colonia*, XII. *M. pass. à mari distans. Flumina*, ARAURIS, LIRIA.

Oppida de cætero rara, præjacentibus STAGNIS : AGATHA *quondam Massiliensium, & regio* VOLCARUM TECTOSAGUM: *atque ubi* Rhoda *Rhodiorum fuit, unde dictus multò Galliarum fertilissimus*

Chapitre IV. *du Livre* III. *de l'Histoire Naturelle de Pline.*

On appelle Province Narbonnoise la partie des Gaules, qui est placée sur la mer méditerrannée, & qui étoit autrefois connuë sous le nom de *Braccata.* Elle est séparée de l'Italie par la riviere du Var & par les sommets des Alpes, si salutaires à l'Empire Romain ; & du reste des Gaules, du côté du septentrion par les Monts GEBENNA & Jura. Nulle autre Province ne peut lui être préferée, par rapport à la culture des Champs, au mérite des habitans, à la douceur des mœurs & à l'abondance des richesses Disons mieux : elle mérite d'être regardée comme l'Italie même, plustôt que comme une Province.

En venant d'Espagne, on trouve les SARDONS sur la côte, & les CONSUARANI dans l'intérieur. Les fleuves TECHUM & VERNODUBRUM. La Ville D'ILLIBERRIS, foible reste d'une Ville qui a été considérable, & celle de RUSCINON qui jouit du droit Latin. La Riviere d'AUDE, qui coule des PYRENÉES, & qui traverse le lac RUBRENSIS. NARBONNE, dit *Narbo Martius,* Colonie des Décumans, éloigné de la mer de XII. M. Pas. Les fleuves ARAURIS, LIRIA.

Du reste les Villes y sont rares, à cause des ETANGS, qui sont le long de la côte. On y trouve AGDE, qui appartenoit autrefois aux Marseillois, le païs des VOLCES TECTOSAGES & le

le lieu où a été bâtie autrefois par les Rhodiens la Ville de *Rhoda*, qui a donné le nom au RHÔNE, la plus fertile des Rivieres des Gaules. Ce fleuve se précipitant du haut des Alpes à travers le lac Leman, (*le lac de Geneve*) reçoit la Saone, célébre par la lenteur de ses eaux ; & l'Isere & la Durance dont le cours est aussi rapide que le sien. Les deux plus petites de ses embouchures portent le nom de LIBYQUES, l'une est appellée L'ESPAGNOLE ; & l'autre METAPINUM : La troisiéme qui est la plus grande, s'appelle Marseilloise. Quelques-uns prétendent qu'il y a eu autrefois à l'embouchure du Rhone une Ville, appellée *Heraclée*.

Au-delà de la fosse que C. Marius fit creuser du Rhône jusqu'à la mer, & qui est connuë sous son nom, on trouve l'étang Astromela, la Ville des Avatiques, appellée *Maritima* : & plus haut les Champs Pierreux (*la Crau*) célébres par les combats d'Hercule, le Païs des Anatiliens, & plus avant celui des Désuviates & des Cavares. Au-delà & plus loin de la mer les Tricoriens, & plus avant encore dans les terres les Tricolliens, les Voconciens, & les Segovellauniens ; & ensuite les Allobroges.

Sur la côte se trouve Marseille, bâtie par les Grecs Phocéens, & alliée des Romains. Le Promontoire *Zao*, le Port Citharista : le Païs des Camatulliques : Ensuite les Suelteres, & plus haut les Verrucins. Sur la côte, Athenopolis des Marseillois (*la Napoule*) Fréjus, Colonie de la huitiéme Légion, appellée aussi *Colonia Pacensis & Classica*. la Riviere d'Argens, le Païs des Oxubiens & des Ligaunes, au-dessus desquels sont les Suetres, les Quariates, les Adunicates : On trouve sur la côte Antibes Ville du Droit Latin, le Païs des Déciates, & la Riviere du Var, qui coule d'une montagne des Alpes, nommée Cema.

RHODANUS *amnis, ex Alpibus se rapiens per Lemanum lacum, segnemque deferens Ararim, nec minùs seipso torrentes Isaram & Druentiam* : LIBYCA *appellantur duo ejus ora modica ; ex his alterum* HISPANIENSE, *alterum* METAPINUM : *Tertium, idemque amplissimum, Massaliaticum. Sunt Auctores &* Heracleam *oppidum in ostio Rhodani fuisse.*

(a) *Ultrà fossam ex Rhodano C. Marii opere & nomine insignem, stagnum Astromela : oppidum Maritima Avaticorum : superque campi lapidei, Herculis prœliorum memoriâ : Regio Anatiliorum ; & intùs Desuviatium, Cavarumque. Rursus à mari Tricoriûm : & intùs Tricollorum, Vocontiorum, & Segovellaunorum : mox Allobrogum.*

(a) *Ultrà fossa ex Rhodano C. Marii opere & nomine insignes*, suivant l'Edition du Pere Hardouin. *Voyez* dans les Notes les raisons de préferer la leçon, que j'ai reçûë dans le texte.

At in orâ Massilia Græcorum Phocæensium, fœderata : Promontorium Zao : *Citharista portus. Regio Camatullicorum. Deinde Suelteri, suprâque Verrucini. In orâ autem Athenopolis Massiliensium, Forum Julii Octavanorum Colonia, quæ Pacensis appellatur, & Classica : amnis in eâ Argenteus. Regio Oxubiorum, Ligaunorumque, super quos Suetri, Quariates, Adunicates. At in orâ oppidum Latinum Antipolis : Regio Deciatium : amnis Varus, ex Alpium monte Cema profusus.*

In mediterraneo Colonia, Arelate Sextanorum, BETERRÆ *Septimanorum, Arausio Secundanorum. In agro Cavarum Valentia; Vienna, Allobrogum. Oppida Latina.*

Dans l'intérieur du Pais, il y a Arles des *Sextani*, BEZIERS des *Septimani*, Orange des *Secundani*. Il y a aussi Valence dans le territoire des Cavares, & Vienne dans celui des Allobroges. On compte entre les Villes qui jouissent du Droit Latin.

Aquæ Sextiæ Salluviorum.	Aix des Salluviens.
Avenio Cavarum.	Avignon des Cavares.
Apta Julia Vulgientium.	Apt des Vulgientes.
Alebece Reïorum Apollinarium.	Riez des Reïens Apollinaires.
ALBA *Helvorum.*	ALBS ou ALPS des Helviens.
Augusta Tricastinorum.	Saint Paul trois Châteaux.
ANATILIA.	*Anatilia.*
Aëria.	*Aeria.*
Bormanni.	Les *Bormanni.*
Comacina.	*Comacina.*
Cabellio.	Cavaillon.
CARCASUM *Volcarum Tectosagum.*	CARCASSONNE des Volces Tectosages.
CESSERO.	CESSERO, *Saint Tiberi.*
Carpentoracte Meminorum.	Carpentras des Meminiens.
Cenicenses.	Les *Cenicenses.*
Cambolectri, *qui* Atlantici *cognominantur.*	Les *Cambolectri*, surnommez *Atlantiques.*
Forum Voconii.	Le Canet.
Glanum Livii.	*Glanum Livii.*
Lutevani, *qui &* Foro-Neronienses.	Les *Lutevani*, appellez aussi les Habitans du *Forum Neronis.*
NEMAUSUM *Arecomicorum.*	NISMES des Arécomiques.
PISCENÆ.	PEZENAS ou PEZENES.
RUTHENI.	Les Rouergats.
Sanagenses	Les *Sanagenses.*
TOLOSANI *Tectosagum, Aquitaniæ contermini.*	Les Toulousains entre les Tectosages : Limitrophes de l'Aquitaine.
Tascoduni.	Les *Tascoduni.*
Taruscsonienses.	Les *Taruscsonienses.*
Umbranici.	Les *Umbranici.*

Vocontiorum civitatis fœderatæ duo Capita, Vasio, & Lucus Augusti, Oppida verò ignobilia XIX, *sicut* XXIV. NEMAUSIENSIBUS *attributa. Adjecit formulæ Galba Imperator ex In-*

Dans la République des Vocontiens il y a deux Capitales, *Vasio* (Vaison) & *Lucus Augusti* (Le Luc) & dix-neuf autres Bourgs moins considérables, comme il y en a vingt-quatre dans celle de Nismes. L'Empereur Galba ajoûta à l'état ou

dénombrement de cette Province, les Avantiques & les Bodiontiques, dont la Capitale est Digne, & qui habitent au pied des Alpes. Selon Agrippa, la longueur de la Province Narbonnoise est de 270 M. Pas, & la largeur de 248 M.

alpinis Avanticos atque Bodionticos, quorum oppidum Dinia. Longitudinem Provinciæ Narbonensis CCLXX. *M. Pass. Agrippa tradit, latitudinem* CCXLVIII.

Narbonensis Provincia ... virorum ... dignatione nulli Provinciarum postferenda. Pline, avant que d'entrer en matiere, fait l'éloge de la Gaule Narbonnoise, qu'il dit être recommandable par la culture & la fertilité des champs, par la douceur des mœurs, & sur-tout par les honneurs & les marques de distinction accordées aux habitans. La plus-part des Villes de cette Province jouissoient déja du droit de Bourgeoisie Romaine du tems de Pline. Plusieurs Gaulois de cette Province avoient même été admis dans le Sénat par Jules César. Suetone (*a*) le rapporte, mais l'Empereur Claude le dit (*b*) d'une maniere encore plus positive dans le discours qu'il fit au Sénat, pour l'engager à recevoir au nombre des Sénateurs, des Gaulois des deux autres Provinces des Gaules, la Celtique & la Belgique. " Vous " repentez-vous, *leur dit-il*, d'avoir reçû parmi vous les " Balbes venus d'Espagne, ou tant d'autres personnages " également illustres, venus de a Gaule Narbonnoise ? " Leurs familles subsistent parmi nous, & n'ont pas moins " de zele que nous pour la patrie commune. *Num pœnitet* " *Balbos ex Hispaniâ, nec minùs insignes viros è Galliâ Narbonensi transivisse? Manent posteri eorum, nec amore in hanc patriam nobis concedunt.*

(*a*) In Julio Cæsare, *cap.* 76.

(*b*) Apud Tacitum. *Annal. lib.* XI.

Pline passe ensuite à la description de la Gaule Narbonnoise, & il la commence par le Roussillon, c'est-à-dire par la partie qui confinoit à l'Espagne, en quoi il suit un ordre directement contraire à celui de Pomponius Mela.

Regio Sardonum. Pomponius Mela appelle de même *Sardones*, les habitans de la côte du Roussillon.

Intùsque Consuaranorum. Les habitans de l'intérieur du

Roussillon s'appelloient Consuarani. *Voyez Pomp. Mela ci-dessus.* Il paroît que M. de Marca (*a*) a eu raison de les distinguer des *Consoranni*, c'est-à-dire des habitans du pais de Coserans sur le Salat, dont Pline parle en décrivant l'Aquitaine. M. de Valois (*b*) qui a confondu ces peuples, n'a pas voulu faire attention que le nom n'en étoit pas le même, & qu'ils appartenoient à des parties differentes des Gaules, les *Consoranni* à l'Aquitaine, & les *Consuaranni* à la Gaule Narbonnoise.

(*a*) Marca Hispanica, lib. 2. cap. 26. art. 9.

(*b*) Notit. Galliar. in verb. *Consoranni.*

Flumina Tecum, Vernodubrum. C'est ainsi qu'on lit dans l'Edition de Pline, de Dalechamp. C'est ainsi que M. de Marca (*c*) a lu, & c'est ainsi que ce passage se trouve dans presque tous les anciens manuscrits, au rapport (*d*) d'Adrien de Valois. Cette leçon paroît en effet préferable à celle de l'édition de Petit en 1526. où on lit *Thelis & Obris*, parce qu'il est évident que la Riviere d'Orb qui passe à Beziers, n'a jamais pû appartenir au Roussillon.

Il est aisé de voir que Pline entend par *Tecum*, la Tech, qui passe à Elne, & que Pomponius Mela appelle *Tichis.* Sur cela nous sommes d'accord avec M M. de (*e*) Marca & de (*f*) Valois. Mais nous ne sçaurions croire (*g*) avec eux que *Vernodubrum* soit le Thelis de Pomponius Mela, aujourd'hui la Tet ou Tel qui passe à Perpignan. Il est plus apparent que Pline a entendu par ce nom le *Verdouble*, riviére qui prend sa source dans l'Archiprestré du Termenois dans le haut Diocèse de Narbonne, qui passe à Tautavel en Roussillon, & qui se jette au-dessous de Stagel dans la Riviere d'*Agly*, appellée dans les anciens titres du pais, *Fluvius Aquilinus*, à moins que l'on ne prétende que Pline a voulu désigner l'Agly lui-même, qui dans ce cas auroit porté autrefois le nom de *Vernodubrum.* Quel de ces deux partis qu'on prenne, Pline a également oublié de parler de la Tet dans la Description du Roussillon, comme Strabon & Pomponius Mela ont oublié de parler de l'Agly, qui cependant n'est pas moins considérable que les deux autres rivieres, dont ils ont fait mention.

(*c*) Marc. Hisp. lib. 1. cap. 4. art. 3.

(*d*) Not. Gall. in verbo *Ruscino.*

(*e*) Lib. 1. cap. 5. art. 1.

(*f*) Notitia Galliar. in verbo *Ruscino.*

Le P. Hardouin l'a crû de même.

(*g*) Marca & Valois. *Ibidem.*

Illiberis. Elne a été bâtie ſur ſes ruines.

Ruſcino Latinorum. Cette Ville étoit bâtie à l'endroit,où eſt aujourd'hui la Tour de Rouſſillon. Perpignan qui n'en eſt qu'à mille pas, c'eſt-à-dire à un quart de lieue, a profité de ſes ruines.

Narbo Martius, Decumanorum colonia, XII. M. P. à mari diſtans. Narbonne fut appellée la Colonie des Decumans, parce que Claude Tibere Neron, (a) pere de l'Empereur Tibere, y établit par ordre de Jules Ceſar une partie des ſoldats de la dixiéme Légion, appellez *Decumani.* C'eſt par la même raiſon qu'elle prit le nom de *Julia Paterna.*

(a) Sueton. in Tiberio, cap. 4.

La diſtance de XII. Milles, que Pline met entre la Ville Narbonne & la mer, eſt exactement vraie, ſuppoſé qu'il faille l'entendre, comme il eſt apparent, du chemin qu'il y a de Narbonne à la mer, en ſuivant le cours de l'Aude; car il y a effectivement trois lieues, c'eſt-à-dire XII. M. de Narbonne au Grau de la Nouvelle, où cette riviere entre dans la mer. Mais ce calcul ne ſeroit point éxact, s'il n'étoit queſtion que d'aller de Narbonne à la mer par le plus court, puiſqu'à peine y a-t-il une lieue de Narbonne aux Colombiez, qui eſt ſur le bord de la mer.

Agatha quondam Maſſilienſium, & regio Volcarum Tectoſagum. Pline ſemble inſinuer que de ſon tems Agde appartenoit aux Tectoſages; du moins dit-il bien clairement qu'il n'appartenoit plus aux Marſeillois.

Flumina Araris, Liria. Il eſt viſible qu'*Araris* eſt l'Eraut, & il y a apparence qu'il faut lire dans Pline *Arauris*, ce qui paroît avoir été le vrai nom de cette Riviere, appellée aujourd'hui *Airaut* ou *Eraut.* Mais il eſt plus difficile de ſçavoir ce qu'il faut entendre par *Liria.* Suivant l'opinion commune c'eſt le *Lez*, qui paſſe près de Montpellier, & que Pomponius Mela appelle *Flumen Ledus*; mais ce n'eſt rien moins que démontré, & le *Liria* de

Pline pouroit bien être une des deux rivieres de *Lers*, qui coulent dans le haut Languedoc.

Rhoda Rhodiorum. Cette ville, bâtie à l'embouchûre du Rhône par les Rhodiens, ne subsistoit plus du tems de Pline, supposé même qu'elle ait jamais éxisté. Car il y a des Auteurs, qui soupçonnent que Pline a placé prez du Rhône une ville qui étoit en Espagne, & qui est connue aujourd'hui sous le nom de *Roses* : du moins conteste-t-on à Pline que ce soit du nom de cette ville, que le Rhône ait pris le sien.

Suivant (*a*) Adrien de Valois le nom de *Rhodanus* a été imposé à ce Fleuve par les Marseillois à cause de sa rapidité, parce que * Ῥοδανὸς signifie en grec *rapide* à ce qu'il prétend. (*b*) Bochart trop prévenu pour les Langues Orientales qu'il sçavoit, a cru que le nom de *Rhodanus* venoit du mot Arabe ראדני *Rhadini*, qui signifie *jaune*, & pour donner quelque apparence de probabilité à cette étymologie, il s'est imaginé que ce nom avoit été donné au Rhône, parce que les Gaulois qui habitoient sur ses bords, avoient les cheveux *jaunes*, c'est-à-dire blonds. Mais pourquoi chercher dans le Grec & dans l'Arabe l'étymologie du nom d'une riviere des Gaules ? N'est-il pas (*c*) plus naturel de dériver ce nom de *Rhodanus*, qui a servi de tout tems à désigner un fleuve très-rapide, du vieux mot Celtique (*d*) *Rhedeg*, qui est encore en usage parmi les Gallois, & qui y signifie *couler avec rapidité*.

En voila assez sur cette question, que nous aurons encore occasion de traiter ailleurs. Remarquons seulement que ce mot *Rhodanus*, d'où qu'il vienne, paroît avoir été le même originairement que celui d'*Eridanus*, qu'on a donné autrefois au Pô en Italie, & à la Vistule en Pologne, & que c'est apparemment à cause de cela qu'on a souvent désigné le Rhône par ce nom, comme il paroit par l'éxemple (*e*) d'Eschyle, de (*f*) Pline, (*g*) d'Apollonius & de (*h*) Tzetzes.

(*a*) Notitia Gall. in voce *Rhodanus*.

(*b*) Phaleg. lib. 3. cap 6.

(*c*) *Voyez ci-dessous* Part. III. Ch. I. *au mot* Rhodanus.

(*d*) *Davies*, Diction. Cambro-Britannicum.

(*e*) Apud Plinium, lib. 37. c. 2.

(*f*) Histor. nat. lib. 37. cap. 2.

(*g*) In Argonauticis, Carm. 505. 527.

(*h*) Chiliad. 2. n°. 36.

* Ce mot n'est point grec, mais apparemment M. de Valois croioit pouvoir le dériver du Verbe Grec Ῥέω *fluo*.

Libyca appellantur duo ejus Oſtia modica. Pline donne au Rhône trois embouchûres, c'eſt-à-dire une de plus que Polybe & que Strabon. Selon lui les deux qui étoient au couchant du côté du Languedoc, & qui étoient les moindres, s'appelloient *Oſtia Libyca.* Iſaac Voſſius dans ſes Notes ſur Pomponius Mela, a cru qu'il falloit lire *Oſtia Ligyca, hoc eſt Liguſtica*, & il prétend qu'on leur avoit donné ce nom à cauſe des Liguriens qui occupoient, à ce qu'il dit, les bords de ce fleuve, en quoi il a été ſuivi par le (a) R. P. Hardouin. Mais comment des Sçavans ſi éclairés n'ont-ils pas pris garde que ſuppoſé que les Liguriens ſe ſoient jamais établis au couchant du Rhône, ils ont du moins habité beaucoup plus long-tems la rive orientale de ce fleuve, & qu'ainſi ce ſeroit l'embouchûre orientale du Rhône, qui auroit dû porter leur nom, plûtôt que les embouchûres occidentales. Sans rien changer dans le texte de Pline, ne pourroit-on pas dire qu'on a donné autrefois aux embouchûres occidentales du Rhône le nom de *Libyques*, non pas comme le dit (b) M. de Valois, parce qu'elles étoient vis-à-vis de la Libye, car cette raiſon prouveroit également pour les trois embouchûres, mais parce qu'on croioit autrefois que la Libye s'étendoit juſque-là. Quelque ridicule que paroiſſe cette opinion, il eſt certain qu'elle avoit été anciennement l'opinion commune, comme le remarque Feſtus Avienus dans ſon *Ora Maritima*:

> Multa nos Rhodano ſuper
> Narrare longo res ſubegerunt ſtylo;
> At numquam in iſtud animus inclinabitur,
> Europam ut iſto flumine & Libyam aſſeram
> Diſterminari, Phileas hoc quamquam vetus
> Putaſſe dicit incolas; Deſpectui,
> Deriſuique inſcitia hæc ſit barbara.

Ex his alterum Hiſpanienſe, alterum Metapinum. Pline dit que des deux embouchûres occidentales du Rhône l'une s'appelloit *Hiſpanienſe*, l'Eſpagnole, & c'étoit aſſurément la plus occidentale, comme étant la plus prez de

(a) In hunc Plinii locum.

(b) Ubi *ſuprà.*

l'Espagne. L'autre portoit selon lui le nom de *Metapinum.* Comme ce mot ne signifie rien, Vossius dans ses notes sur Pomponius Mela prétend qu'il faut lire *Metalpinum*, & il s'imagine qu'on avoit donné ce nom à cette embouchûre, parce qu'elle étoit derriere les Alpes à l'égard de l'Italie, comme si les autres embouchûres n'eussent pas été derriere les Alpes de même. S'il faut corriger le texte de Pline, j'aimerois mieux lire *Metinum*: Pline nous apprend lui-même (*a*) ailleurs qu'il y avoit dans l'embouchûre du Rhône une Isle appellée *Metina*, qui subsiste encore aujourd'hui, mais partagée en deux ou trois Isles, appellées encore *les Tignes*. Ainsi je ne serois pas éloigné de croire que cette Isle avoit donné le nom de *Metinum* à l'embouchûre, devant laquelle elle étoit placée.

(*a*) Hist. natural. lib. 3. cap. 4.

Tertium, idemque amplissimum Massalioticum. Cette troisiéme embouchûre du Rhône étoit sans doute la Fosse de Marius. On l'appelloit *Massaliotique*, c'est-à-dire Marseilloise, soit parce qu'elle étoit la plus proche de Marseille, soit parce qu'elle appartenoit à la Ville de Marseille, à qui Marius en avoit donné la proprieté, & qui en tiroit un revenu considérable au rapport de Strabon, par les peages qu'elle y avoit établis. Elle étoit en même tems la plus grande de toutes, *idemque amplissimum.* Plutarque qui a écrit peu de tems après Pline, assure (*b*) en propres termes que les *autres embouchûres du Rhône étoient etroites, difficiles & dangereuses pour les grands vaisseaux de charge, à cause du sable & de la vase*, qui s'y étoient *entassez*, au lieu que ce fleuve détourné dans la Fosse de *Marius*, s'écouloit dans la mer *par une embouchûre profonde & capable des plus grandes navires, & en même tems tranquille & plate.*

(*b*) In Mario.

Sunt auctores & Heracleam oppidum in ostio Rhodani fuisse. On n'a aujourd'hui aucune notion de la situation de cette Ville, & il n'en faut pas être surpris. Pline est le seul Auteur, qui ait parlé d'une Héraclée prez des embouchûres du Rhône, & ce qu'il en dit n'apprend point si elle étoit à la droite ou à la gauche de ce fleuve, c'est-à-dire en Languedoc.

† Etienne de Bysance fait mention d'une Heraclée dans les Gaules, mais sans aucune désignation. *Voyez ci dessous Chap. X.*

Languedoc ou en Provence. Enfin cette Ville n'éxistoit plus du tems de Pline, supposé même qu'elle eût jamais éxisté ; car les paroles de cet Auteur donnent lieu d'en douter. Comment donc au milieu de tant d'incertitudes entreprendre d'en fixer la position, à moins qu'on n'aime à se persuader sans preuve, que d'anciennes ruines qu'on voit encore sur le bord & à la droite du Rhône, aux confins des territoires de Beaucaire & de Fourques, sont des restes de cette prétendue Héraclée ?

Ultrà fossa ex Rhodano C. Marii opere & nomine, insigne stagnum Astromela. C'est ainsi qu'on lit dans les éditions de Pline: cette leçon prouveroit qu'outre les trois embouchûres du Rhône déja décrites, il y avoit encore la Fosse de Marius, & renverseroit par conséquent tout ce qu'on vient de dire. Mais elle prouveroit en même tems un fait expressément nié par Polybe qui avoit été sur les lieux, & après lui par Strabon, sçavoir que le Rhône eût originairement trois différentes embouchûres, distinctes de la Fosse de Marius: disons mieux, elle prouveroit un fait certainement faux, puisqu'il est constant que le Rhône n'a jamais eu ni pû avoir, outre la Fosse de Marius, que les deux embouchûres qu'il a encore aujourd'hui, sçavoir l'embouchûre de la branche orientale qui passe à Arles, & qui est partagée en plusieurs *graus* ou entrées par les isles appellées *les Tines* ; & l'embouchûre de la branche occidentale ou brassiere du Rhône qui passe à Fourques, & qui porte le nom de *Grau d'Orgon* ; car l'embouchûre par où le Canal qui passe à Pecais, entre dans la mer, est une embouchûre moderne, & faite de main d'homme, comme il paroît par le nom de *Grau neuf*, qu'elle porte.

Ces raisons m'ont déterminé à préférer à la leçon des éditions ordinaires, la leçon que Dalechamp marque qu'il a trouvée dans le manuscrit de Pline que * Chifflet Médecin célébre de Besançon lui avoit prêté, & qui est précisément le même que celle que Hermolaus Barbarus a suivie dans l'édition du Pline imprimé à Paris chez Jean Petit *in-fol.* en 1526. Suivant cette leçon le passage en question est conçu de cette maniere. *Ultrà fossam ex Rhodano C.*

* Jean-Jacques Chifflet. Il étoit premier Médecin de l'Archiduchesse Isabelle-Claire-Eugenie, Princesse des Païs-Bas.

Marii opere & nomine, insigne stagnum Astromela. Tout le changement que j'y fais, c'est que je lis *insignem* au lieu d'*insigne*, & que je ponctue ainsi cette période. *Ultrà fossam ex Rhodano C. Marii opere & nomine insignem, stagnum Astromela.* C'est-à-dire qu'*au de-là de la fosse celébre par les travaux & par le nom de C. Marius, on trouve l'étang* Astromela, ou Mastromela. La difference de cette leçon à la leçon ordinaire, vient de ce que *fossam* & *insignem* étoient écrits *fossã* & *insignẽ* avec un *a* & un *e* titre, ce qui marquoit l'*m*, & qu'on a dans plusieurs manuscrits omis de marquer cette *m*, peut-être parce que l'*e* titre étoit effacé dans le manuscrit qu'on copioit.

Blitera Septumanorum. Beziers. Dalechamp remarque que l'ancienne leçon étoit *Biltera.* On trouve dans l'édition d'Hermolaus Barbarus, qu'on a déja citée, *Blittera*, avec un renvoi à la marge pour indiquer qu'on a trouvé dans quelques manuscrits *Bittera.* Nous avons déja (a) observé que Vossius assuroit avoir trouvé *Baterra* dans la plûpart des manuscrits de Pomponius Mela, comme le P. Hardouin l'assure de ceux de Pline. C'est donc à cette leçon que j'ai cru me devoir fixer, d'autant mieux qu'elle a plus d'analogie avec le nom que cette Ville porte aujourd'hui. C'est-là d'ailleurs le nom que Pline donne lui-même à cette Ville en (b) parlant de la bonté des vins, qui croissent auprès. * *Beterrarum*, dit-il, *intrà Gallias consistit auctoritas.* Et il n'est nullement apparent qu'on ait prononcé de deux manieres différentes le nom de la même Ville.

(a) Suprà cap. 2.

(b) Histor. nat. lib. 14. cap. 6.

Pline finit la Description de la Gaule Narbonnoise par le dénombrement des Villes Latines, qu'il y avoit dans cette Province; c'est-à-dire des Villes qui jouissoient du droit Latin. Comme il suit l'ordre alphabétique dans ce dénombrement, cela peut servir à corriger quelques unes des fautes qui se sont glissées dans plusieurs des noms de

* On lit dans l'Edition d'Hermolaus Barbarus, *Ceretano intrà Gallias consistit auctoritas*, & cela peut convenir au vin de Ceret dans le Roussillon, c'est-à-dire au Muscat de Rives-altes, qui est tout auprès.

ces Villes ou de ces peuples. Voici ce qui peut regarder le Languedoc.

Alba Helviorum. Adrien de Valois (*a*) prétend que c'est la Ville de Viviers : mais le P. Labbe (*b*) soutient que c'est le Village d'*Albs* ou *Aps*, à deux lieues de Viviers vers le Nord-Ouest, & cette opinion me paroît plus probable. La Ville d'*Alba* fut érigée en Evêché, & elle est connue dans les notices du bas Empire sous le nom de *Civitas Albensium*; mais dans la suite ayant été détruite par l'irruption des Barbares, le siege fut transferé à Viviers, *Vivario*, qui est devenue la Capitale du pais des Helviens, & qui lui a donné son nom.

(*a*) Notitia Galliar. in verbo *Helvii.*

(*b*) In VI. Appendice Geograph. Episcopalis. *Voyez* l'Hist. de l'Académie des Belles Lettres, *Tome VII p.* 235.

Pline remarque dans un autre endroit (*c*) qu'on avoit » trouvé de son tems près de cette Ville *, une espece » de vigne, dont la fleur ne duroit qu'un jour, & qui par » cette raison étoit moins exposée à être gelée, ce qui avoit » engagé toute la Gaule Narbonnoise à en faire des plants. (*d*) *Septem his annis*, † dit-il, *in Narbonensis Provincia Albâ Helviâ inventa est vitis uno die deflorescens, ob id tutissima: Narbonicam vocant, quam nunc tota Provincia conserit.* Ce passage de Pline, & celui qui fait le sujet de cet article prouvent que de son tems le pais des Helviens, c'est-à-dire le Vivarez étoit compris dans la Gaule Narbonnoise, du moins pour la plus grande partie.

(*c*) Lib. 14. cap. 3.

(*d*) Septimo hinc anno. P. *Hardouin*

Anatilia. Poldo d'Albenas (*e*) a cru que c'étoit la Ville de Saint Gilles, & il l'a presque persuadé aux Géographes qui ont écrit après lui, comme (*f*) Ferrari, (*g*) Baudrand, (*h*) La Martiniere, &c. Mais cette opinion n'a aucun fondement. Les *Anatilii* étoient en Provence à la gauche du Rhône: on n'a aucune preuve qu'ils ayent habité sur la

(*e*) Antiquitez de Nismes.

(*f*) In Lexico Geographico, in voce *Anatilia.*

(*g*) In Geographiâ, in voce *Anatilia.*

(*h*) Dictionn. Geograph. au mot *Anatilia.*

* Pline loue ailleurs *Lib.* 14. *cap.* 1. le Vin du Vivarez, *Vinum Helvicum*, entre les Vins des Gaules. Ces louanges conviennent aux Vins de la côte du Rhône, principalement à celui de l'Hermitage.

† Voici comme on lit ce passage dans l'Edition d'Hermolaus Barbarus. *Septimo abhinc anno in Narbonensis Provincia Arvo inventa est vitis uno die deflorescens, ob id tutissima : Carbonicam vocant, quam nunc tota Provincia conserit.*

rive droite de ce fleuve ; c'eſt donc en Provence qu'il faut chercher cette Ville d'*Anatilia*, & non en Languedoc.

Carcaſſum Volcarum Tectoſagum. Carcaſſonne.

Ceſſero. Saint Uberi, ou plûtôt Saint Tiberi ſur l'Eraut, comme on le prouvera ci-deſſous, en expliquant les Itinéraires.

Camboleɛtri, qui & Atlantici. Pline fait encore mention des *Camboleɛtri* en parlant de l'Aquitaine, dans le *chap.* 19. *du IV. Livre.* A ſuivre l'ordre dans lequel il en parle, on doit les placer près de l'Agenois, ſur la frontiere du Languedoc ; ainſi une partie de ces Peuples a pû s'établir dans la Gaule Narbonnoiſe, à laquelle ils confinoient.

Lutevani, qui & Foro-Neronienſes. Je ſçai que la plûpart des Auteurs croient qu'il faut entendre par les *Lutevani* de Pline les Habitans de la Ville & du Diocèſe de Lodeve en Languedoc. Mais j'avoue que cette opinion ne me paroît pas aſſez bien établie. Pline eſt le ſeul des anciens qui ait parlé des *Lutevani.* Il n'en parle qu'en avertiſſant qu'ils s'appelloient auſſi *Foro-Neronienſes*, ſans déſigner autrement leur poſition. Enfin nous ſçavons d'un côté que Ptolemée conte *Forum Neronis* entre les Villes des *Memini*, & il eſt certain de l'autre que les *Memini* habitoient dans la partie de la Gaule Narbonnoiſe, qui porte aujourd'hui le nom de Provence. En voila aſſez pour conclurre que les *Lutevani* doivent être placez en Provence : Du moins en voilà-t-il aſſez pour convenir qu'on n'eſt pas trop bien fondé à les placer en Languedoc.

Nemauſum Arecomicorum. Niſmes.

Piſcenæ. Pline parle encore (a) ailleurs du même lieu à l'occaſion de la laine qu'on y recueilloit, & des étoffes de laine qu'on y fabriquoit. *Iſtria*, dit-il, *Liburniaque* (lana) *pilo proprior quam lanæ, pexis aliena veſtibus & quam Salacia ſcutulato textu commendat in Luſitaniâ : ſimilis circà Piſcenas Provinciæ Narbonenſis.* C'eſt-à-dire, « la laine d'Iſtrie & de Liburnie reſſemble plus à du poil qu'à de la

(a) Hiſtor. nat. lib. 8. cap. 48.

» laine. On ne ſçauroit s'en ſervir pour faire des draps à
» longs poils. On s'en ſert à *Salacia* en Portugal, aujour-
» d'hui *Alcaçar do ſal* dans l'Eſtramadure, pour faire des
» étoffes de laine en loſange qui ont de la réputation. Il y
» a de la laine de la même qualité aux environs de *Piſ-*
» *cenæ* dans la Province Narbonnoiſe.

Le torrent de l'opinion commune veut que dans l'un & dans l'autre de ces paſſages, les *Piſcenæ* dont parle Pline, ſoient la Ville de Pézenas ſur la petite riviere de Peine, à trois lieues d'Agde. Mais cette opinion ne laiſſe pas de ſouffrir quelque difficulté, & l'on pourroit ſoutenir avec aſſez de vraiſemblance que les *Piſcenæ* de Pline, doivent s'entendre du village de *Pezenes* près de Bedarieux, à trois lieuës de Pezenas vers le Nord-oueſt. Le nom convient certainement mieux, & c'eſt d'ailleurs dans ce quartier que croît encore aujourd'hui la laine que Pline attribuoit à ſes *Piſcenæ*. Sur ce pied-là ce lieu auroit donné le nom de *Piſcenatium*, *Pezenadois*, à une certaine étendue de pais ; & c'eſt de-là que la Ville de Pézenas bâtie ſur les confins de ce territoire, auroit pris le nom de *Piſcenatium*, d'où s'eſt formé celui de Pézenas. Mais il ſuffit d'avoir averti de notre conjecture, & cette queſtion n'eſt pas aſſez importante pour devoir s'y arrêter plus long-tems.

Ruteni. Pline met au nombre des Habitans de la Gaule Narbonnoiſe les *Ruteni*, c'eſt-à-dire les habitans du Rouergue. Mais cela ne doit s'entendre que des Habitans du bas Rouergue, que Jules Ceſar (*a*) appelle *Ruteni Provinciales*, c'eſt-à-dire *Rouergats de la Province Narbonnoiſe*. Car d'ailleurs il eſt certain par le témoignage de (*b*) Pline lui-même & des autres Géographes anciens, que les Habitans du reſte du Rouergue étoient compris dans l'Aquitaine depuis le tems d'Auguſte, qui les détacha de la Celtique, dont ils faiſoient partie anciennement.

(*a*) Comm. de bello.Gallico, lib. 7.

(*b*) Hiſtor. nat. lib. 4. cap. 19.

Toloſani Tectoſagum. Les Toulouſains.

Umbranici. Ce ſont le dernier peuple, dont Pline

faſſe mention dans le dénombrement alphabétique des lieux & des peuples de la Gaule Narbonnoiſe : mais comme il ne dit rien de ſa poſition , & que les autres Géographes ne font pas même mention de ce peuple , il eſt impoſſible de décider ſi l'on doit le rapporter au Languedoc , à la Provence ou au Dauphiné. Je ſçai bien que dans les Tables de Peutinger , dont nous parlerons dans la ſuite , non ſeulement on trouve le nom de ce peuple , mais qu'on le trouve placé à peu-prez dans l'endroit où eſt aujourd'hui le Diocèſe de Montpellier. C'eſt ſur ce fondement auſſi que quelques Auteurs donnent le nom d'*Umbranici* aux anciens Habitans de cette partie de la Gaule Narbonnoiſe ; mais comme ces Tables ſont très peu éxactes , & que la forme des pais y eſt entiérement défigurée , j'avoue que ce fondement ne me paroît pas aſſez ſolide pour oſer rien décider.

Il y a dans l'énumération par ordre alphabétique , que fait Pline des lieux & des peuples de la Gaule Narbonnoiſe , quelques noms de Villes , comme *Còmacina* , & quelques noms de peuples , comme *Bormanni* , *Cenicenſes* † *Taſcoduni* , * *Tariconoņienſes* , qui ſont entierement inconnus. Il n'en eſt point parlé dans les ouvrages des autres Géographes ; les anciens Hiſtoriens n'en font aucune mention ; Pline lui même n'en dit rien , qui ſerve à en fixer la poſition. Ainſi ſuppoſé que ces noms ne ſoient pas corrompus , du moins paroît-il impoſſible d'en faire l'application.

† Ou *Taſconi.*
* Ou *Taruſconienſes.*

On trouve dans Pline trois autres endroits , qui regardent le Languedoc.

I. Il fait mention *Livre* 3. *chap.* 5. de deux Iſles ſur la côte de Languedoc. *Galliæ autem ora* , dit-il , *in Rhodani oſtio Metina , mox quæ Blaſcon vocatur.* Nous avons déja dit que *Metina* étoit les Tines ou Tignes , petites Iſles à l'embouchûre de la grande branche du Rhône , dont par conſéquent la poſition eſt la même que celle que Pline attribue à *Metina* , & dont le nom convient. Pour *Blaſcon* , il eſt certain que c'eſt Breſcon , dont Strabon a fait auſſi mention.

II. Pline parle au *Livre* 11. *chap.* 42. de la Montagne

de Losere, & du pais de Gevaudan, à l'occasion du fromage qui en venoit. « A Rome, dit-il, où l'on a la commodité de pouvoir juger de ce qu'il y a d'excellent dans » tous les pais, on estime beaucoup le fromage † qui vient de » Nismes, & qu'on fait sur la montagne de Losere dans » le Gevaudan ; mais la préference qu'on lui donne, est » courte, & elle ne dure qu'autant qu'il est frais. » *Laus caseo Romæ, ubi omnium gentium bona cominùs judicantur, è Provinciis Nemausensi præcipua, Lesuræ* (forsan Losuræ) *Gabalicique pagi ; sed brevis, ac musteo tantùm commendatio.* Ce passage de Pline prouve que de son tems tout le bas Gevaudan pour le moins dépendoit de Nismes, & se trouvoit par conséquent compris dans la Gaule Narbonnoise.

† Seroit-ce le fromage de Roquefort d'aujourd'hui. On le fait prez de la Montagne de Losere, & il est certain qu'il n'est jamais meilleur que quand il est nouveau, comme Pline le dit de celui dont il parle.

III. Pline parle encore ailleurs (*a*) dans la Description de l'Aquitaine des *Gabales*, c'est-à-dire des habitans du Gevaudan, qui aprez avoir avoir été de la Gaule Celtique jusqu'à l'Empire d'Auguste, se trouvoient depuis ce tems là compris dans l'Aquitaine. Il est vrai pourtant qu'il paroît que cela n'a pu regarder que les habitans du haut Gevaudan, car nous venons de voir que les Montagnes de Losere, qui sont dans le bas Gevaudan étoient de la Province Narbonnoise.

(*a*) Lib. 4. Cap. 19.

IV. A l'égard des *Velauni*, ou habitans du Velai, Pline n'en a point parlé, à moins qu'on ne veuille prendre pour ce peuple les *Velauni*, (*b*) dont il étoit fait mention dans l'inscription du Trophée dressé sur les Alpes en l'honneur de l'Empereur Auguste ; ou les (*c*) *Velates* dont parle Pline dans la description qu'il fait de l'Aquitaine. Mais il paroît qu'on seroit également mal fondé dans l'une & dans l'autre de ces prétentions ; car il est certain par l'inscription même que les premiers sont un des peuples qui habitoient dans les Alpes ; & pour les autres, non seulement il n'y a rien dans la description de l'Aquitaine, qui marque que les *Velates*, dont Pline rapporte le nom, soient les habitans du Velai, & dans une pareille incertitude la seule difference du nom doit en dissuader : mais il paroît même par la situation connue des autres peuples qui sont nommez dans le même passage qu'il s'agit d'un peuple placé fort avant dans l'Aquitaine prez d'Ausch & d'Eause, & par conséquent fort different des habitans du Velai.

(*b*) Histor. natur *lib.* 3 *cap.* 20.

(*c*) Ibid. *lib.* 4. *cap.* 19.

CHAPITRE V.

Explication de ce qu'on trouve dans la Géographie de Ptolemée, sur les Pais compris aujourd'hui dans le Languedoc ou dans le Roussillon.

CLAUDE Ptolemée, Mathématicien & Astronome célébre, a vécu sous l'Empire de Marc-Aurele, au rapport de Suidas. Il étoit (*a*) né à Peluse dans la basse Egypte, mais on l'a toûjours regardé comme natif d'Alexandrie, parce qu'il a passé sa vie dans cette derniere ville.

(*a*) Gerard. Joann. Vossius, de Historic. Græcis, lib. 4. cap. 17.

Entre plusieurs ouvrages qu'il a écrits, on fait cas de ses huit Livres de Géographie. On trouve ramassé dans cet ouvrage presque tout ce qu'on sçavoit de Géographie du tems de l'Auteur; & ce qui le rend encore plus recommandable, on y trouve la longitude & la latitude de chaque lieu. Ptolemée a été le premier des Géographes qui les ait marquées, & malgré les erreurs où il est souvent tombé faute d'observations exactes, les positions qu'il donne peuvent quelquefois servir à déterminer la situation des lieux dont il a fait mention.

C'est dans le second Livre de sa Géographie, que Ptolemée parle des Gaules. Il les divise en quatre parties, l'Aquitaine, la Lionnoise, la Belgique & la Narbonnoise. Il parle des trois premieres dans les Chapitres 7. 8. & 9. & il remarque à cette occasion:

1°. Que l'Aquitaine (*b*) étoit limitrophe avec la Narbonnoise, depuis la source de la Loire, jusqu'à un passage des Pyrenées, dont il fixe la position au 19. 0 de longitude. & au 43, 16 de latitude, ce qui tomberoit à-peu-prez vers le Diocèse de Coserans, en faisant à la position marquée par Ptolemée, les corrections prouvées par l'exemple connu des lieux voisins.

(*b*) Lib. 2. cap. 7.

2°. Que la Lionnoise (*c*) étoit séparée d'avec la Narbonnoise par les monts *Cemmennus*, *Cebenna*, c'est-à-dire par cette chaîne de montagnes, qui commençant dans le Vivarez prez du Rhône, s'étend jusques vers les sources de

(*c*) *Ibid.* cap. 8.

de la Loire, où commençoit l'Aquitaine suivant Ptolemée.

3°. Enfin que (*a*) les bornes entre la Belgique & la Narbonnoise, étoient une ligne tirée depuis les limites communes entre la Lionnoise & la Narbonnoise, c'est-à-dire depuis le mont *Cemmenus*, jusqu'à un passage entre les Alpes & le mont *Adula*, grande montagne des Alpes dans les Grisons, d'où le Rhin prend sa source, & connue aujourd'hui sous le nom de montagne de *Saint Gothard & de Vogelsberg*. Ptolemée marque la position de ce passage au 29. 30 de longitude, & au 45. 15′ de latitude, ce qui contient des erreurs trop grossieres, principalement sur la longitude, pour pouvoir servir à en fixer la position.

(*a*) lib. 4. 9.

Ptolemée passe (*b*) ensuite au détail Géographique de la Gaule Narbonnoise. Comme on peut, sans alterer le sens, retrancher ce qui concerne la Provence & le Dauphiné, nous ne rapporterons ici que ce qui regarde les Pais compris aujourd'hui dans le Languedoc & dans le Roussillon, & nous tâcherons d'éclaircir les difficultez qui pourront s'y trouver.

(*b*) Ibid. 10.

De l'explication Géographique de Ptolemée, Liv. II. *Chap. X.*

On a déja expliqué les limites qui séparent la Gaule Narbonnoise des trois autres parties des Gaules. Pour ce qui regarde les côtez qui restent, la pente occidentale des Alpes la borne du côté du Levant, depuis le Mont *Adula*, jusqu'aux embouchûres de la riviere du Var, dont la position est au 27. degré, 30. *de long.* & 43. 0 *de lat.*

A l'égard du côté du Midi elle est bornée par le reste des Pyrenées depuis l'Aquitaine jusqu'à un Promontoire qui s'avance dans notre mer (la mer Méditerranée) sur lequel est bâti le Temple de Venus: Et ensuite par la mer Gauloise jusqu'aux embouchûres de la riviere du Var. Voici la Description de cette côte.

Après le Temple de Vénus,
dont la position est de 20 20 *long.* 42 20 *lat.*
Les embouchûres de la
riviere Illeris (*Illiberis*) 21 0 42 40

Ἐκ τῆς Πτολεμαίου γεωγραφικῆς ὑφηγήσεως Βιβλ. β′. κεφάλ. ι.

Τῆς δὲ Ναρβωνησίας αἱ μὲν παρὰ τὰς συνημμένας τρεῖς ἐπαρχίας πλευραὶ, εἴρηνται. τῶν δὲ λοιπῶν τὰ μὲν πρὸς ἕω τὰ δυσμικὰ τῶν Ἄλπεων ὀρῶν, ὁρίζει τὰ ἀπὸ τοῦ Ἀδούλα ὄρους μέχρι τῶν ἐκβολῶν Οὐάρου τοῦ ποταμοῦ, ὧν θέσις. κζ. λ′. μγ.

Τὴν δὲ πρὸς μεσημβρίαν πλευρὰν, ὁρίζει τό τε λοιπὸν τῆς Πυρήνης τὸ ἀπὸ τῆς Ἀκυιτανίας μέχρι τῆς ἐπὶ τὴν καθ' ἡμᾶς θάλασσαν ἀκρωρείας, ἐφ' ἧς τὸ Ἀφροδίσιον ἱερόν; καὶ ἡ Γαλλικὴ θάλασσα ἐφεξῆς, μέχρι τῶν τοῦ Οὐάρου ποταμοῦ ἐκβολῶν, ἐχούσης τῆς παραλίου περιγραφὴν τοιαύτην.

Μετὰ τὸ Ἀφροδίσιον κ. γ′. μβ. γ′.
Ἰλλέριος ποταμοῦ ἐκ-
βολαὶ κα μβ γό

Ῥυσκίνωνος ποταμῦ ἐκβολαί.	κα δ'	μϐ λ'δ'	Les embouchures de la riviere Rufcion (*Ruscinon*)	21 15' *long.*	42 45' *lat.*
Ἄταγος ποταμῦ ἐκβολαί	κα λ'	μϐ λ'δ'	Les embouchûres de la riviere d'Aude.	21 30	42 45'
Ὀρόβιος ποταμῦ ἐκβολαί	κα λ'δ'	μϐ λ'δ'	Les embouchûres de la riviere d'Orb.	21 45'	42 45'
Ἀραυρίυ ποταμῦ ἐκβολαί	κϐ	μϐ λ'γ'	Les embouchûres de la riviere d'Eraut.	22 0	42 50
Ἀγάθη πόλις.	κϐ δ'	μϐ λ'γ'	La ville d'Agde.	22 15	42 50
Σήτιον ὄρος	κϐ λ'	μϐ λ'	La Montagne de Sette.	22 30	42 30
Φόσσαι Μαριάναι	κϐ λ'δ'	μϐ γό	Les Fosses de Marius.	22 45	42 40
Ῥοδανῦ ποταμῦ τὸ δυτικὸν σόμα	κϐ λ'γ'	μϐ λ'	L'embouchûre occidentale du fleuve du Rhône.	22 50	42 30
Ῥοδανῦ τὸ ἀνατολικὸν σόμα.	κγ	μϐ γ'	L'embouchûre orientale du Rhône.	23 0	42 20

* * * * * * * * * * * * * * * * * * *

Κατέχυσι δὲ τὰ μὲν δυσμικώτατα τῆς Ναρβωνησίας, Οὐόλκαι Τεκτοσάγες, ὧν πόλεις μεσόγειοι.

La partie la plus occidentale de la Gaule Narbonnoise est habitée par les Volces Tectosages, dont les villes situées dans l'intérieur des terres sont

Ἰλιβερὶς	ιθ λ'δ'	μγ δ'	Iliberis, aujourd'hui. *Elne*.	19 45' *long.*	43 15' *lat.*
Ῥυσινῶν	κ	μγ λ'	Rusinon, ou plûtôt Ruscinon, aujourd'hui *la Tour de Roussillon*.	20 0	43 30
Τολῶσα κολώνια	κ λ'	μδ δ'	Toulouse, Colonie.	20 30	44 15'
Κισσηρώ	κα δ'	μδ	Cessero, aujourd'hui S. Tiberi.	21 15'	44 0
Καρκασώ	κα	μγ λ'	Carcassonne.	21 0	43 30
Βαιτίραι	κα λ'	μγ λ'	Beziers.	21 30	43 30
Ναρβὼν κολώνια	κα	μγ	Narbonne, Colonie.	21 0	43 0

Μετὰ δὲ τύτυς μέχρι τῦ Ῥοδανῦ ποταμῦ Οὐόλκαι Ἀρικόμιοι, ὧν πόλεις μεσόγειοι

Le reste du Pais depuis les confins des Volces Tectosages jusqu'au Rhône, est occupé par les Volces Aricomiens, (*Arécomiques*) dont les villes bâties dans l'intérieur du pais sont,

Οὐινδόμαγος	κα λ'	μδ λ'	Vindomagus.	21 30 *long.*	44 30 *lat.*
Νέμαυσος κολώνια	κϐ	μδ λ'	Nismes, Colonie.	22 0	44 30

* * * * * * * * * * * *

Ὑφ' ὓς (τὺς Οὐσκόνδιυς) Ἑλίκωκοι, καὶ πόλις αὐτῶν

Sous les Uscondiens (*Les Vocontiens*) sont les Elicoques. (les Helviens, aujourd'hui *les Habitans du Vivarez*) dont la ville Capitale s'appelle *Alba Augusta*, aujourd'hui le village d'*Albs* ou d'*Alps*.

Ἀλβαυγῦσα	κϛ λ'	μγ γό	d'*Albs* ou d'*Alps*.	26 30 *long.*	43 40 *lat.*

* *

Les Isles situées prez de la côte de la Gaule Narbonnoise, sont *Agatha*, avec une ville qui porte le même nom, dont la position est 22 30 42 10

Et ensuite Brescon. 22 30 42 20

Νῆσοι δὲ ὑπόκεινται τῇ Ναρβωνησίᾳ, Ἀγαθὴ μὲν κατὰ τὴν ὁμώνυμον πόλιν, ἧς θέσις κβ λ' μβ ς'

Μεθ' ἣν Βλασκών κβ λ' μβ γ'

De l'explication Géographique de Ptolemée. Liv. II. Chap. 7.

Ἐκ τῆς Πτολεμαίου γεωγραφικῆς ὑφηγήσεως Βιβλ. β' κεφάλ. ζ'.

Sous les Vasatiens, (*les Habitans du Bazadois*) sont les *Tabales* (*les Gabales*, aujourd'hui les Habitans du Gevaudan) dont la Capitale s'appelle *Anderidum*, aujourd'hui le village de *Javouls*. 19 45' 45 30

Ὑφ' οὓς (τοὺς Οὐασάρμους) Τάβαλοι (Γάβαλοι) καὶ πόλις Ἀνδέριδον. ιθ λ'δ' με λ'

* *

Sous les Ausciens (*les Habitans du pais d'Ansch*) sont les *Velauni*, aujourd'hui les Habitans *du Velai*, dont la Capitale s'appelle *Ruesium*, aujourd'hui le village de *S. Paulian* prez du Pui. 18 0 44 30.

Καὶ ὑπὸ μὲν τοὺς Αὐσκίους Οὐέλαυνοι, ὧν πόλις Ῥουέσιον ιη μδ λ'

Sous ceux-là sont les *Rutani*, aujourd'hui les Habitans du *Rouergue*, dont la Capitale s'appelle *Segodunum*, aujourd'hui *Rhodez*. 17 15' 44 10.

Ὑπὸ δὲ τούτους Ῥουτανοὶ, καὶ πόλις Σεγόδουνον ιζ δ' μδ ς

Le Temple de Venus. Ptolemée de même que Pline, commence la description de la Gaule Narbonnoise par le Roussillon, c'est-à-dire par la partie qui confine avec l'Espagne. Le Temple de Venus dont il parle, est le fameux Ἀφροδίσιον, qui avoit donné autrefois le nom au Promontoire sur lequel il étoit bâti. Ce Promontoire s'appelle aujourd'hui le *Cap de Creux*, *Caput de Crucibus*.

Les embouchures du fleuve Illeris. Il faut lire *Illiberis* comme dans Strabon. C'est la Riviere de la *Tech* qui passoit prez de l'ancienne Ville d'*Illiberis*, sur les ruines de laquelle la Ville d'*Elne* est aujourd'hui bâtie.

Les embouchures du fleuve Ruscion ou Ruscinon. C'est la Riviere de la *Tet*, qui passoit à l'ancienne Ville de *Ruscinon*, prez du lieu où est *Perpignan* aujourd'hui. Il paroît que

Ptolemée a copié Strabon pour le nom de ces deux rivieres.

Les embouchures du fleuve Atax, C'eſt l'*Aude*.

Les embouchures du fleuve Orobis. C'eſt l'*Orb* que les Géographes anciens appellent ordinairement *Orbis*.

Les embouchures du fleuve Arauris. C'eſt l'*Eraut* ou *Airaut*.

La Ville Agatha. Ptolemée diſtingue une *Agathe-polis*, c'eſt-à-dire *Agatha Ville*, & une *Agathe-neſos*, c'eſt-à-dire *Agatha Iſle*. Nous verrons dans la ſuite ce qu'il a pû entendre par la derniere ; mais il eſt certain qu'il a entendu ici par *Agatha-polis*, la Ville d'*Agde*, bâtie à la rive gauche ou orientale de l'*Eraut*, aſſez prez de ſon embouchure.

La montagne de Sette, Σήτιον ὄρος.

La Foſſe de Marius. On ne ſçauroit nier que Ptolemée n'ait cru que la Foſſe de Marius étoit plus occidentale de 5′. que la branche occidentale du Rhône, & qu'il ne l'ait placée par conſéquent dans la partie de la Gaule Narbonnoiſe, qui appartient aujourd'hui au Languedoc, mais il eſt le ſeul qui lui ait donné cette poſition. Et l'on ſait le peu de fondement qu'il y a à faire ſur ſes fixations de la longitude : Par exemple, ne marque-t-il pas *Ceſſero* ou Saint Tiberi plus occidental que Beziers de 15′. contre la vérité. outre les autoritez que nous avons déja alleguées pour placer la Foſſe de Marius en Provence, les Itineraires dont nous parlerons ci-deſſous, en fourniſſent de nouvelles preuves, qui ne laiſſent aucun doute ſur cette queſtion.

* Itineraire d'Antonin. *In via Aurelia à Româ Arelatum uſque, & in Itinerario paſſuum à Româ Arelatum uſque.*

L'embouchure occidentale & orientale du Rhône. Ptolemée ne donne au Rhône que deux embouchures; il y a apparence qu'il a négligé la Foſſe de Marius, qui faiſoit la troiſiéme du tems de Pline; peut-être cette Foſſe étoit-elle déja comblée; on ſeroit tenté de le croire, par rapport à la mépriſe que nous venons de voir que Ptolemée

a faite sur sa position. Les deux embouchures du Rhône dont cet Auteur fait mention, sont celles que Pline a appellées *Libyca*. L'Occidentale est l'*Ostium Hispaniense*, & l'Orientale l'*Ostium Metapinum* de Pline, les deux mêmes qui subsistent encore aujourd'hui.

Aprez avoir décrit la côte, Ptolemée passe à la description de l'intérieur du Pais. Il remarque que les Volces Tectosages en occupoient la partie la plus occidentale, & il nomme les principales Villes qu'ils habitoient, sçavoir:

Illiberis, aujourd'hui *Elne*.

Ruscinon, aujourd'hui la *Tour de Roussillon* à (a) un quart de lieuë de Perpignan. Il est évident que Ptolemée comprend le Roussillon dans le Pais des Tectosages, mais il n'en est pas de même des autres Géographes anciens, qui donnent moins d'étenduë aux Tectosages, & qui placent dans le Roussillon deux autres Peuples, sçavoir les *Sardons* & les *Consuaranni*.

(a) Valois, *notitia Galliar.* pag. 490.

Toulouse. Ptolemée lui donne, le titre de Colonie, & il n'y a que lui qui le lui donne entre les anciens Géographes ou Historiens.

Cessero, aujourd'hui Saint Uberi, ou plustôt Saint *Tiberi* sur l'*Eraut*, comme on verra ci-dessous dans l'explication des Itineraires.

Carcassonne.

Beziers.

Narbonne, qui à ce compte-là, n'appartenoit plus du tems de Ptolemée aux Volces Arécomiques, à qui il avoit appartenu du tems de Strabon.

Ptolemée remarque ensuite que le reste du Pais jusqu'au Rhône est habité par les *Volces Arécomiques*, ou comme il les appelle *Aricomiens*. Il ne fait mention que de deux de leurs Villes, *Nemausus*, Nismes, Ville célébre chez tous les Géographes & chez la plufpart des Historiens anciens, & *Vindomagus* dont il est le seul qui ait parlé,

& dont il est par conséquent très-difficile, pour ne pas dire impossible, de fixer la position.

On a raison de croire que ce *Vindomagus* étoit une des vingt-quatre Villes ou *Pagi*, qui dépendoient de la République de Nismes au rapport de Strabon & de Pline: Mais cela ne suffit pas pour fixer sa position, & Ptolemée n'ajoûte rien qui en instruise. Tout l'éclaircissement qu'il fournit, doit se prendre de la comparaison des degrez de longitude & de latitude qu'il donne à ce lieu de *Vindomagus*, avec ceux qu'il donne à la Ville de Nismes. Je sçai bien que la fixation de ces dégrez n'est point exacte, je suis sûr du moins qu'il y a de l'erreur à l'égard de Nismes, dont la position est connuë. Mais si l'on suppose que Ptolemée ait suivi la même erreur à l'égard de *Vindomagus*, ce qui est assez apparent, de la même malgré cette erreur, il en résultera une espece de preuve, qui pourra servir à fixer la position de ce lieu inconnu.

Voilà ce qui me fait conjecturer que ce *Vindomagus* pourroit être la Ville de Sauve, aujourd'hui du Diocèse d'Alais, mais autrefois de celui de Nismes, & une des Villes de ce Diocèse qui entroient aux Etats de Languedoc tour à tour. Suivant Ptolemée, *Vindomagus* étoit à 21 degrez 36 de longitude, & Nismes a 22. 6, c'est-à-dire que *Vindomagus* étoit plus occidental que Nismes de 30. Or suivant la Table des positions des principales Villes du Languedoc, qui est à la suite des Ephemerides de M. de Clapiers, Sauve est sous le même méridien que Montpellier, & Montpellier est plus occidental que Nismes d'1′ 52″. d'heure, ce qui fait en degrez 28′. Ainsi à cet égard la position de Sauve convient assez exactement avec celle que Ptolemée donne à *Vindomagus*.

D'un autre côté, Ptolemée place Nismes au 44. 36. de latitude, & *Vindomagus* au même degré. Or Sauve, quoiqu'un peu plus septentrional que Nismes, ne l'est guere que de 2. ou 3. minutes, & par conséquent la latitude de Sauve convient encore assez-bien avec la latitude que Ptolemée donne à *Vindomagus*. Sur ce pied-là la position de ce lieu devroit donc être fixée à Sauve, & cela paroît d'autant plus probable, qu'on ne peut point douter que la

Ville de Sauve qui étoit bâtie sur la montagne appellée *Coutach*, ne fut véritablement ancienne, & qu'il est certain en même tems qu'on ignore le nom Gaulois qu'elle a porté autrefois : celui de Sauve, *Salvia*, ou *Salvium*, qu'elle porte depuis long-tems, étant visiblement un nom Latin.

On pourroit peut-être fortifier cette opinion par des nouvelles conjectures, si on sçavoit qu'elle a été originairement la signification du nom de *Vindomagus*. Pour les deux dernieres syllabes, *Magus*, qui forment la terminaison de plusieurs autres Villes, il est certain qu'elles signifioient autrefois *Ville*, *demeure*, *habitation*. Mais il n'est pas aussi facile de deviner la signification du mot de *Vindo*, & sur cet article, on ne peut former que des conjectures, & des conjectures même très-incertaines.

La premiere est, que ce mot signifioit une *source d'eau abondante*. On croit que la riviere de Sorgue, formée par la fontaine de Vaucluse, (*a*) s'appelloit autrefois *Amnis Vindalicus*. Si l'on admet cette conjecture, le nom de *Vindomagus*, c'est-à-dire de *Ville de la Fontaine*, aura convenu à Sauve, puisqu'il y a à Sauve une fontaine très-abondante, qui fait aller plusieurs moulins dès sa source ; peut-être même que la Riviere de *Vidourle*, que les eaux de cette fontaine forment presque en entier, & qui est appellée dans les titres anciens *Viturlus*, portoit autrefois le nom de *Vindurlus*.

La seconde conjecture est, que ce nom signifioit autrefois une *montagne*. Ptolemée lui-même (*b*) parle d'une montagne d'Espagne appellée *Vindius* : Les anciens Auteurs font mention de la Ville (*c*) de *Vindonissa* en Suisse, de celle de (*d*) *Vindogladia* en Angleterre, du Pais (*e*) de *Vindelicia* en Allemagne & des (*e*) *Vindelici* qui l'habitoient, & ces différens noms appartiennent à des montagnes, ou à des lieux montagneux. Si cette conjecture paroît avoir quelque fondement, le nom de *Vindomagus* aura signifié la *Ville de la montagne*, & aura convenu encore à la Ville de Sauve, qui étoit autrefois bâtie sur la montagne de Coutach, sur le penchant de laquelle elle est aujourd'hui placée.

(*a*) Strabo. Geograph. *lib.* 4. Florus, *lib.* 4. *cap.* 2.

(*b*) *Geograph. lib.* 2.

(*c*) Tacit. *Historiar. lib* 4.

(*d*) Itinerarium Antonini.

(*e*) Strabon. Geograph. *lib.* 4. Plinius, *lib.* 3. *cap.* 20, Ptolemæus, *lib.* 2. *cap.* 12.

Enfin, la troisiéme conjecture est, que ce mot *Vindo* avoit autrefois chez les Gaulois la même signification que le mot *Wind* chez les Allemands, c'est-à-dire qu'il signifioit le *Vent*, auquel cas *Vindomagus* auroit dû signifier *la Ville venteuse*, ce qui conviendroit encore à une Ville telle que l'ancien Sauve, qui étoit bâti sur le haut d'une montagne.

Aprez tout, ce qu'on vient de dire ne sont que des conjectures, & ce n'est aussi que comme des conjectures qu'on le donne. Peut-on proposer autre chose sur la position d'un lieu, dont il n'y a que Ptolemée qui ait parlé, & dont Ptolemée même ne rapporte que le nom. Je prétends seulement, & il paroît que je suis fondé à le prétendre, que ces conjectures sont plus vraisemblables, que les opinions de ceux qui avoient avancé que *Vindomagus* étoit (*a*) *Saint Tiberi* sur l'Eraut, (*b*) *le Vigan*, (*c*) *Saint Gilles*, ou (*d*) *Usez*.

(*a*) Jean Poldo d'Albenas. *Antiq. de Nismes*, Ortelius, *in thesauro Geograph.*
(*b*) Catel, *Mémoires pour l'Histoire de Languedoc*, *pag.* 31.
(*c*) *Ibidem*.
(*d*) Valesius, *Notitia Galliar.* in verbo *Vindomagus*.

Ptolemée, en finissant la description de la Gaule Narbonnoise, parle de deux Isles, qui appartiennent aujourd'hui au Languedoc, sçavoir *Agatha* avec une Ville de même nom, & *Blascon*. Pour la derniere il est visible que c'est l'Isle de *Brescon* prez de l'embouchure de l'Eraut, dont presque tous les Géographes ont fait mention: mais on est assez embarrassé à déterminer la position de l'autre Isle que Ptolemée nomme *Agatha*, où il dit qu'il y avoit une Ville de même nom, & dont il est le seul qui ait parlé. On seroit très-mal fondé à croire sur la conformité du nom que cette Isle ne dût point être distinguée de la Ville d'Agde; car outre que la Ville d'Agde n'a jamais été dans une Isle, il semble que Ptolemée n'ait rien négligé pour empêcher qu'on ne peut confondre l'Isle avec la Ville. Il appelle l'une *Agatha Ville*, & l'autre *Agatha Isle*; il parle de la premiere au commencement de la description de la Gaule Narbonnoise, & de la seconde à la fin; enfin il leur donne des longitudes & des latitudes absolument différentes.

Adrien de Valois (*e*) n'a point connu d'autre moien de se tirer d'affaire, que de supposer que l'Isle d'*Agatha* étoit la même que l'Isle de Brescon, & que Ptolemée avoit parlé deux fois de la même Isle sous deux noms differens, tantôt

(*e*) *Notitia Galliar.* in verbo *Agatha*.

tantôt ſous le nom d'*Agatha* que les Grecs de Marſeille lui avoient donné, & tantôt ſous le nom celtique de *Blaſco*, qui étoit l'ancien nom. Mais outre qu'il n'y a jamais eu, ni même pû avoir de Ville dans l'Iſle de Breſcon qui eſt trop petite, il paroît difficile de charger Ptolemée d'une pareille bévuë ſans aucune preuve, ou pour mieux dire contre l'évidence du contraire, puiſque cet Auteur diſtingue expreſſément ces deux Iſles, & qu'il leur donne une latitude différente, en marquant l'Iſle d'*Agatha* plus ſeptentrionale de 16. que celle de Breſcon.

Il ne reſte donc qu'un parti à prendre, mais ce parti ſatisfait à tout. C'eſt de ſuppoſer (*a*) que c'eſt de l'Iſle de Maguelonne & de la Ville de même nom qui y étoit autrefois bâtie, qu'il faut entendre ce que dit Ptolemée de l'Iſle d'*Agatha*, & de la Ville de même nom bâtie dans cette Iſle. On trouve par ce moien ſur la côte de Languedoc & aſſez prez de Breſcon, une Iſle & une Ville de même nom bâtie dans cette Iſle : & en même tems on a le plaiſir de voir que la latitude de cette Iſle, par rapport à celle de Breſcon, s'accorde avec ce qu'en dit Ptolemée, puiſqu'en effet l'Iſle de Maguelonne eſt plus ſeptentrionale que celle de Breſcon d'environ 16.

(*a*) Sanſon, *Diſquiſit. in Pharum Philippi Labbe*, in verbo *Agatha*. Et M. de la Martiniere. *Dictionn. Géographique* au mot *Agathapolis*, ont eu la même penſée.

Mais auſſi à ſuivre cette conjecture, il faut néceſſairement avouer que peu de tems aprez le ſiécle de Ptolemée, & l'Iſle d'*Agatha*, & la Ville qui y étoit bâtie durent changer de nom pour prendre celui qu'elles ont porté dans les ſiécles ſuivans, puiſqu'il eſt certain que cette Ville n'étoit connue que ſous le nom de *Maguelonne* dans le VI. ſiécle quand elle devint le ſiége d'un Evêché, & que nous avons même de fortes raiſons de croire que dès le cinquiéme ſiécle, Feſtus Avienus en avoit fait mention ſous ce nom dans ſon *Ora Maritima*, comme nous verrons ci-deſſous.

Il eſt vrai que ces ſortes de changemens de nom furent aſſez communs vers la décadence de l'empire Romain. Il peut même ſe faire que cette Iſle fut autrefois connue ſous deux noms, parmi les Grecs ſous le nom grec d'*Agatha*, que les Grecs de Marſeille lui avoient impoſé en s'emparant de la côte, & parmi les Gaulois ſous celui de *Magalo*, qui paroît être celtique, & qu'on peut regarder par con-

ſéquent comme ſon ancien & véritable nom. Dans ce cas-là, il ne faudroit point s'étonner que le grec devenant moins connu dans le pais à meſure que la barbarie prévaloit, on ſe fût accoutumé peu-à-peu à ne plus déſigner cette Iſle que par le nom celtique, qui étoit familier aux gens du Pais.

Peut-être auſſi pourroit-on réſoudre cette difficulté d'une maniere plus ſimple, en ſuppoſant qu'il s'eſt gliſſé une faute dans le texte de Ptolemée, & qu'au lieu d'Ἀγαθὰ, c'eſt Μαγάλω ou Μαγάλα qu'il faut lire. La différence n'eſt pas grande, & de pareilles mépriſes ne ſont pas rares dans les manuſcrits des anciens Auteurs, ſur tout lorſqu'il s'agit de noms ou de mots peu connus d'ailleurs. Ceux qui copioient cet ouvrage de Ptolemée ont pû être induits à cette mépriſe par le nom d'*Agatha*, dont cet Auteur s'étoit ſervi dans la même deſcription de la Gaule Narbonnoiſe, en parlant de la Ville d'Agde.

Ptolemée parle dans le même chapitre X. des *Helvi* ou *Helvii*, aujourd'hui *les habitans du Vivarez*, en grec Ἑλούοι ou Ἑλούιοι, car c'eſt un de ces deux noms, qu'il faut ſubſtituer dans le texte de cet Auteur, à la place d'Ἑλικωκοι, qui s'y eſt introduit par erreur. Ptolemée dit que ce peuple étoit ſoumis aux Οὐεκόνδιοι, mais c'eſt Οὐοκόντιοι, *Vocontii*, qu'il faut lire, & cela doit s'entendre des Vocontiens qui habitoient de l'autre côté du Rhône, & dont les capitales étoient Vaiſon, *Vaſio*, & le Luc, *Lucus Auguſti*. La Capitale des *Helvi* ou *Helvii* s'appelloit *Alba Auguſta* ſuivant Ptolemée. On croit que c'eſt le Village d'*Alps* ou pluſtôt d'*Albs* à deux lieues de Viviers, comme on l'a déja dit.

[a] Cap. 7.

Dans le même Livre, mais dans (a) un autre chapitre Ptolemée fait mention de quelques autres peuples, qui ſont compris aujourd'hui dans le Languedoc, ou qui en ſont voiſins.

I. Des *Gabali*, aujourd'hui *les habitans du Gevaudan*, en grec Γάβαλοι, car c'eſt ainſi qu'il faut lire au lieu de Τάβαλοι, qu'on lit dans quelques éditions par une erreur viſible. Ptolemée remarque que ces Gabales étoient ſous les *Veſatiens*,

c'eſt-à-dire les peuples des environs de Bazas, & que leur Capitale s'appelloit *Anderidum*. On l'appella dans la ſuite *Gabala*, lorſqu'on s'accoutuma à donner à la pluſpart des capitales de chaque pais, *Pagi*, les noms des peuples qui y habitoient. C'eſt aujourd'hui le village de *Geavols*, *Javols ou Javouls* à quatre lieuës de Mende.

II. Des *Velauni*, aujourd'hui *les habitans du Velai*, en grec Ὀυέλαυνοι, qui ſelon Ptolemée dépendoient des *Auſciens*, c'eſt-à-dire des habitans du pais d'Auſch, & dont la capitale s'appelloit *Rueſſion*, aujourd'hui le village de *Saint Paulian*, à deux lieuës du Pui. Cette Ville fut dans la ſuite le ſiége de l'Evêché du pais de Velai. C'eſt de-là qu'il a été transferé à *Anicium* ou *Podium de Anicio*, aujourd'hui *le Pui*. On croit communément que cette tranſlation fut faite dans le III. ſiécle (*a*) ſous le pontificat de Saint Evodius, vulgairemeut *Saint Voſi*, mais les Peres Benedictins ont prouvé dans (*b*) l'*Hiſtoire de Languedoc*, qu'elle n'a pû être faite que ſous le pontificat de Norbert, & par conſéquent vers la fin du IX. ſiecle. Pendant que la Ville de *Rueſſion* fut le ſiége de l'Evêché du Velai, on la nomma *Velava* du nom des *Velavi* ou *Velauni* dont elle étoit la capitale; mais aprez la tranſlation, on ne la nomma plus (*c*) que *Civitas Vetula*, pour la diſtinguer de la nouvelle Cité qui étoit le Pui. Ce n'eſt plus aujourd'hui qu'un Village connu ſous le nom de Saint Paulian, qui lui a été donné à cauſe que les Reliques de cet ancien Evêque du Velai y ſont particulierement honorées.

(*a*) Odon Giſſey Jeſuite, *Hiſtoire de Notre Dame du Pui, liv. 1. chap. 26.*

(*b*) Tome 1. *Notte* LXXX. *pag.* 684.

(*c*) D. Mabillon, *In actis ordin. Sancti Benedicti, ad calcem Part. 1, Sacul. IV.*

III. Enfin, Ptolemée parle des *Rutani* ou *Ruteni*, aujourd'hui *les habitans du Rouergue*, en grec Ῥουτανοὶ, ou Ῥουτῆνοι, qui dépendoient du temps de Ptolemée des *Velauni* ou habitans du Velai, & dont la capitale étoit *Segodunum Rutenorum*, appellée enſuite *Rutena*, & aujourd'hui *Rodez*.

CHAPITRE VI.

Remarques sur la description que Festus Avienus a faite de la côte de la Gaule Narbonnoise dans le Poëme intitulé Ora Maritima.

NOUS devons à Rufus Festus Avienus deux ouvrages de Geographie en vers latins; l'un est la traduction en vers hexametres de la *Description du Monde* ou de la *Periegese* que Denys avoit écrite en vers hexametres grecs: l'autre la *description de la mer méditerranée* en vers Iambes, sous le titre d'*Ora Maritima*. Ce ne sont pas même les seuls ouvrages en vers de cet auteur; Servius rapporte (*a*) qu'il avoit mis en vers Iambes tout Tite-Live: il est certain qu'il avoit traduit en vers les Phénomenes d'Aratus: on lui donne (*b*) encore avec assez de vraisemblance la traduction de plusieurs fables d'Esope en vers élegiaques, & l'on prétend que l'*Avianus* ou *Anianus*, à qui la plusspart des manuscrits les attribuent, ne doit point être distingué de Festus Avienus.

(*a*) *In libr.* X. *Maronis vers.* 388.

(*b*) G. J. Vossius. *de Historic. Latinis. lib.* 2. *cap.* 9.

De ces différens ouvrages, nous n'avons d'entiers que la *Description du Monde* de Denys, les Phénomenes d'Aratus, & les *Fables d'Esope*. Pour l'*Ora Maritima*, il n'en reste que des fragmens, & à l'égard du Tite-Live mis en vers, nous ne le connoissons que par ce que Servius en a dit.

L'âge de cet Auteur n'est pas certain. D'un côté (*c*) Genebrard & (*d*) Thevet ont cru qu'il avoit vécu dans le second siécle; (*e*) Crinitus le fixe même à l'empire de Diocletien. D'un autre côté par une erreur encore plus étrange, le Catalogue (*f*) de la Bibliotheque du Vatican le recule jusqu'au dixiéme siecle. Mais l'opinion la plus commune & la plus plausible, est qu'il a vécu sous l'empire de Theodose, ou de ses enfans. G. J. Vossius (*g*) en a recueilli toutes les preuves avec beaucoup d'exactitude; Avienus a dédié son *Ora Maritima* à un certain Probus, & on soupçonne que ce Probus est le même à qui Claudien qui vivoit sous Theodose le Grand, en a dédié un des siens: Avienus

(*c*) In Aniceto.

(*d*) *Lib.* 2. *De viris illustrib. cap.* 41.

(*e*) De Poëtis Latinis, *lib.* 5. *cap.* 80.

(*f*) Apud G. J. Vossium, *ubi supra.*

(*g*) Ibidem.

adresse ses Fables d'Esope à un certain Theodose, & l'on croit que ce Theodose est Theodose Macrobe, l'Auteur des Saturnales, qui vivoit dans ce tems-là: On observe que ce même Macrobe introduit dans ses Saturnales, un Interlocuteur à qui il donne le nom d'Avienus, & l'on conjecture que cet Avienus de Macrobe est notre Avienus: Enfin, ce qui fournit la preuve la plus concluante, Saint Jerôme, qui mourut en 421. * parle de Festus Avienus dans son *Commentaire sur l'Epitre à Tite*, à l'occasion du passage d'Aratus cité par Saint Paul, & il en parle comme d'un Auteur moderne.

On (*a*) prétend qu'Avienus étoit Espagnol, & c'est en particulier l'opinion (*b*) de tous les Espagnols qui ont parlé de cet Auteur. La question seroit pleinement décidée si l'on pouvoit s'en tenir aux témoignages exprez qu'on en trouve ¶ tant dans la chronique d'un certain Marcus Maximus, qu'on prétend avoir été Evêque de Sarragosse, & qu'on fait vivre sur la fin du VI. siécle, que § dans le prétendu Journal de Luitprand de Tolede, Evêque de Cremone, qui vivoit dans le X. siecle. Mais le † Pere Papebroch & le ‡ Cardinal d'Aguire ont prouvé que ces deux ouvrages étoient supposez. J'avouë pourtant qu'indépendamment de ces autoritez, la connoissance de la langue Punique, qu'avoit Avienus, & dont on verra des preuves dans la suite de ce chapitre, semble donner lieu de croire qu'il étoit non-seulement originaire d'Espagne,

(*a*) Crinitus de Poetis Latinis, *lib.* 5. *cap.* 80.
Giraldus in eadem Historiâ, *Dialog.* 4.

(*b*) Vasæus in Chronico *ad ann.* 315.
Morales, *lib.* 10. *cap.* 54.
Damianus à Goës *in suâ Hispaniâ.*
Matamoros, *in lib. de Academiis.*
Mariana, *lib.* 4. Histor. Hispan. *cap.* 15.
Apud Laurentium Ramirez de Prado *in annot. in Adversar. Luitprandi, pag.* 492.

* *Ipsius enim & genus sumus* quod hemistichium in Phænomenis Arati legitur, quem Cicero in latinum sermonem transtulit, & Germanicus Cæsar & nuper Avienus & multi quos enumerare perlongum est. Hieronymus, *super Epistol. ad Titum, cap.* 1.

¶ In regione Pedanâ in Oretaniâ Hispaniæ floruit olim sub Castino Episcopo Toletano Ruffus Magnus Festus Avienus, qui scripsit de Oris Hispaniæ & situ Orbis vario carminum genere. Marcus Maximus, Episcopus Cæsar-Augustanus, *in Chronico* à Franc. Bivario edito, *ad ann. Ch.* 460.

§ Obiit Ruffus Festus Avienus, vir Catholicus & Hispanus, civis Eborensis in Hispaniæ Carpetaniâ eodem & anno & die quo S. Augustinus ascendit ad Cælos. Luitprandus *in Adversariis* editis à Laurentio Ramirez de Prado.

† Acta Sanctorum mensis Maii, *Tom.* 7 *pag.* 393.

‡ Tom. 2. Conciliorum Hispaniæ, *Dissertatione* 3.

mais qu'il étoit même originaire des Provinces d'Espagne, où le commerce & les Colonies des Carthaginois avoient rendu commune la Langue Punique.

Il n'y a rien sur le Languedoc, dans la Description du Monde d'Avienus, ou plustôt dans la traduction qu'Avienus a faite de celle de Denys. Ce n'est que dans l'*Ora Maritima*, qu'il parle du Languedoc, ou du moins de la côte de cette Province, & qu'il en parle dans un assez grand détail. Je vais rapporter ce qu'il en dit depuis la frontiere du Roussillon, par où il commence, jusques aux embouchures du Rhône, & je tâcherai ensuite d'éclaircir ou de corriger ce qui paroîtra en avoir besoin.

Festi Avieni Ora Maritima, Versu 565.

565 *Post Pyrenaum jugum*
Jacent arena littoris Cynetici.
Easque latè sulcat amnis Roschinus.
Hoc Sordicena, ut diximus, gleba solum est.
Stagnum hic, palusque quippe diffusè patet,
570 *Et incola istam* [1] Fordicen *cognominant*
[2] *Praterque vasti gurgitis crepulas aquas,*
Nam propter amplum marginis laxa ambitum,
Ventis tumescit sape percellentibus.
Stagno hoc ab ipso Sordus amnis effluit,
575 *Ru* * * * * * * *effluentis* [3] *hostiis*
* * * * * *
Sinuatur alto & propria per dispendia
Cespes cavatur, [4] *eripit unda longior,*
Molesque multa gurgitis distenditur.
580 *Tres namque* [5] *in ipso maxima stant insula,*
Saxisque duris pelagus interfunditur.
Nec longè ab isto, cespitis rupti sinus

Festus Avienus. Ora Maritima, *Vers* 565.

Après avoir passé le sommet des Monts Pyrenées, on trouve la côte *Cynetique*, que le fleuve *Roschinus* partage. Nous avons deja dit que c'étoit le pais des *Sordons*.

Il y a là un étang & un marais fort étendus, que les gens du pais appellent *Fordicen*, à cause du bruit que font les eaux de cet étang; car comme il est fort grand, il s'y éleve quand le vent est fort, des vagues très-grosses.

La riviere de Sordus sort de cet étang. * * * * * * * * * * * * * * *

Cet étang gagne & s'aggrandit de jour en jour en creusant ses propres bords. Aussi renferme-t-il trois grandes Isles, entre lesquelles l'eau de cet étang a differentes communications.

Assez près de ce premier étang on en trouve un autre qui con-

[1] Vossius ad Melam. *Sordicen.*

[2] *Propter.* ex conjectura.

[3] Edit. Oxoniensis. *Ostiis.*

[4] Ibid. *Serpit.*

[5] *Illo.* Edit. Maritensis Petri Melian.

tient quatre Isles, mais qu'on a appellées de toute ancienneté *les Piples*. La Nation des *Elesyces* (des Bebryces) occupoit autrefois ce pais, & la ville de Narbonne étoit la Capitale de ce Roiaume feroce.

C'est-là que la riviere d'Aude se jette dans la mer. C'est-là qu'est l'étang appellé *Helice*. Un inutile souvenir nous apprend que la ville de Beziers étoit au delà, mais maintenant les rivieres du *Lez* & de *l'Orb* coulent dans des campagnes désertes, & au travers de monceaux de ruines, tristes marques du bonheur dont ce pais jouissoit autrefois.

Assez près de ces rivieres le *Thyrius* se jette dans la mer * * * * * * * * * De sorte qu'il ne s'y éleve jamais des vagues violentes, & qu'un calme perpetuel regne sur cet étang.

Le sommet de cette Montagne est à l'opposite de celui que j'ai déja dit qu'on appelle *Candidum*. L'Isle de Brescon est assez prez de-là, & elle est remarquable par l'éminence presque ronde qu'elle forme dans la mer.

Il y a dans les terres, entre plusieurs collines, une côte assez étendue, mais où l'on ne trouve plus d'habitans. Au-delà s'éleve la montagne de Sette, & le mont appellé *Fecyus*, couvert de pins, & dont le pied s'avance jusques dans l'étang de *Taur*, car c'est ainsi que les gens du pais nomment l'étang qui est auprez de l'*Eraut*. Cet étang sépare les Iberes d'avec les Liguriens. C'est-là qu'on trouve une ville assez petite appellée *Polygium*, le bourg

Alter dehiscit, insulasque quattuor
(At priscus usus dixit has omnis [6] Piplas)
585 *Ambit profundo. Gens* [7] *Elesycum priùs*
Loca hac tenebat, atque Narbo civitas
Erat ferocis maximum regni caput.
Hic salsum in aquor amnis Attagus ruit,
Heliceque rursus hic palus [8] *justa. Dehinc*
590 *Besaram stetisse fama cassa tradidit.*
At nunc [9] *Heledus, nunc & Orobis flumina*
Vacuos per agros & ruinarum aggeres
Amœnitatis indices priscæ meant.
Nec longè [10] *ab istis Thyrius alto evolvitur*
595 * * b *Cinarus agmen* * *
[11] *Num qua excitent fluctuum volumina*
Sternatque semper gurgitem Alcyonæ quies.
Vertex [12] *ad* * *hujus cautis è regione se*
Illi eminenti porrigit, quod Candidum
600 *Dixi vocari. Blasco propter insula est,*
Teretique formâ cespes editur salo.
In continenti & inter adsurgentium
Capita jugorum rursus arenosi soli
Terga explicantur, seque fundunt littora
605 *Orba incolarum.* [13] *Setius inde mons tumet*
Procerus arcem, [14] *& pinifer* d *Fecyi jugum*
Radice fusa inusque Taurum pertinet.
Taurum *paludem namque Gentici vocant*
[15] *Orani* e *propinquam flumini. Hujus alveo*

6 Editio Oxoniensis, *triplas*.

7 *Bebrycium*.

8 Edit. Oxon. *juxtà*. Item Matritensis. P. Melian.

9 *Nunc & Ledus* ex conjectura.

10 *Ab his Visturlus.*

b Cinorum. Edit. P. Melian.

11 *Numquam excitent ut.*

12 Edit. Oxon. *Vertex at hujus*.

13 *Setius inde mons tumet Procerus arcem & pinifer. Setii jugum* Petr. de Marca. Marc. Hispanic. pag. 47.

14 *Et pinifer Setii jugum.* Vossius in Melam, p. 180.

15 *Arauri*, ou plutôt *Araur* ex conjecturâ.

d Piniferi.

e Oram Edit. P. Meliam. *Rhodani.* Vossius in Melam.

610 *Ibera tellus atque Ligyes asperi*
Intersecantur. Hic sat angusti laris
Tenuisque censu civitas Polygium est
Tum [16] *Mansa vicus, oppidumque* [17] *Nauſtalo*
Et Urbs * * * *basice gen* * *sale*
615 * * * * *
Ejusque in æquor [18] *Classius amnis influit.*
At [19] *Cimenice regio* [20] *descendit procul.*
Salso ab fluento, fusa multo cespite,
Et [21] *a prisca sylvis. Nominis porro* [22] *auctor*
620 Mons dorsa celsus; *hujus imos aggeres*
Stringit fluento Rhodanus, atque scrupeam
Molem imminentis intererrat æquore.

16 *Mesa.*
17 *Magalo.*
18 *Colasus.*
19 *Cemmenice.*
20 *Conscendit.*
21 Edit. Oxon. *Aprica sylvis.*
22 *Valor.*

de *Mansa*, & la ville de *Nauſtalo.* * * * * * * * * * * * * * * * La riviere de *Classius* va se jetter dans cette mer.

Mais de l'autre côté & en s'éloignant de la mer, s'élevent les Montagnes des Cevennes, abondantes en pâturages, & dont l'aspect est propre pour les forêts. Le nom de Cevennes que ces Montagnes portent, signifie *Monts elevez.* Le Rhône lave le pied de l'extrémité orientale de ces Montagnes, & semble chercher à en suivre les contours.

Littoris Cynetici. Il n'y a jamais eu en Roussillon ni peuple ni ville, qui ait pû donner à la côte le nom de *Littus Cyneticum*, ce qui persuade qu'il doit y avoir une faute dans le Texte. Je conjecture qu'il faut lire *Littoris Ceretici* ou *Canetici.* Il est certain qu'Avienus entend parler de la côte du Roussillon depuis le cap de Creux ou l'*Aphrodision* de Strabon, qu'il appelle *Pyrenæum jugum*, jusqu'au de-là de l'embouchûre de la Tet. Or cette côte a pû être appellée *Littus Ceretícum* à cause de la ville de *Ceretum*, aujourd'hui Ceret sur la Tech, qui n'en est pas éloignée. On a pû aussi l'appeller *Littus Caneticum*, de la petite ville de Canet, *Canetum*, près de l'embouchûre de la Tet, supposé pourtant que ce lieu de Canet paroisse assez considérable & assez ancien pour avoir donné le nom à la côte voisine. Pour le mot de *Cyneticum*, qu'on lit aujourd'hui dans le texte de l'*Ora Maritima*, je croi qu'on l'a pris d'un autre endroit du même ouvrage, *Vers* 201. 205. 223. où Avienus en décrivant la côte occidentale d'Espagne parle des *Cynetes* qui habitoient sur les bords de l'*Anas*, aujourd'hui la *Guadiana*, & d'une montagne Cynetique *Cyneticum jugum*, qui étoit dans leur pais.

Amnis

Amnis Roschinus. C'est la riviere de la Tet qui passe à Perpignan. Strabon l'appelle de même *Ruscino.*

Sordicena Gleba. Sordicena gleba signifie le pais qui étoit habité par les *Sordons*, ou comme Pomponius (*a*) Mela les appelle, les *Sardons. Inde est ora Sardonum*, dit-il.

(*a*) De situ Orbis, *lib.* 2 *cap.* 5.

Stagnum hîc, Palusque. L'étang de Leucate, & le marais de Salses.

Fordicen. C'est ainsi qu'on lit dans les premieres éditions. Isaac Vossius cite ce passage dans ses notes (*b*) sur Pomponius Mela, & lit *Sordicen.* M. Hudson a adopté cette correction dans l'édition des petits Geographes Grecs, qu'il a donnée. Nous croions cependant qu'on doit retenir la leçon commune, & on en verra la raison ci-dessous.

(*b*) *pag.* 183.

Præterque vasti gurgitis crepulas aquas. A suivre cette leçon, que toutes les éditions admettent, & qu'Isaac (*c*) Vossius & M. (*d*) de Marca ont retenue, on ne peut former aucun sens, & d'ailleurs la mesure du Vers ne s'y trouve pas. Il y a donc apparence qu'il faut lire, *Propter vasti gurgitis crepulas aquas.* Alors le sens sera que les habitans du pais appellent cet étang *Fordicen*, à cause du grand bruit que font ses eaux, *propter aquas crepulas.* Avienus semble rendre raison dans les deux vers qui suivent, de ce qui rend ces eaux si bruiantes, en disant que comme cet étang est vaste, le vent y excite de fort grosses vagues. *Nam propter amplum marginis laxa ambitum, ventis tumescit sæpe percellentibus.* Si cette conjecture est fondée, *Fordicen* doit être un ancien mot celtique, qui aura signifié originairement *bruiant*, ou quelque chose d'approchant. Je croi que ce mot pour-roit venir de la racine *Hvvrdd*, qui (*e*) signifioit en celtique, choc, mouvement, *impetus*, *impulsus*, comme on l'expliquera plus amplement ci-dessous. *Partie III. Chap.* 1.

(*c*) In Melam. *pag.* 183.

(*d*) Marca hispanica, *lib.* 1. *cap.* 6.

(*e*) Davies. *Dictionar. Antiqu. ling. Britannicæ.*

Sordus amnis. C'est le canal par où l'étang de Leucate & de Salses communique avec la mer au nord du Château de saint Angel.

Ru * * Il eſt évident qu'il y a là une lacune, mais la ſuite du diſcours ſemble prouver qu'elle ne peut être que d'un ou de deux vers.

Tres namque in ipſo maximæ ſtant inſulæ. Il y a maintenant dans l'étang de Salſes un plus grand nombre d'Iſles. Peut-être que le nombre en eſt augmenté depuis Avienus, peut-être auſſi que cet Auteur n'avoit compté que les plus conſidérables.

Sinus Alter dehiſcit, inſulaſque quattuor,&c. C'eſt l'étang de Bages, Peiriac & Sigean. Il y a encore aujourd'hui de même que du tems d'Avienus quatre iſles dans cet étang, celle de Peiriac, celle de la Planaſſe, celle de Laure, & celle de ſainte Lucie, appellée autrefois *Cauchenne*, ou *Cauquenne*.

Priſcus uſus dixit has omnis Piplas. L'Editeur Anglois des petits Geographes a lû *triplas* au lieu de *Piplas:* il voudroit apparemment, à la faveur de cette correction, faire dire à Avienus, qu'il y a réellement quatre iſles dans l'étang dont il parle, mais que l'ancien uſage eſt de n'en compter que trois. Il me ſemble qu'il vaudroit mieux retenir le mot de *Piplas*, qu'on trouve dans toutes les éditions. Ce mot étoit apparemment le même que celui de *Pimplas*, qui ſignifioit *quintas*, *cinq*, du mot celtique (*a*) *Pemp*, qui vouloit dire *cinq*. Suivant cette conjecture le paſſage d'Avienus ſignifieroit qu'il n'y a dans l'étang, dont il parle, que quatre iſles, *inſulas quatuor*, mais que l'uſage ancien eſt de les appeller *Piplas*, comme s'il y en avoit cinq. *At priſcus uſus dixit has omnis Piplas.*

Gens Eleſycum priùs Loca hæc tenebat. Cette nation d'*Eleſyces* eſt abſolument inconnue. Ainſi il y a apparence qu'il faut lire *gens Bebrycium*, au lieu de *gens Eleſycum*. Il eſt certain que pluſieurs anciens (*b*) Auteurs ont placé au pied des Pyrenées, du côté de la Gaule Narbonnoiſe, un peuple appellé *Bebryces*. Voyez l'Hiſtoire de Languedoc des R R. PP. Benedictins, *Tome I. note X.* Peu importe de ſçavoir s'ils ſe ſont trompez, comme ces Peres le

(*a*) Dictionnaire de M. Chalons au mot *Pemp*. Et du P. de Roſtrenen au mot *cinq*.

(*b*) Silius Italicus de bello Punico, *lib* 3. Marcianus Heracleota, *lib.* 2. *Peripli.* Stephanus Byſantinus, *pag* 156. Zonaras, Annal. *Tom.* 2. *pag.* 70. Tzetzes in Lycophronem, *ad verſ.* 1305. Euſtathius in Dionyſium, *pag.* 106. editionis H Stephan. an. 1577.

prétendent ; quand cela seroit, Avienus n'en auroit pas été moins fondé à suivre l'opinion communément reçûë de son tems.

Amnis Attagus. Il est visible que c'est l'Aude.

Heliceque rursus hic palus juxtà. Cela ne peut s'entendre que de l'étang de Vendre que la riviere d'Aude traverse pour se jetter dans la mer. L'Editeur Anglois des petits Geographes a eu raison de substituer *juxtà* à *justa* qu'on lisoit dans les éditions précedentes de l'*Ora maritima.*

Dehinc Besaram stetisse fama cassa tradidit. Ce vers & les trois suivans ne peuvent s'expliquer que de la dévastation que les Vandales, & les autres Barbares qui marchoient avec eux, firent dans les Gaules, & sur tout dans la Narbonnoise premiere en 406. & 407. Comme Avienus écrivoit son Poëme *De Orâ maritimâ* peu d'années après, il faut entendre par les mots de *fama cassa*, *une renommée*, ou *un souvenir inutile.* Dans ce sens Avienus aura eu raison de dire *qu'un souvenir inutile apprenoit que la ville de Besiers avoit été dans cet endroit*, puisque de son tems elle se trouvoit détruite.

At nunc Heledus, nunc & Orobus flumina. Il faut lire comme (a) Vossius, *at nuncce Ledus, nunc & Orobis flumina*, ou ce qui revient au même, *at nunc & Ledus, nunc & Orobus flumina.* Il est visible que c'est du Lez près de Montpellier, & de l'Orb près de Beziers, dont il est question. La partie de la Gaule Narbonnoise, où ces deux rivieres coulent, devoit avoir plus souffert de l'irruption des Barbares que le reste de cette Province, parce que c'étoit par là qu'ils avoient passé pour penetrer dans l'Espagne, où ils alloient.

(a) In Melam. *pag.* 179.

Nec longè ab istis Thyrius alto evolvitur. Comme il n'y a en Languedoc près du Lez ou de l'Orb aucune riviere dont le nom ait eu la moindre conformité avec le mot *Thyrius*, on ne sçauroit douter qu'il n'y ait faute dans le texte d'Avienus. Chacun peut la corriger à son gré, mais pour moi je penche à croire qu'il faut lire, *nec longè ab*

his Viſturlus alto evolvitur. Cette correction, ſi on y prend garde, ſe fait pour ainſi dire toute ſeule, & d'ailleurs le *Vidourle* qui paſſe à S. Hippolite, à Sauve, à Sommiere, à Lunel, à Maſſillargues, eſt une aſſez grande riviere pour pouvoir trouver place dans cette deſcription.

* *Cinarus agmen* *. C'eſt une autre lacune, mais il eſt plus difficile d'en déterminer la longueur.

Num qua excitent fluctuum volumina. Je croi qu'il faut lire, *numquam excitent ut fluctuum volumina*, pour retablir la meſure du vers, & pour donner à ce vers un ſens qui réponde à celui du vers qui ſuit. Il me paroît vraiſemblable qu'Avienus parloit dans les vers qui manquent des étangs de Maguelonne & de Mauguio, où ſe jettent le Lez & le Vidourle, & que Pline a appellez *Stagna Latara*, & qu'après les avoir décrits il ajoutoit que ces étangs n'étoient jamais agitez par des vagues violentes, & qu'il y regnoit toujours un calme pareil à celui qui arrive dans le tems que les alcyons font leurs nids. Je ne ſai ſi je devine, mais je ſai du moins qu'il eſt vrai que ces étangs, où il y a peu d'eau, ſont beaucoup moins agitez que l'étang de Taur qui eſt profond.

*Vertex ad * hujus cautis è regione ſe*. Les anciennes éditions marquent une lacune en cet endroit, mais il n'y en a point, & pour rétablir le ſens on n'a qu'à lire, *vertex at hujus cautis è regione ſe*. J'ai trouvé depuis la même correction dans l'*Ora Maritima*, qui a été inſerée dans le IV. Tome des petits Geographes imprimez à Oxford par les ſoins de M. Hudſon.

Illi eminenti, *quod* candidum *Dixi vocari*. Je croi qu'il s'agit là du cap de S. Loup près de la ville d'Agde, qui eſt vis-à-vis, *è regione*, du cap de la Franqui, autrement du cap de Leucate; & je croi qu'Avienus appelle ce cap de Leucate *eminens candidum*, parce que Λευκὸς & par conſéquent *Leucate* ſignifie en Grec *blanc*. Du moins peut-on appuyer cette conjecture de l'autorité de Servius qui (*a*) dit que *Leucaten*, *quia ſaxa nuda in cacumine ha-*

(*a*) Apud Adrianum de Valois. *Notit. galliar.* in voce *Leucata*.

bebat, ex eorum candore ita dictam fuisse. Il est aisé de conclure de là, sans que j'en avertisse, que ce nom avoit été imposé par les Grecs de Marseille, de même que les autres noms Grecs des differens lieux qui étoient sur la même côte.

Comme on ne sauroit trouver qu'il soit fait mention nulle autre part de Leucate dans ce qui reste de l'*Ora Maritima*, quoiqu'Avienus marque qu'il en avoit parlé ailleurs, *quod candidum dixi vocari*, on est forcé de supposer que l'endroit où il en parloit, étoit dans quelqu'une des lacunes qu'on trouve avant le passage que nous examinons.

Blasco propter insula est. La description que fait Avienus de l'isle de Brescon ne sauroit être plus juste.

Littora orba incolarum. Voilà une nouvelle préuve qu'Avienus écrivoit l'*Ora Maritima* après l'irruption des Vandales qui avoient ravagé la Gaule Narbonnoise en 406. & 407. Il faut même qu'il ait écrit peu de tems après, puisque la côte de cette province n'étoit point encore repeuplée dans le tems qu'il écrivoit.

Setius inde mons tumet Procerus arcem. C'est en vain que M. de Marca (*a*) tâche de prouver qu'il y a eu autrefois un Fort au haut de la montagne de Sette. Quand même cela seroit, il est certain qu'Avienus n'a point eu cela en vûë. *Procerus arcem* (*b*) ne signifie autre chose, si ce n'est que la montagne de Sette est fort haute, & que son sommet est fort élevé.

(*a*) Marc hispanic. *lib.* 1. *cap.* 10.

(*b*) *Arx* signifie en latin *la cime*, *le sommet* d'une montagne. La chose est trop connue pour avoir besoin d'être prouvée.

Pinifer Fecyi jugum. Pour éviter le solécisme qu'il y auroit à dire *Pinifer jugum*, il faut lire *Piniferi Fecyi jugum*, ce qui peut s'accorder avec la mesure du vers. C'est la montagne qui est au-dessus de Vic & de Frontignan, & qui commence au village de Balaruc. On l'appelle encore aujourd'hui *lou Pié Feguié*, c'est-à-dire, *Podium* ou *jugum Fecyi*, & il y croît des Pins comme du tems d'Avienus. (*c*) Vossius, qui ne connoissoit point le pais, s'étoit persuadé qu'il falloit corriger le texte d'Avienus, & y lire, *& pinifer Setii jugum*; & ce qu'il y a

(*c*) In Melam. *pag.* 180.

de ſurprenant, (*a*) M. de Marca, qui le connoiſſoit mieux, a adopté cette correction. Mais comment ont-ils pû prétendre qu'Avienus eut fait mention de la même montagne de Sette deux fois dans le même vers?

(*a*) Marc hiſpanic. *lib.* 1. *cap.* 10.

Radice fusâ inuſque Taurum pertinet. Le *Pié Feguié* s'étend en effet juſqu'au bord de l'étang.

Taurum *paludem namque Gentici vocant.* Les étangs qui ſont ſur la côte du bas Languedoc paroiſſent avoir été diſtinguez autrefois en deux parties; l'une occidentale, qui s'appelloit *Stagnum Tauri*, & qui retient encore le nom d'*Etang de Taur.* L'autre orientale, que les Anciens ont appellée *Stagnum Latarae*; c'eſt du moins ſous ce nom que Pline (*b*) en parle; on la nomme aujourd'hui *l'Etang de Maguelonne*, *d'Aiguemortes* ou *de Lates*. Il n'eſt pas douteux que ces anciens noms ne ſoient des noms celtiques, & qu'ils n'ayent ſignifié quelque choſe originairement. La difficulté eſt de deviner quelle a été cette ſignification, dans l'ignorance preſque abſolue de l'ancienne langue celtique.

(*b*) Hiſtor. natural. *lib* 9. *cap.* 8.

Je croi cependant que le *Stagnum Tauri* a été ainſi nommé, parce qu'il étoit entouré de montagnes, ſavoir, du Pui de ſaint Loup, de la montagne de Sette, de la montagne de ſaint Felix ou Pui Feguié, & des montagnes de Valmagne. Le mot *Tor* ou *Taur* ſignifioit une *montagne* en Hebreu & en Phénicien, & c'eſt déja quelque choſe, ſuppoſé que le Celtique eut avec ces langues autant de rapport que (*c*) Bochart l'a cru. Mais ce qui eſt plus concluant, ce mot avoit la même ſignification en Celtique, comme on le prouvera ci-après, *Partie III. chap.* 1.

(*c*) Geograph. ſacr. part. alter. *lib.* 1. *cap.* 42.

Je croi auſſi qu'on avoit donné à ſa partie orientale de ces étangs le nom de *Stagnum Latarae*, parce qu'ils étoient dans une plaine baſſe & marécageuſe, car *Lait* ou *Lat* ſignifioit en celtique *Plaine baſſe & marecageuſe*, & *ar*, *auprez* ou *ſur*. Ainſi *Stagnum Latarae* vouloit dire *l'etang de la plaine marecageuſe*, par oppoſition à *ſtagnum Tauri* qui ſignifioit *l'etang de la montagne*, comme on le prouvera plus amplement ci-deſſous, *Partie III. chap.* 1.

Orani propinquam flumini. C'eſt ainſi qu'on lit dans les anciennes éditions, mais cela ne forme aucun ſens. Melian (*a*) a mis à la place *Oram propinquam flumini*, ce qui ne ſignifie rien non plus. Iſaac Voſſius a lu (*b*) *Rhodani propinquam flumini*, & cette correction a été adoptée par M. Hudſon dans l'édition des petits Géographes. Cela fait un ſens un peu plus raiſonnable, mais je croi qu'il vaut mieux lire *Arauri propinquam flumini*, ou même (*c*) *Araur propinquam flumini*, pour conſerver la meſure du vers. Outre que cette correction s'éloigne moins de l'original, il eſt certain d'ailleurs que l'étang de Taur, dont il eſt queſtion, eſt plus prez de l'Eraut que du Rhône.

Au reſte Voſſius a cru qu'Avienus avoit dit que cet étang s'appelloit *Taphron*, & c'eſt apparemmenr ſur ſon autorité que dans l'*Ora maritima*, imprimé à Oxford, au quatriéme Tome des petits Géographes, on a ſubſtitué *Taphron* à la place de *Taurum* qu'on lit dans les autres éditions : mais c'eſt une erreur certaine. Comme Voſſius ignoroit le nom que cet étang porte encore, il n'a pas pu corriger la faute du manuſcrit dont il ſe ſervoit, où l'on n'avoit écrit *Taphron* pour *Taurum*, que par une ſuite de la prononciation vicieuſe, qui a été en uſage pendant les ſiecles d'ignorance. Les Peres Benedictins ſe ſont ſervis auſſi (*d*) d'une édition fautive de l'*Ora maritima*, où l'étang de Taur étoit appellé *Tacrum* au lieu de *Taurum*.

Hujus alveo Ibera tellus atque Ligyes aſperi Interſecantur. Cela ſignifie que l'Eraut ſervoit de limite commune à la Ligurie du côté du levant, & à l'Iberie du côté du couchant. Je ne garantis point le fait qu'avance Avienus : mais il eſt certain que Voſſius, qui mettoit cette limite commune au Rhône ſuivant la correction qu'il faiſoit au Texte d'Avienus, étoit obligé d'étendre l'Iberie vers le Levant encore plus que moi. Pour la Ligurie il eſt certain auſſi qu'elle s'étendoit au-delà du Rhône, de l'aveu (*e*) même de Voſſius, mais ſur cet article nous avons une autorité plus déciſive. C'eſt celle d'Avienus lui-même, qui marque que le païs des Liguriens com-

(*a*) In edit Matritenſi.

(*b*) In Melam. *pag.* 180.

(*c*) Le nom celtique de la riviere d'Eraut étoit *Araur*, d'où les Romains avoient fait *Arauris*, en ajoutant la terminaiſon latine. Voiez ci-deſſous *chap.* 14.

(*d*) Hiſtoire de Languedoc. *Tom.* 1. *pag.* 60.

(*e*) In Melam. *pag.* 176.

mençoit à la montagne de Sette du côté du couchant, *Setienâ ab arce*, & que de-là il s'étendoit fort avant vers le levant, le long de la mer Méditerranée.

(*a*) Ora maritima. vers 623.

(*a*) Ligures ad undam ſemet Interni maris
Setienâ ab arce, & rupe ſaxoſi jugi,
Procul extulere.

Hic ſat anguſti laris Tenuiſque cenſu civitas Polygium eſt. Il s'agit là de Bouſigues, petite Ville ſituée ſur l'étang de Taur. Peut-être même au lieu de *Polygium* faut-il lire *Bozygium*. Avienus dit que ce lieu eſt *anguſti laris, tenuiſque cenſu*, pour dire qu'il eſt &. petit & pauvre. C'eſt ainſi que dans un autre endroit de ce même ouvrage il appelle une certaine Ville bâtie dans les Pyrenées, *Civitas ditis laris*, pour dire qu'elle étoit riche.

Tùm Manſa vicus. Il faut lire *tùm Meſa vicus*, & l'entendre de la petite ville de Meſe ſur l'étang de Taur, dont nous avons vû que Pomponius Mela avoit fait mention. On pourroit auſſi trouver dans ce paſſage d'Avienus le lieu de *Vic* ſitué ſur le même étang, en ſéparant par une virgule les deux mots *Meſa vicus. Tùm Meſa, Vicus.*

Oppidumque Nauſtalo. Comme il n'y a jamais eu aucune Ville de ce nom prez des étangs du Languedoc, il y a apparence qu'il faut lire *oppidumque Magalo.* La ville de Maguelonne, qui fut érigée en Evêché avant l'an 589. pouvoit être aſſez conſiderable en 420. pour mériter qu'Avienus en fit mention.

*Et Urbs * * haſice gen * ſale.* C'eſt une troiſiéme lacune, mais il ſemble que la ſuite du diſcours peut faire juger qu'elle n'eſt pas grande.

Claſſius amnis. Il s'agit là encore des étangs du bas Languedoc. Ainſi je croi que cela ne peut s'entendre que de la petite riviere de Colaſon, qui prend naiſſance dans le Diocèſe même de Montpellier, & qui ſe jette dans les étangs vis-à-vis de Maguelonne. Si cela eſt il faut lire *Colaſius* ou *Colaſus amnis*, au lieu de *Claſſius*.

At

At Cimmenice regio descendit procul Salso ab fluento. Il est évident que cela regarde le pais compris dans les montagnes des Cevennes, appellées par Strabon *Cemmeni montes*. Je croi donc qu'il faut lire *conscendit* au lieu de *descendit*. Les Cevennes vont en montant en s'éloignant de la mer, & non pas en descendant. C'est ainsi qu'Avienus parlant ailleurs d'une montagne en Espagne (a) dit: *Vertice multus tumor conscendit auras.*

(a) Ora Maritima, *Vers.* 228.

Et à prisca sylvis. On lit ainsi dans les anciennes éditions, & cela est inintelligible. Un leger changement peut le rendre susceptible d'un sens raisonnable: Il ne faut que lire *Et aprica sylvis.* Les montagnes des Cevennes sont en effet dans un aspect très-favorable pour les forêts: aussi en sont-elles couvertes. On a suivi la même leçon dans l'*Ora Maritima* imprimé à Oxford avec les petits Geographes.

Nominis porrò auctor. La mesure du vers & le sens demandent qu'on change ce dernier mot. J'y substitue *Valor*, ce qui comme on va voir dans l'article suivant suffit pour faire un sens raisonnable.

Nominis porrò Valor *Mons dorsa celsus.* Je croi qu'Avienus veut indiquer par ces mots l'étymologie du nom de *Gebenna. Ce nom*, dit-il, *signifie* Mons dorsa celsus, c'est-à-dire, *Montagne dont le sommet est fort elevé.* On a des preuves dans l'ouvrage même que nous éxaminons, que cet Auteur aimoit à rendre raison de la signification des noms des lieux dont il parloit, quand elle lui étoit connue. C'est ainsi, (b) qu'il donne l'étymologie du mot grec *Cassiteros*, qui signifioit de *l'étain.*

(b) *Ibid.* Vers. 259.

> Cassius inde mons tumet
> Et Graia ab ipso lingua *Cassiterum* priùs
> Stannum vocavit.

C'est ainsi que dans la description de la côte d'Espagne, (c) il remarque en parlant des Colonnes d'Hercules, *Abila* & *Calpe*, que le nom de *Calpe* signifioit en grec *une Coupe.*

(c) *Ibid.* Vers. 348.

L

Calpeque rursum in Græciâ species cavi,

Teretisque † visu nuncupatur urcei.

† Usu.

Et c'est en effet à cause du creux que la montagne forme, que le nom de *Calpe* lui a été imposé. *Calpe*, dit Pomponius Mela, (*a*) *mirum in modum concavus*; *ab eâ parte quâ spectat occasum medium ferè latus aperit*; ou ce qui est encore plus exprès, *Calpe*, dit (*b*) un ancien Scholiaste de Juvenal sur la Satire 14. *Urnæ similis mons*, *unde Calpe in extremâ Spaniâ*.

(*a*) De situ Orbis, lib. 2. cap. 6.

(*b*) Apud Samuelem Bochartum, Chanaan, lib. 1. cap. 34.

Ce qu'il y a de surprenant, c'est que Bochart, (*c*) sans avoir connu la correction du passage d'Avienus que nous venons de proposer, & par conséquent sans avoir été en état de comprendre ce qu'Avienus a voulu dire, n'a pas laissé de donner la même étymologie du nom de *Gebenna*, & de soutenir qu'il venoit du mot Syriaque *Gebina*, qui veut dire *Supercilium montis*, ou du mot Hebreu *Gabnunim*, qui signifie *Mons celsus*.

(*c*) *Ibidem*, lib. 1. cap. 42.

Quoique ces étymologies répondent parfaitement à celle que je croi trouver dans le texte d'Avienus, je n'ai garde de m'en prévaloir. Outre la singularité qu'il y auroit d'aller chercher dans l'Hebreu ou dans le Syriaque l'étymologie du nom d'un lieu situé dans les Gaules, je croi qu'il seroit difficile de prouver qu'Avienus sçût l'Hebreu, & qu'il le sçût assez pour avoir pû y aller chercher cette étymologie.

J'aurois moins de peine à me persuader qu'il l'eût tirée du Punique. Il est certain qu'il le sçavoit, & il nous en fournit lui-même des preuves dans quelques autres étymologies qu'il donne. C'est du Punique, par exemple, (*d*) qu'il tire l'étymologie de *Gaddir*, Cadix.

(*d*) Ora Maritimâ, *Versu* 267.

Gaddir hic est oppidum,

Nam Punicorum linguâ conseptum locum

Gaddir vocabat, ipsa Tartessus priùs

Cognominata est.

C'est dans le Punique encore (*e*) qu'il va chercher l'étymologie du nom d'Abila.

(*e*) *Ibid.* Vers. 345.

Sunt porrò Saxa prominentia
Abila atque Calpe Calpe in Hiſpano ſolo,
Maurufiorum eſt Abila. Namquam *Abilam* vocat
Gens Punicorum, *mons* quod *altus* Barbaro eſt,
Id eſt * Latino, dici ut auctor Plautus eſt.

On pourroit donc ſuppoſer que le nom *Gebenna* étoit un nom Punique, & qu'il ſignifioit en Punique *Mons celſus*. La reſſemblance du Punique avec l'Hebreu & le Syriaque ſembleroit autoriſer ces ſuppoſitions: on pourroit ſuppoſer encore que ce nom eût été impoſé aux montagnes des Cevennes par les Carthaginois dans leurs navigations, & à la faveur de ces ſuppoſitions on pourroit conclure qu'Avienus qui ſçavoit le Punique, auroit pû chercher dans cette langue la ſignification primitive de ce nom. Mais qu'eſt-il beſoin de ces ſuppoſitions arbitraires & forcées, quand il eſt certain que le nom de *Gebenna*, ou *Cebenna* étoit un mot celtique & qu'il avoit originairement dans le Celtique la ſignification qu'Avienus lui attribue? On ſe ſert encore dans le pais de Galles, (*b*) au rapport de Cambden, du mot de *Kevenn*, & on s'en ſert pour dire de *hautes Montagnes*. Voilà donc dans l'ancien Celtique, (*c*) qui ſe conſerve encore parmi les Gallois, le mot que nous cherchons avec la ſignification que nous attribuons à ce mot. C'eſt de cette langue, c'eſt-à-dire de la langue du pais même dont il parle, qu'Avienus tiroit l'étymologie du nom de *Gebenna*. S'il l'eût priſe dans une langue étrangere, auroit-il manqué d'en avertir, comme il avertit pour celles que nous avons citées, qu'il prend du Grec ou du Punique.

(*a*) Apud Bochart. Chanaan, lib. 1. cap. 42.
(*b*) Voyez ci-deſſous *Part. III. Chap. I.*

Hujus imos aggeres Stringit fluento Rhodanus. Le Rhone baigne le pied des Montagnes du Vivarez, & il eſt certain que les anciens regardoient ces Montagnes comme l'extrémité du Mont *Cemmenus*, ou des *Cebenna*.

* Dans Plaute *Barbarus* & *Latinus* ſont ordinairement ſynonymes. C'eſt ainſi qu'il dit dans le Prologue de l'*Aſinaria*, *Marcus vertit barbarè* pour *Latinè*: Que dans le *Miles glorioſus*, Act. 2. Scen. 2. il donne à Nævius le nom de *Poeta barbarus*, c'eſt-à-dire *Latinus*, &c.

CHAPITRE VII.

Explication de ce qu'on trouve dans l'Itineraire d'Antonin, dans celui de Bourdeaux ou de Jerusalem, & dans les Tables de Peutinger sur les pais compris aujourd'hui dans le Languedoc.

I. L'Ouvrage connu sous le nom d'Itineraire d'Antonin, est un recueil de toutes les routes militaires de l'Empire Romain. On ne connoît pas l'Auteur de cette collection, & les Manuscrits (a) loin de donner quelque éclaircissement, augmentent l'incertitude par leur contradiction, en attribuant cet ouvrage les uns à un *Æthicus Ister*, les autres à un *Antoninus* ou *Antonius*, *Augustus* ou *Augustalis*, & les autres enfin à un *Julius Orator*, *Julius Honorius*, ou *Julius Cesar*. Nous aurons occasion de proposer sur le nom de cet Auteur, & de celui qui a fait les Tables de Peutinger, des conjectures assez raisonnables, quand nous parlerons ci-dessous de l'Anonyme de Ravenne, qui semble avoir copié cet Itinéraire & ces Tables en plusieurs endroits.

(a) Josias Simlerus *in præfat. Edit. Basileensis* ann. 1575. Andreas Schottus *in Præfat. Edit. Coloniensis*. 1600. Bergier, *Histoire des grands Chemins*, *Liv.* 3. ch. 6. G. J. Vossius, *De Philologiâ*, *cap* 11. §. 16. Petrus Wesselingius, *in Præfat.* Veteribus Romanorum Itinerariis *præfixâ*.

Comme on ignore l'Auteur de cet ouvrage, on ignore aussi en quel tems cet ouvrage a été composé. Quelques-uns le font remonter jusqu'au tems de l'Empereur Antonin, & même jusqu'à celui de Jules Cesar, parce qu'ils se sont persuadé sur la foi de quelques manuscrits que l'un ou l'autre de ces Empereurs en étoit l'Auteur. Mais il est certain que ce recueil a été composé beaucoup plus tard, puisqu'on y fait mention de *Maximianopolis*, de *Diocletianopolis*, de *Constantinopolis* &c. villes qui n'ont été bâties, ou du moins qui n'ont été appellées de ce nom que du tems de Maximien, de Diocletien, de Constantin le Grand.

D'un autre côté cet ouvrage doit être anterieur au regne des enfans de Theodose le Grand, puisqu'il paroît par l'étendue de cet Itinéraire que l'Empire subsistoit encore en son entier, & que les Nations

Barbares n'y avoient point fait de brêche. Ainsi il y a apparence qu'il faut le placer vers le milieu ou vers la fin du quatriéme siécle.

On peut se servir utilement de cet ouvrage pour éclaircir plusieurs difficultez de la Géographie ancienne, & on s'en serviroit avec plus de succès s'il étoit parvenu jusqu'à nous plus correct. Nous en devons la premiere édition aux Aldes. Le vieux Henri Etienne le réimprima à Paris en 1512 sur les corrections de Christofle Longolius, & les Juntes à Florence en 1526. Jerôme Surita de Sarragosse ayant revû l'Edition d'Henri Etienne sur quatre manuscrits, tâcha d'en éclaircir le texte par de sçavantes Notes, mais il mourut en 1570. sans avoir publié son ouvrage. André Schott à qui le manuscrit fut confié quelque tems aprez par le fils de Surita, le fit imprimer à Cologne en 1600. & y ajoûta les variantes de deux manuscrits de cet Itinéraire, qu'il eut occasion de consulter. Josias Simler en avoit déja donné une nouvelle édition à Basle en 1575. corrigée sur deux autres manuscrits, & accompagnée de quelques Notes. Enfin M. Wesseling vient d'en procurer en 1735. une Edition *in-4.* à Amsterdam, avec les Notes de Surita & de Simler, & des éclaircissemens considérables, qu'il y a ajoûté de son chef.

II. L'Itinéraire de Bourdeaux, *Burdigalense*, ou de Jerusalem, *Hierosolymitanum*, est un ouvrage fait dans le même goût, mais moins étendu. D'abord c'est une route suivie de Bourdeaux jusqu'à Jerusalem par *Toulouse*, *Arles*, *Turin*, *Milan*, *Aquilée*, *Sirmich*, *Constantinople*, *Tarse*, *Antioche*, *Tyr & Cesarée*. On trouve ensuite une courte description de ce que l'Auteur observa dans la Terre Sainte. Pour le chemin qu'il tint au retour, il n'en reste que des fragmens, ce qui fait soupçonner que cet ouvrage n'est point parvenu jusqu'à nous en entier. On trouve d'abord la route de Jerusalem à Cesarée par *Nicopolis*, *Lydde & Antipatride*; mais de-là l'Auteur se trouve transporté tout d'un coup & sans en avertir, à *Heraclée* de Thrace, autrefois *Perinthus*, sur la *Propontide* ou mer de *Marmora*, d'où il passe à *Apris*, *Trajano-*

polis, *Maximianopolis*, *Thessalonique*, *Heraclée de Macedoine*, *Apollonie*; traverse par conséquent la Thrace & la Macedoine; arrive à *Aulon* sur la mer Adriatique, qu'il appelle *Aulona*, & qu'on nomme aujourd'hui la *Valone*; passe la mer & aborde à Otrante, d'où il va à Rome & de Rome à Milan, par une route suivie; & c'est-là que l'ouvrage finit.

Le seul avantage que cet Itinéraire ait sur celui d'Antonin, c'est que les Gîtes, *Mansiones*, & les lieux des Postes, *Mutationes*, y sont marquez, & que l'Auteur récapitule de tems en tems combien il y a de Gîtes, & combien il y a de Postes d'une Ville à une autre sur la route qu'il décrit, ce qui peut être utile pour fixer la position des lieux dont il parle.

Nous devons à Pierre Pithou la connoissance de cet Itinéraire, qu'il a déterré & publié le premier. André Schott le fit réimprimer à Cologne en 1600. à la suite de l'Itinéraire d'Antonin, dont il donna une édition revûe par Surita, & augmentée de ses Notes, comme on l'a déja dit. Enfin M. Wesseling vient de l'ajouter aussi à l'Itinéraire d'Antonin, qu'il a fait imprimer en 1735.

(*a*) Pithou & (*b*) Vossius aprez lui ont prouvé que cet Itinéraire avoit été composé à la fin de l'Empire de Constantin, vers l'an 333. de l'Ere Chrétienne.

(*a*) In Præfat. huic Itinerario præfixâ.

(*b*) De Philologia, *Cap.* 11. §. 17.

1. L'Auteur marque lui-même qu'il alla de Constantinople à Chalcedoine, & qu'il retourna à Constantinople sous le Consulat de Dalmatius & de Xenophilus. *Item ambulavimus*, dit-il à l'article de Constantinople, *Dalmatio & Xenophilo Consulibus III. Kalendas Jun. ad Chalcedoniam, & reversi sumus ad Constantinopolim VII. Kalend. Jan. Consule suprascripto.* Or il est certain par la Chronique de Cassiodore que *Flavius Valerius Dalmatius*, frere de l'Empereur Constantin, & *Marcus Aurelius Xenophilus* furent Consuls ensemble quelques années avant la mort de Constantin, & environ l'an 333.

2. On peut ajouter que cet Auteur en décrivant la route depuis Héraclée sur la Propontide jusqu'à *Aulone* sur la mer Adriatique, parle d'une Ville de Thrace, voi-

ſine de *Trajanopolis*, & appellée *Apros* ou *Apris*, & qu'il n'en parle que ſous ce nom d'*Apros*, ce qui prouve qu'il écrivoit avant l'Empire de Theodoſe le Grand, puiſqu'autrement il auroit dû appeller cette Ville *Theodoſiopolis*, du nom qu'elle prit alors † en l'honneur de cet Empereur.

Pithou (*a*) avoit crû pouvoir confirmer cette même opinion par une autre obſervation; mais cette obſervation étoit une mépriſe. L'Auteur de cet Itinéraire parle d'un Roi appellé Annibalien, à l'occaſion de la ville de Libyſſa dans la Bithynie près de Nicomédie, aujourd'hui *Lebuſſa*, par où il paſſa, *Ibi poſitus eſt*, dit-il, *Rex Annibalianus*. Selon Pithou cela devoit s'entendre de *Flavius Claudius Annibalianus*, qui étoit fils de ce Dalmace, dont on a déja parlé, & par conſéquent neveu de Conſtantin le Grand, & qui (*b*) fut tué en 337. bien-tôt aprez la mort de ſon Oncle, par les ordres de Conſtance le ſecond des fils de cet Empereur, irrité de ce que ſon pere (*c*) avoit laiſſé à ce Prince la ſouveraineté du Pont & de l'Armenie.

(*a*) Ubi *ſuprà.*

(*b*) Zoſim. Hiſt. lib. 2. Paulus Diaconus, Hiſt. Miſcellæ, lib. 10. cap. 17.

(*c*) Aurelius Victor, Epitom. cap 41. Paul Diaconus, ubi *ſuprà.*

Mais Pithou auroit dû faire attention que l'Auteur de cet Itinéraire marquoit que ce prétendu Roi Annibalien étoit Roi d'Afrique, *Rex Annibalianus, qui fuit Afrorum*, ce qui prouve qu'il s'agit là du célébre Annibal, autrefois chef des Carthaginois, que cet Auteur appelle Roi des Africains aſſez improprement; & qu'ainſi la remarque de cet Auteur, comme M. Weſſeling * l'a prouvé, ne ſignifioit autre choſe, ſi ce n'eſt qu'Annibal étoit enterré à *Libyſſa*, ce qui eſt conforme à la vérité de l'Hiſtoire, ‡ ſuivant le témoignage exprez de Plutarque dans la vie de Flaminius.

Quant à la Religion de l'Auteur, non ſeulement il eſt

† *Cedreni* Hiſtor. compendium, pag. 324. *de l'Edition d'Annibal Fabrot.* Index Urbium, quæ nomina mutarunt, *à la fin du Codin du P. Goar*, p. 404 & *de* l'Antiquitas Eccleſiæ *de Schelſtrate*, Tom. 2. p. 784.

* Veterum Romanor. Itinerariorum, *pag.* 572.

‡ *Voyez auſſi Eutrope*, Hiſtor. Romanæ, Lib. 4. *Ammien Marcellin*, Lib. 22. *& ſur tout Aurelius Victor*, de Viris Illuſtribus, in Annibale, *où on lit ces mots*: Poſitus eſt apud Libyſſam in arcâ lapideâ, in quâ hodieque (*ſous l'Empire de Conſtance, auquel tems Victor a vécu*) inſcriptum eſt, ANNIBAL HIC SITUS EST.

visible qu'il étoit Chrétien ; mais il est même apparent que c'est par devotion qu'il avoit entrepris le voiage de Jerusalem, dont il décrit la route. Pour s'en convaincre il ne faut que faire attention au soin que l'Auteur prit de parcourir la Terre Sainte, & à l'exactitude avec laquelle il décrit tous les lieux, que la Religion y avoit consacrez.

III. Les Tables de Peutinger sont la Carte des routes de l'Empire Romain, & même de quelques pais limitrophes occupez par d'autres Nations. Les chemins y sont marquez par des simples traits de lieu en lieu, avec les distances d'un lieu à l'autre en milles, & quelquefois en lieues, du moins pour une partie des Gaules. Ainsi le dessein de ces Tables est le même que celui de l'Itinéraire d'Antonin, quoique l'execution soit differente. Cet Itinéraire est comme le Livre des Postes de l'Empire Romain, & ces Tables sont comme la Carte des mêmes postes.

On se mécompteroit beaucoup si l'on s'avisoit de chercher dans ces Tables aucune exactitude dans la position respective des lieux, dans la figure & dans l'étendue des Provinces, dans le contour des côtes, dans le cours des rivieres, &c. Tout y est absolument défiguré par la longueur excessive qu'on a donné à cette Carte, eu égard à sa largeur ; mais l'ordre & la suite de chaque route, de même que la distance de chaque lieu, y sont marquez, ce qui peut être d'une grande utilité pour l'étude de la Géographie ancienne, & seroit infiniment plus utile si les noms & les distances étoient toujours correctement marquez.

Cette Carte devoit être composée de huit parties ou *segmens*, qui comprenoient d'un côté depuis les bords de l'Ocean occidental ou Atlantique à l'extremité de l'Espagne, jusqu'à l'Ocean oriental ou Indique à l'extrémité des Indes, & de l'autre tout ce que l'Empire Romain renfermoit au Midi & au Septentrion, ce que l'Auteur avoit terminé d'un côté & d'autre par une mer imaginaire, sur laquelle il avoit placé arbitrairement quelques Nations Barbares. Mais de ces huit parties ou segments, il n'en

n'en reſte que ſept & la huitiéme, où l'Eſpagne étoit décrite, ſe trouve perdue.

Un Allemand (*a*) homme de Lettres, nommé *Conrard Celtes Protucius*, (*b*) qui a été le premier Poëte couronné, *laureatus*, de ſa nation, aiant trouvé par hazard un ancien exemplaire manuſcrit de ces Tables, le donna à Conrard Peutinger, Magiſtrat d'Augſbourg. Peutinger eut occaſion de montrer ces tables à pluſieurs Savans de ſes amis (*c*) qui les ont citées dans leurs ouvrages, mais il ne trouva pas à propos de les publier. Après ſa mort une copie aſſez informe de deux fragmens de ces Tables, qui n'en faiſoient gueres que la premiere partie, tomba par hazard entre les mains de Marc Velſer, Aſſeſſeur d'Augſbourg, qui les fit imprimer à Veniſe en 1599. in-4°. avec quelques notes, mais aiant eu le bonheur peu de tems aprez de recouvrer les Tables en entier, il en procura une nouvelle édition à Anvers. Depuis ce tems-là elles ont été publiées par (*d*) Abraham Ortelz (*Ortelius*) chez Jean Moret; par Pierre Bertz, (*Bertius*) dans ſon édition de la Geographie de Prolémée en 1618. & par Nicolas Bergier dans ſon *Hiſtoire des grands chemins de l'Empire Romain* en 1628.

(*a*) Velſerus in *præfatione in fragmenta Tabulæ Itinerariæ antiquæ. Venetiis.* 1599.

(*b*) G. J. Voſſius, *de Hiſtoricis latinis, Lib.* 3. *cap.* 10

(*c*) Beatus Rhenanus, *Rerum Germanic. Lib.* 1.
Franciſcus Irenicus, German. Exegeſeos *Lib.* 9. *cap.* 6. & 7.

(*d*) Vid. præfat. Andr. Schotti præfixam editioni Itinerarii Antonini, cum notis Suritæ.

On ignore en quel tems ces Tables ont été faites. On ſait ſeulement que l'Auteur étoit chrétien, parce qu'il fait mention non ſeulement de Moyſe & des Iſraélites, mais même de S. Pierre. Le rapport qu'on y trouve avec l'Itineraire d'Antonin & avec celui de Bordeaux, & la reſſemblance des noms des lieux dont on y parle, ſemblent prouver qu'elles doivent être à peu prez de la même ancienneté, c'eſt-à-dire du milieu du quatriéme ſiecle, ou tout au plus tard de la fin de ce ſiecle, & avant l'invaſion des nations barbares, car il ne paroît pas par ces Tables que les Barbares ſe fuſſent encore emparez d'aucune province de l'Empire.

Au reſte il n'eſt pas inutile d'avertir, de peur qu'on ne s'y méprenne, que ces Tables ont été citées ſous differens noms; tantôt de *Tabula Provincialis*, *Militaris*, *Itineraria*, parce que les provinces, les routes & les voies militaires de l'empire romain y ſont décrites: tantôt de

M

Tabula Theodosiana, parce qu'on croit qu'elle a été faite sous l'empire de Theodose : tantôt enfin de *Tabula Augustana*, parce que l'original en a appartenu à Peutinger, & que la premiere édition en a été procurée par Velser, tous les deux d'Ausbourg. Mais il paroît que le nom de Tables de Peutinger a prévalu depuis longtems.

Il s'agit maintenant de comparer ensemble ces trois ouvrages en ce qui concerne le Languedoc, & de tâcher d'expliquer ce qui pourra demander quelque éclaircissement. Si l'on y réussit, c'est un moien sûr d'étendre la connoissance de l'ancienne Géographie de cette Province, puisque ces Itineraires & ces Tables font mention de plusieurs lieux, dont les anciens Géographes n'ont point parlé.

Mais avant que d'entrer dans ce détail, il importe de remarquer que les milles qui servent dans ces Itinéraires à mesurer les distances, ne sont ordinairement que le $\frac{1}{4}$ des lieues communes de Languedoc, & qu'ainsi il faut quatre milles pour chaque lieuë. Les preuves n'en sont pas rares dans ces Itineraires. On y compte par exemple XV. milles de Sustantion au pont Ambrois, entre Montpellier & Nismes, & ces deux lieux dont la position est connue, ne sont éloignez que de trois lieuës $\frac{1}{4}$. On n'y compte de même que XVI. milles de Narbonne à Beziers, dont la distance est de quatre lieuës.

Il est vrai qu'il paroît que les milles devoient être un peu plus petits dans le haut Languedoc, ou peut-être que les lieuës y sont aujourd'hui un peu plus grandes que dans le bas Languedoc. L'Itineraire de Bourdeaux met XLVIII. milles de Toulouse à *Hebromagus*, ce qui à quatre milles par lieuë feroit 12. lieuës. Or la distance de Toulouse au village de Bram qui est *Hebromagus*, comme on le prouvera dans la suite, n'est que de 11. lieues. Le même Itinéraire compte LXII. milles de Toulouse à Carcassonne, ce qui feroit 15. lieuës & $\frac{1}{2}$, au lieu qu'il n'y a que 14. lieuës entre ces deux villes.

Cependant cette inégalité, telle qu'elle soit, n'empê-

cheroit pas qu'on ne tirât de grands avantages des distances qui sont marquées dans ces Itineraires, si l'on pouvoit y compter. Mais ce seroit supposer qu'il n'y auroit point de fautes dans ces ouvrages, & la fausseté de cette supposition saute aux yeux dès qu'on les examine, & sur tout dès qu'on les compare. Je ne m'arrêterai pourtant pas à en apporter des preuves, ce que nous allons dire n'en fournira que trop.

L'usage qu'on doit faire de cette remarque c'est d'en conclure, qu'on n'est pas obligé de s'en tenir scrupuleusement aux distances portées par les Itinéraires. Nous nous servirons quelquefois du droit que cette remarque nous donne pour les corriger ; mais nous ne nous en servirons jamais, qu'aprez avoir prouvé qu'il y a erreur dans le Texte, & qu'aprez avoir fait sentir les raisons qui autorisent la correction.

I.

ITINERAIRE DE BOURDEAUX.

Route de Toulouse à Arles.

CIVITAS.	TOLOSA.	
Mutatio.	AD NONUM.	Mill. VIIII.
Mutatio.	AD VICESIMUM.	XI.
MANSIO.	ELUSIONE.	VIIII.
Mutatio.	SOSTOMAGO.	VIIII.
Vicus.	HEBROMAGO.	X.
Mutatio.	CEDROS.	VI.
CASTELLUM.	CARCASSONE.	VIII.
Mutatio.	TRICENSIMUM.	VIII.
Mutatio.	HOSUERBAS.	XV.
CIVITAS.	NARBONE.	XV.
Civitas.	BITERRIS.	XVI.
MANSIO.	CESSARONE.	XII.
Mutatio.	FORO DOMITI.	XVIII.

* *MANSIO.*	* *Mutatio.*	SOSTANTIONE.	XVII.
	Mutatio.	AMBROSIO.	XV.
	CIVITAS.	NEMAUSO.	XV.
	Mutatio.	PONTE ÆRARIO.	XII.
	CIVITAS.	ARELATE.	VIII.

I. Cet Itineraire met le premier changement de chevaux, *Mutatio*, en partant de Toulouse, au neuviéme mille, *ad nonum*, *supple lapidem*. On sait que les Romains marquoient chaque mille par des pierres plantées dans le chemin, telles que celles qu'on trouve encore sur le chemin de Lunel à Beaucaire, dont nous parlerons dans la suite.

II. Le second changement de chevaux étoit onze milles plus loin, *ad vicesimum*, c'est-à-dire *au vingtieme mille*. L'Itineraire ne nomme aucun lieu en ces deux endroits: Apparemment parce qu'il n'y avoit que quelques maisons de Poste destinées pour les relais.

III. On trouve la couchée de la premiere journée, *Mansio*, à *Elusion*, à XXIX. milles de Toulouse. Je croi que cet *Elusion* est le village de la *Bastide d'Anjou* prez de Castelnaudari. J'exposerai dans le chapitre suivant les raisons qui me le persuadent.

IV. On partoit la seconde journée d'Elusion, & on changeoit de chevaux à *Sostomagus*, à IX. milles ou 2. lieues $\frac{1}{4}$ d'*Elusion*. S'il est vrai qu'Elusion soit la Bastide d'Anjou, *Sostomagus* devoit être où est aujourd'hui *Castelnaudari*: mais cet ancien nom s'est entierement perdu, quand on a bâti dans le même endroit une ville plus grande, qui a pris le nom de *Castellum novum dari*.

V. De là on alloit à *Hebromagus*, qu'on qualifie de Bourg, *Vicus*, & qu'on met à X. milles ou 2. lieues $\frac{1}{2}$ de *Sostomagus*. On croit avec raison que c'est le village de *Bram*, comme on verra dans le chapitre suivant.

VI. On se rendoit de là à *Cedros*, ou comme on lit dans les manuscrits *Coëdros*, distant d'*Hebromagus* de VI. milles, ou d'une lieue $\frac{1}{2}$, où l'on prenoit un nouveau relais. J'ignore la position précise de ce lieu, qui ne devoit

pas être considérable, mais je croi que ce devoit être vers le village de *Villeseque* dans le Diocese de Carcassonne.

VII. A VIII. milles de *Cedros*, c'est-à-dire a deux lieues, on trouvoit Carcassonne, que l'Itineraire appelle *Castellum*, ce qui convient à la cité de Carcassonne, bâtie sur une éminence. Je croi que c'étoit la couchée de la seconde journée. *Mansio.*

VIII. Le troisiéme jour on changeoit d'abord de chevaux à *Tricensimum* ou *Tricesimum*, à VIII. milles ou 2. lieues de Carcassonne. Cette distance semble prouver que *Tricensimum* est le lieu de *Tresbés*; on en verra les preuves dans le chapitre suivant.

IX. On se rendoit ensuite à *Hosuerbas*, où l'on changeoit de chevaux une seconde fois. *Hosuerbas* étoit éloigné de *Tricesimum* de XV. milles, ou de 3. lieues ¾. Il y a apparence que c'est le village de *Tourousele* sur l'Aude, parce qu'on a des preuves que le chemin de Carcassonne à Narbonne passoit alors à Tresbés, & suivoit la rive gauche de l'Aude jusqu'à Tourousele, où l'on traversoit cette riviere une seconde fois, pour aller de là à Narbonne tout droit par Villedaigne.

X. D'Hosuerbas à Narbonne il y avoit XV. milles de même ou 3. lieues ¾. Narbonne est appellée *Cité*, mais je la regarde comme la couchée de la troisiéme journée. *Mansio.*

XI. En sortant de Narbonne on alloit le quatriéme jour à Beziers, qui n'en étoit éloigné suivant l'Itineraire que de XVI. milles, c'est-à-dire 4 lieues. Beziers est appellé dans l'Itineraire *Cité*, mais pour suivre l'ordre de la route, il falloit qu'on y changeât de chevaux, & que ce fût *Mutatio.*

XII. De Beziers on alloit coucher à *Cesseron*, qui est appellé *Mansio.* La distance de Beziers à cette couchée étoit de XII. milles, ou de 3. lieues. On ne sauroit douter que *Cesseron* ne soit *Saint Tiberi*, où saint Tibere (a) souffrit le martyre sous Dioclétien. Le nom de ce saint Martyr qui fut imposé dans la suite à ce lieu, a fait oublier son ancien nom.

(a) Adon in *Martyrologio.*

XIII. On alloit la cinquiéme journée de *Cesseron* à

Forum Domitii, qui en étoit éloigné de XVIII. milles, ou 4 lieues ½ : on changeoit là de chevaux. Plusieurs croient que c'est aujourd'hui *Frontignan*, mais cette opinion n'est pas vraisemblable. On verra dans le chapitre suivant les raisons qui peuvent porter à croire que c'est *Ville veiras*, ou *Villemagne* dans le Diocèse d'Agde.

XIV. De *Forum Domitii* on alloit à *Sostantion*, qui en étoit éloigné de XVII. milles, ou 4. lieues ¼, ou plûtôt de XV. milles, ou 3 lieues ¾. On voit encore les ruïnes de Sustantion près du village de Castelnau à une demie lieue de Montpellier. Avant que d'y arriver on passoit la riviere du Lez sur un pont de pierre, dont on voit encore les attaches & les fondemens, & qui s'appelloit *Pons ærarius*. Le chemin qui menoit de ce pont à Sustantion, porte encore le nom de *Cami de la Mounedo*, par corruption pour *cami mounedo*, c'est-à-dire *via munita*.

Au reste Sustantion n'est appellée que *Mutatio* dans l'Itineraire, mais je croi que c'est une faute, & qu'il faut lire *Mansio*. L'Auteur de cet Itineraire, après avoir fait mention d'Arles, avertit qu'il y a de Bourdeaux à Arles XI. *Mansions* ou *gîtes*. *Sunt huc usque Mansiones XI.* Pour les trouver dans l'Itineraire, il faut compter pour *Mansions* ou *gîtes*, non seulement tous les lieux à qui ce nom est donné, mais encore les citez. Par ce moien on trouve aisément les quatre *Mansions* ou *gîtes* de Bourdeaux à Toulouse, la premiere à *Vasates*, Cité, aujourd'hui *Basas* : la seconde à *Elusa*, Cité, aujourd'hui *Eause* ou *Euse* : la troisiéme à *Auscius*, Cité, aujourd'hui *Ausch* : & la quatriéme à Toulouse, ce qui fait quatre journées de 7. à 8. lieues chacune. Il semble que pour trouver les autres sept de Toulouse à Arles, il ne faut que compter de même. 1°. *Elusion* marquée *Mansio*. 2°. Carcassonne marquée *Castellum*. 3°. Narbonne marqué *Civitas*. 4°. Beziers marqué *Civitas* de même. 5°. *Cesseron* marqué *Mansio*. 6°. Nismes marqué *Civitas*. 7°. & enfin Arles marqué de même *Civitas*. Mais ce compte souffriroit deux difficultez : l'une, qu'il y auroit trois gîtes ou *mansions* de suite, à Narbonne, à Beziers, & à *Cesseron* dans l'es-

pace de XXVIII. milles, ou de 7. lieues: l'autre, qu'il n'y auroit aucun gîte ou *mansion* de *Cesseron* jusqu'à Nismes, quoiqu'il y ait de l'un à l'autre LXV. milles, ou 16. lieues ¼ de distance. On ne peut éviter ces deux inconvéniens, qu'en supposant d'un côté que Beziers ne fût point un gîte, *Mansio*, & qu'en supposant de l'autre que *Sustantion* le fut. On trouve par ce moyen sept gîtes ou Mansions de Toulouse à Arles, & le chemin se trouve partagé en sept journées d'environ 7. à 8. lieues chacune, & de la même longueur que celles de Bourdeaux à Toulouse.

XV. Le sixiéme jour on partoit de *Sustantion* pour aller à *Ambrosium*, qui en étoit éloigné de XV. milles, ou de 3 lieues ¾. C'est le *pont Ambroix*, vis-à-vis de Galargues, dont on voit encore les ruines à une demie lieue au dessus du pont de Lunel. Le R. P. de Montfaucon (*a*) a donné le plan de ce pont tel qu'il est actuellement. On passoit là le Vidourle, & on changeoit de chevaux.

XVI. On alloit de là à Nismes qui en étoit éloigné d'autres XV. milles, ou de 3. lieues ¾. Nismes n'est appellé dans l'Itineraire que *Civitas*, Cité: mais on vient de voir que ce devoit être une couchée, *Mansio*.

(*a*) Supplem. de l'Antiquité expliquée. *Tom. IV. liv. 5. chap. 1.*

XVII. De Nismes on alloit le septiéme jour au *Pons ærarius*, distant de Nismes de XII. milles suivant l'Itineraire: mais nous prouverons dans le chapitre suivant qu'il faut lire XIV. au lieu de XII. & qu'on a pris pour un I un V à demi effacé. C'étoit un Pont sur le Rhône vis-à-vis de l'endroit où est Beaucaire aujourd'hui. On l'appelloit *Pons ærarius*, parce qu'on l'entretenoit des deniers publics, *ære publico*.

XVIII. Enfin de *Pons ærarius* on arrivoit à Arles, & le chemin n'étoit que de VIII, milles, ou de deux lieues.

II.

TABLES DE PEUTINGER.

On trouve dans les Tables de Peutinger la même route avec très-peu de difference. La principale est que la distance du lieu appellé dans ces Tables *Fines* à celui d'*Hebroma-*

gus entre Toulouſe & Carcaſſonne , s'y trouve omiſe; mais on peut aiſément la ſuppléer. Catel qui rapporte cette route dans ſes (*a*) *Memoires pour l'Hiſtoire de Languedoc* , l'a extrémement embrouillée faute d'avoir fait attention à cette omiſſion , & pour avoir omis lui-même par inadvertence la ville de Niſmes entre *Ambruſium* & *Ugernum*.

(*a*) Pag. 333.

Route de Toulouſe à Arles.

TOLOSA.	
BADERA.	XV. Mill.
FINES.	XVIII.
EBUROMAGI.	. . . . .
CARCASSIONE.	XIV.
LIVIANA.	XII.
USUERVA.	XI.
NARBONE.	XVI.
BETERIS.	XXI.
CESSERONE.	XII.
FORO DOMITII.	XVIII.
SERRATIONE.	XV.
AMBRUSIUM.	XX.
NEMUSO.	XV.
UGERNO.	XV.
ARELATO.	VIII.

I. Le premier lieu qui ſe préſente dans cette route en partant de Toulouſe , s'appelle *Badera* , & il eſt marqué à XV. Milles de Toulouſe , c'eſt-à-dire à 3. lieues $\frac{3}{4}$. Le nom & la diſtance prouvent que ce doit être *Baſiege*.

II. *Fines* qui ſuit , eſt marqué à XVIII. de *Badera*. Catel qui remarque qu'on trouve ſouvent ce mot dans les Itinéraires , obſerve avec raiſon , qu'il ne faut pas croire qu'il déſigne aucun lieu particulier. Il prétend qu'il n'eſt emploié que pour marquer les limites & les bornes d'un pais, *Pagus* ,

Pagus, & qu'il ne signifie dans cet endroit que l'extrémité du *Pagus Tolosanus*.

III. On trouve après *Fines*, *Eburomagus*. C'est le lieu, qui est appellé *Hebromagus* dans l'Itinéraire de Bordeaux, & que nous croions être le village de *Bram*. La distance de *Fines* à *Eburomagus* n'est point marquée dans les tables, comme on l'a déja dit; mais il n'est pas difficile de la suppléer par l'Itinéraire de Bourdeaux. Suivant cet Itinéraire il y a de Toulouse à *Hebromagus* XLVIII. milles. Il n'y a suivant les tables que XXXIII. milles de Toulouse à *Fines*: il faut donc que les XV. milles qui restent, fussent la distance de *Fines* à *Eburomagus*.

IV. *D'Eburomagus* à Carcassonne, il y a XIV. milles, c'est-à-dire 3. lieues $\frac{1}{2}$. ce qui quadre avec la distance qu'il y a de *Bram* à Carcassonne.

V. A XII. milles ou à 3. lieues de Carcassonne on trouve *Liviana*. Il y a grande apparence que c'est le lieu de *Marseillette* au-delà de *Tresbes*, comme on tâchera de le prouver dans le Chapitre suivant.

VI. Aprez *Liviana* vient *Usuerva*, qui en est éloigné de XI. milles ou de 2. lieues $\frac{3}{4}$. C'est le même lieu, qui est appellé *Hosuerbas* dans l'Itinéraire de Bordeaux, & que nous croions être le lieu de *Tourousele*, comme on verra dans le Chapitre suivant.

VII. D'*Usuerva* à Narbonne il y a XVI. milles, c'est-à-dire 4. lieues, selon les Tables, mais il vaut mieux suivre l'Itinéraire de Bordeaux, qui ne compte que XV. milles entre ces deux lieux, c'est-à-dire 3 $\frac{3}{4}$. lieues; pour faire en tout XXXVIII. milles de Carcassonne à Narbonne, comme il est marqué dans l'Itinéraire de Bourdeaux.

VIII. Les Tables marquent ensuite XXI. milles entre Narbonne & Beziers, mais comme ces deux villes dont la position est certaine, ne sont qu'à 4. lieues de distance l'une de l'autre, il est visible qu'il faut corriger ces chiffres, & au lieu de XXI. lire XVI. en substituant un V à la place du dernier X. Nous verrons dans la suite plus d'un exemple de pareilles fautes.

IX. De Beziers à *Cesseron*, aujourd'hui S. Tiberi, les

Tables, de même que l'Itinéraire de Bourdeaux, comptent XII. milles, c'eſt-à-dire 3. lieues.

X. La diſtance de *Ceſſeron* à *Forum Domitii* eſt marquée dans les Tables de XVIII. milles ou 4 lieues ½. & les Tables ſont encore d'accord ſur cet article avec l'Itinéraire de Bourdeaux.

XI. Les Tables ne marquent que XV. milles de *Forum Domitii* à *Serration*, ou plutôt *Sextation*, qui eſt le même lieu que le *Soſtantion* de l'Itinéraire de Bourdeaux; cette diſtance s'accorde avec celle qui eſt marquée dans l'Itinéraire d'Antonin, ce qui m'a engagé à corriger ci-deſſus l'Itinéraire de Bourdeaux, & à lire XV. M. au lieu de XVII. M. qu'il mettoit entre *Forum Domitii* & *Soſtantion*.

XII. La diſtance de *Serratio* ou *Sextatio* à *Ambruſium* eſt marquée de XX. milles dans les Tables, mais il faut lire XV. en ſubſtituant un V à la place du dernier X, & par ce moien les Tables ſe trouvent d'accord avec l'Itinéraire de Bourdeaux & avec la vérité.

XIII. D'*Ambruſium* à Niſmes la diſtance n'eſt que de XV. milles, de même que dans l'Itinéraire.

XIV. La diſtance de Niſmes à *Ugernum* de XV. milles eſt aſſez éxacte, mais elle le ſeroit davantage ſi elle n'étoit marquée que de XIV. comme dans l'Itinéraire de Bourdeaux. On verra dans le Chapitre ſuivant que ce lieu d'*Ugernum* eſt aujourd'hui la ville de Beaucaire.

XV. Enfin dès-que la poſition d'*Ugernum* eſt fixée à Beaucaire, la diſtance de VIII. milles marquée dans les Tables entre *Ugernum* & Arles eſt conforme à la vérité, puiſqu'il y a de Beaucaire à Arles 2. lieues.

III.

ITINÉRAIRE D'ANTONIN.

On ne trouve dans l'Itinéraire d'Antonin que la ſeule route d'Arles à Narbonne, & de-là en Eſpagne, mais on la trouve répétée deux fois ſans autre difference que quelques legeres variations dans le nombre des milles d'un

lieu à l'autre, variations où l'une des deux leçons doit passer pour une véritable faute.

Premiere Route.		*Seconde Route.*	
ARELATE.		ARELATE.	
NEMAUSUM.	XIX. Mill.	NEMAUSUM.	XIV. Mill.
AMBRUSSUM.	XV.	AMBRUSSUM.	XV.
SEXTATIONEM.	XV.	SEXTANTIONEM	XV.
FORUM DOMITI.	XV.	FORUM DOMITI.	XV.
ARAURAM *sive* CESSERONEM.	XVIII.	CESSERONEM.	XVIII.
BETERRAS.	XII.	BETERRAS.	XII.
NARBONEM.	XVI.	NARBONEM	XII.

I. Dans l'une & dans l'autre de ces deux routes on va d'Arles à Nismes. Dans la premiere la distance est marquée de XIX. milles, ce qui ne s'éloigne guéres du vrai, puisqu'il y a d'Arles à Nismes en droiture près de 5. lieues: mais dans l'autre où la distance n'est que de XIV. milles, l'erreur est manifeste. Il y a apparence qu'elle est venue de ce qu'on a pris un X mal formé ou à demi effacé pour un V; ainsi pour la corriger il n'y a qu'à lire XIX. au lieu de XIV.

II. De Nismes les deux routes vont à *Ambrussum*, ou Pont Ambroix sur le Vidourle, une demie lieue au-dessus du Pont de Lunel; & la distance est marquée dans l'une & dans l'autre de XV. milles, ce qui est bien.

III. D'*Ambrussum*, on va suivant les deux routes à *Sextation* ou *Sextantion*, & elles content toutes deux XV. milles d'*Ambrussum* jusques-là.

IV. Les deux routes conviennent de même dans la distance de *Sextation* à *Forum Domiti*, qu'elles évaluent l'une & l'autre à XV. milles.

V. Le même accord se trouve entre les deux routes dans le nombre de milles qu'elles mettent entre *Forum*

Domiti & *Cesseron*, puisqu'il est de XVIII. milles dans toutes les deux. La seule différence qu'il y ait c'est que dans la premiere on ajoute au nom de *Cesseron* celui d'*Araura*, que ce lieu empruntoit apparemment du nom de la riviere d'Eraut, en latin *Arauris*, sur lequel il étoit bâti. Peut être aussi au lieu d'*Arauram sive Cesseronem* faut-il lire *Ad Araurim Cesseronem*, c'est-à-dire à Cesseron sur l'Eraut.

VI. Les deux routes content de même également XII. milles de *Cesseron* à Beziers, ce qui s'accorde éxactement avec les autres Itinéraires & avec la vérité.

VII. A l'égard de la distance de Beziers à Narbonne elle est marquée éxactement dans la premiere route, où elle est de XVI. milles : mais l'erreur est manifeste dans l'autre route où la même distance n'est que de XII. milles. Il y a apparence qu'on a pris pour un I, le second chiffre qui étoit un V mal formé; du moins est-il bien certain qu'au lieu de XII. il faut y lire XVI.

Il paroît par la comparaison qu'on vient de faire de ces trois Itinéraires, qu'ils conviennent assez éxactement à l'égard du Languedoc, & qu'ils y marquent une route assez uniforme. On connoît les principaux lieux de cette route, & les éclaircissemens ne sont pas nécessaires à cet égard : Mais il reste quelques doutes sur quelques autres lieux moins considérables, dont la position est inconnue ou contestée. C'est sur ces doutes que nous allons donner nos réflexions, ou plutôt nos conjectures dans le Chapitre suivant.

CHAPITRE VIII.

Continuation du même sujet. Conjectures sur la position de quelques lieux peu connus, dont il est fait mention dans ces Itinéraires.

I.

*Sur la position de l'*Elusio *de l'Itinéraire de Bordeaux.*

L'ITINERAIRE de Bordeaux fait mention de ce lieu dans la route de Toulouse à Carcassonne, & le place comme on a vû à XXIX. milles de Toulouse. Il fait plus, il marque que c'est la premiere couchée aprez Toulouse. *Mansio.*

Ces remarques suffisent pour détruire l'opinion de M. (*a*) Baillet, qui a prétendu qu'*Elusio* devoit être Alsonne, petit lieu à deux lieues de Carcassonne vers le couchant, sans considerer qu'Alsonne est à 12. lieues ou XLVIII. milles de Toulouse, au lieu qu'*Elusio* n'en étoit qu'à XXIX. & qu'Alsonne n'est qu'à 2. lieues ou VIII. milles de Carcassonne, au lieu qu'*Elusio* en étoit à XXXIII. milles.

Ces remarques prouvent encore plus: elles renversent l'opinion (*b*) de M. de Valois, qui est plus plausible, & que les RR. PP. Benedictins (*c*) viennent d'adopter dans leur Histoire de Languedoc. Suivant cette opinion *Elusio* devroit être placé au village de *Lux* dans le Diocèse de Toulouse. Mais ce village n'est qu'à cinq lieues, c'est-à-dire à XX. milles de Toulouse; & il n'est pas possible d'ailleurs qu'on se soit jamais avisé de le regarder comme le terme d'une journée. *Mansio.* On peut ajouter que ce village n'est pas sur la route de Toulouse à Carcassonne; qu'il en est éloigné d'une grande lieue, & que pour y passer, il auroit fallu se détourner de près de deux lieues. On n'a pour s'en convaincre qu'à jetter les yeux sur la Carte du Diocèse de Toulouse, ou même sur la Carte de la Gaule Narbonnoise, que les PP. Benedictins ont mise à la tête de leur Histoire.

(*a*) Topograph. des Saints, p. 178.

(*b*) Notitia Galliar. in verbo *Elusates & Elusa ac Eluso.*

(*c*) Tom. I. *pag.* 57. *&* 636. *col.* 2.

C'est donc ailleurs qu'il faut chercher la position d'*Elusio*, & pour ne point se tromper c'est sur la route même de Toulouse à Carcassonne qu'il faut la chercher, & à une distance qu'on puisse regarder comme le chemin ordinaire d'une journée, & qui s'accorde avec celle de XXIX. milles, marquée dans l'Itinéraire. Or voilà les raisons qui doivent déterminer sa position à l'endroit, où est aujourd'hui le village de la *Bastide d'Anjou* à une lieue ¾ ou à deux petites lieues de Castelnaudari. Ce village est sur la droite route de Toulouse à Carcassonne. Ce village est à une distance de Toulouse qu'on peut regarder comme le chemin d'une journée. Enfin la distance de ce village à Toulouse, quoiqu'elle ne soit que de 6. lieues ou de six lieues ½. s'accorde avec celle de XXIX. milles marquée dans l'Itinéraire de Bourdeaux, parce qu'il est certain, comme on l'a déja remarqué, qu'il faut du côté de Toulouse un peu plus de quatre des milles de l'Itinéraire pour faire une lieue : Ainsi les XXIX. milles que l'Itinéraire de Bourdeaux met de Toulouse à *Elusio*, doivent se réduire aux 6. lieues, ou aux 6. lieues ½. qu'il y a entre Toulouse & la Bastide d'Anjou, ce qui ne contribue pas peu à confirmer la conjecture que nous proposons.

Le nom même de la *Bastide d'Anjou* semble favoriser cette conjecture. Il est certain que le mot de *Bastide* a signifié dans la basse latinité une *Forteresse*. On peut consulter là-dessus le Glossaire de M. du Cange. Ce mot a eu la même signification dans les anciens Auteurs François, & personne n'ignore les fameuses *Bastides*, que les Anglois avoient construites autour d'Orleans, & que la Pucelle força lorsqu'elle leur fit lever le siege. Le nom de la *Bastide d'Anjou* ne signifie donc que le *Fort d'Anjou*, & par conséquent le nom du lieu est *Anjou*, ou comme on prononce sur les lieux *Enjou*, lequel peut venir d'*Elusio*, qu'on aura successivement prononcé *Elusou*, *Elsou*, *Eusou*, & enfin *Enzou* ou *Enjou*.

(a) Voyez aux mots *Bastia*, *Bastita*, *Bastile*.

Au reste l'Elusio dont parle l'Itineraire de Bourdeaux, n'est point un lieu entierement inconnu aux Auteurs anciens. Saint Paulin, qui fut dans la suite Evêque de Nole

dans le roiaume de Naples, en fait mention dans une lettre écrite à saint Sulpice Severe.

Pour entendre ce que cet Auteur en dit, il faut observer que saint Paulin, natif de Bourdeaux, & illustre par la dignité consulaire qu'il avoit remplie à Rome, étoit lié d'une étroite amitié avec saint Sulpice Severe, originaire comme lui d'Aquitaine. Aiant donc appris que cet illustre ami étoit à *Elusio*, il lui écrivit de Barcelonne, où il demeuroit alors, une lettre (*a*) qui est venue jusqu'à nous, où il exhorte Sulpice Severe de le venir joindre. Presque tous les Auteurs (*b*) qui ont parlé de ce fait, conviennent que l'*Elusio*, dont il s'agit dans cette lettre de saint Paulin, ne peut être que l'*Elusio* dont il est ici question, & je ne croi pas qu'il faille s'arrêter à refuter ceux qui ont cru autrefois, que cela devoit s'entendre de la ville d'*Eluse*, l'ancienne métropole de la Novempopulanie, aujourd'hui *Eause*.

(*a*) Sancti Paulini *ad Severum Epistol.* 6.

(*b*) Valesius, *Notit. Galliar.* in verbo *Elusione*. Sirmundus, Not. in Sidonium, *pag.* 121. Tillemont *sur S. Paulin*.

II.

Sur la position du Sostomagus *de l'Itineraire de Bordeaux.*

Comme il n'y a que l'Itineraire de Bourdeaux qui fasse mention de ce lieu, ce n'est que de là aussi qu'on peut prendre des lumieres pour en fixer la position.

On trouve donc dans cet Itineraire que *Sostomagus* étoit à XXIV. milles, ou à six lieues de Carcassonne. C'est-là la distance de Carcassonne à Castelnaudari, & cela semble prouver que *Sostomagus* devoit être au même endroit où est aujourd'hui Castelnaudari. Il est vrai que la distance de Toulouse à *Sostomagus* ne quadre pas si bien avec celle qui est entre la même ville & Castelnaudari. L'Itineraire compte XXXVIII. milles, ce qui feroit 9. lieues $\frac{1}{2}$ de Toulouse à *Sostomagus*, à évaluer chaque lieue à IV. milles selon la regle ordinaire ; au lieu qu'il n'y a que 8. lieues de Toulouse à Castelnaudari. Mais nous venons de prouver dans l'article précedent, qu'il faut du côté de Toulouse près de quatre milles $\frac{1}{2}$ par chaque lieue. Ainsi suivant ce calcul dont on a donné des preuves, les

XXXVIII. milles que l'Itineraire de Bourdeaux met entre Toulouse & *Sostomagus*, se réduisent à 8. lieues, ce qui est la distance réelle qu'il y a de Toulouse à Castelnaudari. Si ces raisons paroissent assez fortes pour déterminer à croire, que le lieu de *Sostomagus* étoit autrefois au même endroit, où la ville de Castelnaudari est aujourd'hui, il faudra supposer que le nom de *Sostomagus* s'est perdu, à mesure qu'on a bâti sur la même éminence une ville nouvelle, qui a pris le nom de *Castellum novum dari*.

I I I.

*Sur la position de l'*Hebromagus *de l'Itineraire de Bordeaux, & de l'*Eburomagus *des Tables de Peutinger.*

Le lieu d'*Hebromagus* marqué dans l'Itineraire de Bordeaux étoit sur la route de *Sostomagus* ou Castelnaudari à Carcassonne, à IX. milles, ou 2. lieues ¼ de *Sostomagus* ou Castelnaudari; & à XIV. milles ou trois lieues ½ de Carcassonne. Tout cela convient au village de *Bram*, comme les RR. PP. Benedictins l'ont déja remarqué (*a*) dans l'Histoire de Languedoc, & l'on ne sçauroit s'empêcher de fixer avec eux la position d'*Hebromagus* à ce village.

(*a*) Tom. I. *p.* 57.

Le nom même qu'il porte confirme cette opinion. Comme on a fait Noion de *Noviomagus*, Riom de *Rigomagus*, Argenton sur la Creuse en Berri d'*Argentomagus*, *Brom* ou *Bro* dans le pais de Vaud du *Bromagus*, marqué (*b*) dans l'Itinéraire d'Antonin, on a dû faire de même d'*Ebromagus*, *Ebrom* ou *Brom* : Et c'est-là le nom que portoit autrefois le village de Bram, comme il paroît par le témoignage du Moine de Valsernai, qui en parle sous ce nom * dans son Histoire de la guerre des Albigeois, & qui remarque qu'il y avoit un Château forti-

(*b*) In Itinere à Mediolano per Alpes Penninas Magontiacum.

* Post hæc venit Comes (Montis-fortis) & qui cum eo erant, Carcassonam; inde tendentes ad villam quæ dicitur Alzona, ipsam vacuam invenerunt; unde procedentes venerunt ad quoddam Castrum, quod dicitur *Brom*, quod contra se munitum invenientes obsederunt, & infra triduum ceperunt. *Capite* 34.

fié

fié, qui fut pris en trois jours par Simon de Montfort.

Cet *Hebromagus* de l'Itineraire de Bourdeaux est appellé dans les Tables de Peutinger *Eburomagus*, car il est évident que c'est le même lieu. La ressemblance du nom & de la position l'indique assez : mais la distance que ces Tables marquent entre cet *Eburomagus* & la ville de Carcassonne acheve de le prouver, puisqu'elle est de XIV. milles, ou de 3. lieues ½, & par consequent la même que celle que l'Itineraire de Bourdeaux met entre *Hebromagus* & la ville de Carcassonne. Si la distance entre *Fines* & cet *Eburomagus* n'avoit pas été omise dans les Tables de Peutinger, je suis persuadé que la distance de Toulouse à ce dernier lieu, qui dans ce cas là seroit connue, fourniroit une nouvelle preuve de ce qu'on avance, mais on peut aisément s'en passer après ce qu'on vient de dire.

En adoptant le sentiment des PP. Benedictins sur la position d'*Hebromagus* au village de Bram, je ne saurois me persuader avec eux, qu'on doive rapporter à cet *Hebromagus* ce qu'on trouve sur l'*Hebromagus* de S. Paulin dans quelques-unes des Lettres d'Ausone. Il me paroît impossible sur tout d'entendre de l'*Hebromagus* prez de Carcassonne, où il ne passe point de riviere qui soit navigable, la 22. *des Lettres* d'Ausone, où cet Auteur dit que Philon son homme d'affaires avoit abordé en batteau à *Hebromagus*.

Is nunc ad usque vectus Hebromagum tuam.

& qu'il comptoit d'enlever de là par batteau le blé qu'il y avoit ramassé.

Sedem locavit mercibus.

* * * * * * * *

Ut inde nauso devehat.

Mais d'un autre côté je croi que c'est de cet *Hebromagus* près de Carcassonne, que Ciceron a voulu parler dans l'Oraison pour Man. Fonteius contre les Volces, lorsqu'il y parle d'un lieu de la Gaule Narbonnoise, qui

eſt appellé *Cobiomachus* dans preſque toutes les éditions. Il paroît par le témoignage même de Ciceron, que ce Cobiomachus, dont la poſition a été juſqu'ici inconnue, étoit entre Narbonne & Toulouſe, *qui vicus inter Toloſam & Narbonem eſt*, & ſur la route d'une de ces villes à l'autre. Voilà déja une premiere convenance entre le *Cobiomachus*, ou *Cobiomagus* des éditions de Ciceron, & l'*Hebromagus* dont nous parlons. Mais une convenance plus grande c'eſt celle du nom, puiſque *Cobiomagus* n'eſt que le nom même d'*Hebromagus* legerement défiguré. Le C du commencement eſt l'eſprit rude, qui ſe marque aujourd'hui par un H, mais qu'on marquoit autrefois par la moitié d'un H un peu recourbée, en cette maniere Є. Ce premier changement admis, il ne reſte plus qu'à faire un *e* de l'*o*, & un *r* de l'*i*, pour trouver *Hebromagus* dans *Cobiomagus* : & ces changemens n'ont rien qui doive ſurprendre, ſi l'on fait reflexion combien les noms des lieux, & ſur tout des lieux peu connus, ſont ordinairement défigurés dans les anciens manuſcrits.

Il eſt plus difficile, pour le dire en paſſant, de fixer la poſition de *Crodunum* & de *Vulchalo*, dont Ciceron parle dans la même Oraiſon. Il paroît par les fragmens qui reſtent de ce diſcours, qu'on accuſoit Fonteius (a) 1°. D'avoir établi à Toulouſe un impôt ſur le vin, *Toloſæ quaternos denarios in ſingulas vini amphoras portorii nomine excepiſſe*. 2°. D'en avoir établi d'autres encore plus forts à *Crodunum* & à *Vulchalo*. *Croduni .... ternos Victoriatos, Vulchalone .... binos H. S. & Victoriatos mille.* 3°. Enfin d'avoir fait exiger ces impôts à la derniere rigueur à *Crodunum* & à *Vulchalo* de tous ceux qui ſe détournoient du chemin de *Cobiomachus* pour paſſer à l'un de ces deux endroits, & qui prenoient par conſequent une autre route que celle de Toulouſe; *Atque in his locis ſeverè, Croduni & Vulchalone, ab his portorium eſſe exactum, ſi qui Cobiomacho (qui vicus inter Toloſam & Narbonem eſt) diverterentur, neque Toloſam ire vellent.*

On peut conclure de là que *Crodunum* & *Vulchalo* étoient à peu près à la hauteur de *Cobiomachus*, mais ſur

(a) Pro Man. Fonteio.

des routes differentes, & écartées l'une & l'autre du chemin de Narbonne à Toulouse. Cela devroit, ce semble, fournir quelque lumiere sur la position de ces lieux, mais ces lumieres ne sauroient suffire pour la fixer, tant qu'on ignore sur quelles routes ces lieux étoient placez, & à quelle distance ils étoient l'un & l'autre de *Cobiomachus*, ou de quelqu'autre lieu connu. A quoi l'on peut ajouter que ces lieux, qui n'étoient que des Bureaux de Maltôte, n'étoient apparemment gueres considérables, & qu'il peut même se faire que les noms (*b*) en soient aussi défigurez dans les manuscrits de Ciceron, que celui de *Cobiomachus*, sous lequel il n'est pas facile de reconnoître *Hebromagus*.

IV.

Sur la position du Tricensimum *ou* Tricesimum *de l'Itineraire de Bourdeaux.*

La connoissance de la position de ce lieu dépend de celle du chemin, que les Romains tenoient pour aller de Carcassonne à Narbonne; car il faut la placer en des endroits differens, suivant qu'on supposera qu'ils alloient de Carcassonne à Narbonne par *Barbeira*, *Mous*, *Lesignan*, sans traverser l'Aude, ou qu'ils y alloient par *Tresbés*, *Marseillette*, *Picheri* en le traversant.

Il n'est gueres apparent que les Romains aient tenu la premiere de ces routes. Il eut fallu qu'ils passassent par la plaine de Lesignan, qui n'étoit alors qu'un marais. On ne sauroit d'ailleurs où placer sur cette route le lieu de *Tricensimum*, car *Fontiés*, *Floure*, *Barbeira*, *Capendu*, *Douzens*, *Mous*, ne sont que des villages, ou plustôt des hameaux, où l'on ne trouve aucune marque d'antiquité. Mais sans s'arrêter à ces preuves qui ne sont que negatives, la beauté & l'ancienneté du pont de Tresbés suffisent seules pour décider la question; il est visible que c'est par là que la voie militaire des Romains devoit

(*a*) On trouve dans les differentes éditions de Ciceron *Crodunum*, *Crodunnum*, *Crodsmum*; &c.& peut-être qu'aucun de ces noms n'est le veritable.

passer, & qu'elle alloit de là à *Marseillette* & à *Picheri*, en suivant la route que l'on tient aujourd'hui, quand on va de Tresbés à Beziers en droiture. A quoi bon autrement un Pont de cette beauté sur l'Aude, sur tout dans un tems où cette route ne menoit point en droiture à Beziers, puisque le chemin de la *Garde Rolland*, qui est au de là du village d'*Homs*, & qui passe par *Pouzols* & *Cabesac* pour aller à Beziers, n'étoit pas alors ouvert, comme l'a remarqué (*a*) Catel à l'occasion du *Pons Septimius* près de Beziers.

(*a*) Memoires pour l'Histoire de Languedoc. *pag.* 81.

Mais en supposant que le chemin des Romains traversoit l'Aude au pont de Tresbés, on ne sauroit s'empêcher de convenir que le lieu même de Tresbés est le *Tricensimum* de l'Itineraire de Bourdeaux, dont on cherche la position. C'est ce qui résulte de la comparaison des distances. Il y avoit, suivant cet Itineraire, de Carcassonne à *Tricensimum* VIII. milles, c'est-à-dire deux lieues; & c'est là la distance qu'il y a entre Carcassonne & le lieu de *Tresbés*.

Pour le nom de *Tricensimum* ou *Tricesimum* que l'Itineraire donne à ce lieu, je croi qu'il marquoit le trentiéme Milliaire, *Tricesimum lapidem*. Mais ce n'est ni de Toulouse, ni de Carcassonne, qu'il faut les compter, car le nombre des milles ne sauroit alors convenir; mais de Narbonne, ce qui s'accorde avec l'Itineraire de Bourdeaux où il est parlé du lieu de *Tricesimum*, car il met XV. milles de Narbonne à *Hosuerbas*, & autres XV. milles d'*Hosuerbas* à *Tricesimum*, ce qui fait justement XXX. milles.

Si cela est il y avoit dans la voie Romaine, qui traversoit le pais des Tectosages, deux suites de milles directement opposées; l'une de Toulouse vers Carcassonne, comme il paroît par les lieux appellez *Ad Nonum*, *Ad Vicesimum* dans l'Itineraire de Bourdeaux, & placez entre Toulouse & Carcassonne; & l'autre de Narbonne à la même ville de Carcassonne, comme il paroît par le lieu de *Tricesimum*, dont il s'agit. On ignore en quel lieu ces routes se rencontroient, mais il y a grande apparence que c'étoit à Carcassonne.

V.

Sur la position du Liviana *des Tables de Peutinger.*

Ce qu'on vient de dire de la route que les Romains tenoient en allant de Carcassonne à Narbonne, sert à fixer la position du *Liviana* des Tables de Peutinger, comme il a servi à fixer celle de *Tricensimum*. Ce lieu étoit sur la route de Carcassonne à Narbonne, & il étoit à XII. milles, c'est-à-dire à 3. lieues de Carcassonne. Il faut donc que ce fût le village de *Marseillette*, qui est sur la même route, & à la même distance de Carcassonne.

Il est vrai qu'il n'y a aucun rapport entre le nom de *Liviana*, que nous prétendons que ce village a porté autrefois, & celui de Marseillette qu'il porte aujourd'hui. Mais que peut-on conclure de-là ? Que ce lieu a changé de nom, quoiqu'on ignore & en quel tems & à quelle occasion ce changement s'est fait ? Nous convenons de cette conséquence, & nous pourrions, si nous voulions, l'autoriser de plusieurs exemples pareils, à l'égard même de lieux bien plus considérables. Mais on auroit tort d'en conclure que notre conjecture soit mal fondée : l'on ne doit point s'arrêter à la difference des noms, quand d'ailleurs la position est aussi bien constatée qu'elle l'est ici par la distance avec des lieux connus.

Au reste, en quelque endroit qu'on place le Liviana des Tables de Peutinger, il y a apparence que c'est le lieu où Sidoine Apollinaire, Evêque de Clermont, fut relegué par Euric Roi des Visigoths, après la conquête de l'Auvergne. Il est certain du moins que le lieu de l'exil de Sidoine (*a*) s'appelloit *Liviana*, & qu'il étoit dans le pais des Goths, puisqu'il parle lui-même de deux femmes *Gethides*, c'est-à-dire *Gothes*, (*b*) qui logeoient prez de la maison où il demeuroit, & qui l'étourdissoient par leurs criailleries ; ce qui semble prouver que le lieu où il étoit exilé, étoit dans la Narbonnoise premiere, dont les Goths étoient maîtres depuis long-tems.

(*a*) *Lib.* 8. *Epistol.* 3.

(*a*) Fragorem movebant vicinantes impluvio cubiculi mei duæ quæpiam Gethides anus, quibus nihil unquam litigiosius, bibacius, vomacius erit *Ibid.*

VI.

Sur la position du lieu appellé Usuerva *dans les tables de Peutinger*, *&* Hosuerbas *dans l'Itineraire de Bourdeaux.*

APREZ avoir établi la route de Carcassonne à Narbonne, & avoir fixé la position de *Tricensimum* & de *Liviana*, il paroît facile de fixer celle du lieu qui suit dans cette route. Les Tables de Peutinger & l'Itineraire de Bourdeaux conviennent à cet égard, car quoique ce lieu soit appellé *Usuerva* dans les Tables & *Hosuerbas* dans l'Itineraire, il est visible, malgré ces légeres différences, que c'est du même lieu dont il s'agit.

Je croi donc qu'aprez avoir passé la riviere d'Aude au pont de Tresbés, le chemin côtoioit sur la gauche de cette riviere, jusqu'auprez de l'endroit où est aujourd'hui le village d'Homs. On ne devoit pas aller plus avant de ce côté-là, puisque le chemin de la Garde Rolland n'étoit pas encore ouvert, & que quand il l'eût été, c'eût été s'écarter de Narbonne que de le suivre. On repassoit donc là la riviere d'Aude vis-à-vis du village de Tourousele qui est sur le bord opposé, & en passant par Cerame, Montrabech & Fontaresche on se rendoit à Villedaigne, où l'on traversoit la riviere d'Orbieu sur un beau pont qui est à présent renversé, & on alloit de-là à Narbonne en suivant le même chemin qu'on tient aujourd'hui, comme il est aisé d'en juger par les restes de la voie romaine, qu'on trouve en plusieurs endroits depuis Villedaigne jusqu'à Narbonne.

Il est vrai qu'il faut convenir qu'il ne paroît point de vestiges de pont sur la riviere d'Aude vers le village de Tourousele, ce qui semble détruire ce qu'on vient d'avancer. Mais peut-être n'y avoit-il qu'un bac pour passer cette riviere? En tout cas le pont, s'il y en avoit un, pouvoit n'être qu'un pont de bois. L'une & l'autre de ces conjectures est plausible, & on peut les appuier sur l'autorité expresse de Strabon, qui (a) remarque que dans la voie militaire, qui traversoit la Gaule Narbonnoise, il

(a) Geograph. lib. IV.

y avoit plusieurs rivieres, qu'on passoit en batteau & quelques-unes, qu'on passoit sur des ponts de bois. *Fluminum quædam scaphis trajiciuntur: aliqua pontibus instrata sunt, partim ligneis, partim saxeis.*

Or à suivre la route qu'on vient de décrire, c'est au village même de Tourousele, où l'on passoit l'Aude, qu'il faut fixer la position de l'*Usuerva* des Tables de Peutinger, ou de l'*Hosuerbas* de l'Itineraire de Bourdeaux. 1°. Les distances conviennent exactement des deux côtez. Il y avoit d'*Hosuerbas* à Narbonne suivant l'Itineraire XV. milles, & d'*Usuerva* à Narbonne suivant les Tables XVI. milles, ce qui fait 3. lieuës $\frac{3}{4}$ ou 4. lieuës; & c'est-là la distance qu'il y a de Tourousele à Narbonne. De même il y avoit de Carcassonne à *Hosuerbas* selon l'Itineraire XXIII. milles, & de Carcassonne à *Usuerva* selon les Tables XXIII. milles aussi, ce qui fait 5. lieuës $\frac{3}{4}$ & c'est-là la distance qu'il y a de Carcassonne à Tourousele. 2°. Le nom même semble convenir: On peut supposer qu'on ait ajoûté le mot *Turris* au nom d'*Usuerva* ou d'*Hosuerbas*, & qu'on se soit accoutumé d'appeller ce lieu *Turris Usuerva*, ou *Turris Hosuerbas*, d'où on a fait dans la suite *Tourouserbe*, *Tourouserve*, & enfin *Tourousele*, quoiqu'à dire le vrai le nom de *Tourouzele* paroisse venir du mot latin *Turricella*, pour dire une petite Tour, ce qu'on prononce en Espagnol *Torezuela*.

VII.

Sur la position de Cessero.

On sçait depuis long-tems que Saint Tiberi sur l'Eraut est l'ancien *Cessero* de Ptolemée & des Itineraires. L'ordre de la route & le rapport des distances avec les lieux voisins le montrent assez: mais on en a une preuve certaine dans le Martyrologe d'Adon, qui est du IX. siecle. *Quarto Idus Novembris*, y est-il dit, *in territorio Agathensi, in Cæsarione*, ou selon d'autres manuscrits, *in Cesserone Natale SS. Tiberii, Modestii & Florentiæ. Cessero* prez d'Agde a donc été le lieu du martyre de S. Tiberi & de ses compagnons, & la vénération que l'on eut pour les corps de ces Saints, qui

y reposoient, a été cause qu'on a donné à ce lieu le nom de *Saint Tiberi*, qu'il porte aujourd'hui, & qu'on en a oublié l'ancien nom.

V I I I.

Sur la position de Forum Domitii.

Le lieu de *Forum Domitii* se trouve placé dans la route d'Arles à Narbonne dans l'Itineraire de Bourdeaux, dans celui d'Antonin & dans les Tables de Peutinger. Il y est placé entre *Sextatio* ou *Sostantio* & *Cessero* dont les positions sont connuës. Enfin les distances de *Forum Domitii* à chacun de ces deux autres lieux sont marquées, & ces distances sont à-peu-prez les mêmes dans chacune de ces trois routes, à laisser même subsister les fautes qui peuvent s'y être glissées. Voilà, ce semble, de grands secours pour fixer la position de ce lieu ; & cependant cette position est encore incertaine, ou pour mieux dire inconnuë. Voions si à la faveur de ces faits on ne pourroit point faire des conjectures sur la position de *Forum Domitii* plus plausibles que celles qu'on a proposées jusqu'ici.

I. *Forum Domitii* devoit être sur la route d'Arles à Narbonne. Il reste (a) encore d'assez grands vestiges de cette voie *Domitie* qui traversoit le bas Languedoc, pour pouvoir en fixer la route, dans les endroits où elle a été détruite.

(a) Voyez ci-dessous, *chap.* 16. *art.* 1.

II. *Forum Domitii* devoit être entre *Sextatio*, c'est-à-dire le lieu de *Sustantion* dont on voit les ruines prez du village de Castelnau sur le Lez à une demie lieuë de Montpellier ; & le lieu de *Cesseron*, c'est-à-dire Saint Tiberi sur l'Eraut.

III. *Forum Domitii* devoit être éloigné de *Sustantion* de XVII. milles, c'est-à-dire 4. lieuës $\frac{1}{4}$ selon l'Itineraire de Bourdeaux, ou de XVIII. milles, c'est-à-dire 4. lieuës $\frac{1}{2}$ selon l'Itineraire d'Antonin.

IV. Enfin *Forum Domitii* devoit être d'un autre côté à XVIII. milles, c'est-à-dire à 4. lieuës $\frac{1}{2}$ de *Cesseron* ou Saint Tiberi selon l'Itineraire de Bourdeaux, les deux routes de l'Itineraire d'Antonin, & les Tables de Peutinger.

Ce

Ces faits ainſi conſtatez détruiſent l'opinion de Gariel, (*a*) qui a cru aſſez légerement que *Forum Domitii* étoit le lieu de *Fabregues*, village à deux lieuës de Montpellier, ſans faire attention à la différence qu'il y avoit entre les diſtances de Forum Domitii à Suſtantion & à Saint Tiberi, telles qu'elles ſont marquées dans les Itineraires, & les diſtances connuës du village de Fabregues aux mêmes lieux.

(*a*) Series præſulum Magalonenſium *pag.* 6.

Ces mêmes faits ſuffiſent auſſi pour refuter le ſentiment de M. de Valois, (*b*) qui a prétendu que Forum Domitii étoit le lieu de Frontignan ſur le bord de l'étang dans le Diocèſe de Montpellier. Car 1°. Le lieu de Frontignan n'eſt pas ſur la route de Montpellier à Saint Tiberi. Le chemin que l'on tient aujourd'hui eſt plus bas d'une demie lieuë que celui que tenoient les Romains, & il eſt cependant plus au nord encore que le lieu de Frontignan d'une grande lieuë.

(*b*) In notitia Galliar. In verbo *Forum Domitii.*

2°. Il ne reſte aucun veſtige de chemin romain qui aille de Montpellier à Frontignan, ni de Frontignan à S. Tiberi; & ce n'eſt que depuis quelques années, c'eſt-à-dire depuis que les Etats de Languedoc ont fait faire un chemin pour aller à Sette, qu'on peut aller à Frontignan par ce côté-là.

3°. A ſuivre même ce chemin, les diſtances marquées dans les Itineraires entre *Sextatio* & *Forum Domitii*, & entre *Forum Domitii* & *Ceſſero*, ne ſçauroient convenir avec les diſtances du village de Caſtelnau à Frontignan, & de Frontignan à Saint Tiberi.

4°. Le nom de *Forum Domitii* que ce lieu portoit, marquoit qu'il avoit été le *Forum* ou le lieu d'aſſemblée, où Domitius, Proconſul de la Narbonnoiſe vers l'an de Rome 633. avoit convoqué les Volces Arécomiques devenus par ſes ſoins amis ou ſujets de la République. Or quelle apparence que Domitius eût fait cette convocation dans un lieu d'un accès auſſi difficile que l'étoit le lieu de Frontignan, ſur tout dans ce tems-là, que les étangs s'étendoient plus avant qu'ils ne ſont aujourd'hui.

5°. Enfin les veſtiges qui reſtent de l'ancien chemin Romain, demandent qu'on place *Forum Domitii* plus loin de la mer, & c'eſt-là une raiſon déciſive. Ce chemin paſſoit

à la Verune, à Sauſſan, à Gremian &c. & il étoit une grande demie lieuë au-deſſus du chemin qu'on tient aujourd'hui. C'eſt donc à XVII. ou XVIII. milles, c'eſt-à-dire à 4. lieuës $\frac{1}{4}$ ou à 4. lieuës & $\frac{1}{2}$ du village de Caſtelnau qui eſt lui-même à $\frac{1}{2}$ lieuë de Montpellier, & par conſéquent à la diſtance où eſt aujourd'hui le lieu de Loupian; & à une bonne demie lieuë au nord de ce dernier lieu, qu'il faut placer *Forum Domitii*. On trouve à cette poſition préciſe le village de *Ville Veiras*, *Villa Vetus*, & le lieu de *Villemagne*, *Villa magna*, l'un & l'autre dans le Diocèſe d'Agde. Ainſi il y a apparence que c'eſt à l'un ou à l'autre, qu'il faut fixer la poſition de *Forum Domitii*. Ce nom ſe ſera perdu dans la ſuite des tems, & le lieu qui l'avoit porté & qui ne devoit pas être conſidérable, n'aura conſervé d'autre marque de ſon ancienneté, que le nom de *Villa Vetus*, ou de *Villa magna*, que portent les deux villages dont on vient de parler.

I X.

*Sur la poſition d'*Ugernum.

I. Strabon rapporte qu'il y avoit deux routes pour aller de Niſmes en Italie, l'une par *Ugernum*, *Taraſcon*, *Aix*, *Antibes & le Var*, & l'autre par *Ugernum*, *Taraſcon*, *Cavaillon*, *Embrun & les Alpes Cottiennes:* mais qu'il falloit dans l'une & dans l'autre paſſer par *Ugernum* & *Taraſcon*, ce qui prouve non-ſeulement qu'*Ugernum* étoit ſur le chemin de Niſmes en Italie, mais qu'il étoit même ſur le chemin de Niſmes à Taraſcon.

II. On trouve dans les Tables de Peutinger le lieu d'*Ugernum*, & on le trouve placé à XV milles de Niſmes & à VIII. d'Arles. Ces diſtances ſont préciſément les mêmes qu'il y a de Beaucaire à Niſmes & de Beaucaire à Arles, ce qui fait déja une forte préſomption que Beaucaire doit être bâti ſur les ruines de l'ancien *Ugernum*.

III. Suivant l'Itinéraire de Bordeaux, on alloit de Niſmes au *Pont Ærarius*, où l'on paſſoit le Rhône, & de-là à Arles. La diſtance de Niſmes à ce pont eſt marquée de XII. milles dans cet Itinéraire, mais il eſt évident qu'il faut

lire XIV. milles, puisqu'il y a 3. lieues ½ de Nismes au Rhône. La distance du même pont à Arles y est marquée de VIII. milles, comme dans les Tables de Peutinger. Ces distances ainsi rétablies conviennent avec celles qu'il y a réellement de Beaucaire à Nismes & à Arles, & servent par conséquent à fortifier l'induction que nous venons de tirer de ces Tables.

IV. Enfin Jean, (*a*) Abbé de Biclare & ensuite Evêque de Gironne, qui écrivoit dans le sixiéme siécle, en parlant de la prise d'Ugernum en 585. par Recarede fils de Leuvigilde Roi des Visigoths, dit que c'étoit un Château très-fort sur le bord du Rhône, *Castrum . . . . . tutissimum valdè in ripâ Rhodani fluminis positum*, ce qui forme une démonstration pour la véritable position de ce lieu.

Papire Masson a donc eu tort (*b*) de croire qu'*Ugernum* étoit *Orgon* sur la Durance; & un Chanoine d'Arles n'a pas été mieux fondé à avancer que (*c*) c'étoit *Orgon* près des *Trois Maries*. On voit bien que la ressemblance des noms les a séduits, peut être aussi Gregoire de Tours (*d*) qui en parlant d'*Ugernum* l'appelle *Castrum Arelatense*, a-t-il aidé à les tromper; mais devoient-ils ignorer que le Château d'*Ugernum*, quoique situé à la droite du Rhône, dépendoit alors du gouvernement d'Arles, soumis à la domination de Gontran, un des Rois François, avec qui les Visigoths étoient en guerre; & ne voioient-ils pas dans (*e*) Gregoire de Tours même que le Roi Gontran fâché de la perte de ce Château, avoit dépouillé le Patrice Calumniosus surnommé Ægila du gouvernement de la Province d'Arles, pour le punir du peu de soin qu'il avoit eu de garder une place frontiere si importante.

Catel (*f*) n'a rien osé décider sur la position d'*Ugernum*, mais il semble pencher à croire que ce pourroit être le lieu appellé aujourd'hui *Bellegarde* sur le droit chemin de Nismes à Arles, ce qui est absolument insoutenable, puisque Bellegarde n'est ni sur le Rhône, ni vis-à-vis de Tarascon, ni sur le chemin de Nismes en Italie, & que les distances marquées dans les Itinéraires entre *Ugernum* & Nismes ou Arles, ne conviennent point avec les distan-

(*a*) Isidorus de Viris Illustribus, Cap. 44.

(*b*) Descriptio. Franciæ per flumina, *pag.* 434.

(*c*) Histoire Ecclesiastique d'Arles. par Gilles du Port.

(*d*) Lib. 2. cap. 30.

(*e*) *Ibid.* cap. 35.

(*f*) Memoires pour l'Histoire de Languedoc, *p* 337. Bouche *Histoire de Provence. Tom. I pag* 152. paroît adopter la même opinion.

ces qu'il y a entre Bellegarde & ces mêmes villes.

Enfin Adrien de Valois (*a*) semble avoir prétendu qu'*Ugernum* étoit une Isle dans le Rhône entre Beaucaire & Tarascon, qui s'appelloit, dit-il, *Gernica*, & en François *la Vergne*. Nous verrons dans l'*Article suivant* ce qu'on doit penser de cette Isle. En attendant il suffit d'observer que les paroles que nous avons rapportées de Jean, Abbé de Biclare, & que Valois a citées lui-même, détruisent absolument cette idée, puisque cet Auteur assure qu'*Ugernum* étoit un Château sur le bord du Rhône, *Castrum in ripâ Rhodani*.

(*a*) Notitia Galliar. in verbo *Ugernum*.

Au reste je croi devoir remarquer que le Pont sur lequel on passoit le Rhone à Beaucaire, s'appelloit *Pons Ærarius*, comme il paroît par l'Itinéraire de Bordeaux, & comme nous l'avons déja insinué. On croit qu'il portoit ce nom à cause qu'il étoit entretenu *ære publico*. C'est ainsi qu'on nommoit la plupart des Ponts sur les voies militaires : du moins appelloit-on du même nom dans la même Province le Pont sur le Lez, construit vis-à-vis de *Sextantio* ou *Sostantio*, comme il paroît par les anciens titres du Pais.

X

Sur la position de l'Isle Gernica, *ou* Ugernica, *c'est-à-dire l'Isle d'*Ugernum.

Les Historiens du moien âge font mention d'une Isle dans le Rhône, qu'ils appellent *Gernica*. Catel entr'autres (*b*) parle d'un accord ou traité de paix entre Raimond V. Comte de Toulouse, & Alfonse II. Roi d'Arragon & Comte de Barcelonne, qui fut fait en cette Isle, l'an 1177. C'est dans la même Isle que fut rendue en 1241. la Sentence, (*c*) qui déclara nul le mariage de Raimond le jeune, Comte de Toulouse, & d'Elisabeth fille de Hugues Comte de la Marche, sa seconde femme. Guillaume de Puilaurens qui raconte ce dernier fait, (*d*) appelle cette Isle *Vernia*, & c'est ce qui a donné lieu de croire à quelques Auteurs (*e*) qu'elle s'appelloit en François *la Vergne*. Mais on n'a jamais connu ce nom dans le Pais, &

(*b*) Hist. des Comtes de Tolose, *pag.* 209.

(*c*) *Ibid.* pag 361.

(*d*) Chronic. *Cap.* 44.

(*e*) Adr. de Valois, *ubi suprà.* Catel, Comtes de Toulouse, *pag.* 361.

pour le nom de *Vernia* qu'on trouve aujourd'hui dans l'ouvrage de Guillaume de Puilaurens, il est visible que c'est un mot corrompu à la place duquel il faut lire *Gernica* ou *Guernica*, qui sont le vrai nom de cette Isle.

Comme il est dit dans le Traité de Paix de 1177. que l'Isle *Gernica* d'où le Traité est datté, est entre Beaucaire & Tarascon; comme on dit la même chose de l'Isle de *Vernia* dans la Sentence de 1241. on a cru pouvoir en conclure que l'Isle *Gernica*, & l'Isle de *Vernia*, qui sont visiblement le même lieu, devoient être cette espece d'Isle qui subsiste encore entre Beaucaire & Tarascon. Mais cette prétendue Isle n'est qu'un gravier, que le Rhône couvre près de la moitié de l'année, & qui ne paroît pas mériter l'honneur qu'on veut lui faire.

Ceux qui ont adopté cette opinion, ignoroient apparemment que cette Isle *Gernica*, ou *Ugernica* (car c'est le même nom) s'est jointe depuis long-tems à la Provence, & qu'elle fait aujourd'hui partie de la ville de Tarascon. C'est cependant un fait, dont on a des preuves certaines.

I. On appelle la *Gernegue* la partie basse de la ville de Tarascon près du Rhône. Ce nom seul indique que c'est l'Isle *Gernica*, qui s'est unie depuis long-tems à la rive gauche du Rhône vis-à-vis de l'ancien Tarascon, à mesure que ce fleuve s'est jetté sur la rive droite du côté du Languedoc, où il continue de gagner depuis long-tems.

II. On a une preuve de ce fait encore plus évidente dans un (a) acte de l'an 1298. par lequel Charles II. Roi de Jerusalem, de Naples & de Sicile, & Comte de Provence, donne à un nommé Berenger Catelan, un droit annuel à prendre sur l'Isle *Gernique*, *où sont*, est-il dit dans l'acte, *les Convents des Cordeliers & des Jacobins*. Or ces Convents des Cordeliers & des Jacobins sont dans la partie de Tarascon dont on vient de parler, & qu'on appelle la *Gernegue*. Il est donc évident que cette partie de Tarascon est l'Isle *Gernica* en question.

(a) Cet acte est visé dans l'Arrêt du Conseil du 8. Mai 1691. rendu au sujet des Isles du Rhône.

CHAPITRE IX.

Où l'on continue de traiter le même sujet. Explication de trois autres routes, qui regardent le Languedoc.

IL reste à expliquer trois routes prises des mêmes Itinéraires, qui entrent dans le plan de cet ouvrage. La premiere est la route de Narbonne à Barcelonne à travers le Roussillon, compris autrefois dans la partie de la Gaule Narbonnoise qui étoit à l'occident du Rhône. La seconde est la route de Toulouse à Lion par le Gevaudan & le Velai, qui font partie aujourd'hui du Languedoc. Enfin la troisiéme est la route de Rhodez capitale du Rouergue, à S. Tiberi dans le bas Langudoc.

La premiere de ces routes se trouve dans les Tables de Peutinger & en deux endroits de l'Itinéraire d'Antonin. Elle est par conséquent repetée en trois manieres différentes.

Commençons par la plus éxacte & la plus suivie des trois.

I.

ITINERAIRE D'ANTONIN.

Route d'Arles à Narbonne & de Narbonne en Espagne.

NARBONE.	
AD VIGESIMUM.	M. XX.
COMBUSTAM.	XIV.
RUSCINONEM.	VI.
AD CENTURIONES.	XX
SUMMUM PYRENÆUM.	V.

Nous allons profiter des lumieres de M. de Marca (a) dans l'explication de cette route & des deux suivantes, qui regardent le Roussillon. Comme il joignoit beaucoup d'érudition à une connoissance éxacte du pais, nous ne sçaurions suivre de meilleur guide.

(a) Marca Hispanica, Lib. I. cap. II.

Il remarque d'abord que suivant cette route il y a LXV. milles entre la ville de Narbonne & le haut des Pyrenées, qui séparent le Roussillon de la Catalogne, ce qui ne s'éloigne guéres du calcul de Strabon,(*a*) qui compte LXIII. milles d'un endroit à l'autre, & en quoi Strabon & la route conviennent assez exactement avec la verité, puisqu'il y a de Narbonne au haut des Pyrenées environ 16. lieues. Nous verrons combien cette reflexion est importante, quand nous examinerons le détail des deux routes suivantes, où le même chemin est décrit.

(*a*) Lib. 4.

Le premier lieu que l'on trouve dans cette route est *Ad vigesimum*. Nous avons déja expliqué ce que signifient ces expressions, dont l'Itineraire se sert toutes les fois qu'on y fait mention d'une simple poste, établie dans la campagne. M. de Marca croit que cet endroit étoit à peu près où sont aujourd'hui les *cabanes* de *Fitou*, sur le bord de l'étang vis-à-vis de Leucate, & où est ordinairement la dinée de Narbonne à Perpignan.

On alloit de là à un lieu appellé *Combusta*, éloigné de XIV. milles, ou 3. lieues & demie. Suivant M. de Marca, c'est *Rives-altes* sur la riviere d'Egly, en latin *Fluvius aquilinus*, la même que nous avons vû ci-dessus que Pline appelloit *Vernodubrum*.

De *Combusta* la route menoit à *Ruscinon*, c'est-à-dire à l'endroit où est aujourd'hui la Tour de Roussillon sur la Tet, à un quart de lieue de Perpignan. Il n'y avoit que VI. milles de *Combusta* à *Ruscinon*.

Il y avoit de là XX. milles, c'est-à-dire 5. lieues, pour arriver *Ad Centuriones*. M. de Marca prouve que cela doit s'entendre de *Ceret* sur la Tech, & par les distances de l'Itineraire, qui répondent aux distances qu'il y a de Perpignan à Ceret, & de Ceret au haut des Pyrenées : & par les vestiges de la voie militaire, qu'on reconnoît avant que d'arriver à Ceret, & après l'avoir passé : & par les ruines d'un vieux pont de pierre sur la Tech, dont la construction paroît être ancienne. Sur ce pied-là ne faudroit-il pas corriger l'Itineraire, & au lieu d'*Ad Centuriones* lire *Ad Ceretones*, ou même *Ad Ceretanum* ?

Enfin au sortir de Ceret on n'avoit plus que V. milles

à faire pour arriver au *Port*, ou au haut des Pyrenées, à l'endroit où étoit le fameux Trophée de Pompée, qui marquoit les limites entre la Gaule Narbonnoise & l'Espagne. M. de Marca assure qu'on y reconnoît encore des vestiges de la voie militaire, sur tout près du village de Maureillan.

C'est en cet endroit qu'on sortoit de la Gaule Narbonnoise pour entrer dans la Province Tarraconnoise, qui faisoit partie de l'Espagne, & c'est en cet endroit aussi qu'il nous convient de borner des recherches, que nous n'avons entreprises que pour la partie occidentale de la Gaule Narbonnoise. Il s'agit présentement de reprendre la même route, telle qu'on la trouve dans un autre endroit du même Itineraire d'Antonin.

I I.

ITINERAIRE D'ANTONIN.

Route d'Italie en Espagne.

NARBONE.	
SALSULAS.	Mill. XXX.
AD STABULUM.	XLVIII.
AD PYRENÆUM.	XVI.

Il faut d'abord observer avec M. de Marca, que suivant les distances marquées dans cette route, il y auroit XCIV. milles, c'est-à-dire 23. lieues & demie de Narbonne au haut des Pyrenées, qui séparent le Roussillon d'avec l'Espagne, ce qui est également contraire, tant au calcul de Strabon & de la precedente route, qu'à la verité. Il faut donc qu'il se soit glissé des erreurs dans les nombres qui marquent ces distances, & des erreurs d'autant plus grandes, que cette route doit être plus courte que la précedente, parce qu'elle est plus droite, & qu'ainsi loin d'être de XCIV. milles, elle ne doit pas être même de LXV. milles.

Suivant

Suivant cette route on alloit de Narbonne à Salses, *Salsulas*, qui en étoit éloigné de XXX. milles, ce qui revient à 7. lieues & demie, & ne s'éloigne pas de la verité.

De Salses on alloit *Ad Stabulum.* M. de Marca prouve que c'est le *Boulou*, en espagnol *El Bolo*, lieu situé sur la riviere de la Tech ; mais si cela est, au lieu de XLVIII. milles de distance qu'on met entre Salses & ce lieu, il n'en faut compter que XXVIII. puisqu'il n'y a gueres que six lieues & demie d'un lieu à l'autre. Ainsi en lisant le chiffre romain on aura pris un X. pour un L.

Du lieu appellé *Ad Stabulum* on avoit encore XVI. milles, pour arriver au haut des Pyrenées suivant cette route, mais c'est une nouvelle erreur. Il faut effacer le X, & réduire ce nombre de XVI. milles à VI. & même à V. ce qui marquera alors assez exactement la distance du Boulou au haut des Pyrenées.

Par le moien de ces corrections les XCIV. milles que cette route marquoit entre Narbonne & le *summum Pyrenaum*, se trouvent réduits à LXIII. milles, c'est-à-dire II. de moins qu'il n'y en avoit dans la route précedente, & c'est ce qui doit être en effet, car la route de Narbonne au Col de Pertus dans les Pyrenées par Salses & par le Boulou est plus droite, & doit être par conséquent plus courte, que celle qui passe par *Ruscino* ou Perpignan & par Ceret.

On trouve enfin la même route dans les Tables de Peutinger, & on la trouve dans l'ordre suivant.

III.

TABLES DE PEUTINGER.

Route de Narbonne au Col de Pertus.

NARBONE.	
RUSCINONE.	Mill. VI.
ILLIBERE.	VII.
AD CENTENARIUM.	XII.
IN SUMMO PYRENÆO.	V.

Tous ces lieux sont déja connus, mais les distances d'un lieu à l'autre sont étrangement alterées. A suivre cette route, il n'y auroit que XXX. milles de Narbonne au haut des Pyrenées, & cependant nous avons vû qu'il y en a environ LXIV. ou LXV. milles. Il est même certain qu'il y en auroit davantage à tenir le chemin marqué par cette route, puisqu'on se détourne beaucoup à passer par *Illiberis* ou Elne, pour retourner *ad Centenarium* ou Ceret.

Il faut donc mettre XL. milles de Narbonne à *Ruscino*, comme dans la premiere route de l'Itineraire d'Antonin, au lieu des VI. milles marquez dans les Tables de Peutinger : apparemment que le bas des chiffres se trouvant effacé, on a lû VI. au lieu de XL.

Il faut mettre XII. milles entre *Ruscino* & *Illiberis*, ce qui est la veritable distance qu'il y a entre la Tour de Roussillon & Elne, qui est de 3. lieues. C'est encore une preuve que les chiffres étoient effacez par le bas, puisqu'on a lû VII. au lieu de XII.

Enfin au lieu de XII. milles que la Table de Peutinger met entre *Illiberis* & *ad Centenarium*, qui est le lieu de Ceret, il faut lire XX. milles, pour faire les 5. lieues qu'il y a d'Elne à Ceret.

A l'égard de la distance qu'il y a de Ceret au haut des Pyrenées, elle est de V. milles comme dans les Tables.

En calculant après ces corrections, on trouvera que le chemin qu'on feroit, en tenant depuis Narbonne jusqu'aux Pyrenées la route marquée dans les Tables de Peutinger, seroit de LXXVII. milles.

Au reste je croi devoir avertir qu'au lieu de *Ad Centenarium*, il paroît qu'il faut lire *Ad Ceretanum*, comme nous l'avons déja (a) marqué. Cette variation d'appeller le même lieu tantôt *ad Centuriones*, & tantôt *ad Centenarium*, donne lieu de soupçonner que l'un & l'autre de ces noms sont corrompus, & autorise à les corriger également tous les deux.

(a) Ci-dessus, p. 119.

La seconde route, qui va de Toulouse jusqu'à Lion par le Querci, le Gevaudan & le Velai, ne se trouve

que dans les Tables de Peutinger, & elle s'y trouve dans cet ordre.

IV.

TABLES DE PEUTINGER.

Route de Toulouse à Lion.

TOLOSA.	
FINES.	Mill. VII.
COSA.	XX.
DIOLINDUM.	XXIV.
BIBONA.	XV.
VARADETO.	XI.
CARANTOMAGO.	XV.
SEGODUM.	XXIV.
AD SILANUM.	XVIII.
ANDERITUM.	XXII.
CONDATE.	XII.
REVESIONE, REVESSIONE.	XIV.
ICIDMAGO.	XVII.
AQUIS SEGETE.	IX.
FORO SEGUSTAVORUM.	XVI.
LUGDUNO CAPUT GALLIARUM.	

Fines. On a déja remarqué d'après Catel, que ce mot ne signifioit dans les Itineraires que les limites d'un pais. Il devroit donc dans ce cas-ci signifier les limites du *Pagus Tolosanus*; mais il est certain que le *Pagus Tolosanus* s'étendoit alors du côté de Cahors, où cette route conduit, plus loin qu'une lieue trois quarts, ou VII. milles. Il alloit certainement jusqu'à la riviere du Tarn, jusqu'où va encore le Diocèse de Toulouse, ce qui fait au moins quatre lieues, & par conséquent XVI. milles. Il n'est pas permis de l'autre côté de soupçonner les Ta-

bles d'erreur, & de se donner la liberté d'augmenter la distance de Toulouse *ad Fines*, parce que les distances marquées depuis Toulouse jusqu'à *Divona*, qui est Cahors, ne font en tout que LXVI. milles, ou 16 lieues & demie, ce qui est à peu près la distance qu'il y a d'une ville à l'autre. Je croi donc qu'il vaut mieux reconnoître une faute dans le mot même de *Fines*, & lire *Fontes*; auquel cas cela s'entendra de Castelnau d'Estretefons, *Castellum novum de strictis fontibus*, qui est sur la route de Toulouse à Cahors, qui est à la distance de Toulouse marquée dans les Tables, & qui est connu par ses fontaines, dont il porte encore le nom. Peut-être même que le lieu d'Estretefons conservoit encore alors le nom celtique de *Fynnen* (a), synonyme du mot latin *Fontes*, qu'il paroît avoir porté originairement, ce qui rendroit la correction encore plus plausible.

(a) Davies, *Dictionarium antiq. ling. Britannica.*

Cosa. Je croi que c'est le village de *Cos* sur la rive droite de l'Aveiron, au-dessous du confluent de la petite riviere de Lere. La position, la distance, le nom conviennent assez bien. Il est fait mention de ce lieu sous le nom de *Castrum Cos super ripam Avarionis*, dans une donation (b) de l'an 1061. faite à l'Abbaie de Moissac, par Guillaume IV. Comte de Toulouse.

Diolindum. Velser a cru au rapport de M. de la Martiniere, (c) que c'étoit quelque lieu sur la Garonne, mais je ne sai sur quel fondement, puisque si cela étoit il ne seroit plus sur la route de Toulouse à Cahors. Pour M. d'Audiffret il est encore moins excusable, d'avoir pensé que c'étoit Cahors, dont il est parlé immédiatement après sous le nom de *Divona*. Il me semble qu'on pourroit placer ce lieu-là au village de *Debiliac*, qui est sur ce chemin. Je sai qu'il y a quelque difference dans les distances, mais cette difficulté ne doit pas arrêter, puisqu'on sait que ces distances sont souvent fautives.

(b) Alteserra, *Rerum Aquitanicar. Lib.* 1. *cap.* 8.

(c) Dictionnaire Geographique, au mot *Diolindum*.

Bibona. Il faut lire *Divona*. Il est certain que c'est la ville de Cahors. Ptolomée (d) en fait mention sous le nom de Δουήωνα, que Scaliger (e) a cru devoir corriger & lire Δηούωνα, ou même Διούωνα, c'est-à-dire *Divona*.

(d) *Lib* 2. *cap*. 8.

(e) Apud Adrian. Vales *Notit. Galliar.* in voce *Cadurci.*

Varadeto. Suivant la route que nous examinons, on se

détournoit ſur la droite en ſortant de Cahors, pour aller à *Segodunum*, qui eſt aujourd'hui *Rhodez*. On n'a qu'à jetter les yeux ſur une Carte du Querci pour s'en convaincre. Je croi donc que le *Varadetum* de la route eſt le village de *Varaye* en Querci. Tout favoriſe cette conjecture, la poſition, le nom, la diſtance, car ce village eſt à trois lieues de Cahors, comme *Varadetum* en étoit à XI. milles.

Carantomago. Ce lieu étoit ſur la route de Cahors à Rhodez, à XV. milles de *Varadetum* ou Varaye & à XXIV. de Rhodez. La poſition & les diſtances conviennent à Villefranche de Rouergue, qui doit avoir quitté l'ancien nom de *Carantomagus* pour prendre celui de *Villefranche*.

Segodum. Il faut lire *Segoduno.* C'eſt la ville de *Rhodez*; appellée auſſi *Rutena*, du nom des *Ruteni* dont elle étoit la capitale. Ptolomée appelle cette ville Σεγόδουνον.

Ad Silanum. Ce lieu étoit ſur la route de Rhodez à *Javols*, qui étoit alors la capitale des *Gabali*, ou du Gevaudan, à XVIII. milles de la premiere ville, & à XXII. de la ſeconde. Cela fixe ſa poſition ſur la riviere de Lot, à peu près vers l'endroit où eſt la petite ville de S. Coſme. C'eſt aux gens du Pais à nous apprendre s'il y a dans le voiſinage quelque lieu ancien, qu'on puiſſe prendre pour le lieu marqué dans les Tables de Peutinger.

Anderitum ou *Anderidum.* Ptolomée en parle ſous le même nom; c'étoit alors la capitale des *Gabali*, appellée à cauſe de cela *Gabala*, comme Rhodez fut appellée *Rutena.* Aujourd'hui ce n'eſt qu'un petit village appellé *Javols*, ou *Ghavols*, à trois ou quatre lieues au nord de Mende. Le ſiége Epiſcopal de Gevaudan a été autrefois à *Anderidum*; mais cette Ville aiant été détruite, il fut transferé à *Mende*, qui n'étoit qu'un petit bourg dans le commencement.

Condate. C'eſt un mot gaulois qui ſignifioit *confluent*, d'où eſt venu le mot de *Cande* & de *Condé*, qui ſignifient encore la même choſe. Je croi que ce lieu devoit être vers le confluent d'une petite riviere qui ſe jette dans l'Allier vis-à-vis de S. Didier en Gevaudan, & par ce

moien le nom, les distances & la position conviennent.

Revessione. C'étoit autrefois la capitale du Velai, & le Siége Episcopal de ce Pais, qu'on a depuis transferé au Pui. Ce *Revessio*, *Ruessio*, *ou Ruessium* (c'est sous ce dernier nom que Ptolemée (*a*) en parle) étoit à l'endroit où est aujourd'hui S. Paulian, petit lieu sur les confins du Velai & de l'Auvergne, à deux lieues du Pui du côté du Nord.

(*a*) *Lib.* 2. *cap.* 7.

Icidmago à XV. milles de *Revessio* ou S. Paulian. Je croi avec les P. P. Benedictins, (*b*) qui ont composé l'Histoire de Languedoc, que ce doit être *Issingiaux* ou *Issigнaux*, gros bourg dans le Velai, dont le nom a du rapport avec *Icidmago*, & dont les distances conviennent.

(*b*) Tom. I. pag. 61.

Aquis Segete. J'ignore la position de ce lieu, qui devoit être dans le Forez, & il n'y a que les gens du Pais qui puissent faire là-dessus des recherches utiles.

Foro Segustavorum. Il faut lire *Segustanorum*, ou plustôt *Segusianorum*. C'est la ville de Feurs en Forez où habitoient les *Segusiens*.

Lugduno Caput Galliarum. On arrivoit enfin à Lion où cette route finit.

On a pû voir dans le détail de cette route des exemples d'un usage, qui devint commun dans les Gaules sous le bas empire, & qui fit perdre leur nom propre aux Villes capitales de chaque pais, pour prendre celui des peuples qui y habitoient. *Divona Cadurcorum* ne s'appelle plus que Cahors, *Segodunum Ruthenorum* que Rhodez, *Anderitum Gabalorum* que Javols ou Gavols. C'est ainsi que de *Lutetia Parisiorum* on a fait Paris; d'*Avaricum Bituricum*, Bourges; d'*Augustoritum Lemovicam*, Limoges; de *Vesuna Petrocoriorum*, Perigueux; de *Mediolanum Santonum*, Saintes; de *Juliomagus Andegavorum*, Angers; d'*Augusta Suessonum*, Soissons; de *Durocortorum Rhemorum*, Rheims, &c.

Enfin la troisiéme route va de Rhodez à S. Tiberi, & elle est marquée dans les Tables de Peutinger dans l'ordre suivant.

V.

TABLES DE PEUTINGER.

Route de Rhodez à S. Tiberi.

SEGODUNUM.	
CONDATOMAGUS.	Mill. XXX.
LOTEVA.	XXIII.
CESSERO.	XXVIII.

Cette route ne renferme aucune difficulté. *Segodunum* est la ville de Rhodez, comme on vient de l'établir.

Condatomagus signifie la ville du Confluent, de *Condate* Confluent, & *Magus*, Ville ou *Habitation*. Je croi qu'on doit placer ce lieu à Vabres, situé entre deux petites rivieres qui s'y réunissent. De cette maniere tout convient, le nom, la route, les distances. Si cette conjecture est vraie, il faut que le nom de Vabres, que cette Ville porte aujourd'hui, ne soit pas ancien, mais j'ignore en quel tems elle l'a pris.

Loteva. La ville de *Lodeve* sur la petite riviere de Lergues en Languedoc. C'est une erreur de croire que les *Lutevani*, dont parle (a) Pline, & qu'il dit être les mêmes que les *Foro-Neronienses*, fussent les habitans des environs de Lodeve en Languedoc. C'est une autre erreur, née de la premiere, de prétendre que *Luteva*, ou *Loteva* en Languedoc, & *Forum Neronis* aient été la même ville. On a fait voir ci-dessus (b) que *Forum Neronis* étoit en Provence; que les *Foro-Neronienses* étoient les habitans de ce *Forum Neronis*; & que par conséquent c'étoit là qu'il falloit placer aussi les *Lutevani* de Pline, supposé que le texte cet Auteur ne soit pas fautif, & que les *Lutevani* dont il parle, soient les mêmes que les *Foro-Neronienses*.

Enfin *Cessero* est le lieu de S. Tiberi, presque au confluent du ruisseau de la Tongue & de l'Éraut, comme on l'a déja prouvé.

(a) Histor. natural. *Lib.* 3 *cap.* 4.

(b) *Chap.* 4. *pag.* 52.

CHAPITRE X.

Explication de ce qu'Etienne de Byſance & Martianus Capella ont dit de la Gaule Narbonnoiſe.

I.

Explication de ce qu'on trouve dans Etienne de Byſance.

(*a*) Tzetzes, *Chiliad. III. Hiſt.* 100.

(*b*) Suidas, in voce Ἑρμόλαος.

ETIENNE de (*a*) Byſance (*b*) Grammairien Grec avoit compoſé un grand ouvrage de Géographie, d'Hiſtoire & de Grammaire, où il avoit rangé par ordre alphabétique les noms de preſque toutes les villes & de toutes les provinces connues de ſon tems; où il rapportoit ſur chaque article ce que les Hiſtoriens & les Géographes anciens en avoient dit; & où il examinoit enfin les noms *Nationnaux*, qui convenoient à chaque lieu, Τα ὀνόματα Ἐθνικὰ, *Nomina gentilia*, c'eſt-à-dire les noms qui étoient en uſage pour ſignifier les Habitans de chaque different lieu.

(*c*) In voce Βυζάντιον.

(*d*) A Amſterdam *in-4.* 1669.

Cet ouvrage fut compoſé ſuivant l'opinion commune ſous l'Empire de Theodoſe le Grand, ou de ſes fils Honorius & Arcadius. Du moins paroît-il certain qu'il ne fut fait qu'après l'Empire de Conſtantin le Grand, puiſqu'on y (*c*) fait mention de la ville de Conſtantinople & de la tranſlation de l'Empire. Il y a apparence qu'on auroit des preuves plus poſitives là-deſſus, ſi cet ouvrage étoit venu juſqu'à nous en ſon entier, mais excepté quelques fragmens qu'on a tiré de la Bibliotheque de M. le Chancelier Seguier, & qui ont été publiez (*d*) par Samuel Tennulius, on n'en a qu'un abbregé * fort court & fort mutilé, où il eſt difficile de diſtinguer ſi les dates qui s'y trouvent, ſont de la premiere ou de la ſeconde main, ſi elles ſont de l'Auteur ou de celui qui a abbregé ſon ouvrage.

* M. Hearne dans ſes Notes ſur l'*Hiſtoire* ou plutôt la *Chronique* de Guillaume de Neuberri, *Neubrigenſis*, aſſûre, mais ſur un ſimple ouidire, qu'il y a dans la Bibliotheque de l'Eſcurial un manuſcrit, qui contient l'ouvrage d'Etienne de Byſance entier. *Voyez* la Bibliotheque Angloiſe *Tome VII. pag.* 199.

Suidas

Suidas nous apprend (*a*) que l'Abbreviateur d'Etienne s'appelloit Hermolaus, qu'il étoit Grammairien de profession, qu'il travailla à cet abregé sous le regne de Justinien, & qu'il le dédia à ce Prince. C'est-là ce qui nous a fait perdre le grand ouvrage d'Etienne, dont on cessa de multiplier les copies, dès qu'on crut pouvoir s'en passer. Il n'est pas étonnant que dans des siécles où il falloit tant de tems & tant de peine pour transcrire les livres, on négligeât les gros ouvrages, & qu'on leur préferât les abregez. C'est ainsi que l'abregé de l'Histoire de Troge Pompée par Justin nous a privé de l'ouvrage de Troge Pompée. C'est par la même raison que Festus a fait perdre l'ouvrage de Verrius, *De verborum significatione*, pour l'avoir abregé, & que l'abregé qu'il en avoit fait, s'est perdu de même, pour avoir été abregé encore par Paul Diacre.

(*a*) In voce Ἑρμόλαος.

L'ouvrage d'Etienne, tel que nous l'avons, (*b*) fut imprimé au commencement chez les Juntes & chez les Aldes sur une copie pleine de fautes, & sous le titre de Στέφανος περὶ πόλεων, *Stephanus de Urbibus.* Guillaume Xylander en donna en 1568. à Basle une édition sous le même titre, mais plus correcte. On doit à Luc Holstenius des sçavantes Notes sur le même ouvrage, qui ont été imprimées *in-fol.* à Leiden en 1684. par les soins de Rickius. Enfin Abraham Berkelius, Medecin Hollandois, avoit travaillé long-tems pour en donner une nouvelle édition; & pour cet effet il avoit consulté plusieurs manuscrits, corrigé plusieurs fautes, éclairci plusieurs difficultez, rendu à l'ouvrage son véritable titre, qui est Στεφάνου ἐθνικὰ κατ' ἐπιτομήν. *Stephani gentilia per epitomen*, quand il fut surpris par la mort. Mais c'est sur son manuscrit qui se trouva en état d'être imprimé, qu'on a fait la belle édition d'Etienne, qui parut *in-fol.* à Leiden en 1688.

(*b*) Berkelius *in Præfat.*

On comprend bien que dans un ouvrage tel que celui d'Etienne de Bysance, il doit y avoir quelques articles concernant le Languedoc. J'ai pris soin de les recueillir, moins dans l'esperance d'en tirer des éclaircissemens pour la Géographie de cette Province, que parce qu'il m'a paru que ces endroits avoient besoin eux-mêmes de quelque éclaircissement.

Ἐκ τῶν τοῦ Στεφάνου ἐθνικῶν.

Du Dictionnaire d'Etienne de Bysance, *intitulé* les Ethniques.

Ἀγάθη, πόλις Λιγύων ἢ Κελτῶν. Σκύμνος δὲ Φωκαίων αὐτήν φησιν ἐν τῇ Εὐρώπῃ. Τιμοσθένης δὲ ἐν τῷ σταδιασμῷ ἀγαθὴν τύχην αὐτήν φησιν........

Agatha. Agde. Ville des Liguriens ou des Celtes. Scymnus dit dans sa *Description de l'Europe* que c'étoit une ville des Phocéens. Timosthene dans *la Mesure de la Terre*, l'appelle *Agathen Tychen*, c'est-à-dire *bonne rencontre* ou *bonne fortune.*

Ἀλωνὶς, νῆσος καὶ πόλις Μασσαλίας, ὡς Ἀρτεμίδωρος. τὸ ἐθνικὸν Ἀλωνίτης.

Alonis, Isle & ville du pais des Marseillois suivant Artemidore. Le nom national est *Alonites.*

Ἀυενίων, πόλις Μασσαλίας πρὸς τῷ Ῥοδανῷ. τὸ ἐθνικὸν Ἀυενιωνήσιος τῷ ἐπιχωρίῳ, καὶ Ἀυενίτης ἕλληνι τύπῳ.

Avignon, ville du pais de Marseille près du Rhône. Le nom national est *Avenionesius* selon l'usage du pais, & *Avenites* selon l'usage grec.

Βαίταῤῥα ἐστι πόλις Κελτική, ἧς ὁ πολίτης Βαιταῤῥίτης.

Baitarra, *Beziers*, Ville Gauloise, dont les Habitans s'appellent *Baitarrites.*

Ἡράκλεια, πόλις.........., ζ'. Κελτικῆς.

Heraclée. Il y a .....dans la Celtique une onziéme ville de ce nom.

Ναρβὼν*, ἐμπόριον καὶ πόλις Κελτική. Στράβων τετάρτῃ. Μαρκιανὸς δὲ Ναρβωνησίαν αὐτήν φησί...... Ἐστι καὶ....... ποταμὸς Ἀταξός.

Narbonne, port de mer & ville Celtique ou Gauloise. Strabon Liv. 4. Marcien (*Heracleota*) l'appelle (*la Province Narbonnoise*) *Narbonesia*..... Il y a aussi la Riviere *Atacus*, aujourd'hui l'Aude.

Νέμαυσος, πόλις Γαλλίας, ἀπὸ Νεμαύσου Ἡρακλείδου, ὡς Παρθένιος. τὸ ἐθνικὸν, Νεμαύσιος, ἢ Νεμαυσῖνος.

Nismes, ville de Gaule, bâtie par Nemausus fils d'Hercule, suivant Parthenius. Le nom national est *Nemausius* ou *Nemausinus.*

Ῥοδανουσία, πόλις ἐν Μασσαλίᾳ. Ὁ πολίτης Ῥοδανούσιος.

Rhodanusia, ville dans le pais de Marseille; on appelle les Habitans *Rhodanusii.*

I. *Agatha*. Agde. Selon Etienne, Agde étoit une ville des Liguriens ou des Celtes, en quoi il se trompe. Cette ville étoit à la vérité dans le pais des Liguriens ou des Celtes, mais elle ne leur appartenoit pas. C'étoit une colonie des Phocéens, établis à Marseille, comme Scymnus

le dit. Le nom seul de cette ville prouve qu'elle étoit une ville Grecque.

II. *Agathen Tychen*, c'est-à-dire *bonne rencontre* ou *bonne fortune*. Il est certain que le nom grec de la ville d'Agde est un adjectif féminin, qui signifie *bonne*, & qui suppose un substantif du même genre. On croit ordinairement que c'est πόλις, c'est-à-dire *ville*, & alors le nom d'Agde aura signifié *la bonne ville*. Mais * Timosthene pourroit bien avoir raison, & le substantif sous-entendu pourroit bien être τύχη, c'est-à-dire *rencontre* ou *fortune*, auquel cas le nom de cette ville auroit signifié *bonne rencontre* ou *bonne fortune*. Ce nom paroît convenir à une ville maritime, bâtie dans un pais étranger tel qu'étoit le pais des Liguriens ou des Volces à l'égard des Phocéens, & où peut-être ceux qui bâtirent cette ville & qui lui imposerent ce nom, avoient été jettez par la tempête, qui les y avoit fait aborder quand ils se croioient perdus.

III. *Alonis* étoit une isle & une ville du pais des Massiliens suivant Artemidore cité par Etienne. Isaac Vossius (*a*) prétend que cela doit s'entendre d'une ville de l'Espagne Tarraconoise que (*b*) Pomponius Mela appelle *Alone*, & (*c*) Ptolémée *Alona*, aujourd'hui *Guardamar* dans le Roiaume de Valence, à l'embouchûre de la *Segura*, en quoi il a été suivi par (*d*) par Abraham Berkelius & par (*e*) M. de la Martiniére. Adrien de Valois (*f*) croit au contraire que ce passage regarde l'Isle & la ville de Maguelonne dans les étangs de Languedoc.

Il n'est pas difficile de se déterminer sur le choix entre ces deux opinions. L'isle & la ville d'*Alonis étoient* dans le pais de Massiliens, suivant Artemidore, ἐν Μασσαλίᾳ. Ce ne sçauroit donc être la ville d'*Alone* dans l'Espagne Tarraconoise, aujourd'hui *Guardamar* à l'extrémité du Roiaume de Valence : les établissemens des Marseillois n'alloient pas si loin, ils étoient bornés entre les Alpes & les Pyrénées. D'ailleurs *Alone* aujourd'hui Guardamar,

(*a*) In suis in Melam annotationibus, *pag.* 192.

(*b*) *Lib.* 2. *cap.* 6.

(*c*) *Lib.* 2 *cap* 6.

(*d*) In suis in Stephanum annotationibus.

(*e*) Dictionnaire Geographique, au mot *Alon.*

(*f*) Noticia Galliar. in voce *Magalona.*

* Timosthene vivoit sous Ptolémée Philadelphe Roi d'Egypte, vers la CXXV Olympiade, c'est-à-dire vers l'an de Rome 470. Gerard. Joannes Vossius, *de Historicis Græcis. Lib.* 1. *Cap.* 17.

n'étoit pas bâtie dans une isle ; & la ville d'*Alonis*, dont Etienne fait mention , y étoit bâtie. Enfin on n'a aucune preuve que le lieu où étoit la ville d'*Alone* dans la Tarraconoise , portât le même nom que la ville , au lieu qu'il est certain que la ville d'*Alonis* , dont parle Etienne , & l'isle où elle étoit bâtie , s'appelloient de même.

Ces raisons qui détruisent l'opinion de Vossius , établissent au contraire celle d'Adrien de Valois , parce que les trois conditions , dont on vient de parler , & qui sont expressément marquées dans Etienne de Bysance , se rencontrent dans l'Isle & la ville de Maguelonne. Maguelonne étoit une véritable isle & l'est encore ; l'Isle & la ville qui y étoit bâtie , avoient le même nom ; enfin l'isle & la ville se trouvoient dans le pais des Massiliens , ἐν Μασσαλίᾳ.

En admettant cette conjecture il faut supposer 1°. Que l'isle & la ville de Maguelonne portoient le nom d'*Alonis* du tems d'Artemidore , cité par Etienne , c'est-à-dire vers la CLXIX. Olimpiade ou l'an de Rome 650. car (*a*) cet Auteur vivoit dans ce tems-là. 2°. Qu'on s'accoutuma dans la suite à ajouter au nom *Alonis* le mot Celtique *Mag* , qui signifioit *ville* , pour désigner en particulier la ville qui étoit bâtie dans cette Isle ; de sorte que *Magalon* ou *Magalonis* signifioit mot pour mot *la ville d'Alonis*. 3°. Enfin que ce dernier nom prévalut dans la suite , & servit également à marquer & la ville & l'isle , qui n'ont été connues sous ce nom que depuis le V. ou VI. siécle , & qui le conservent encore aujourd'hui.

(*a*) *Voyez* Martianus Heracleota, *in periplo*. Et Gerard, Joan. Vossius, *de Historicis Græcis*, *Lib.* 2, *cap.* 22.

IV. *Baterra* , Beziers. Les meilleures manieres d'écrire le nom de Beziers en grec sont Βαίταῤῥα ou Βέτιῤῥα , & en latin *Batarra* ou *Baterra*. Ce sont les seules qui soient autorisées par les inscriptions ou par les médailles. Je croi même que toutes les autres façons dont ce nom se trouve écrit dans les anciens Auteurs , peuvent être regardées comme des fautes.

V. *Heraclea*. Il y a eu plusieurs villes de ce nom. Estienne en compte jusqu'à vingt-trois. La onziéme dans son énumeration est celle des Gaules. C'est l'ancienne

ville d'Heraclea, bâtie près de l'embouchûre du Rhône, qui étoit déja détruite du tems de Pline. *Sunt Auctores*, dit Pline, *& Heracleam oppidum in ostio Rhodani fuisse.* Sa position est à present absolument inconnue.

VI. *Narbonne.* Estienne cite Strabon sur l'article de Narbonne, & il a raison, car ce Géographe en a parlé au IV. Livre de sa Geographie, comme nous avons vû (*a*) ci-dessus. Pour Marcien Heracleota, qu'Estienne cite aussi, il n'a point parlé de la ville de Narbonne, mais de la Province Narbonnoise, qu'il appelle *Narbonesia.* C'est donc là ce que doit signifier le passage d'Estienne que nous examinons, où il est évident qu'il faut faire quelque correction.

(a) *Chap.* 2.

VII. *Nismes.* Parthenius débitoit une fable, quand il disoit que la ville de Nismes avoit pris son nom de *Nemausus*, fils d'Hercule. Mais c'étoit pour les Grecs une ressource toujours sûre, quand il s'agissoit de rendre raison de ce qu'ils ignoroient. Je sai bien qu'on (*b*) rapporte quelques inscriptions trouvées à Nismes, où il est fait mention d'un Dieu *Nemausus*. Mais qu'en peut-on conclure; Que ce Dieu *Nemausus* étoit le fils d'Hercule, que c'étoit le fondateur de la ville de Nismes? Non assurément, ces inscriptions n'en disent rien. Il n'est pas même certain qu'on doive les entendre d'un Héros déifié, & il y a au contraire grande apparence que cette prétendue divinité, à qui l'on donne le nom de *Nemausus*, ne doit point être distinguée de la ville de Nismes, ou du moins (*c*) du génie de cette ville. C'étoit un usage assez commun dans le Paganisme que de déifier les villes, ou du moins leurs génies, & l'on en a plusieurs exemples à l'égard de la ville de Rome.

(*b*) Jean Poldo d'Albenas. Antiq. de Nismes.
Gruterus *Inscription. antiquar. pag.* III. 12. & *pag.* 1074. 9.
Catel, *Mémoires pour l'Histoire de Languedoc, pag.* 180.
Guiranus, *Explicatio duorum numismatum Nemausensium.*

(*c*) Jean Poldo d'Albenas, *Antiq. de Nismes pag.* 180.

VIII. *Rhodanusia.* C'étoit une ancienne ville bâtie prez de l'embouchûre du Rhône, & dans le pais des Massiliens. Scymnus (*d*) leur en attribue la fondation, de même que celle de la ville d'Agde. On prétend que Pline en a parlé sous le nom de *Rhoda*, lorsqu'il dit, (*e*) *Atque ubi Rhoda .... fuit, unde dictus multo Galliarum fertilissimus Rhodanus amnis.* Il paroît que Pline croioit que cette Ville

(*d*) Il y a des Sçavans qui attribuent à Marcianus Heracleota cet ouvrage de Scymnus de Chio.

(*e*) *Lib.* 3. *cap.* 4.

avoit donné son nom au Rhône, au lieu qu'elle l'avoit pris elle-même du Rhône, supposé qu'elle ne le tint pas des Rhodiens, à qui Pline en attribue la fondation. On peut voir ce qu'on a dit (a) ci-dessus sur cette question.

(a) Pag. 46.

II.

Explication de ce qu'on trouve dans Capella.

Ce que Martianus Capella a dit sur la Gaule Narbonnoise, est peu de chose, & ne contient rien de nouveau : on auroit donc pû se dispenser de le rapporter, si l'on ne s'étoit pas engagé à ne rien négliger de ce que les Anciens ont écrit sur la géographie de cette Province.

Cet Auteur s'appelloit *Martianus Mineus Felix Capella.* Tous les manuscrits de l'ouvrage que nous avons de lui, & dont on va parler, lui donne constamment ces quatre noms, & il fournit (b) lui-même des preuves pour le premier & pour les deux derniers. Les mêmes manuscrits marquent qu'il étoit Carthaginois, & son stile dur semble le confirmer. S'il ne dit pas lui-même qu'il y fut né, du moins veut-il bien faire entendre qu'il y demeuroit, lorsqu'il parle ainsi de lui-même.

(b) Dans les Vers, qui sont à la fin de son ouvrage.

Beata alumnum urbs Elisæ quem videt.

Il ne reste de cet Auteur qu'un ouvrage intitulé *Satiricon, in quo de nuptiis Philologiæ & Mercurii Libri II. Et de septem Artibus Liberalibus Libri singulares.* C'est une espéce d'ouvrage miscellanée, & ce n'est que par là qu'il a pû mériter le nom de *Satiricon*, car il n'y a d'ailleurs rien de satirique. L'Auteur y traite differens sujets de Litterature avec assez d'érudition, mais son stile est si dur, si obscur, plein de tant de mots peu usitez, ou à demi barbares, qu'on ne sauroit s'empêcher d'approuver le jugement de Joseph Scaliger, qui dit que cet Auteur (c) étoit savant, mais qu'il écrivoit d'une maniere barbare, *Scriptorem hunc verè eruditum esse, tamen barbarum.*

(c) In Notis in Cirin.

Cet Ouvrage, tout défectueux qu'il est, n'a pas laissé d'être imprimé plusieurs fois. Les principales éditions sont

celle de Vicence en 1499., qui eſt la premiere ; celle de Bâle en 1577. où Bonaventure Vulcanius corrigea le texte, & tâcha de l'éclaircir par des commentaires ; & celle de Leiden en 1599. qu'on doit au celebre Hugues Grotius, qui à l'âge de 14. ans revit le texte de cet Auteur, & l'éclaircit par quelques notes.

On eſt incertain ſur l'âge de cet Ecrivain, mais on ne peut pas douter qu'il ne ſoit ancien, puiſqu'il a été cité (*a*) par Gregoire de Tours qui vivoit dans le VI. ſiécle. Si l'on pouvoit compter ſur une Note qui ſe trouve à la fin du premier Livre (*b*) dans quelques manuſcrits, on pourroit en conclure que cet ouvrage avoit été composé avant l'empire de Juſtinien, puiſque cette note marque qu'un Rheteur, appellé *Melior Felix*, l'avoit corrigé ſous le Conſulat de Paulin, ce qui tombe ſous le regne de cet Empereur.

(*a*) Hiſtor. Francic. *Lib.* 10.

(*b*) Hugo Grotius, *in Præfatione ſuâ in Martianum Capellam*,

C'eſt au VI. Livre de cet Ouvrage, où il s'agit de la Géometrie, que Martianus Capella parle de la Géographie, & en particulier de celle de la Gaule Narbonnoiſe. Voici ce qu'il en dit, qui n'eſt qu'une repetition de ce qu'on trouve dans les Auteurs plus anciens, & ſur tout dans Pline.

Martianus Capella, Livre VI.

On appelle *Narbonnoiſe* la Province des Gaules, qui eſt ſituée ſur la mer intérieure. (*la mer Méditerranée*) Elle portoit autrefois le nom de *Braccata* ; elle eſt ſéparée de l'Italie par les ſommets des Alpes & par la riviere du Var. Sa longueur eſt de 370. milles pas ſuivant Agrippa, qui l'avoit fait meſurer, & ſa largeur de 248. Milles. Le fleuve du Rhône, qui vient des Alpes, traverſe dans cette Province le lac Leman, (*le lac de Geneve*) & porte la fertilité dans les campagnes qu'il arroſe. Ses embouchûres ont differens noms, l'une s'appelle l'*Eſpagnole*, l'autre *Metapinum*, & la

Martianus Capella, Lib. VI. in quo de Geometriâ.

*Narbonenſis Provincia appellatur, qua interno Mari alluitur : Hæc Braccata anteà dicebatur, qua ab Italiâ jugis Alpium atque amne Varo diſcernitur : cujus longitudo, ſicuti Agrippa dimenſus eſt, CCCLXX. M. P. latitudo autem CCXXXXVIII. M. P. continet. In hac Provinciâ Rhodanus fluvius ex Alpibus veniens per Lemanum lacum meat, & cauſas fertilitatis importat terra germinibus, ac * fœcundis : Cujus ora diverſis nominibus appellata, nam* Hiſpanienſe *unum, alterum* Metapinum, *tertium quo plenior meat*, Maſſalioticum *nuncupa-*

* *Fœcundat.*

cupatur. Provincia viris, opibus, frugibus memoranda, unoque transcurrenda piaculo, quòd illic fas fuerat hostias humani generis immolare.

troisiéme, qui est la plus grande; la *Marseilloise*. Cette Province est considérable par ses habitans, par ses richesses, & par ses denrées; & elle n'a besoin d'être excusée que sur l'usage où on y étoit autrefois d'immoler des victimes humaines.

Paulò post de Insulis Tyrrheni Maris.

Un peu aprez sur les Isles de la mer Méditerranée.

In Galliæ quoque orâ, in Rhodani ostio Metina, quæ Blascorum vocatur.

Sur la côte des Gaules il y a à l'embouchûre du Rhône, une Isle appellée *Metina*, & un peu au-delà une autre Isle appellée *Brescon*.

I. Ce que Martianus dit de la situation, des noms & des bornes de la Gaule Narbonnoise, est pris mot pour mot (*a*) de Pline, & l'on peut voir ce qu'on a déja dit là-dessus.

(a) *Lib. 3. cap. 4.*

II. Il paroît que c'est de là qu'il a pris aussi ce qu'il dit de la mesure de la Gaule Narbonnoise par Agrippa : la largeur de cette Province est exactement la même dans Pline & dans Capella, & de CCXLVIII. milles dans l'un & dans l'autre, c'est-à-dire de 62 lieues. Il est vrai qu'ils different sur la longueur, Pline la marquant à CCLXX. milles, ou 67 lieues ½ & Capella à CCCLXX. ou 92 lieues ½ Mais il y a grande apparence qu'il s'est glissé une faute dans le texte de Pline, & qu'il faut le corriger sur celui de Capella, puisqu'il est certain que l'ancienne Province Narbonnoise étoit beaucoup plus longue que large, au lieu qu'elle auroit été presque quarrée, à suivre le texte de Pline, tel qu'on l'a aujourd'hui.

III. La description du cours du Rhône est prise de même de Pline. Martianus compte comme Pline trois embouchûres de ce fleuve, & il donne à ces embouchûres les mêmes noms que Pline, quoique Ptolemée, qui a écrit après Pline & avant Martianus, n'en comptât plus que deux de son tems, & qu'il soit difficile de se persuader que du tems de Martianus ces embouchûres conservassent encore les mêmes noms qu'elles avoient eu du tems de Pline, c'est-à-dire plus de 400 ans auparavant; mais ce qu'il

qu'il faut conclure de cette conformité si grande entre Pline & Martianus Capella, c'est que Capella copioit Pline aveuglément & sans examen.

IV. C'est à Pline qu'il faut encore attribuer ce que Martianus dit à la louange de la Gaule Narbonnoise. Pline avoit dit que cette Province étoit *agrorum cultu, virorum morumque dignatione, amplitudine opum nulli Provinciarum postferenda*, c'est-à-dire, » que nulle autre Province » ne pouvoit lui être preferée par rapport à la culture » des champs, au mérite des habitans, à la douceur des » mœurs, & à l'abondance des richesses. « Martianus dit de même, mais en d'autres termes, que cette Province est distinguée par ses habitans, par ses richesses, & par ses denrées. *Provincia viris, opibus, frugibus memoranda.*

V. Pour le reproche que Martianus fait à la Gaule Narbonnoise d'avoir approuvé autrefois les sacrifices des victimes humaines, on le trouve dans presque tous les Anciens. Ciceron le faisoit de même (*a*) aux habitans de cette Province quand il plaidoit contre eux pour Fonteius, sans se souvenir que toutes les nations, que les Romains (*b*) eux-mêmes avoient pratiqué les mêmes sacrifices. Il paroît cependant que c'est en particulier de Solin que Martianus a pris ce qu'il en dit, car Solin avoit renouvellé le même reproche contre les Gaulois, & l'avoit tourné à peu près comme Martianus le tourne. *Infamantur*, (*c*) dit-il, *ritu incolarum, qui, ut aiunt, (veri enim periculum ad me non recipio) detestabili sacrorum ritu, injuriâ Religionis, humanis litant hostiis.*

(*a*) In oratione pro Fonteio.

(*b*) Demùm anno Urbis DCLVII. Cn. Cornelio Lentulo, P. Licinio Crasso Coss. Senatusconsultum factum est, ne homo immolaretur. Plin. *Hist. natur. lib.* 30. *cap.* 1.

(*c*) Polyhistor. *cap.* 21.

VI. Martianus fait mention quelques chapitres plus bas, d'une Isle située sur la côte des Gaules & dans l'embouchûre du Rhône, qu'il appelle *Metina*, & d'une autre un peu plus loin, nommée *Blascon*. *In Galliæ quoque orâ*, dit-il, *in Rhodani ostio Metina, quæ Blascorum vocatur*. Pline (*d*) avoit dit la même chose, & l'avoit dit à peu prez dans les mêmes termes. *Galliæ autem ora, in Rhodani ostio Metina, mox quæ Blascon vocatur.* Cette comparaison acheve de prouver le *plagiat* de Capella, & sert en même tems à corriger le Texte de ces deux Auteurs, l'un

(*d*) Histor. nat. *lib.* 3. *cap.* 5.

par l'autre. D'un côté il faut lire dans Pline *In Gallia autem orâ*, comme dans Capella qui l'a copié : & il faut lire de l'autre dans Capella, *Mox quæ Blaſcon vocatur*, comme dans Pline qu'il copie.

Au reſte nous avons déja prouvé ci-deſſus que *Metina* étoit l'Iſle, ou pluſtôt les *Iſles de Tines* ou *Tignes*, à l'embouchûre de la grande branche du Rhône qui paſſe à Arles, & que *Blaſcon* étoit l'Iſle de *Breſcon* prez d'Agde. Il eſt ſurprenant que le R. P. Hardouin (a) n'ait pas connu l'Iſle de *Metina*, mais il eſt plus ſurprenant encore qu'il ait ignoré la poſition de *Blaſcon*, & qu'il ait dit que cette Iſle étoit *incerti ſitûs*.

(a) In hunc Plinii locum.

CHAPITRE XI.

Des differens Peuples qui ont été maîtres du Languedoc aprez les Romains ; & de l'origine des noms de Gothie *&* de Septimanie *qu'on donna au bas Languedoc, aprez la décadence de l'Empire Romain.*

JUSQU'A l'invaſion des Goths les Romains demeurerent maîtres de la Narbonnoiſe premiere & des pais voiſins qui ſont renfermez aujourd'hui dans le Languedoc. Les Vandales & les autres Nations barbares jointes avec eux les avoient à la verité ravagez en 407. de même que le reſte des Gaules ; mais ils en étoient bientôt ſortis pour marcher en Eſpagne, & ce n'avoit été qu'un torrent qui avoit paſſé. Les Goths furent les premiers qui y prirent des établiſſemens fixes, & qui en envahirent enfin la domination.

D'abord par le Traité que Vallia fit avec le Patrice Conſtance (a) en 419, on leur céda la ſeconde des Aquitaines, c'eſt-à-dire le Bourdelois, l'Agenois, l'Angoumois, la Saintonge, le Poitou & le Perigord ; peut-être même la Novempopulanie en tout ou en partie, mais du moins Toulouſe dans la Narbonnoiſe premiere, avec tout le pais occupé autrefois par les Tectoſages. Profitans enſuite des fréquentes diviſions qui naiſſoient dans l'empire d'Occident, à meſure qu'il avançoit vers ſa ruine, ils ſe

(a) Faſtes de Proſper. *ann.* 419.

saisirent de Narbonne *(a)* en 462. & ils occuperent dès-lors la Novempopulanie, la seconde Aquitaine & toute la Narbonnoise premiere. Enfin Euric s'empara en 470. *(b)* de Marseille & d'Arles dans la Narbonnoise seconde, *(c)* du Rouergue, du pais d'Albi, du Querci, du Limousin, du Gevaudan & du Velai dans l'Aquitaine premiere, & força l'Empereur Julius Nepos à lui ceder *(d)* en 475. l'Auvergne, dont il lui restoit à se rendre maître pour jouir des deux Aquitaines en entier. C'est ainsi que se forma l'empire des Goths, qui outre l'Espagne qu'Euric avoit achevé de conquerir *(e)* en 477. comprenoit dans les Gaules les Pais renfermez entre le Rhône, la Loire, la mer Méditerranée, l'Océan & les Pyrenées.

Dans le même tems les Bourguignons établirent leur domination dans un autre quartier des Gaules. Ce Peuple sorti en 413. *(f)* de la grande Germanie d'au de-là du Rhin, s'étoit d'abord cantonné dans la premiere Germanie, à la gauche du Rhin. Littorius Celsus pour se les attacher leur ceda *(g)* en 439. sous l'empire de Valentinien III. la *Sapaudie*, dont on ignore les limites, mais qui étoit beaucoup plus étendue que le Duché de Savoye d'aujourd'hui. Ils s'avancerent de là le long du Rhône dans la Sequanoise & dans la Lionnoise premiere, & l'Empereur Antheme, dans la vûe de les opposer aux entreprises des Visigoths, leur donna *(h)* vers l'an 470. Lion, Vienne & toute la Viennoise, ce qui comprenoit tout le Dauphiné, toute la haute Provence jusqu'à la Durance, & tout le Vivarez.

Mais ces deux Nations furent bientôt forcées de ceder à l'ascendant des François; Clovis aiant declaré la guerre en 507. à Alaric II. qui avoit succedé à Euric son pere, ce Prince fut tué, & son armée défaite *(i)* à la bataille de Vouglai sur le Clain. L'année d'après le Roi des François s'empara des deux Aquitaines & de la Novempopulanie, prit la ville de Toulouse capitale des Goths, & alla mettre *(k)* le siege devant Carcassonne, tandis que Thierri son fils aîné, & Gondebaud Roi des Bourguignons son allié, qui avoient penetré du côté du Rhône, assiegeoient la ville d'Arles, après s'être rendus maîtres

(a) Idat. Chron. ad ann. 462.

(b) Victor Tununensis ad ann. 470.
Isidorus, Histor. Gotthic. Labb. tom. 1. p. 66.
Jornand. de reb. Getic. cap. 47.

(c) Sidonius Apollinar. Epistol. lib. 7. Epist. 5. & 6.

(d) Ennodius *in vitâ Epiphanii.*
Sidon. Apollinar. *Lib 7. Epist. 7.*

(e) Isidor. *Chron.*
Jornand. de reb. Geticis. *cap.* 47.

(f) Prosper. Chronic. ad ann. 413

(g) *Ibid.* ad ann. 439.

(h) Sidon. *Epist.* 6. *Lib.* 5.

(i) Greg. de Tours. *Histor. lib.* 2. *cap.* 37.

(k) Procopius, de *Bello Gotthico*, *Lib.* 1. *cap.* 12.

de celle de Narbonne. Il y a apparence que les Goths euſſent été chaſſez dès lors des Gaules, ſi Theodoric Roi des Oſtrogoths établis en Itale (a), n'eût accouru à leur ſecours. Il fit lever le ſiege d'Arles, il battit le Roi des Bourguignons & le Prince Thierri, & il obligea Clovis d'abandonner ſon entrepriſe ſur Carcaſſonne. Mais enfin la paix (b) qui fut concluë en 510. aſſura aux François outre la Novempopulanie & les deux Aquitaines, la ville de Toulouſe & le haut Languedoc, avec le Gevaudan & le Velai.

(a) Iſidor *Hiſt. Gothica.*

(b) Procop. *de Bello Goth. lib.* 3. *cap.* 12.

Les Viſigoths ne conſerverent donc de toutes les Provinces qu'ils avoient poſſedées dans les Gaules, que le Comté de Rouſſillon & tout le bas Languedoc, juſqu'aux limites du Toulouſain. Encore même ces frontieres furent-elles ſouvent entamées dans la ſuite par les Rois François qui ſuccederent à Clovis. Mais cependant les Viſigoths ne laiſſerent pas de s'y maintenir juſqu'à ce qu'enfin ce Païs fut envahi en 720. par les Sarraſins, qui venoient de ſubjuguer l'Eſpagne, & qui y avoient détruit la Monarchie des Goths.

La puiſſance des Bourguignons fut beaucoup pluſtôt abbatuë. Après la mort de Clovis les trois fils de ce Prince & de Clotilde, Clodomir, Childebert & Clotaire attaquerent en 517. Sigiſmond Roi des Bourguignons, le battirent, & s'en étant ſaiſis (c) en 523. par la trahiſon de ſes ſujets, ils le firent (d) mourir. Godemar ſon frere (e) qui lui ſucceda, perdit contre Clodomir la bataille de Veſeronce ſur le Rhône. Cependant comme (f) ce Roi François y fut tué, Godemar ne laiſſa pas de ſe maintenir dans ſes Etats juſqu'en 534. mais il fut détrôné alors (g) par Childebert & Clotaire, qui s'étoient alliez avec Theodebert fils du Roi Thierri, l'aîné des enfans de Clovis. C'eſt ainſi que finit le Roiaume de Bourgogne ſous les ſucceſſeurs de Clovis. Childebert & Clotaire partagerent entre eux la Sequanoiſe & la Viennoiſe, mais Theodebert demeura maître du Vivarez & d'une partie de la Lionnoiſe premiere.

(c) Marii Avent. *Chronic. ad ann.* 523.

(d) Gregor. Turonenſ. *Hiſtor. lib.* 2. *cap.* 6.

(e) Idem, *Ibid.*

(f) Ibidem.

(g) Marii Avent. *Chronic. ad ann.* 534. Et Procop. *de Bello Gothic. lib.* 1. *cap.* 13.

Il a été néceſſaire d'expliquer les changemens arrivez dans ces Provinces, pour mettre en état d'entendre la

description qu'en fait le Geographe de Ravenne qui a écrit depuis ces changemens. Les differens partages qui se firent dans la Gaule Narbonnoise premiere, firent oublier insensiblement l'ancien nom de cette Province. Le Toulousain que les François enleverent aux Visigoths, & qu'ils unirent à l'Aquitaine, prit le nom de la Province dont il fit partie. Les Pais occupez autrefois par les *Gabali*, par les *Velauni* & par les *Helvii*, commencerent à être appellez *Pagus Gabalitanus*, *Velaunus & Vivariensis*, d'où on a formé dans la suite les noms de *Gevaudan*, de *Velai* & de *Vivarez*. Enfin la partie de cette Province qui demeura au pouvoir des Goths, ne fut plus connue que sous le nom de *Gothie* ou de *Septimanie*, qu'il paroît qu'elle avoit commencé de porter quelque tems auparavant.

L'origine du nom de *Gothie* est évidente. On a dû appeller de ce nom le Pais que les Goths occupoient, comme on a appellé dans le même siecle *Francia* les différentes Provinces, où les François s'établissoient successivement. Mais il est plus difficile de rendre raison du nom de Septimanie, & il n'est peut-être point de questions d'Etymologie, où les Savans soient plus partagez.

Les R. P. Benedictins (*a*), qui sont les derniers qui aient traité cette matiere, rapportent sur ce sujet cinq differentes opinions. 1°. Celle de Bernard Guidon's, (*b*) Evêque de Lodeve en 1324, qui a prétendu que le nom de Septimanie venoit de la montagne de *Sette*, *Mons Setius*. 2°. Celle (*c*) de Jerôme Surita, suivie par (*d*) les P. P. Sirmond & (*e*) Hardouin qui l'ont derivé du nom de *Biterræ Septimanorum*. 3°. Celle (*f*) de Catel, qui s'étoit persuadé que le lieu de Saint Gilles s'appelloit *Septimania*, & qu'il avoit donné le nom au bas Languedoc. 4°. Celle (*g*) de Joseph Scaliger, de M. de (*h*) Marca & du (*i*) P. Pagi, qui ont soutenu que ce nom avoit été employé pour signifier les sept Provinces qui tenoient leurs assemblées à Arles. 5°. Enfin celle du (*k*) P. le Cointe & de (*l*) M. de Valois, (*m*) qui ont prétendu que ce nom avoit été donné au Pais que les Gots occupoient dans le Languedoc, à cause des sept Citez, ou Villes épiscopales qu'il renfermoit.

(*a*) Histoire de Languedoc, *Tom.* 1. *Not.* 57.

(*b*) Dans Catel. *Mem. de l'Hist. de Languedoc, pag* 33.

(*c*) *Annal. Arragon.*

(*d*) *In Notis in Sidonium.*

(*e*) In Plin. *lib.* 3. *num.* 5.

(*f*) *Ubi suprà.*

(*g*) *In Notis in Ausonium.*

(*h*) Marc. Hispan. *lib.* 1. *cap.* 16.

(*i*) *Ad ann.* 401. *num.* 47

(*k*) *Ad ann.* 531. *num.* 13.

(*l*) Notit. Gall. *pag.* 514.

(*m*) Voyez aussi l'Abbé de Longuerue, Description historique & géographique de la France, *pag.* 226.

En rapportant ces differentes opinions, les P. P. Benedictins les refutent en même tems, & les refutent avec solidité. Ils en proposent ensuite une sixiéme qu'ils adoptent, parce qu'il falloit en adopter une, mais que je croi qu'ils auroient pû refuter avec le même succez, s'ils l'avoient voulu. Selon eux le nom de Septimanie désigna d'abord les provinces des Gaules, que Constance ceda aux Goths en 419. au nom de l'Empereur Honorius, c'est-à-dire l'Aquitaine seconde & le Toulousain, & ce nom fut imposé à ces pais, à ce qu'ils croient, parce qu'ils renfermoient sept citez ou villes épiscopales, savoir Bordeaux, Poitiers, Saintes, Angoulême, Périgueux, Agen & Toulouse. Ils prétendent que dans la suite, comme on fut accoutumé de donner ce nom aux pais que les Goths occupoient, le nom de Septimanie demeura à la fin affecté à la partie maritime de la Gaule Narbonnoise premiere, qui fait aujourd'hui le bas Languedoc, où la domination des Goths se trouva long-tems réduite dans les Gaules, & où elle se maintint jusqu'à l'invasion des Sarrasins.

Pour établir cette opinion il faut donc supposer, 1°. Que le nom de Septimanie fut d'abord imposé au pais que le Patrice Constance ceda aux Visigoths en 419. c'est-à-dire à la seconde Aquitaine jointe au pais Toulousain. *Premiere conjecture* dénuée de tout fondement, qui attribue à un pais un nom, qu'aucun Auteur ne lui a jamais donné.

2°. Il faut supposer que ce nom fût imposé à ce pais à cause des sept citez ou villes épiscopales, qui y étoient comprises, comme le P. le Cointe l'avoit dit du bas Languedoc. Ces sept citez étoient Bordeaux, Agen, Angoulême, Périgueux, Poitiers, Saintes, dans la seconde Aquitaine, & Toulouse dans la premiere Narbonnoise. *Seconde conjecture* purement arbitraire à s'en tenir au témoignage d'Idace, (a) qui sans spécifier le pais qui fut accordé aux Goths, dit seulement qu'ils s'établirent dans l'Aquitaine, depuis Toulouse jusqu'à l'Ocean, *A Tolosâ ad Oceanum*. Mais *conjecture* directement contraire au rapport plus détaillé des Fastes de Prosper (b), qui

(a) In Chronico *ad Olympiad.* 299.

(b) *Ad ann.* 419.

marquent qu'on leur donna à habiter la seconde Aquitaine avec quelques citez des provinces voisines. *Datâ ad inhabitandum secundâ Aquitaniâ, & quibusdam civitatibus confinium Provinciarum*; & de celui d'Isidore *(a)* qui porte de même qu'on donna à Vallia & à ses Goths la seconde Aquitaine, & quelques citez des provinces voisines jusqu'à l'Ocean; *datâ ei ab Imperatore ...., secundâ Aquitaniâ, cum quibusdam civitatibus confinium Provinciarum usque ad Oceanum*. On ceda aux Goths dans les provinces limitrophes de la seconde Aquitaine pour le moins deux citez, c'est ce qu'emporte nécessairement le nombre pluriel, *Civitates quadam*, & ces deux citez jointes aux six que contenoit la seconde Aquitaine, font le nombre de huit, qui ne permet plus aux R. P. Benedictins de supposer que le nom de Septimanie fut imposé aux pais cedez aux Goths à cause des sept Evêchez qui y étoient compris.

(a) Hist. Gothic. pag. 64.

3°. Il faut supposer enfin que lorsque le pouvoir des Goths fut réduit dans les Gaules au bas Languedoc & au Roussillon, le nom de Septimanie demeura particulierement affecté à ce pais, sans qu'on sache la raison qui peut déterminer à donner à ce pais un nom, qui avoit appartenu à un autre pais assez éloigné. *Derniere conjecture* aussi peu probable que les precedentes, car je ne croi pas que les R. P. Benedictins veuillent renouveller le sentiment du P. le Cointe & de M. de Valois, *(b)* qu'ils ont refuté, & dire de nouveau que c'est à cause des sept citez ou villes principales qui y étoient comprises. Ils savent trop bien que pendant que les Goths ont dominé dans la Septimanie, les conquêtes des François & les fréquentes érections d'Evêchez faisoient continuellement varier le nombre des citez comprises dans la Septimanie; & qu'il seroit impossible de pouvoir fixer deux ans de suite sept Evêchez dans l'étendue de cette province, & de n'y en fixer que sept. Sans compter qu'il s'agit d'expliquer l'étymologie du nom de Septimanie tel qu'il étoit en 473. lorsque Sidonius écrivoit la lettre où il l'emploie le premier, & qu'il est certain que dans ce tems-là loin que la puissance des Goths fut réduite au bas Languedoc & au

(b) Histoire de Languedoc, Tom. 1. Not. 57. pag. 658. col. 2.

Roussillon, elle s'étendoit au contraire sur presque la moitié des Gaules.

Je ne sai si je dois entreprendre de proposer mes conjectures sur cette matiere aprez tant de Savans ; mais il me semble qu'on pourroit rendre raison du nom de *Septimanie* d'une maniere plus simple & plus naturelle.

1°. Ce nom n'a été connu qu'après l'établissement des Goths dans les Gaules, & n'a jamais servi qu'à désigner un pais occupé par les Goths. Il y a donc apparence que ce sont les Goths qui l'ont imposé au pais qui l'a porté. Ce sont les nouveaux habitans qui donnent les nouveaux noms aux pais, dont ils se rendent les maîtres.

2°. Si cela est, ce peuple aura pris ce nom de *Septimanie* du fond de sa propre langue, & non pas de la langue latine qu'il n'entendoit pas, ou qu'il n'entendoit gueres. Euric leur Roi en l'année 474. & par conséquent 53. ans après l'établissement fixe des Goths dans les Gaules, étoit encore obligé d'employer (a) un interprete pour donner audience à S. Epiphane Evêque de Pavie, que l'Empereur Nepos lui avoit envoié.

(a) Ennodius *in vita Epiphanii.*

3°. Sidoine Apollinaire paroît insinuer ce que nous avançons, dans sa premiere lettre du *livre* 3. car en disant comme il fait que les Goths méprisoient leur Septimanie, *Septimaniam suam fastidiunt*, il semble vouloir faire entendre que ce pais étoit à eux, non seulement parce qu'ils l'occupoient, mais aussi parce qu'ils lui avoient donné un nouveau nom.

4°. A suivre cette idée, c'est donc dans la langue Tudesque, qui étoit la langue naturelle des Goths, qu'il faut chercher l'étymologie de ce nom de *Septimanie*. On sait que dans cette langue *Man* signifioit homme, & *See* la mer ; peut-être même que les Goths prononçoient *Sete* dans leur idiome particulier. Ainsi *Seemans* ou *Setemans*, aura signifié dans la langue Gothique les *habitans de la côte & des pais maritimes*. De ce nom les habitans des Gaules qui parloient latin, auront fait *Setemani*, *Setimani*, & même *Septimani*, pour se rapprocher de plus en plus d'un mot usité en latin, & auront par conséquent donné aux pais maritimes de Languedoc occupez par les Goths

le

le nom de *Setimania* ou *Septimania*. Ces legeres variations ne doivent point ſurprendre, ſi l'on fait reflexion aux changemens que ſouffrent les mots d'une langue en paſſant dans une autre. C'eſt ainſi (*a*) pour ne point ſortir du ſujet, que de *Soſtatio*, nom celtique d'un ancien bourg du Languedoc prez de Montpellier, on a fait *Sextatio*, *Serratio*, & même *Subſtantio*; & que de *Pons Ambros*, nom celtique d'un pont ſur le Vidourle aſſez prez de là, on a fait *Pons Ambroſſus*, *Ambruſſus*, & même *Ambroſius*.

5°. Ce qui ſemble appuier cette étymologie, c'eſt qu'il eſt certain que le nom de *Septimanie* n'a jamais été attribué qu'à cette partie de la Narbonnoiſe premiere, qui étoit ſituée le long de la mer Méditerranée, depuis le promontoire *Aphrodiſien*, ou *Cap de Creux* en Rouſſillon, juſqu'aux embouchûres du Rhône, à 12 ou 13 lieues loin de la côte.

6°. Enfin l'anonyme de Ravenne, (*b*) qui a étendu la Septimanie juſqu'à l'extrémité de la Provence, ne déſigne pourtant ſous ce nom que la partie maritime de cette Province, ce qui ſemble prouver que ce nom ne convenoit point à des pais ſituez dans l'intérieur des terres. Je ſai qu'on tâche (*c*) de diminuer l'autorité de ce Geographe ſur ce point, en faiſant regarder l'expreſſion dont il s'eſt ſervi, comme une expreſſion ſinguliere. Mais elle peut être confirmée par l'exemple de Pierre le Venerable, Abbé de Cluni, qui comprenoit (*d*) ſous le nom de Septimanie, encore au commencement du XII. ſiecle, le Diocèſe ou même la Métropole d'Arles, & les Alpes maritimes, c'eſt-à-dire toute la côte de Provence.

On ne peut oppoſer qu'une ſeule difficulté qui ait quelque vraiſemblance, c'eſt que Sidoine Apollinaire, qui a emploié le premier ce nom de Septimanie pour déſigner le pais des Goths, l'a emploié en 473. dans un tems où les Goths n'étoient pas encore maîtres du bas Languedoc; que ce nom par conſéquent a été originairement emploié à déſigner un pais très-different du bas Languedoc, & fort éloigné de la mer Méditerranée; & qu'ainſi c'eſt ſans aucun fondement, ou pour mieux dire contre la vé-

(*a*) Ci-deſſous *Part. III. Chap. I.*

(*b*) De Geograph. *lib. 1. art. 17.* & *lib. 4. art. 28.*

[*c*] Hiſtoire de Langued. *Tom. 1. pag. 659. col. 1.*

[*d*] Epiſtolarum *lib. 1.* Epiſtol. 1. & 2.

rité de l'histoire, qu'on prétendroit conclure que ce nom signifie *Pais maritime*, de ce que le pais qui l'a porté dans la suite étoit effectivement situé près de la mer, puisque c'est la premiere acception de ce nom, qui en doit fixer la valeur, l'origine & l'étymologie.

La question se réduit donc à ce point de fait, si les Goths s'étoient emparez du bas Languedoc avant l'année 473. & par conséquent si l'on peut entendre du bas Languedoc ce que Sidoine dit de la Septimanie dans la lettre qu'il écrivit alors à Avitus, & qui est la premiere du troisiéme livre? Or ce point de fait se décide absolument pour l'affirmative & il paroît par des témoignages incontestables que les Goths étoient maîtres du bas Languedoc, dans le tems que Sidoine écrivoit à Avitus la lettre dont il s'agit.

1°. Les Visigoths assiegerent (a) Arles en 425. sous le regne de Theodoric I. & de l'aveu même des P. P. Benedictins (b) ils ne firent ce siege, qu'aprez *avoir traversé toute la Narbonnoise premiere, & en avoir soumis les villes.* Je sai qu'ils furent obligez de lever ce siege, qu'en se retirant ils furent même battus par Aëtius; mais je doute qu'on les ait obligés de rendre tout ce qu'ils avoient envahi dans le commencement de cette entreprise, parce je croi pouvoir assurer aprez le Savant (c) qui a le mieux étudié l'histoire de ce tems-là, que les Romains *avoient alors sur les bras des affaires encore plus pressées.*

2°. Les Visigoths firent le siege (d) de Narbonne en 436. sous le même Roi: & suivant les R. R. PP. Benedictins (e) eux-mêmes, ils ne le firent qu'*aprés s'etre emparez de Carcassonne, & des villes voisines.* Il est vrai qu'ils échouerent encore dans cette entreprise; mais ces sieges des villes capitales ou citez de la premiere Narbonnoise font comprendre qu'ils devoient dès ce tems-là y être maîtres de la campagne. Prosper le marque assez clairement (f) dans ses Fastes, lorsqu'en parlant de ce siege de Narbonne, il dit que les Goths violant les traitez s'emparerent de la plûpart des villes capitales, qui se trouvoient voisines de leurs quartiers. *Pleraque municipia vicina sedibus suis occupant Narbonensi oppido maximè infesti.*

[a] Prosperi *Chronic. ad ann.* 425.

[b] Hist. de Languedoc, *T.* 1. *pag* 179.

[c] M. l'Abbé du Bos, *Histoire Crit. de la Monarchie Françoise, Tom.* 1. *pag* 124.

[d] Idatii Chron. *ad ann.* 436.

[e] Hist. de Languedoc, *Tom.* 1. *pag.* 182.

[f] *ad ann.* 436.

3°. Je veux bien ne point m'arrêter au second siege d'Arles sous Theodoric II. puisqu'il ne fut pas plus heureux pour les Visigoths que le premier ; mais du moins est-il certain (*a*) qu'ils s'emparerent de la ville de Narbonne en 462. & que (*b*) la prise de *cette importante place qui tomba pour toujours en leur pouvoir, leur facilita la conquête du reste de la Narbonnoise premiere de-là jusqu'au Rhône*, ce que je croi pourtant qu'on ne doit entendre que des villes capitales, car il paroît par ce que nous avons déja dit, qu'ils avoient leurs quartiers établis depuis long-tems dans les villages de ce pais-là.

[*a*] Idat. Chron. *ad ann.* 462. Isidor. Chronic. *ad eumdem ann.*

(*b*) Hist. de Languedoc, *Tom.* 1. *pag.* 206.

4°, Enfin l'Histoire nous apprend qu'en 470. les Visigoths sous le regne d'Euric (*c*) devinrent les maîtres d'Arles, de Marseille, & de la plus grande partie de la Provence, ce qui prouve qu'ils l'étoient déja de la premiere Narbonnoise.

[*c*] Append. ad Chronic. Victor. *ad ann.* 470.

On peut donc supposer avec raison que la Septimanie, dont parle Sidoine Apollinaire dans la lettre (*d*) dont il s'agit, & qui ne fut écrite qu'en 473. est le pais même à qui ce nom a été toujours attribué, c'est-à-dire la partie maritime de la premiere Narbonnoise. Cet Auteur dit que les Goths sembloient quelquefois mépriser ou negliger leur Septimanie même, pour se rendre maîtres de l'Auvergne. *Qui sæpenumerò etiam Septimaniam suam fastidiunt vel refundunt, modò invidiosi hujus anguli etiam desolatâ proprietate potiantur*. C'est comme s'il disoit que ces peuples paroissoient être moins occupez du plaisir de jouir d'un pais maritime & d'un climat temperé, que du désir de s'emparer de l'Auvergne déja dévastée.

(*d*) *Lib.* 7. *Epist.* 1.

Il est vrai que Sidoine ajoute que les Goths sortans de leurs anciennes limites étendoient leur domination jusqu'au Rhône & jusqu'à la Loire. *Veterum finium limitibus effractis..... metas in Rhodanum Ligerimque proterminant*. Mais cela ne doit s'entendre que des conquêtes qu'ils faisoient pour s'approcher de la Loire : & on doit l'expliquer par une expression semblable que le même Auteur emploie (*e*) dans une lettre écrite à peu près dans le même tems, où il marque que les Goths étoient ennemis des habitans de l'Auvergne, parce qu'il n'y avoit

(*e*) *Lib.* 7. *Epist.* 1.

qu'eux qui les empêchassent d'étendre jusqu'à la Loire leur domination, laquelle renfermoit déja tous les pais compris entre l'Ocean & le Rhône ; *Namque odiis inimicorum hinc peculiaria fomenta subministrant, quia quòd necdum terminos suos ab Oceano in Rhodanum Ligeris alveo limitaverunt, solam (sub ope Christi) moram de nostrâ tantùm obice patiuntur.*

Mais de quelque façon qu'on veuille expliquer l'endroit de Sidoine qu'on oppose, il est bien certain du moins que cet Auteur n'a pas pû dire en 473. que les Goths entreprenoient d'étendre leurs conquêtes jusqu'au Rhône, puisqu'il avoit déja dit (*a*) lui-même que Thorismond leur Roi, qui fut tué en 453. étoit 20 ans auparavant *Hôte du Rhône*, *Rhodani hospes*, c'est-à-dire suivant l'expression du siecle où vivoit Sidoine, qu'il avoit le long du Rhône des établissemens fixes, que les Romains accordoient alors aux Barbares sous des conventions reciproques : Sur quoi l'on peut consulter M. l'Abbé du Bos (*b*) dans le savant Ouvrage qu'il a donné depuis peu sur *l'etablissement de la Monarchie Françoise*.

(*a*) *Lib.* 7. *Epist* 12.

(*b*) Discours préliminaire, *pag.* 7. Et Tom. 1. *pag.* 118.

CHAPITRE XII.

De l'Anonyme de Ravenne, & de la description qu'il fait d'une partie de la Gaule Narbonnoise sous le nom de Burgundia.

I.

Du nom & de l'âge du Geographe de Ravenne.

CE Géographe nous apprend (*c*) lui-même qu'il étoit de Ravenne. C'est pourquoi comme on ignore son nom, on l'appelle ordinairement le *Géographe* ou l'*Anonyme de Ravenne*. Dom Placide Porcheron, Benedictin de la Congregation de S. Maur, procura en 1688. la premiere édition de l'ouvrage de cet Auteur, sur un manuscrit de la Bibliotheque du Roi. Cet ouvrage n'étoit pourtant pas auparavant tout à fait inconnu. Grotius l'avoit

(*c*) *Lib.* 4. §. 31.

déja cité dans les *Prolegomenes* (*a*) *de l'Histoire des Goths, des Vandales & des Lombards*; & Vossius dans ses (*b*) *Observations sur Pomponius Mela*, l'un & l'autre sur la foi d'un même manuscrit, qui aprez avoir passé par leurs mains est aujourd'hui dans la Bibliotheque de Leiden.

(*a*) Pagg. 5. 10. & 40.

(*b*) Pagg. 11. & 170.

C'est sur ce second manuscrit que Jacques Gronovius publia de nouveau le même ouvrage à Leiden en 1696. à la suite du Pomponius Mela, & avec une préface, où l'on trouve des invectives peu sensées contre D. Porcheron & même contre les François. Abraham Gronovius en faisant réimprimer à Leiden en 1722. le Pomponius Mela de son Pere, a fait réimprimer aussi l'Anonyme de Ravenne, & a conservé la même préface. Enfin ceux qui ont travaillé à la collection des petits Geographes, imprimée en Angleterre, ont inseré dans le Tome III. un recueil des *Variantes* sur cet ouvrage, que leur a fourni un manuscrit du Vatican.

Mais cet Auteur meritoit-il tant de soins? Je ne veux pas lui imputer les fautes des Copistes, qui doivent être en grand nombre dans un ouvrage de cette nature, plein de noms propres, la plûpart même peu connus. Je ne le rends responsable que des fautes, qui lui sont personelles, de la bassesse du style & des expressions, des solécismes & des barbarismes dont l'ouvrage fourmille, de la sécheresse & de l'uniformité des transitions, &c. Cet ouvrage n'est qu'une compilation mal faite de divers Auteurs presque tous inconnus, & les articles qu'on en copie, sont toujours liez de la même maniere; *Quam patriam*, dit-on toujours en commençant chaque article, *plurimi descripserunt Philosophi*, (c'est ainsi que l'Auteur appelle les Géographes) *ex quibus ego legi prænominatos N . . . : N . . . . Philosophos, sed non æqualiter præfatam designaverunt patriam, sed alius dixit aliter, alius verò alio modo. Sed ego secundùm præfatum N . . . . . Philosophum inferiùs dictas civitates præfatæ patriæ nominavi. In quâ patriâ plurimas fuisse civitates legimus, ex quibus aliquantas nominare volumus.* Un pareil écrivain ne mérite-t-il pas le titre d'ignorant, *Idiota*, qu'il (*c*) s'est donné lui même, *Idiota ego hujus Cosmographiæ expositor*, mais qu'il croioit

(*c*) *Lib.* 4. §. 31.

apparemment ne se donner que par modestie.

Dom Porcheron prétend que cet Auteur écrivoit vers le commencement du septiéme siécle, & ce sentiment paroît très-vrai semblable. D'un côté on ne sçauroit le placer plus bas que le milieu de ce siécle. Il ne parle nulle part ni des Sarrasins ni de leurs conquêtes : & quelle apparence qu'il eût pû se taire sur ces articles, en parlant de la Syrie, de l'Egypte, & de l'Afrique, que les Sarrasins avoient déja conquises avant l'an 650. s'il avoit écrit avant ce tems-là.

Je sçai bien qu'on trouve (*a*) citées dans l'Anonyme les *Questions* (*b*) *à Antiochus* attribuées à Saint Athanase, & qu'il semble que cela fournisse une preuve évidente que ce Geographe a dû vivre plûtard que nous ne disons. L'Auteur de ces questions en parlant des Romains qui firent mourir J. C. remarque (*c*) que les Romains sont une espece de Francs. *Natio Romanorum*, dit-il, *scilicet genus Francorum est*. Or il est certain que ce ne fut à proprement parler que du tems des Croisades, que les Grecs & le reste des Orientaux s'accoutumerent à donner le nom de Francs à tous les peuples d'Occident sans distinction. Du moins le plûtôt qu'on ait pû chez les Grecs regarder les Romains comme une espece de François, c'est sous l'empire de Charlemagne, qui réunit en sa personne la qualité de Roi des François & celle d'Empereur des Romains. Cela prouve donc que l'Auteur des Questions attribuées à S. Athanase, a dû vivre depuis la premiere Croisade, ou du moins depuis l'Empire de Charlemagne ; & par une suite néceſſaire cela devroit obliger à reculer l'âge de l'Anonyme, qui cite ces questions, jusqu'au IX. & peut-être même jusqu'au XII. siécle. Mais il est visible que ni l'une ni l'autre de ces dates ne sçauroient convenir à l'état de la Géographie, qu'on trouve décrite dans son Livre, & il vaut mieux supposer que le passage des Questions attribuées à S. Athanase, cité dans cet ouvrage, y a été inséré aprez coup, & par une main étrangere, d'autant mieux qu'il paroit interrompre la suite du discours, & qu'il semble qu'en le retranchant on rende le sens plus suivi.

(*a*) *Lib.* 1. § 6.

(*b*) Quæstiones ad Antiochum Principem.

(*c*) Ἔθνη τῶν Ῥωμαίων ἤγουν τῶν Φράγγων τὸ γένος. Natio Romanorum, scilicet Francorum genus. *Quæstione* 76.

Mais d'un autre côté si l'on ne peut pas placer l'âge de l'Anonyme plus bas que le milieu du VII. siécle, on ne sçauroit non plus le reculer plus loin que le commencement de ce même siécle, puisqu'on trouve (*a*) cité dans son ouvrage Isidore de Seville, qui n'est mort qu'en 636. & dont les ouvrages n'ont pû être portez en Italie au plutôt, que vers le commencement du VII. siécle.

(*a*) *Lib.* 1. §. 5.

Il faut pourtant convenir avec D. Porcheron, qu'on trouve dans l'Anonyme des époques qui pourroient faire soupçonner qu'il auroit vécu plutôt. Il fixe par exemple (*b*) la demeure des François sur le bas Rhin du côté de Maience. Cela pouvoit être vrai sous les trois premiers Rois des François, Pharamond, Clodion & Merovée, c'est-à-dire jusqu'en l'an 458. Dans la suite il (*c*) leur donne la possession de la Belgique, mais il paroît en même tems assurer qu'ils ne la possedent que depuis peu. *Gallia Belgica*, dit-il, *quam modò Francorum possidet generatio*, ce qui convenoit au tems de Childeric, qui étendit ses conquêtes en 480. sur presque toute la Belgique : mais l'un & l'autre ne convenoit plus du tems de Clovis, qui regnoit sur presque toutes les Gaules en 500; encore moins du tems de Clotaire II. dont la domination fut au commencement du septiéme siécle plus étendue encore que celle de Clovis.

(*b*) *Lib.* 4. §. 24.

(*c*) *Lib.* 4. §. 46. Et *Lib.* 5. §. 28.

Aussi sans la barbarie qui regne dans cet ouvrage, & s'il étoit écrit aussi correctement que ceux qui nous restent du V. siécle, où les Lettres fleurissoient encore, tels que ceux de Sidoine Apollinaire, de Jean Cassien, de Vincent de Lerins, d'Hilaire d'Arles, de Salvien de Marseille, de Fauste de Riez, &c. on pourroit croire que cet Auteur auroit vecu vers le même tems, & regarder la citation d'Isidore de Seville, comme une interpolation qu'un Copiste auroit faite dans le texte. Mais le style de ce Traité ne permet point de pareilles conjectures, & l'on est forcé de renvoier l'ouvrage & l'Auteur à ces siecles d'ignorance, qui suivirent l'irruption des Nations barbares en Europe.

En fixant l'âge du Géographe de Ravenne au commencement du VII. siécle, le seul moien qui reste de

concilier avec cette date ce qu'il dit de la demeure des François, c'eſt de ſuppoſer que le Goth Anaride ou Athanaride, de qui cet Auteur a emprunté ce qu'il dit (a) de la France du Rhin, *Francia Rhinenſis*, a écrit vers le milieu du V. ſiecle, & qu'ainſi il a dû ſuivant l'état où les choſes ſe trouvoient de ſon tems, renfermer les François, dans les limites étroites où il les reſſerre. Il eſt vrai que l'Anonyme de Ravenne aura eu tort de copier trop ſervilement les paroles de cet Athanaride, & d'avoir été aſſez ignorant pour dire en 640. ſur la demeure des François, ce que cet Auteur avoit eu raiſon d'en dire en 450. Mais aprez ce que nous avons dit du Géographe de Ravenne, on comprend aſſez qu'on peut ſans lui faire tort, le ſuppoſer capable de cette bévûe.

(a) *Lib.* 4. §. 24.

L'Auteur d'une Diſſertation ſur la deſcription de l'*Italie du moien âge*, qui eſt inſerée dans le X. Tome de la grande collection de M. Muratori des Hiſtoriens d'Italie, propoſe ſur l'Auteur à qui nous devons l'ouvrage de Géographie publié par D. Porcheron, des conjectures qui ont mérité l'approbation (b) de M. Weſſeling. Il prétend qu'il s'appelloit Gui, qu'il étoit Prêtre de Ravenne, qu'il vivoit dans le IX. ſiécle, & qu'il avoit écrit une Hiſtoire des Papes, & une autre Hiſtoire de la guerre des Goths.

(b) In Præfat. Itiner. Antonini præfixâ.

Pour appuier cette opinion cet Auteur emploie l'autorité de Flavius Blondus de Forli dans la Romagne, qui fut Secretaire du Pape Eugene IV. & de pluſieurs autres Souverains Pontifes, & qui vivoit par conſéquent au commencement du XV. ſiécle; de Gabriel Barrius de Francica près de Mileto dans la Calabre ulterieure, qui vivoit en 1570. & d'Antoine Galateus, Médecin célébre de Galata ou Galatina dans la terre d'Otrante au Roiaume de Naples, qui écrivoit ſur la fin du XV. ſiécle ou au commencement du ſiécle ſuivant.

Le premier de ces Auteurs parle de Gui de Ravenne au commencement d'un ouvrage, qu'il a intitulé *Italia illuſtrata*; & il paroît par ce qu'il en dit que ce Gui avoit parlé des villes d'Italie, & qu'il avoit ſuivi dans la deſcription qu'il en faiſoit un autre Géographe, que Blondus appelle Iginius. Dans Barrius, (a) Gui de Ravenne ſe

(c) Gabriel Barrius, Francicanus, *De antiq. & ſitu Calabriæ*, Lib. 1. & 2.

ſe trouve ſimplement nommé entre pluſieurs autres Auteurs aſſez modernes, qui ont décrit l'Italie, tels que Blondus dont on vient de parler, Raphaël Volaterranus, Pandolfe Collenutius &c. C'eſt dans Galateus (*a*) qu'on trouve un détail plus circonſtancié ; cet Auteur marque en termes exprez dans ſa Deſcription *de la Iapygie*, c'eſt-à-dire de la Terre d'Otrante, que Gui de Ravenne avoit écrit ſur les villes d'Italie, *Guido Ravennas, qui medii ævi fuit .... de Urbibus Italiæ ſcripſit, ut erant illius tempore*. Il fait encore plus, il rapporte dans cet ouvrage, ou dans une Lettre qui y eſt jointe, & qui eſt adreſſée à un certain Louis Palatini, quatre ou cinq paſſages de ce Gui, extraits de l'ouvrage qu'il lui attribue ſur les villes d'Italie.

(*a*) Antonius Galateus, *De ſitu Iapygia.*

Mais ces preuves ſont-elles auſſi convaincantes, que l'Auteur de la Diſſertation paroît l'avoir cru ?

I. Ces autoritez priſes à la lettre prouvent tout au plus que Gui de Ravenne avoit écrit un ouvrage de Géographie ſur les villes d'Italie ; elles ne prouvent point que cet ouvrage fût un Traité général de Géographie, & c'eſt pourtant là ce qu'il faudroit prouver pour pouvoir en conclure avec quelque apparence que l'ouvrage publié par D. Porcheron, qui comprend la Géographie de toute la Terre autrefois connue, doit être attribué à ce Gui de Ravenne.

II. L'Auteur de l'ouvrage que D. Porcheron a publié, s'eſt déſigné lui-même ſous le nom d'*Idiota*, c'eſt-à-dire (*b*) d'ignorant. *Idiota ego*, (*c*) dit-il, *hujus Coſmographiæ expoſitor*. Ce titre convient-il à un Prêtre, tel qu'étoit Gui de Ravenne, & ſurtout à un Prêtre déja connu par deux autres ouvrages conſidérables.

(*b*) Aul. Gellius, *Noct. Atticar. lib.* 1. *cap* 2.

(*c*) Lib. 4. §. 31.

III. Si ce titre que l'anonyme ſe donne, ne convient point à Gui de Ravenne, le ſtyle de l'ouvrage de l'Anonyme convient encore moins avec le ſtyle de celui de Gui. Galateus a conſervé cinq ou ſix paſſages de ce dernier Auteur, comme on l'a déja dit, & ces paſſages ſont écrits purement & correctement : au lieu que je doute qu'on puiſſe trouver dans tout l'ouvrage de l'Anonyme ſix lignes de ſuite ſans ſolécïſme ou ſans barbariſme.

V

IV. Ce n'eſt pas tout encore. Des quatre ou cinq paſſages de Gui de Ravenne ſur différentes villes de la Iapygie, qui ſont rapportez par Galateus, aucun ne ſe trouve dans le texte de l'Anonyme de D. Porcheron. Le nom même des villes, dont il eſt queſtion dans deux ou trois de ces paſſages, ne ſe trouve pas dans l'Anonyme. Ce ſont des faits certains, & que l'Auteur de la Diſſertation n'a pû s'empêcher lui-même d'avouer.

Il eſt vrai que la citation de Blondus paroît être plus favorable. On trouve dans Blondus, au commencement de ſon *Italia illuſtrata*, qu'Iginius qui a écrit des villes d'Italie, & Gui Prêtre de Ravenne qui l'a ſuivi, ont dit qu'il y avoit eu en Italie 700. Citez. *Iginius, qui de Italiæ Urbibus ſcripſit, & eum ſequutus Guido, Preſbyter Ravennas, prodidere ſeptingentas fuiſſe Civitates*, ce qui ſe trouve répété dans (a) Leandre Albert. Or on lit dans l'Anonyme (b) quelque choſe d'approchant, *nobiliſſimam Italiam*, dit-il, *quidam Philoſophi amplius quam ſeptingentas Civitates habuiſſe dixerunt*. L'Iginius même dont parle Blondus, ſe trouve cité deux fois par l'Anonyme, non pas à la vérité dans cet endroit où il dit qu'il y avoit 700. villes en Italie, ce qui rendroit le paſſage plus conforme à ce que Blondus dit de Gui de Ravenne, mais dans (c) deux autres endroits de ſon Livre.

(a) In fine diſcurſûs procemialis ſuæ Italiæ. *pag.* 8.

(b) *Lib.* 4. § 30.

(c) *Lib.* 1. §. 5. & 9.

Mais cette legere reſſemblance doit-elle ſuffire pour détruire les preuves que nous venons d'alleguer, & ſur tout l'induction que fournit la difference conſtante qu'il y a entre les paſſages de Gui de Ravenne, rapportez par Galateus, & le Texte de l'Anonyme, tel que nous l'avons aujourd'hui ? L'Auteur de la Diſſertation a bien ſenti que non ; & forcé d'avouer que l'ouvrage que l'on a ſous le nom de l'Anonyme, ne ſçauroit être l'ouvrage même de Gui, il ſe réduit à ſoutenir * que c'en eſt un abregé, d'où l'on a retranché tout le détail des réflexions qui regardoient les Villes, & par conſéquent tous les paſſages qui ſe trouvent citez dans Galateus. C'eſt, comme on voit, une

* Prævalet conjectura Codicem Porcheroni epitomen tantùm eſſe Codicis Galatei. *Diſſert. laud. Sect.* 2.

ſuppoſition ; & une ſuppoſition non ſeulement dénuée de preuves, mais expoſée même à des grandes difficultez.

I. Si cela étoit, on devroit trouver dans l'ouvrage de l'Anonyme le nom de toutes les Villes, dont on ſçait que Gui avoit fait mention. Je veux que l'Abbréviateur anonyme ait retranché dans l'ouvrage qu'il abregeoit, tout le détail d'hiſtoire & de critique qui s'y trouvoit ; mais ſuppoſera-t-on avec quelque vrai-ſemblance qu'il ait retranché auſſi le nom des Villes, dont il étoit fait mention dans l'original. Cependant de ſept villes de la ſeule terre d'Otrante, dont il eſt queſtion dans les paſſages de Gui que Galateus a rapportez, ſçavoir *Hydruntum*, aujourd'hui *Otrante* ; *Tarentum*, aujourd'hui *Tarente* ; *Brundusium*, aujourd'hui *Brindiſi* ; *Lupiæ*, aujourd'hui *la Rocca* ; *Rudiæ*, que Gui avoit appellé *Rugæ*, aujourd'hui *Ruie* ; *Gallipolis*, aujourd'hui *Gallipoli* ; & *Licia* (*a*) que Gui place à l'endroit où étoit la ville appellée *Lupiæ* ; on ne trouve dans le Texte de l'Anonyme que le nom des quatre premieres, & pour celui des trois autres, *Rudiæ* ou *Rugæ*, *Gallipolis* & *Licia*, il n'en a point parlé.

(*a*) In Epiſtolâ ad Loyſium Palatinum, *pag.* 127.

II. Il paroît par les paſſages qu'on trouve dans Galateus, que Gui de Ravenne avoit enrichi ſon ouvrage de remarques hiſtoriques & critiques ſur les villes, dont il parloit. Cette méthode ne lui permettoit point de ſuivre mot à mot les routes des Tables de Peutinger, ni de l'Itinéraire d'Antonin, qui l'auroient aſſujetti à parler de pluſieurs villages obſcurs, dont le détail n'étoit guéres utile, ni guéres ſuſceptible d'agrément. Mais l'Anonyme ſuit ces routes-là dans l'énumération des lieux, & il les ſuit ſi ſervilement, qu'il ſemble ſur pluſieurs articles s'être propoſé pour objet de les tranſcrire.

III. Gui de Ravenne qui vivoit dans le IX. ſiécle du propre aveu de l'Auteur de la Diſſertation, ne pouvoit point ignorer les conquêtes immenſes, que les Sarraſins avoient faites en Aſie, en Afrique, & en Europe, où ils avoient porté leurs armes juſqu'au milieu des Gaules, & où ils étoient encore actuellement maîtres de toute l'Eſpagne. Il devoit donc avoir parlé des Sarraſins dans ſon ouvrage, & ce qu'il en avoit dit devroit ſe trouver dans ſon

abregé; car quelle raison l'Abréviateur auroit-il pû avoir de supprimer des faits si importans, si publics, & qui avoient apporté tant de changement dans la Géographie des trois parties de la Terre, qui étoient connues alors. Cependant on ne trouve rien sur cette matiere dans l'Anonyme que D. Porcheron a publié, & les Sarrasins paroissent avoir été si peu connus de cet Auteur, que leur nom même ne se trouve point dans cet ouvrage. Cela semble donner droit d'inferer, comme on l'a déja fait, que l'ouvrage publié par D. Porcheron, a été composé avant que les Sarrasins fissent beaucoup parler d'eux, c'est-à-dire avant l'an 650. & par conséquent qu'il ne sçauroit être l'abregé de l'ouvrage de Gui de Ravenne, qui n'a vécu que plus de 200. ans plustard.

IV. Enfin Gui de Ravenne, qui a vécu depuis Charlemagne, ou au plustôt sous cet Empereur, devoit être trop bien instruit pour renfermer la domination des François dans la France d'auprez du Rhin, (a) *Francia Rhinensis*, c'est-à-dire dans les environs de Maience, Bingen, Coblentz & Andernach; ou pour ne l'étendre tout au plus que sur la Belgique, comme sur un pais même, dont les François s'étoient emparez depuis peu, (b) *quem modò Francorum possidet generatio.* Et cela dans un tems que les François, outre les Gaules qu'ils possedoient en entier depuis plus de 300. ans, étoient maîtres de la Germanie, d'une partie de l'Espagne, & de presque toute l'Italie. Nous avons peine à excuser dans un Auteur que nous croions du commencement du VII. siécle, la méprise où il est tombé en resserrant trop les bornes de la domination Françoise pour le tems où il écrivoit. Mais la méprise seroit entierement inexcusable dans un Auteur, qui auroit vécu aprez Charlemagne. Il n'est donc pas possible de s'imaginer que Gui de Ravenne eût dit dans son ouvrage, ce qu'on trouve aujourd'hui dans celui de l'Anonyme sur l'article des François. Mais s'il ne l'avoit pas dit, comment son Abreviateur auroit-il pû songer à le dire, lui qui auroit dû vivre encore plûtard & par conséquent dans un tems où l'on devoit être plus à couvert de pareilles bévûes. J'avoue que je ne vois pas d'autre

(a) Anonymus, lib. 4. §. 24.

(b) Lib. 4. §. 46. & Lib. 5. §. 28.

ſolution à cette difficulté, que de convenir que l'ouvrage de l'Anonyme n'eſt point l'abregé de celui de Ravenne; mais un ouvrage entierement different, & écrit, comme nous l'avons dit, par un Auteur beaucoup plus ancien.

Si ces raiſons ne paroiſſent pas aſſez fortes pour décider la queſtion, du moins doivent-elles engager à ſuſpendre ſon jugement juſqu'à ce que des manuſcrits nouveaux apportent de plus grandes lumieres. D. Porcheron, quand il publia l'ouvrage de l'Anonyme, ne connoiſſoit point d'autre manuſcrit que celui de la Bibliotheque du Roi. Il ſut avant la fin de l'impreſſion, qu'il y en avoit un autre qui avoit appartenu à Grotius, & enſuite à Voſſius, & il tâcha même de le faire conſulter. Ce manuſcrit qui eſt aujourd'hui dans la Bibliotheque de Leide, a été imprimé depuis par les ſoins de Jacques Gronovius en 1696. & réimprimé en 1722. par ceux d'Abraham Gronovius ſon fils. Il eſt ſurprenant que l'auteur de la Diſſertation ſur la *deſcription de l'Italie*, n'ait pas ſu en 1727. que ce manuſcrit, * ſur lequel il paroît fonder quelque eſperance pour ſon opinion, avoit déja paru, & qu'il étoit conforme à celui du Roi. Les Editeurs Anglois des petits Geographes ont déterré un troiſiéme manuſcrit du même ouvrage à Rome dans la Bibliotheque du Vatican, & ils en ont inſeré les variantes dans le troiſiéme Tome de leur collection en 1712. d'où il réſulte que le manuſcrit de Rome ne differe de celui du Roi qu'en des choſes de nulle conſéquence. Enfin le R. P. de Montfaucon vient de nous (a) apprendre qu'il y en a un quatriéme manuſcrit à Milan dans la Bibliotheque Ambroſiene, & il y a lieu de préſumer qu'il eſt conforme aux autres, puiſqu'il eſt intitulé de même *Ravennatis Coſmographia*. C'eſt de quoi l'auteur de la diſſertation ſur l'Italie du moien âge, qui eſt profeſſeur à Pavie, pourra facilement nous inſtruire.

(a) In novâ Bibliothecâ Manuſcriptorum.

Le ſuccès des recherches qu'on a faites des manuſcrits de l'Anonyme, doit faire bien augurer de celles qu'il

* Si viveret Porcheronus mœrore conficeretur, ac omni conatu ſatageret, ut ſaltem apud hæredes Grotii & Voſſii, quibus innotuiſſe ſuum Anonymum in Præfatione cognoſcit, inquireretur. *Sect.* 2. §. 4.

eſt à ſouhaiter que l'on faſſe des manuſcrits de Gui de Ravenne. J'eſpere qu'on réuſſira enfin à en déterrer quelqu'un, ſur tout dans les Bibliotheques d'Italie, & je ne ſaurois me perſuader qu'un ouvrage qui étoit entre les mains de Blondus en 1450. dont Galateus a fait des extraits en 1500. qu'il ſemble même que Barrius a conſulté en 1570. ſoit perdu ſans reſſource. Si on le retrouve, c'eſt alors qu'on pourra décider avec certitude les queſtions qui embarraſſent aujourd'hui, & ſur leſquelles nous ſommes réduits à ne propoſer que des conjectures.

I I.

Deſcription que fait l'Anonyme de Ravenne de la partie de la Gaule Narbonnoiſe, qu'il appelle Burgundia.

En voilà aſſez ſur l'Auteur; Paſſons à l'Ouvrage. L'Auteur l'avoit intitulé *De Coſmographiâ. Idiota ego*, dit-il, *hujus Coſmographiæ expoſitor*, & c'eſt le titre qu'on (*a*) trouve dans les manuſcrits. (*b*) Mais D. Porcheron en publiant cet ouvrage trouva à propos de le donner ſous le titre de *Anonymi Ravennatis de Geographiâ Libri V*. C'eſt à cet Editeur qu'on doit auſſi la diviſion de l'ouvrage en livres, & des livres en articles ou paragraphes: & ſur ces deux points il a été ſuivi par les deux Gronovius, le pere & le fils.

(*a*) Voiez ci-deſſus, *page précedente*, le titre du manuſcrit de la Bibliotheque Ambroſienne.

(*b*) D. Porcheron, in præfat. Anonymo præfixâ.

Il ne faut chercher dans l'ouvrage de l'Anonyme de Ravenne ni les noms que les Provinces des Gaules avoient porté ſous les Romains, ni les diviſions des provinces que les Romains avoient établies. L'irruption des nations barbares avoit tout changé & tout confondu. La Gaule Narbonnoiſe n'eſt décrite par l'Anonyme que ſous le nom de *Burgundia*, & ſous celui de *Septimania*. Cet Auteur comprend ſous le premier nom, outre pluſieurs autres pais qui n'avoient jamais appartenus à la Gaule Narbonnoiſe, les pais qui ſont connus aujourd'hui ſous le nom de la Savoie, du Dauphiné, de la haute Provence juſqu'à la Durance, du Vivarez, & peut-être même du Gevaudan, qui tous avoient fait partie autrefois de la Province de

Narbonne, mais qui formoient la Viennoise, quand les Bourguignons s'en étoient emparez. Le reste de la Provence le long de la mer, & toute la côte du Languedoc depuis le Rhône jusqu'à la frontiere d'Espagne, porte chez cet Auteur le nom de *Septimanie*. A l'égard de la partie du Languedoc qui est au-dessus de Carcassonne, il n'en est fait aucune mention. Ce n'est du moins qu'à la faveur d'une correction qu'on proposera, & en restituant le texte de cet Auteur, qu'on peut trouver dans son ouvrage le nom même de la ville de Toulouse, & pour celle d'Albi dont il fait mention (a) sous le nom d'*Albigi*, c'est dans la description de l'Aquitaine qu'il en parle.

(a) Lib. 4 §. 40.

Je vai commencer par la description que fait ce Geographe de la partie de l'ancienne Narbonnoise qu'il désigne par le nom de Bourgogne, & je ne saurois me dispenser d'examiner cette description, parce qu'elle renferme quelques lieux qui sont aujourd'hui compris dans le Languedoc. D'ailleurs ce que j'en dirai pourra servir à faire connoître cet Auteur, & à fixer le jugement qu'on doit porter de son ouvrage. Mais je n'insisterai que sur ce qui regardera le Languedoc. Je rapporterai ensuite la description de la Septimanie, tant de ce qui se trouve compris aujourd'hui dans la Provence, que de ce qui fait partie du Languedoc, mais je me contenterai d'indiquer ce qui pourra regarder la Provence, & je n'expliquerai que ce qui appartiendra au Languedoc.

I. *Item*, dit l'Anonyme, (a) *juxtà prælatam Galliam Belgicam Allobroges ponitur patria, quæ dicitur* Burgundia, *quam Burgundiam secundam esse legimus Galliam : Quam Burgundiam plurimi descripserunt philosophi, ex quibus ego legi multoties dictos Castorium & Lolianum, atque Arbitionem Romanorum philosophos, sed non æqualiter præfatam designaverunt patriam, sed alius dixit aliter, alius verò alio modo. Ego autem secundùm prænominatum Castorium Romanorum philosophum inferiùs dictas civitates ejusdem Burgundiæ nominavi. In quâ præfatâ Burgundiâ plurimas fuisse civitates legimus, ex quibus aliquantas nominare volumus, id est juxta fluvium Rhodani positæ fuerunt civitates, id est Octo-*

(b) Lib. 4. §. 26.

dorus, *Tarouas*, *Pennolocus*, *Bibiſcon*, *Lauſonna*, *Equeſtris*, *Genua*, *Condate*, *Tenuſilay*.

Il paroît que cette deſcription a été copiée ſur les Tables de Peutinger, & qu'elle ne marque que les lieux de la route d'*Auguſta Prætoria*, aujourd'hui *Aouſte* ſur la Doria Baltea dans le val d'Aouſte, juſqu'à Vienne en Dauphiné, telle qu'elle eſt tracée dans ces Tables. On trouve auſſi le nom de quelques-uns de ces lieux dans l'Itineraire d'Antonin dans la route de Milan à Maience, mais on en jugera mieux en les comparant ſur trois colonnes.

L'Anonyme de Ravenne.	*Les Tables de Peutinger.*	*L'Itinéraire d'Antonin.*
	Prætoria Auguſta.	Auguſtam Prætoriam. *Aouſte ſur la Doire.*
	Eudracinum.	. . . .
	Summo Pennino.	Summum Penninum.
Octodorus.	Octoduro.	Octodurum. *Martinach.*
Tarouas.	Tarnaias.	Tarnadas.
Pennolocus.	Pennolucos.	Pennelocos.
Bibiſcon.	Viviſco.	Ubiſcum, ou Vibiſcum *Vevai.*
Lauſonna.	Lacum Loſonne. *Lauſane.*	
Equeſtris.	Colonia Equeſtris. *Nion ſur le lac de Geneve.*	
Genua.	Gennava. *Geneve.*	
Condate.	Condate. *Chana* ſelon Valois.	
Tenuſilay.	Etanna. *Tenne.*	
	Auguſtum. *Aouſte.*	
	Burguſium. *Bourgoin.*	
	Vigenna. *Vienne.*	

Je n'entreprends pas de fixer la poſition de tous les lieux qui ſont marquez dans cette route ; c'eſt un ſoin que je laiſſe

laisse à ceux qui connoissent mieux les pais par où elle passe. Je me contente de rapporter les noms des lieux les plus connus, afin qu'on soit en état de tracer sur une Carte moderne la route dont il s'agit, & de s'en former par ce moien une idée exacte. Mais ce parallele tel qu'il est, servira du moins à prouver que la description de l'Anonyme est copiée sur les Tables de Peutinger, & que c'est par conséquent sur ces Tables qu'on doit corriger les fautes qui s'y sont glissées. Il faut par exemple lire *Tarnaias* & non pas *Tarouas*; *Vivisco* & non pas *Bibiscon*; *Geneva* & non pas *Genua*; *Etanna* & non pas *Tenusilay*. Pour les trois derniers lieux de la route, *Augustum*, *Burgusium* & *Vienna*, je ne saurois comprendre pourquoi ils ont été omis par l'Anonyme, car d'ailleurs il est certain qu'ils étoient du pais que ce Geographe appelle *Burgundia*.

II. *Item*, continue l'Anonyme, *juxtà suprascriptam civitatem Genua, est quæ dicitur Obelonon, Dibialimon, Bidana, Matiscum, Lucdonon Secusianorum, Aquæ Sicutmageon, Ribision, Condate, Andereton, Ugurnon quæ confinatur cum Arelaton civitate provinciæ Septimaniæ.*

Ceci est encore pris des Tables de Peutinger. Il paroît que c'est la route * de Toulouse à Lion, dont on a parlé ci-dessus, *Chap. IX.* Mais il faut convenir qu'elle est extrêmement défigurée par l'alteration & la transposition de la plûpart des noms. On en peut juger par la comparaison.

L'Anonyme de Ravenne.	*Les Tables de Peutinger.*
1. Genua.	1 Tolosa. *Toulouse.*
. . . . . .	2 Fines.
2. 3. Obelonon.	3 Cosa.
4. Dibialimon.	4 Diolindum.
5. Bidana.	5 Bibona, Dibona, ou Divona. *Cahors.*

* Le commencement de cette route ne pouvoit pas appartenir à la *Bourgogne*, il n'y a que la fin du côté de Lion, qui ait pû être compris sous ce nom.

L'Anonyme de Ravenne.	*Les Tables de Peutinger.*
6.	6 Varadeto.
7. Matiſcum.	7 Carantomagus.
15. 16. Lucdonon Secuſianorum.	8 Segodum, Segodunum. *Rhodez.*
13. 14. Aquæ Sicutmageon.	9 Ad Silanum.
12. Ribiſion.	10 Anderitum. *Javouls en Gevaudan.*
11. Condate.	11 Condate.
10. Andereton.	12 Reveſſione. *S. Paulian dans le Velai.*
Ugurnon, quæ confinatur cum Arelaton.	13 Icidmago.
	14 Aquis Segete.
	15 Foro Seguſtavorum, Secuſianorum. *Feurs* en Forez.
	16 Lugduno. *Lion.*

Peut-être aura-t-on quelque peine à ſe perſuader que la deſcription de l'Anonyme & la route priſe des Tables de Peutinger ſoient les mêmes, & il faut convenir que la reſſemblance eſt moins frapante ici que dans l'exemple précedent. Mais j'eſpere qu'on n'heſitera pas long-tems ſi l'on veut bien faire les reflexions ſuivantes.

I. *Toloſa* d'où commence la route des Tables, a été changée en *Genua* par l'Auteur ou par les copiſtes. En admettant cette correction on trouvera dans le texte du Géographe de Ravenne le nom de la ville de Toulouſe, dont il ſeroit autrement aſſez ſurprenant que cet Auteur n'eût fait mention nulle part.

II. [2] *Coſa*, [3] *Fines* qui ſuivent dans les Tables de Peutinger ont été changés en *Obelonon.*

III. Le [4] *Diolindum* de Peutinger eſt le *Dibialimon* de l'Anonyme.

IV. Le *Bibona* de Peutinger, c'eſt-à-dire *Divona*, aujourd'hui *Cahors*, eſt le même que le *Bidana* de l'Anonyme, que le P. Porcheron a regardé comme une ville inconnue.

V. Pour le [6] *Varadeto* & le [7] *Carantomagus* de Peutinger on n'en trouve aucun veſtige dans l'Anonyme, à moins que l'on ne prenne le mot de *Matiſcum* qui tient leur place, pour une dépravation des deux dernieres ſyllabes du mot *Carantomagus*.

Juſques-là l'Anonyme a ſuivi l'ordre de la route des Tables de Peutinger, mais ici il a commencé de ſe brouiller en prenant la route à rebours. Peut-être que lui ou ſes copiſtes ont confondu le nom de *Segodunum* qui ſuit avec celui de *Lugdunum*, & que c'eſt de-là qu'eſt venue la bévuë.

Quoiqu'il en ſoit, il paroît que de [16] *Lugdunum* & de [15] *Forum Seguſtavorum*, ou plutôt *Secuſianorum*, l'Anonyme n'en a fait qu'un article [15] [16] *Lucdonon Secuſianorum*.

Qu'en continuant à retrogader il a fait de même des deux lieux diſtincts, [13] *Aquæ Segete* & [14] *Icidmago*, un ſeul & même lieu qu'il a appellé [13] [14] *Aquæ Sicutmageon*.

Qu'en ſuivant toujours le même ordre il a rangé à rebours [10] *Anderitum*, [11] *Condate* & [12] *Reveſſione*, dont il a fait [12] *Ribiſion*, [11] *Condate &* [10] *Anderiton*.

Pour *Ugurnon, quæ confinatur cum Arelaton*, il eſt viſible que l'Anonyme entend par ce nom le lieu d'*Ugernum*, aujourd'hui *Beaucaire* dans le voiſinage d'Arles. Mais il eſt difficile d'imaginer comment ce nom ſe trouve dans cette deſcription, qui comme nous venons de voir, regarde un pais aſſez éloigné de Beaucaire. Sans compter qu'*Ugernum* étoit du tems de l'Anonyme de la partie de la Narbonnoiſe qu'il appelle *Septimanie*, & non de celle qu'il nomme *Bourgogne*, qui eſt pourtant celle qu'il décrit ici. Ne pourroit-on pas ſoupçonner que ce Geographe a lû dans les Tables de Peutinger *Ugurnon* au lieu de *Ad Silanum* [9] dont il ne parle point, & qu'après cette rare découverte il a ajouté de ſon chef au mot *Ugurnon* la reflexion qui ſuit, *quæ confinatur cum Arelaton*.

III. *Item*, pourſuit le Geographe de Ravenne, *ſunt civitates in ipsâ Burgundiâ ad aliam partem, ex quibus aliquantas nominare volumus, id eſt Catabolon, Breniton, Aximan, Daratatia, Obelonon, Publicanos, Mantala, Levi-*

num, *Laviſcone*, *Auguſton*, *Birguſia*, *Benna*, *Ficlinis*, *Genua*, *Valentia*, *Vatiana*, *Acunon*, *Bonomago*, *Aruſione*, *Abinnione*, *Araſcone*.

Les Tables de Peutinger ont encore fourni cet article. L'Anonyme y a compris deux routes, l'une de Milan à Vienne par les Alpes Grecques, & l'autre de Vienne à Arles le long du Rhône. La premiere de ces deux routes ſe trouve auſſi dans l'Itineraire d'Antonin à peu près dans les mêmes termes.

L'Anonyme de Ravenne.	*Tables de Peutinger.* *Route d'*Auguſta Prætoria, *aujourd'hui* Aouſte *à Vienne.*	*Itinéraire d'Antonin.* *Route de Milan à Vienne par les Alpes Grecques.*
Catabolon.	In Alpe Graiâ.	. . . .
Breniton.	Bergintrum.	Bergintrum.
Aximan.	Axuna.	. . . . . . *Aiſme* ou *Eſme*.
Daratatia.	Darantaſia.	Darantaſiam. *Moutiers* en Tarantaiſe.
Obelonon.	Obilonna.	Oblimum.
Publicanos.	Ad Publicanos.	Ad Publicanos.
Mantala.	Mantala.	Mantavam. *Mante*.
Levinum.	Leminco.	Lemincum.
Laviſcone.	Laviſcone.	Labiſconem.
Auguſton.	Auguſtum.	Auguſtum. *Aouſte*.
Birguſia.	Berguſium.	Berguſiam. *Bourgoin*.
Benna.	Vigenna.	Viennam. *Vienne*.
	Route de Vienne à Arles.	
Ficlinis.	Figlinis.	
Genua.	Tegna. *Tein*.	
Valentia.	Valentina. *Valence*.	
Vatiana.	Batiana.	

L'Anonyme de Ravenne.	*Table de Peutinger.*
Acunon.	Acunum. *Ancone.*
Bonomago.	Senomagus.
Arufione.	Arufione. *Araufione.* Orange.
Abinnione.	Avenione. *Avignon.*
Arafcone. *Tarafcone.*	Ernagina.

Ce parallele fuffit pour prouver la conformité de la defcription de l'Anonyme avec les routes des Tables de Peutinger, & pour corriger les fautes qui fe font gliffées & dans le texte de l'Anonyme & dans les Tables de Peutinger. Il eft évident par exemple que c'eft une erreur dans l'Anonyme d'avoir mis *Catabolon*, qui ne fignifie rien, pour *in Alpe Graiâ*; *Breniton* pour *Bergintrum*; *Benna* pour *Vienna*; *Genua* pour *Tegna*; *Bonomagus* pour *Senomagus*; *Abinnione* pour *Avenione* : mais je croi auffi que l'*Axima* de l'Anonyme doit être préferé à l'*Axuna* des Tables, parce qu'il a plus de rapport avec le nom d'*Aifme* ou *Efme* que ce lieu porte à préfent. Pour l'*Arafcone* de l'Anonyme il eft vifible qu'il faut lire *Tarafcone*, aujourd'hui Tarafcon, & que ce lieu eft fubftitué à deffein à la place de l'*Ernagina* des Tables, aujourd'hui le (*a*) village de S. Gabriel qui eft tout auprès.

(*a*) Bouche, Hiftoire de Provence, *lib. 3. chap. 3. §. 3.*

IV. *Item ad aliam partem in ipsâ Burgundiâ regione*, pourfuit (*b*) l'Anonyme, *fuerunt civitates, id eft Alcacothin, Brincatione, Rama, Ebruduno, Canduribagus, Idodimus, Bapincæ, Boccombri, Catinomagus, Foro Antes, Gemina.*

(*b*) *Ibid. §. 17.*

On reconnoît dans cette defcription des extraits fuivis de deux routes des Tables de Peutinger, 1°. D'une des routes d'*Augufta Taurinorum*, aujourd'hui Turin, à Valence en Dauphiné: 2°. D'une route de Frejus à Arles en Provence. La Table fuivante en fournira la preuve. Nous y joindrons les endroits paralleles de l'Itineraire d'Antonin.

L'Anonyme de Ravenne.	*Tables de Peutinger. Route de Turin à Valence.*	*Itinéraire d'Antonin. Route de Milan à Vienne par les Alpes Cottiennes.*	
1 Alcacothin.	1 In alpe Cottiâ.	1	
2 Brincatione.	2 Brigantione.	2 Brigantionem.	*Briançon*
3 Rama.	3 Rama.	3 Rame.	*Rame.*
4 Ebruduno.	4 Eburuno.	4 Eburodunum.	*Embrun*
5 Canduribagus.	5 Catorigomagus.	5 Caturigas.	*Chorges.*
6 Idodimus.	6 Ictodurum.	6	
7 Bapincæ.	7 Vapincum.	7 Vapincum.	*Gap.*
Boccombri.			
Catinomagus.			
Foro Antes.			
8 Gemina.	8 { Gerainas. / Geminas. }	*Route de Milan à Vienne par les Alpes Cottiennes.*	
	9 Luco.	9 Lucum.	*Le Luc.*
	10 Ad Deam Bocontiorum	10 Deam Vocontiorum.	*Die*
	11 Auguſtum.	11 Auguſtam.	*Aoſte.*
	12 Valentia.	12 Valentiam.	*Valence.*

On voit d'un coup d'œil que l'Anonyme de Ravenne a copié d'abord ſur les Tables de Peutinger ſept lieux de ſuite, depuis *in Alpe Cottiâ* juſqu'à *Vapincum :* Que le huitiéme lieu de cette route *Gemina* ſe trouve ſéparé par l'interpoſition de trois noms étrangers, *Boccombri*, *Catinomagus* & *Foro Antes :* Qu'il eſt aſſez apparent que de ces trois noms le ſecond *Catinomagus* eſt une repetition de *Caturigomagus*, que l'Anonyme avoit déja rendu par

Canduribagus : Que pour les deux autres on croit les entrevoir dans les Tables de Peutinger, dans une route differente, & qui loin de regarder la Bourgogne du tems de l'Auteur ou le Dauphiné d'aujourd'hui, regarde la Provence, ſavoir dans la route de Frejus à Arles; mais que pour les trouver dans cette route, il faut commencer par corriger le texte de l'Anonyme, & au lieu de *Boccombri. . . . . Foro Antes* lire *Foro Voconi*, *Antes.*

On doit cependant profiter de cette comparaiſon pour corriger les fautes reſpectives. Il eſt viſible que dans l'Anonyme au lieu d'*Alcacothin*, il faut lire *in Alpe Cottiâ*, comme D. Porcheron l'avoit déja ſoupçonné; au lieu de *Brincatione*, *Brigantione*; au lieu de *Canduribagus*, *Caturigomagus*; au lieu d'*Idodimus*, *Ictodurum*; au lieu de *Bapincæ*, *Vapincum.* Mais je croi auſſi qu'il faut dans un endroit corriger les Tables de Peutinger ſur l'Anonyme, & qu'au lieu de *Gerainas* & *Geminas*, qui ſont marquées de ſuite dans la même route dans les Tables de Peutinger, il ne faut lire que *Geminas*, comme dans l'Anonyme; le mot de *Gerainas* ne paroiſſant être qu'une repetition ou alteration de *Geminas*, d'autant plus ſenſible que la diſtance eſt marquée la même dans les Tables pour ces deux prétendus lieux.

V. *Item fuerunt civitates in ipsâ Burgundiâ ad aliam partem, id eſt juxtà prælatam civitatem Canduribagus, eſt civitas quæ dicitur Sanatione, Durotingo, Metrozelon, Cantouriſa, Fines, Curarone, Maurogena, Urdonno, Luco, Bococilon, Auguſton.*

Cette deſcription renferme une route de Turin à Vienne en Dauphiné, priſe des Tables de Peutinger, & elle finit par les trois derniers lieux de la route de Turin à Valence, que nous avons marquée dans l'article precedent.

L'Anonyme de Ravenne.	*Les Tables de Peutinger.*
1	1 In Alpe Cottiâ.
2 Sanatione.	2 Stabatione.
3 Durotingo.	3 Durotinco.

L'Anonyme de Ravenne.	*Tables de Peutinger.*
4 Metrozelon.	4 Mellosedum.
5 Cantourisa.	5 Catorissium. *Chartrouse ou la Chartreuse.*
Fines	. . . .
6 Curarone.	6 Culabone. Cularone. *Grenoble.*
7 Maurogena.	7 Morginno. *Moirans.*
8 Urdonno.	8 Vigenna. *Vienne.*
Luco.	
Bococilon.	
Auguston.	

Cette comparaison instruit des corrections qu'il faut faire au texte de l'Anonyme. Il faut mettre *Stabatione* au lieu de *Sanatione* ; *Mellosedum* au lieu de *Metrozelon* ; *Catorisium* au lieu de *Cantourisa* ; *Cularone* au lieu de *Curarone* ; *Morginno* au lieu de *Maurogena* ; enfin *Vienna* au lieu de *Urdonno* , nom qui ne signifie rien , & sur lequel D. Porcheron avoue qu'il n'a rien trouvé dans aucun Auteur.

J'ignore d'où l'Anonyme a pû prendre le nom de *Fines* qu'il place entre *Cantourisa* & *Cularone* ; ce mot se rencontre souvent dans les Itineraires pour marquer les confins d'un pais ou d'un peuple, mais je ne sache point qu'aucun en ait fait mention dans cet endroit. A l'égard des trois derniers lieux dont parle l'Anonyme, *Luco* , *Bococilon* & *Auguston*, il est évident qu'ils sont pris de la route precedente , & qu'ils désignent les trois lieux qui sont appellez dans les Tables de Peutinger & dans l'Itineraire d'Antonin , *Lucus* , *Dea Vocontiorum* & *Augustum*. Il n'est point surprenant que l'Anonyme ait confondu la route de Turin à Vienne avec celle de Turin à Valence, parce qu'elles se touchent presque dans les Tables de Peutinger ; mais cette excuse , si elle paroît devoir être admise , prouveroit que l'Anonyme a copié des Tables gravées entierement semblables à celles que nous avons.

CHAPITRE

CHAPITRE XIII.

Continuation du même sujet. Explication de ce que l'Anonyme dit du reste de la Gaule Narbonnoise, sous le nom de Septimanie.

APRE'S la description de la Bourgogne, l'Anonyme passe à celle de la Septimanie, & sous ce nom il comprend le reste de la province Narbonnoise, c'est-à-dire non seulement toute la côte de Roussillon & de Languedoc, mais même celle de Provence. On trouve la même description repetée au §. 3. *du livre V.* où l'Anonyme parcourt les côtes de la mer Méditerranée. Voici les deux descriptions.

I. *Item*, dit l'Anonyme *Lib. IV.* §. 28. *juxtà præfatam Burgundiam proxima mari gallico est patria, quæ dicitur Provincia* Septimania, *quam prænominatam Septimaniam descripserunt philosophi, qui superiùs dictam Burgundiam descripserunt, ipsi & eamdem designaverunt. Sed ego secundùm suprà scriptum Castorium inferiùs dictas civitates ejusdem Septimaniæ Provinciæ nominavi. In Septimaniâ plurimas fuisse civitates legimus, ex quibus aliquantas designare volumus, id est Ponvinæ, Scarpiana, Nicea, Melaconditia, Antipolis, Orea, Foro Divi Julii, Foro Boconi, Teloni, Patavi, Carcarium, Tegulitia, Aquis Sextis, Maxilia, Solarium, Calcaria, ad Vicesimum, Colonia maritima, Fossis Marianis, Arelaton, Nemaus, Megalona, Agathe, Beteroris, Narbone, Ruscilone, Carcasona, Caucholiberi. Item littus maris juxtà suprascriptam civitatem, quæ dicitur Fossis Marianis est civitas quæ dicitur Calum. Item civitas Latara, Sestantione, Agæ Convenarum, Burrea, Abate, Rusino, Agæ calidæ. Per quam Septimaniam provinciam transeunt plurima flumina, inter cætera quæ dicuntur Orobs & Edas, qui ingreditur in mare Gallicum lacus Narbonensis.*

Iterùm, dit ailleurs le même Auteur, *Lib. V.* §. 3. *civitas Pomune, Scapiana, Nicea, Micalo colonia Dicæorum,*

Antipolis, Orea, Foro Julii, Patavi, Carnarium, Tegulitia, Aquis Sextis, Massilia, Solarianum, Calcaria, Vicesimum, Colonia maritima, Fossis Marianis, Nemaus, Megalona, Agata, Calum, Latara, Sextantione, Aqua Convenarum, Burrea, Buget, Rusino, Beterris, Narbone, Combusta, Ruscinone, Aqua calida, Pyreneum, Deciana, Cinniana, Gerunda.

Ces deux descriptions sont trop conformes aux routes d'Italie à Arles par les Alpes maritimes, & à celles d'Arles à Narbonne & de-là en Espagne, qu'on trouve dans les Tables de Peutinger & dans l'Itineraire d'Antonin, pour ne pas juger qu'elles en ont été copiées. Il est pourtant vrai que le Geographe de Ravenne y a inseré les noms de quelques villes ou lieux, qui avoient été omis dans ces Itineraires, parce qu'ils n'étoient pas placez sur la ligne des routes qui y sont décrites. La Table suivante va mettre en état d'en juger.

L'anonyme de Ravenne. L. IV. §. 28.	*Le même Liv. V. §. 3.*	*Tables de Peutinger. Route d'Italie à Arles.*	*Itinéraire d'Antonin. La même Route.*
Ponvinæ.	Pomune.		Lumone.
Scarpiana.	Scapiana.	In Alpe Maritimâ.	Alpe Summâ.
Nicea.	Nicea.	. . . .	. . . .
Melaconditia.	Micalo, colonia Dicæorum.	Gemenello.	Cemenelum.
. . . .	. . . . . .	Varum.	Varum Flumen.
Antipolis.	Antipolis.	Antipoli.	Antipolim. *Antibes.*
Orea.	Orea.	Ad Horrea.	Ad Horrea.
Foro D. Julii.	Foro Julii.	Foro Julii.	Forum Julii. *Frejus.*
Foro Boconi.	. . . . . .	Foro Voconi.	Forum Voconi.
Teloni.	. . . .	. . . .	. . . .
Patavi.	Patavi.	Matavone.	Matavonium.

L'Anonyme.	*L'Anonyme.*	*Peutinger.*	*Antonin.*
Carcarium.	Carnarium.	Ad Turrem.	Ad Turrem.
Tegulitia.	Tegulitia.	Tegulata.	Tegulatam.
Aquis Sextis.	Aquis Sextis.	Aquis Sextis.	Aquas Sextias. *Aix.*
Maxilia.	Massilia.	Massilia Græcorum.	Massiliam. *Marseille.*
Solarium.	Solarianum.	. :	
Calcaria.	Calcaria.	Calcaria.	Calcariam.
Ad Vicesimum.	Vicesimum.	. . . .	. . . .
Colonia Maritima.	Colonia Maritima.	. . . .	. . . . . , *Marteques.*
Fossis Marianis.	Fossis Marianis.	Fossis Marianis.	Fossas Marianas.
Arelaton.	. . . .	Arelato.	Arelate. *Arles.*
		Route d'Arles en Espagne.	*Même Route.*
Nemaus.	Nemaus.	Nemauso.	Nemausum. *Nismes.*
. . . .	. . . .	Ambrussum.	Ambrussum. *Pont Ambrueix.*
Megalona.	Megalona.	. . . .	. . . .
Agathe.	Agatæ.		
Beteroris.	} *Vide infrà.*		
Narbone.	}		
Ruscilone.	}		
Carcasona.			
Caucholiberi.			
Calum.	Calum.		

L'Anonyme	*L'Anonyme.*	*Peutinger.*	*Antonin.*
Civitas Latara.	Latara.		
Sestantione.	Sextantione.	Serratione.	Sextationem. *Substantion.*
Agæ Convenarum.	Aquæ Convenarum.	Foro Domitii.	Forum Domiti.
Burrea. Abate. Rusino.	Burrea. Buget. Rusino.	Cesserone.	Arauram. sive Cesseronem.
	Beterris.	Beterris.	Beterras. *Beziers.*
Vide suprà.	Narbone.	Narbone.	Narbonem. *Narbonne.*
	. . . .	. . . .	Ad Vigesimum.
	Combusta.	. . . .	Combustam.
	Ruscinone.	Ruscinone.	Ruscinonem. *la Tour de Roussillon.*
	. . . .	Illiberre.	. . . .
Agæ Calidæ.	Aquæ Calidæ.	Ad Centenarium.	Ad Centuriones.
	Pyrenæum.	In summo Pyrenæo.	Summum Pyrenæum.
	Deciana.	Deciana.	. . . .
	. . . .	Juncaria.	Juncariam.
	Cinniana.	Cemuana.	. . . .
	Gerunda.	Gerunda.	Gerundam.

Il est facile de juger sur cette table, des corrections qu'il faut faire au texte de l'Anonyme. Il paroît Que les *Ponvina* ou *Pomune*, par où il commence l'une & l'autre de ses descriptions, n'est autre chose que le *Lumone* de l'Itineraire d'Antonin : Qu'au mot *Scarpiana* ou *Scapiana*,

il faut subſtituer l'*in Alpe Maritimâ* des Tables de Peutinger, ou l'*in Alpe ſummâ* de l'Itineraire d'Antonin : Que *Melaconditia* eſt un mot qui ne ſignifie rien, & qu'on a mis à la place de *Cemenelum*, *Varum* : Qu'en ſuivant de cette façon l'ordre des routes il faut lire dans l'ouvrage de l'Anonyme *Foro Voconi* au lieu de *Foro Boconi* ; *Matavone* ou *Matavonio* au lieu de *Patavi* ; *Ad Turrem* au lieu de *Carcarium* ou *Carnarium* ; *Tegulata* au lieu de *Tegulitia* : Enfin qu'au lieu de *Maſſilia Solarium*, ou *Maſſilia Solarianum*, que l'Anonyme nomme de ſuite, il y a apparence qu'il faut lire *Maſſilia Græcorum*, comme il y a dans les Tables de Peutinger, d'autant mieux que *Solarium* & *Solarianum* ſont des lieux entierement inconnus. Pour ce qui eſt de *Ad viceſimum* ou de *Viceſimum*, je ſoupçonne que ces mots ont été tranſpoſez, & qu'ils doivent être placez après Narbonne, comme dans l'Itineraire d'Antonin.

Juſques-là dans tout ce qui regarde la Provence, on trouve dans les deux deſcriptions de l'Anonyme le même ordre, & un ordre qui eſt conforme à celui des Tables de Peutinger & de l'Itineraire d'Antonin. Mais l'ordre n'eſt plus ſi regulier dans la deſcription de la côte de Languedoc & de Rouſſillon, du moins dans celle du *IV. Livre*, car pour l'autre qui eſt au *Livre V.* elle continue d'être ſi conforme avec les Tables de Peutinger & avec l'Itineraire d'Antonin, qu'on ſe croit autoriſé par là à faire uſage de ces Table & de cet Itineraire pour corriger les fautes, qui ſe ſont gliſſées dans le texte de l'Anonyme.

C'eſt ainſi qu'au lieu d'*Aquæ Convenarum*, qu'on lit dans l'Anonyme après *Sextatione*, il paroît qu'il faut ſubſtituer *Foro Domitii*, qu'on trouve après *Sextatione* dans les Tables & dans l'Itineraire, parce qu'il eſt certain d'ailleurs que *Forum Domitii* étoit près de *Subſtantion*, au lieu que les eaux appellées *Aquæ Convenarum*, aujourd'hui les *Eaux d'Encauſſe* dans le Dioceſe de Comminges, en étoient fort éloignées, & à près de 50. lieues.

C'eſt ainſi qu'au lieu des trois mots de ſuite *Burrea*, *Buget*, *Ruſino*, ou *Burrea*, *Abate*, *Ruſino*, qui ne ſigni-

fient rien, il y a apparence qu'on doit lire *Araura, sive Cessero*, comme il y a dans l'Itineraire, ce qui désigne sous deux noms un même lieu, qui se trouvoit sur la route de Substantion à Beziers, & qu'on appelle aujourd'hui Saint Tiberi.

Enfin c'est ainsi qu'au lieu d'*Aqua calida*, qu'on lit dans l'Anonyme entre *Ruscino* & le sommet des Pyrenées, dont aucun Auteur n'a parlé, & qui n'ont jamais existé, il y a lieu de croire qu'il faut substituer l'*Ad Centenarium* des Tables de Peutinger, ou l'*Ad Centuriones* de l'Itineraire d'Antonin, qui comme on l'a vû (*a*) ci-dessus, désignent un lieu réel, & dont la position convient.

(*a*) Pagg. 119. & 122.

Pour ce qui est du nom de *Calum*, on ne peut savoir ce qu'il signifie, que par le secours d'un catalogue des ports de mer de la Gaule Narbonnoise, qui est imprimé à la suite de l'Itineraire d'Antonin. D'un côté l'Anonyme marque que près de *Fossa Mariana* il y a une ville appellée *Calum*. D'un autre côté le catalogue qu'on vient de citer, nous apprend qu'assez près de *Fossa Mariana*, il y avoit un port appellé *Carrum*, qui retient encore aujourd'hui le même nom, & qu'on appelle *Port Carri*. A ces traits on ne peut point douter qu'au lieu de *Calum* il ne faille lire *Carrum* dans l'Anonyme, & que le *Calum* dont il fait mention ne soit le même que le *Carrum* du catalogue des ports de mer.

Le Geographe de Ravenne a ajouté aux Tables & aux Itineraires qu'il copioit, quelques autres lieux dont la connoissance peut être utile. Je ne parle pas de *Nicea*, Nice; *Telo*, Toulon; *Colonia Maritima*, le Martegue; *Agatha*, Agde; *Carcasona*, Carcassonne, qu'on connoissoit déja; mais de *Magalona*, Maguelonne; *Caucholiberis*, Collioure; *Latara* & *Sextantio*, dont les Auteurs plus anciens n'avoient point parlé, ou dont ils n'avoient parlé que fort imparfaitement.

Par exemple, à moins que d'admettre la correction du texte de Festus Avienus sur *Naustalo*, qu'on a proposée (*b*) ci-dessus, le plus ancien titre où il soit parlé de Maguelonne est le Concile de Tolede tenu en l'an 589. où souscrivit (*c*) Ginesius Archidiacre de Maguelonne, fon-

(*b*) Page 80.

(*c*) Gariel, *Series praesulum Magalonensium*, pag. 33.

dé de la procuration de Boëtius son évêque. Ainsi ce que le Geographe de Ravenne dit de Maguelonne, doit être regardé comme le second témoignage, que nous aions sur cette ville. Pour *Caucholiberis*, aujourd'hui *Colibre* ou *Colliouré*, il est certain que l'Anonyme de Ravenne passe pour le premier des Auteurs qui nous restent, qui en ait fait mention.

Il n'en est pas de même de *Latara*, ni de *Sextatio*. Pomponius Mela avoit parlé du premier; & les Tables de Peutinger & l'Itineraire d'Antonin du second : mais le témoignage de l'Anonyme de Ravenne ne laisse pas d'être considérable, quand ce ne seroit que par le titre de *Civitas* qu'il donne à *Latara*, *Civitas Latara*. Pour mériter cette qualification, il falloit que ce lieu de *Latara* fut un lieu considérable du tems de l'Anonyme, d'où l'on doit tirer deux conséquences; la *premiere*, que les anciens Geographes n'ont pas pû désigner par ce nom le village de *Lates* à l'embouchûre du Lez, qui n'a jamais été qu'un miserable hameau; & la *seconde*, qu'ils ont donc entendu parler sous le nom de *Latara* de l'ancien Montpellier, qui étoit un assez gros bourg, même avant qu'on y eût bâti auprès une nouvelle ville. Voyez ci-dessus, *pag.* 34. & 35.

II. L'Anonyme ne parle dans la description de la Septimanie (a) que de deux rivieres, qui appartiennent toutes deux au Languedoc. Il appelle la premiere *Orobs*, & la seconde *Edas*.

(a) *Liv. IV §. 28.*

Per quam Septimaniam Provinciam transeunt plurima flumina, inter cætera, quæ dicuntur Orobs *&* Edas, *qui ingreditur in mare Gallicum lacus Narbonensis.*

Il est visible que l'une de ces rivieres est l'*Orb* près de Beziers, & l'autre l'*Aude* qui passe à Narbonne; elles se jettent toutes deux dans la Méditerranée assez près l'une de l'autre, quoique l'Anonyme semble ne l'assurer que de la derniere, à moins qu'on ne suppose qu'il y ait faute dans le texte.

III. Pour les Isles qui sont sur les côtes de la Septimanie, l'Anonyme en fait mention dans le *Livre V*.

§. 27. mais le texte se trouve en cet endroit si corrompu qu'il est difficile de deviner ce qu'il a voulu dire.

Iterùm (supple *juxtà*) *littus maris Septimaniæ sunt insulæ, ex quibus aliquantas nominare volumus, id est Steronsdeca, Terlenia, Veneris.*

Voilà des noms bien étranges pour des Isles placées sur une côte bien connue ; cependant comme on a déja remarqué que cet Auteur comprend sous la Septimanie toute la côte de Provence, peut-être pourroit-on soupçonner que le mot de *Steronsdeca*, qui s'offre le premier dans cette énumeration, devroit s'entendre de l'Isle de *Lero*, aujourd'hui l'*Isle de sainte Marguerite*, & des isles *Stæchades*, aujourd'hui les *Isles d'Hieres*. Du moins semble-t-on entrevoir quelque vestige de ces deux noms, *Lero* & *Stæchades*, dans le mot barbare *SteRONsdeca*.

Quant aux autres deux mots *Terlenia Veneris*, je ne trouve aucune isle ni même aucun lieu sur la côte de Provence, ni sur celle de Languedoc, à qui ces noms puissent convenir, à moins qu'on ne veuille supposer, 1°. Qu'il faut lire *Templum Veneris* au lieu de *Terlenia Veneris* ; 2°. Que l'Anonyme a entendu par ce nom le fameux *Aphrodision*, ou temple de Venus, bâti sur le promontoire qui separoit les Gaules d'avec l'Espagne, quoique de son tems ce temple ne subsistât plus, & que le promontoire eût changé de nom ; 3°. Enfin qu'il a été assez ignorant pour prendre pour une isle un promontoire, qui quelqu'avancé qu'il fût dans la mer, ne pouvoit être regardé au plus que comme une presqu'isle.

Le parallele qu'on vient de faire entre les descriptions géographiques de la Gaule Narbonnoise, qu'on trouve dans l'Anonyme de Ravenne, & différentes routes des Tables de Peutinger & de l'Itineraire d'Antonin, donne droit de tirer les conséquences suivantes.

I. Que le *Castorius*, dont l'Anonyme emprunte les descriptions que nous avons examinées, avoit copié lui-même les Tables de Peutinger & l'Itineraire d'Antonin, ou peut-être que ces Tables & cet Itineraire avoient été dressez sur les mémoires de ce Castorius, dont on ignore l'âge.

II.

II. Que peut-être même ce Castorius que l'Anonyme cite si souvent, est l'auteur lui-même des Tables de Peutinger & de l'Itineraire d'Antonin, dont le véritable auteur est demeuré jusqu'à present inconnu.

III. Qu'on peut du moins à l'égard des articles qui sont pris de ce Castorius, se servir utilement des Tables de Peutinger & de l'Itineraire d'Antonin pour corriger, comme nous avons fait, les fautes qui se sont glissées dans le texte de l'Anonyme, soit par l'ignorance des copistes, soit encore plus par la nature même de l'ouvrage, où il étoit difficile de ne pas se tromper, à cause du grand nombre de noms inconnus.

IV. Qu'on ne peut pas esperer le même avantage pour les autres articles, que l'Anonyme a pris d'Aristarchus, Jamblicus, Libanius, Porphyrius, Geographes Grecs; d'Arbition, Lollianus, Maximus, Geographes Latins; de Meletianus & Probinus, Geographes Africains; d'Athanaride, Eldebalde & Marcomire, Geographes Goths &c. Mais que comme les deux tiers de son ouvrage pour le moins sont pris de ce Castorius, on peut en corriger la plus grande partie à la faveur des Tables de Peutinger & de l'Itineraire d'Antonin.

V. Qu'il est surprenant que D. Porcheron n'ait pas mieux profité de ce secours dans le commentaire qu'il a donné sur cet Auteur, sur tout après avoir senti, comme il a fait, (a) la conformité qu'il y avoit entre l'Anonyme & les Tables de Peutinger, ou l'Itineraire d'Antonin. Mais qu'il est plus surprenant encore que les Gronovius, le pere & le fils, se soient amusez à multiplier les éditions fautives de l'Anonyme, au lieu de travailler à corriger le texte de son ouvrage par les secours qu'ils pouvoient tirer de cet Itineraire & de ces Tables, & même des autres anciens ouvrages sur la Geographie.

(a) In Præfat.

VI. Enfin qu'il est à souhaiter qu'on procure une nouvelle édition de l'Anonyme, où l'on fasse usage des secours qu'on vient d'indiquer. Pour cela il faudroit rapporter article par article le texte de l'Anonyme, corrigé sur les trois éditions de D. Porcheron, de Gronovius & d'Hudson, en renvoiant à la marge les variantes qui mé-

riteroient d'être conservées. Après chaque article il faudroit recapituler les lieux qui s'y trouvent énoncez ; de ranger par ordre sous une premiere colomne tels qu'ils sont dans l'Anonyme ; y en ajouter une seconde & une troisiéme des noms qu'on trouveroit dans les routes paralleles de l'Itineraire d'Antonin, & des Tables de Peutinger ; & former enfin une quatriéme colomne des noms de l'Anonyme corrigez ou rétablis par cette comparaison. Quand ces routes manqueroient, on pourroit remplir les colomnes, qui leur seroient destinées, des lieux paralleles que les autres Geographes anciens pourroient fournir. C'est à peu près ainsi que nous en avons usé à l'égard de la description que l'Anonyme fait des pais compris aujourd'hui dans le Languedoc, & c'est ce qui nous a donné lieu de sentir toute l'utilité de cette méthode.

CHAPITRE XIV.

De Theodulfe Evêque d'Orleans, & de la description qu'il fait de son voiage dans la Gaule Narbonnoise.

THEODULFE, (*a*) Evêque d'Orleans, a vécu sur la fin du regne de Charlemagne & au commencement de celui de Louis le Debonnaire, & par conséquent à la fin du huitiéme, & au commencement du neuviéme siecle. On prétend (*b*) qu'il étoit originaire d'Italie, apparemment de l'ancienne Gaule Cisalpine où les Ostrogoths avoient demeuré, car il y a de fortes présomptions qu'il étoit d'origine gothique, & son nom semble l'indiquer.

(*a*) Jacobus Sirmondus, *Operum Tom.* 2. *pag.* 921.

(*b*) Chronicon vetus apud Andr. du Chesne, *Hist. Franc. Tom.* 3. *p.* 366.

Le savoir de Theodulfe le fit connoître à Charlemagne qui l'emmena en France, qui lui donna divers emplois, & qui le fit enfin Evêque d'Orleans. C'est en cette qualité qu'il souscrivit le testament de ce Prince en 814. Louis le Debonnaire eut pour lui la même considération pendant les premieres années de son regne, & il le nomma en 816. avec son archi-chapelain & quelques autres

évêques pour aller recevoir le Pape Estienne, qui venoit à sa Cour. Mais il fut accusé l'année d'après 817. d'être entré dans la conspiration de Bernard, Roi d'Italie, contre l'Empereur, & après avoir été dégradé il fut confiné dans un monastere en Anjou.

Theodulfe (*a*) nia toujours le crime qu'on lui imputoit; il réussit enfin à faire reconnoître son innocence, ou du moins à obtenir grace, & il fut rappellé de son exil; mais il mourut comme il alloit rentrer en possession de son évêché. Le P. Sirmond prétend que sa mort doit être rapportée à l'année 821.

(*c*) Sirmondus, *ubi suprà.*

Avant que d'être évêque Theodulfe avoit été envoié en 798. dans la Gaule Narbonnoise en qualité de *Missus Dominicus* avec Leidrade, qui étoit déja élû archevêque de Lion. C'est lui-même qui nous apprend cette particularité dans un Poëme en vers élégiaques, intitulé, *Paraenesis ad Judices*, c'est-à-dire *Exhortation aux Juges*. Cet ouvrage semble n'avoir d'autre but que d'instruire les juges de leurs devoirs, mais on ne laisse pas de soupçonner que Theodulfe ne le composa, que pour avoir lieu de parler de la commission dont il avoit été honoré, & de l'intégrité avec laquelle il s'étoit comporté dans cet emploi. Du moins est-il certain qu'il s'y étend beaucoup sur cet article, & qu'il y décrit fort au long & avec complaisance la hardiesse qu'on avoit à tâcher de le suborner par des presens, & son attention constante à les refuser pour conserver l'impartialité d'un juge integre.

C'est dans ce poëme, & à l'occasion de cette commission, que Theodulfe décrit son voiage dans la Narbonnoise, depuis Lion jusqu'au de-là de Carcassonne. De tous les ouvrages de Theodulfe, qui sont venus jusqu'à nous, c'est le seul qui regarde la matiere que nous traitons; encore même dans cet ouvrage n'y a-t-il rien qui nous intéresse, que ce qui appartient à la Géographie du Languedoc. C'est aussi ce que nous nous contenterons d'en extraire, & que nous tâcherons d'éclaircir par quelques notes.

On ne doit pas être surpris de trouver dans cet ouvrage des fautes dans la quantité des vers, & dans la pureté

du ſtyle. Il ſuffit, *par exemple*, à cet Auteur qu'une ſyllabe faſſe la ceſure, * pour la regarder comme longue quoique breve : quelquefois même † il ſe donne cette licence ſans aucun prétexte : il ne s'embarraſſe pas de mettre *quò* (*a*) aux endroits où il faudroit mettre *ubi*, & il ne craint pas de dire (*b*) *Lugdune* au vocatif, quoique le nom de *Lugdunum* ſoit neutre, &c. Mais ces défauts ſont les défauts du ſiecle de l'Auteur, & ils n'empêchoient pas que Theodulfe ne paſſât de ſon tems pour un excellent poëte. On rapporte que l'hymne, *Gloria, laus & honor tibi ſit Rex Chriſte redemptor*, qu'on chante encore à l'office du Dimanche des Rameaux, & qu'il avoit compoſée pendant ſon exil, plût tellement à l'Empereur Louis, qu'elle le détermina à lui accorder ſa grace.

(*a*) *Vers* 132. 138. 249.

(*b*) *Vers* 119. 123.

Theodulfus in Paræneſi ad Judices. Verſu 99.	*Theodulfe dans ſon Exhortation aux Juges. Vers 99.*
Præfectura mihi fuerat peragenda tributa, 100 *Reſque actu grandes, officiumque potens.* *Nulli vi, ſtudiiſque piis, armiſque ſecundus* *Rex dedit hanc* CAROLUS, *primus ad omne bonum,* *Cui parent Vahalis, Rhodanus, Moſa, Rhenus & Oenus,* *Sequana, Viſurgis, Wardo, Garumna, Padus,* 105 *Rura, Moſella, Liger, Vulturnus, Matrona, Ledus,* *Iſter, Atax, Gabarus, Olitis, Albis, Arar.*	J'avois été chargé d'une commiſſion importante, de beaucoup de détail & d'une grande autorité. J'avois été honoré de cet emploi par le Roi CHARLES, qui n'a point de ſuperieur en puiſſance, en pieté, en courage, & qui n'a point d'égal en zéle pour le bien : à qui le Vahal, le Rhône, la Meuſe, le Rhin, l'Inn, la Seine, le Veſer, le Gardon, la Garonne, le Po, la Roure, la Moſelle, la Loire, le Vulturne, la Marne, le Lez, le Danube, l'Aude, le Gave, le Lot, l'Elbe, & la Saone obéiſſent.
Quò Synodus Clerum, populum lex ſtringeret alma, *Duxque foret cunctis regula calle ſuo;* *Eccleſia ſanctus matris quò creſceret ordo,*	L'objet de cette commiſſion étoit de faire obſerver au Clergé les Reglemens des Conciles, & au peuple les Ordonnances des Loix; de les accoutumer les uns & les autres à ſe conformer à la

* Voyez *les vers* 106. 114. 118. 119. 128. dans l'extrait ſuivant.
† Voyez *le vers* 135. où il fait le mot *tranſitis* de trois longues.

regle dans leur conduite ; d'augmenter la dignité & la régularité du Clergé ; & de maintenir les bonnes mœurs & l'ordre de la police dans toutes les Villes qu'arrosent l'Eraut, le Gardon, le Rhône, l'Allier, & l'Aude; qui sont séparées d'avec l'Italie par les Alpes, & d'avec la Libye par la mer; que Lion borne du côté du Septentrion, & qui du côté de Toulouse confinent avec l'Aquitaine.

Urbibus & validis mosque decorque pius, 110
*Quas * Arar & Wardo ; Rhodanus quas alluit acer,*
† Elauris, sive his connumerandus Atax ;
Quasque Alpes Latio, Libyâ discriminat æquor,
Quasque Pyrenæus orbe ab, Ibere, tuo,
Seu quas Lugdunum Arcturo aut Aquilone revellit, 115
Resque Aquitana tuis, pulchra Tolosa, locis.

* Araur, Wardo.

† Elavris.

J'avois pour associé dans cet emploi Leidrade, qui m'aidoit à en soutenir le poids: Leidrade qui est né dans la Norique ; que la ville de Lion doit avoir pour son Pasteur dès qu'il sera sacré ; qui est célébre par son sçavoir, par son jugement, par sa probité ; à qui la pureté de sa vie est un garant assuré de la récompense qui l'attend dans le Ciel.

Heserat hac nobis Leidradus forte sodalis,
Cederet ut magnus hoc relevante labor.
Noricus hunc genuit, hunc tu, Lugdune, futurum
Pontificem speras relligionis ope : 120
Arte cluit, sensuque viget, virtute redundat,
Cui vita ad superam transitus ista manet.

Nous partons ensemble de Lion, & nous entreprenons le voiage où notre commission nous oblige. Nous arrivons à la ville de Vienne, bâtie dans un vallon, & resserrée d'un côté par les Montagnes, & de l'autre par le Rhône. Nous passons dans le Diocèse de Valence, & nous nous rendons à la ville Capitale bâtie dans une plaine assez basse, & de là à Mornas, à Orange, & à Avignon sur les limites de l'ancienne domination des Goths.

Jam, Lugdune, tuis celsis post terga relictis
Mœnibus, aggredimur causa quod optat, iter.
Saxosam petimus constructam in valle Viennam, 125
Quam scopuli inde arctant, hinc premit amnis hians.
Inde Valentinis terris, urbique jacenti,
** Rupee nos dedimus hinc, †* Morenate, *tibi.*
Post & Arausinas terras, & Avennica rura
Tangimus, & fines quos tenuere Geta. 130

* Rupes. *Adr. Valesius.*

† Morenata. *Idem.*

Nous avançons ensuite vers les forteresses de Nismes, où nous trouvons une ville fort spatieuse, mais qui a besoin de beaucoup de réparations. Nous avons ensuite à notre gauche Mague-

Inde Nemausiacas sensim properamus ad arces,
Quò spatiosa urbs est, resque operosa satis.

† Magalona.

* Sextatio.

Idem.

	Latin	Français
	Hinc † Madalona *habuit lævam*, *Sextantio *dextram;* *Hic scabris podiis, cingitur illa mari.*	lone bâtie dans la mer, & à notre droite Sextation elevé sur des côteaux couverts de rochers.
135	*Quis bene transitis, Agathem mox parte sinistrâ* *Linquimus, & nosmet tecta Biterris habent.* *Mox sedes Narbona tuas, urbemque decoram* *Tangimus, occurrit quò mihi læta cohors* *Relliquiæ Getici populi, simul Hespera turba*	Aprez avoir passé outre, nous laissons à gauche la ville d'Agde, & nous entrons dans Beziers, d'où nous nous rendons à la ville de Narbonne, où je suis accueilli avec joie par une troupe d'habitans, qui sont le reste des Goths, & par plusieurs Italiens, qui sont charmez de voir à leur tête un homme de leur pais, ou plûtôt de leur nation.
140	*Me consanguineo fit duce læta sibi.*	
	Inde revisentes te, Carcassonna, Redasque, *Mœnibus inferimus nos citò, Narbo, tuis.* *Undique conveniunt populi, Clerique caterva,* *Et Synodus Clerum, lex regit alma forum.*	De-là aprez avoir été visiter la ville de Carcassonne & celle de Redes, nous revenons au plûtôt à Narbonne, où le Clergé & le peuple s'assemblent en foule de tous côtez, & où nous tenons des Synodes pour regler la discipline du Clergé & des *Plaids* publics pour juger les procez du peuple.
145	*Quis benè compositis nos tandem opulenta recepit* *Urbs Arelas, cives quam statuere sui;* *Urbs Arelas, aliis quæ pluribus Urbibus extat,* *Prima gradu tamen est, Narbo, secunda tibi.* *Quò Synodo Cleri, Legum moderamine plebis*	Dès que ces affaires sont finies nous allons à Arles, ville bâtie par ses propres habitans. Cette ville quoique superieure à plusieurs autres, ne tient pourtant que le second rang aprez celle de Narbonne. Là nous travaillons à corriger dans un Synode les fautes du Clergé suivant les regles des Canons, & à réprimer celles du peuple dans des Audiences publiques, suivant la disposition des Loix.
150	*Pectora contudimus, juris & artis ope.*	

Præfectura mihi fuerat peragenda tributa. C'est de la commission de *Missus Dominicus* dont Theodulfe entend parler. L'autorité & les fonctions de cette commission étoient très-considérables. Si l'on souhaite d'en être instruit à fond; on peut consulter le Traité que François de Roye, Professeur en Droit à Angers, a fait sur cette matiere. Mais il me paroît que ce que Theodulfe en dit suffit pour

mettre au fait. Les *Missi Dominici* étoient chargez selon lui de faire observer les Canons des Conciles, & de maintenir la discipline ecclesiastique parmi le clergé, ce qu'ils faisoient de concert avec les Evêques & dans des Synodes qu'ils convoquoient; de reprimer les injustices & les vexations des Comtes & des autres juges subalternes, de revoir leurs jugemens quand on s'en plaignoit, de juger les procès considérables entre les particuliers, de proteger les bonnes mœurs, de punir les crimes, enfin de regler la police, ce qu'ils faisoient dans des cours ou assises publiques, où ils pouvoient appeller les juges qu'il leur plaisoit.

> Quò Synodus Clerum, populum lex stringeret alma,
> Duxque foret cunctis regula calle suo,
> Ecclesiæ sanctus matris quò cresceret ordo,
> Urbibus & validis mosque decorque pius.

C'est ainsi que Theodulfe dit qu'il en usa à Narbonne, Metropole de la Narbonnoise premiere.

> Undique conveniunt populi, Clerique catervæ,
> Et Synodus Clerum, lex regit alma forum.

Et à Arles, Métropole de la Narbonnoise seconde.

> Quò Synodo Cleri, legum moderamine plebis
> Pectora contudimus, juris & artis ope.

Et c'est à quoi que se rapporte la requête des Évêques à Charles le Chauve. *Quæsumus*, (a) lui disent-ils, *ut scelerum patratores, & apostolicæ disciplinæ contemptores, missis à latere vestro probatæ fidei legatis, absque respectu personarum & excæcatione munerum coerceantur.* Ainsi il paroît que sous Charlemagne & sous ses successeurs les *Missi Dominici* qu'ils envoioient dans les provinces, réunissoient en leur personne l'autorité & les fonctions de nos Intendans & de nos Grands-Jours, & même celle des Legats *à latere*, si on les recevoit en France avec l'étendue du pouvoir que le Pape prétend leur donner.

(a) In Concilio Vernensi II. ann. 844. *Cap.* 2.

Rex dedit hanc CAROLUS. Theodulfe ne pouvoit donner à Charlemagne en 798. que le titre de Roi des François, parce que ce ne fut qu'en 800. qu'il fut proclamé à Rome Empereur des Romains.

Cui parent Vahalis, *&c.* Theodulfe fait l'énumeration des principales rivieres des états soumis à la domination de Charlemagne. On peut donc les distinguer en celles de la France, de l'Allemagne & de l'Italie. Celles de la France sont le Rhône, la Seine, la Loire, la Garonne, la Meuse, la Moselle, la Roure qui se jette dans la Meuse à Ruremonde, la Marne, la Saone, le Gardon, le Lez, l'Aude, le Lot, & le Gave qui se jette dans l'Adour. Celles de l'Allemagne, le Rhin, le Vahal, le Veser, l'Elbe, le Danube, l'Inn. Enfin celles de l'Italie, le Po & le Vulturne qui arrose la terre de Labour dans le roiaume de Naples.

Il est surprenant que la riviere du Lez près de Montpellier, *Ledus*, qui est de soi peu considérable, ait trouvé place dans cette énumeration. Je croi qu'il la doit à la fidelité servile avec laquelle Theodulfe a imité un endroit de Sidoine Apollinaire dans (*a*) le panegyrique de Majorien, où l'on trouve de même le dénombrement des rivieres, qui avoient été témoins de la valeur de cet Empereur, & où celle du Lez est comprise.

(*b*) *Versu* 208.

Rigidis hunc abluit undis
Rhenus, Arar, Rhodanus, Mosa, Matrona, Ledus,
Clitis, Elaris, Atax, Vachalis; Ligerimque bipenni
Excisum per frusta bibit.

Olitis, *Albis*, *Atax*. Il n'est pas douteux qu'*Olitis* ne soit la riviere appellée en latin *Olda* ou *Oldus*, en vieux françois *le Olt*, ou l'*Olt*, & présentement *le Lot*, en confondant l'article avec le nom. Sur ce pied-là il faut corriger le passage de Sidoine, d'où celui de Theodulfe a été copié, & au lieu de *Clitis*, qui ne signifie rien, & que Savaron & le P. Sirmond ont pourtant laissé dans leurs

leurs éditions, lire *Oltis*. & l'entendre du *Lot*.

Quas Arar & Wardo, &c. C'est ainsi qu'on lit dans le texte de Theodulfe, mais comme ce qu'il dit ne regarde que les rivieres de la Gaule Narbonnoise, je croi qu'il faut lire *Quas Araur*, *Wardo*, &c. & entendre *Araur* de la riviere d'*Eraut* dans le Languedoc, qui a autrefois porté ce nom (*a*) au lieu de celui d'*Araurís*. Il est du moins certain qu'on ne sauroit l'entendre de la Saone, qui ne couloit point dans la Narbonnoise, puisque Theodulfe marque lui-même que cette province ne s'étendoit que jusqu'à Lion.

(*a*) Voyez Catel. *Memoires de l'Hist. de Languedoc, pag.* 279.

Seu quas Lugdunum Arcturo aut Aquilone revellit.

Elauris. Je lis *Elavris*, pour rapprocher davantage ce nom de l'ancien nom d'*Elaver*, que cette riviere portoit. Je croi par la même raison qu'il faut lire aussi *Elavris* dans (*b*) Sidoine Apollinaire, au lieu d'*Elaris*. Cette riviere, qui s'appelle aujourd'hui l'*Allier*, prend sa source de la montagne de Losere dans le Diocèse de Mende, traverse le Gevaudan & le Velai, avant que de se jetter dans la Loire au-dessus de Nevers, & appartenoit alors par conséquent à la Gaule Narbonnoise.

(*b*) In Panegyrico Majoriani.

Quasque Alpes Latio, &c. Theodulfe decrit les limites des pais où sa commission s'étendoit. Ils étoient bornez à ce qu'il dit, par les Alpes du côté de l'Italie, c'est-à-dire au Levant; par la mer Méditerranée du côté de la Libye, c'est-à-dire au Midi; par Lion, c'est-à-dire par les Lionnoises au Septentrion; enfin par l'Aquitaine du côté de Toulouse, c'est-à-dire au couchant. On voit par-là que la commission de Theodulfe s'étendoit sur toute l'ancienne Gaule Narbonnoise, quoique partagée depuis long-tems en trois provinces. De-là vient aussi qu'il tint de premieres assises à Narbonne pour la Narbonnoise premiere, & qu'il en tint de secondes à Arles pour la Narbonnoise seconde. Pour la Viennoise il n'en parle point en particulier.

Au reste comme Lion, qui bornoit la Gaule Narbon-

noiſe du côté du Septentrion, n'étoit pas compris dans l'étendue de la commiſſion de Theodulfe, Toulouſe, qui bornoit, à ce qu'il dit, la même Narbonnoiſe du côté du couchant, n'y étoit pas compris non plus. Cette ville étoit alors la capitale du roiaume d'Aquitaine, & c'eſt ce que Theodulfe donne à entendre par ce vers.

Reſque Aquitana tuis, pulchra Toloſa, locis.

De-là vient auſſi que Theodulfe en viſitant la Narbonnoiſe premiere n'alla pas plus loin que Carcaſſonne.

Hæſerat hac nobis Leidradus. Ce Leidrade étoit originaire du Norique, *Noricum.* Il fut élû (*a*) en 798. évêque de Lion, ou plutôt archevêque, car ce titre commença à être (*b*) en uſage dans les Gaules vers le tems de Charlemagne; mais il ne fut ſacré qu'en 799. & c'eſt dans cet intervalle qu'il fut envoié dans la Gaule Narbonnoiſe. De-là vient que Theodulfe dit que *la ville de Lion devoit l'avoir pour ſon Paſteur, dès qu'il ſeroit ſacré.*

(*a*) Gallia Chriſt. *Edit. 2 Tom. 5. pag. 52.*
(*b*) Ducange, *Gloſſarium infimæ Latinit. in verbo*, Archiepiſcopus.

Hunc tu, Lugdune, futurum
Pontificem ſperas relligionis ope.

Ce Leidrade étoit encore archevêque de Lion en 811. quand il ſouſcrivit avec pluſieurs autres prélats le teſtament de Charlemagne. Mais il ſe démit de ſon évêché peu de tems après, & alla finir ſes jours dans un monaſtere.

Noricus hunc genuit. On comprenoit ſous le nom de *Noricum* une grande partie des provinces orientales & méridionales de l'Allemagne, comme la Carinthie, la Stirie, la Carniole, l'Evêché de Saltzbourg, la haute Baviere, la haute Auſtriche, &c. Ainſi il eſt difficile de fixer au vrai la patrie de Leidrade ſur une indication ſi vague.

Arte cluit, ſenſuque viget, virtute redundat. Il n'eſt pas facile de decider ce que Theodulfe a entendu dans ce

passage par le mot *arte*. Il semble d'abord que ce devroit être les humanitez ou belles-lettres, qu'on appelloit dans ce tems-là *Ars*, ou plutôt *Artes*. Mais l'usage que cet Auteur fait ailleurs de ce même mot, donne quelque lieu de croire qu'il a entendu par-là la connoissance des Canons & de la discipline de l'Eglise. C'est ainsi qu'en parlant des reglemens qu'il fit à Arles, il dit

> Quos Synodo Cleri, legum moderamine plebis
> Pectora contudimus, juris & artis ope.

Comme les mots *Juris ope* se rapportent au peuple, & marquent la regle du Droit que Theodulfe suivoit à cet égard, il semble que les mots *Artis ope* doivent regarder le Clergé, & signifier la connoissance des Canons, qui devoit regler Theodulfe à l'égard des Ecclésiastiques.

Saxosam petimus constructam in valle Viennam. La situation de Vienne est très-bien décrite, car cette ville est effectivement resserrée entre la montagne de Pipet & le Rhône, & placée dans un vallon, qui est traversé par la petite riviere de *la Gere*.

Inde Valentinis terris, urbique jacenti. Je ne voi point d'autre sens à donner à ces mots *Urbique jacenti*, qu'en supposant que cela signifie que la ville de Valence est bâtie dans un lieu bas, comme il est vrai.

Rupes nos dedimus hinc Morenata tibi. On lit dans les éditions de Theodulfe *Rupee Morenate*, ce qui ne forme aucun sens. Il vaut donc mieux suivre la leçon de M. de Valois, & lire *Rupes Morenata*. Il paroît que cela doit s'entendre du lieu de Mornas dans le Comtat Venaiscin, en latin *Mornatium*, dont l'ancien château étoit bâti sur un rocher fort élevé, où l'on en voit encore les ruines. Ce lieu se trouvoit sur la route de Theodulfe allant de Valence à Orange & à Avignon, & cet Auteur a pu aisément faire *Rupes Morenata* du nom de *Mornatium* ou *Morenatium*. Cette opinion paroît plus plausible que

celle de M. de Valois, (a) qui pretend que cela regarde le lieu de Rochemaure de l'autre côté du Rhône dans le Diocèse de Viviers, car outre que ce Rochemaure ne s'est jamais appellé que *Rupes Maura*, & non pas *Rupes Morenata*, il faudroit d'ailleurs à suivre cette idée que Theodulfe eût passé le Rhône pour aller de Valence à Rochemaure, & qu'il l'eût repassé pour venir de Rochemaure à Orange, ce qui n'est nullement apparent, & ce qu'on ne doit point supposer, puisque Theodulfe ne le dit pas.

(a) In notitia Galliar. in voce *Rupes*.

Et fines, quos tenuere Getæ. La domination des Visigoths & ensuite des Ostrogoths s'étoit étendue dans la basse Provence depuis la mer jusqu'à la Durance. Ainsi Theodulfe étant à Avignon se trouvoit sur les confins du pais, que les Goths avoient autrefois occupé.

Inde Nemausiacas sensim properamus ad arces. Ces forteresses de Nismes ne peuvent s'entendre que des Arenes, de la Tourmagne, de la Maison quarrée, &c. c'est-à-dire de certains édifices anciens, plus élevez & plus forts, qui pouvoient servir de retraite & être de quelque défense. Il est certain qu'à l'égard des Arenes en particulier les Goths, & les Sarrasins après eux, en avoient fait une espece de citadelle, ce qui obligea Charles Martel, quand il démantela en 737. les villes de la Septimanie, de brûler les habitations * qu'on avoit pratiquées dans l'intérieur des Arenes.

Quò spatiosa urbs est, resque operosa satis. L'enceinte de l'ancienne ville de Nismes étoit fort grande, comme il est aisé de le reconnoître aux vestiges qui en subsistent encore. Voilà qui autorise l'épithete de *Spatiosa*. Pour les mots qui suivent, *resque operosa satis*, je ne croi pas qu'on puisse les entendre que des grandes reparations qu'il y avoit à faire pour rétablir cette ville, qui devoit avoir été fort ruinée pendant les longues guerres des Goths

* *Voyez les vers rapportez par Verdale*, in Arnaldum Magalonensem Episcopum, *où l'on parle ainsi de l'expédition de Charles Martel.*

Tunc Nemausenas exuri jussit Arenas.
Aptas præsidio perfidiæ populo.

& des Sarrasins, & ensuite des Sarrasins & des François, & qui en effet depuis ce tems-là se trouve réduite au quart ou au cinquiéme du terrain qu'elle occupoit autrefois.

Hinc Magalona habuit lævam, Sextatio dextram. Cela prouve que déja du tems de Theodulfe, on avoit quitté la voie romaine qui passoit à *Sextation*, & qu'on traversoit le Lez plus bas, apparemment au même endroit où on le traverse aujourd'hui. La situation de Sextation est au reste bien marquée, de même que celle de Maguelonne, pourvû qu'on entende par la mer dont parle Theodulfe, l'étang de Lates, au milieu duquel cette isle est placée. Theodulfe n'est pas le seul qui ait donné à cet étang le nom de *mer*. L'abbé Suger (*a*), en parlant de cette même isle de Maguelonne, à l'occasion de l'arrivée en France du Pape Gelase II. qui y aborda en 1118. dit de même que c'étoit une petite isle dans la mer : *Arctam in pelago insulam.*

(*a*) Lib. de vitâ Ludovici Grossi.

Agathem mox parte sinistrâ Linquimus. Il y a apparence que Theodulfe en allant à Beziers passa à *Cessero* aujourd'hui Saint Tiberi, en suivant la voie militaire des Romains. Mais en quelque endroit qu'il ait passé, il a dû également laisser Agde à la gauche.

Relliquiæ Getici populi, simul Hespera turba. Cette joie que les descendans des Goths & les Italiens qui étoient à Narbonne, témoignerent d'avoir à leur tête un homme de même sang qu'eux, *Consanguineo*, donne lieu de croire que Theodulfe étoit de nation gothique, & originaire d'Italie, & de cette partie de l'Italie que les Ostrogoths avoient autrefois occupée. Pour cette troupe d'Italiens, *Hespera turba*, qui étoient à Narbonne, il y a apparence que c'étoit un corps de marchands, que l'intérêt de leur négoce retenoit à Narbonne, car cette ville étoit encore sous la seconde race de nos Rois une ville d'un grand commerce,

Inde revisentes te, Carcassonna, Redasque. La ville de

Reda près de Carcassonne étoit la capitale du *Comitatûs Redensis*, aujourd'hui le Comté de Razez à qui elle avoit donné le nom. Charles le Chauve donna en 871. à Bernard Comte de Toulouse cette ville, avec celle de Carcassonne, au rapport (*a*) d'Aimoin. *Carcassonnam & Redas*. Le nom de *Reda* se conserva encore plus de 200. ans, car Roger Comte de Carcassonne (*b*) donna par son testament en 1062. à Raimond son fils le château de *Reda* avec le Comté, *Castrum Redas cum suo Comitatu*. Mais depuis ce tems-là cette ville a été si absolument détruite, qu'on en ignore aujourd'hui jusqu'à la position. Je croi pourtant qu'il faut la placer au village de *Rennes* à quatre lieues de Limoux, qui est célebre par ses Bains: La situation convient, car le village de Rennes est dans le Razez; le nom est le même, car *Rennes* vient de *Redena* diminutif de *Reda*. Enfin on a trouvé & on trouve encore tous les jours près de ce village beaucoup de médailles, qui prouvent qu'il y a eu autrefois en cet endroit quelque ville considérable.

(*a*) de Francor. Gestis, *lib. 5. cap.* 27.

(*b*) Catel. *Mem. de l'Hist. de Languedoc, pag.* 350.

Urbs Arelas aliis, &c. Arles avoit été le siege du Prefet du Pretoire des Gaules, & elle étoit alors la premiere ville des Gaules. Mais il paroît par ce que Theodulfe dit, que de son tems la ville d'Arles, quoiqu'elle conservât de la superiorité sur plusieurs autres villes, en qualité de Metropole, cedoit pourtant à Narbonne. Aussi est-ce à Narbonne que Theodulfe se rendit d'abord, & qu'il tint ses premieres assises, & il ne passa à Arles qu'après avoir reglé les affaires de la Narbonnoise premiere.

CHAPITRE XV.

Explication de ce que Benjamin de Tudele dit du Languedoc dans son Itinéraire, & de ce qu'on trouve dans quelques autres Auteurs sur le même sujet.

I.

Explication de ce que Benjamin a dit du bas Languedoc.

CET Auteur étoit de Tudele dans le Roiaume de Navarre, Juif & même Rabin, aussi a-t-il écrit en Hebreu la relation des voiages qu'il prétend avoir faits. On dit qu'il commença à voiager en Europe, en Asie, & en Afrique en 1160. & qu'il ne revint qu'en 1173. C'est en effet environ à ce tems-là qu'il faut rapporter ses voyages, puisqu'il y parle de Raimond V. Comte de S. Gilles, d'Alexandre III. Pape, & de Louis VII. dit le Jeune, Roi de France, qui ont vécu dans cet intervalle.

On prétend que cet Auteur n'a jamais fait les voiages dont il parle, & que son ouvrage ne doit être regardé que comme une compilation informe de Mémoires infidéles, & de Relations fautives, supposé même que ce ne soit pas un Roman imaginé, dans la vûe de consoler les Juifs, qui sont sous la domination des Chrétiens, de les flatter d'une puissance imaginaire, dont leur nation jouit dans des pais éloignez, & de les mettre en état par-là d'éluder la preuve que les Chrétiens tirent du *Chap.* 49. *v.* 10. de la Genese, pour prouver que le Messie doit être venu depuis long-tems, puisqu'il y a long-tems que Juda n'a plus de Legislateur. Ce soupçon paroît assez fondé, & il faut convenir qu'il seroit difficile de sauver les fables & les absurditez dont cet ouvrage fourmille. Mais ces fables & ces absurditez ne regardent que les pais éloignez, sur lesquels le Rabin Benjamin a cru sans doute qu'il pouvoit mentir impunément. Tout ce qu'il dit du bas Languedoc, est très-éxact, & le détail qu'il en fait m'a paru renfer-

mer des faits assez curieux, pour mériter d'être inseré ici.

Les premieres éditions de l'original hebreu de cet Itinéraire, sont celles (a) de Constantinople en 1543. de Ferrare en 1556. & de Fribourg en Brisgaw en 1583. Cet ouvrage a été traduit en latin deux fois; l'une par Benoît Arias Montanus, dont la version a été imprimée à Anvers en 1575, *in*-8°. mais sans l'Hebreu; & l'autre par Constantin l'Empereur, Professeur en Hebreu dans l'Académie de Leide, dont la version fut imprimée à Leide en 1633. *in*-8°. avec l'Hebreu à côté. Enfin j'en connois aussi deux traductions françoises, dont la (b) premiere est inserée dans le Tome I. du *Recueil de divers Voyages faits en Tartarie, en Perse & ailleurs*, imprimé à Leide *in*-4. en 1729; & dont la seconde est dûë à M. Baratier, qui a traduit cet ouvrage à l'âge de onze ans. Cette derniere traduction accompagnée des notes du Traducteur, a été imprimée à Amsterdam *in*-8. en 1734.

(a) Christophor Wolfii Biblioth. Hebræa. Tom. I. n°. 395.

(b) *Ibid.* Tom. IV. *pag.* 798.

Nous n'avons pas cru devoir rapporter en Hebreu ce que Benjamin a dit du bas Languedoc, mais en latin & en françois seulement. Nous suivrons pour le Latin la version de l'Empereur, & pour le François la traduction de M. Baratier, afin qu'on puisse juger de quelle maniere ces deux Traducteurs ont entendu ce que Benjamin a dit du bas Languedoc; mais ce sera sur l'original même que nous appuierons les réflexions, que pourra demander la description que ce Voiageur a faite du Languedoc depuis Narbonne jusqu'à Arles. Je fais gloire de tenir la plupart des remarques que j'ai à proposer de feu mon Pere, Avocat au Parlement de Toulouse; & c'est avec plaisir que je rappelle le souvenir d'une personne qui me fut si chere, & dont la mémoire me sera toujours en vénération. La qualité de fils ne sçauroit m'empêcher de lui rendre justice, en marquant que la connoissance des Langues étoit la moindre partie de son sçavoir, & que son sçavoir étoit infiniment au dessous de sa probité & de sa vertu.

Ex Itinerario Benjaminis.

Ita infit Benjamin filius Jonæ faustæ memoriæ. Initio egressus Cæsar-Augustâ secundo Iberi flumine Tortosam appuli, unde bidui itinere Tarracona petii, urbem antiquam . . . . Hinc iterùm bidui itinere Barcelonam appuli . . . . . . Oppidum est parvum, attamen elegans, in maris littore situm, quò negotiationis ergo Mercatores ex omnibus locis confluunt, è Græciâ, Pisis, Genuâ, Siciliâ, Alexandriâ Ægypti, terrâ Israelis, confiniisque ejus omnibus.

Dehinc sesquidiei itinere Gerundam profectus fui, ubi exiguus Judæorum cœtus.

Posteà trium dierum spatio Narbonam, quæ Civitas legis est antistes, indeque lex ad quasvis regiones promanat: Habet enim Doctores insignes, eosque Principes, inter quos primarius R. Kalonymus, filius magni Principis R. Theodori beatæ memoriæ, qui à prosapiâ Davidis in genealogiâ suâ denominatur, cuique sunt possessiones ac prædia, quæ à Dominis istius regionis accepta ipsi nemo vi eripere potest. Inter primarios etiam est R. Abraham ipsius consessûs caput, necnon R. Machir, & R. Jehuda, aliique his similes multi, omnes sapientiæ studiosi. Atque istic hoc tempore trecenti fermè Judæi degunt.

Hinc ad oppidum BÆTIRAS *sunt Parasangæ quatuor. Ibi cœtus est*

De l'Itineraire de Benjamin.

Ainsi dit Benjamin fils de Jonas d'heureuse mémoire. Etant sorti de la ville de Saragosse, j'ai descendu l'Ebre jusqu'à Tortose, & de là aprez deux journées de chemin je suis arrivé à Tarragone ville ancienne . . . . De-là il y a deux journées à Barcelonne . . . . . Cette ville est petite, mais belle, sur le bord de la mer. Les Marchands y abordent de tous côtez pour le commerce: Il en vient de la Grece, de Pise, de Genes, de la Sicile, d'Alexandrie d'Egypte, de la terre d'Israël, & de tous les pais circonvoisins.

De-là il y a une journée & demie à Gironne, où il y a une petite assemblée de Juifs.

De Gironne il y a trois journées à NARBONNE. Cette ville est une des plus célébres par rapport à la loi. C'est d'elle que la loi s'est répandue dans toutes ces contrées. On y voit des sages & des Princes très célébres, à la tête desquels est R. Calonyme, fils du grand Prince R. Theodore d'heureuse mémoire, * qui est nommé dans sa généalogie parmi ceux qui sont de la posterité de David. Il a plusieurs terres & possessions, qui lui ont été données par les Seigneurs du pais, & que personne ne peut lui ravir par force. Parmi ces principaux on peut encore compter R. Abraham chef du Conseil, R. Machir, R. Juda, & plusieurs autres, devant lesquels assistent un grand nombre de sages Disciples. Il y a aujourd'hui trois cent Juifs à Narbonne.

* *Ou plûtôt*, Qui est de la race de David, à ce qu'il est rapporté dans sa Genealogie.

De-là à BEDRAS, il y a quatre parasanges. Il y a ici une assemblée

de Diſciples des ſages, qui ont à leur tête R. Salomon Calphara & R. Joſeph fils de Nathanael d'heureuſe memoire.

De-là il y a deux journées * à HAR GAAS ou MONTPELLIER, lieu fort ** agréable pour le commerce, & ſitué à deux paraſanges de la mer. Les † Iduméens & les ‡ Iſmaëlites y viennent de tous côtez pour le négoce ; on y vient d'Algarve, de Lombardie, du Roiaume de Rome la grande, de toute la terre d'Egypte, du pais d'Iſraël, de Grece, de France, d'Eſpagne, d'Angleterre, & * de toutes les Langues & Nations, qui ſe trouvent aux environs de Genes & de Piſe. On voit à Montpellier des Diſciples des ſages, des plus célébres de cette génération, qui ont à leur tête R. Ruben fils de Theodore, R. Nathan fils de Simeon, R. Samuel leur maître, R. † Schelma, & R. Mardochée d'heureuſe mémoire. Il y en a parmi eux qui ſont extrémement riches. Il y a auſſi des Juſtes (*a*) qui ſe préſentent à la brêche pour tous ceux qui recourent à eux.

De Montpellier à LUNEL il y a quatre paraſanges. Il y a à Lunel une ſainte Congregation d'Iſraëlites, qui s'exercent jour & nuit dans la Loi. C'eſt-là qu'a enſeigné Meſullam notre Maître, ce grand Rabbin d'heureuſe mémoire, qui y a cinq fils très-illuſtres par leur ſageſſe, auſſi bien que par leurs richeſſes, ſçavoir R. Joſeph, R. Iſaac, R. Jacob, R. Aaron, & R. Aſer le Phariſien, qui s'étant ſéparé de toutes les affaires mondaines, eſt attaché jour & nuit ſur le Livre de la

ſtudioſorum ſapientia, inter quos excellit R. Salomo Halaphta & R. Joſeph, filius R. Nathanaelis pia memoria.

Iſtinc digreſſus biduo perveni ad Montem peſſulanum, qui vocatur MONTPESLIER. *Locus eſt negotiationi accommodus, duabuſque Paraſangis abeſt à mari ; quò ex omni loco ad mercaturam confluunt Chriſtianorum & Muhammedanorum plurimi è regionibus Algarbia, Lombardia & Regno magna illius Roma, univerſo regno Ægyptio, terrâ Iſraeliticâ, & Gracia, Galliâ, Hiſpaniâ & Angliâ ; adeòque ex omnium linguarum populis ibidem reperiuntur unà cum Genuenſibus & Piſanis. Ibidem ſunt celeberrimi hujus ſeculi ſapientum Diſcipuli, atque inter eos primarii R. Reuben, fil Theodori, & R. Nathan, fil. R. Zacharia ; R. etiam Samuel omnium Magiſter ; denique R. Schelemja cum R. Mardochao felicis memoria. Inter eos reperiuntur homines ditiſſimi, ideòque in egenos benefici, tutelam iis praſtantes qui ad eorum potentiam confugiunt.*

Diſtat hinc quatuor paraſangis LUNEL, *ubi ſanctus erat cœtus Iſraelitarum, qui dies noctesque legi operam dabant. Ibidem olim Doctor noster Meſchulam magnus ille magiſter fauſta memoria, cujus in eodem loco quinque filii ſapientiſſimi & divites, R. Joſeph, R. Iſaac, R. Jacob, R. Aaron, & R. Aſcher, verè devotus ille, qui ſeparatus à negotiis mundanis libro legis inhæret interdiù noctuque, atque ſeipſum affligens carne non veſ.*

* Montem tremulum. *Arias Montanus.*

** *Ou plûtôt* commode.

† C'eſt ainſi que les Juifs ont la hardieſſe d'appeller les Chrétiens.

‡ Nom que les Juifs donnent aux Mahometans, & ſur-tout aux Sarraſins.

* *Ou plûtôt*, On y trouve des gens de toutes les langues avec des Genois & des Piſans.

† Selemias.

(*a*) Cette expreſſion eſt priſe du Pſeaume CV. 23. On la trouve auſſi dans Ezechiel XXII. 30. Elle s'entend également de ceux qui procurent des ſecours ſpirituels ou des ſecours temporels.

citur, Talmudica doctrina peritissimus. Praetereà magnus ille R. Moses Gisso & R. Samuel Praelector, denique R. Selemo Sacerdos, cum R. Juda Medico, filio Tibbonis Hispani. Quicumque autem eò è regionibus longinquis ad discendam legem veniunt, hos alunt eosque docent: etenim ibi alimenta ac vestimenta è publico suppeditant, quandiù in scholà versantur. Sanè sunt viri sapientes ac sancti, praeceptorumque cultores, qui quibusvis fratribus sive propinquis sive remotis opem ferunt. Locus iste continet cœtum Judaeorum circiter trecentorum, (quos conservet, opto, eorum Rupes & Redemptor) distatque à mari duabus parasangis.

Loi, jeûnant & ne mangeant point de viande. Il est extrêmement versé dans le Talmud. Outre ceux-là on y voit encore R. Moyse Gisso, R. Samuel le Chantre, aussi-bien que R. Salomon le Sacrificateur, & R. Juda le Médecin, fils de Tibbon Espagnol. Ils nourrissent & enseignent tous ceux qui viennent chez eux des pais éloignez pour s'instruire dans la Loi. On leur fournit gratuitement tout ce qui leur est nécessaire pour la nourriture & les vêtemens, tant qu'ils vont au College. Ce sont assurément de sages & de saints personnages, qui observent religieusement les préceptes; qui se présentent à la brêche pour tous leurs freres, soit voisins, soit éloignez. Il y a à Lunel une Synagogue d'environ trois cent personnes, (leur Rocher & leur Redempteur les conserve) Au reste Lunel est à deux parasanges de la mer.

Inde duae parasangae ad BEAUCAIRE, *Civitatem amplissimam, in quâ Judaei fermè quadraginta, celebrisque Academia eximio Professore Doctore Abrahamo, filio R. Davidis felicis memoriae. Hic factis erat celebris & sapientiâ excellebat, cùm in Talmudicis, tùm in Scripturâ, adeò ut legis addiscendae causâ ipsum adirent è longinquis etiam regionibus, atque in suis aedibus otium & quietem nactos instituebat, quin etiam si cui sumptus non suppeterent, ipse de suo ex facultatibus suis quibuscumque opus esset, erogabat, utpote ditissimus. Ibidem sapientes alii R. Joseph filius R. Menahem, R. Benbeschath, R. Benjamin, R. Abraham, denique Isaac filius R. Mosis felicis memoriae.*

De Lunel à * POTICAIRES il y a deux parasanges : c'est † une grande ville, où il y a environ quarante Juifs. Il y a aussi une * grande Université gouvernée par ce grand Rabbin R. Abraham, fils de David d'heureuse mémoire, célebre par ses ouvrages & par sa grande science dans le Talmud & dans l'Ecriture. On vient des pais éloignez pour apprendre la Loi chez lui, où il enseigne ses Disciples, qui jouissent d'un grand loisir dans sa maison. Et s'il y en a qui ne puissent pas subvenir à leur dépense, il leur fournit liberalement leur entretien de ses propres biens, car il est fort riche. Il y a encore là d'autres sages, tels que R. Joseph, fils de R. Menahem, R. Benbeschath, R. Benjamin, R. Abraham, & R. Isaac fils de Moyse d'heureuse mémoire.

* Beaucaire selon M. *Baratier*.

† Un gros Bourg.

* Une Ecole célébre.

A trois parasanges de Poticaires on trouve la ville de NOGRES, appellée aussi BOURG de SAINT GILLES, où il y a une assemblée de Juifs d'environ cent sages, qui ont à leur tête R. Isaac fils de Jacob, R. Abraham fils de Juda, R. Eliezer, R. Isaac, R. Moyse, R. Jacob fils du grand Levi d'heureuse mémoire. * *Ce lieu est fréquenté par plusieurs Nations & par plusieurs Insulaires depuis les terres les plus éloignées.* Il n'est éloigné de la mer que de trois milles; il est sur le bord du Rhône, qui arrose toute la Provence. C'est-là que réside le Prince Abba-Mari, fils de R. Isaac d'heureuse mémoire, officier du Gouverneur Damon.

Hinc tribus parasangis abest oppidum Nogres, *quod dicitur* BURGUS ÆGIDII, *ubi cœtus Judaicus centum circiter sapientum, quorum primarii R. Isaac fil. R. Jacobi, R. Abraham fil. R. Juda, R. Eliezer, R. Isaac, R. Moses & R. Jacob fil. magni Doctoris Levi piæ memoriæ. Locus hic ab ultimis usque terris frequentatur variis gentibus ac insularibus, nec à mari ultrà tria millaria distat, in ipsâ ripâ magni fluminis Rhodani, quod totam Provinciam alluit. Ibi degit Princeps R. Abba-Mari, fil. R. Isaaci laudatæ memoriæ, præfectus Gubernatoris Damani.*

A trois parasanges de-là on trouve la ville d'ARLES, où il y a environ deux cent Israëlites, à la tête desquels sont R. Moyse, R. Tobie, R. Isaie, R. Salomon, R. Nathan, & enfin R. Abba-Mari d'heureuse mémoire.

Ulteriùs tres parasangæ ad civitatem ARELATUM, *ubi ducenti Israelitæ, quorum primarii R. Moses, R. Tobias, R. Iesaias, & R. Salomon, magnus R. Nathan, denique R. Abba-Mari felicis memoriæ.*

D'Arles à Marseille il y a trois journées.

Tandem tridui itinere Massiliam deveni.

I. Le Rabbin Benjamin en entrant dans le Languedoc trouve d'abord Narbonne, qu'il appelle chef de la Loi, *perveni*, dit-il, *Narbonam, quæ Civitas legis est antistes.* Il y avoit à Narbonne une sçavante & célébre Synagogue, qui du tems même de Benjamin joua un grand rolle dans le schisme, qui s'éleva parmi les Juifs à l'occasion des ouvrages du Rabbin Moyse fils de Maimon. Samuel (*a*) fils de Juda Rabbin & Médecin de Lunel, avoit traduit d'Arabe en Hebreu le livre de Maimonide, intitulé *More Nevochim*, c'est-à-dire *le Docteur de ceux qui doutent.*

(*a*) Basnage, Hist. des Juifs, *liv. 7. chap. 8. num. 13.*

* Arias Montanus a supprimé ce passage dans sa version, apparemment parce qu'il ne l'entendoit pas. M Baratier l'a traduit, mais sa traduction ne présente qu'un sens forcé. Constantin l'Empereur en faisant une légére correction dans l'original, a réussi à y trouver un sens raisonable & conforme à l'Histoire; & c'est ce sens-là que nous avons suivi. Voyez ci-dessous *Part. III. Chap. 8.*

Un Rabbin de Montpellier condamna cet ouvrage, & ſon jugement fut ſolemnellement autoriſé par la Synagogue de cette ville. Les Juifs de Narbonne choquez de cette entrepriſe, prirent hautement la défenſe du Livre de Maimonide, & excommunierent la Synagogue de Montpellier. Les Juifs de France appuierent d'abord ceux de Montpellier, mais les Synagogues d'Eſpagne s'étant jointes à celle de Narbonne, il fallut céder, & le jugement que la Synagogue de Montpellier avoit porté contre le Livre de Maimonide, fut enfin revoqué par l'entremiſe du fameux David Kimkhi.

II. De-là, continue Benjamin, j'allai à Beziers, diſtant de quatre paraſanges: *Iſtinc ad oppidum Bætiras ſunt paraſangæ quatuor.* Il y a dans l'original ביררש. Arias Montanus a lu *Bidraſch*, & M. Baratier *Bedras.* Mais c'eſt *Bediers* qu'il faut lire, pour rendre ce nom plus approchant de celui de *Beziers*, que cette ville porte aujourd'hui: car il eſt certain que Benjamin * raporte les noms, comme on les prononçoit de ſon tems dans la langue du Pais. Du reſte il paroît par cet endroit que les paraſanges, dont cet Auteur ſe ſert pour meſurer les diſtances, ſont d'une lieue commune de Languedoc, puiſqu'il dit qu'il y a de Narbonne à Beziers quatre paraſanges, & qu'il eſt certain que ces deux villes ne ſont éloignées que de quatre lieues.

III. Benjamin marque enſuite qu'il alla en deux journées à Montpellier. *Ad Montempeſſulanum, qui vocatur Montpeſlier*: il falloit dire pour ſuivre le Texte *Ad Har gaas ſive Montem concuſſionis, qui vocatur Montpeſlier : A Har gaas*, ou *à la Montagne du tremblement, qu'on appelle Montpellier*, car dans le texte de Benjamin tel que nous l'avons, Montpellier eſt effectivement appellé הַר גַּעַשׁ, *Har gaas*, c'eſt-à-dire *Mons concuſſionis.*

Conſtantin l'Empereur a cru que Benjamin s'étoit imaginé que le nom de Montpellier venoit du verbe grec

* Voyez les noms de *Rhodé* pour dire le Rhône, de *Ramon* pour dire Raimond. Voyez auſſi les noms de *Pape*, *Louis*, *Paris*, *Seine* &c.

πάλλω, *Vibro*, comme si on disoit *Montpallier*, & que conformément à cette étymologie il avoit cru pouvoir donner à cette Ville le nom d'*Har gaas*, d'autant plus que cela faisoit allusion à une ville de Judée, dont il est parlé dans le Livre de Josué, *Chap.* 24. *vers.* 30. & dont le nom étoit *Har gaas*, Montagne de Gaas. Mais c'est prêter trop d'érudition à ce voiageur Juif, & une érudition très-inutile dans cette occasion. Il est évident qu'il y a une faute dans le texte, & qu'au lieu de הַר גַּעַשׁ *Har gaas*, il faut lire הַר נַעַל *Har naal*. Ce changement n'a pas droit de surprendre dans les noms propres d'une relation de voiage, que les copistes n'entendoient pas. *Har naal* qui signifie en Hebreu, *Mons serâ seu pessulo clausus*, Montagne fermée au verrouil, répond à la véritable origine du nom de Montpellier, qui étoit trop connue, quand Benjamin y passa, pour qu'il pût l'ignorer. Montpellier est appellé dans tous les anciens Titres qui sont écrits en Latin, *Monspessulanus*, *Monspessulus*, *Monspistellarius*, & dans ceux qui sont écrits en langue vulgaire, *Montpeilat*, *Montpesteilat & Montpesselat*, ce qui signifie *Montagne fermée au verrouil*, comme un Parc. Voyez Gariel, *Series præsulum Magalonensium*, *Part. prior. pag.* 29. *edit.* 2. Et *Idée de la ville de Montpellier*, *pag.* 126.

Avec cette correction tout devient clair dans ce Voiageur, & c'est ainsi qu'il parle, *Biduò perveni ad Montem pessulo clausum, vocatum Montpellier* : *J'arrivai en deux jours à la Montagne fermée au verrouil, appellée Montpellier*, c'est-à-dire que pour l'instruction de ses Lecteurs il traduit en Hebreu le nom, que Montpellier portoit en langue vulgaire.

IV. Benjamin continuant sa route dit qu'il alla de Montpellier à Lunel, ville éloignée de quatre parasanges ou lieues de Montpellier, & de deux de la mer, ce qui convient à la ville de Lunel. Il trouva dans cette ville un certain R. Aser, qui vivoit dans une devotion particuliere, & qui par ses jeûnes, ses abstinences & son étude continuelle imitoit la vie des Pharisiens, ou plû-

tôt des Therapeutes, dont Philon (*a*) a décrit les pratiques. Il y trouva aussi un R. Juda, Médecin, fils de Tibbon Espagnol. C'étoit le pere du R. Samuel qui traduisit d'Arabe en Hebreu le Livre de Maimonide, intitulé *More Nevochim*, ou le *Docteur de ceux qui doutent*. On vient de parler (*article I.*) du schisme qui s'éleva à cette occasion entre les Synagogues de France & celles d'Espagne, sur la fin du XII. siecle de J. C. & au commencement du siécle suivant. Enfin Benjamin assure que les Juifs avoient établi à Lunel des fonds pour l'entretien des pauvres écoliers qui s'appliquoient à l'étude de la Loi, ce qui ressemble aux Bourses établies parmi les Chrétiens dans la plupart des Universitez. Peut-être même est-ce à l'exemple des Juifs, qu'on doit la fondation de ce grand nombre de Bourses; du moins est-il bien certain que l'établissement en est posterieur au tems dont parle ici Benjamin.

V. En sortant de Lunel Benjamin alla à *Potikires*, qui est, dit-il, éloigné de deux lieues, d'où il se rendit à S. Gilles, qui est à trois lieues de-là. *Inde duæ parasangæ ad Pothikires* לפותייקיירש: *Hinc tres parasangæ . . . . ad Burgum Ægidii.* L'Empereur a cru que *Pothikires* étoit *Beaucaire*, & a même mis *Beaucaire* à la place de *Pothikires* dans sa traduction. C'est sur la foi de cette traduction que (*b*) Basnage, les (*c*) Auteurs de l'Histoire de Languedoc, & la plupart de ceux qui ont écrit depuis l'Empereur, ont dit que Benjamin faisoit mention dans son voiage, de Beaucaire & de son Académie. Mais il est visible que l'Empereur s'est trompé, & a trompé les autres, faute de connoître la carte du pais dont il parloit, puisque Beaucaire n'est pas à deux lieues de Lunel, mais à sept ou huit, & qu'il n'est pas sur le chemin de Lunel à S. Gilles, mais plus septentrional. Il est donc évident que le *Pothikires* de Benjamin doit être le lieu de *Posquieres* près de Vauvert dans le Diocese de Nîmes, (*d*) qui étoit autrefois un lieu considérable, & dont la position convient parfaitement avec ce que ce Juif en dit. Menage a eu la même pensée, *Dictionaire Etymologique au mot Vauvert*. Suivant cette correction au lieu de

(*a*) Lib. *Quòd omnis probus liber*, & Lib. *de vitâ contemplativâ*.

(*b*) Histoire des Juifs, *liv* 7. *chap.* 7. *num.* 33.

(*c*) Tom. II. *pag.* 517.

(*d*) Catel Hist. des Comtes de Toulouse, *pag.* 112.

פותייקיירש *Potikires* , il faut lire פותקיירש *Pothkires* ou même *Pothkieres.*

Au reste la prévention où étoit Constantin l'Empereur, qu'il s'agissoit là de la ville de Beaucaire , lui a fait traduire le mot de כרך par le mot latin *Civitas* , Cité, Ville , & le mot גדול par celui d'*amplissima* , très-grande , de sorte que Benjamin semble dire que *Pothikires* étoit une *très-grande Cité ou Ville.* Mais d'un côté le premier mot Hebreu ne signifie que *village* , *bourg* , ou comme Arias Montanus l'a rendu en latin , *Castrum* ; & de l'autre le second mot n'est point au superlatif, mais au positif, & ne signifie que *grand* , de sorte que Benjamin a dit seulement que *Potikires étoit un grand bourg* , ce qui étoit conforme à l'état de ce lieu alors , & doit servir par conséquent à autoriser notre conjecture.

VI. Benjamin dit ensuite qu'il y a trois lieues de Posquieres à Nogres , qu'on appelle , à ce qu'il dit , Bourg de S. Gilles. *Hinc tres Parasangæ ad Nogres* , *quod dicitur Borg de Gil.* C'est ainsi qu'on lit dans la version d'Arias Montanus. Catel (*a*) a avoué de bonne foi , qu'il ne sçavoit pas pourquoi ce Juif appelloit le Bourg de S. Gilles *Nogres* , & l'Empereur n'a point entrepris d'en donner aucune raison. L'Auteur de la traduction de Benjamin , inserée dans un *recueil de voiages* , & imprimée en 1729. à Amsterdam ; M. Baratier dans sa traduction (*b*) imprimée en 1734. & les RR. PP. Benedictins dans le II. Tome de l'Histoire de Languedoc (*c*) impr. en 1733. ont suivi litteralement sur cet article les versions d'Arias Montanus & de l'Empereur ; mais comme il est certain que le mot de *Nogres* ne signifie rien , il y a apparence que c'est une faute , & qu'au lieu de לְנוֹגְרֵשׁ *le Nogres* , *ad Nogres* , il faut lire לְמִגְרָשׁ *le Magras* , c'est-à-dire *ad suburbium* , au village. Cette correction * fait parler Benjamin d'une maniere intelligible. *Hinc tres parasangæ ad suburbium* , *vocatum Borg de Gil. Il y a de-là* (de Posquieres)

(*a*) Mem. de l'Hist. de Languedoc, *pag.* 31.

(*b*) Pag. 15.

(*c*) *Pag.* 517.

* Je viens de trouver par hazard que Samuel Petit avoit proposé la même correction du Texte de Benjamin , *Observat. Lib.* 3. *cap.* 1. *pag.* 249.

quieres) *trois lieues au village appellé Bourg de Gilles.* Au reste Benjamin nomme en Hebreu le Bourg de Saint Gilles, *Borch de Sal Gil* : C'est ainsi qu'en décrivant la ville de Rome, il dit *Sal Jouan de Lateran* pour Saint Jean de Latran, *Sal Petro* pour Saint Pierre ; & qu'il dit de même dans la description de Constantinople, *Sal Sophia* pour Sainte Sophie.

VII. Benjamin trouva à S. Gilles un Juif appellé Rabbi Abba-Mari, fils de Rabbi Isaac, qui étoit פְּקִיד *Pekid*, c'est-à-dire *Inspecteur, homme d'affaires, Intendant* du *Gouverneur* de Daman, ou plutôt de Damon, comme il y a dans l'original, *Præfectus Gubernatoris Daman* ou *Damon.* Pour entendre ce que ce Voiageur veut dire, il faut corriger en même tems la traduction de l'Empereur, & rétablir le texte de l'Auteur. השלטון *Hachilton* doit être traduit *Prince*, & non pas *Gouverneur* : C'est d'une racine Arabe de la même valeur, que vient le nom de *Sultan* ; & au lieu de דְמוֹן *Damon*, il faut lire dans l'original רְמוֹן *Ramon.* Les Copistes ont pu aisément changer un ר *Resch* en un ד *Daleth*, sur tout en écrivant des noms propres qui leur étoient inconnus. Il semble qu'une pareille faute s'est glissée dans le texte même de l'Ancien Testament, à la pureté duquel on a pourtant veillé avec tant de soin ; & ce n'est pas sans raison que l'on soupçonne que les *Dodanim* de la Genese *chap.* 10. *v.* 4. sont les mêmes que les *Rodanim* des Paralipomenes, *Liv.* 1. *chap.* 1. *v.* 7.

Suivant ces corrections le Juif Abba-Mari étoit à Saint Gilles intendant du Prince *Ramon*, c'est-à-dire de Raimond V. Comte de Toulouse & de S. Gilles, Mari de Constance fille de Louis le Gros, Roi de France, & sœur de Louis le Jeune, ce qui forme un sens raisonnable & conforme à l'Histoire de ce tems-là. On ne doit pas être surpris que ce Prince soit appellé *Ramon* ; c'est ainsi qu'on parloit alors en Languedoc, & c'est ainsi qu'on y parle même encore. Nous sçavons d'ailleurs & nous l'avons déja (*a*) remarqué, que Benjamin suivoit dans sa relation le langage du pais dont il parloit, comme il paroît

(*a*) *Ci-dessus* pag. 197.

dans cet endroit là même par le nom qu'il donne au Rhône, qu'il appelle רודי *Rhodé* ou *Rhosé*, ainsi qu'on l'appelle aujourd'hui en Languedoc. Il n'est point étonnant au reste que Raimond V. se servît d'un Juif pour Intendant ; les Juifs étoient les seuls financiers de ce tems-là ; & ils avoient presque par-tout les fermes ou la regie des revenus des Princes. Le Pape Alexandre III. lui-même n'avoit-il pas pour Intendant פְּקִיד un Juif appellé Jehiel au rapport de Benjamin.

On peut juger sur ce qu'on vient de dire combien Arias Montanus a mal entendu cet endroit de l'Itinéraire, puisqu'il l'a traduit ainsi ; *Ibi est . . . . . Abba filius Isaac probandæ memoriæ, præfectus à Principe Domino*, ce qui, comme on voit, ne forme aucun sens, ou n'en forme du moins qu'un très-différent du véritable.

I I.

Explication de ce qu'on trouve dans quelques autres Auteurs sur le Languedoc.

Pour finir ce qui regarde la Geographie du Languedoc, j'ai cru devoir joindre ici quelques éclaircissemens sur certains points de la Géographie du moien âge, qui concernent cette Province, & qu'on trouve dans differens Auteurs.

I. Sidoine Apollinaire, qui vivoit dans le cinquiéme siécle, & qui fut Evêque de Clermont en Auvergne, où il étoit né, fait mention dans ses Ouvrages non-seulement de la Montagne de Losere, * *Lesora*, dont nous avons vû que Pline (*a*) avoit parlé ; & de la riviere de Tarn * *Tarnis*, dont on trouve le nom (*b*) dans Pline, mais aussi de la riviere (*c*) de *Wardo*, aujourd'hui

(*a*) Histor. nat. *Lib.* 11. *cap.* 42.

(*b*) *Ibid.* lib. 4. cap. 19.

(*c*) Epistol. 9. lib. 2. *Medius it Wardo fluvius.*

* Hinc te Lesora Caucasum Scytharum
Vincens aspiciet, citusque Tarnis
Limosum & solido pressum sapore
Piscem perspicuâ gerens in undâ. Sidon. in *Propemptico.*

le Gard ou le Gardon ; de celle de (*a*) *Triorbris*, aujourd'hui la Trucire dans le Gevaudan, & d'un lieu appellé *Trevidon*, voisin du Rouergue, *Ibis Trevidon*, dit-il, *&* *calumniosis Vicinum nimis, Heu! jugum Rutenis*, qu'on croit être le lieu de *Trevés* dans le Diocèse d'Alais, sur la frontiere du Rouergue, & cette conjecture est plausible, quoique pour l'admettre il faille convenir que le Poëte ne s'attache point à faire tenir une route bien droite à sa muse à qui ce Poëme est adressé, & qu'il feint d'envoier chez plusieurs de ses amis ou de ses parens.

(*a*) In Propemptico.

(*b*) Ibidem.

II. Gregoire de Tours (*b*) en racontant l'expedition de Theodebert envoié par Thierri son pere vers l'an 533. en Rouergue & en Languedoc contre les Goths, parle de deux Châteaux, qu'il prit dans le territoire de Beziers. *Theodebertus*, dit-il, *usque ad Biterrensem Civitatem abiens Deas Castrum obtinuit : Deinde ad aliud Castrum nomine Caprariam legatos mittit.* Il appelle le premier *Deas*, & l'on croit avec raison, que c'est le lieu de *Dio* ou *Diou* dans le Diocèse de Beziers assez près de Lodeve. Pour l'autre appellé *Capraria*, il est certain que c'est le lieu de *Cabrieres* dans le même Diocèse. Ce dernier Château est celebre dans notre Histoire par les avantures de la Dame du lieu, nommée *Deuterie*, qui en se rendant de bonne grace fit la conquête du Prince, devint sa maîtresse, & même sa femme, du moins autant que l'usage ou plûtôt l'abus de ce tems-là permettoit à une femme déja mariée, de devenir la femme d'un Prince, qui de son côté étoit lui-même marié.

(*b*) Lib. 3. cap 21.

III. On trouve dans les collections des Conciles, & en particulier (*c*) dans le recueil des Conciles de la Gaule Narbonnoise de Baluze, qu'Arnuste archevêque de Narbonne en tint un en 897. dans un lieu du *Pagus Nemausensis* appellé Portus, *Loco qui Portus cognominatur apud Nemausensem pagum*, & dans l'église du lieu dédiée à la Sainte Vierge, *in ecclesiâ Sanctæ Dei Genitricis.* Il paroît que les Editeurs des Conciles n'ont point sû où placer ce lieu, mais tout concourt à persuader que c'est le village

(*c*) Pag. 1.

de Notre-Dame *das Ports* près de Lunel. *Domina nostra de Portu vel de Portubus.* Ce village porte le nom *De Portu* ou *de Portubus*, *das Ports*, de même que le lieu où le Concile fut assemblé, *Loco qui cognominatur Portus.* Il est aujourd'hui du Diocèse de Montpellier, mais peut-être étoit-il dans ce tems-là de celui de Nismes : il pouvoit être en tout cas de son *Pagus* ou Territoire, *Apud Nemausensem Pagum.* Enfin l'Eglise en est dédiée à la Sainte Vierge, *Nostre-Dame das Ports*, de même que l'Eglise où le Concile fût assemblé, *In ecclesiâ Sanctæ Dei Genitricis.*

IV. On tint en 909. un autre Concile provincial dans le bas Languedoc (*a*), *in regno Septimaniæ* ; dans un lieu appellé *Juncariæ*, *apud Juncarias* ; & dans une église consacrée à Saint Vincent, *in Ecclesiâ sancti Vincentii.* Le P. Sirmond a ignoré la position de ce lieu ; & il a même crû (*b*) qu'il falloit lire *Juniariæ*, mais Gariel a prouvé (*c*) que c'étoit le lieu de Jonquieres près de Poussan dans le Diocèse de Montpellier. Le nom du lieu convient, *Juncariæ*, *Jonquieres*, de même que le nom de l'église, car l'eglise de Jonquieres étoit dédiée à S. Vincent, comme celle où le Concile fut tenu.

(*a*) Baluze, *ibid. pag.* 5.

(*b*) Conciliot. Galliæ *Tom.* 3.

(*c*) Series præsulum Magalonensium, *pag.* 49.

V. Roger de Hoveden, qui a écrit l'Histoire d'Angleterre depuis le tems où Beda avoit fini, jusqu'en l'an 1201. mais qui s'est principalement étendu sur les regnes de Henri II. & de Richard son fils, sous lesquels il vivoit, rapporte la route que tint en 1191. la flotte angloise en allant de Lisbonne, où la tempête l'avoit jettée, à Marseille où elle devoit joindre le Roi Richard pour le suivre dans l'expédition de la Terre Sainte. Comme on navigeoit alors presque terre à terre, cet Historien en marquant les endroits par où cette flotte passa, fait la description des côtes d'Espagne, de Roussillon & de Languedoc. C'est à ce qui regarde la côte de ces deux provinces que nous croions devoir nous arrêter.

Roger de Hoveden. Partie seconde de ses Annales. Ann. 1191.

Ils passerent ensuite devant un bon port appellé *Cap de Quiers.* De-là devant une grande Montagne, qui s'avance dans la mer, & qui s'appelle *Cap de Creux*, où il y a un bon port. De-là à un bon Château bâti sur le bord de la mer & appellé *Collioure*, (Caucoliberum) où il y a un bon port appellé *le Port de Vendres.* Ensuite devant une grande plage, qui s'avance dans la mer, & qu'on nomme le *Cap de Leucate*, & qui sert à reconnoître cette côte. Il y a là près du bord de la mer, une ville épiscopale, appellée *Narbonne*, & un Monastere, appellé *Sainte Marie de la Mer* (aujourd'hui *Notre-Dame des Auzils*). De là ils passerent devant une plage, avancée dans la mer, qu'on appelle *Brescon*, & ils entrerent ensuite dans le *Comté d'Agde*, & passerent devant la ville *d'Agde*, bâtie sur le bord de la mer. De-là près de *Villeneuve* siege de l'Evêque de *Maguelone*, auprès de laquelle est le port de *Montpellier*, (*à l'embouchure du Lez*) appellé *Lates.* Après quoi ils passerent devant une Isle, qu'on nomme *Odur*, & qui est située à l'entrée du Rhône. C'est par cette riviere qu'on va en remontant, à une bonne ville Archiepiscopale, appellée *Arles le blanc.* C'est par-là aussi qu'on va fort près *de S. Gilles* en remontant. C'est par-là enfin qu'en continuant de remonter ce fleuve, on arrive à une grande ville, nommée *Lion sur le Rhône.* Ensuite ils arriverent à *Marseille* ..... & n'y ayant pas trouvé le Roi Richard leur Souverain, après y avoir demeuré huit jours pour radouber leurs vaisseaux, ils se remirent en mer pour le suivre.

Rogeri de Hoveden Annalium Parte posteriore, ad Ann. 1191.

Deinde, dit cet Historien, *transierunt ante bonum portum, qui dicitur* Cadaxis. *Deinde transierunt per Montem magnum, protensum in mare, qui dicitur* Caput de Crous, *& ibi est bonus portus. Deinde transierunt per Castellum bonum, situm in littore maris, quod dicitur* Cockeliure, *& ibi est portus bonus, qui dicitur portus* Veneris. *Deinde transierunt per quamdam arenam, protensam in mare, quæ dicitur* Caput Leucate, *faciens signum magnum, in quo prope littus est bona Civitas episcopalis, quæ dicitur* Narbona, *& monasterium, quod dicitur* Sancta Maria de Mari. *Deinde transierunt per quamdam terram protensam in mare, quæ dicitur* Briscou. *Deinde intraverunt terram Comitis* de Agda, *transeuntes ante Civitatem bonam, sitam in littore maris, quæ dicitur* Agda. *Deinde transierunt prope* Villenove, *Episcopatum* de Magalonâ, *& propè inde est* portus de Montepessolano, *qui dicitur* Lates. *Deinde transierunt ante insulam, quæ dicitur* Odur, *quæ est ad introitum* Rhodani : *Et in ascendendo per Rhodanum itur ad Civitatem bonam Archiepiscopalem, quæ dicitur* Arles le Blanc, *& in ascendendo* * *superiùs per eumdem fluvium itur* † *prope* Sanctum Ægidium : *& in ascendendo superiùs per eumdem fluvium itur ad bonam Civitatem, quæ dicitur* Lion sur le Rhosne. *Deinde pervenerunt usque ad* Massiliam...... *& non invento ibi Rege Domino suo per octo dies fecerunt ibi moram propter quosdam necessarios navium apparatus. Deinde secuti sunt Regem*, &c.

* On passe à Saint Gilles avant que d'arriver à Arles.

† S Gilles est à près d'un quart de lieue du bord du Rhône.

Il y a, comme on voit, dans cette Defcription quelques noms de lieu un peu défigurés, mais il eſt facile de les rétablir en ſuivant l'ordre du voiage, & c'eſt ce que je croi avoir fait ſuffiſamment dans la traduction qui eſt à côté. Ainſi je ne m'arrêterai que ſur les deux difficultez ſuivantes.

Dans la *premiere* il s'agit du ſens de ces mots, *Tranſierunt prope* Villenove, *Epiſcopatum de* Magalonâ. Pour les entendre il faut obſerver que l'évêque de Maguelonne demeuroit alors à Villeneuve ſur le bord de l'étang de Maguelonne, & qu'ainſi Roger de Hoveden, en appellant Villeneuve *Epiſcopatum de Magalonâ*, n'a voulu dire ſi ce n'eſt que Villeneuve étoit le ſiége épiſcopal du Diocèſe de Maguelonne.

La *ſeconde* difficulté regarde l'iſle que cet Hiſtorien appelle *Odur*, & qu'il place à l'entrée du Rhône, *ad introitum Rhodani*. Cela doit s'entendre de la branche occidentale du Rhône, qu'on appelle aujourd'hui *la Braſſiere du Rhône*, comme il paroit tant parce que l'embouchûre de cette branche eſt la premiere embouchûre du Rhône, qu'on rencontre en venant d'Eſpagne; que parce que cet Hiſtorien dit lui-même qu'on alloit à S. Gilles par le Rhône dont il fait mention, ce qui ne convient qu'à cette branche du Rhône. Or de-là il eſt évident que l'iſle d'*Odur* dont Roger de Hoveden fait mention, doit être la petite iſle d'*Orgon*, puiſqu'il n'y en a point d'autre à l'entrée de cette branche du Rhône. Mais ſi cela eſt il faut corriger le texte de cet Auteur, & au lieu d'*Odur* lire *Ogur*, ou même *Orgun*. Il y a apparence que dans les manuſcrits d'Hoveden le *g* étoit retrouſſé en haut, comme on le formoit autrefois, ce qui l'a fait prendre pour un *d*.

Je ſai que M. de Valois a prétendu qu'il y avoit à l'embouchûre du Rhône une iſle appellée *Odor* près de l'iſle *Anguillare*, & que c'étoit de cette iſle-là qu'on devoit entendre l'*Odur* dont parle Roger de Hoveden. Mais j'ai peine à me perſuader que M. de Valois ait été bien inſtruit. J'avoue que je ne connois ni l'iſle d'*Odor*, ni celle d'*Anguillare*. Il eſt bien vrai qu'il y a à la grande em-

bouchûre du Rhône deux isles connues ensemble sous le nom de *Tignes*, & qui ont pourtant chacune un nom * particulier, mais aucune ne s'appelle ni *Odor* ni *Anguillare*. D'ailleurs quand une de ces isles s'appelleroit *Odor*, comme M. de Valois semble le dire, cette isle se trouveroit à l'embouchûre du grand bras du Rhône, & ne sauroit être par conséquent l'*Odur* de Roger de Hoveden, qui devoit être dans la petite branche du Rhône, comme on vient de le dire.

VI. Enfin je croi devoir remarquer qu'on trouve dans le Languedoc des vestiges de plusieurs villes détruites. Il est vrai que ces villes ne doivent pas avoir été fort considérables, puisque les Géographes ni les Historiens n'en ont fait aucune mention. J'en connois trois dans le bas Languedoc.

La *premiere* étoit située sur les bords de la riviere du Gardon, assez proche de Remoulins & du Pont du Gard, près du bac & du moulin de *Lafous*. Elle aboutissoit à un pont sur le Gardon, dont on découvre encore les piles. Il y reste beaucoup de masures, & il paroît que cette ville a péri par le feu, dont on voit encore les traces. On prétend même qu'on y a trouvé autrefois du blé brûlé, enfin il est assez ordinaire de trouver des médailles romaines dans les environs.

La *seconde* étoit sur le chemin de Montpellier à Beziers au de-là du pont de la Mausson dans une guarrigue, à une lieue de Montpellier. On y reconnoît encore les fondemens des maisons, & par conséquent la longueur & la largeur des rues, mais il n'y subsiste aucun bâtiment sur pied.

La *troisiéme* étoit près de Sauve dans le Diocèse d'Alais, à côté d'une grange appellée *la Seuve*, *Silva*, près du chemin de Sauve à Durfort, dans un lieu nommé *Mus*. On y voit encore les restes d'un aqueduc large d'environ un pied & demi, qui commençoit à une fontaine éloignée de là de près de deux lieues, & qui traversoit un ruisseau assez profond, soutenu sur un pont

* L'une s'appelle de *Sainte Anne*, & l'autre de *Janatan*.

de pierre. Ce canal étoit bâti dans toute sa longueur sur de la maſſonnerie, & il étoit revêtu en dedans de deux couches de deux cimens differens, l'un rougeâtre & l'autre gris, & épaiſſes chacune d'un poûce ou d'un poûce demi.

On ne peut tirer aucun éclairciſſement ſur le nom de cette ville ni des titres du pais, ni de la tradition. Pour le nom de *Mus* que le lieu porte, il y a apparence qu'il vient du mot latin *Muri*, & que ce nom lui a été donné à cauſe des maſures qui y ont long tems ſubſiſté, mais qui enfin ont été preſque entierement enlevées par les habitans des environs.

CHAPITRE XVI.

Des Voies Romaines du Languedoc, & en particulier de la Voie Domitie *depuis Beaucaire juſqu'à* Uchau *près de Niſmes.*

I.

Deſcription générale des Voies Romaines dans le Languedoc.

POLYBE eſt le plus ancien Auteur qui ait parlé des chemins de la Gaule Narbonnoiſe, mais l'exactitude connue de cet Hiſtorien ne permet point de revoquer en doute la moindre partie de ſon témoignage. On ſait (*a*) qu'il avoit pris la peine de viſiter exprès la partie méridionale des Gaules & toute l'Eſpagne, pour être mieux en état d'écrire l'hiſtoire des guerres que les Romains y avoient eu à ſoutenir.

(*a*) *Voyez* Gerard. Joann. Voſſius, *Artis Hiſtorica cap.* 9.

C'eſt donc ſur ſes propres obſervations que cet Hiſtorien parle (*b*), quand il aſſure que depuis Carthagene dans la Betique juſqu'à Empurias en Catalogne, & depuis Empurias juſqu'au Rhône les Romains avoient tracé une Voie militaire, & qu'ils l'avoient diſtinguée par milles de huit ſtades en huit ſtades. Comme Polybe écrivoit vers

(*b*) Hiſtoriar. *lib.* 3. *cap.* 39.

vers l'an de Rome 600. & qu'il est certain qu'il mourut (c) l'an de Rome 608. il résulte de son témoignage que dès ce tems-là les Romains étoient assez maîtres dans le pais des Volces pour y faire une voie militaire, par où leurs troupes pussent commodément passer d'Italie en Espagne, où ils faisoient depuis long-tems la guerre contre les Carthaginois.

(c) Gerard. Joann. Vossius, *de Histor. Graecis, Lib.* 1. *cap.* 19.

Cet ancien chemin fut reparé & perfectionné dans la suite par Domitius Œnobarbus, vers l'an de Rome 633. ou 634. quand il eut entierement soumis les Volces après la défaite des Auvergnats par Q. Fabius Maximus : Et c'est apparemment à raison de cette reparation, que ce chemin fut alors appellé la Voie de Domitius, *Via Domitii.* Du moins c'est sous ce nom que Ciceron en parloit l'an de Rome 684. dans son Oraison pour Man. Fonteius, suivant les fragmens qui en restent.

Je sai qu'on a voulu douter si cette Voie Domitie devoit être placée en Languedoc ou en Provence, sous prétexte que le nom de la Gaule Narbonnoise où Ciceron la place, convenoit également à ces deux Provinces. Mais Ciceron ne décide-t-il pas la question ? Il parle contre les Volces, qui accusoient Fonteius d'avoir détourné une partie des deniers levés pour la réparation des chemins : *Quaestum Man. Fonteium ex viarum munitione fecisse.* C'est à cette occasion qu'il fait mention de la voie de Domitius ; c'est donc dans le pais des Volces, c'est-à-dire dans le bas Languedoc, qu'il faut la chercher. La position du *Forum Domitii* suffit pour l'indiquer. On sait que ce lieu étoit dans le pais des Volces entre *Sostatio*, aujourd'hui Sustantion près de Montpellier, & *Cessero*, aujourd'hui S. Tiberi. La voie Domitie devoit donc y être aussi, puisqu'il est visible que c'étoient deux ouvrages du même Domitius, faits pour le même dessein, & dont la position connue de l'un doit fixer celle de l'autre.

Cette voie décrite dans tous les Itinéraires, comme on a déja vû, & dont les vestiges subsistent encore, entroit dans le Languedoc au pont de Beaucaire, appellé autrefois *Pons aerarius*. Elle alloit de là à Nismes en

ligne droite, comme on verra plus en détail ci-dessous. Le chemin roial de Beaucaire à Nismes s'en écarte un peu au sortir de Beaucaire, mais il s'y. rejoint au village de *Cureboussot*, & ne s'en sépare plus jusqu'à Nismes.

La voie romaine & le chemin moderne continuent d'être confondus au sortir de Nismes jusqu'au village d'Uchau. Mais là ces chemins se séparent, & la voie romaine continuant d'avancer en ligne droite, se trouve écartée des endroits par où passe le chemin d'aujourd'hui, d'environ une demie lieue vers le Nord. On en retrouve les vestiges entre les villages de *Coudognan* & de *Vergese*, & l'on remarque qu'elle alloit aboutir au Pont d'*Ambrulsum*, aujourd'hui Pont Ambrueix, où l'on passoit le Vidourle vis-à-vis du village de Galargues, & une demie lieue au-dessus du Pont de Lunel, où on le passe aujourd'hui. On voit encore quatre arcades de cet ancien pont, & l'on reconnoit sans peine des deux côtez le chemin qui y conduisoit.

De-là jusqu'au lieu de *Sostatio* ou *Sextatio*, aujourd'hui *Sustantion*, dont on voit les ruines près du village de Castelnau à une demie lieue de Montpellier, on trouve au Nord à demie lieue du chemin moderne, des vestiges sensibles de la voie que nous décrivons, sur la ligne des villages de *Sauturargues*, *Veirargues*, *Vendargues* & *le Crez*. On voit qu'elle conduisoit à un pont de pierre, dont les fondemens paroissent encore, & qui étoit bâti sur le Lez, demie lieue plus haut que celui par où passe le chemin moderne. Il paroît par les actes du pais que ce pont s'appelloit *Pons ararius*, de même que celui de Beaucaire, & que le chemin qui y menoit portoit le nom de *Via munita*, qu'on a rendu dans le pais par *lou Cami de la Mounedo*, au lieu de dire *lou Cami Mounit* ou *Munit*.

La voie militaire passoit ensuite à *Latara*, c'est-à-dire à l'endroit où étoit bâtie autrefois *la Part Antique* de Montpellier, & où est bâtie aujourd'hui la citadelle de cette ville ; De-là à la *Verune*, à *Saussan*, *à Antonegre*, & enfin elle se rendoit au *Forum Domitii*, que je

croi être. *Ville-veiras*, ou *Villemagne*, dans le Diocèse d'Agde.

Elle alloit de-là à *Cessero*, aujourd'hui S. Tiberi sur l'Eraut, & par conséquent concouroit en partie avec le chemin que tiennent aujourd'hui les Troupes en suivant le chemin de l'Etape. Comme il n'y paroit point de vestige d'aucun pont de pierre sur l'Eraut, il y a apparence qu'on passoit autrefois cette riviere sur un pont de bois, ou même dans un bac, ce qui s'accorde avec le rapport de Strabon qui dit (a) que dans la route qui menoit d'Espagne en Italie à travers la Gaule Narbonnoise, on passoit plusieurs rivieres sur des ponts de bois, & même quelques-unes dans des bacs. *Fluminum*, dit-il, *quædam scaphis trajiciuntur, aliqua pontibus instrata sunt partim ligneis, partim saxeis*.

(a) Geograph. *Lib.* 4.

De *Cessero* ou S. Tiberi la voie militaire alloit à Beziers, & par conséquent ne devoit guéres s'écarter de la route que tiennent aujourd'hui les Troupes, quand elles suivent le chemin de l'Etape. Mais de Beziers à Narbonne elle s'éloignoit beaucoup du chemin moderne, & au lieu de passer par la montagne du *Pas de Loup*, comme aujourd'hui, elle passoit à travers l'étang & le marais de Capestan, où l'on avoit pratiqué un chemin plus droit & plus court, au moien d'une chaussée bâtie sur un grand nombre de ponts dont les ruines subsistent encore, & sont connues sous le nom de *Pont Sepme*, c'est-à-dire à ce qu'on croit de *Pons Septimius*.

Enfin cette voie romaine en avançant toujours vers l'Espagne passoit au sortir de Narbonne par *Salsula*, aujourd'hui Salses; par *Combusta*, aujourd'hui Rives-altes sur l'Egly; par *Ruscino*, aujourd'hui la Tour de Roussillon sur la Tet près de Perpignan; par *Stabulum*, aujourd'hui le *Boulou* sur la Tech; & après avoir traversé la partie de l'ancienne Gaule Narbonnoise, qu'on nomme aujourd'hui le Roussillon, elle se rendoit au haut des Pyrenées, *Ad summum Pyrenæum*, aujourd'hui le Col de Pertus, où elle entroit dans la Tarraconnoise.

Outre cette voie militaire qui devoit être la plus fréquentée, parce qu'elle étoit sur la route d'Italie en Espa-

gne, il y en avoit une autre dans le Languedoc qui menoit de Narbonne à Toulouse, & qu'on trouve décrite dans l'Itineraire de Bourdeaux & dans les Tables de Peutinger.

Cette autre voie alloit de Narbonne à Villedaigne sur l'Orbieu, *Ad Odurobionem* : Le chemin subsiste encore presque entier. On passoit à *Villedagne* la riviere d'Orbieu sur un beau pont de pierre, dont la plus grande partie est aujourd'hui renversée dans l'eau. De-là au lieu d'aller à *Lesignan*, comme on va aujourd'hui, on alloit par *Fontareche*, *Monrabech* & *Cerame* à *Usuerva* ou *Hosuerba*, aujourd'hui *Tourousele*, où l'on passoit la riviere d'Aude, & d'où l'on se rendoit à *Liviana*, aujourd'hui le village de *Marseillette*, & ensuite à *Tricensimum*, aujourd'hui *Tresbés*, en passant à peu près par les mêmes endroits par où passe aujourd'hui le vieux chemin roial, qui va du village d'*Homs* à Tresbés.

On passoit à Tresbés la riviere d'Aude sur le pont de pierre qui subsiste encore, & de-là on se rendoit à la cité de Carcassonne, *Carcasso*, par le même chemin qui y mene aujourd'hui.

De Carcassonne jusqu'à Toulouse, le chemin qu'on tient aujourd'hui, convient assez exactement avec l'ancienne voie militaire dont il s'agit, comme on l'a fait voir dans le *Chapitre VII.* en expliquant les differens lieux que les Itinéraires placent sur cette route.

La voie militaire que nous venons d'expliquer, se joignoit à Narbonne avec l'autre que nous avons décrite la premiere, & ces deux voies réunies formoient une route continue qui traversoit la partie occidentale de la Gaule Narbonnoise, connue aujourd'hui sous le nom de Languedoc, dans toute sa longueur, la premiere depuis Beaucaire jusqu'à Narbonne, & l'autre depuis Narbonne jusqu'à Toulouse.

A cette route principale on peut en joindre deux autres moins importantes, qui appartiennent aussi au Languedoc, & qui sont marquées dans les Tables de Peutinger: L'une de ces routes alloit de Toulouse à Lion, en passant par Cahors, *Divona Cadurcorum*; par Rodez,

Segodunum Ruthenorum; par Javouls dans le Gevaudan, *Anderitum Gabalorum*; & par S. Paulian dans le Velai, *Revessio Velaunorum.* L'autre menoit de Rodez, *Segodunum Ruthenorum*, à *Cessero* ou S. Tiberi sur l'Eraut, & passoit par *Loteva*, aujourd'hui Lodeve, ville épiscopale du bas Languedoc.

Dans ces differentes routes chaque ville principale étoit dans son district un centre particulier, d'où l'on comptoit les milles dans les routes qui en partoient.

1°. Le fait est certain à l'égard de Toulouse; l'Itineraire de Bourdeaux met (*a*) sur la route de cette ville à Narbonne deux lieux de suite, l'un à IX. & l'autre à XX. milles de Toulouse, & il appelle le premier *Ad Nonum*, & l'autre *Ad Vicesimum*, ce qui prouve que c'étoient le IX. & le XX. milliaire à compter de Toulouse.

2°. Le même fait est encore plus incontestable à l'égard de Narbonne. Nous avons déja vû ci-dessus (*b*) qu'il y avoit un lieu à XXX. milles de Narbonne sur la route de Carcassonne, appellé *Tricensimum*, c'est-à-dire le *Trentieme*, ce qui marque qu'on comptoit les milles de Narbonne sur cette route, du moins jusqu'à Carcassonne. Un (*c*) autre lieu appellé *Ad Vigesimum*, c'est-à-dire le *Vingtieme*, sur la route de Narbonne dans le Roussillon, & à XX. milles de cette ville, prouve de même que sur cette seconde route c'étoit encore de Narbonne qu'on comptoit les milles. Enfin nous verrons dans l'*article III.* que les milles se comptoient de même de Narbonne sur la troisiéme route qui alloit de cette ville jusqu'à Nismes, du moins jusqu'à l'empire d'Antonin le Pieux.

3°. La ville de Nismes étoit encore un troisiéme centre pour la suite numerale des milles, & les pierres milliaires numerotées qui subsistent en place encore aujourd'hui entre cette ville & celles de Beaucaire ou d'Arles, ne permettent pas de douter qu'on ne comptât les milles de Nismes sur ces deux routes. Nous prouverons même à la fin de l'*article III.* qu'on commença sous l'Empereur Antonin le Pieux, à les compter de Nismes sur la route de cette ville à Narbonne, du moins jusqu'à moitié chemin.

Après avoir expliqué en général les quatre voies ro-

(*a*) Ci-dessus, pag. 91. 92.

(*b*) Ci-dessus, pag. 91. 93.

(*c*) Ci-dessus, pag. 118.

maines du Languedoc qui ſont décrites dans les Anciens, il paroît neceſſaire d'examiner en détail dans l'*article ſuivant*, l'état où ſe trouve encore aujourd'hui cette voie romaine depuis Beaucaire juſqu'à Niſmes,ou même juſqu'à Uchau ſur le chemin de Montpellier. C'eſt certainement la partie des voies romaines du Languedoc la mieux conſervée, celle où il ſubſiſte en place le plus de pierres milliaires, & par conſéquent celle qui peut ſervir à donner la plus juſte idée de la forme & de la conſtruction des chemins romains. Après avoir rapporté l'état & les inſcriptions des pierres milliaires qui ſe trouvent encore en place ſur ce chemin, au nombre de 17, j'y joindrai dans l'*article III.* les inſcriptions de plus de 40. autres milliaires qui ont été enlevez de ce même chemin, & qu'on trouve dans les villages voiſins.

J'avois ſur cette matiere un aſſez grand nombre d'obſervations,que j'avois faites autrefois. J'y ai joint ce qu'ont dit ſur le même ſujet les R R. PP. Benedictins dans (*a*) l'Hiſtoire de Languedoc, M. Virgile de la Baſtide dans une Diſſertation inſerée dans le (*b*) Mercure de France, & M. le Marquis Maffei dans un (*c*) Traité qu'il a intitulé *Galliæ Antiquitates*. Comme il reſtoit encore des difficultés, ou pour mieux dire des contradictions, qui m'embarraſſoient, j'ai conſulté des gens de lettres de la ville de Niſmes, dont quelques-uns ont pris la peine d'aller ſur les lieux où les pierres milliaires ſubſiſtent, pour en examiner & en tranſcrire fidelement les inſcriptions. Les éclairciſſemens importans que j'ai reçû de ces MM. m'ont été d'une très-grande utilité, & je dois leur en témoigner ici ma juſte reconnoiſſance.

(*a*) Tom. I. *aux preuves, pagg.* 6. & 7.

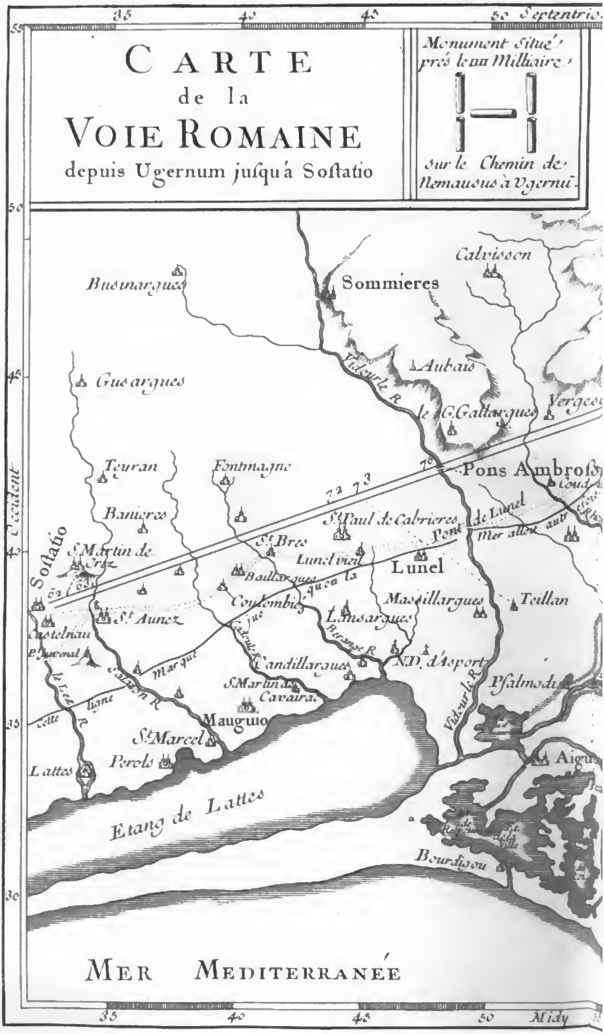
(*b*) Mois d'Août 1731.

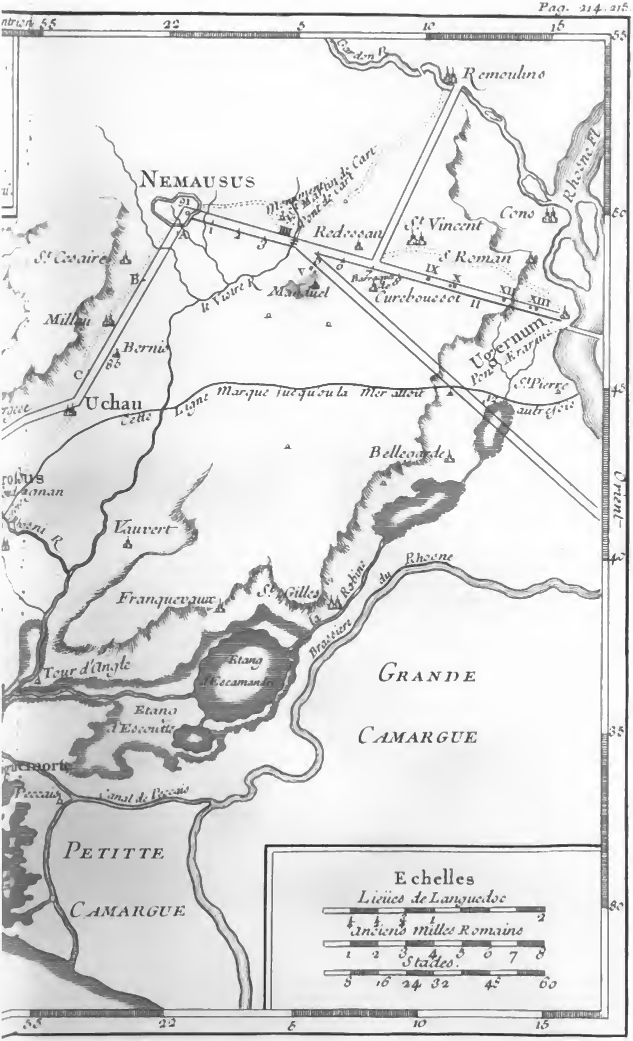
(*c*) Epiſtol. VII.

I I.

Deſcription de la Voie Domitie *depuis Beaucaire juſqu'à Niſmes, & depuis Niſmes juſqu'au village d'*Uchau *ſur le chemin de Montpellier.*

L'ancienne voie militaire ou Romaine de Beaucaire à Niſmes eſt tracée en ligne droite, & preſque ſans au-


CARTE
de la
VOIE ROMAINE
depuis Ugernum jusqu'à Sostatio
Monument Situé près le LXIII Milliaire sur le Chemin de Nemausus à Ugernũ.
Septentrio.
Occident
Midy
Sommieres
Calvisson
Busmargues
Gusargues
Aubais
Vidourle R.
le G. Gallargues
Vergeze
Pons Ambrosij
Teyran
Fontmagne
Banieres
St Paul de Cabrieres
Pont de Lunel
St Bres
Lunel vieil
Lunel
S. Martin de Criez
Sostatio
Baillargues
Coulombiez
Massillargues
Teillan
St Aunez
Castelnau
Lansargues
N.D. d'Asport
Candillargues
S. Marlin de Cavaira.
Psalmodi
Mauguio
St Marcel
Perols
Lattes
Aigu
Etang de Lattes
Bourdigou
Mer allant aux
MER MEDITERRANÉE


NEMAUSUS
Remoulins
Rhosne Fl.
Redessan
St. Vincent
Cons
St. Roman
St. Cezaire
Milhau
Bernis
Uchau
Manduel
Curboussot
le Vistre R.
Ugernum
St. Pierre
Cette Ligne Marque jusqu'ou la Mer alloit autrefois
Belleqarde
Vauvert
Franquevaux
St. Gilles
la Robine
la Brassiere du Rhosne
Tour d'Angle
Etang d'Escamandre
Etang d'Escouitte
Peccais
Canal de Peccais
GRANDE CAMARGUE
PETITTE CAMARGUE
Orient
Echelles
Lieües de Languedoc
Anciens milles Romains
Stades

cun détour. Elle se sépare du chemin moderne à trois ou quatre cent pas de Beaucaire à un endroit appellé *les Cinq Coins* derriere le Château de Gaujac. Elle passe de là à la gauche de *Roque Partide*; & après avoir traversé la plaine de *Saint Roman*, elle arrive à la montagne où cette plaine se termine, laquelle a environ 15. toises de haut du côté de Beaucaire, & environ 10. du côté de Nismes. C'est sur cette montagne qu'il est facile de reconnoître la forme & la largeur de cette voie, de même que les fossez qui la bordoient, sur-tout vis-à-vis le village de Saint Vincent, où le terrain est élevé & n'est point en culture. La forme de la voie n'est pas tout à fait si apparente dans les bas fonds, à cause qu'elle y a été plus dégradée par les inondations.

Cette voie depuis Beaucaire jusqu'au village de *Curéboussot*, qui est à moitié chemin de Beaucaire à Nismes, s'appelle le *Chemin vieux*. C'est en cet endroit que le chemin moderne se joint à la voie romaine & ne s'en écarte plus, ou du moins s'en écarte peu, & dans les endroits seulement, où la démolition des ponts ou des Chaussées a obligé de s'en détourner, pour faire passer le chemin par des endroits, où l'entretien coûtât moins.

Il paroît par l'inspection de cette voie aux endroits où elle est bien conservée, que les Romains construisoient leurs chemins avec beaucoup plus de soin & de dépense que nous. Quand on y fait creuser à la profondeur de cinq ou six pieds, on trouve que le chemin est soutenu par plusieurs couches paralleles de différentes especes d'empierrement, dont les cailloux ont été noiez dans du ciment, ce qui forme un massif très-solide & très-dur. Je ne doute point qu'on ne trouvât la même construction par tout, si on prenoit la peine de l'examiner; peut-être même que les couches d'empierrement seroient plus épaisses ou en plus grand nombre aux endroits où le terrein se trouveroit moins ferme; mais l'on ne sçauroit sur cette matiere rien ajouter à l'exactitude du détail, que Bergier a fait de ces differentes couches d'empierrement, ou plutôt de maçonnerie, (*a*) dans son excellente *Histoire des grands Chemins de l'Empire Romain.*

(*a*) *Liv.* 2. *chap.* 18.

Deux voies de traverſe viennent ſe joindre à la voie principale dont nous parlons : l'*une* aux baraques de Cureboussot. Elle vient du côté du village de Saint Vincent qui eſt à la droite en allant de Beaucaire à Niſmes. On a examiné ce chemin dans un aſſez grande étenduë : Sa forme & les pierres milliaires qu'on y trouve, ne permettent point de douter que ce ne ſoit une voie romaine. Il paroît qu'elle alloit à un pont de pierre, qui étoit bâti ſur le Gardon, aſſez prez de Remoulins, & que de-là elle menoit vers Avignon ou Orange.

L'*autre* voie eſt à gauche en allant de Beaucaire à Niſmes, & un peu au-delà des baraques de Cureboussot. Les pierres milliaires qu'on y trouve prouvent de même que c'étoit une voie romaine ; & ſa direction fait voir qu'elle alloit à Arles.

On trouve encore en place ſur la grande voie de Beaucaire à Niſmes qu'on vient de décrire, & ſur les deux voies laterales, qui y aboutiſſent, pluſieurs pierres milliaires, dont je vais rapporter la forme & les inſcriptions ; mais pour entendre ce que je dois dire, il faut jetter les yeux ſur la Carte de ces trois voies.

I. A un bon quart de lieue de Beaucaire, dans la plaine de S. Roman, on trouve à main droite ſur le bord du chemin à l'endroit marqué XIII dans la Carte, deux pierres milliaires à la diſtance de trois pieds l'une de l'autre. Celle qu'on trouve la premiere en venant de Beaucaire, eſt quarrée, large de 25. pouces & demi, épaiſſe de 18. Elle eſt hors de terre d'environ 6. pieds, & peu polie. On y lit l'Inſcription * ſuivante.

* Bergier, *Hiſtoire des grands Chemins*, *Liv. IV. ch. 39. p. 760. de la ſeconde édition, n°. 5.* rapporte cette Inſcription, mais fort tronquée. Le Marquis Maffei en a fait mention auſſi, *Galliæ Antiquitat. pag. 34.*

TI. CAESAR
DIVI AVG. F. AVG.
PONTIF. MAX.
TRIB. POT. XXI.
REFECIT ET
RESTITVIT.
XIII.

II

Il paroît par le chiffre qui est au bas de l'inscription, que c'étoit le XIII. Milliaire de Nismes à Beaucaire. Comme il y a de l'endroit où ce Milliaire se trouve, à Beaucaire un grand quart de lieue, c'est-à-dire un mille & plus, il faut convenir qu'il y avoit de Nismes à Beaucaire, autrefois *Ugernum*, XIV. milles, ou même XV. comme il est marqué dans les Tables de Peutinger; & c'est sur ce pied-là qu'il faut corriger l'Itinéraire de Bourdeaux, qui ne met que XII. milles de Nismes au *Pons Ærarius*, ou Pont de Beaucaire, & qu'il faut y lire XV, dont il paroît qu'on n'a fait XII. que par erreur, parce qu'on a pris un V mal formé pour deux I I.

L'autre pierre qui est à 3. pieds de la premiere, est cylindrique, & un peu moins haute que la précédente, de 24 pouces de diametre, & qui ne paroît pas avoir reçu le dernier poli, supposé que l'inégalité qu'on y remarque ne vienne pas plutôt des injures du tems. L'inscription étoit gravée sur la colomne sans aucun ornement ni enfoncement: Ce n'est qu'avec peine qu'on a pû y lire ces mots, dont on n'est pas même bien sûr.

I M P. C A E S A R.

D I V I F. A V G. . . . .

. . . .

. . . .

I M P. X I I I. . . . .

P O T E. . . . .

. . . .

I I. A un mille de-là & dans le même allignement, on trouve sur la montagne au-delà de la plaine de Saint Roman, à l'endroit marqué XII. une grande pierre, qui n'est point un milliaire à en juger par la forme; mais il y a apparence qu'elle a été mise à la place d'un milliaire qui manquoit. Si cette conjecture est fondée, ce mil-

liaire devoit être le XII. de Nismes à Beaucaire, car nous les décrivons en rétrogradant.

III. Le milliaire d'aprez, qui devoit être marqué XI. manque, comme on peut le remarquer dans la Carte.

IV. A cinq quarts de lieue de Beaucaire & presque vis-à-vis du village de Saint Vincent, on trouve à main droite & sur le bord du chemin deux autres pierres milliaires, semblables aux deux qui sont décrites au *n°. I.* & à la même distance l'une de l'autre. C'est le milliaire X.

La premiere de ces deux pierres ou la plus prez de Beaucaire, est quarrée de même que la premiere que nous avons décrite, & de la même largeur & épaisseur. Elle est rompue un peu hors de terre; ainsi il n'y paroît aucune inscription, mais il n'est point douteux par sa forme, qu'elle ne fût de l'Empereur Tibere comme la premiere.

La seconde est cylindrique, de même que la seconde que nous avons décrite au *n°. I.* & du même diametre. Elle est quatre ou cinq pieds hors de terre, un peu panchée; on y voit les traces d'une Inscription, mais il n'est pas possible d'en lire les caracteres. Cependant sa forme suffit pour juger qu'elle est de l'Empereur Auguste.

V. A un mille de-là sur le bord du chemin & à main droite, on trouve le milliaire IX. qui est une pierre quarrée semblable en tout aux pierres milliaires quarrées déja décrites. Aussi est-il certain qu'elle est de l'Empereur Tibere, comme les autres pierres milliaires quarrées, ce qui paroît par le commencement de l'Inscription, qui est encore lisible, & où l'on distingue au moins ces deux mots.

T I. C A E S A R

. . . .

. . . .

VI. Les milliaires VIII. VII. VI. & * V. manquent de

* Le Milliaire V. se trouve dans l'Eglise du village de Cureboussot assez près de-là, où on l'a transporté. *Voyez* à l'article suivant le *n°. X.*

suite. *Voyez* la Carte aux endroits marquez par ces chiffres.

VII. Les Barraques de Cureboussot qui sont à moitié chemin de Beaucaire à Nismes, sont à peu-prez vers l'endroit où devoit être le VII. milliaire. Environ à trois quarts de lieue de-là, & prez du Pont de Cart (*a*) sur le Vistre, on trouve au bord du chemin & à main droite un Milliaire quarré, semblable en tout aux autres pierres milliaires quarrées, ce qui fait juger qu'elle est de l'Empereur Tibere. L'inscription est effacée, mais on voit qu'elle étoit marquée IIII. ce qui convient assez bien avec la distance de Nismes à cet endroit là. On croit que c'est ce quatriéme milliaire qui a donné au pont du Vistre qui est auprès, le nom de *Pont de Cart*, ou plûtôt *de Quart*, comme pour dire *Pons de Quarto lapide*.

(*a*) Maffei Galliæ Antiquitat. *pag.* 34.

VIII. Les pierres milliaires III. II. & I. manquent comme on le voit dans la Carte.

IX. A la hauteur du IIII. milliaire décrit au *n°. VII.* & par conséquent tout auprez du Pont de Cart, on trouve dans un champ, du même côté que ce milliaire & environ à trente pas de distance du chemin, une espece de Monument, formé par quatre colomnes plantées en terre debout, qui forment un quarré long. Deux de ces colomnes ont chacune 28. pouces de diametre, ne sont que 4. ou 5. pieds hors de terre, & ont été tout à fait polies. Les deux autres colomnes sont plus longues & n'ont que 24. pouces de diametre. Il ne paroît aucune Inscription au haut d'aucune de ces quatre colomnes; apparemment parce qu'on les a plantées à contre-sens, & que l'Inscription se trouve enfoncée en terre. C'est ce qui est sûr du moins à l'égard de l'une des deux dernieres, sur laquelle (*b*) on voit à fleur de terre la derniere ligne d'une inscription dont les caracteres sont renversez. Cela forme une présomption assez plausible pour les autres. Ainsi (*c*) M. le Marquis Maffei a eu tort de dire qu'il n'y avoit jamais eu aucune inscription sur ces pierres, & d'en conclure ou qu'elles n'avoient été jamais emploiées, ou qu'elles l'avoient été du tems de la République, auquel tems il croit qu'on ne mettoit point d'Inscription sur les Milliaires.

(*b*) Voyez dans l'article suiv. *n°. III.*

(*c*) Galliæ Antiq. *pag.* 34.

Au milieu de ces quatre colomnes qui sont debout, il y en a une cinquiéme couchée, de 24. pouces de diametre & de 9. pieds de long. On lit au bout de cette pierre qui est le mieux poli, l'Inscription qui suit * dans un espece de cadre creusé dans la pierre, entouré d'un rebord simple, & de 24. pouces en quarré.

TI. CLAVDIVS
DRVSI F. CAESAR
AVG. GERMANICVS
PONTIF. MAX. TRIB.
POT. COS. DESIGN. IIII
IMP. II. REFECIT.
LXXX.

Il est visible que les cinq pierres qui forment ce monument ont été des Pierres Milliaires. On ignore ce qui a pû obliger de les arracher de leurs places pour les rassembler-là, & quelques-unes d'assez loin. Mais la tradition du païs veut que ç'ait été pour servir de marque d'une bataille donnée en cet endroit. L'Histoire semble même favoriser cette tradition, en ce qu'elle nous apprend (a) qu'il se donna en effet au commencement du V. siécle une bataille sanglante en cet endroit entre Constance Général de l'Empereur Honorius, & Edobic Général des Francs & des Allemans; qui étoient venus au secours du Tyran Constantin & de son fils Julien, assiegez dans Arles par le Général Romain.

(a) Hist. de Languedoc, pagg 164. & 641. col. 2.

M. le Marquis Maffei (b) assure que les quatre colom-

(b) Galliæ Antiq. pag. 4.

* M. Le Marquis Maffei a cru *Gall. Antiq. pag.* 34. que les pierres Milliaires de Claude n'avoient aucune note numérale; & effectivement on n'y en trouve point ordinairement: mais cette Inscription prouve qu'il n'en faut pas faire une régle générale. Apparemment qu'on ne marquoit le nombre des milles sur ces Milliaires, que quand il n'y avoit pas d'autres Milliaires qui le marquassent.

nes Milliaires qui sont debout, ont servi long-tems à soutenir le couvert d'une petite Chapelle dédiée à S. Martin. Je ne sçai s'il a été assez bien instruit. Mais mes Mémoires marquent qu'il y avoit tout auprès de ce Monument une Eglise champêtre, dédiée à Saint Martin, & distincte du monument; que cette Eglise a été détruite depuis long-tems, & les materiaux enlevez pour la construction de l'Eglise de Rodillian, village voisin de l'autre côté du chemin; & que la place de cette ancienne Eglise n'est plus marquée que par quelques grosses pierres. Cette Eglise s'appelloit Saint Martin de Cart, *Ecclesia Sancti Martini de Quarto* (supple *lapide*). Les P P. Benedictins en ont parlé à l'occasion de quelques Inscriptions qu'on y trouve, mais ils l'ont appellée *Saint Martin de Case*, trompez par quelque copie fautive du recueil * Manuscrit d'Inscriptions d'Anné Rulman, Assesseur criminel en la Prevôté générale de Languedoc, qu'ils avoient consulté. *Voyez* ci-dessous *Article III. n°. III.* & *XXIV.*

X. Dans la premiere voie de traverse, qui passe auprez du village de Saint Vincent, & qui vient prez de Cureboussot joindre à main droite la voie romaine de Beaucaire à Nismes, on trouve prez du village même de Saint Vincent, une pierre Milliaire cylindrique, hors de terre d'environ 6. pieds & un peu penchée, dont l'Inscription est tellement effacée, qu'on n'y peut rien distinguer. M. le Marquis Maffei (a) assure cependant que ce Milliaire est de l'Empereur Auguste, mais j'ignore sur quel fondement.

(a) Galliæ Antiq. pag. 36.

XI. Dans l'autre voie de traverse qui est à main gauche & un peu plus loin en allant vers Nismes, on trouve à deux cent pas de l'endroit où elle se joint à la voie principale, & assez prez du village de Manduel, deux pierres Milliaires à trois pieds de distance entr'elles, l'une quarrée & l'autre cylindrique.

La pierre quarrée est semblable en tout à la pierre

* On dit que l'original de ce Recueil est aujourd'hui dans la Bibliotheque du feu Prince Eugene, mais il y en a deux copies dans le Languedoc, à ce qu'on prétend.

quarrée, qui a été décrite au *n°. I.* On y lit une Inscription * très-bien conservée (*a*) de l'Empereur Tibere, & la même mot pour mot que celle que nous avons rapportée au *n°. I.* en parlant du premier Milliaire quarré. La seule difference c'est qu'au lieu qu'à ce premier Milliaire on lit au bas le nombre XIII. on lit à celui-ci le nombre V ; ce qui prouve que c'étoit le cinquiéme Milliaire en allant de Nismes à Arles, où cette voie menoit, comme on l'a déja remarqué, ce qui s'accorde avec notre calcul.

La pierre cylindrique est entierement semblable à la colomne milliaire de Claudius, couchée par terre entre les quatre colomnes du Monument, qu'on trouve vis-à-vis du IV. Milliaire, & dont on a parlé au *n°. IX.* L'Inscription (*b*) est la même mot pour mot mais sans aucun chiffre, & elle est enfoncée de même dans une espece de cadre quarré, orné d'un simple rebord. Le diametre est aussi le même & de 24. pouces.

XII. La voie romaine que nous venons de décrire depuis Beaucaire jusqu'à Nismes, continue d'être encore reconnoissable deux lieues au-delà de Nismes, en allant vers Montpellier, c'est-à-dire jusqu'au village d'Uchau ; & quoiqu'elle soit confondue avec le chemin roial moderne, les pierres Milliaires qui subsistent encore ne permettent pas de la méconnoître.

On trouve à un quart de lieue (*c*) de Nismes & à main gauche en allant à Montpellier contre le mur de clôture d'une vigne, une pierre Milliaire cylindrique, de 7. à 8. pieds de haut hors de terre. On y lit dans un cadre enfoncé & entouré d'un petit rebord (*d*) l'Inscription suivante.

* Bergier, *ubi suprà*, *pag.* 759. *n°.* 3. rapporte cette Inscription, mais il a omis le nombre V. qui est à la fin.

(*a*) Maffei, Galliæ Antiq. *pag.* 34.

(*b*) *Ibid.* Galliæ Antiquitat. *pag.* 34. Bergier *ubi suprà* n°. 4.

(*c*) Voyez la Carte de la Voie romaine à l'endroit marqué A.

(*d*) Maffei, *Ibidem.* Bergier, *Ibid. n°.* I.

IMP. CAESAR
DIVI HADRIAN.
F. T. AELIVS HADRI
ANVS ANTONINVS
AVG. PIVS
PONTIF. MAX. TRIB. POT.
VIIII. IMP. II. COS. IIII.
P. P. RESTITVIT.

I.

Copiée sur un Mémoire exact envoié de Nismes.

Le chiffre I. qui est au bas de l'Inscription, a 6. pouces de long. Il marquoit que c'étoit le premier Milliaire de Nismes à Narbonne.

XIII. A trois quarts de lieue de là & assez près du lieu de Millau, on trouve au milieu du chemin une autre pierre quarrée & de la forme des Milliaires de Tibere. L'Inscription en est effacée; & tout ce qu'on peut faire en l'examinant de prez, c'est d'y distinguer quelque trace de caracteres. Cependant le Marquis Maffei (*a*) pretend y avoir lu les chiffres LXXXVII. ce qui s'accorde avec l'ordre des Milliaires de cette route, comme on le prouvera ci-dessous. *Voyez* dans la carte l'endroit marqué B.

(*a*) Galliæ Antiq. *pag.* 34.

XIV. A une lieue de-là & cent cinquante pas avant que d'arriver à Uchau, on trouve une pierre cylindrique, ou colomne Milliaire, † entierement semblable à celles d'Antonin. *Voyez* sur la carte l'endroit marqué C. Elle a 7. pieds de haut hors de terre & 2. pieds de diametre. On peut lire encore le commencement de l'Inscription, qui prouve ce que la forme de la pierre avoit annoncé, mais la fin est effacée. M. le Marquis Maffei (*b*) prétend

(*b*) *Ubi suprà.*

† Gariel, *Series præsul. Magalon. pag.* 22. *Edit.* 2. la rapporte en entier, mais peut être a-t-il suppléé sur d'autres Inscriptions Milliaires du même Empereur, ce qu'on ne pouvoit plus lire dans celle-là.

qu'on y lit au bas les chiffres VIII. Mais ceux que j'ai prié de l'examiner, m'ont mandé qu'on n'y voit aucuns chiffres & que la pierre est creusée & dégradée à l'endroit où ils devroient être. Cependant il est certain que la suite des nombres apposez aux autres Milliaires d'Antonin sur cette route, prouve que ce Milliaire d'Uchau devoit être marqué le VIII. par rapport à la distance de Nismes. *Voyez* ci-dessous à la fin de l'*article suivant*. C'est de ce Milliaire même, comme VIII. Milliaire, que le village d'Uchau * a pris son nom; car dans les anciens actes on l'appelloit *Mansum de Octavo* (supple *lapide*) ; & on le nomme encore dans les Pouillés du Diocèse de Nismes, *Sanctus Paulus de Octavo.*

Ce sont les seuls Milliaires en place que je connoisse dans le Languedoc. On trouve ailleurs en plusieurs endroits des vestiges de la voie romaine dont nous parlons, comme on l'a déja remarqué, sur-tout aux endroits où elle traverse des landes & terres incultes, ou comme on parle dans le Languedoc, des *Guarrigues.* Par exemple elle paroît très-distinctement au-dessus du village de Castelnau prez de Montpellier, & sur-tout depuis la ville de Narbonne jusqu'au village de Villedaigne sur l'Orbieu dans l'étenduë de prez de deux lieues, mais les pierres Milliaires en ont été arrachées, & on n'y en trouve plus.

De ce qu'on vient de dire, on peut en tirer quelques conséquences pour l'éclaircissement de ce qui regarde les voies romaines.

I. Que chaque Empereur qui faisoit réparer les chemins, y faisoit mettre des Milliaires avec une Inscription en son nom aux endroits où il en manquoit, & même à ceux où il n'en manquoit point. On voit dans les chemins qui aboutissent à Nismes des pierres Milliaires de quatre differens Empereurs, d'Auguste, de Tibere, de Claude, & d'Antonin : Et ce qui paroît plus surprenant, on trouve même quelquefois deux Milliaires differens pour marquer le même mille.

* C'est ainsi que le mot *Uchau* signifie à Toulouse la huitiéme partie de l'once, c'est-à-dire un *gros*, & la huitiéme partie de la grande mesure de vin, appellée le *Pega.*

II.

II. Que chaque Empereur outre la différence de l'Inscription, affectoit de faire distinguer ses Milliaires par la forme exterieure. Les Milliaires d'Auguste sont cylindriques, uniformes dans toute leur longueur, hauts d'environ 6. pieds, & couronnez d'une corniche arrondie : ils ont 2. pieds de diametre, & l'Inscription y est gravée sur le contour sans quadre ni enfoncement. *Voyez* les *n°. I. IV. & X.* Ceux de Tibere sont quarrez & peu polis, hauts de 6. à 7. pieds, ils ont 25. pouces & demi de large & 18. d'épais, & l'Inscription est renfermée dans une espece de quadre. *Voyez* les *no. I. IV. VII. XI. & XIII.* Ceux de Claude sont cylindriques dans toute leur longueur comme ceux d'Auguste ; mais l'Inscription est renfermée dans un quadre de 24. pouces en quarré, & enfoncé de 7. à 8. lignes. *Voyez* les *n°. IX & XI.* Enfin ceux d'Antonin étoient cylindriques aussi, & l'Inscription étoit enfoncée de même, mais le quadre de l'Inscription étoit entouré d'un rebord, les pierres étoient plus basses, & la partie qui étoit enfoncée en terre, étoit quarrée. *Voyez* les *no. XII. & XIV.*

III. Qu'on a un moien sûr de connoître la véritable valeur des Milles romains, en mesurant la distance qu'il y a entre les pierres Milliaires qui subsistent en place. Nous avons remarqué qu'il y avoit deux Milliaires de suite sur le chemin de Nismes à Beaucaire, le IX. & le X. tous les deux du même Empereur, c'est-à-dire tous les deux de Tibere. J'ai fait mesurer la distance de l'un à l'autre, & elle s'est trouvée de 754. toises de Paris. M. le Marquis Maffei a fait (*a*) prendre de même la mesure d'un Mille sur le même chemin. Mais il l'a prise entre le Milliaire de Tibere, qui est environ à un quart de lieue du village de Manduel, *Voyez* le *n°. XI.* & un Milliaire d'Auguste, qui se trouve dans un petit bois prez du village de S. Vincent. *Voyez* le *n°. X.* Il assure que sa mesure lui a donné 756 toises de Paris, entre les deux Milliaires qu'on vient d'indiquer, c'est-à-dire deux toises de plus pour le mille, que je n'en ai trouvé par ma mesure.

La difference est légere, mais toute légere qu'elle est, elle prouve une erreur, & je croi que c'est sur le compte

(*a*) Galliæ Antiq. *pag.* 34.

de M. le Marquis Maffei, que cette erreur doit être mise.

1°. Il a fait prendre sa mesure entre les Milliaires de deux Empereurs differens, de Tibere & d'Auguste, & par-là sa mesure ne sçauroit être exacte; parce que les Milliaires de différens Empereurs, destinez à marquer le même mille, sont à trois ou quatre pieds de distance entr'eux, ce qui doit rendre la mesure trop longue ou trop courte d'autant. Cette premiere erreur a donc pû donner quatre pieds de trop à la mesure prise par M. Maffei.

2°. Il a mesuré un espace compris en deux chemins differens qui se séparoient, & qui faisoient par conséquent un coude Il n'a pas donc pû s'assûrer de suivre éxactement ce coude que faisoient ces chemins, & je croi qu'il lui a donné prez d'une toise & demie de trop. J'ai évité ces deux inconveniens; j'ai fait mesurer d'un Milliaire de Tibere à un Milliaire du même Empereur, & j'ai fait mesurer un chemin qui alloit en ligne droite, & dont je reconnoissois les vestiges. Ainsi je crois que ma mesure doit être préferée à celle de M. le Marquis Maffei.

A plus forte raison doit-elle l'être à l'évaluation du mille romain, que (*a*) M. Cassini a faite à 766. ou 767. toises de Paris. Cette évaluation n'est fondée que sur la comparaison des distances réelles de Narbonne à Nismes en Languedoc, & de Boulogne à Modene en Italie, prises géometriquement en toises, avec les mêmes distances marquées en milles dans les Auteurs & les Itinéraires anciens. Je n'ai garde de douter de la vérité des mesures que M. Cassini a prises, & sur cet article son nom vaut une démonstration, mais je crains qu'il n'ait pas assez discuté les passages des Anciens sur lesquels il s'appuie, & que cela n'ait jetté de l'erreur dans son calcul.

D'un côté il suppose sur l'autorité (*b*) de Strabon, qu'il n'y avoit que 88. milles de Narbonne à Nismes, & il trouve de l'autre par ses dimensions géometriques, que la distance entre ces deux villes est de 67500. toises du Châtelet de Paris, d'où il conclut que chaque mille devoit être de 767. toises. Mais si M. Cassini avoit voulu faire attention que Strabon marque dans le même

(*a*) Memoires de l'Académie des Sciences. *Ann.* 1702.

(*b*) Geographic. *Lib* 4. *initio*.

Livre (*a*) de son ouvrage, que la distance de Nismes à Narbonne étoit de 720. stades, ce qui fait 90 milles, en donnant 8 stades à chaque mille, suivant l'évaluation de (*b*) Strabon lui-même, il auroit trouvé que dans cette supposition chaque mille ne devoit être que de 750 toises, suivant ses propres dimensions. Il auroit même trouvé qu'il ne devoit être que de 741 toises $\frac{69}{91}$ à suivre l'Itinéraire d'Antonin, qui compte 91 milles de Narbonne à Nismes, & dont le calcul me paroît être le plus conforme à la vérité.

(*a*) *Ibid.* Sed paulò post.

(*b*) *Ibid.* Lib. 7.

J'avoue que ces évaluations de mille seroient, comme on voit, au-dessous de la mesure que j'ai prise moi-même entre deux Milliaires qui sont en place. Mais aussi la distance de 67500 toises, que les dimensions ont donnée à M. Cassini entre Narbonne & Nismes, est-elle en ligne droite : & il s'en faloit bien que la voie romaine le fût. Ainsi si l'on ajoute ce qu'il faut pour l'obliquité & les détours du chemin, on trouvera que le calcul de M. Cassini sera d'accord avec notre mesure. Il seroit seulement à souhaiter qu'on répétât cette mesure en d'autres endroits du même chemin, même en ceux où il manque des Milliaires dans l'entre-d'eux, pour voir si les mesures qu'on trouveroit étant partagées également en autant de parties, qu'il y auroit de milles dans l'espace mesuré, donneroient constamment le même nombre de 754 toises pour chaque mille. C'est une expérience qui paroît encore nécessaire, & que j'exhorte les gens de Lettres qui sont sur les lieux, de faire pour l'entier éclaircissement de cette question.

En attendant voici les réflexions que notre mesure du mille fournit.

1°. Le mille Romain étoit de 1000 pas, comme le nom seul le marque, & chaque pas (*c*) étoit de 5. pieds romains. Il y avoit donc 5000 pieds romains au mille. On n'y trouve aujourd'hui par la mesure qu'on en a prise que 754 toises, c'est-à-dire 4524. pieds de Roi. Il faut donc que le pied de Roi soit plus grand que l'ancien pied romain dans le rapport de 5000 à 4524.

(*c*) Frontinus. *Lib. de Agror. qualit.* pag. 36.

2°. Le mille romain comprenoit huit stades : c'est un

fait attesté par (a) Polybe, (b) Strabon, (c) Plutarque, & (d) Isidore ; & ces autoritez doivent prévaloir à celles de (e) Photius & (f) d'Hesychius, qui ne content que 7 stades ou 7 stades & demi par mille. Le stade contenoit donc 125 pas, ainsi que le témoignent (g) Pline & (h) Censorinus ; & comme chaque pas romain étoit de 5 pieds romains, le stade devoit être de 625 pieds romains ; & c'est-là ce que (i) Pline & (k) Frontin disent en propres termes. D'un autre côté le stade n'a aujourd'hui que 565 $\frac{1}{2}$ pieds de Roi, c'est-à-dire le huitiéme de 4524 pieds que le mille a de long. Il suit donc de-là que le pied de Roi doit être à l'ancien pied romain, comme 625 à 565 $\frac{1}{2}$. ce qui donne le même rapport que le précedent, mais en moindres termes.

3°. Ces rapports du pied de Roi au pied romain de 5000 à 4524, ou de 625. à 565 $\frac{1}{2}$ different des autres rapports que plusieurs Auteurs ont établis entre ces deux pieds, mais ils n'en different que bien peu. (l) Lucas Pætus, par exemple, avoit fixé le rapport du pied de Roi au pied romain, comme 1440 à 1306 ou 1307. Notre mesure du mille donne le même rapport, comme 1440 à 1302. $\frac{114}{125}$ (m) Gassendi avoit fixé le même rapport, comme 1000 à 906. Notre mesure le donne comme 1000. à 904 $\frac{4}{5}$ (n) Picard & (o) Auzout l'avoient fixé comme 720 à 653 ou 653 $\frac{1}{2}$. Notre mesure le donne comme 720 à 651 $\frac{57}{125}$ Enfin (p) M. Cassini l'avoit fixé comme 25 à 23. Et notre mesure le donne comme 25 à 22 $\frac{31}{50}$.

III.

Des Pierres Milliaires déplacées qu'on trouve dans le Languedoc.

Outre les Milliaires qui sont en place, & dont on vient de parler, on en trouve de déplacez en quelques endroits du bas Languedoc, sur-tout aux environs de Nismes où il y a le plus de ces restes d'Antiquitez Romaines. Voici les Inscriptions de ceux dont j'ai connoissance ; encore même y en a-t-il plusieurs, que je ne connois que sur la

(a) Historiar. *lib. 3. cap. 39.*

(b) Geographic. *lib. 7.*

(c) In Graccho.

(d) Origin. *lib. 15. cap. 16.*

(e) In Biblioth.

(f) In Lexico, *in voce* Μίλιον.

(g) Histor. natural. *Lib. 2 cap. 24.*

(h) De die natali, *cap 13.*

(i) Ubi *suprà.*

(k) Ubi *suprà.*

(l) De mensuris & ponderibus.

(m) De vitâ Peireskii, *ad ann.* 1609.

(n) Picard, *de mensuris.*

(o) Auzout, *Mesures comparées avec le pied du Châtelet.*

(p) Mémoires de l'Académie des Sciences, *année* 1702.

foi des Auteurs qui en ont parlé : mais j'ai cru qu'on seroit bien aise de voir ces Inscriptions rassemblées à la fin d'un Chapitre, où il étoit question de la voie romaine à laquelle elles ont appartenu.

Dans l'impossibilité de fixer les places où étoient les Milliaires de chacune de ces Inscriptions, le plus court m'a paru de les placer suivant l'ordre chronologique des Empereurs dont elles portent le nom. Par ce moien les Inscriptions de la même espece se trouveront ensemble, & on sera mieux en état de les comparer, & de juger par cette comparaison des fautes qu'on peut avoir faites en les lisant ou en les copiant.

AUGUSTE.

I.

Dans l'Eglise de *Millau*, une colomne servant de pilier d'appui au premier arc de la voute en entrant à main droite. *

Mémoire envoié de Nismes

IMP. CAESAR
DIVI. F. AVG. PONTIF.
MAXVMVS. COS. XII.
COS. DESIGNAT. XIII.
IMP. XIIII. TRIBVNICIA
POTESTATE XX.

Cette colomne a 9 pieds de haut hors d'œuvre, & 2 grands pieds de diametre : Elle est couronnée d'une corniche arrondie. L'inscription est en grands & beaux caracteres, bien apparents, qui ne sont point enfermés dans un quadre, ni bornez par aucune ligne.

* M. le Marquis Maffei indique cette Pierre Milliaire, sans en rapporter l'Inscription. *Voyez* Galliar. Antiquit. *pag.* 33.

II.

A *Nismes.*

Grasserus, *De Antiq. Nemausens.*

Histoire de Languedoc, *Tome I. Preuv. pag. 6. n°. 18.* Prise du recueil manuscrit d'Anne Rulman.

IMP. CAESAR.
DIVI F. AVG. PONTIF.
MAXVMVS COS. $\overline{\text{XII}}$.
COS. DESIGNAT. $\overline{\text{XIII}}$.
IMP. $\overline{\text{XIIII}}$. TRIBUNICIA.
POTESTATE $\overline{\text{XX}}$.

On marque que cette Pierre Milliaire est à Nismes sans désigner plus particulierement le lieu. L'inscription qu'on y lit, est absolument la même que celle qu'on vient de rapporter, ce qui est commun à toutes les Inscriptions des Pierres Milliaires d'Auguste, qu'on trouve en Languedoc.

III.

A l'Eglise de *Saint Martin de Case*, ou plûtôt *Saint Martin de Cart* sur le chemin de Nismes à Beaucaire, à une lieue de Nismes.

Hist. de Languedoc. *Ibid. n°. 19.* Prise du recueil manuscrit d'Anne Rulman.

IMP. CAESAR
DIVI F. AVG. PONTIF.
MAXVMVS COS. $\overline{\text{XII}}$.
COS. DESIGNAT. $\overline{\text{XIII}}$.
IMP. $\overline{\text{XIIII}}$. TRIBUNICIA.
POTESTATE $\overline{\text{XX}}$.

Il n'y a point d'autres Pierres Milliaires à l'endroit où étoit l'Eglise de Saint Martin de Cart, que celle du Mo-

nument décrit dans l'*article* précédent, *n°. IX.* Il faut donc que Rulman ait lu cette inſcription ſur quelqu'une des pierres qui ſont debout, mais plantées à contre-ſens. Voyez *article. II. n°. IX.*

I V.

A l'Egliſe de *Bernis.*

. . . .

DIVI F. A. . . . .

MAXVM . . . .

COS. DE . . . .

IMP. XIII . . . . . .

POTEST . . . . .

Bergier, *Hiſt. des grands Chemins, liv. 4. chap. 39. pag. 758* de la ſeconde édition. *n°. 1.*
Communiquée par M. de Peireſc.

Quoique cette Inſcription ſoit défectueuſe, il eſt viſible qu'elle eſt la même que les précedentes. La principale difficulté, c'eſt que cette Pierre ne ſubſiſte plus dans l'Egliſe de Bernis. On me mande de Niſmes, qu'il n'y a dans cette Egliſe que quatre Pierres Milliaires, qui ſervent de piliers d'appui aux deux premiers arcs de la voute. On ne ſçauroit rien lire ſur trois de ces pierres, parce que l'inſcription eſt enfoncée dans le mur : Et la quatriéme où l'on diſtingue une partie de l'inſcription, étoit certainement de l'Empereur Claude. *Voyez* ci-deſſous *n°. XXII.*

V.

Dans les vieilles murailles de l'Egliſe de *Saint Paul de Cabrieres*, vis-à-vis de Lunel Vieil.

IMP. CAESAR D. F. AVGVR. MAX. COS.

DESIGNAT. TRIBVNIT. POT. XX.

Gariel, *Series Praſul. Magalonenſ. pag. 12.*

Il eſt viſible que cette inſcription eſt la même que les précédentes, mais qu'elle a été mal copiée, & qu'il faut la reſtituer ainſi.

I M P. C A E S A R

D I V I. F. A V G. P . . . . . .

M A X. . . . .

C O S. D E S I G N A T . . . . . .

. . . . . . T. R I B V N I C. . .

P O T. . . . . . X X.

V I.

Près de *Galargues.*
Sur le contour d'une colomne ou
Pierre cylindrique.

Gariel, *Ibid.*

IMP. CAESAR D. F. PONT. MAX. COS. XII.

DESIG. XIII. IMP. XIV. TRIBVN. POT.

On reconnoît ſans peine que cette inſcription eſt la même que les précédentes en la rangeant ainſi.

I M P. C A E S A R

D I V I. F. . . . . P O N T. . . .

M A X. . . . C O S. X I I.

. . . . D E S I G. . . . . . . X I I I.

I M P. X I I I I. T R I B U N. . . .

P O T. . . . .

V I I.

Aſſez près du même lieu, ſur une Pierre cylindrique haute de 7 pieds, & de près de 2 ½ de diametre.

Gariel, *Ibid.*

IMP. CAESAR D. F. AVGVST. PONT. MAX.

COS. DESIG. TRIBVNIT. POT.

Il

Il eſt viſible que cette inſcription doit être rétablie de la maniere ſuivante, pour qu'elle ſoit conforme aux autres.

IMP. CAESAR
DIVI. F. AVG. PONT...
MAX.........
COS. DESIGN.......
........TRIBVNIC...
POT.......

M. le Marquis Maffei (a) fait mention de quatre autres colomnes Milliaires d'Auguſte, dont les inſcriptions ſont à ce qu'il dit, abſolument les mêmes.

(a) Galliæ Antiq. pag. 33.

L'une à Marguerite, village à une lieue de Niſmes, prez du chemin de Beaucaire.

La ſeconde à Caveirac, village à une lieue & demie de Niſmes en allant à Sommieres, & à prez d'une lieue de la voie romaine qui alloit de Niſmes à Narbonne.

La troiſiéme & la quatriéme au village de Teillan ſur le Vidourle prez de Maſſiliargues, dans le jardin du Seigneur du lieu.

Toutes les inſcriptions de l'Empereur Auguſte doivent être fixées comme on voit entre ſon XII. & ſon XIII. Conſulat, COS. XII. COS. DESIGNAT. XIII. c'eſt-à-dire entre l'an de Rome 749. & l'an 752. Ainſi c'eſt dans cet intervalle qu'on fit dans les chemins de la Gaule Narbonnoiſe à la droite du Rhône, toutes les réparations qui y furent faites ſous l'Empire d'Auguſte.

TIBERE.

Comme les inſcriptions des Milliaires de l'Empereur Tibere marquent differentes années de ſa puiſſance Tribunicienne, c'eſt ſuivant l'ordre chronologique de ces années, qu'on va ranger les Inſcriptions des Milliaires de cet Empereur.

VIII.

Hiſt. de Languedoc, *Ibid. num.* 21.
Copiée ſur le recueil de Rulman

A *Niſmes.*

TI CAESAR

DIVI AVG. F. AVG.

PONTIF. MAX.

TRIB. POT. XXI.

REFECIT ET

RESTITVIT.

IIII.

Le Milliaire où on liſoit cette inſcription, n'eſt point à Niſmes comme il eſt marqué dans l'Hiſtoire de Languedoc, mais prez du pont de Cart ſur le Viſtre, à une lieue ou quatre milles de Niſmes, ſur le chemin de Beaucaire. Voyez l'*article II. n°. VII.* où on a déja rapporté la même inſcription.

IX.

Hiſt. de Languedoc, *Ibid. num.* 22.

A *Niſmes.*

TI......CAESAR

DIVI AVG. F. AVG.

PONT. MAX.

TRIB. POT. XXII.

REFECIT. AC

RESTITVIT.

Il ne manque rien à la premiere ligne, & il ne doit point y avoir de points. Je croi qu'il faut REFECIT ET à la pénultiéme ligne comme dans la précédente, au lieu de REFECIT AC.

X.

A *Nismes.*

IMP. CAESAR
DIVI AVG. F. AVG.
PONT. MAX.
TRIB. POT. XXIII.
REFECIT ET
RESTITVIT.

Hist. de Languedoc. *Ibid.* n°. 20.

Il faut lire dans cette inscription TI. à la premiere ligne, au lieu de IMP. conformément à toutes les autres inscriptions de l'Empereur Tibere.

X I.

Dans l'Eglise de *Cureboussot.*

TI. CAESAR
DIVI AVG. F. AVG.
PONT. MAX.
TRIB. POT. XXIII.
REFECIT ET
RESTITVIT.
V.

Grasserus, *De Antiquit. Nemausensibus.*
Hist. de Languedoc. *Ibid.* n°. 21.

Grasser ne dit pas où se trouve la pierre sur laquelle cette inscription est gravée. Il met TRIB. POT. XXXIII. au lieu de XXIII. Mais à cela prez le reste de l'inscription est de même.

Comme on lit à la fin de l'inscription le nombre V. qui marque un cinquiéme Milliaire, & que la pierre où on

lit cette inscription se trouve dans l'Eglise de Cureboussot à une lieue & demie de Nismes, je croi que ce Milliaire étoit le V. Milliaire de Nismes à Beaucaire, qui manque. *Voyez à l'article précedent* le *n°. VI.*

XII.

Dans les vieux murs de l'Eglise de *S. Paul de Cabrieres*, vis-à-vis de Lunel vieil.

Gariel, *Series Præsul. Magalon. Edit. 2. pag. 22.*

I. CÆSAR D. M. AVG. F. AVG. PONT. MAX. TRIB. POT. XXX. REFECIT ET RESTITVIT. LXXII.

Cette Inscription a été mal lue & mal copiée. Elle doit être rétablie ainsi.

TI. CAESAR.
DIVI AVG. F. AVG.
PONT. MAX.
TRIB. POT. XXX.
REFECIT ET
RESTITVIT.
LXXII.

Le nombre LXXII. marque que c'étoit le 72. Milliaire depuis Narbonne.

XIII.

Dans l'Eglise de *Saint Martin de Crez* prez des Fonts Baptismaux.

Ibid. *Edit. 1. pag. 8. Edit. 2. pag. 22.*

..... CAESAR
IVL. AVG. F. PONT. MAX.
TRIBVNIT. POT. XXXII.
REFECIT ET RESTITVIT.
I. VII. ou VII.

Cette inſcription doit être ainſi lûe.

.........CAESAR

DIVI AVG. F. AVG.

PONT. MAX.

TRIBVN. POT. XXXII.

REFECIT ET

RESTITVIT.

IVII.

Le nombre qui ſe lit au bas de cette inſcription, eſt marqué I. VII. (a) dans la premiere Edition du *Series Præſulum Magalonenſium* de Gariel. Dans la ſeconde Edition on a négligé le premier caractere, & on s'eſt contenté de marquer VII. en quoi on a eu grand tort, car ce n'eſt que ſur les caracteres marquez dans la premiere édition, qu'on peut reſtituer ces chiffres, & deviner quel étoit le nombre marqué ſur ce Milliaire, comme on le fera voir à la fin de cette article.

(a) Il eſt marqué de même dans l'*Idée générale de Montpellier* du même Auteur. *Part. I. pag.* 205 où cette inſcription ſe trouve rapportée.

XIV.

Sur le chemin de *Niſmes* à *Arles*, deux cent pas aprez qu'il s'eſt ſéparé du chemin de Niſmes à *Beaucaire*.

Bergier, Hiſt. des grands chemins, *Edit. 2. pag.* 759. *num.* 3.
Maffei, Galliæ Antiquit. *pag.* 34.

TI. CAESAR

DIVI. AVG. F. AVG.

PONTIF. MAX.

TRIB. POT. XXXII.

REFECIT ET

RESTITVIT.

Nous avons parlé de cette inſcription dans l'article

précedent au *no*. *XI*. On lit au bas de l'inſcription le nombre V. qui a été omis par Bergier, ou pour mieux dire, par M. de Peireſc qui a communiqué ces inſcriptions à Bergier. Ce nombre V. marque le cinquiéme Milliaire de Niſmes à Arles, qui étoit diſtinct du cinquiéme Milliaire de Niſmes à Beaucaire, parce que les deux voies ſe ſéparoient entre le IV. & le V. Milliaires.

X V.

A *Niſmes* ſans aucune fixation particuliere du lieu.

Graſſerus, *De Antiq. Nemauſenſ.*

IMP. CAESAR
D. AVG. F. AVG.
PONTIF. MAX.
TRIB. POT. XXXIII.
REFECIT ET
RESTITVIT.

Il eſt évident qu'il faut lire TI. CAESAR à la premiere ligne, & DIVI tout du long à la ſeconde. Mais cette inſcription ne ſeroit-elle pas la même que celle qu'on a rapportée ci-deſſus *no*. *X*. Si cela eſt, il faut qu'il y ait erreur encore à la quatrieme ligne, & au lieu de TRIB. POT. XXXIII. il faut lire TRIB. POT. XXIII.

X V.

Au village de *Teillan* prez de Maſſiliargues dans le jardin du Seigneur.

Maffei, *Gallia. Antiquit. pag.* 32.

TI. CAESAR
DIVI AVG. F. AVG.
PONTIF. MAX.
TRIB. POT. XXXIII.
REFECIT ET
RESTITVIT.
LXXIII.

Ce Milliaire a été enlevé de la voie romaine environ trois quarts de lieue, c'est-à-dire trois milles au delà du Pont *Ambrossus*, & au couchant du Vidourle, comme les chiffres LXXIII. le prouvent. *Voyez* ci-dessous à la fin de cet article.

XVII.

Au milieu du chemin de *Nismes* à *Bernis*.

TI. CAESAR

DIVI. AVG. F. AVG.

PONTIF. MAX.

. . . .

. . . .

RESTITVIT.

LXXXVII.

Bergier, Hist. des grands chemins. *Edit. 2. pag. 758. num. 3.*

Ce Milliaire que Bergier place au milieu du chemin de Nismes à Bernis, est le Milliaire qu'on trouve dans le chemin un petit demi quart de lieue avant que d'arriver à Millau, & dont on a parlé dans l'article précedent *n°. XIII.* Il falloit que cette inscription fût plus lisible du tems de M. de Peiresc qui la communiqua à Bergier, qu'elle ne l'est à présent, car on n'y peut distinguer aujourd'hui que les seuls chiffres LXXXVII.

L'énonciation de Bergier est pourtant absolument vraie, car ce Milliaire est effectivement sur le chemin de Nismes à Bernis, qui est le même que celui de Nismes à Millau; mais comme il est plus prez de Millau que de Bernis, c'étoit par le nom de Millau qu'il falloit le désigner.

Le nombre LXXXVII. marque que c'étoit le 87. Milliaire à compter depuis Narbonne; sur quoi *voyez ci-dessous*.

XVIII.

Ibid. *pag.* 760. *num.* 5.

Sur le chemin de *Nismes* à *Arles*, à trois lieues de Nismes ou environ.

T I. C A E S A R

D I V I. A V G. F. A V G.

P O N T I F. M A X.

. . . .

. . . .

. . . .

X I I I

Le nombre XIII. marque que c'étoit le 13. Milliaire depuis Nismes à Arles, ce qui convient avec le lieu où il est.

X I X.

Prez de l'Eglise de *Saint Aunez.*

Gariel, *Series Præsul. Magalon. Edit.* 2. *pag.* 22.

TI CAESAR DIVI F. AVG. PONT. MAX. TRIB. POT. REFECIT ET RESTITVIT. LXIII.

Il n'est pas douteux qu'on ne doive rétablir cette inscription comme il suit.

T I. C A E S A R.

D I V I. . . . . . . F. A V G.

P O N T. M A X.

T R I B. P O T. . . . .

R E F E C I T E T

R E S T I T V I T.

L X I I I.

Ce

Ce nombre LXIII. marque que c'étoit le 63. Milliaire depuis Narbonne. *Voyez* ci-dessous.

Les Inscriptions des Milliaires de l'Empereur Tibere qu'on vient de rapporter, prouvent 1°. Que cet Empereur fit faire beaucoup de réparations dans la voie romaine, faite sous l'Empire d'Auguste dans la Gaule Narbonnoise à l'occident du Rhône, REFECIT ET RESTITVIT. 2°. Que ces réparations furent faites en différentes années, puisqu'on trouve sur les inscriptions des dates différentes, marquées par le nombre de fois que Tibere avoit joui de la puissance Tribunicienne, depuis le nombre XXI. jusqu'au nombre XXXIII.

CLAUDE.

XX.

Dans la place du village de *Bernis*, vis-à-vis de l'Eglise.

Mémoire envoié de Nismes.

TI. CLAVDIVS

DRVSI F. CAESAR

......GERMANI....

..............I F. MAX. TRIB.

......S. DESIGN. II.

.....II. REFECIT.

(a) Ga l.x A. ti j. pag. 34.

Ce Milliaire est rompu en trois pieces, qu'on a rejoint; il est couché par terre, son contour est cylindrique dans toute sa longueur. Il a 8 pieds de long & 2. de diametre.

XXI.

Dans la même place du village de *Bernis*, prez du Puits.

Hh

Bergier. Hist. des grands chemins. *Ed. 2. p. 758. nº 2.*

Grasser. *De Antiq. Nemausens.*

Hist. de Languedoc, *Tom. I. Preuv. pag. 6. num. 25.*

TI. CLAVDIVS
DRVSI F. CAESAR
AVG. GERMANICVS
PONTIF. MAX. TRIB.
POT. COS. DESIGN. II.
IMP. II. REFECIT.

LXXXV.

Voilà l'inscription telle qu'elle est rapportée dans les Auteurs citez à la marge. On m'a mandé de Nismes qu'elle existe réellement, & qu'elle est dans la place de Bernis, prez de l'Hôpital du lieu; mais on me marque que l'inscription est très-effacée, à l'exception des chiffres qui sont au bas qui sont très-lisibles. Voici l'état où elle est.

. . . . VS.
. . . . SAR.
. . . . NIC. . . .
. . . . TRIB.
. . . . GN. II.
. . . . CIT.

LXXXV.

Ce Milliaire est entier, mais couché par terre : il est cylindrique dans toute sa longueur. Il a 6. pieds de long, & 18. pouces de diametre.

XXII.

Dans l'Eglise de *Bernis*, servant de pilier d'appui au second arc de la voute, à main gauche.

TI. C. . . . . .

DRVS . . . .

AVG. . . . .

PONT. . . . .

. COS. D. . . . .

IMP. . . . . . , ...

Mémoire envoié de Nismes.

Ce Milliaire est placé dans le mur de telle maniere qu'on ne peut lire que le commencement de l'inscription.

XXIII.

Dans l'Eglise de *Millau*, servant de pilier d'appui au premier arc de la voute, à main gauche.

Mémoire envoié de Nismes.

. . . . AVDIVS

. . . . CAESAR

. . . , ... RMANIC.

. . . . MAX. TRIB.

. . . . , . . . S DESIGN. . . .

. . . . . I. REFECIT.

On a placé ce Milliaire dans le mur de telle maniere qu'on ne peut lire que la fin de l'inscription.

XXIV.

Dans l'Eglise de *S. Martin de Case*, ou plûtôt *S. Martin de Cart*.

Grasserus, *de Antiquit. Nemausens.*

Hist. de Languedoc, *ubi suprà num.* 24.

TI. CLAVDIVS

DRVSI F. CAESAR

AVG. GERMANICVS

PONTIF. MAX. TRIB.

POT. COS. DESIGN. II.

IMP. II. RECEPTI.

LXXXV.

Graſſer rapporte cette inſcription, ſans déſigner l'endroit où elle eſt. Les R R. PP. Benedictins qui l'ont priſe du recueil de Rulman, diſent qu'elle eſt dans l'Egliſe de Saint Martin de Caſe, en quoi ils ont été trompez par une faute d'écriture de ce recueil manuſcrit. Car c'eſt l'Egliſe de *S. Martin de Cart* qu'il faut dire. Cette correction ne ſuffit pas même pour déterminer l'endroit où ſe trouve cette inſcription. L'Egliſe de S. Martin de Cart eſt détruite depuis long-tems, & ce n'eſt pas là qu'il faut chercher l'inſcription, mais dans cette eſpece de monument qu'on trouve prez du Pont de Cart ſur le Viſtre, tout auprez des maſures de l'Egliſe de S. Martin.

Mémoire envoié de Niſmes.

Si l'on a mal réuſſi à déterminer le lieu où ſe trouve cette inſcription, on a réuſſi encore plus mal à lire l'inſcription. Au lieu de IMP. II. RECEPTI, il y a à la ligne pénultiéme IMP. II. REFECIT en caracteres très-liſibles; & à la derniere ligne au lieu des chiffres LXXXV. il n'y a que LXXX. ce qui marque que c'étoit non le 85 Milliaire, mais le 80. *Voyez* à l'article précedent le *no IX.* où l'on a rapporté cette inſcription avec une éxactitude ſcrupuleuſe.

XXV.

Sur le chemin de *Niſmes* à *Arles*, deux cent pas après qu'il s'eſt ſéparé de celui de Niſmes à Beaucaire.

Bergier, Hiſt. des grands chemins, *Edit.* 2. *pag.* 759. *num.* 4.
Maffei Galliæ Antiquitat. *pag.* 34.

TI. CLAVDIVS

DRVSI F. CAESAR

AVG. GERMANICVS

PONTIF. MAX. TRIB.

POT. COS. DESIGN. II.

IMP. II. REFECIT.

Nous avons annoncé cette inſcription dans l'article précedent *n°. XI.*

XXVI.

Sur le même chemin de *Niſmes* à *Arles*, environ à trois lieues de Niſmes.

TI. CLAVDIVS
DRVSI F. . . . .
. . . .
. . . .

Bergier, Hiſt. des grands Chemins, *liv.* 4. *chap.* 39. *pag.* 760. de la ſeconde édition, *n°.* 6.

XXVII.

Sur une colomne prez du village de *Lanſargues*, dans le Diocèſe de Montpellier.

TIT. CLAVDIVS DRVSI F. CAESAR AVGVST.
GERMANICVS PONT. MAXIM. TRIB. POT.
COS. DESIGN. II. IMP. II. REFECIT.

Gariel, *Series Præſul. Magalonenſ. Edit.* 2. *pag.* 21.

L'exemple des inſcriptions précédentes ſuffit pour faire comprendre qu'on doit rétablir celle-ci comme il ſuit.

TI. CLAVDIVS
DRVSI F. CAESAR
AVG. GERMANICVS
PONTIF. MAX. TRIB.
POT. COS. DESIGN. II.
IMP. II. REFECIT.

XXVIII.

Dans l'Eglise champêtre de *Saint Thomas de Coloure* prez du village de *Marguerite*.

Mémoire envoié de Nismes.

T I. . . . .

D R . . . .

A V G. . . . .

P O N T. . . . .

P O T. . . . .

. . . .

I M. . . . .

. . . .

La Colomne où on lit cette inscription, a cinq pieds de hauteur hors d'œuvre, & deux pieds de diametre. Elle sert de pilier à un des arceaux de la voute de l'Eglise, & par une bizarrerie trop commune pour être exempte d'affectation, elle est placée de telle sorte que l'inscription est du côté du mur, ce qui fait qu'on ne peut lire que les premiers caracteres de chaque ligne.

M. le Marquis Maffei (a) indique dans le Diocèse de Nismes cinq autres Milliaires de l'Empereur Claude.

(a) Galliæ Antiquit. pag. 34.

Un à Nismes, sans désigner l'endroit en particulier.

Trois au village de Teillan prez de Massiliargues dans le jardin du Seigneur du lieu.

Enfin un cinquiéme à Redessan, village à moitié chemin de Nismes à Beaucaire, où on en a fait le seüil de la porte de l'Eglise.

Toutes les réparations que l'Empereur Claude fit faire aux chemins de la Gaule Narbonnoise au couchant du Rhône, furent faites dans le même tems, puisque les inscriptions qui sont en son nom, sont toutes datées de l'année qui préceda son second Consulat, c'est-à-dire de la premiere année de son regne, car la seconde année il fut Consul pour la seconde fois. Cette premiere année du regne de l'Empereur Claude, tombe sur l'an de Rome 793. & l'an de J. C. 40,

ANTONIN LE PIEUX,

XXIX.

Sur une colomne dans la muraille de la porte de la *Couronne* à Nismes, du côté de l'Esplanade.

IMP. CAESAR.

DIVI HADRIANI F.

T. AELIVS HADRIAN

VS ANTONINVS

AVG. PIVS

PONT. MAX. TRIB.

POT. VIII. IMP. II. COS. IIII.

PP. RESTITVIT.

Grasserus, *De Antiq. Nemausens.*

Bergier, Hist. des grands chemins. *Edit.* 2. *pag.* 759. n°. 2.

Voilà l'inscription comme elle est rapportée par Grasser & par Bergier. Anné Rulman, & sur son autorité les R R. P P. Benedictins (*a*) y ajoutent une neuviéme ligne formée des caracteres suivans LXIIQVI. Enfin le Marquis Maffei, (*b*) qui l'a examinée le dernier, ne fait pas la moindre mention de cette neuviéme ligne ni de ces caracteres : mais il marque qu'il y a au bas de l'inscription deux grands I I. dont aucun des autres n'a parlé.

(*a*) Hist. de Languedoc. *Ubi suprà* n°. 29.

(*b*) Galliæ Antiq. *pag.* 36.

Ces differences sur l'état de la même inscription, m'ont obligé de demander à Nismes des éclaircissemens positifs, pour m'assurer de la vérité. On m'a mandé que le Milliaire en question existoit réellement ; qu'il étoit à la porte de la Couronne sur la droite en sortant, enchassé à moitié dans la muraille du tambour qui fait le contour de cette porte ; qu'il étoit cylindrique, haut de 4. pieds, & d'un pied six pouces de diametre ; enfin qu'on y lisoit mot pour mot & lettre pour lettre, l'inscription

ſuivante, dans un quadre quarré, qui eſt entourré d'un petit rebord.

IMP. CAESAR
DIVI. HADRIANI F.
T. AELIVS HADRIAN.
ANTONINVS AVG. PIVS.
PONT. MAX. TRIB. POT.
VIII. IMP. II. COS. IIII.
P. P.
RESTITVIT.
ÆORR

II.

Les huit premieres lignes ſont à peu-prez les mêmes que celles que nous avons rapportées, quoique rangées un peu différemment. Au lieu des caracteres LXIIQVI. dont Anné Rulman formoit une neuviéme ligne, il n'y a que quatre caracteres. Le premier eſt ſi effacé qu'on ne peut pas le diſtinguer. Le ſecond eſt certainement un O, & le troiſiéme un R. Pour le quatriéme il eſt douteux ſi c'eſt un R ou un P. Ces quatre lettres qui ſont dans le quarré de l'inſcription, n'ont jamais été précédées ni ſuivies d'aucun autre caractere, comme il paroît par le poli de la pierre, devant & aprez. Au-deſſous du quarré & à quatre pouces de diſtance il y a deux grands I I. de cinq pouces & demi de haut ſur trois de diſtance, à peu-prez comme M. Maffei l'a remarqué.

J'avoue que j'ignore ce que ſignifient les quatre lettres, qui ſont au bas de l'inſcription : je doute même qu'elles y aient été de toute ancienneté, & l'exemple des autres inſcrip-

inſcriptions Milliaires d'Antonin, où l'on ne voit rien de ſemblable, me fait preſque ſoupçonner que ces lettres ont été gravées au bas de cette inſcription après coup, par quelqu'un qui aura voulu *aux Saumaiſes futurs préparer des tortures.*

Quoiqu'il en ſoit, il eſt du moins bien certain que ce Milliaire marquoit un ſecond mille, & ſur ce fondement il eſt très-apparent qu'il a été enlevé de la voie romaine qui alloit de Niſmes à Narbonne, un mille au delà du Milliaire du même Antonin, qui ſubſiſte en place, qui eſt marqué du nombre I. & dont on a parlé dans l'article précédent, *n°. XII.*

XXX.

Dans l'Egliſe de *Saint Céſaire* prez de Niſmes.

Hiſt. de Languedoc. *Ubi ſupra.*

IMP. CAESAR
DIVI HADRIANI. F.
T. AELIVS HADRIA
NVS ANTONINVS AVG. PIVS
PONT. MAX. TRIB.
POT. VIIII. IMP. II.
COS. . . . TR. . . . . . RES
T. . . . .

Il eſt viſible qu'on doit rétablir ces trois dernieres lignes de la maniere qui ſuit.

PONT. MAX. TRIB. POT.
VIIII. IMP. II. COS. IIII.
P. P. RESTITVIT.

XXXI.

Dans le village de *Saint Cesaire* à trois quarts de lieu de Nismes.

Mémoire envoié de Nismes.

IMP. CAESAR
DIVI HADRIANI
F. T. AELIVS HADRI
ANVS ANTONIN
VS AVG. PIVS
PONT. MAX. TRIB.
POT. VIII. IMP. II. COS. IIII.
P. P. RESTITVIT.
III.

Ce Milliaire est chez un paisan du village de Saint Césaire, où il sert à soutenir le couvert de l'escalier qui est en saillie dans la cour. M. Maffei (*a*) a indiqué le même Milliaire & la même inscription. Ni lui ni la personne que j'ai consultée à Nismes, & qui a été à Saint Césaire, ne parlent d'aucun autre Milliaire dans ce village. L'inscription précédente seroit-elle donc la même que celle-ci? mais si cela est il faut convenir qu'on l'a rapportée peu fidellement, & qu'on a mal indiqué l'endroit où on la lit.

(*a*) Galliæ Antiq. pag. 34.

Le nombre III. qui est au bas de l'inscription, marque que c'étoit le troisiéme Milliaire. *Voyez* ci-dessous.

XXXII.

A *Nismes.*

Hist. de Languedoc. *Ubi supra* n°. 17.

IMP. CAESAR DIVI HADRIANI ANTONINI [F]
AVG. PIVS PONT. MAX. TRIB. POT. II.
IMP. II. COS. IIII. P. P. RESTITVIT.

Cette inscription a été mal copiée. Pour la rendre conforme aux autres Inscriptions Milliaires de l'Empereur Antonin, il faut la rétablir ainsi.

IMP. CAESAR
DIVI. HADRIANI [F]
. . . .
ANTONINVS AVG. PIVS
PONT. MAX. TRIB. POT.
. . . . II. IMP. II. COS. IIII.
P. P. RESTITVIT.

Les Inscriptions Milliaires de l'Empereur Antonin, sont les mêmes. Il faut les rapporter toutes à l'intervalle qu'il y a entre le IV. & dernier Consulat d'Antonin, qui répond à l'an de Rome 889. & de J. C. 139. & la mort de cet Empereur qui arriva l'an de Rome 911. & de Jesus-Christ 161.

On doit ajouter ici quelques Milliaires dont on reconnoît la forme, mais dont on ne peut pas lire l'inscription. Tels sont, par exemple, les quatre colomnes, qui sont debout à cette espece de monument prez du pont de Cart, dont on a parlé dans l'article précédent *n°. IX.* Il paroît à la vérité par le *n°. III.* de cet article, qu'une de ces colomnes est de l'Empereur Auguste, mais on ne peut pas lire les inscriptions des trois autres, parce qu'elles sont plantées à contre-sens, & que l'inscription est entierement couverte. Tels sont aussi trois Milliaires, des quatre qu'il y a dans l'Eglise de Bernis. Ces quatre Milliaires y servent de piliers d'appui aux deux premiers arcs de la voute, à droite & à gauche. On peut lire une partie de l'inscription du second qui est à main gauche en entrant, & elle apprend que ce Milliaire étoit de l'Empereur Claude. Voyez ci-dessus *n°. XXII.* Mais on ne sçauroit rien lire des inscriptions

des trois autres Milliaires par la faute grossiere des Massons, qui en les mettant en œuvre, les ont placez de telle maniere que l'inscription est du côté du mur, & en est entierement couverte. Ces Milliaires sont fort beaux & bien conservez. Ils sont cylindriques sur la longueur de neuf pieds. Mais la base en est quarrée, & elle a environ deux pieds de haut. Cette forme persuade que ces Milliaires doivent être de l'Empereur Antonin.

On peut à la faveur des inscriptions qu'on vient de rapporter, rétablir quelque ordre dans la plupart des Pierres Milliaires depuis Sustantion prez de Montpellier, jusqu'à Nismes, & se former par-là une idée assez exacte de cette partie de la voie romaine, qui traversoit le Languedoc. Il suffit pour cela de se rappeller les faits suivants, qui ont été déja discutez ci-devant *Chapitre VII.*

I. Qu'il résulte du détail des routes de Narbonne à Nismes, rapportées dans l'Itinéraire d'Antonin, dans celui de Bourdeaux, & dans les Tables de Peutinger, qu'après y avoir fait les corrections indispensables, on doit fixer le nombre des milles de Narbonne à Nismes à 91. milles, ce qui s'accorde avec la distance connue d'entre ces deux villes, car les 22 lieues $\frac{3}{4}$. qu'on compte de l'une à l'autre, doivent à raison de 4 milles par lieue, donner ce nombre de 91 milles.

II. Qu'il résulte de même de ces différentes routes corrigées aux endroits où les erreurs sont palpables, qu'il y avoit de Narbonne à *Sostatio*, 61 milles; ce qui s'accorde avec la distance connue qu'il y a entre ces deux lieux, car les 15 lieues & un quart qu'on compte de Narbonne au village de Castelnau près de Sustantion, font 61 milles à raison de 4 milles par lieue.

III. Qu'il résulte enfin des mêmes routes, en supposant les mêmes corrections, qu'on comptoit 76 milles de Narbonne au Pont *Ambrossus*, ce qui s'accorde également avec la distance de Narbonne à ce pont, laquelle étant de 19 lieues, doit valoir 76 milles; & avec la distance

de ce pont à Nismes, laquelle étant marquée de 15 milles dans tous les Itinéraires, doit en la retranchant de 91. milles, qu'il y avoit de Narbonne à Nismes, donner 76. milles pour la distance de Narbonne à ce pont.

Suivant ces principes, 1°. Le Milliaire de Tibere, qui est dans l'Eglise de Saint Martin de Crez, à demie lieue de Castelnau, (*Voyez ci-dessus* n°. XIII.) a dû être enlevé de la voie romaine à un quart de lieue de Sostatio, & être le 62 Milliaire depuis Narbonne. Si cela est, au lieu de IVII. que Gariel y a lu, il faut y lire LXII. L'erreur de Gariel est venue de ce qu'en lisant ces chiffres effacez par en bas, il a pris un L pour un I. & un X pour un V.

2°. Le Milliaire de Tibere qui est près de l'Eglise de Saint Aunez à main droite de l'ancienne voie romaine, en allant de Narbonne vers Nismes, & à une bonne demie lieue de Saint Martin de Crez, sur lequel on lit le nombre LXIII. (*Voyez ci-dessus* le n°. XIX.) étoit le 63. Milliaire depuis Narbonne, ce qui convient avec l'endroit d'où il a été arraché, qui devoit être près de l'endroit où il est aujourd'hui.

3°. Le Milliaire de Tibere, qui est dans les vieilles murailles de l'Eglise de S. Paul de Cabrieres, vis-à-vis du village de Lunel vieil, & qui est marqué du nombre LXXII. (*Voyez ci-dessus* le n°. XII.) a dû être le 72. Milliaire depuis Narbonne; ce qui s'accorde avec la distance connue de ce lieu aux lieux voisins. D'un côté cette Eglise est à deux lieues $\frac{3}{4}$. au delà de Castelnau ou Sustantion, c'est-à-dire à 11. milles; & ces 11. milles ajoutez aux 61. milles de Narbonne à Sustantion, font 72. milles: Et de l'autre, elle est à 1. lieue en-deçà du Pont *Ambrossus*, c'est-à-dire à 4. milles; & ces 4. milles retranchez de 76. milles qu'il y a de Narbonne à ce pont, donnent de même 72. milles de Narbonne à cette Eglise.

4°. Le Milliaire de Tibere qui est au village de Teillan, dans le jardin du Seigneur du lieu, & qui est marqué du nombre LXXIII. (*Voyez ci-dessus* le n°. XVII.) a dû être le 73. Milliaire, & par consé-

quent il étoit placé sur la voie romaine environ trois quarts de lieue, ou trois mille avant le Pont *Ambrossus* en venant de Narbonne, & vis-à-vis de l'endroit où est Lunel aujourd'hui. C'est de-là qu'on l'a enlevé pour le porter à une lieue de-là à l'endroit où il est aujourd'hui.

5°. Le Milliaire de Claude qui est couché par terre dans cette espece de Monument du pont de Cart, (*Voyez* l'article précédent au *n°. IX.*) au milieu de quatre colomnes debout, & où on lit au bas de l'Inscription les chiffres LXXX. devoit être le 80. Milliaire de la même route, car il est visible que c'est à cette route qu'il appartenoit, puisqu'il ne sçauroit trouver place sur la route de Nismes à Beaucaire, où il n'y avoit en tout que 13. Milles. Ce Milliaire devoit donc être placé quatre milles ou une lieue en-deçà du Pont *Ambrossus* en allant vers Nismes prez du lieu de Coudognan. On ignore ce qui a pû obliger à aller chercher si loin ce Milliaire pour le porter là où il est, sur-tout y en ayant d'autres plus près, mais le fait n'en est pas moins certain.

6°. Le Milliaire du même Claude qui est dans la place du village de Bernis près de l'Hôpital, & qui est marqué du nombre LXXXV. (*Voyez ci-dessus le n°.* XXI.) a dû être le 85. Milliaire depuis Narbonne ; ce qui convient avec sa position, car d'un côté Bernis est à 2. lieues un quart ou 9. milles du Pont *Ambrossus ;* ainsi 9. ajoutez à 76. milles font 85. milles : Et de l'autre Bernis est à une lieue & demie ou 6. milles de Nismes : Ainsi 6. milles ôtez de 91. milles qu'il y a de Narbonne à Nismes, donnent de même 85. milles pour la distance de Narbonne à Bernis.

7°. Enfin le Milliaire de Tibere, qui est au-delà de Millau, en allant à Nismes, au milieu du chemin, & qui est marqué du nombre LXXXVII. (*Voyez* dans l'article précédent le *n°. XIII.*) a dû être le 87. Milliaire depuis Narbonne, ce qui s'accorde avec sa position, environ à une lieue avant que d'arriver à Nismes.

Il s'enſuit de-là 1°. Que ſur la route de Narbonne à Niſmes on comptoit les milles de Narbonne, & que cette ſuite numérale alloit juſqu'à Niſmes.

2°. Qu'au ſortir de Niſmes on recommençoit une nouvelle ſuite de Milles, qui alloit juſqu'à Beaucaire. (*Voyez ci-deſſus* Article 2. *n°. I.* & *VII.* & Article 3. *n°. VIII.* & *XI.*) & peut-être même juſqu'à Aix.

3°. Qu'on commençoit de même à compter de Niſmes les Milles ſur la voie qui menoit à Arles, (*Voyez ci-deſſus* Article 2. *n°. XI.* & Article 3. *n°. XIV.* & *XVIII.*) & que cette troiſiéme ſuite numérale continuoit juſqu'à Arles.

4°. Mais qu'on commençoit à Arles une nouvelle ſuite de Milliaires, qui alloit juſqu'à Aix; comme il paroit par quelques Inſcriptions Milliaires, qu'on trouve dans la Crau, & que M. de Peireſc avoit communiquées (*a*) à Bergier.

5°. Enfin que cet ordre ſouffrit quelque changement ſous l'Empire d'Antonin, & qu'on commença alors à compter les Milles de Niſmes à Narbonne. C'eſt dans cet ordre que ſont numerotez les Milliaires de cet Empereur ſur cette route. Le premier Milliaire marqué I. ſubſiſte encore en place à un quart de lieue ou un mille de Niſmes en allant à Montpellier. (*Voyez* dans l'article précedent le *n°. XII.*) Le ſecond Milliaire marqué II. ſe trouve aujourd'hui à Niſmes, où on l'a tranſporté, & où on l'a placé dans la muraille qui fait le tambour de la Porte de la Couronne (*Voyez* le *n°.* XXIX.) Le troiſiéme Milliaire, marqué III. eſt à Saint Ceſaire, à peu-près à la hauteur de l'endroit de la voie romaine où il devoit être (*Voyez* le *n°.* XXXI.) M. Maffei pretend que le Milliaire du même Empereur qui eſt auprès d'Uchau dans le chemin, eſt marqué VIII. (*Voyez* Art. 2. *n°.* XIV.) Mais mes Mémoires diſent le contraire. En voilà pourtant aſſez pour inférer que l'Empereur Antonin, dans la vûë peut-être de faire honneur à la ville de Niſmes (*b*) d'où il étoit origi-

(*a*) *Voyez* l'Hiſtoire des grands Chemins de l'Empire, *Liv. 3. chap.* 28. *Tom. I. pag.* 457. *de la 2. Edition.*

(*b*) Julius Capitolinus *in Antonino Pio.*

naire , fit commencer aux portes de cette ville une nouvelle ſuite de Milles vers Narbonne. Je doute pourtant que cette ſuite ſe continuât juſqu'à Narbonne même , & il eſt plus apparent qu'elle finiſſoit à moitié chemin , quand elle rencontroit la ſuite qui venoit de Narbonne. C'eſt ainſi que nous avons vû dans l'article précedent , que la ſuite de Milles , qui alloit de Narbonne vers Toulouſe , ſe terminoit à Carcaſſonne à la renconrte de la ſuite oppoſée qui venoit de Toulouſe.

Fin de la premiere Partie.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE NATURELLE
DE LA PROVINCE DE LANGUEDOC.

SECONDE PARTIE.

Mémoires de Physique.

CHAPITRE I.

De la Fontaine de *Fontestorbe* près de *Bellestat* dans le Diocèse de *Mirepoix*, dont le cours est sujet à des variations périodiques.

I.

Des differentes especes de Fontaines périodiques : En particulier de la Fontaine de Fontestorbe, & de ce qu'on en sçavoit.

ON regarde ordinairement les Fontaines, dont le cours est sujet à des variations réglées & périodiques, comme de deux especes differentes. Dans les unes ces variations suivent, à ce qu'on prétend, le mouvement des marées ; Dans les autres les retours, quoique reglez, gardent

un ordre qui n'a aucun rapport avec les marées. On appelle les dernieres *ſimplement Périodiques*; & on donne aux autres le nom de *Fontaines à flux & reflux*.

Il eſt cependant très-incertain qu'il y ait des Fontaines qui méritent ce dernier nom. On ne ſçauroit du moins diſconvenir que celles à qui on le donne, ne puiſſent ſe réduire facilement à la qualité de Fontaines ſimplement Périodiques, & ne puiſſent s'expliquer par le même principe, ſans admettre aucune ſorte de rapport avec les marées.

Mais nous aurons occaſion de traiter cette queſtion dans le *Chapitre III.* Il ſuffit de remarquer ici une différence plus réelle entre les Fontaines, à qui l'on donne le nom de Fontaines ſimplement périodiques. C'eſt que dans les unes l'écoulement ceſſe & revient pluſieurs fois dans le jour, ce qui fait qu'on les appelle *Intermittentes*; au lieu que dans les autres l'écoulement ſans ceſſer jamais entierement, augmente & diminue pluſieurs fois dans les 24. heures par des retours reglez, d'où vient qu'on les nomme *Intercalaires*. Les exemples de ces deux ſortes de Fontaines Périodiques ne ſont pas rares, & nous en rapporterons pluſieurs dans (*a*) deux autres Mémoires.

(*a*) *Ci deſſous Part II. Chapp. 12. & 13.*

La Fontaine de Fonteſtorbe, dont il s'agit ici, peut être rapportée à l'une & à l'autre de ces deux eſpeces ſous differents égards. Nous l'examinerons dans ce Mémoire comme véritablement intermittente, parce que c'eſt ainſi qu'elle a été décrite par la perſonne, qui m'a communiqué ſes obſervations. Nous rapporterons enſuite le Mémoire du P. Planque, où l'on en parle comme d'une fontaine purement intercalaire, & où on l'explique ſur ce pied.

La Fontaine de Fonteſtorbe ſeroit connue depuis longtems, s'il étoit vrai, comme Adrien de Valois (*b*) l'a cru, que cette fontaine fût la fontaine *Orge*, dont Pline (*c*) a parlé, qu'il a placée dans la Province Narbonnoiſe, & dans la ſource de laquelle il dit qu'il croiſſoit de l'herbe dont les bœufs étoient ſi avides, qu'ils enfonçoient la tête dans l'eau pour pouvoir y atteindre. *In Narbonenſi Provinciâ nobilis Fons Orge nomine eſt. In eo herbæ naſcun-*

(*b*) In notit. Galliar. in verbo *Orge*.

(*c*) Hiſtor. nat. *lib. 18. cap. 22.*

tur in tantum expetitæ bobus, ut mersis capitibus totis eas quærant. Mais outre qu'il ne croît point d'herbe & qu'il n'a pû jamais en croître dans la source de Fontestorbe, qui est de roche vive, il paroît presque certain que cette Fontaine dont parle Pline, est (*a*) la fameuse Fontaine de Vaucluse dans le Comtat, à laquelle la description, que Pline fait, convient parfaitement. C'est de cette Fontaine aussi, que le fameux (*b*) Bocace a entendu le passage de Pline qu'on vient de citer. *Sorgia*, dit-il, ... *in Narbonensi Provinciâ loco qui vulgò dicitur* Vallis clausa, *fons nobilissimus est . . . . . Producit in fundo sui herbam adeò bobus sapidam, ut diversis ad illam carpendam sub undis capitibus assiduè pascentes ferè ad suffocationem usque detineant.* En quoi il a été suivi par (*c*) Jean Poldo d'Albenas, (*d*) Papire Masson, (*e*) Janus Cæcilius Frey, (*f*) Ortelius, (*f*) Ferrari, (*f*) Baudrand, &c. La riviere que cette fontaine forme, & qui s'appelle la riviere (*g*) de *Sorgue*, conserve même encore l'ancien nom de cette fontaine; car c'est *Sorge* qu'il faut lire dans le Texte de Pline, au lieu d'*Orge* qu'on y lit, l'*S* du commencement de ce nom ne s'étant perdue, (*h*) qu'à cause de la rencontre de l'*S*, par où finit le mot *Fons*, qui précede.

(*a*) Voyez Dalechamp. *In notis in locum Plinii medò laudatum.*

(*b*) Lib. de Fontibus.

(*c*) Antiquit. de Nismes, à la Table des noms, qui est à la fin.

(*d*) Descriptio Franciæ per flumina, *in Sorgiâ.*

(*e*) In Admirandis Galliarum, *Cap.* 8.

(*f*) In Lexicis Geographic. in voce *Orge.*

(*g*) Strabon, *lib. IV.* l'appelle *Sulga.*

(*h*) On trouve des exemples pareils dans *l'Ars Critica Joann. Clerici. Part. 3. Sect. 1. Cap. 6.*

Cependant pour appuier cette premiere méprise, M. de Valois est tombé dans une seconde. Il a prétendu que la Fontaine dont il est ici question, s'appelloit *Font-astorgue* ou *Font-estorgue*, & il vouloit même qu'on ortographiât ainsi ce nom, *Fontast-Orgue* ou *Fontest-Orgue*, pour le rendre plus approchant de celui de la fontaine de Pline. Valois cite pour garant de ce qu'il avance certaines Cartes de Geographie, que je ne connois pas; mais il est constant que ces noms sont inconnus dans le pais, & que cette fontaine n'y en a point d'autre, que celui de *Fontestorbe.*

Quand on sçait la langue du pais, où cette fontaine coule, on comprend même aisément, que ce nom lui convient * en ce qu'il exprime une propriété qui lui est

* Le P. Kircher a cru qu'elle s'appelloit *Estorbe*, parce qu'elle couloit du pied d'une montagne nommée *Estorbe*. Sic *dictus*, dit-il, *à monte ad cujus radices adjacet.* Mund. Subterran. *Lib. 5. Sect. 4. Cap. 5.*

particuliere, & dont on parlera amplement dans ce Chapitre. *Destourba* ou *Estourba* signifient en Languedocien *troubler*, *interrompre*, & le vieux mot françois *Destourbier* prouve que ces mots ont eu la même signification en françois. Par conséquent le nom de *Fontestorbe* ou *Font-estorbe* veut dire mot pour mot *Fontaine troublée* ou *Fontaine interrompuë*, ce qui convient à une Fontaine, dont le cours est ordinairement interrompu vingt-quatre fois par jour. C'est ainsi qu'au rapport de Pline (*a*) on appelloit autrefois en grec ἀναπαυομένης c'est-à-dire *interrompue*, une pareille Fontaine intermittente, qui couloit à Dodone.

(*a*) Histor. nat. Lib. 2. cap. 103.

Le premier qui ait parlé de la fontaine de Fontestorbe, ou du moins qui en ait parlé avec quelque éxactitude, est Saluste du Bartas. Ce Poëte en expliquant dans (*b*) sa *Semaine* les Bains de la Gascogne, sa patrie, a saisi l'occasion d'orner son Poëme de la description de cette Fontaine ; & cette description est assez détaillée pour mériter d'être rapportée.

(*b*) Troisiéme jour.

Mais tout ce que j'ai dit, en merveilles n'approche
Aux merveilles du Lers, quand il sort de sa roche.
S'il est vrai qu'un docte homme, à faute de pouvoir
Comprendre la vertu, qui pouvoit émouvoir
Sept fois le jour Euripe, & ses bouillantes ondes
Sept fois remprisonner de ses rives profondes,
Poussé de désespoir & de honte éperdu
Se jetta dans son flux plus cherché qu'entendu,
Dis-moi, que feroit-il contemplant la Fontaine,
Qui lave de ses flots de Mazeres la plaine,
Et née à Bellestat, non loin des monts de Foix,
Le peuple Toulousain, riche, pourvoit de bois ?
Chaque coup que Phœbus parfaisant sa carriere
Sur les deux horisons reconduit la lumiere,
Son eau porte-radeaux, pendant quatre ou cinq mois,
Vingt & quatre fois naît, meurt vingt & quatre fois.
A sec on peut passer demie heure sa source,
Et demie heure après on ne peut de sa course

Soutenir la roideur, car son flot écumeux
Naissant tâche égaler les fleuves plus fameux,
Flot docte à bien compter, qui guidé par Nature
Le tems si sûrement sans horloge mesure.

Cette description de du Bartas a été suivie par la plûpart de ceux qui ont fait mention de cette Fontaine & de ses proprietez, comme (*a*) Papire Masson, (*b*) Janus Cæcilius Frey, (*c*) Adrien de Valois, (*d*) Bernard Varen, (*e*) Athanase Kircher, (*f*) Pierre Gassendi, (*g*) Robert Plot, (*h*) le P. Maignan, (*i*) Thomas Corneille, (*k*) l'Auteur du Dictionnaire de Trevoux, & (*l*) M. Bruzen de la Martiniere, qui tous n'en parlent que sur le rapport d'autrui. Il est vrai que (*m*) Pierre-Jean Fabre, Médecin de Castelnaudari, & (*n*) François Bayle, Professeur de Philosophie à Toulouse paroissent l'avoir observée eux-mêmes, & que (*o*) M. de la Hire de l'Académie Roiale des Sciences semble n'en avoir parlé, que sur de nouvelles observations, qu'on y avoit faites; mais ce qu'ils en ont dit les uns & les autres, étoit si vague & si peu détaillé, qu'il valoit encore mieux s'en tenir à la description de du Bartas, qui étoit & plus étendue & mieux circonstanciée.

Cependant comme les descriptions poëtiques sont ordinairement exagerées, je souhaitai d'avoir sur cette Fontaine des informations plus éxactes & plus sûres. Dans cette vûë je priai en 1705. un de mes amis, Docteur en Médecine de la Faculté de Montpellier, qui étoit établi à Chalabre dans le Diocèse de Mirepoix près de Bellestat, d'examiner cette fontaine, & de me marquer le précis de ses observations. Il a pris la peine de l'observer avec beaucoup d'attention pendant deux Etez de suite, & voici à quoi se réduit le rapport qu'il m'en a fait.

(*a*) Descript. Franc. per flumina, *pag.* 566.
(*b*) Admirand. Galliar. *cap.* 9.
(*c*) In notit. Galliar. in verbo *Orge*.
(*d*) Geographia general. *lib.* 1. *cap.* 17 & 18.
(*e*) Mund. subterran. *lib.* 5. *sect.* 4. *cap.* 5.
(*f*) Physic. sect. 3. membri prior. lib. 1. cap. 7.
(*g*) The natural history of Stafford-Shire, *cap.* 2. *n°.* 41.
(*h*) Perspectiv. horariæ, lib. 1. propos. 1. § 3.
(*i*) Dictionn. Géograph. au mot *Fontestorbe*.
(*k*) Au mot *Font*.
(*l*) Dictionn. Geograph. au mot *Fontestorbe*, & au mot *Bellesta*.
(*m*) In Hydrographo Spagyrico, *lib.* 2. *cap.* 1.
(*n*) Institution. Physic. *Part. I. lib.* 3. *sect.* 2. *Disput.* 3. *Art.* 1. *num.* 24. & 27
(*o*) Reg. Scient. Academ. Historiæ, *lib.* 3. *cap.* 3.

II.

Description de la Fontaine de Fontestorbe, & des variations qu'on y observe.

I. Fougas & Bellestat sont deux villages du Diocèse

de Mirepoix, éloignez l'un de l'autre d'une petite lieue. Entre ces deux villages une chaîne de montagnes assez élevées s'avance obliquement & se termine par des rochers fort escarpez presque au bord de la riviere de Lers V X, (a) qui passe par ces deux villages. On trouve à l'extrémité de cette chaîne une voute grande & spatieuse, profonde de quatre ou cinq toises, & dont l'Ouverture A B C a pour le moins 40. pieds de large & 30 de haut. L'ouverture de la Fontaine A D E est à main droite en entrant dans la voute, elle est triangulaire aussi, la pointe la plus aigue étant tournée en haut, & la base se trouvant à fleur de terre, mais le terrain est en cet endroit beaucoup plus élevé que le lit du Lers. Cette base n'a guére que 8 pieds de large, mais la hauteur de l'ouverture est de 12 à 13 pieds. Lorsqu'on jette des pierres par cette ouverture, on les entend après quelque tems tomber dans de l'eau avec beaucoup de bruit, ce qui prouve qu'il y a auprès de cette ouverture un réservoir d'eau assez profond.

(a) Voyez la Planche I.

II. Cette Fontaine n'est intermittente que dans la sécheresse, & c'est ordinairement pendant les mois de Juin, Juillet, Août & Septembre.

III. Elle commence à être intermittente plûtôt ou plûtard, suivant que le tems est plus ou moins sec : Ainsi lorsque le commencement de l'Eté est pluvieux, elle n'est intermittente que dans le mois de Septembre ; & au contraire après avoir été intermittente dans l'Eté, elle cesse de l'être dès le mois de Septembre, quand les pluies d'Automne commencent de bonne heure.

IV. Dans le tems même qu'elle est intermittente, elle cesse de l'être s'il pleut, & le redevient si la sécheresse recommence. On a observé qu'aiant été intermittente dans le mois de Juillet, elle cessa de l'être dans le mois d'Août à cause des pluies qui étoient survenues, & qu'elle le redevint dans le mois de Septembre, parce que la sécheresse recommença.

V. Des pluies de trois ou quatre jours, & quelquefois de deux, lorsqu'elles sont abondantes, suffisent pour la faire couler d'un cours égal & uniforme ; & elle ne re-

devient intermittente que dans dix ou douze jours, suivant le plus ou le moins de chaleur.

VI. Lorsque l'Eté est fort pluvieux, elle n'est point du tout intermittente.

VII. Au contraire en 1692. la neige aiant été gelée pendant deux mois, & n'y aiant point eu de pluie pendant ce tems-là, la Fontaine (a) fut intermittente dans les mois de Novembre, Decembre & Janvier.

VIII. Lorsqu'elle est intermittente, le tems qu'il y a d'un écoulement à l'autre, est à peu-près de 32'. 30''. comme on l'a observé avec une montre à minutes.

IX. L'écoulement dure 36'. 35''. de sorte que la période, ou le retour entier de la Fontaine au même état, est de 69'. 5''.

X. L'intervalle d'un écoulement à l'autre est toujours égal; la durée de chaque écoulement est aussi la même; ce qui ne doit s'entendre que du jour où l'on observe, car d'ailleurs la pluie ou la sécheresse apportent beaucoup de variation dans l'un & dans l'autre, comme il paroît par l'*Observation IV.*

XI. Pendant tout le tems de l'intermission, il ne coule point d'eau par l'ouverture triangulaire décrite ci-dessus, & c'est alors qu'on y entre à sec.

XII. Il coule pourtant alors de l'eau dans le lit, qui va en pente de la Fontaine à la riviere de Lers, ce qui prouve qu'il y a des communications secretes Q R, S T, entre ce lit & le grand réservoir dont nous avons parlé.

XIII. Dans le plus fort de l'écoulement l'eau occupe toute la largeur de la base de l'ouverture triangulaire, qui est de 8. pieds, & s'y éleve à la hauteur de 4 ou 5 pouces.

XIV. Lorsque la Fontaine commence à devenir intermittente, le tems de l'intermission est beaucoup plus court, & celui de l'écoulement beaucoup plus long que nous n'avons marqué. Au commencement même la Fontaine n'est simplement qu'intercalaire pendant quelque tems, c'est-à-dire qu'elle n'est remarquable que par une augmentation ou diminution périodique dans la quantité

(a) Pierre-Jean Fabre certifie le même fait pour les années 1624. & 1625. *In Hydrograph. Spagyrico. Lib. 2. cap 1.*

d'eau qui en sort, car d'ailleurs l'eau en coule alors sans discontinuation.

XV. De la même maniere quand la Fontaine va cesser d'être intermittente, le tems de l'intermission commence à devenir plus court & plus court, & celui de l'écoulement plus long & plus long. L'écoulement ensuite devient continuel, mais sujet pendant quelque tems à des augmentations ou intercalaisons périodiques. Enfin les variations cessent bien-tôt, & l'écoulement devient parfaitement uniforme.

XVI. En hiver, & en été même, quand la saison est pluvieuse, la Fontaine coule d'un cours toujours égal & toujours uniforme, sans augmentation, sans diminution & sans aucune variation.

XVII. Quand on s'approche de l'ouverture de la Fontaine, on entend un bruit sourd. Ce bruit augmente considérablement quelque tems avant que l'eau commence de couler par cette ouverture, & se soutient, mais en diminuant, presque tout le tems qu'elle coule. Il paroît évidemment que ce bruit est produit par une chûte d'eau.

XVIII. Depuis le tems que ce bruit redouble jusqu'à ce que l'eau sorte par l'ouverture de la Fontaine, il se passe près d'un quart-d'heure, ou pour le moins 12. minutes.

III.

Explication des retours Périodiques de la Fontaine de Fontestorbe.

La cause des intermissions reglées des Fontaines Périodiques, a dû paroître d'abord si obscure, que je ne suis pas surpris qu'on ait désespéré de la trouver. On a cependant fait sur cette question des progrès, qu'il seroit à souhaiter que l'on eût fait sur des questions plus utiles. C'est ainsi que rien ne sembloit plus difficile que d'expliquer la cause de l'arc-en-ciel, & qu'il n'est pourtant point de phénomene physique, dont on rende raison d'une maniere plus claire & plus certaine.

Pour expliquer les intermissions périodiques des Fontaines

taines intermittentes, il ne faut que ſuppoſer un tuiau ou canal recourbé en ſiphon, par où l'eau de ces ſources doive couler. Par cela ſeul on rend raiſon de tout ce que ces Fontaines préſentent de merveilleux, & on en rend raiſon d'une maniere ſi ſimple & ſi naturelle, qu'on a peine à douter que ce ne ſoit le moien, dont la Nature s'eſt ſervie pour les produire. Il doit m'être permis de louer cette idée puiſqu'elle ne m'appartient pas, & qu'il n'y a rien de moi dans l'application que j'en vais faire à la fontaine de Fonteſtorbe, que le détail des faits particuliers qui regardent cette Fontaine, & l'application de la cauſe générale à ces faits.

Si l'on pouvoit donc partager par le milieu cette longue chaîne de Rochers, à l'extrémité de laquelle ſe trouve la Fontaine de Fonteſtorbe, j'aime à me perſuader qu'on y trouveroit à peu-près ce que j'ai marqué dans la *Planche I.* On verroit d'abord aſſez près de l'ouverture triangulaire A D E par où l'eau ſort, un baſſin vaſte & profond, marqué par les lettres K L M T R. On en a des preuves poſitives, ſoit parce que les pierres qu'on y jette n'arrivent au fond qu'après un certain tems : (*Obſervat.* 1.) ſoit parce qu'on peut le ſonder, du moins en partie, en s'avançant deux ou trois pas dans l'ouverture triangulaire. J'appellerai ce baſſin, baſſin *inferieur*, pour le diſtinguer d'un autre baſſin plus élevé N F G, qui portera le nom de baſſin *ſuperieur*.

Ces deux baſſins doivent communiquer entr'eux non pas par un canal direct, la Fontaine n'auroit alors rien d'extraordinaire, mais par un tuiau F G I recourbé à peu-près en ſiphon. La branche ſupérieure F G de ce ſiphon doit avoir ſon ouverture F au fond du baſſin ſupérieur; & la branche inférieure G I, qui doit être plus longue, ſuivant la nature du ſiphon, doit ſe terminer au-deſſus du niveau de l'ouverture triangulaire A D E, puiſque les eaux qui en coulent, produiſent en tombant dans le baſſin inférieur, même quand il eſt plein, un bruit conſidérable, qui paroît être cauſé par une chûte d'eau, (*Obſervat.* 17.) comme il l'eſt en effet.

Enfin le baſſin ſupérieur peut recevoir l'eau ou de plu-

ſieurs ſources par pluſieurs canaux, ou d'une ſeule par un ſeul canal O P. Cela revient au même dans le fond pour l'explication de la Fontaine ; nous ſuppoſerons pourtant pour la facilité du raiſonnement & du calcul, qu'il n'y a qu'un ſeul canal O P. Il faut ſeulement obſerver que pour rendre la Fontaine intermittente, le calibre de ce canal doit être plus petit que celui du ſiphon F G I, ou qu'il doit du moins couler moins d'eau en tems égal par ce canal que par ce ſiphon.

Telle eſt à peu-près, à ce que je crois, la ſtructure interieure de la Fontaine de Fonteſtorbe. Peut-être ne ſeroit-il pas impoſſible de prouver qu'elle doit être ainſi, en remontant des effets à la cauſe, mais ce ſeroit s'engager dans une diſcuſſion ennuieuſe & inutile. Il vaut mieux n'avancer ce qu'on vient d'établir que comme une ſimple ſuppoſition. Il eſt difficile qu'après une exacte explication de tout ce qu'on obſerve dans le cours de cette Fontaine, on ne ſoit diſpoſé à regarder comme vrai, ce qu'on n'aura d'abord admis que comme poſſible.

Suivant cette ſuppoſition donc, il eſt aiſé de juger quelle doit être la cauſe des intermiſſions périodiques de cette Fontaine. A meſure que le baſſin ſupérieur s'emplit de l'eau qui coule par le canal O P, cette eau entre dans la branche ſupérieure du ſiphon par l'ouverture F, & s'y place à la même hauteur. Mais le ſiphon F G I ne peut commencer à la verſer dans le baſſin inferieur, que lorſqu'elle eſt parvenue juſqu'au haut de ſa courbure G. C'eſt-là une proprieté eſſentielle du ſiphon. Ainſi comme l'eau ne peut atteindre au haut de cette courbûre, que lorſque le baſſin ſupérieur eſt plein, la fontaine doit être intermittente pendant tout ce tems-là, & le tems de cette intermiſſion doit être toujours égal au tems qu'il faut pour remplir ce baſſin.

Mais dès que l'eau ſera parvenue au haut de la courbûre G, le ſiphon devra la verſer dans le baſſin inférieur, & la Fontaine commencera pour lors de couler. Il eſt vrai que cet écoulement devra finir bien-tôt, car comme le calibre du ſiphon F G I eſt plus grand que celui du canal O P, ce ſiphon verſera dans un certain tems, non

ſeulement l'eau que le canal O P peut fournir dans ce tems-là, mais encore celle qui s'étoit ramaſſée dans le baſſin ſupérieur pendant l'intermiſſion. Le baſſin ſupérieur ſe trouvant donc à ſec, il y aura alors une nouvelle intermiſſion, qui durera juſqu'à ce que ce baſſin ſoit rempli de nouveau, & qui par conſéquent ſera égale à la premiere. Cette nouvelle intermiſſion ſera ſuivie d'un autre écoulement, & cet écoulement d'une nouvelle intermiſſion, qui ſe ſuccederont toujours dans le même ordre périodique, tant que la Fontaine demeurera dans le même état.

C'eſt en gros la maniere dont on peut expliquer les retours périodiques de la Fontaine de Fonteſtorbe; mais il faut tâcher d'entrer ſur cette matiere dans un détail plus éxaƈt. La difficulté ne conſiſte qu'a ſçavoir combien de tems le ſiphon jette de l'eau à chaque écoulement de la Fontaine, & combien de tems il demeure ſans en jetter à chaque intermiſſion, afin de pouvoir comparer par ce moien le calibre du canal O P qui fournit l'eau au baſſin ſupérieur, & celui du ſiphon F G I, qui la verſe dans l'inférieur. Encore ſuffiroit-il même de ſçavoir le tems de l'écoulement qui ſe fait par le ſiphon, car comme on ſçait aſſez éxaƈtement la durée de la période entiere de la Fontaine, le tems de l'écoulement connu donneroit le tems de l'intermiſſion.

Mais il eſt preſque impoſſible de fixer le tems que dure cet écoulement, parce qu'il commence avant que l'eau ſorte par l'ouverture triangulaire de la Fontaine, & qu'il finit avant que l'eau ceſſe de ſortir par cette ouverture.

1°. *Cet écoulement commence* avant que l'eau ſorte par l'ouverture triangulaire: & cela parce qu'avant que l'eau puiſſe ſortir par-là, il faut remplir le baſſin inferieur, d'où pendant l'intermiſſion l'eau s'eſt échappée dans le lit de la Fontaine, avec lequel il communique par les fentes Q R, S T. (*Voyez l'Obſervat.* 12.) De-là vient que les pierres qu'on y jette ſur la fin de l'intermiſſion, n'arrivent qu'après un certain tems juſqu'à l'eau qui y reſte. (*Voyez l'Obſervat.* 1.) Il eſt vrai qu'à cet égard le bruit qu'on entend dès que le ſiphon commence à jetter de

l'eau, annonce le commencement de l'écoulement, & comme ce bruit précéde la fortie de l'eau par l'ouverture triangulaire, d'environ 12′. on a raifon d'en conclure que l'écoulement du fiphon commence 12′ plutôt que la fortie de l'eau par l'ouverture triangulaire. Ainfi ce font 12′ à ajoûter aux 36′ 35″ que dure cette fortie de l'eau, ce qui fait 48′ 35″ ou 48′ 30″ en négligeant les 5″ de plus.

2°. *Cet écoulement finit* avant que l'eau ceffe de couler par l'ouverture triangulaire. Quand le fiphon s'arrête après avoir vuidé le baffin fupérieur, la Fontaine doit être dans le plus fort de fon écoulement, c'eft-à-dire qu'elle doit couler fuivant l'*Obfervation* 13. dans toute l'étendue de la bafe de l'ouverture triangulaire & à la hauteur de quatre ou cinq pouces. Il doit donc fe paffer quelque tems avant que cette quantité d'eau ait pû s'écouler dans toute la largeur du baffin inferieur, & laiffer à fec l'ouverture triangulaire; & c'eft ce tems-là qu'il eft difficile de déterminer, ou du moins qui n'eft point déterminé par les obfervations, qu'on m'a communiquées. C'eft pourquoi je fuis obligé de l'évaluer arbitrairement à 8′. & de réduire à 40′ 30″. la durée de l'écoulement vrai, qui par l'article précedent paroiffoit devoir être de 48′ 30″.

Si l'on pouvoit entendre finir le bruit, que fait l'eau du fiphon quand elle tombe, comme on l'entend commencer, on auroit la véritable mefure de chaque écoulement. Mais ce bruit, qui eft très-fenfible quand le fiphon commence à jetter de l'eau, parce que le baffin inferieur fe trouvant vuide, l'eau tombe alors de fort haut, diminue peu à peu à mefure que ce baffin fe remplit, parce que la hauteur de la chûte diminue à proportion; & enfin on ceffe de l'entendre, quand l'eau fort à grands flots par l'ouverture triangulaire, à caufe du murmure que fait cette eau en fortant, quoique le bruit de la chûte de l'eau ne ceffe pas encore fi-tôt.

Des fuppofitions, que nous venons de faire, il en réfulte, 1°. Que le fiphon emploie 40 30″ à verfer l'eau du baffin fupérieur dans l'inferieur.

2°. Que dans ces 40′ 30″. le fiphon verfe non-feule-

ment l'eau que le tuiau O P fournit pendant le même tems ; mais encore toute celle qu'il avoit fournie pendant les 28′ 30″ que l'intermiſſion a duré.

3°. Et que par conſéquent le ſiphon verſe dans le baſſin inférieur en 40′ 30″ autant d'eau que le tuiau O P en fournit au baſſin ſupérieur en 69′. Ainſi ſi l'on ſuppoſe que l'eau coule avec une égale viteſſe par ce canal O P & par ce ſiphon, il s'enſuivra que le calibre du ſiphon doit être à celui du canal O P, comme 69 à 40. ½, puiſqu'il eſt démontré que les calibres de deux canaux quelconques, par où l'eau coule avec la même viteſſe, & qui verſent la même quantité d'eau en tems inégaux ; ſont entr'eux en raiſon réciproque des tems, qu'ils emploient à la verſer.

Tant que cette proportion demeurera la même, c'eſt-à-dire tant que le canal O P ne donnera en 69′. que la même quantité d'eau que le ſiphon peut évacuer en 40′ 30″ l'écoulement vrai durera 40′ 30″, & l'intermiſſion vraie 28′. 30″. Mais cependant à cauſe du changement que le baſſin inférieur, qu'il faut emplir, apporte dans le cours apparent de la Fontaine, l'écoulement paroîtra n'être que de 36′ 30″, & l'intermiſſion ſemblera durer au contraire 32′. 30″ conformément *aux Obſervations* 8 & 9.

Mais s'il arrive que l'eau vienne à couler plus vîte par le canal O P, ou qu'il coule de l'eau dans le baſſin ſupérieur par d'autres canaux, qui étoient auparavant à ſec, comme l'un ou l'autre, & peut-être même tous les deux doivent arriver après les pluies, dans ces cas 1°. Il faudra moins de tems pour remplir le baſſin ſupérieur juſqu'au haut du ſiphon. Ainſi l'intermiſſion vraie durera moins de 28′ 30″, & l'intermiſſion apparente par conſéquent ne paroîtra pas non plus durer 32′ 30″, ce qui ira toujours en augmentant à meſure que l'abondance de l'eau qui ſera fournie au baſſin ſuperieur, augmentera. 2°. Il faudra au contraire plus de tems pour que le ſiphon puiſſe épuiſer le baſſin ſupérieur, à cauſe que l'eau y eſt fournie plus abondamment à chaque inſtant. Ainſi l'écoulement vrai durera plus de 40′ 30″, & l'écoulement apparent par conſéquent paroîtra durer plus de 36′ 30″, ce qui ira

de même toujours en croissant, à mesure que la quantité de l'eau qui sera fournie au bassin superieur, croîtra; ce qui est entierement conforme à l'*Observ.* 15.

Que si la quantité d'eau que reçoit le bassin superieur, soit du canal OP seul, soit des autres canaux qui peuvent en fournir, augmente jusqu'a se trouver enfin égale à celle que le siphon en peut vuider en tems égal, dans ce cas le bassin ne se vuidera plus, & la Fontaine cessant par conséquent d'être intermittente, coulera d'un cours uniforme, comme il est rapporté dans les *Observations* 2. 3. 4. 5. 6. 7. & 16.

Mais si la sécheresse en diminuant la quantité d'eau, qui est fournie au bassin superieur, la rend moindre de nouveau que celle que le siphon en vuide en tems égal, la Fontaine recommencera dès-lors à devenir intermittente, mais de telle maniere que l'intermission sera très-courte d'abord, & l'écoulement très-long; & qu'à proportion que l'abondance de l'eau diminuera, la durée de l'intermission ira en croissant, & celle de l'écoulement en décroissant, conformément à l'*Observation* 14.

Quand la Fontaine commence à devenir intermittente par la sécheresse, ou qu'elle cesse de l'être par la pluie, l'intermission doit être si courte pendant quelque tems, que les eaux qui sont dans le bassin inferieur, au-dessus du niveau de l'ouverture triangulaire, ne peuvent pas avoir le tems de s'écouler, avant que le siphon recommence à en verser de nouveau. Ainsi dans ce tems-là la Fontaine, quoique déja véritablement intermittente, paroîtra pourtant n'être qu'intercalaire, c'est-à-dire que son écoulement sans paroître interrompu, sera sujet à des augmentations & à des diminutions périodiques, ce qui est conforme aux *Observations* 14. & 15.

Enfin la Fontaine de Fontestorbe, quand elle cesse une fois d'être uniforme dans son cours, ne peut jamais garder long-tems une période constante & permanente. La durée de ses intermissions & celle de ses écoulemens varient suivant le plus ou le moins de sécheresse & le plus ou le moins de pluie. Par conséquent, comme il est rare que la sécheresse ou l'humidité demeurent long-tems au

même dégré, il est difficile aussi que le rapport de l'intermission à l'écoulement, demeure long-tems le même, & c'est connoître peu la nature de cette Fontaine, & des autres Fontaines de la même espece, que de se flatter d'en pouvoir fixer la véritable période.

Le Mémoire sur la Fontaine de Fontestorbe qu'on vient de voir, fut lu dans la Societé Royale des Sciences de Montpellier, & inseré dans ses Regiftres en 1707. Le P. Planque de l'Oratoire a donné depuis une Dissertation sur la même matiere, imprimée à Toulouse en 1731. sous le titre d'*Observations sur la Fontaine de Fontest-Orbe, accompagnées de l'explication de tout cé qu'elle a de remarquable.* La conformité du sujet l'a exposé à se voir accusé dans une Lettre anonyme d'avoir copié mon Mémoire. Il me paroît pourtant que l'accusation étoit mal fondée, & que son Mémoire ne ressembloit pas assez au mien pour l'autoriser. Mais quand la conformité eût été encore plus grande, je n'aurois eu aucun sujet de me plaindre de lui, puisque j'avois averti moi-même, que l'explication que je donnois dans mon Mémoire, n'étoit ni nouvelle, ni de moi, & qu'ainsi j'avois suffisamment déclaré que je ne prétendois y avoir aucun droit particulier. Aussi le P. Planque n'a-t-il pas pû ignorer que je n'avois point de part à la peine qu'on cherchoit à lui faire, & je proteste que le nom de son accusateur m'est encore inconnu.

C'est sur moi cependant que ce Pere a fait retomber son chagrin. Il demanda une copie de mon Mémoire, & il l'obtint. Le Secretaire de la Societé Roiale des Sciences de Montpellier oublia en cette occasion qu'il n'étoit que le dépositaire de mon ouvrage, & il crut pouvoir en disposer comme de son bien. Dès que le P. Planque eut reçu cette copie, il la fit imprimer sous mon nom, sans daigner s'informer si j'étois assez content de cette Dissertation, pour trouver bon qu'elle parût. Je laisse au Public à juger si le P. Planque a pris cette peine pour se disculper d'une accusation frivole, ou pour s'assurer l'honneur d'avoir découvert le Méchanisme de la Fontaine de Fontestorbe; mais s'il a eu ce dernier dessein en vûe, il auroit dû juger qu'il prenoit une peine inutile, puisque j'avois averti vingt-cinq ans avant qu'il écrivît, que cette explication n'étoit pas nouvelle. On la trouve par-tout: Dans les (a) Voiages des Alpes de Scheuchzer en 1723. Dans le Nouveau (b) Système des Eaux Minérales de Forges du sieur Larouviere en 1699. Dans la Physique du (c) P. Casimir de Toulouse, Capucin, en 1674. dans le *Cursus Mathematicus* (d) du P. Deschalles, Jesuite, en 1674. Dans le (e) *Mundus subterraneus* du P. Kircher, en 1663. (f) Dans le *Cursus Philosophicus* du P. Maignan, Religieux Minime, vers l'an 1660. Enfin dans (g) les Spiritales de Heron d'Alexandrie, qui a vécu environ 120. ans avant le commencement de l'Ere Chrétienne.

(a) Itinera Alpina Joann. Jacobi Scheuchzeri, *Tom.* 2. *pag.* 404.

(b) *Pag.* 250. 251.

(c) *Physic. Part.* 2. *Disputat.* 4. *artic.* 3. *quaest.* 3.

(d) Curs. Mathemat. *Tract. XV. propos.* 15.

(e) *Lib.* 5. *sect.* 5. *cap.* 4.

(f) Vide R. P. Casimirum, *loco mox laudato.*

(g) Sur tout aux cinq premieres propositions.

Le Mémoire, que je viens de donner dans le Chapitre précédent, est le même que le P. Planque avoit fait imprimer. La seule difference c'est que je l'ai donné non seulement exempt des fautes qu'on avoit laissé glisser dans la copie, mais retouché même en quelques endroits, où il m'a paru que je m'étois trop étendu ; en un mot dans un état où je croi pouvoir l'avouer. J'y vai joindre la Dissertation du P. Planque, pour ne pas priver le Public des éclaircissemens qu'il y pourra trouver. Comme il l'a déja publiée lui-même, il ne sçauroit se plaindre de mon procedé, & je n'ai pas sujet de craindre de sa part les reproches que j'étois en droit de lui faire.

CHAPITRE II.

Observations sur la Fontaine de *Fontest-Orbe*, accompagnées de l'explication de tout ce qu'elle a de remarquable. Par le *P. Planque de l'Oratoire, de la Societé des Sciences de Toulouse.*

I.

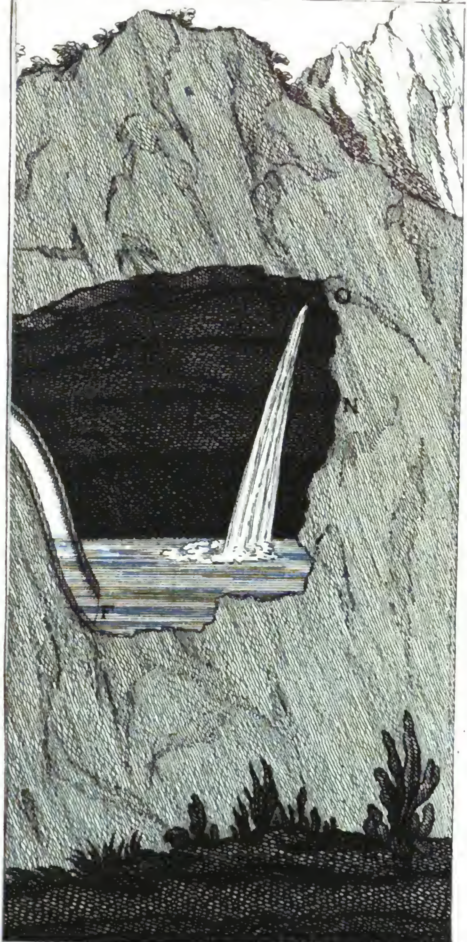
Raisons qui ont engagé le P. Planque à faire des observations sur la Fontaine de Fontest-Orbe.

LA Fontaine de Fontest-Orbe a excité dans tous les tems l'admiration des Savans. Il paroît même qu'ils l'ont regardée comme un mystere de la Nature qu'ils ont crû qu'ils ne pouvoient pénétrer. M. Bayle après en avoir donné une légere idée, avoue ingenument qu'il n'a pu rien imaginer sur cela qui fût capable de le satisfaire, & il nous assure qu'il n'en a trouvé dans les Auteurs aucune explication raisonnable.

Franç. Bayle, Inst. Physic. *part. 1. l. 3. s. 2. d. 2. a. 1. n. 24. & 27.*

Celle qu'on en donne ici, doit cependant faire juger que ce mystere n'étoit pas si impénétrable qu'on l'avoit crû jusqu'à présent. Elle dépend de peu de suppositions, savoir celles de deux réservoirs, d'un seul siphon & de quelques ouvertures à l'un des réservoirs. Il n'y a rien là qui soit au-dessus de l'esprit humain ; tout y est simple & naturel. Par la lecture qu'on en fera, l'on aura peut-être lieu de se convaincre que souvent la Nature ne nous paroît si obscure & si mystérieuse que parce qu'on ne l'examine

Pag. 272. 273.



mine pas assez éxactement, & parce qu'on a peine à se défaire des préjugez, qui nous mettent dans une impossibilité morale d'avoir d'autres vûes & d'autres lumieres que ceux qui nous ont précédé.

Les observations imparfaites que nous avions sur Fontest-Orbe & qui même se contredisent, ont beaucoup contribué à en rendre l'explication ou difficile, ou peu satisfaisante. Le sentiment commun sur cette Fontaine est que c'est un « torrent, qui coule pendant neuf mois de l'année avec » la même force, mais qui vers la fin du mois d'Août » jusqu'à la fin du mois d'Octobre, ou au commencement » du mois de Novembre, coule & s'arrête par interval- » les qui n'ont rien de périodique. »

V. le Dict. de Trevoux.

M. Bayle dit que cette Fontaine coule par intervalles reglez & par conséquent périodiques, qu'elle ne s'arrête pas entiérement, & que les trois mois pendant lesquels elle coule en croissant & décroissant, sont les mois de Juin, Juillet & Août. *Quâlibet horâ ferè deficit & restituitur, præcipuè & manifestiùs tribus siccioribus anni mensibus Junio, Julio & Augusto: reliquo ferè tempore magnam aquarum copiam largitur ille Fons, sed fluxu æquabili.*

Sup. n. 24.

M. de Valois parle du cours irrégulier de Fontest-Orbe, mais en ne déterminant pas le tems auquel il est remarquable, il donne à juger que cette Fontaine coule irréguliérement pendant toute l'année.

Not. Gal. p. 393.

Ces Auteurs ne nous ont pas parlé sans doute aprés des observations bien éxactes. Mais quand même ils l'auroient fait, quand ils s'accorderoient ensemble autant qu'ils sont opposez, ils ne nous donneroient pas dans ce qu'ils nous disent, une idée parfaite de cette Fontaine. Il resteroit toûjours à savoir si le tems auquel elle commence & cesse de couler avec accroissement & décroissement est fixe, ou s'il ne l'est pas: si l'accroissement dure autant que le décroissement: s'ils se font dans la même proportion, ou non: si les pluies altérent ce Phénoméne, ou ne l'altérent point: si elles sont cause qu'il paroît plûtôt, ou qu'il se montre plûtard.

Ainsi tout ce qu'on nous a rapporté de Fontest-Orbe jusqu'à présent, se réduit à nous la représenter comme

une Fontaine extraordinaire, & à nous faire souhaiter de savoir au vrai ce qui en est. Il sembloit qu'il n'étoit plus permis de l'ignorer depuis l'établissement qui vient de se faire à Toulouse, sous l'autorité du Prince, d'une Societé des Sciences. Fontest-Orbe située dans le Languedoc & presque aux portes de Toulouse, paroissoit être son propre bien. Le P. Planque l'un des Membres de cette Societé, s'est transporté plusieurs fois sur les lieux pour reconnoître cette Fontaine : il l'a examinée avec attention, il en a vû avec des yeux de Physicien toutes les particularités. Il ne s'est pas borné à de simples observations, il s'est appliqué à dévoiler le mystere, & si l'on en juge par la machine qu'il a communiquée à la Societé des Sciences, & qui imite Fontest-Orbe dans tout ce qu'elle a de remarquable, l'on sera porté à croire qu'il y a entierement réussi.

Il s'est convaincu par la seule inspection du sol de Fontest-Orbe, avec combien peu de fondement M. de Valois a crû qu'elle étoit cette même Fontaine dont Pline fait mention, qu'il place dans la Province Narbonnoise & qu'il appelle *Orge*. * *In Narbonensi Provinciâ*, dit Pline, *nobilis Fons* Orge *nomine est. In eo herbæ nascuntur expetitæ bobus, ut mersis capitibus totis eas quærant. Sed illas in aquâ nascentes certum est non nisi imbribus ali.* Sur quoi M. de Valois dit, *Hic Fons Orge mihi videtur esse* Fontestorgue *in Tabulis Geographicis memoratus, unde oritur Fluvius Lertius.* Mais quelle apparence que ce soit ici Fontest-Orbe? En effet dans l'antre d'où cette Fontaine sourd, il n'y a que des pierres & des rochers couverts d'une mousse inutile. D'ailleurs si Fontest-Orbe eût été cette même Fontaine dont Pline parle, il n'est pas probable que ce curieux Naturaliste, amateur des merveilles, en nous parlant de Fontest-Orbe eût négligé d'en rapporter une circonstance aussi remarquable, que l'est son cours irrégulier & périodique.

Lib. 18. ch. 22.

Néanmoins sur ce fondement M. de Valois juge qu'on doit nommer notre Fontaine *Fontest-Orgue*, ou *Fontast-Orgue*. D'autres écrivent *Font-Estorgues*. Mais le P.

Diction. de Trevoux.

* Voyez ci-dessus pag. 260.

Planque a crû qu'il devoit là-dessus s'en tenir aux gens du pais qui disent Fontest-Orbe, (*a*) nom qui pourroit lui avoir été donné à cause de la figure de l'antre d'où sourd la Fontaine, lequel represente une voute en berceau, & de l'ouverture de cet antre, qui est semblable en quelque maniere à une porte ronde.

I I.

Explication de tout ce que la Fontaine de Fontest-Orbe a de remarquable.

La Fontaine de Fontest-Orbe est située dans le Diocèse de Mirepoix auprès de Bellesta, sur le bord du Lers, & à demi-lieue de la source de cette Riviere. Elle sort du fonds d'un antre, où elle sourd de différents endroits. Cet antre a quatre ou cinq toises de profondeur; il est adossé contre le pié d'une montagne, & formé par un rocher, qui s'élevant de côté & d'autre, représente une espèce de voute, au pendentif de laquelle il y a une grande ouverture. L'entrée de cet antre qui est au Nord-Ouest, semblable à un grand portail, a dans sa simplicité quelque chose de majestueux.

Les eaux de Fontest-Orbe coulent uniment pendant huit ou neuf mois de l'année: le reste du tems, elles (*b*) augmentent & diminuent dans leur cours. Le tems pendant lequel elles croissent & décroissent, est selon les observations que j'en fis le mois d'Octobre dernier (1730.) de soixante-une minute, (*c*) l'accroissement durant dix-sept minutes, & le décroissement quarante-quatre.

(*a*) On a rapporté ci-devant *pag.* 260. une étymologie du nom de cette Fontaine, qui paroît plus vrai-semblable.

(*b*) Le Médecin à qui l'on doit les observations du Chap. précedent, n'a eu égard qu'à l'eau, qui sort par l'ouverture triangulaire de la Fontaine; & pour lui la Fontaine est véritablement *Intermittente*: Le P. Planque au contraire a égard à l'eau, qui continue de couler dans le lit en pente depuis la source jusqu'à la riviere de Lers; & pour lui la Fontaine n'est simplement qu'*Intercalaire.*

(*c*) L'accroissement de la Fontaine, pour parler comme le P. Planque, ne doit durer que la moitié de l'écoulement, c'est-à-dire 18'.

Dans le premier instant de l'accroissement, Fontest-Orbe ne donne qu'un filet d'eau, qui augmentant pendant dix-sept minutes, suffit vers la fin de l'accroissement pour grossir, disons mieux, pour former la Riviére de Lers, qui n'est jusques-là qu'un simple ruisseau, & pour faire aller un moulin à scie & un autre à forge, qui sont à quelques pas au-dessous.

Cette source parvenuë à son plus grand accroissement, ne s'y soutient pas : elle baisse & revient quarante-quatre minutes après au même point auquel elle étoit, lorsqu'elle avoit commencé de croître.

Chaque acroissement est précédé par un grand bruit qui se fait tout-à-coup dans les cavités de la montagne : ce bruit va en diminuant, & cesse quelques instants après.

Le tems auquel Fontest-Orbe cesse de couler d'une maniére uniforme, & qu'elle commence à croître & décroître, n'est pas fixe & précis. Si le Printems & le commencement de l'Eté ont été pluvieux, l'acroissement & le décroissement sont plus retardez ; si au contraire ils n'ont point été pluvieux, ce Phénoméne arrive plû-tôt. Cependant il ne commence pas ordinairement avant le quinziéme de Juillet, & jamais plus tard que le quinziéme d'Août.

Ce Phénoméne se soutient jusques vers le mois de No-

17″ selon notre calcul. *Voyez* le Chapitre précedent *Art.* 2. *n°.* IX. Le décroissement, pour parler comme le même Pere, doit durer pendant l'autre moitié de l'écoulement, & pendant toute l'intermission, c'est-à-dire pendant 50′. 47″. selon le même calcul. *Ibid. n°.* VIII. & IX. Par-là la période entiere de la Fontaine doit être selon nous de 69′. 4″.

Mais suivant le P. Planque l'accroissement ne dure que 17′. le décroissement n'en dure que 44′. & la période entiere n'est que de 61′. D'où vient cette différence ?

C'est que nos Observations ont été faites sur la Fontaine de Fontestorbe dans l'été, où il faut plus de tems pour remplir le bassin du siphon, parce qu'alors la source intérieure, qui fournit l'eau est moins abondante ; au lieu que le P. Planque a fait les siennes dans le mois d'Octobre, & par conséquent dans un tems où la source étoit plus abondante, & où il faloit moins de tems pour remplir le même bassin.

vembre, où il commence à pleuvoir abondamment. Mais si les pluies sont plus reculées, si l'Automne a été fort sèche, il dure plus long-tems. Cependant les moindres pluies l'altérent, & les plus grandes le font cesser entiérement, jusqu'à ce que les eaux de ces pluies qui s'étoient apparemment amassées dans les creux de la Montagne, se soient entiérement écoulées.

Enfin l'on remarque que quand l'accroissement & le décroissement des eaux ne sont point sensibles, & surtout en hiver, Fontest-Orbe coule plus abondamment qu'elle ne fait dans son plus grand accroissement: ce qui n'est pourtant point reglé, & qui dépend entiérement de la quantité d'eaux qui sont tombées pendant les pluies, ou qui sont venues de la fonte des neiges.

Je ne m'arrêterai pas ici à expliquer l'origine des Fontaines: ce seroit m'écarter de mon sujet, puisque toutes mes réflexions ne doivent rouler que sur l'accroissement, & le décroissement de celle-ci; & qu'il suffit de supposer que l'origine de Fontest-Orbe n'est pas différente de celle des autres sources qui ne tarissent pas.

La simplicité avec laquelle la Nature opére les merveilles qu'elles a exposées à nos yeux, nous engage à expliquer celles qu'elle y a dérobées, par les principes les plus simples. Sur ce fondement j'espere qu'on me saura bon gré de ceux que je hazarde pour expliquer le Phénoméne, dont il s'agit.

Je demande seulement qu'il me soit permis de supposer, qu'il y a dans la montagne, contre laquelle est adossé l'antre d'où coule Fontest-Orbe, deux reservoirs à différente hauteur: que ces réservoirs n'ont entr'eux de communication que par un siphon, dont la plus courte branche répond vers le fond du réservoir supérieur, & la plus longue va aboutir à l'autre : & qu'enfin celui-ci a à l'une, ou à plusieurs de ses parois diférentes ouvertures, l'une au-dessus de l'autre, par où les eaux qu'il a reçûes, s'épanchent vers le lieu d'où sourd notre Fontaine.

On me passera sans peine ces suppositions : elles n'ont rien que de très-simple, & qu'on ne puisse d'ailleurs

concevoir aiſément. Qui eſt-ce qui doute en effet qu'il n'y ait des concavités dans les rochers & des conduits que la Nature y a diſpoſez, ou que les eaux s'y ſont creuſez en mille maniere diférentes ?

Je ne crois pas qu'il ſoit néceſſaire de déterminer ici la ſituation & la capacité des réſervoirs, le diametre du ſiphon & la grandeur de ſes ouvertures. Pourvû que ces réſervoirs puiſſent contenir toute l'eau de la Fontaine & que cette eau puiſſe paſſer par le moien du ſiphon du premier reſervoir au ſecond, l'on peut leur donner telle ſituation & telle dimenſion que l'on voudra imaginer.

Inutilement aſſignerois-je quel eſt le diametre du ſiphon, puiſque je conviens qu'à la place d'un ſeul, l'on peut en ſubſtituer pluſieurs, & que je crois même (ce que je dis pour prévenir certaines difficultés qu'on pourroit me faire) que le ſiphon dont je parle, n'eſt autre choſe que l'aſſemblage d'une infinité de petits conduits placez à la même hauteur, recourbez & ſituez d'une maniere propre à porter l'eau d'un réſervoir à l'autre.

Enfin n'étant pas probable que toutes les diférentes ouvertures qui ſont aux parois du ſecond réſervoir, ſoient de la même grandeur, envain voudroit-on s'éforcer de deviner laquelle de ces ouvertures eſt la plus conſidérable.

Ce que nous connoiſſons de Fonteſt-Orbe nous autoriſe cependant à dire qu'il faut quarante-quatre minutes, pour que l'eau qui vient au premier reſervoir, parvienne au-deſſus du ſiphon ; que ce ſiphon tranſmet au ſecond réſervoir dans dix-ſept minutes toute l'eau qui a coulé dans le premier pendant ſoixante-une ; & qu'enfin les ouvertures du ſecond réſervoir priſes enſemble juſqu'à une certaine hauteur, au deſſus de laquelle l'eau ne s'éleve pas lors du plus grand accroiſſement, ne ſont pas ſuffiſantes pour donner une entiere iſſue à l'eau qui coule par le ſiphon.

Il eſt aiſé après les ſuppoſitions que je viens de faire, d'expliquer Fonteſt-Orbe. Conſidérons l'eau de la ſource qui vient d'abord dans le premier réſervoir : à proportion qu'elle entre dans ce réſervoir, elle entre en même tems dans la branche du ſiphon ; elle y monte pendant quarante-quatre minutes. Après ce tems-là, étant

parvenue au dessus de la courbure du siphon, celui-ci coule: il s'arrête après dix-sept minutes, parce qu'alors il n'y a plus d'eau dans le réservoir qu'il puisse élever, puisque selon notre supposition, toute celle qui y est venue durant soixante-une minute, a dû passer par ses branches.

Le siphon s'étant arrêté, ne coulera de nouveau, qu'après que l'eau sera encore parvenue au dessus de sa courbure, c'est-à-dire qu'après quarante-quatre minutes: ce qui se fait successivement, puisque l'eau qui vient dans ce réservoir ne tarit jamais.

Si nous nous arrêtions à ce que nous venons de dire, nous aurions une Fontaine, où l'eau s'écouleroit alternativement pendant dix-sept minutes, & s'arrêteroit pendant quarante-quatre; mais elle ne représenteroit point Fontest-Orbe. C'est parce qu'on n'a rien imaginé au delà du siphon pour rendre raison de ce Phénoméne, qu'on en a crû l'explication impossible. Il étoit cependant naturel d'avoir recours, comme je fais, à un second réservoir, & de lui supposer diférentes ouvertures l'une au dessus de l'autre.

C'est dans ce second réservoir qu'est reçûe l'eau, qui vient du premier par le moïen du siphon. Cette eau en y entrant, s'épanche par le bas à travers les diférentes ouvertures qui y sont; mais comme il n'en sort pas autant qu'il y en entre, elle y monte. Elle ne peut monter ainsi, sans que la quantité qui s'en échape toujours, n'augmente à chaque instant d'une maniére sensible, & cela pour deux raisons: 1°. Parce que l'eau en montant, répond à beaucoup plus d'ouvertures, & a par conséquent beaucoup plus d'issuës. 2°. Parce que la hauteur de l'eau devenant beaucoup plus considérable, la force avec laquelle elle tend à sortir par ces ouvertures, étant proportionnée à cette hauteur, doit être beaucoup plus grande.

Le siphon cesse après avoir coulé pendant dix-sept minutes, il ne donne plus d'eau qui puisse monter dans ce second réservoir. Celle qui y est, passant sans cesse par

les (a) ouvertures aufquelles elle répond, ne peut fe foutenir un inftant dans la hauteur où elle eft. Cette hauteur diminue continuellement : elle ne peut diminuer, fans que l'eau qui fort du réfervoir, ne diminue auffi fa vîteffe, & ne coule toujours dans une moindre quantité.

Cette diminution, ou ce décroiffement dure tout autant de tems que le réfervoir inférieur fe vuide, & qu'il ne reçoit pas une nouvelle eau du fiphon. Mais après quarante-quatre minutes, le réfervoir allant être à fec, & n'y aiant plus qu'un fimple filet d'eau, qui paffe par quelques-unes de fes ouvertures, le fiphon vient à couler; l'eau qu'il apporte dans ce réfervoir, y monte encore; en y montant, elle en fort comme auparavant à chaque inftant par un plus grand nombre d'ouvertures, en plus grande quantité, & avec beaucoup plus de vîteffe; ce qui fe faifant fucceffivement, les eaux doivent s'échaper toujours de ce fecond réfervoir, en augmentant pendant dix-fept minutes, & en diminuant pendant quarante-quatre.

Ces eaux fe rendant en même tems par des conduits fouterrains, dans la même quantité & dans la même proportion qu'elles fe font épanchées du fecond réfervoir, fous l'antre de Fonteft-Orbe, il n'eft pas furprenant qu'on les en voie fourdre en croiffant pendant dix-fept minutes, & en décroiffant pendant quarante-quatre.

L'accroiffement eft beaucoup plus fenfible, & fe fait dans moins de tems que le décroiffement, parce que dans celui-ci, le réfervoir inférieur fe vuide de lui-même, & l'eau qui en fort, n'a d'autre force que celle que lui donne fon propre poids; au lieu que dans l'accroiffement, le fiphon coule avec impétuofité : l'eau qui en tombe en grande quantité, venant d'affez haut, augmente continuellement fa vîteffe dans fa chûte.

C'eft à cette impétuofité, avec laquelle l'eau coule du fiphon

(a) J'ai fait mention de même que le P. Planque, de l'écoulement qui fe fait par le lit de la Fontaine dans le tems même de l'intermiffion : & j'en ai conclu qu'il devoit y avoir des communications fecrétes entre le réfervoir inférieur où tombe l'eau du fiphon, & le lit de la Fontaine. *Voyez* le Chap. précédent, *art.* 2. *n°.* XII. *& art.* 3. *pag.* 267.

ſiphon dans le ſecond réſervoir, qu'il faut attribuer le bruit qui ſe fait tout à coup dans le creux de la Montagne, lorſque l'accroiſſement de Fonteſt-Orbe va commencer. L'eau tombant avec force dans le fonds de ce réſervoir, eſt ſans doute capable de cauſer ce grand bruit : mais comme à meſure que le réſervoir ſe remplit, la chûte de l'eau du ſiphon n'eſt pas ſi grande, l'eau n'a plus tant de force, & ne donnant plus contre le fonds de ce réſervoir, le bruit doit diminuer, & ceſſer même quelques inſtans après qu'il s'eſt fait entendre.

L'on n'en entend point du tout, quand le réſervoir ſuperieur commence à ſe remplir, parce que l'eau qui y vient, ne coule pas en même tems en ſi grande quantité, n'a pas tant de mouvement ni de force, & ne tombe peut-être, ni de ſi haut, ni d'une maniére ſi perpendiculaire que celle du ſiphon.

Je n'aurois pas à pouſſer plus loin mes refléxions ſur Fonteſt-Orbe, ſi cette Fontaine couloit toujours avec accroiſſement & décroiſſement : mais elle a ſes variations ; je vais les expliquer, ſans m'écarter des principes ſur leſquels j'ai appuié mes conjectures.

L'on a ſans doute compris que l'explication que j'ai donnée de l'accroiſſement & du décroiſſement de Fonteſt-Orbe, roule principalement ſur la proportion que j'ai ſuppoſée entre la quantité d'eau qui vient dans le premier réſervoir, & la quantité de celle qui en ſort & qui coule par le ſiphon dans le ſecond. Si cette proportion n'eſt plus la même, le Phénoméne doit varier, ou ceſſer entiérement : en effet, s'il vient de l'eau dans le premier réſervoir en plus grande quantité qu'à l'ordinaire, cette eau parviendra dans moins de quarante-quatre minutes au-deſſus du ſiphon ; celui-ci coulera plû-tôt & plus long-tems qu'il n'auroit fait ſans cela ; & le Phénoméne ſera tout autre, qu'il n'étoit auparavant.

Si cette eau eſt en ſi grande quantité, qu'elle ſe ſoutienne toujours au deſſus du ſiphon, celui-ci fournira toujours de l'eau dans le réſervoir inférieur ; cette eau ſera ſans ceſſe à une certaine hauteur ; elle coulera ſans interruption par les mêmes ouvertures, & le cours des eaux ſera uniforme.

Ainsi lorsque cette Fontaine coule en croissant & décroissant, s'il pleut, il s'amasse beaucoup plus d'eau qu'auparavant dans le creux de la Montagne: cette eau se rend dans les réservoirs, & doit apporter du changement au Phénoméne, ou le faire cesser entierement pour quelque tems.

Vers le mois de Novembre, où les pluies sont abondantes & durent long-tems, il doit s'évanouir, pour ne reparoître que sur la fin de l'Eté. L'Hiver est trop pluvieux, pour qu'il se montre alors. Le Printems a ses pluies; l'Eté dans son commencement en a aussi; & les neiges qui sont sur les Montagnes des Pyrénées, auprès desquelles est notre Fontaine, venant à fondre dans ce tems-ci, fournissent beaucoup d'eau à nos réservoirs. D'ailleurs les eaux qui sont tombées pendant l'Hiver, n'ont pas pû encore entierement s'écouler, pour peu qu'il ait plû dans ces deux saisons. Aussi avons-nous remarqué que lorsqu'elles ont été pluvieuses, le Phénoméne reparoît plus tard, que lorsqu'elles ne l'ont point été, ce qui se déduit de nos principes, & qui est conforme à nos Observations, & à l'expérience.

J'ajoûte que si dans l'interruption du Phénoméne, la nouvelle eau qui survient & qui cause cette interruption, est fort abondante, qu'elle se soutienne dans les réservoirs à une plus grande hauteur qu'à l'ordinaire, elle sortira aussi en plus grande quantité & avec beaucoup plus de vîtesse.

Voilà l'explication que j'ai cru qu'on pouvoit donner de Fontest-Orbe. Sur l'idée que j'en ai conçûe, j'ai fait construire une machine composée de deux caisses ou réservoirs, posez l'un au dessus de l'autre, qui n'ont entr'eux de communication, que par un siphon. Ce siphon est placé dans le réservoir supérieur. Au dessus de ce réservoir, j'ai ménagé quelques conduits qui y aboutissent. A l'une des parois du réservoir inférieur, j'ai fait faire quelques ouvertures à diférente hauteur, par où les eaux peuvent s'épancher dans un creux, d'où elles sortent & coulent dans un canal, que j'ai mis au bas de ce réservoir.

Cette machine peut passer pour une démonstration de ce que j'ai pensé sur notre Fontaine; en effet, faisant

toûjours couler de l'eau d'une maniere uniforme par le moien d'un des conduits supérieurs dans le prémier reservoir, cette eau après avoir passé d'un réservoir à l'autre, comme j'ai supposé qu'il se faisoit dans la Montagne d'où vient Fontest-Orbe, sort enfin de cette machine en croissant & décroissant.

Le tems pendant lequel cette eau croît & décroît, est de quatre minutes; & son accroissement & son décroissement se font dans les mêmes proportions, que dans la Fontaine de Fontest-Orbe.

Cet accroissement & ce décroissement peuvent être interrompus par une nouvelle eau, qu'on peut faire couler dans le premier réservoir par les conduits supérieurs.

Si cette nouvelle eau est en une quantité considérable, elle sort aussi de la machine plus abondamment qu'elle ne fait dans son plus grand accroissement.

Enfin cette machine imite encore Fontest-Orbe en ce qu'elle ne tarit point; que ses eaux ne se soutiennent jamais à la même hauteur; & qu'on est averti du commencement de chaque accroissement par un bruit, qu'on entend tout-à-coup, & qui cesse quelques momens après.

Explication des Figures du P. Planque. Planche II.

I. Figure.

Elle représente la machine en perspective pour servir d'idée seulement.

II. Figure.

Elle représente le profil sur la ligne A B des plans, qui fait voir le Siphon coupé par le milieu, les réservoirs l'un sur l'autre & le plan supérieur.

1. Ouvertures au dessus les unes des autres, par où l'eau s'épanche du réservoir inferieur.

2. Plaque en demi cylindre, qui sert à retenir l'eau qui rejailliroit trop loin, & à la conduire au creux d'où elle sourd.

3. Fonds du reservoir inférieur en Talus.

III. Figure.

Elle représente un autre profil sur la ligne C D des plans, qui fait voir

le Siphon, & les ouvertures du réservoir inférieur, posées perpendiculairement les unes au dessus des autres.

IV. Figure.

Elle représente le plan supérieur fait en bassin, qui étant continuellement plein, vuide les eaux dans le réservoir supérieur par l'ouverture 1.

4. 4. Partie retranchée du plan supérieur, percée de plusieurs trous, pour donner de l'air dans le réservoir supérieur, & y introduire une plus grande quantité d'eau, quand on veut que la machine coule toûjours également & imite la Fontaine dans le tems des grandes pluies & pendant l'hiver.

5. 5. Deux petits soupiraux qui servent à donner de l'air au réservoir supérieur, quand on y verse de l'eau en même tems par l'ouverture 1. & la partie 4. 4.

V. Figure.

Elle représente le plan du milieu, qui fait voir le diametre du Siphon par l'ouverture X.

VI. Figure.

Elle représente le plan du bas, qui fait voir le creux d'où les eaux sourdent, & le canal d'évacuation.

CHAPITRE III.

De la Fontaine de Fonsanche *près du lieu de* Quissac *dans le Diocese de* Nismes, *qui est à la fois Périodique & Minérale.*

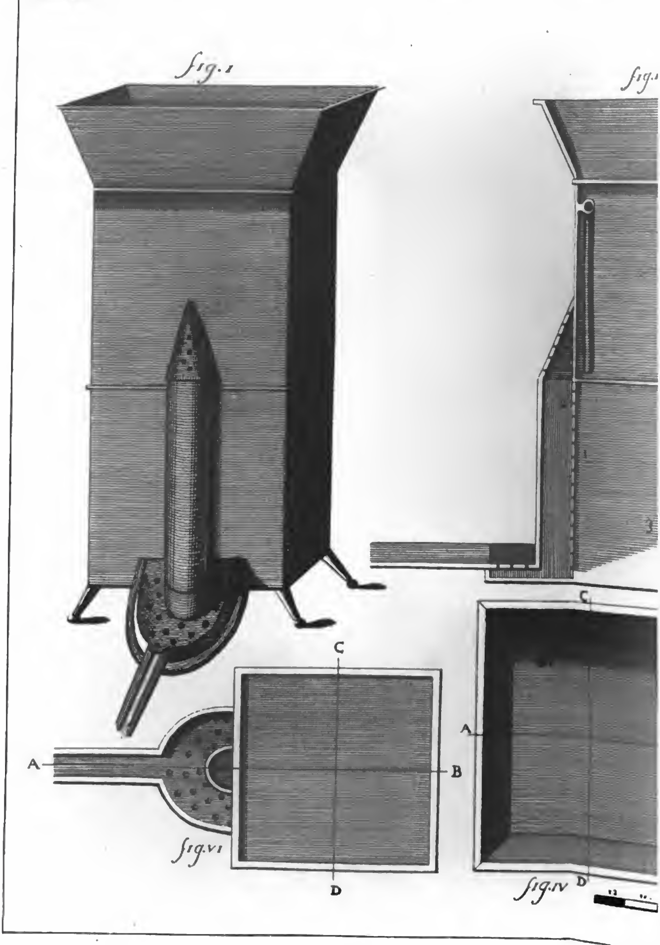
I.

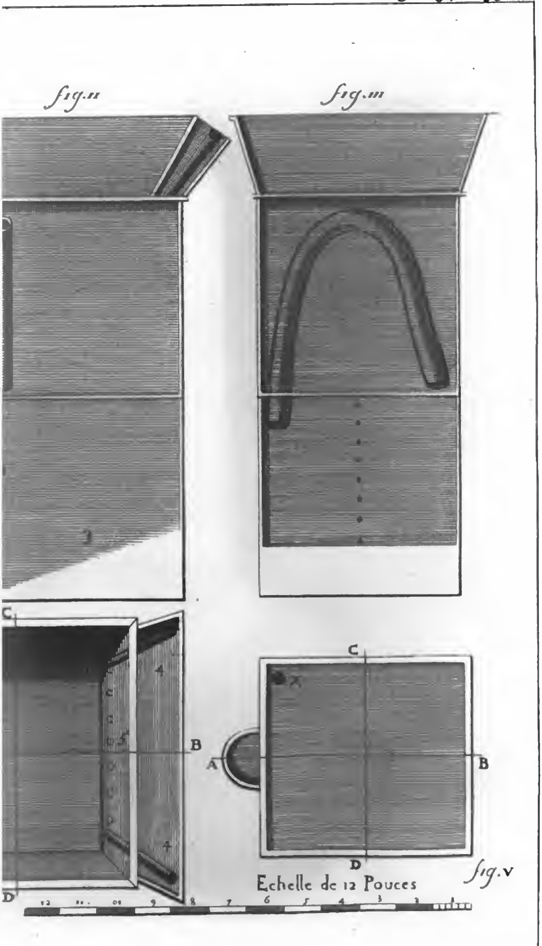
De la Fontaine de Fonsanche, entant que Fontaine Périodique.

LA Fontaine de * Fonsanche est dans le Diocèse de Nismes, entre Sauve & Quissac, à la droite de la riviere du Vidourle, & assez près du lit de cette riviere. Elle sort de terre à l'extrémité d'une pente très-roide

* Il y a apparence que cette fontaine a reçu le nom de *Fon-Sanche* de quelqu'un qui s'appelloit *Sanche*, & qui a long-tems possédé l'endroit où elle coule.

Planche II.




fig. II
fig. III
C
4
B
D
C
A
B
D
fig. V
Echelle de 12 Pouces

tournée au levant, & tenant à une aſſez longue chaîne de montagnes appellées *Coutach*.

Cette Fontaine eſt intermittente, c'eſt-à-dire qu'elle eſt ſujette à des variations, ou plutôt à des interruptions reglées & périodiques. Elle coule régulierement deux fois dans l'eſpace de 24. heures, & elle ceſſe de couler deux fois auſſi dans le même tems. Chaque écoulement dure un peu plus de 7. heures. Chaque intermiſſion qui ſuccéde n'en dure que 5. Enfin les écoulemens retardent d'un peu plus de trois quarts d'heure chaque jour, par rapport aux écoulemens du jour précédent, auſquels ils répondent.

Quoique ces faits paſſent pour conſtans dans le pais, j'ai voulu les vérifier par moi-même, & j'ai été pour cet effet pluſieurs fois ſur les lieux.

J'y fus la premiere fois le 7. de Septembre 1707. La Fontaine couloit encore, lorſque j'arrivai & je trouvai qu'elle donnoit environ quatre pouces d'eau. Elle ne ceſſa de couler que ſur les 7. heures du matin : l'intermiſſion dura juſqu'à midi, & pendant ce tems-là le canal par où l'eau coule, fut entierement à ſec. L'écoulement qui recommença ſur le midi, continua le reſte de la journée juſques vers les 7. heures & demie du ſoir. Je fus alors obligé de me retirer ; le nombre de ceux qui y prenoient les eaux ou les bains, (car cette Fontaine eſt minérale) & le peu de logement qu'il y a, ne me permirent pas d'y coucher : mais je chargeai celui qui a ſoin de ces bains, d'obſerver à quelle heure la Fontaine recommenceroit de couler. Il remarqua que ce fut quelque tems avant une heure du matin ; & les obſervations que je fis moi-même quelques jours après, m'apprirent que ſon rapport étoit véritable.

Je retournai à cette Fontaine cinq jours après, c'eſt-à-dire le 12. du même mois. La Fontaine ne ceſſa de couler ce jour là que ſur les onze heures & demie du matin. Ainſi la fin de l'écoulement avoit retardé de près de quatre heures & demie dans cinq jours, ce qui revient à peu-près à 56. ou 53′. par jour. L'intermiſſion fut de cinq heures, comme à l'ordinaire, & la Fontaine recommença

de couler vers les quatre heures & demie du soir. Je fus obligé de me retirer avant que l'écoulement eût cessé, mais la même personne observa qu'il cessa à minuit, & qu'il recommença le matin sur les cinq heures.

L'envie que j'avois de voir commencer moi-même l'écoulement du matin, qui jusqu'alors n'avoit commencé que dans la nuit, m'obligea de retourner à la Fontaine deux jours après, le 14. du même mois. Le calcul que je faisois par rapport à son retardement journalier de 50 ou 53′, trouvé par la comparaison des observations précedentes, me faisoit juger que cet écoulement ne commenceroit ce jour-là que vers les 7. heures du matin. L'observation répondit au calcul, la Fontaine étoit encore à sec quand j'y arrivai. Elle ne commença de couler qu'un peu avant 7. heures du matin. L'écoulement dura jusqu'à deux heures de l'après midi. La Fontaine devint alors à sec pour la seconde fois, & elle resta dans cet état l'espace de 5. heures, jusques sur les 7. heures du soir, auquel tems elle recommença de couler comme à l'ordinaire.

Voilà les observations que j'ai faites sur cette Fontaine; elles ont été faites dans un tems fort sec & fort chaud. Je n'ai pas eu occasion de l'observer en hiver, mais les personnes qui y demeurent pendant l'hiver, m'ont assuré que les retours en étoient toujours également reglez & périodiques, excepté lorsqu'elle débordoit après de grandes pluies : car alors elle coule pendant quelques jours d'un cours égal & uniforme sans aucune variation. Mais elle reprend bien-tôt sa premiere regularité, dès que les eaux de pluies se sont écoulées.

Ces deux écoulemens périodiques, qui arrivent à cette Fontaine dans l'espace d'environ 24. heures, & le retardement égal de 50 ou 53′ par jour, sont des phénoménes si singuliers & si conformes aux variations des marées, que je ne suis point surpris qu'on ait regardé dans le païs cette Fontaine, comme une Fontaine à flux & reflux. En effet de toutes les Fontaines, qu'on honore de ce nom, il n'en est peut-être aucune qui le mérite à plus juste titre, parce qu'il n'en est point où l'on trouve mieux réunies les differentes propriétez, qui semblent

désigner une Fontaine de cette espece. On n'observe dans le cours de cette Fontaine que deux écoulemens périodiques dans les 24. heures, comme il n'y a que deux marées dans le même espace de tems : il y a d'un écoulement à l'autre près de 12. heures, comme il y a le même intervalle d'une marée à l'autre : enfin les écoulemens, de même que les marées, retardent chaque jour d'environ 48'. 50'. ou 53'.

Cependant cette Fontaine là même n'est qu'une Fontaine simplement intermittente, de la même nature à peu-près que celle dont on vient de parler dans les Mémoires précedens. Deux raisons suffisent pour le prouver.

I. Pour pouvoir soutenir que les variations du cours de cette Fontaine dépendent des variations des marées, il faudroit supposer que cette Fontaine communique avec quelque mer, qui soit sujette au flux & reflux. Ce ne sçauroit être la mer Méditerrannée, qui n'est qu'à 7. ou 8. lieues de cette Fontaine, parce que cette mer n'a point de flux & reflux. Il faudroit donc recourir à la mer de Gascogne, qui est éloignée de cette Fontaine de près de 80. lieues de ce païs là, c'est-à-dire de 130. lieues de France. A qui persuadera-t-on qu'il puisse y avoir une pareille communication, & une communication si constante entre des lieux si éloignez ?

II. Après les grandes pluies cette Fontaine coule pendant quelque tems d'un cours égal & uniforme, & sans aucune variation, comme on l'a observé ci-dessus, ce qui ne sçauroit être si elle avoit quelque communication avec les marées. Elle devroit alors à la verité couler toujours sans tarir, parce que le terrain voisin imbibé des eaux de pluie, fourniroit pendant la basse mer, de quoi entretenir son cours ; mais elle devroit couler d'une maniere très-inégale ; en petite quantité pendant la basse mer, parce qu'alors il n'y auroit que les eaux de pluie qui en entretinssent le cours ; plus abondamment au contraire dans la haute mer, parce qu'alors l'eau qui viendroit de la mer, se joindroit à celle que la pluie fournit, & en augmenteroit la quantité.

Mais qu'est-il besoin d'insister sur ces preuves ? S'ob-

ſtinera-t-on encore à penſer que cette Fontaine ait quelque communication avec l'Ocean, & quelque rapport avec les marées, ſi l'on peut réuſſir à prouver, que tout ce qu'il y a de plus ſingulier dans les retours de ſes écoulemens, peut s'expliquer facilement dans l'hypotheſe, qu'on admet ordinairement pour l'explication des Fontaines intermittentes, dans celle-là même que nous venons d'admettre dans le Mémoire précedent pour l'explication de la Fontaine de Fonteſtorbe. Or rien n'eſt plus aiſé.

On n'a qu'à ſuppoſer 1°. Qu'il y a dans le creux de la montagne d'où ſort cette Fontaine, * un baſſin ou réſervoir A.

* *Voyez* la Planche III.

2°. Que l'eau coule dans ce baſſin par pluſieurs fentes ou conduits, que nous pouvons réduire au ſeul canal B, pour rendre l'explication plus ſimple.

3°. Que cette eau ſort enſuite de ce baſſin par un autre conduit recourbé en forme de ſiphon C D E, creuſé dans un des côtés du baſſin même, & dont l'extrémité inférieure E s'étend juſqu'à la ſource de la Fontaine.

4°. Enfin que le rapport des calibres de ces conduits eſt tel que l'eau qui coule par le canal B, remplit en 5. heures le baſſin A juſqu'au haut D du ſiphon C D E, & que ce ſiphon vuide en 7 heures 25′. non-ſeulement l'eau qui coule du canal B pendant ce tems-là, mais encore celle qui en avoit coulé pendant les 5. heures précédentes, & qui rempliſſoit déja le baſſin.

I. Si l'on ſuppoſe maintenant que le baſſin A ſoit à ſec, le ſiphon C D E ne pourra commencer à couler, par la *quatriéme* ſuppoſition, que 5. heures après, c'eſt-à-dire lorſque l'eau qui tombe du canal B, aura rempli le baſſin A, juſqu'au ſommet du ſiphon. La Fontaine devra donc reſter à ſec pendant tout ce tems-là, & ce ſera la durée de l'intermiſſion, qui ſera de 5. heures.

II. Mais dés que l'eau ſera une fois parvenue au haut du ſiphon C D E, elle ſortira à plein canal par l'extrémité inférieure E, & la Fontaine commencera alors à couler. Cet écoulement ne durera que 7. heures 25′. puiſque par la *même* ſuppoſition le ſiphon C D E doit vuider dans cet eſpace de tems non ſeulement l'eau que le canal B fournit continuellement, mais encore celle qui rempliſſoit déja le baſſin.

III.

III. Le bassin étant à sec de nouveau, il arrivera une nouvelle intermission, qui durera ainsi que la premiere, jusqu'à ce que le bassin A soit rempli derechef, c'est-à-dire 5. heures.

IV. Alors le siphon se trouvant rempli de nouveau jusqu'au haut, la Fontaine recommencera de couler pendant 7. heures 25'. comme la premiere fois. A cet écoulement succedera bien-tôt une intermission nouvelle, & à cette intermission un nouvel écoulement ; & ainsi de suite par une vicissitude toujours constante, tant que la quantité d'eau que le canal B versera dans le bassin A, gardera le même rapport à celle qui coule en tems égal par le siphon C D E.

V. Que s'il arrive que la quantité d'eau que le canal B fournit au bassin A, vienne à augmenter par la pluie, de telle maniere qu'au lieu de 5. heures, il n'en faille plus que 4. pour remplir ce bassin jusqu'au haut du siphon C D E, dans ce cas 1°. la durée de l'intermission ne sera que de 4. heures, & par consequent plus courte qu'elle n'étoit auparavant. 2°. La durée de l'écoulement au contraire sera de plus de 7. heures 25 minutes, & par consequent plus longue qu'elle n'étoit, parce que le canal B fournissant à chaque instant une plus grande quantité d'eau, il faut plus de tems aussi pour que le siphon puisse épuiser & l'eau qui coule actuellement, & celle qui avoit déja coulé pendant l'intermission.

VI. Ainsi plus la quantité d'eau que le canal B fournira au Bassin A, ira en croissant, & plus la durée de l'intermission diminuera, & celle de l'écoulement augmentera, & cela jusqu'à un tel point que la Fontaine paroîtra pendant quelque tems n'être qu'intercalaire, c'est-à-dire que son cours ne paroîtra presque point interrompu, mais sujet seulement à des augmentations & des diminutions périodiques, parce que chaque écoulement sera suivi de très-près d'un autre écoulement.

VII. Enfin si le canal B après de grandes pluies donne autant d'eau, que le siphon C D E peut en verser dans le même tems, la Fontaine devra couler alors d'un cours constant & uniforme : *D'un cours constant*, parce que le bassin A ne pourra jamais être vuidé : *D'un cours*

me maniere que les autres eaux froides, assez par les selles, mais beaucoup plus par les urines.

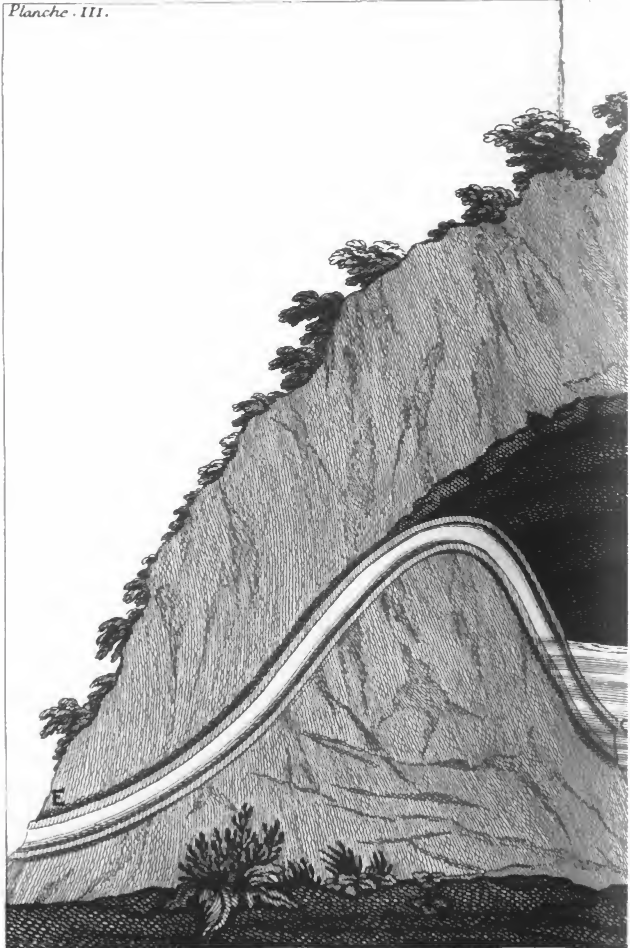
Ce qu'elles ont de plus avantageux, c'est qu'on les emploie avec succès dans les maladies de la poitrine, où toutes les autres eaux minérales sont si contraires. Comme elles n'ont rien d'acide, de ferrugineux, ni de vitriolique, elles ne pincent ni n'agacent point les poumons. Au contraire elles détergent & consolident peu à peu les exulcerations qui s'y trouvent, par le savon doux, balsamique, & legerement déterfif, dont elles sont chargées. C'est par la même qualité qu'elles réussissent dans toute sorte de suppurations & d'ulcérations interieures, sur-tout dans celles des Reins & de la Vessie.

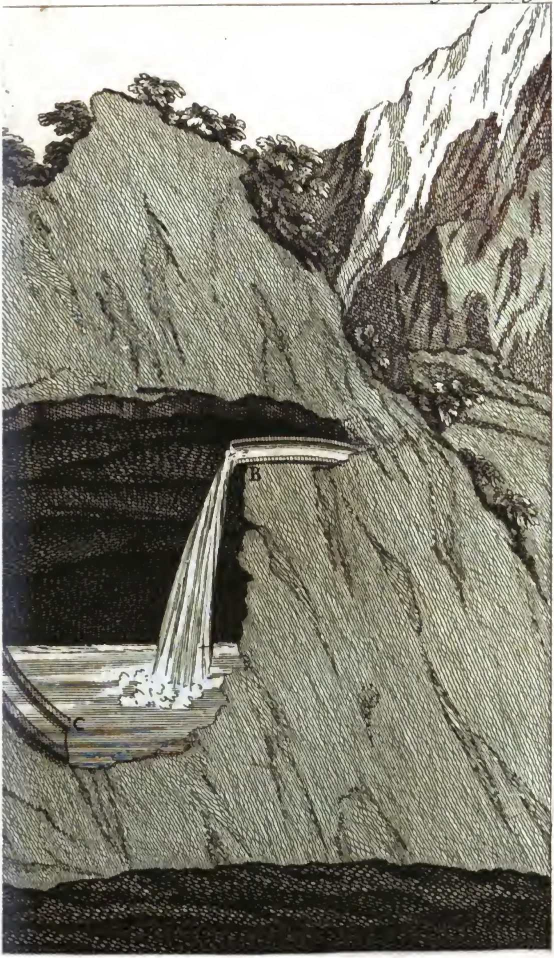
On s'en sert très-utilement en forme de bain en les faisant chauffer, pour toutes les maladies de la peau, pour les paralysies, les douleurs de rhumatisme & de sciatique, pour les racourcissemens de nerfs, &c. On fait mettre l'eau du bain au plus haut degré de chaleur, qu'on puisse supporter, & on a soin de bien faire frotter dans le bain la partie malade.

Elles sont excellentes en particulier pour les maux des yeux, & j'ai vû guerir par leur usage des Ophthalmies invéterées & presque déesperées. On lave les yeux plusieurs fois le jour avec cette eau tiéde, & on y applique la nuit de la bouë qui se ramasse dans le creux de la source.

Enfin je ne doute pas qu'elles ne fussent propres à déterger & à cicatriser les plaies & les ulcères. L'utilité qu'elles ont dans les maladies de la poitrine & dans les suppurations internes, semble répondre du succès qu'elles auroient dans les ulcères exterieurs.

Planche . III.




B
C

CHAPITRE IV.

Des Bains *de* Balaruc *près de* Montpellier, *& des* singularitez naturelles, *qu'on trouve aux environs.*

I.

Des Bains de Balaruc.

LES Bains de Balaruc sont sur le bord de l'étang de Taur à quatre lieues de Montpellier du côté du couchant environ demie lieue au delà du village de Balaruc, en latin *Balazucum*, dont ils portent le nom. Il ne paroît pas que ces bains aient été connus anciennement. Le nom de Notre-Dame d'Aix, *Sancta Maria de Aquis*, que porte l'Eglise Paroissiale, dont ils dépendent, ne prouve rien, puisque l'étang de Taur sur le bord duquel cette Eglise est bâtie, a suffi pour lui faire donner ce nom, indépendamment des bains: Et pour les masures d'un vieux bâtiment qu'on montre un peu au-dessus des bains, & qu'on appelle ordinairement les *vieux Bains*, on n'en sçauroit rien conclure, parce que la tradition sur l'usage de ces masures quelque commune qu'elle soit, ne paroît être établie par aucun acte.

Ce qu'il y a de certain, c'est que le Chapitre de Montpellier (*a*) inféoda en 1529. le lieu où sont les bains, aux Auteurs de ceux qui les possedent aujourd'hui: Qu'il paroît par l'Acte d'inféodation que ce n'étoit alors qu'une marre d'eau chaude au milieu d'un champ inculte & plein de joncs: Que cette marre n'avoit pour lors d'autre usage que de servir à laver les lessives des paisans des environs, c'est pourquoi on l'appelloit *las Bugados*, c'est-à-dire *les Lessives*: Que ce ne fut que (*b*) vers l'an 1569. qu'on commença à connoître l'utilité qu'on pouvoit en tirer pour la guérison de plusieurs maladies: Que Guillaume de la Chaume, Seigneur de Poussan, (village du Diocèse de Montpellier, éloigné d'environ une lieue de Ba-

(*a*) Acte d'inféodation faite par le Chapitre de Montpellier.

(*b*) Nicolas Dortoman, *De causis & effectibus Thermarum Belilucanarum, lib. 1. cap. 4.*

laruc) fut le premier qui s'en servit par le conseil, ou plûtôt par la tolerance de Guillaume Rondelet Professeur & Chancelier de la Faculté de Montpellier, pour un mal à la cuisse dont il étoit incommodé: Qu'aiant réiteré l'usage de ces bains deux fois chaque année pendant quelque tems, il fut entierement guéri de son incommodité, que Dortoman, de qui nous tenons ce fait, n'a pas trouvé à propos d'expliquer plus précisément: Enfin que le bruit de cette guérison établit en peu de tems la réputation de ces bains d'une telle maniere, que dix ans après (en 1579.) on s'y rendoit en foule non seulement du bas Languedoc, mais même des Provinces voisines, à ce que rapporte Dortoman dans le Traité qu'il a composé sur ces bains.

On peut voir dans l'ouvrage de ce Médecin l'état où étoient ces bains dans le tems qu'il écrivoit (1579.) & le comparer avec l'état où ils sont aujourd'hui. J'ai fait graver pour cet effet le plan que Dortoman en a donné, *Voyez* la Planche V. *Fig.* 1. & j'y ai joint un autre plan de l'état où ces bains sont aujourd'hui. *Voyez* la Planche IV. *Fig.* 1.

La source se trouve sous la premiere voute B,* qui forme une cour découverte. Le Baigneur, qui l'a fait curer plusieurs fois, m'a assuré qu'il y avoit sous cette voute trois ou quatre sources differentes, dont les unes étoient d'eau chaude & les autres d'eau froide.

* Planche IV. Fig. 1.

De cette premiere voute l'eau passe sous la voute suivante C, qui fait au dessus une seconde cour découverte. Ces deux voutes communiquent ensemble par une ouverture marquée F d'environ un pied en quarré, par le moien de laquelle l'eau se trouve dans un niveau parfait sous les deux voutes.

A côté de la seconde cour C, il y a à droite & à gauche deux creux en quarré, E & D, un de chaque côté, d'où l'on puise l'eau pour boire. Dans ces creux l'eau se trouve éxactement de niveau avec l'eau tant de la voute B, que de la voute C.

De la seconde voute C l'eau coule par une ouverture oblique, marquée L, dans le premier bain G G, le-

quel eſt partagé * en deux par une ſimple cloiſon de planches, marquée dans le plan par une ligne ponctuée. Cette ouverture L eſt diſpoſée de telle maniere que les eaux de la voute C ſont plus hautes que celles du premier bain GG d'environ un demi pied, ce qui a été fait pour empêcher que l'eau du bain ne puiſſe pas refluer ſous la voute C, & ſalir l'eau dont on boit.

* On a ainſi partagé ces Bains, parce que la proprieté en appartient à deux differens particuliers. Ce partage ſert d'ailleurs à multiplier le nombre des Bains.

De ce premier bain GG, l'eau s'écoule par-deſſus une martelliere ou vanne dans le ſecond bain H H, qui eſt partagé de même que le premier par une cloiſon de planches. De-là elle paſſe par-deſſus une ſeconde martelliere ou vanne dans le bain I deſtiné pour les pauvres, d'où elle coule à travers un eſpace K, qui eſt vacant & découvert, quoique renfermé dans l'enceinte du bâtiment, & s'enfuit de-là dans l'étang de Taur par un canal marqué O O.

On aſſure qu'il s'éleve continuellement un grand nombre de bulles d'air du fond de l'eau ſous les deux voutes B & C. Il s'en éleve du moins beaucoup du fond du premier bain GG, à peu-près comme on en voit s'élever du fond d'un chaudron plein d'eau prête à bouillir, ce qui marque qu'il doit naître même dans ce premier bain, qui eſt aſſez près de la ſource, pluſieurs petits filets d'eau chaude. On n'obſerve rien de pareil dans le ſecond bain ni dans le bain des pauvres, qui ſont plus éloignez.

Comme la pente de l'eau du premier bain GG à la ſurface ordinaire de l'eau de l'étang, n'eſt en tout que de 9. pouces, & que ce premier bain a 4. pieds $\frac{1}{2}$, c'eſt-à-dire 54. pouces de profondeur, il eſt évident que le fond de ce bain eſt environ 45. pouces au deſſous du niveau de la ſurface de l'étang, & qu'ainſi ce bain ne peut jamais ſe vuider entierement, à moins qu'on ne le vuide à force de bras, ce qui eſt une grande incommodité.

Dans les grandes pluies l'eau de la ſource s'éleve d'un pied & demi, & même de plus; mais on obſerve qu'alors l'eau eſt froide au fond, & qu'elle n'eſt chaude à la ſurface qu'à la profondeur d'environ un pied & demi, comme ſi l'eau propre de ces bains, qui eſt naturellement chaude, ſurnageoit dans les eaux pluviales. Pour la

ſécherefſe elle n'apporte que peu de changement à la ſource, qui fournit à peu-prez la même quantité d'eau dans le tems le plus ſec.

Il arrive quelquefois que l'eau de l'étang, enflé par le débordement des rivieres qui s'y jettent, ou par les eaux de la mer que les vents de midi y repouſſent, regorge dans les bains, qui comme nous l'avons remarqué, ne ſont au-deſſus du niveau ordinaire de l'étang que de 9. pouces. C'eſt pour prévenir cet inconvénient qu'on a pratiqué des Martellieres ou vannes dans le canal qui conduit les eaux des bains dans l'étang; & qu'on a ſoin de les fermer, quand on voit que l'étang s'enfle.

On prétend que cet inconvenient étoit fort ordinaire autrefois avant la conſtruction du port de Sette, mais que la communication qu'on a ouverte de l'étang dans la mer, en faiſant ce port, a beaucoup diminué ces regorgemens, ce qui prouveroit qu'ils ne venoient que de ce que les rivieres, qui ſe jettent dans l'étang, en élevoient autrefois les eaux chaque fois qu'elles ſe débordoient, à cauſe que l'étang n'avoit point alors pour s'écouler dans la mer, l'iſſue que la conſtruction du port & du canal de Sette a procurée.

Quand les Bains de Balaruc ne ſont point fréquentez, par exemple dans l'hiver & ſur-tout dans l'été, il ſe ramaſſe ſur la ſurface de l'eau qui eſt en repos, une eſpece de pellicule dure & tranſparente, qui n'eſt ni bitumineuſe ni ſulfureuſe, mais ſeulement ſaline. Il s'attache de même contre les murailles, que couvre l'eau des bains, un limon fin, d'une couleur griſâtre, qui n'eſt formé que de parties de terre & de ſel ſans aucune apparence de ſouffre. Dans le bain des pauvres, dont la voute eſt baſſe, les fumées qui s'élevent continuellement, ſe condenſent en gouttes contre la voute, mais ces gouttes ſont d'une eau douce & inſipide: Enfin on ne remarque ni dans ce bain, ni dans aucun des autres, aucune efflorefſcence ſulfureuſe, telle qu'il s'en forme aux bains d'Aix-la-Chapelle; & les fumées qui s'élevent de ces eaux, n'ont aucune odeur de ſouffre. Ces preuves réunies décident démonſtrativement qu'il n'y a point de ſouffre dans

ces

ces eaux, ou du moins qu'il y en a fort peu.

Ce seroit ici le lieu de rapporter l'analyse des eaux de Balaruc; Mais je n'ai pas eu le loisir d'y travailler dans les differens voiages que j'y ai faits, ou pour mieux dire distrait par des soins qui me paroissoient plus importans, je n'ai pas cherché sérieusement à me donner ce loisir-là. Je ne contois pas alors de quitter la Province, & je me flattois d'être toujours à portée de faire cette analyse, quand je voudrois. Je me trouve donc obligé de renvoier à celle que M. Duclos en a faite par évaporation, dans ses *Observations sur les eaux Minérales*, & à celle que MM. Regis & Deidier en firent par distillation en 1699. telle qu'on la trouve dans les Mémoires de l'Académie des Sciences de cette année. Il m'eût été dans le fond bien difficile de rien faire sur cette matiere de plus exact, en suivant la même méthode, c'est-à-dire en emploiant l'action du feu comme ils ont fait.

Mais je voudrois qu'on se servît pour décomposer les eaux de Balaruc, de deux nouvelles méthodes, qui sont aujourd'hui en usage.

Suivant la premiere on expose l'eau minérale à la gelée pendant l'hiver, & l'on rejette comme de l'eau pure tout ce qui gele. Ce qui reste on le met dans un lieu frais, & il s'y forme des crystaux qui sont le sel naturel contenu dans ces eaux. Après cette premiere opération, on peut exposer de nouveau à une seconde gelée la liqueur qu'on a séparée des crystaux, retirer ce qui résiste à l'action du froid sans geler, & le mettre de nouveau dans un lieu frais. On a par ce moien de nouveaux crystaux, qui sont ordinairement differens des premiers, & qui sont formez par une seconde espece de sel, contenu dans les mêmes eaux, mais plus difficile à se crystalliser. En continuant de cette maniere, on a la suite de tous les sels que les eaux contiennent, sans qu'ils aient souffert aucune altération par l'action du feu.

La seconde méthode consiste à mêler de l'esprit de vin bien rectifié avec une égale quantité d'eau minérale. Après quelque agitation, qui s'excite par ce mélange, on a le

plaisir de voir à l'œil qu'il commence à s'y former des crystaux. Il semble que l'esprit de vin en pompant la partie aqueuse des eaux, oblige les sels qui y étoient dissouts, à se corporifier. Quand ces crystaux n'augmentent plus, on verse par inclination la liqueur qui surnage. On y ajoûte une autre partie du même esprit de vin, & il se fait bientôt après une seconde crystallisation. On peut même en répetant la même opération en procurer une troisiéme. Les sels que ces crystallisations successives fournissent, sont ordinairement un peu differens, & comme ils n'ont point été exposez à l'action du feu, ils représentent sans altération la qualité naturelle des sels, qui sont dans les eaux qu'on examine.

On doit ces deux méthodes à M. Bolduc, de l'Académie Roiale des Sciences; & l'on peut voir dans les Mémoires des années (a) 1726. & (b) 1729. avec quel succès il les a emploiées sur les eaux de Passy. J'espere qu'elles n'en auront pas moins sur celles de Balaruc. Mais en attendant les éclaircissemens qu'elles pourront procurer, voici quelques experiences faites sur ces eaux à la source même, qui peuvent donner quelque lumiere pour en expliquer les proprietez.

(a) Pag. 316.

(b) Pag. 276.

I. J'ai comparé la pesanteur specifique des eaux de Balaruc avec celle de quelques autres eaux, qui étoient sous ma main. Je me suis servi pour cela d'un pese-liqueur ou Arcometre ordinaire, qui marque le different rapport de pesanteur dans les liquides où on le plonge, suivant qu'il s'y enfonce plus ou moins, ce qu'on connoît par une ligne graduée qui y est tracée. J'ai trouvé par ce moien que l'eau des bains de Balaruc étoit plus legere de deux lignes, que celle de la Fontaine du village de Balaruc, dont on boit à l'ordinaire, & qui n'est point minérale: de 2. lignes $\frac{1}{2}$. que celle du puits du village de Bousigues, où plusieurs de ceux qui font des remédes à Balaruc, en envoient querir pour leur usage: Enfin d'un pouce & même de 13. lignes que celle qu'on avoit puisée dans l'étang voisin. Je n'ai point remarqué de difference sensible dans cette experience, soit que je la fisse sur l'eau des bains de Balaruc encore chaude & recemment puisée à la source, ou sur la même eau refroidie.

Il paroît par cette Observation que l'eau de Balaruc seroit très-légere, si elle étoit dépouillée des principes minéraux qu'elle contient. Ces principes en font le $\frac{1}{118}$. suivant les observations de M. Duclos, & par conséquent chaque goutte de cette eau se trouve surchargée d'$\frac{1}{118}$. de matiere étrangere; & cependant cette eau est encore plus légere, que des eaux de fontaine dont on boit à l'ordinaire, & qui par conséquent ne sont point chargées des mêmes parties étrangeres. Quelle légereté n'auroit donc pas l'eau thermale des bains de Balaruc, si elle avoit le même degré de pureté que ces autres eaux!

II. Pour juger de la chaleur des Bains de Balaruc, j'avois apporté un petit Thermometre, destiné à marquer le degré de chaleur nécessaire pour cuire les œufs. Je le disposai dans le premier bain de telle maniere que la boule seule étoit enfoncée dans l'eau, & qu'elle y étoit enfoncée en entier, & je le laissai long-tems dans cette situation. La liqueur n'y monta jamais, qu'un peu au dessous de la moitié de l'intervalle, qu'il y avoit entre le degré qui marquoit la congelation, & celui qui marquoit la chaleur nécessaire dans l'eau pour la cuisson des œufs.

Il étoit aisé de conclure de cette expérience que la chaleur des bains de Balaruc, quelque grande qu'elle paroisse en y mettant la main, ne pouvoit point cuire les œufs: Et c'est-là aussi ce que j'éprouvai. Un œuf que j'y avois enfoncé, & que j'y laissai pendant six heures, ne se trouva pas plus alteré, que s'il avoit trempé dans de l'eau fraîche. J'éprouvai de même que les feuilles d'oseille, que celles de poirée ou de laituë ne s'y flétrissoient pas même, quelque long-tems qu'on les y tint enfoncées.

III. Le Baigneur, qui étoit préposé depuis 30. ans à la direction des Bains, m'assura qu'il avoit éprouvé plusieurs fois que la chaleur des bains de Balaruc étoit aussi propre à faire éclorre les œufs, que la chaleur même des poules, qui les couvent. Il avoit rangé dans un vaisseau de verre dont l'ouverture étoit large, comme celle d'une *cucurbite*, quelques couches d'œufs sur differents lits de plume, & il avoit placé ce vaisseau de telle maniere que l'eau montoit jusqu'au bord de l'ouverture sans y

pouvoir entrer. Ces œufs exposez de cette façon a la chaleur douce & toujours égale des bains de Balaruc vinrent à éclorre à peu-près dans le même nombre de jours, que ceux que le Baigneur avoit mis couver dans le même tems sous une poule.

On peut donc retirer des bains de Balaruc pour l'exclusion des poulets, le même avantage que les Egyptiens (a) retirent de leurs fours, dont on peut voir la construction & l'usage dans le VII. Tome des *Nouveaux Mémoires des Missions dans le Levant* : Ou ce qui est encore plus important, on peut sur l'exemple des Bains de Balaruc emploier la chaleur douce de l'eau commune, mise à un degré convenable, pour faire éclorre une grande quantité de poulets à la fois d'une maniere beaucoup plus simple & beaucoup plus commode, que celle dont on se sert en Egypte. Il y a grande apparence que cette derniere pratique réussiroit mieux en Europe, que celle d'Egypte, dont (b) Ferdinand II. Grand Duc de Toscane, (c) Christierne IV. Roi de Danemarck, & (d) Jean Heydon, Gentilhomme Anglois, ont fait autrefois la tentative sans beaucoup de succès.

(a) Cet usage est ancien en Egypte. Diodore de Sicile, *Biblioth. Historic. lib.* 1 *cap.* 74. Et Pline *Hist. natural. lib.* 10. *capp.* 54. & 55. en ont parlé.

(b) *In Epistol.* Joann. Rhodii ad Wormium, apud Th. Bartholinum. *Centur.* 6. *Hist.* 11.

(c) Thom. Bartholinus, *ibid.*

(d) Kenelme Digby, *Treatise of Bodies*, chap. 24.

IV. L'eau des bains de Balaruc dont on remplit une cuve, conserve ordinairement sa chaleur huit heures durant pour le moins. En général c'est un fait constant que quoique cette eau ait à peine à sa source le tiers de la chaleur de l'eau bouillante ordinaire, elle demeure pourtant deux ou trois fois plus à se refroidir.

V. L'eau de Balaruc puisée à la source, & par conséquent aiant toute sa chaleur, a plus de peine pourtant à bouillir que l'eau du puits de Bousigues qui est froide. J'en ai fait l'experience plusieurs fois de plus d'une façon. Je mis de l'eau froide du puits de Bousigues dans une petite bouilloire de fer blanc, & l'en aiant remplie à une certaine hauteur, je l'exposai à la chaleur d'un réchaud à l'esprit de vin. L'eau ne commença de bouillir que dans 29. minutes.

L'eau de Balaruc puisée à la source, mise sur le champ à la même hauteur dans la même bouilloire, que j'avois fait refroidir auparavant, & exposée tout de suite

à la chaleur du même rechaud, ne commença de bouillir qu'après 34. minutes & demie, & même 35. minutes, c'est-à-dire 6. minutes plus tard que l'eau froide du puits de Bousigues. Il faut même remarquer que l'eau de Balaruc fut non-seulement plus lente à bouillir, mais que le bouillonnement en fut moins fort, les bulles plus petites, & l'eau moins agitée.

La même experience fut réiterée, mais d'une maniere moins exacte, avec deux pots de terre égaux, pleins à la même hauteur, l'un d'eau commune froide, & l'autre d'eau chaude des bains, placez en même tems auprès du même feu & à la même distance; & elle eut le même succès, c'est-à-dire que l'eau de Balaruc commença de bouillir plus tard, & que les bouillons en furent sensiblement moindres.

Ces deux observations semblent décider un point important de la question sur la cause, qui produit la chaleur des eaux Thermales.

1°. Si cette chaleur venoit d'un feu souterrain, qui agît sur ces eaux, l'eau de Balaruc dès qu'elle ne seroit plus exposée à l'action de ce feu, devroit se refroidir aussi vîte que l'eau commune échauffée au même degré par le feu ordinaire, ce qui est contraire à l'*observation* IV.

2°. Dans la même supposition, l'eau de Balaruc puisée à la source devroit être plus disposée à bouillir que de l'eau froide, parce que la chaleur qu'elle auroit déja reçue du prétendu feu souterrain, seroit une avance d'autant pour l'ébullition, ce qui est pourtant contredit par l'*observation* V.

Ce n'est donc point à l'action d'aucun feu souterrain, dont il seroit d'ailleurs très-difficile de prouver l'existence, qu'il faut attribuer la chaleur des eaux Thermales; mais plûtôt à une fermentation qui s'excite en elles-mêmes, par le mélange des principes qui les composent. Je sçai qu'il n'est pas facile d'expliquer la nature de ces principes, ni le genre de fermentation qu'ils peuvent exciter; aussi n'ai-je pas dessein d'entrer dans cette question. Je croi devoir remarquer seulement que ces deux mêmes Observations, dont on ne sçauroit rendre raison dans l'autre supposition, s'expliquent aisément dans celle-ci.

1°. L'eau de Balaruc puisée à la source, quoique moins chaude que l'eau ordinaire qu'on retire bouillante de dessus le feu, doit être pourtant plus long-tems à se refroidir, parce que la cause qui entretient la chaleur de l'eau de Balaruc, je veux dire la fermentation interieure entre les minéraux qu'elle renferme, se soutient encore long-tems après que l'eau a été puisée, au lieu que la cause qui entretient la chaleur dans l'eau ordinaire qui bout, cesse dans le moment qu'on la retire du feu.

2°. La chaleur de l'eau de Balaruc, supposé qu'elle vienne d'une fermentation interieure, ne peut en rien contribuer à accelerer l'ébullition que le feu ordinaire doit y produire, & qui est une autre espece de mouvement tout different : Et par consequent l'eau de Balaruc, quelque chaude qu'elle paroisse, n'a aucun avantage à cet égard sur l'eau froide.

3°. Non-seulement l'eau de Balaruc, quoique chaude, ne doit pas bouillir plus vîte que l'eau froide à feu égal, mais elle doit même bouillir plus tard, conformément à l'*observation* V. Et cela à cause de la tenuité de ses parties, qui fait que cette eau donne moins de prise aux particules de feu, & qu'elle en est plus difficilement ébranlée.

4°. Enfin la même ténuité des parties de l'eau de Balaruc fait encore que les bouillons, qui s'y excitent quand elle bout, sont moins grands que ceux de l'eau commune, comme il est dit dans la même *observation*, parce que les bulles d'air qui forment ces bouillons, s'échappent plus facilement de l'eau de Balaruc que de l'eau ordinaire, & y excitent par conséquent moins d'agitation.

VI. L'eau de Bousigues & celle de Balaruc, quand elles bouillent une fois, ne font monter la liqueur du Thermometre qui y est enfoncé, que jusqu'à une certaine hauteur, après quoi la liqueur ne monte plus, quand on y retiendroit le Thermometre enfoncé pendant 24. heures. C'est (a) un fait constant & connu depuis long-tems à l'égard de toute sorte de liqueur qui bout. Mais j'ai éprouvé que l'eau bouillante des bains de Balaruc n'a pû faire monter le Thermometre qu'à une hauteur moindre de quatre ou

(a) Hist. de l'Académie des Sciences, ann. 1703. pag. 25.

cinq lignes, que celle où l'eau de Bousigues, bouillante de même, l'a fait monter, quoique la boule du Thermometre ait été enfoncée plus long-tems dans l'eau de Balaruc, que dans celle de Bousigues.

Cette Observation, de même que la premiere & la cinquiéme, prouvent la grande ténuité des parties des eaux de Balaruc, car ce n'est que delà qu'on peut déduire leur légereté respective, la peine qu'elles ont à prendre le mouvement d'ébullition, & la moindre impression qu'elles font sur le Thermometre quand elles bouillent. Il est évident que cette ténuité doit beaucoup augmenter la vertu des minéraux, qui sont dans ces eaux, parce qu'étant portez par un véhicule aussi subtil, ils doivent pénétrer dans le corps & plus facilement & plus avant. Ainsi c'est un nouveau chef, ou si l'on veut une nouvelle *branche* d'Observations à faire sur les eaux minérales pour juger de leur efficacité; & il ne doit plus suffire d'examiner la qualité & la quantité des principes, qu'elles contiennent, si l'on n'examine en même tems le dégré de la ténuité naturelle de ces eaux.

On emploie en Médecine les eaux de Balaruc de trois differentes façons.

I. On les boit pendant trois ou quatre jours de suite le matin à jeun, depuis la quantité d'une pinte & demie mesure de Paris pour le moins, jusqu'à celle de trois pintes pour le plus, c'est-à-dire depuis 3. livres jusqu'à 6. Je sçai qu'il y a des gens qui en prennent davantage, mais il n'est pas prudent de les imiter, & de se surcharger l'estomac d'une aussi grande quantité d'eau à la fois sans aucune nécessité.

Ces eaux purgent très-efficacement; fondent, détachent, entraînent les glaires de l'estomac & des boiaux; font couler abondamment la bile; rétablissent & fortifient le ressort de l'estomac; & sont par consequent très-efficaces dans toutes les maladies de ce viscere, causées par l'amas des glaires, par le relâchement des fibres, par l'engourdissement de ses mouvemens. Comme elles se précipitent vîte en bas, il en passe très-peu dans le sang,

d'où vient que la quantité des urines n'en est guére augmentée, ce qui fait aussi que ces eaux, quoique chaudes, n'échauffent que médiocrement quand on en use intérieurement.

II. On emploie ces eaux en bain. On fait baigner dans la source même, c'est-à-dire dans les bains G G, H H, de la *Planche IV. Fig.* 1. ceux qui sont assez robustes. Le Baigneur qui les conduit, les y fait descendre par degrez à la faveur des marches qu'on a pratiqué pour cet usage, & il juge du tems qu'ils y doivent demeurer, par le gonflement de la veine du front. En les en retirant on les couvre d'un drap & on les porte dans un lit chaud, préparé dans un des cabinets voisins N, N. Il arrive souvent que le malade tombe en défaillance, mais il revient de lui-même dès qu'il respire un air plus frais, ou qu'on lui donne un peu de vin pur. On laisse suer le malade dans le lit où on l'a mis, ce qu'il fait très-abondamment. Sur la fin on lui donne un bouillon, & après l'avoir bien desséché on le renvoie dans sa chambre bien couvert.

Quand le malade est trop foible pour soutenir le bain dans la source, on a soin de le lui faire préparer dans une cuve, remplie de l'eau des bains, qu'on laisse refroidir au degré qu'on juge convenable. Du reste on garde pour regler la durée du bain, & pour essuier les sueurs du malade, les mêmes précautions.

III. On donne la douche avec l'eau de Balaruc, non seulement sur les differentes parties du corps, qui sont attaquées de foiblesse, de paralysie, de rhumatisme, &c. mais aussi sur l'épine du dos, sur la nuque, & même sur la tête & sur le visage. Pour cet effet on fait coucher le malade sur un matelas, la tête panchée sur l'eau du premier bain G G. On puise de l'eau dans ce bain avec une petite cruche basse, dont le goulot est large, telle qu'elle est représentée dans la *Fig.* 2. Planche V. & on la verse d'environ un pied de haut, sur la partie qu'on veut doucher, que le Baigneur a soin de frotter en même tems pour augmenter l'action de l'eau & la faire pénétrer plus avant. On parcourt de cette maniere toute l'étendue de la partie qu'on doit doucher, en faisant, s'il le faut, tourner

tourner le malade dans tous les ſens convenables.

Cette maniere de donner la douche eſt en uſage en Languedoc, non-ſeulement à Balaruc, mais auſſi à Rennes dans le Dioceſe de Limoux, où il y a des eaux Thermales. On douche encore de la même maniere aux Bains de la Motte en Dauphiné. Par tout ailleurs ou l'on ſe ſert d'une pompe, qui pouſſe un jet d'eau continuel ſur la partie malade; & c'eſt ainſi qu'on en uſe à Aix-la-Chapelle & à pluſieurs autres bains dans les Pais Etrangers: ou bien on remplit de l'eau de la ſource un bacquet un peu élevé, d'où on la fait couler ſur la partie affectée par un canal de cuir, & c'eſt la méthode qu'on emploie aux bains de Bourbon, & dans la plupart des autres Bains du Roiaume. Mais il eſt rare qu'on oſe doucher la tête dans aucun de ces bains, & c'eſt pourtant là ce qu'on fait tous les jours, non-ſeulement ſans danger, mais même avec un grand ſuccès à ceux de Balaruc, dont l'eau n'eſt pas moins chaude, & qui ſont placez dans un climat beaucoup plus chaud.

IV. Avant que je quittaſſe la Province, il s'étoit mis à la mode d'ordonner l'application des bouës de Balaruc ſur la partie malade: mais ces ordonnances étoient très-difficiles à executer, parce que les eaux de Balaruc, qui ſont naturellement limpides, ne dépoſent preſque point. Auſſi ai-je vû les Baigneurs bien embarraſſez à trouver les bouës qu'on leur demandoit. Si l'on ne s'eſt point déſabuſé de faire de pareilles ordonnances, je ſuis perſuadé qu'ils auront été forcez de porter dans les bains des boues ramaſſées ailleurs, pour pouvoir ſatisfaire aux deſirs des Malades, & aux ordonnances des Médecins.

V. Enfin on projettoit de faire à Balaruc un bain vaporeux ou bain ſec, c'eſt-à-dire des étuves, où l'on pût ſuer à la ſeule vapeur des eaux. On devoit prendre pour cet uſage le bain des Pauvres, marqué I. dans le *plan* des bains, dont la voute eſt baſſe, & par-là plus propre à concentrer la chaleur; & on vouloit donner aux Pauvres à la place l'eſpace découvert & vacant qui vient après, marqué K dans ce *plan*. Mais je doute que ce projet, dont on parloit depuis long-tems, ait été encore executé.

II.

De quelques ſingularitez naturelles, qui ſont dans les environs des Bains de Balaruc.

On trouve auprès des bains de Balaruc pluſieurs autres ſingularitez, qui appartiennent à l'Hiſtoire naturelle, & qui quoique ignorées ou du moins négligées juſqu'à préſent, ſemblent mériter quelque attention. Je ne les ai pourtant obſervées moi-même que d'une maniere aſſez imparfaite, parce que je croiois alors pouvoir remettre à une autre occaſion à les examiner avec plus de ſoin. Je ne laiſſerai pas cependant de communiquer les obſervations que j'ai faites, quand ce ne ſeroit que pour exciter ceux qui ſont ſur les lieux, à en faire & de nouvelles & de plus exactes.

I. Au milieu de l'étang de Taur entre les bains de Balaruc & le village de Bouſigue, & vis-à-vis de l'embouchûre de la petite riviere d'*Avene*, qui s'y jette dans une eſpece d'anſe formée par l'étang, il y a une ſource abondante, ou pour mieux dire une riviere qui naît dans l'étang même. L'eau en eſt douce & bonne à boire; * elle bouillonne, & s'éleve même quelquefois au-deſſus du niveau de l'étang de près d'un pied, en formant une eſpece de groſſe gerbe de plus d'une toiſe & demie de diametre; & alors elle repouſſe vers la circonference les barques qu'on veut faire paſſer deſſus. Quelque vent qu'il faſſe il n'y a jamais aucunes vagues en cet endroit, parce que les bouillons qui en ſortent, les arrêtent. On aſſure auſſi que cet endroit de l'étang ne gele jamais dans les plus grands froids, quoique le reſte de l'étang ſoit gelé. Enfin on dit encore qu'on n'a jamais pû trouver le fond avec la ſonde dans cet endroit: On ſçait le cas

* C'eſt à peu-près ce que Lucrece décrit, *De rerum naturâ, Lib. 6. verſ.* 890.

Quod genus endo mari ſpirat fons dulcis aquai,
Qui ſcatit & ſalſas circum ſe dimovet undas.

qu'on doit faire de pareils discours, qui n'ont jamais été vérifiés, ou qui ne l'ont point été comme il faut, & dont la fausseté seroit bien-tôt manifeste, si l'on vouloit se donner la peine de faire une experience exacte. Mais du moins cela prouve qu'on est convaincu que l'étang est en cet endroit plus profond qu'ailleurs ; ce qui est très-apparent.

L'abondance de l'eau, que jette cette source, ou plutôt cette riviere, varie suivant les pluies, & comme il est aisé de le comprendre, la gerbe que cette riviere forme sur l'étang, est d'autant plus sensible & plus large, que l'eau sort plus abondamment. On appelle cet endroit de l'étang l'*Avysse* ou l'*Abysse*, c'est-à-dire *Abyssus*, l'Abîme, & ce nom est une nouvelle preuve de l'opinion où l'on est, de la profondeur de l'étang en cet endroit.

II. Dans le lit de la même riviere d'*Avene*, environ demie lieue au-dessus de son embouchûre, il sort une fontaine abondante, ou pour mieux dire un ruisseau souterrain, car il en sort trop d'eau pour une simple fontaine. Cette source s'appelle *Lissanca*. On prétend qu'un ancien aqueduc vouté qui traverse tout le terroir de Balaruc le village, & de Balaruc les bains, servoit à conduire cette eau, mais on ignore où il la conduisoit, parce que cet aqueduc qui est dégradé, aboutit aujourd'hui au bord de l'étang.

III. Vis-à-vis de l'Eglise de Notre-Dame, qui est la Paroisse des Bains de Balaruc, & de l'autre côté d'une petite anse que l'étang forme en cet endroit, il y a au pied d'un rocher qui est à l'extrémité d'une montagne escarpée, un gouffre au niveau de l'eau de l'étang, d'où il sort une grande quantité d'eau douce ; c'est du moins l'état, où la chose étoit, quand je l'ai observée dans le mois d'Avril.

Les Baigneurs & les autres gens des bains de Balaruc m'ont tous assuré que ce gouffre donnoit de l'eau dans l'étang, depuis la fin de Septembre ou le commencement d'Octobre jusqu'à la fin d'Avril ; & que depuis la fin d'Avril jusqu'au commencement d'Octobre, il en recevoit de l'étang, dont les eaux s'y précipitoient avec

grand bruit, ce qui marque la profondeur du gouffre.

Il y a près de l'Eglise de Notre-Dame une prairie qui est de niveau avec l'ouverture de ce gouffre. L'eau naît dans cette prairie de toutes parts, comme par *transudation*, & en se rassemblant elle forme un petit ruisseau appellé *Colobre*, qui se jette dans l'étang. On m'a assuré que dans l'été, quand l'eau de l'étang tombe dans le gouffre, cette prairie est toute inondée, quoiqu'on soit alors dans la plus grande sécheresse; & qu'elle est d'autant plus inondée que l'eau de l'étang entre dans le gouffre plus abondamment.

On peut conjecturer sur ces observations 1°. Que l'eau qui sort du gouffre pendant les six mois d'hiver, est fournie par un ruisseau souterrain, qui coule pendant ces six mois, parce que c'est le tems des pluies.

2°. Que ce même ruisseau communique avec la prairie dont on vient de parler, qui est à peu-près au niveau de l'ouverture du gouffre; & qu'ainsi l'eau qui naît dans cette prairie, & qui forme le ruisseau de *Colobre*, vient de la même origine.

3°. Que le ruisseau qui sort du gouffre, tarit pendant les six mois d'été à cause de la sécheresse, & qu'alors l'eau de l'étang se précipite dans le gouffre, pour peu que l'étang soit enflé par les vents du midi, ou agité par les vagues.

4. Enfin que l'eau de l'étang, qui tombe dans le gouffre, va inonder la prairie dont on a parlé, qui est au même niveau, & avec laquelle ce gouffre communique, comme on l'a déja remarqué.

Un vieux Baigneur, qui étoit un homme sensé, m'a assûré que la source des eaux Thermales étoit plus abondante, à mesure que ce gouffre recevoit plus d'eau de l'étang. Si ce fait est vrai, c'est encore là une autre communication entre ce gouffre & les bains de Balaruc.

Ce gouffre ou plutôt le ruisseau qui en sort, s'apelle *l'Embressac*, l'*Embersac*, ou l'*Emversac*, c'est-à-dire, à ce que je crois, *Inversa aqua*; & ce nom paroît convenir à un ruisseau dont l'eau a deux mouvemens si opposez.

Voilà donc trois rivieres ou trois ruiſſeaux qui coulent ſous terre du ſeptentrion au midi, & qui vont ſortir en trois differens endroits peu éloignez. L'un à l'*Abyſſe* dans l'étang de Taur entre les bains de Balaruc & le lieu de Bouſigues, *n°. I.* L'autre à *Liſſanca* dans le lit de la riviere d'*Avene*, un peu au-deſſus de ſon embouchûre dans l'étang, *n°. II.* & le troiſiéme à l'*Embreſſac* au bord de l'étang, *n°. III.* Il y a grande apparence que ces trois ruiſſeaux ont la même origine, & qu'ils viennent tous trois de quelque riviere voiſine, dont une partie des eaux ſe perd ſous terre pour aller reſſortir dans ces endroits-là.

Si l'on admet cette conjecture qui paroît plauſible, le ſoupçon devra tomber ſur la riviere d'Eraut, qui eſt la ſeule riviere voiſine aſſez forte pour fournir cette quantité d'eau, & dont on ſçait d'ailleurs qu'une partie des eaux ſe perdent dans leur cours. Mais il faudra ſuppoſer en même tems que l'eau de l'Eraut, qui ſe perd, parcourt trois grandes lieues ſous terre avant que de reparoître, puiſqu'il y a cette diſtance de ces endroits de l'étang, à l'endroit le plus proche du cours de l'Eraut. Mais cela n'auroit dans le fond rien de fort extraordinaire, & l'on pourroit même le confirmer par des exemples s'il en étoit beſoin.

La ſeule difficulté qu'on pourroit oppoſer, c'eſt que l'Embreſſac tarit pendant ſix mois de l'année, & que l'Abyſſe, & le Liſſanca ne tariſſent jamais, quoiqu'ils ſouffrent pourtant une diminution ſenſible dans l'été. Mais pour réſoudre cette difficulté, on n'a qu'à ſuppoſer que le canal qui porte l'eau à l'Embreſſac, eſt ſupérieur à ceux qui la portent aux deux autres endroits, & qu'ainſi l'eau que le canal commun fournit, doit manquer au canal de l'Embreſſac, quoiqu'elle ne manque pas entierement aux deux autres.

IV. Aſſez près du gouffre de l'Embreſſac, on trouve ſur le bord de l'étang pluſieurs rochers tout couverts d'une quantité prodigieuſe de pierres *Numiſmales*. On ſçait (*a*) que les Naturaliſtes donnent ce nom à une eſpece de pétrifications circulaires, applaties, lenticulaires, également convexes, radiées uniformément ſur chaque face,

(*a*) Carol. Cluſius. *In Nomenclatore Pannonico.*

qu'on peut divifer en deux pieces circulaires, égales, dont chacune eſt marquée dans le plan de la diviſion de pluſieurs canelures ſpirales très-diſtinctes. On ignore encore (a) quel eſt le corps marin, ou quelle eſt la partie d'un corps marin, qui a pû produire ces pétrifications. On en trouve de toutes les grandeurs, depuis celle d'un grain de millet, juſqu'à celle d'un écu. Quand ces pétrifications ſont petites, on les appelle (b) *Lapis frumentalis*, c'eſt-à-dire pierre qui ſemble être formée d'un tas de grains de bled : Elles ne ſont guéres connues ſous le nom de *Lapis numiſmalis*, c'eſt-à-dire de pierre ſemblable à une Médaille, que quand elles ont à peu-près la grandeur d'une médaille ordinaire. Celles que j'ai obſervées aux rochers de Balaruc, ſont preſque toutes de la grandeur d'un écu de trois livres, c'eſt-à-dire qu'elles ont au moins un pouce de diametre, & qu'ainſi elles méritent le nom de Pierres Numiſmales. Elles ſont en très-grand nombre, comme je l'ai déja dit, & très-aiſées à diſtinguer par leur couleur, des rochers où elles ſont enchaſſées.

(a) Scheuchzer *in Specimine Lithograph. Helvetic. pagg* 30. & 31. *Et in Itineribus Alpinis, Tom. I. pagg.* 7. & 200.

(b) Imperatus *Dell'Hiſtoria naturale, lib.* 24. *cap.* 25.

V. Il s'éleve au milieu de l'étang de Taur, vis-à-vis des bains de Balaruc, un rocher iſolé appellé *Rocairals*. On trouve au milieu de ce rocher un trou quarré, fait de main d'homme, où l'on prétend qu'il y a eu autrefois une borne plantée pour marquer les limites du Diocèſe de Montpellier & de celui d'Agde, qui malgré cette précaution ſont encore fort indéciſes de ce côté-là. Le pied de ce rocher, qui eſt ſous l'eau de l'étang, eſt tout couvert de *Mytuli* ou Moules, de *Lepades* ou œils de bouc, de *Balani* ou glands de mer, d'*Echini* ou Ourſins &c. qui y ſont fortement attachez. Les Pêcheurs des environs ſe ſervent pour les arracher d'un cercle de fer médiocrement tranchant, & emmanché d'une longue perche, avec quoi en raclant la roche, ils font tomber les coquillages dans une poche, qui eſt étendue autour du cercle.

VI. J'ai aſſiſté à cette pêche, & c'eſt-là que j'ai eu occaſion d'obſerver un fait, qui paroît mériter d'être rapporté. Pour ne pas perdre ſa peine en raclant la roche

au hasard, il importe de voir les endroits où sont les coquillages, & sur-tout les endroits où sont les gros coquillages. Il semble que cela ne doive pas être difficile à travers l'eau de l'étang, qui est ordinairement claire : cependant cela l'est beaucoup plus qu'on ne penseroit. La moindre agitation produit sur la surface de l'étang une espece de frémissement, formé par une infinité d'ondulations entassées, & pour ainsi dire repliées les unes sur les autres. Comme les inégalitez que ce frémissement produit, font souffrir aux raions de lumiere qui entrent ou qui sortent, des réfractions nombreuses, inégales & souvent opposées, cela cause sur la surface de l'étang une espece de rembrunissement, qui permet à peine de distinguer les objets d'une grandeur médiocre, à deux pieds de profondeur.

Il s'agit donc de remédier à cet inconvenient, & l'experience a appris aux Pêcheurs un moien sûr, que la Physique seule n'auroit peut-être point trouvé. C'est de verser une goutte d'huile sur l'endroit où l'on veut voir. Cette goutte d'huile, agitée par le mouvement de l'eau, s'étend avec une vîtesse surprenante, & en s'étendant rabbat & applanit par son mouvement horisontal les ondulations, qui rendoient la surface de l'étang inégale, & pour ainsi dire crepée; & qui par-là empêchoient de distinguer les objets. Les Pêcheurs sçavent profiter habilement de ce moment qui est court, pour racler les endroits du rocher où ils voient les Moules, les Oursins, &c. les plus gros; & ils continuent par ce moien de se procurer la même commodité tant qu'ils veulent & à peu de frais, puisqu'ils n'emploient chaque fois qu'une seule goutte d'huile, & de mauvaise huile.

Cette pratique sert à expliquer un passage de Pline assez difficile, où cet Auteur, (*a*) après avoir dit qu'on rend la mer tranquille avec de l'huile, *mare oleo tranquillari*, ajoûte que c'est par cette raison que les plongeurs en mettent dans la bouche, * pour en répandre dans la

(*a*) Histor. natural. *Lib.* 2. *cap.* 103.

* Pline paroît avoir compris comment l'huile rendoit la mer plus transparente, *quomodo lucem deportet*, lorsqu'il ajoute, *quoniam mitiget naturam asperam maris*, car cela semble signifier que c'est parce qu'elle adoucit les inégalitez de la surface de la mer. Si cette conjecture a quelque fondement, il faut convenir que Plutarque a mal entendu ce passage de Pline, qu'il indique à l'endroit que nous allons citer.

mer, afin d'y pouvoir voir. *Et ob id urinantes ore ſpargere, quoniam mitiget naturam aſperam, lucemque deportet.* Plutarque (*a*) dit la même choſe ſans citer Pline, qu'il paroît pourtant copier. Il tâche d'expliquer ce fait ; mais les raiſons qu'il en donne, ne méritent pas d'être rapportées, & l'on peut, ſi on le juge à propos, les voir dans l'Auteur même.

(*a*) *De Cauſis naturalibus Quaeſt.* 12.

VII. On trouve aux bains de Balaruc quelques veſtiges d'antiquité. 1°. J'ai vû quelques médailles Romaines qu'on y avoit trouvées dans les champs en les labourant, ſur-tout du côté de Balaruc-les-Bains. Preſque toutes étoient du bas Empire. Je n'en ai point vû de plus ancienne qu'une de celles qu'on connoît ſous le nom de *Colonia Nemauſenſis*, & qui ſont fort communes (*b*) dans le bas Languedoc.

(*b*) Guirannus, *Explicatio duorum vetuſtorum Numiſmatum Nemauſenſium ex ære.*

2°. Il y a à l'entrée de la maiſon Curiale qui eſt à côté de l'Egliſe de Notre-Dame, une pierre, qui y a été tranſportée d'ailleurs, & qui paroît viſiblement avoir été rompüë. Ce qui reſte a 16. pouces de longueur ſur 7. pouces de hauteur. * Les deux côtez A B & B C ſont polis & paroiſſent avoir conſervé tout l'appareil qu'on leur avoit donné. Les deux autres côtez A D, D C, ſont inégaux & ſans appareil. Il y a à un des bouts un rebord A B, E F, large d'environ deux ou trois pouces, un peu plus élevé que le reſte de la pierre, & moins poli. Il n'y a rien de pareil de l'autre côté. Enfin l'inſcription commence par le mot *Item*, & les trois lignes qui la compoſent, ſont tronquées, comme on peut voir dans la *Fig.* 3. de la *Planche* V. Tout cela prouve que la pierre étoit & plus longue & plus haute. Il eſt ſurprenant que Gariel ne s'en ſoit pas apperçu, & qu'il ait rapporté cette Inſcription, (*c*) comme ſi elle étoit entiere, mais il eſt plus ſurprenant encore qu'il n'ait pas lu éxactement ce qui en reſte. La voici fidellement telle qu'elle eſt.

* Planche V. Fig. 3.

(*c*) Series Præſulum Magalonenſ. *Part. I. pag. 23. Edit. 2.*

ITEM TRIB. LEG. II.

GEMELLI PROC

NEPTVNO ET N

3°. Pour

3°. Pour l'autre Inſcription, dont parle Gariel dans un (a) autre endroit du même Livre, elle ne ſubſiſte plus : du moins perſonne n'a pû m'en donner des nouvelles ſur les lieux. Quoique cette Inſcription paroiſſe peu fidellement copiée, la voici telle qu'on la trouve dans l'ouvrage qu'on vient de citer.

(a) Ibid. pag. 335.

D. VX. CO[illegible]NELI
Æ
DIGITVLI.

Gariel remarque qu'elle étoit ſur un marbre ovale, & qu'il paroiſſoit qu'il y avoit eu pluſieurs autres caractères ; mais qu'on ne pouvoit diſtinguer que ceux qu'il rapportoit, qui comme on voit, ne ſçauroient inſtruire du ſens de l'Inſcription.

Explication de la Planche *IV.* Figure 1. *repréſentant le Plan des Bains de Balaruc, tels qu'ils ſont aujourd'hui.*

A. Veſtibule devant la porte d'entrée.
B. Premiere Cour ſur une voute, ſous laquelle eſt la ſource des eaux thermales.
C. Seconde cour ſur une autre voute, mais plus baſſe que la premiere de trois marches.
D, E. Creux en quarré, d'où l'on puiſe l'eau qu'on doit boire.
F. Communication entre l'eau de la premiere & celle de la ſeconde voute.
GG. Premier Bain, partagé en deux par une cloiſon de planches, marquée par une ligne de points.
L. Canal oblique, par où l'eau de la ſeconde voute tombe dans le premier Bain.
H, H. Second Bain, ſéparé du premier par une martelliere ou vanne ſur laquelle l'eau déborde, & partagé de même par une cloiſon de planches.
I. Bain des Pauvres, ſéparé du ſecond Bain par une martelliere ou vanne ſur laquelle l'eau déborde.
K. Eſpace découvert, mais renfermé de murailles.
M M M M. Galeries autour des Bains.
N N N N. Cabinets à deux lits pratiquez du côté gauche, où l'on porte les Malades après les Bains & la Douche.

Q Q Q Grandes chambres à quatre lits, destinées au même usage du côté droit.

O O. Canal servant d'Egout aux eaux des Bains.

R R. Grandes chambres servant de cuisines à droite & à gauche.

Explication de la Planche *IV*. Fig. 2. *représentant la coupe des Bains de Balaruc selon leur longueur.*

B. Surface de l'eau thermale sous la premiere voute, marquée B dans la *Figure* 1.

C. La même surface sous la voute de la seconde cour, où l'eau est au même niveau que sous la premiere.

F. Ouverture de communication entre la premiere & la seconde voute.

G. Surface de l'eau dans le premier Bain, où l'eau est plus basse de six pouces que sous les deux voutes.

L. Ouverture oblique, par où l'eau tombe de la seconde voute dans le premier Bain.

H. Surface de l'eau dans le second Bain, où l'eau est à-peu-près à la même hauteur que dans le premier.

I. Surface de l'eau dans le Bain des Pauvres, où l'eau est plus basse de trois pouces que dans le second Bain.

D. Chûte de l'eau du second Bain dans le Bain des Pauvres, pardessus la martelliere ou vanne qui les sépare.

K M. Pente de l'égout des Bains, depuis le Bain des Pauvres jusqu'à la surface de l'étang, laquelle n'a que 6. pouces sur toute la longueur.

M N. Niveau de l'étang dans le tems calme.

N O. marque les neuf pouces qu'il y a de la surface de l'eau du premier Bain au niveau de l'étang.

N P. marque les 45. pouces qu'il y a du niveau de l'étang au fond des deux Bains de Balaruc.

Nota. On a été obligé de suivre l'échelle du Plan, *Fig* 1. pour la longueur de la coupe des Bains de Balaruc, *Fig*. 2. Mais on a cru devoir suivre une échelle plus grande pour marquer les différens niveaux de l'eau de ces Bains, & de celle de l'étang, afin de rendre ces différences plus sensibles, ce qui fait qu'il n'y a pas la proportion qu'il faut, entre la profondeur de ces Bains, & leur largeur, mais il est aisé d'y suppléer quand on est averti.

Explication de la Planche *V*. Fig. 1. *représentant l'ancien Plan des Bains, qu'on trouve dans le Traité que* Nicolas Dortoman, *Professeur en Médecine de la Faculté de Montpellier, fit imprimer sur la nature de ces eaux en* 1579.

A A Balaruc le village.

B, C. Chemins de Balaruc le village, à Balaruc les Bains.

DDDD L'enclos des Bains, tel qu'il étoit en 1579.

* La source des eaux des Bains, qui n'étoit alors que grillée.

8, 8, 8. Trois chambres, qui étoient les seules qu'il y eût alors dans l'enclos des Bains.

8. Quatriéme chambre découverte, servant de cuisine.

E E. Egout, qui conduit le reste des eaux dans le Marais.

F F. Espece de marais couvert de joncs.

G G Vignobles.

H, H, H, Champs labourables.

I, I. Petites collines.

K. Les vieux Bains.

L. Egout des vieux Bains.

O O O. L'Etang de Taur.

P P. La *Plage*, qui sépare l'étang d'avec la mer.

Q. Le Cap de Sette.

R R R. La mer Méditerrannée.

CHAPITRE V.

Des Bains *de* Tœplitz *en Boheme.*

CES Bains sont en Boheme, & si j'en parle ici à la suite de ce que je viens de dire des Bains de Balaruc, c'est parce que j'ai cru que les observations que j'ai faites sur ces Bains, pourroient être utiles dans la recherche de la cause qui produit la chaleur des eaux thermales, du moins en apprenant que cette cause n'est pas facile à trouver.

J'ai eu occasion d'observer la nature des eaux de Tœplitz en 1729. quand j'y fus envoié par le Roi de Pologne, Auguste II. de glorieuse mémoire, pour éxaminer si elles convenoient à l'incommodité de S. A. S. le Prince Frederic, son petit-fils, aujourd'hui Prince Roial de Pologne. Sur le rapport que je fis il fut résolu d'y faire aller ce Prince, & j'eus l'honneur d'y aller à sa suite & d'être chargé de regler les remédes, qu'il devoit y faire.

Ces eaux naissent dans la petite ville de Tœplitz dans le Diocese de Leitomeritz en Boheme, assez près de la frontiere du Marquisat de Misnie, & à 18. lieues de France de la ville de Dresden, où est la résidence des

Electeurs de Saxe. J'ignore depuis quel tems l'usage de ces eaux est établi, mais je sçai que * Paracelse a parlé de ces bains avec éloge, & cela prouve qu'ils étoient déja connus & même célébres avant 1538. auquel tems Paracelse écrivoit l'ouvrage, où il les a louez.

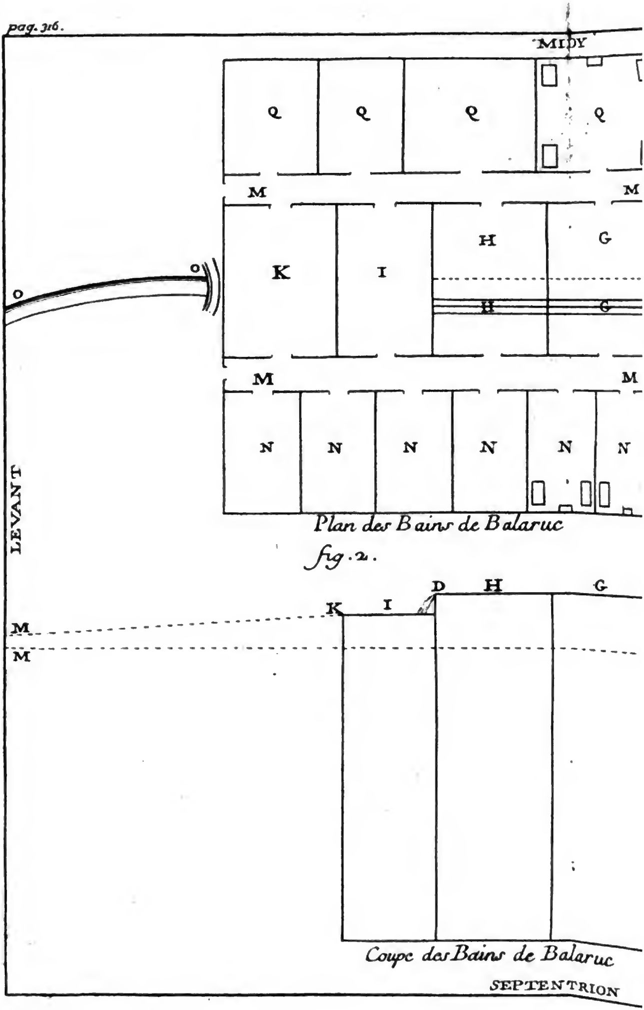
Il paroît que Paracelse a parlé (*a*) encore ailleurs des mêmes bains ; & si cela est, il en a parlé moins avantageusement. Il prétend dans un autre de ses ouvrages que la chaux qui en échauffe les eaux, ne leur donne aucune vertu, & que ces eaux n'ont par conséquent aucun avantage sur l'eau chaude ordinaire. *Secum tamen*, dit-il, *virtutem nullam proferunt . . . . Calefiunt à calce, nullam tamen insignem calcis virtutem adsciscentes ; nullam vim præstantiorem habent, quàm aquæ calentes cæteræ, quæ præter calorem nihil promunt.*

(*a*) De naturalibus Balneis. *Tract. V.* De Thermis Dopplicensibus in Bohemiâ.

Comme Paracelse appelle *Dopplicenses*, les eaux thermales dont il parle si peu favorablement, peut être pourroit-on se flatter que le jugement qu'il en porte ne regarderoit point les eaux de Tœplitz ; mais j'avoue que cette prétention me paroît mal fondée. On écrit en Allemagne *Teplitz* par un *æ*, *Tæplitz*, & l'on y confond très-souvent le D & le T, dont le son est à peu-prés le même. Ainsi il y a grande apparence que les *Thermæ Dopplicenses*, dont parle Paracelse dans l'endroit cité, sont les *Thermæ Tæpplicenses*, dont il a parlé ailleurs & dont il s'agit ici, d'autant plus qu'il n'y a en Boheme aucunes autres eaux thermales que je sçache, à qui le nom de *Dopplicenses* convienne & dont on puisse entendre le passage de Paracelse. Mais doit-on tant s'étonner d'une pareille variation dans un Auteur tel que Paracelse, qui ne décidoit presque jamais que par humeur & sans aucun principe, & ne peut-on † pas la mettre au nombre de tant d'autres contradictions dont ses ouvrages sont pleins.

* *Ex omnibus autem Balneæ Piperinæ præstantissimæ & nobilissimæ sunt, sicut his proximæ Tæplizenses in Bohemiâ, non procul à Grauppen versus Brixam distantes.* Paracelsus, *De morbis Tartareis*, *cap* 17.

† Le Traité *De naturalibus Balneis*, où Paracelse parle peu favorablement des Bains de Tœplitz, paroît avoir été composé en 1535. Il pouvoit être mieux informé en 1538. quand il les louoit.

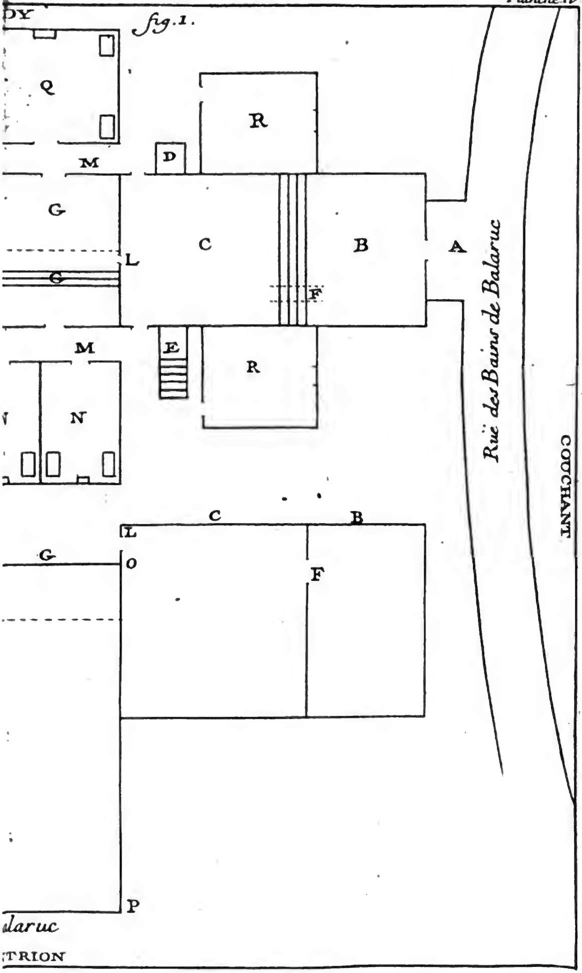


Plan des Bains de Balaruc

fig. 2.

Coupe des Bains de Balaruc

Planche.IV


fig. 1.
Q
R
D
M
G
C
B
A
L
F
E
R
M
N
Ruë des Bains de Balaruc
COUCHANT
C
B
L
G
O
F
P


OCCIDENT
D
C

Planche V.



fig 3.



On trouve dans (*a*) Kircher un jugement plus avantageux de ces bains. Il est fâcheux qu'il ne soit pas plus solide. Selon cet Auteur les eaux de Tœplitz en Boheme contiennent du soufre, du nitre, de l'alum, du bitume & de la pierre à chaux ; & il n'est presque aucun genre de maladie pour lequel elles ne soient utiles. *Teplitzenses* (Thermæ) *in Bohemiâ sulfure, nitro, alumine, bitumine & saxo calcario constant : nullum est fere morbi genus, cui non prosint.* Mais à dire la vérité, Kircher paroît être si mal instruit de la nature de ces eaux, comme on verra ci-après, qu'il n'est pas possible de beaucoup compter sur l'éloge qu'il fait de leur vertu, où il est évident d'ailleurs qu'il y a beaucoup d'exageration.

(*a*) Mundi subterran. *Lib. 5. sect. 3. cap. 1. §. 3.*

Outre les bains de Tœplitz en Boheme, il y a en Hongrie d'autres bains qui portent le même nom, & dont Jacques Toll (*b*) a parlé dans la relation de ses voiages en Allemagne & en Hongrie. Cette conformité de nom entre deux lieux, qui sont tous les deux remarquables par leurs bains, pourroit seule faire conjecturer que le nom de *Tœplitz* doit être un nom appellatif, & signifier en général des *Bains* ou des *eaux Thermales*, dans la langue Esclavonne, dont celle de Boheme & celle de Hongrie ne sont que des Dialectes ; mais l'autorité de Chrestien Langius, Professeur en Médecine à Leipsic, ne permet point de s'en tenir sur cet article à la simple conjecture. Cet Auteur assure formellement dans son Traité *De Thermis Carolinis*, *Cap.* 1. que *Depli*, ou comme les Allemans prononcent, *Tepli*, signifie en Bohemien de l'eau tiéde. *Si os Bohemicum audire collubescit*, Depli *aquam tepidam notat*. Ainsi Teplitz qui est le pluriel, doit signifier *Aquas calidas*, les eaux chaudes.

(*b*) *Epistol. Itineraria V.* pag. m. 169.

Il n'y a dans la ville de Tœplitz qu'une seule source. L'Eglise Paroissiale du lieu a été bâtie dessus, & c'est de dessous ses fondemens que les eaux naissent. Elles se répandent d'abord sous une grande voute, d'où on les distribue en divers bains, dont la chaleur ne differe que par la longueur plus ou moins grande des canaux qui y portent l'eau.

Cette source est fort abondante. Après avoir fourni

aux differens bains qu'on a pratiqués dans la ville, & qui sont au nombre de treize ou quatorze, le reste va grossir au sortir de Tœplitz un ruisseau qui vient d'une forêt voisine, & qui s'appelle par cette raison *Eichwalder Wasser*, c'est-à-dire *l'eau* ou *le ruisseau de la Chesnaie.* Ce ruisseau après avoir traversé le vallon de Tœplitz, se jette une lieue plus bas dans la riviere de *Biehla*, qui va se rendre elle-même à quelques lieues de-là dans l'Elbe près d'Ausig.

La chaleur des eaux de Tœplitz est modérée, & on peut aisément la supporter. J'ai vû des gens demeurer long-tems sans en être incommodez, dans le bassin même, qui reçoit les eaux à leur source. Cela prouve que ces eaux sont beaucoup moins chaudes, que celles de Balaruc dont on vient de parler, & où comme on l'a dit, on peut à peine se tenir pendant quelques minutes. Ainsi il ne faut pas être surpris que les œufs n'y durcissent pas, & que les herbes les plus tendres ne s'y flétrissent point, puisque ces changemens n'arrivent pas même dans celles de Balaruc.

J'ai vérifié sur ces eaux deux experiences que j'avois faites sur celles de Balaruc, & que j'ai rapportées ci-dessus. D'un côté les eaux de Tœplitz, quoique moins chaudes que celles de Balaruc, conservent pourtant de même leur chaleur plus long-tems que l'eau bouïllante ordinaire : Et de l'autre ces mêmes eaux puisées à la source, c'est-à-dire à l'endroit où elles sont les plus chaudes, sont plus long-tems à bouillir que l'eau froide ordinaire, mises successivement l'une & l'autre dans le même vase, à la même hauteur, & exposées au même degré de chaleur.

Je ne pus point observer la légereté spécifique de ces eaux faute de pése-liqueur. Mais la vîtesse avec laquelle elles passent par les urines, me persuade qu'elles sont très-légeres.

Outre la source d'eaux chaudes qui est dans la ville, il y en a quelques autres, moins abondantes, en platte campagne, le long du vallon, assez près du ruisseau qui l'arrose, appellé *Eichwalder Wasser*, & environ à moitié

chemin de la ville de Teplitz au vieux Château de Teplitz, en Allemand *Alt Schloss*. L'eau de ces sources m'a paru absolument la même que celle de la source de la ville. Cependant le peuple qui va s'y baigner, prétend qu'elle est plus pénétrante & même qu'elle est sulfureuse, ce qui fait qu'on donne à ces bains ou plutôt à ces mares, le nom de *Schwefel-bads*, c'està-dire de bains de souffre.

En général les eaux de Teplitz n'ont aucun goût, aucune odeur, ni aucune couleur, qui les distinguent de l'eau ordinaire; & ce qu'on sent en entrant dans les bains est à peu-près ce qu'on a accoutumé de sentir dans les endroits, où il y a de l'eau chaude.

Il s'attache dans les bains de Teplitz quelques concrétions contre les parois, qui sont couvertes d'eau. Quoique ces concretions réduites en poudre n'aient que le goût de terre, cependant leur couleur rougeâtre pourroit faire soupçonner qu'il y a quelques parties de fer. Mais ces concrétions sont en très-petite quantité, & il y a plusieurs eaux dont on boit à l'ordinaire, qui déposent autant & même davantage.

En faisant évaporer les eaux de Teplitz à une chaleur modérée, on trouve à la fin de l'évaporation un peu de sel terreux d'une nature alkaline, à la quantité d'un scrupule & demi, ou de deux scrupules environ sur vingt livres d'eau, ce qui revient à un grain & demi ou deux grains par livre, c'est-à-dire que sur 9216. grains dont la livre est composée, il y a au plus deux grains de ce sel, & peut-être n'y a-t-il point d'eau qui n'en contienne autant.

Paracelse paroît avoir connu la nature des eaux de Teplitz, car après avoir dit dans (*a*) un de ses ouvrages cité ci-dessus, que les eaux thermales pour être salutaires, ne doivent contenir ni souffre, ni vitriol, ni alum, *Balneum naturale, velut therma..... constare non debet vel ex sulfure, vel ex vitriolo, vel ex alumine*: il ajoûte que les eaux de Tœplitz en Boheme sont de cètte espece, *Tales..... Tœplizenses in Bohemiâ*. Au contraire le P. Kircher, qui prétend que ces eaux contiennent du souffre, du nitre, de l'alum, du bitume & de la pierre à chaux, les a très-mal connues, & n'en a jugé que sur l'exemple

(*a*) De morbis Tartareis, *cap.* 17.

des autres eaux thermales ; & c'eſt-là auſſi, comme on l'a remarqué, ce qui doit infirmer le jugement trop favorable qu'il porte de leur vertu. On en doit dire autant du témoignage de Chreſtien Langius, Profeſſeur en Médecine à Leipſic, qui a prétendu que les eaux de Teplitz étoient chargées entr'autres choſes de ſel, d'alum & de nitre. (a) *De Toplicenſibus in Bohemiâ aquis * firmatiſſimum teſtimonium publicitùs extat, quòd illæ inter alia ſale, alumine ac nitro omnimodè gaudeant.* Il eſt ſurprenant qu'un Profeſſeur en Médecine, qui écrivoit en 1671. & qui demeuroit à Leipſic, à 40. lieues de Teplitz, ait ſi mal connu la nature de ces eaux.

(a) De Thermis Carolinis, *cap.* 3.

* C'eſt du témoignage de Kircher qu'il veut parler.

Voilà donc des eaux chaudes, & des eaux mêmes aſſez chaudes, qui ne contiennent qu'un grain & demi de matiere étrangere ſur chaque livre, encore même cette matiere n'eſt-elle guére active. Cela n'ébranle-t-il point l'opinion de ceux, qui prétendent que la chaleur des eaux thermales ne dépend que de la fermentation, qu'y excitent & qu'y entretiennent les matieres heterogenes, dont elles ſont chargées ? En effet comment ſe perſuader qu'un grain & demi de ſel, & d'un ſel peu actif, puiſſe ſuffire à échauffer une livre d'eau, & à l'échauffer ſi long-tems.

Ce ne ſont pas même les ſeules eaux thermales qui ſoient inſipides. Paracelſe (b) attribue la même qualité aux eaux de *Pfiffers* ou *Pfeffers* en Suiſſe. Ces eaux qui ſont dans le Comté de Sargans, ſont très-célebres & très-fréquentées. On les appelle en latin tantôt (c) *Thermæ Favariæ, Fabariæ*, ou *Fabarianæ*, & tantôt *Thermæ Piperinæ*, ſelon que l'on trouve à propos de traduire en latin le nom vulgaire de *Pfiffers* ou *Pfeffers*. Il eſt certain que ces eaux ne contiennent aucun minéral, ou du moins qu'elles en contiennent infiniment peu, & c'eſt encore un fait ſur lequel Paracelſe a été bien informé. M. Scheuchzer † en apporte dans la deſcription de ſes voiages des Alpes, des preuves

(b) Ubi ſuprà.

(c) Itinerum Alpinorum ſecundo. *Pag.* 83.

† Itinerum Alpinorum Tertio. *Pag.* 149. 150.
Aquæ Fabarianæ *profluunt limpidiſſimæ, omni colore, ſapore & odore deſtitutæ: dulcedo aliqua, quam ſentire ſe putant Potatores aliqui, non huic aquæ ſoli eſt propria, ſed tepidæ omni communis.* Ibid. pag. 149.

qu

qui paroiſſent déciſives, mais qu'il eſt inutile de répeter ici. Il ſuffit de remarquer qu'il aſſure qu'un Médecin de Coire qu'il nomme, & dont il cite l'ouvrage, aiant diſtillé à l'alembic une meſure & demie des eaux de Pfiffers, il ne reſta au fond de la cucurbite que cinq grains de réſidence, qui n'étoient qu'une poudre alkaline, argilleuſe, blanche & un peu ſalée. Comme M. Scheuchzer n'a pas marqué combien de livres peſoit la meſure & demie d'eau qu'on avoit diſtillée, on ne ſçauroit juger au juſte de la proportion des 5. grains de réſidence à la maſſe d'eau diſtillée, mais cette expérience ne laiſſe pas de prouver que les eaux de Pfiffers ne ſont chargées de preſque aucun corps étranger.

Quant aux uſages des eaux de Teplits, on convient en Boheme qu'elles ſont moins efficaces que les eaux de Carls-bad dans le même pais : Mais on ne laiſſe pourtant pas de les emploier ſouvent, & quelquefois même par préference, à cauſe qu'elles ſont plus douces & moins incendiaires. Auſſi le concours y eſt-il toujours grand dans les deux ſaiſons, & j'y ai vû des malades, non-ſeulement de Boheme, de Saxe, de Luſace, de Moravie, mais même de Sileſie, d'Autriche & de Pologne. On uſe de ces eaux de trois façons.

I. On s'y baigne pour les mêmes maladies, pour leſquelles on a accoutumé de ſe baigner dans les autres eaux chaudes, c'eſt-à-dire pour la paralyſie, le rhumatiſme, les douleurs rhumatiſmales, les rétractions des membres, &c. On s'y baigne même pour la goutte, ou du moins pour les rhumatiſmes goutteux, & on s'y baigne avec ſuccès, ce qui eſt un avantage particulier à ces eaux, qui doit être uniquement attribué à ce qu'elles ne contiennent aucun minéral qui puiſſe irriter. On demeure dans le bain aſſez long-tems, par exemple depuis un quart-d'heure juſqu'à une demie heure ; j'ai vû même des gens y demeurer une heure entiere. Après quoi on ſe met au lit pour ſuer, mais les ſueurs que ces bains provoquent, ſont médiocres & fort au-deſſous de celles que procurent les bains de Balaruc, où l'on demeure beaucoup moins de tems,

mais aussi sont-elles moins fatiguantes, & par-là plus salutaires dans plusieurs occasions.

II. On y boit les eaux le matin à jeun à la dose de trois livres jusqu'à cinq ou six. Ces eaux sont très-legeres & passent vîte sans fatiguer l'estomac, mais ordinairement elles ne purgent pas, ce qui prouve qu'elles ne contiennent ni sel, ni minéral, ou qu'elles en contiennent très-peu. Elles tiennent tout au plus le ventre libre en ceux qui sont aisez à émouvoir. C'est par les urines qu'elles sortent. On en éprouve des succès très-heureux dans les maladies qui viennent des glaires de l'estomac, de l'épaississement de la bile & de l'engorgement des couloirs du foie, des glaires ou des graviers dans les reins ou dans la vessie, de l'exulceration des intestins comme dans les vieilles dysenteries, de la viscidité de la limphe & des embarras qu'elle cause dans les glandes limphatiques, enfin de la saumure, de l'âcreté, ou de l'épaississement du sang.

III. J'y fis emploier la douche dans les cas où on l'emploie ailleurs, & j'eus sujet d'être content de l'usage que j'en fis faire. Comme on n'y pratique pas ce reméde, & qu'il n'y avoit point de pompe destinée à cet usage, comme à Aix-la-Chapelle & dans la plupart des bains des Pais Etrangers, je fis doucher comme on a vû dans le Chapitre précedent qu'on douche à Balaruc. Par cette méthode l'eau tombe avec moins de force sur la partie malade, & doit par conséquent agir moins efficacement, mais ce desavantage paroît être compensé par l'effet des frottements, qui augmentent l'activité de l'eau & la font pénétrer plus avant.

CHAPITRE VI.

De la culture & de la préparation du Pastel *ou* Guesde.

QUOIQUE le Pastel vienne en plusieurs autres pais de l'Europe, on a toujours donné la préference à celui de Languedoc. C'est dans le haut Languedoc où le terroir est bon, & sur-tout dans le Lauraguez, qu'on le cultive, d'où vient que (a) du Bartas l'a appellé l'*herbe Laurageoise*. Le grand débit qu'on en faisoit autrefois enrichissoit ce pais ; ce commerce est même encore assez considérable, quoique fort déchu, depuis la découverte de l'Indigo, comme on verra dans la suite. Je ne sçai si la maniere de préparer cette drogue que je vais proposer, pourra contribuer à en rétablir l'usage.

(a) Premiere Semaine, *Jour IV.*

Le Pastel ou la Guesde est une Plante à fleurs en croix, dont le Pistille devient un fruit coupé en languette & applati sur ces rebords. Ce fruit s'ouvre selon sa longueur en deux piéces, dans le creux desquelles est contenue une semence ou graine *oblongue*. Les paisans ont accoutumé de distinguer deux differentes graines de Pastel, l'une *violette*, & l'autre *jaune*. Ils préferent la violette, parce que le Pastel qui en leve, a les feuilles lisses & unies, au lieu que le Pastel qui leve de l'autre graine, les a velues, ce qui fait qu'elles se chargent de poussiere & de terre, & que le Pastel en vaut moins. Ce Pastel s'appelle *Pastel Bour* ou *Bourdaigne*.

On choisit pour semer le Pastel les fossez des Châteaux & les champs les plus près de la maison, parce qu'ils sont mieux engraissez. Il faut que la terre soit bonne, & sans rocher dessous. On jette d'abord le fumier sur le champ, après quoi on beche la terre & on la dispose en planches de trois pieds de large, qu'on applanit avec le rateau.

Le véritable tems de semer le Pastel est le mois de Février : Le Pastel qui en vient est plûtôt mûr & meilleur. Cependant pour éviter les giboulées du mois de Mars,

qui le gâtent souvent, plusieurs ne le sement que dans le mois de Mars même, quand le mauvais tems commence à finir.

On jette la graine *fort épais* sur les planches préparées, & on la couvre avec le râteau. Il faut avoir soin quand le Pastel commence à lever, de le sarcler & d'arracher toutes les herbes étrangeres : Et c'est pour cela qu'on dispose le terrein en planches. La racine du Pastel devient ordinairement de la grosseur du pouce & de la longueur d'un pied ou d'un pied & demi. Elle *pique*, c'est-à-dire qu'elle s'enfonce perpendiculairement sans se diviser. Elle est garnie tout autour de legeres barbes ou fibres.

Le Pastel pousse d'abord hors de terre cinq ou six feuilles, qui se soutiennent droites pendant qu'elles sont vertes. Elles sont longues d'environ un pied, & larges de six pouces. Elles commencent à mûrir vers la S. Jean. On connoît qu'elles sont mûres, en ce qu'elles s'affaissent & qu'elles commencent à jaunir. On les cueille alors en les empoignant bien près de terre, & on les coupe en tordant. On sarcle ensuite de nouveau le Pastel, ce qu'on a soin de réiterer à chaque récolte.

En Juillet, s'il y a eu quelque pluie, on fait une seconde recolte : la pluie ou la sécheresse l'avancent ou la retardent de huit jours. On fait cette recolte avec les mêmes précautions & de la méme maniere que la premiere. A la fin du mois d'Août on en fait encore une autre. On en fait une quatriéme à la fin de Septembre; & huit jours après la Toussaints on fait la derniere. Elle est plus forte que les autres, parce que l'intervalle est plus long. On coupe à cette recolte le *collet* de la plante, c'est-à-dire le haut de la racine d'où partent toutes les feuilles. Le Pastel qui en provient, est mauvais, & cette recolte est défendue par les Reglemens. On appelle ce Pastel, *le Maroquin*.

On ne fait que quatre recoltes du Pastel, qu'on destine pour graine. Dès le mois de Septembre on l'abandonne, & il forme alors des tiges hautes de quatre à cinq pieds, partagées en plusieurs branches, & dont la fleur

eſt jaune. On laiſſe ce Paſtel ſur pied tout l'hiver, & la graine qu'il porte n'eſt mûre, que dans le mois de Juin de l'année ſuivante. On en connoît la maturité en ce qu'elle eſt devenue noire & qu'elle commence à tomber d'elle-même.

On ne cueille jamais le Paſtel pendant la pluie ni le brouillard. Il faut que le tems ſoit ſerein & que le ſoleil ait donné ſur les feuilles. Après la derniere recolte on laboure d'abord la terre; on arrache par ce moien les racines du Paſtel, & l'on y ſeme du blé ſi l'on veut, ou bien on prépare la terre pour de nouveau Paſtel.

A chaque recolte on porte les feuilles au moulin à meſure qu'on les cueille, pour les écraſer & les réduire en paſte fine, où l'on ne diſtingue plus les côtes. Cela doit ſe faire promptement, parce que ces feuilles, lorſqu'on les laiſſe entaſſeés, fermentent & ſe pourriſſent bientôt avec une puanteur inſupportable. Ces moulins ſont aſſez ſemblables aux moulins à huile ou à Tan. Ils ſont compoſez d'une meule poſée de chant, qui roule autour d'un pivot perpendiculaire, dans une orniere circulaire, aſſez profonde, dans laquelle on met le Paſtel, qu'on veut faire broier. J'en ai fait graver la figure. *Planche* VI. *Figure* 1.

Quand les feuilles ſont bien écraſées & réduites en pâte ſous la meule, on en fait une pile dans les galeries du moulin, ou en dehors à l'air ouvert. Après avoir bien preſſé la pâte avec les pieds & les mains, on la bat & on l'unit par-deſſus avec la pele; c'eſt le Paſtel *en Pile*.

Il s'y forme par dehors une croûte, qui devient noirâtre. Quand elle s'entrouvre on l'unit de nouveau avec beaucoup de ſoin; autrement le Paſtel s'évente, & il ſe forme dans les crevaſſes de petits vers, qui le gâtent.

Après quinze jours on ouvre le monceau de Paſtel; on le broie entre les mains, & on mêle enſemble la croûte & le dedans. Il faut même quelquefois écraſer la croûte avec une maſſe pour la pouvoir broier.

On fait enſuite de cette pâte de petits pains ou pelottes rondes, qui doivent peſer ſuivant les Ordonnances cinq quarterons poids de table; on ſerre bien ces pelot-

tes en les formant, on les donne ensuite à une autre personne, qui les appuiant dans une écuelle de bois, dont j'ai fait graver la figure, *Planche* VI. *Figure* 2. les presse de nouveau, les allonge par les deux bouts opposez, les rend ovales & les unit bien. Pour cela on les applique dans cette écuelle par les deux bouts alternativement. Ensuite on les donne encore à une troisiéme personne, qui acheve de les façonner dans une autre écuelle plus petite, en les serrant & les unissant parfaitement.

Ces pelottes s'appellent *Coques* ou *Coquaignes*, & le Pastel ainsi apprêté, *Pastel en coquaigne*. C'est de-là qu'est venu l'usage de dire *Pais de Coquaigne* ou *Cocaigne*, pour dire un pais riche, parce que le pais où croît le Pastel, s'enrichissoit autrefois par le commerce de cette drogue.

On étend ces pelottes ou coquaignes sur des claies, & on les expose au soleil s'il fait beau : sinon, on les porte d'abord au-dessus du moulin. Le Pastel qui a été exposé pendant quelques heures au soleil, prend une couleur noire au dehors, au lieu que celui qui a été d'abord renfermé est ordinairement jaunâtre, sur-tout si le tems est pluvieux. Les Marchands préferent le premier; on assure cependant que la difference n'est pas considérable dans l'usage : il arrive même que le Pastel est presque toujours jaunâtre, parce que les paisans ne le travaillent ordinairement que pendant la pluie & lorsqu'ils ne peuvent faire autre chose.

Les pelottes sont communément séches en été dans quinze ou vingt jours ; au lieu qu'en Automne le Pastel de la derniere récolte est long-tems à sécher. Le vent d'*Autan* ou de Sud-est qui est chaud & sec, contribue beaucoup à le faire sécher plus vîte.

Les bonnes pelottes se distinguent des autres en ce qu'en les écrasant, elles sont violettes en dedans, & qu'elles ont une odeur assez agréable, au lieu que les autres ont une couleur de terre & une mauvaise odeur ; ce qui vient de ce qu'on a cueilli le Pastel pendant la pluie, lorsque les feuilles étoient chargées de terre. On juge aussi de la bonté des pelottes par le poids, car elles sont légeres lorsque la matiere s'est éventée ou pourrie faute d'avoir été bien pressée.

C'eſt de ces pelottes bien apprêtées qu'on fait la Poudre de Paſtel. Pour entreprendre cette opération, il faut au moins cent milliers de pelottes. Voici comment on y procede.

On choiſit dans une grange écartée un magazin plus ou moins grand, ſuivant la quantité de Paſtel. Ce magazin doit être ſur un terrein pavé de briques, & revêtu de même juſqu'à la hauteur de quatre à cinq pieds. Il ſeroit bon que les murailles fuſſent de pierre juſqu'à cette hauteur : on ſe contente pourtant ſouvent de les faire enduire avec de la terre, mais comme cet enduit ſe détache & ſe mêle avec le Paſtel, cela l'altere & le gâte.

On porte les pelottes dans ce magazin & on les écraſe en poudre groſſiere avec des maſſes de bois. On entaſſe cette poudre vers le milieu du magazin, à la hauteur de quatre pieds, conſervant un eſpace à l'entour pour paſſer.

On humecte cette poudre avec de l'eau. La plus limonneuſe, pourvû qu'elle ſoit claire, eſt la meilleure. Ce paſtel ainſi humecté fermente, s'échauffe, & jette une fumée très-épaiſſe & fort puante.

On remue ce paſtel tous les jours pendant douze jours, le jettant à pellerées d'un côté du magazin à l'autre, & on l'humecte auſſi chaque jour pendant ce tems-là.

Après quoi on n'y jette plus d'eau, mais on ſe contente de le remuer, d'abord de deux jours en deux jours, puis de trois en trois, de quatre en quatre, de cinq en cinq. Enfin on le met en tas au milieu du magazin, & on le viſite de tems en tems pour l'éventer en cas qu'il s'échauffe. C'eſt le paſtel *en poudre*, prêt à être vendu aux Teinturiers.

Le paſtel qu'on vient de décrire, n'eſt point une drogue nouvelle. Il eſt certain qu'il étoit connu des Anciens. (*a*) Pline en parle comme d'une choſe particuliere aux Gaules, & le nom de *Glaſtum*, ou *Guaſtum* qu'il porte en Latin eſt un nom originairement Celtique, que les Romains avoient emprunté des Gaulois. C'eſt de-là que viennent ſelon les differens idiomes, les noms de *Gueſde*, de *Vouede*, de *Voad*, de *Guado* que les François, les Fla-

(*a*) *Hiſtor. natural. lib.* 22. *cap.* 1.

mans, les Anglois & les Italiens lui donnent. Pour le nom de *Pastel* qu'il porte en Languedoc, il est visible qu'il vient du Latin, & qu'on ne l'a appellé ainsi dans cette province, que parce qu'en le preparant on le met en *pelottes* ou *pastilles*. Le Pastel a été aussi appellé en Latin *Vitrum* (*a*) par plusieurs Auteurs. On croit avec assez de vraisemblance que c'est une méprise, où ils sont tombés pour n'avoir pas distingué les deux significations du mot Celtique *Glas*, qui d'un côté signifioit *le Bleu*, & l'herbe *Glastum* dont faisoit le Bleu, comme il le signifie encore chez les Bas-Bretons & chez les Gallois, mais qui signifioit aussi *le verre*, *vitrum*, comme il le signifie encore parmi les Allemans.

(*a*) Cæsar, *Comm. lib.* 5. Pomponius Mela, *lib.* 3. *cap.* 6. Vitruvius, *lib.* 7. *cap.* 14. Oribasius, *lib. de virtut. simplicium.*

(*b*) Cesar, (*c*) Pomponius Mela, & Pline † lui-même, assurent que les anciens Bretons se servoient autrefois du Pastel pour se peindre le visage & même tout le corps. On a emploié aussi la même drogue (*d*) dans la Medecine comme diuretique, vulnéraire, astringente. Mais le principal usage qu'elle ait à present, & qu'elle ait (*e*) même jamais eu, c'est de servir à la Teinture. Non seulement le Pastel fait un bleu beau & *assuré*, c'est-à-dire qui ne peut être alteré par les acides ni par les alkalis, mais il sert encore pour plusieurs autres couleurs. Il faut *guesder* ou *empasteller* les étoffes, c'est-à-dire les passer par la cuve de Pastel, quand on veut leur donner un noir, un cramoisi, un verd qui soient *bons*. Les reglemens pour la teinture marquent le *pied* de *guesde*, c'est-à-dire la quantité de Pastel que les Teinturiers doivent employer pour chacune de ces couleurs, pour les *assurer*. En un mot, le Pastel est la base de tant de sortes de couleurs, que les Teinturiers ont une certaine échelle, ou nombre d'*étages*, avec laquelle ils content *la clarté* ou *la profondeur* de cette couleur, suivant l'usage qu'ils veulent en faire pour preparer les étoffes aux autres couleurs, qu'on veut leur donner.

(*b*) Commentarior. *lib.* 5.

(*c*) De situ orbis, *lib.* 3. *cap.* 6.

(*d*) Dioscorid. *lib.* 2. *cap.* 215. Plin. *lib* 19. *cap.* 7. Galen. *Medicam. simplic. lib.* 6.

(*e*) Dioscorides, & Plinius, *ibid.*

Le débit d'une drogue destinée à des usages si necessai-

† Simile plantagini Glastum in Galliâ vocatur, quo Britannorum conjuges nurusque toto corpore oblitæ quibusdam in sacris & nudæ incedunt, æthiopum colorem imitantes. *Plin. Histor. natural. Lib.* 22. *Cap.* 1.

res

res & si étendus, étoit autrefois très-considerable comme nous l'avons remarqué, & le Pastel seul * enrichissoit le haut Languedoc. On y voit encore dans la campagne grand nombre de moulins à Pastel, mais ce ne sont que les tristes restes d'un commerce fort diminué depuis longtems. L'usage même de cette drogue continue de tomber de jour en jour. On aime mieux se servir de l'Indigo qu'on apporte des Indes ou de l'Amerique, & la découverte du nouveau Monde, si utile d'ailleurs à l'Europe, a été à cet égard desavantageuse à la province de Languedoc.

La préference donnée à l'Indigo, quoique plus rare & plus cher, semble marquer qu'il mérite d'être préferé. Mais cette marque est souvent fausse. Nous negligeons notre sauge & nous recherchons le thé de la Chine, & les Chinois au contraire troquent volontiers deux livres de leur thé pour une livre de notre sauge. Nous faisons peu de cas de nos vases de verre & de crystal, au lieu que nous regardons les porcelaines comme quelque chose de precieux, cependant les Chinois échangent sans peine leurs porcelaines contre nos vases de crystal & de verre. Je ne deciderai point qui des deux a tort. Mais il faut qu'il y ait d'un côté ou d'autre, & peut-être même de tous les deux de l'entêtement & de la prévention; cet exemple suffit pour conclure que la préference qu'on donne à ce qui vient de loin, n'est pas toujours une marque sûre que cela la mérite, & ne doit point du moins exclure le droit d'examiner. Ce droit est d'ailleurs trop précieux à un Physicien pour le négliger. J'en ai usé à l'égard de l'Indigo, & voici le résultat de mes réflexions.

* On lit dans le Livre appellé *le Marchand*, qu'anciennement on faisoit traduire de Toulouse à Bordeaux, par la riviere de Garonne, tous les ans cent milles balles de Pastel, qui valent pour le moins sur le pais quinze livres la balle, ce qui revient à un million cinq cent mille livres d'où procedoit l'abondance d'argent & richesse de ce pais. *Ainsi parloit Catel en* 1633. Mémoires de l'Histoire de Languedoc, pag. 49. *Cette somme seroit aujourd'hui plus qu'au triple, sur le pied où est l'argent.*

L'Indigo provient d'une plante que les Indiens appellent *Nil* ou *Anil*, & les Brasiliens (a) *Caachira* ou *Coachari*. C'est une espece de *Collutea* selon les uns, ou de *Phaseole* selon les autres, dont les branches sarmenteuses rampent par terre. On fait chaque année trois recoltes de cette plante, comme on en fait ici quatre du Pastel, mais avec cette difference qu'on coupe les branches entieres de l'*Anil* ou *Caachira*, au lieu qu'on ne cueille que les feuilles du Pastel. On fait de ces branches de petits fagots ou faisceaux, qu'on jette dans une cuve pleine d'eau, & qu'on y tient enfoncez. Il s'excite bientôt dans cette cuve une fermentation & une chaleur violente, qui fond & dissout non seulement les feuilles de l'Anil, mais aussi l'écorce & les sommités des branches. Quand la dissolution est entierement faite, on remuë cette matiere, & on fait couler l'eau qui en est chargée, dans une autre cuve où on la laisse rasseoir. Elle y dépose un limon ou sediment épais, qu'on retire après avoir vuidé l'eau claire qui surnage; qu'on laisse secher dans des caisses où on l'étend; & qu'on coupe en tablettes quand il est sec.

(a) Voyez Guillaume Pison, *De re naturali Brasilia.*

C'est-là l'Indigo. Le meilleur est celui qu'on apporte de Serquesse près d'Amadabad dans l'Indoustan, & de Guatimala dans la nouvelle Espagne. Cependant s'il faut en croire l'Auteur *des Instructions sur la Teinture*, ils ne font ni l'un ni l'autre qu'une couleur *fausse*, qu'on ne peut rendre bonne & *assurée* que par le mêlange du Pastel; & de-là vient qu'il est défendu par les Ordonnances rendues sur le fait de la Teinture, d'employer l'Indigo seul. Mais les idées des Teinturiers sont bien differentes; leur prevention pour l'Indigo augmente tous les jours, tandis que le Pastel se decredite toujours de plus en plus. Selon eux le Pastel ne fait que des couleurs languissantes & foibles, au lieu que celles de l'Indigo sont vives & éclatantes.

Il faut même convenir que l'opinion des Teinturiers est assez conforme à la raison. L'Indigo est une poudre fine & subtile, capable par consequent de penetrer aisément dans les étoffes, & de leur donner une couleur éclatante. Le Pastel au contraire n'est qu'un marc grossier,

chargé de beaucoup de parties terrestres, qui ralentissent l'action & le mouvement des parties subtiles, & les empêchent d'agir efficacement.

Je ne connois qu'un moyen de remedier à cet inconvenient, c'est de preparer le Pastel de la même maniere qu'on prepare l'Indigo. Par-là on donneroit aux couleurs faites avec le Pastel, l'éclat & la vivacité de celles qu'on fait avec l'Indigo, sans rien diminuer de l'excellence & de l'*assurance* qui rendent particulierement recommandables les couleurs où le Pastel entre.

J'ai déja fait en petit des épreuves de ce que je propose, & ces épreuves m'ont réussi, non seulement dans la préparation de la poudre de Pastel, mais aussi dans l'usage de cette poudre pour la teinture. C'est à ceux qui sont preposez pour veiller à l'utilité publique, de faire faire sur cette matiere des épreuves en grand, & si elles ont le succès qu'on croit pouvoir s'en promettre, ce sera à eux d'exciter ceux qui cultivent le Pastel; à suivre cette nouvelle maniere de le preparer, & de regler les *encouragemens*, qu'il convient de leur donner au commencement, pour les mettre en état de soutenir les dépenses où cette nouvelle pratique les engagera, jusqu'à ce que l'avantage connu qu'ils en retireront, puisse suffire pour les y déterminer.

CHAPITRE VII.

De la maniere de tailler le Micacoulier, *en Latin* Lotus arbor *ou* Celtis; *d'y faire croître des branches fourchues*; *& de preparer ces branches en* fourches.

LA Ville de Sauve dans le Diocese d'Alais jouit d'un commerce de fourches, qui lui est particulier. On éleve ces fourches sur un arbre connu en Latin, sous le nom de *Lotus arbor fructu cerasi*, C. B, ou de *Celtis fructu nigricante*, Tourn. en François, sous celui d'*Alisier*, ou plûtôt de *Micacoulier*, & en Languedocien, sous celui de (a) *Fanabregue*, ou *Fenabregue*. Cet arbre n'est pas rare dans le reste du bas Languedoc, non

(a) Voyez ci-dess. sous *Part. III. ch.* 4. au mot *Fenabregue*.

plus qu'en Provence, en Espagne & en Italie, mais ce n'est qu'à Sauve qu'on a l'art de le tailler comme il faut, pour y élever des Fourches, & qu'on sçait façonner ensuite les fourches qu'on y a elevées. Ainsi ce n'est qu'à Sauve qu'on sçait mettre à profit cet arbre, qui n'est d'aucun usage dans les autres pais, d'où vient aussi qu'au lieu de l'y négliger comme on fait ailleurs, on s'y attache à le cultiver & à le multiplier.

La ville de Sauve est bâtie sur le penchant d'une montagne, appellée *Coutach*, dont on a déja (a) parlé, & c'est sur cette montagne que ces arbres croissent le plus abondamment, dans des pieces qu'on y a essartées, & qu'on appelle par cette raison des *Issarts*. Là entre beaucoup de rochers d'une pierre très-vive, & qui est une espece de marbre gris, se trouve d'espace en espace quelque peu de terre, mais d'une terre très-fertile, & qui suffit pour nourrir plusieurs arbres fruitiers. C'est-là que croissent aussi les arbres dont nous parlons; souvent même ils y viennent dans des fentes de rochers, où il ne paroît point de terre au dehors.

(a) Pag. 285.

Le tronc de ces arbres n'a guére que deux, trois, ou quatre pieds de haut. On a soin de le tenir à cette hauteur, pour pouvoir tailler plus commodément les fourches qu'on y doit élever. Du haut de ce tronc partent un grand nombre de rameaux droits, & semblables à peu-près à ceux qui naissent sur les saules ou sur les ormeaux, qu'on a étetez.

On laisse croître ces rameaux sans en prendre aucun soin, jusqu'à ce qu'ils soient d'une certaine grosseur, & ce qui est encore plus important, jusqu'à ce qu'ils aient cinq à six pieds de long, ce qui fait la longueur ordinaire des fourches. S'il arrivoit cependant que quelqu'un de ces rameaux fût tortu, ce qui est rare, ou qu'il vint à être rompu au dessous de cette longueur, on le coupe au plutôt près du tronc, pour l'empêcher de consumer inutilement une partie de la séve destinée à l'accroissement des autres.

Ce n'est que vers la troisiéme année qu'on taille ces rameaux, pour leur faire prendre la forme de fourche,

parce que ce n'eſt guére que vers ce tems-là, qu'ils peuvent avoir acquis la groſſeur & la longueur néceſſaire. Cette taille eſt fort ſimple & fort facile ; mais c'eſt en cela même que conſiſte l'avantage & l'utilité de cette pratique, d'avoir ſçu connoître la proprieté de cet arbre, & d'avoir eu l'adreſſe de profiter de cette connoiſſance par un moien fort aiſé.

C'eſt une proprieté conſtante de l'aliſier de pouſſer à l'aiſſelle de chaque feuille trois bourgeons, qui forment entr'eux comme une eſpece de fleur de lis. Quand on a donc déterminé la longueur qu'il convient de donner à la fourche, on choiſit à peu-près à cette longueur les bourgeons qui paroiſſent les plus vigoureux, & on coupe le rameau en biaiſant, environ un demi pouce au-deſſus, avant la pouſſe du Printems.

Par-là la ſéve qui ne peut plus aller en ligne droite, ſe trouve obligée de ſe détourner dans les bourgeons les plus proches de l'endroit où ſon cours eſt arrêté. Par-là les trois bourgeons qu'on avoit choiſis, croiſſent, & s'allongent bien vîte, & en s'allongeant ils commencent de former les trois fourchons de la fourche qu'on éleve.

Que s'il arrive que l'abondance de la ſéve faſſe croître en même tems quelques autres bourgeons plus bas, comme cela ne manqueroit pas de dérober une partie de la nourriture néceſſaire à l'accroiſſement des bourgeons ſuperieurs, on a ſoin de couper à la taille ſuivante toutes les pouſſes latérales, qui pourroient préjudicier à celle qui eſt la ſeule utile.

Il arrive quelquefois que les trois bourgeons qui doivent former la fourche, ne croiſſent pas également : ſouvent celui du milieu l'emporte ſur les autres, parce que le chemin qu'il preſente à la ſéve, eſt plus direct : d'autrefois c'eſt quelqu'un de ceux des côtez qui prévaut par des cauſes particulieres, qui ont alteré ou affoibli les deux autres. Dans tous ces cas les fourches ſeroient perdues ; ſi l'on n'y remédioit pas ; mais dans tous ces cas le remède eſt facile & ſûr.

On effeuille en partie le fourchon qui croît trop, ou ſi cela ne paroît pas ſuffire, on en coupe le bout. L'un

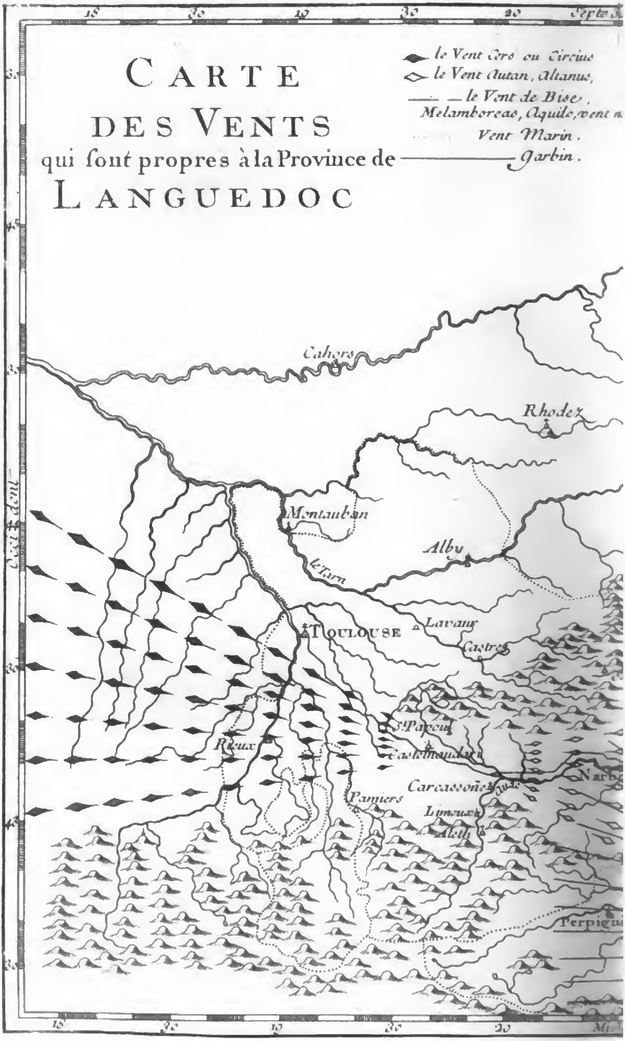
ou l'autre de ces expediens arrête l'impétuosité de la séve qui y couloit, & l'oblige à se détourner plus abondamment dans les autres fourchons, & d'en hâter l'accroissement. Il faut seulement prendre garde, quand on en vient à couper le bout d'un des fourchons, de le couper à la longueur convenable, c'est-à-dire à 18. ou 20. pouces de longueur, ce qui est nécessaire pour en pouvoir former une fourche.

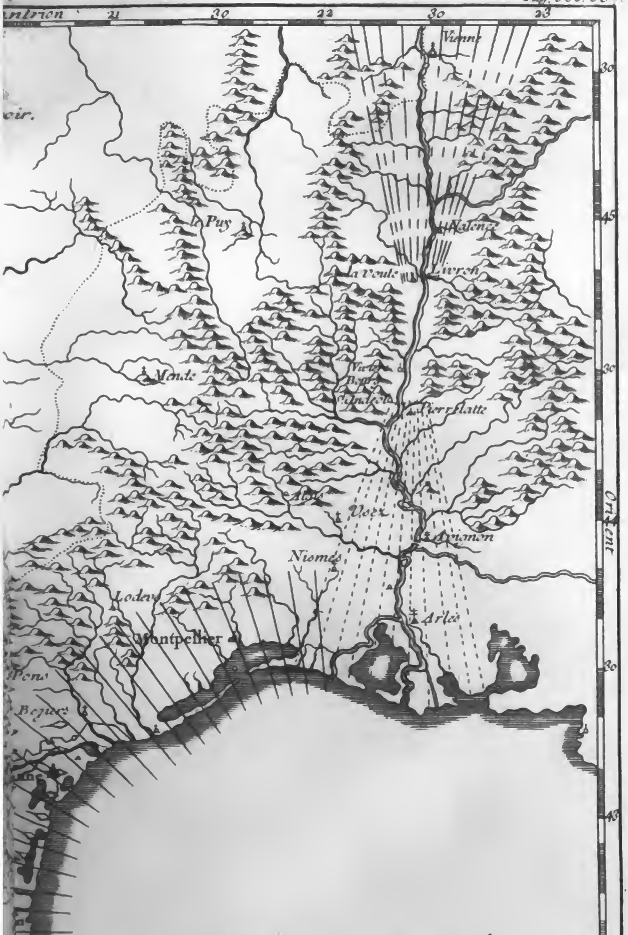
C'est-là tout l'art que la culture de ces arbres demande. On les visite deux fois l'année, quelque tems avant la pousse du Printems, & avant celle de l'Automne, & on a soin chaque fois de tailler les rameaux dont le tronc est chargé, de la maniere qu'il faut pour faire *fourcher* ceux qui ne l'ont pas encore fait, ou pour faire croître également les fourchons de ceux qui ont déja fourché. On est dans l'usage d'affecter pour ces deux tailles un certain tems de la lune, mais je doute qu'on retire grand avantage de cette pratique.

Par ce moien chaque tronc de ces arbres se trouve chargé d'un grand nombre de rameaux à la fois, mais presque tous d'un âge different : Il y en a, où la fourche est faite & prête à couper : il y en a de plus jeunes, où la fourche n'a pas encore atteint la grosseur convenable : il y en a, qui commencent à peine de *fourcher* : Enfin il y en a qu'on ne songe pas encore de tailler pour les faire fourcher.

Ce n'est guére qu'à la sixiéme ou septiéme année, & même quelquefois à la neuviéme, que les fourches sont en état d'être coupées. On les coupe quelquefois dès la sixiéme année, mais cela est rare, & ce n'est jamais que dans des bons fonds, bien cultivés, & sur-tout quand l'arbre où elles croissent, est jeune, & qu'il est peu chargé de rameaux. On détache les fourches en les sciant au pied, ou bien en les coupant avec un ciseau & un maillet : mais de quelque maniere qu'on les coupe, on doit prendre garde de les couper fort près du tronc sans pourtant l'endommager.

Pour façonner ces fourches brutes, on coupe d'abord


CARTE
DES VENTS
qui sont propres à la Province de
LANGUEDOC
le Vent Cero ou Circius
le Vent Autan, Altanus,
le Vent de Bise, Melamboreas, Aquilo, vent n
Vent Marin.
Garbin.
Cahors
Rhodez
Montauban
Alby
le Tarn
TOULOUSE
Lavaur
Castres
S.t Papoul
Castelnaudary
Rieux
Carcassoñe
Aude
Pamiers
Limoux
Aleth
Perpign
Occident
Septe
Mi


Vienne
Valence
la Voute
Livron
le Puy
Mende
Pierrelatte
Alais
Usez
Avignon
Niomes
Arles
Lodeve
Montpellier
Beziers
Orient
MER MEDITERRANÉE

les trois fourchons, de même que le manche ou la queue de la fourche, à peu-près de la longueur qu'il faut. On les met ensuite dans un four, qu'on a fait chauffer à un médiocre degré de chaleur. Là les fibres ligneuses s'amollissent bien-tôt & deviennent si flexibles, qu'on peut en retirant les fourches du four, les plier, & pour ainsi dire les mouler au point qu'on veut, dans une machine de bois, faite en forme de grille, à trois traverses, représentée dans la *Figure* 3. de la *Planche* VI. On arrête d'abord les bouts des trois fourchons G, H, I, contre la traverse A B. On plie ensuite les fourchons contre l'autre traverse C D, en appuiant sur le bout de la queue de la fourche L; & quand on les a assez pliez, on passe dans des trous faits exprès dans les deux branches latérales de la grille, la troisiéme traverse F E, qui acheve de fixer la fourche dans cette situation.

Que s'il arrive que les fourchons soient inégalement serrez, ou qu'ils ne soient pas assez droits, on remédie à ces défauts par des étressillons qu'on engage à force dans l'entre-deux, jusqu'à ce qu'on ait rendu les fourchons égaux, droits & uniformes. On redresse par le même moien la queue de la fourche, quand elle est courbée, en l'appliquant au sortir du four, tandis qu'elle est chaude & pliante, dans un canal creusé exprès en ligne droite dans une piece de bois fixe & scellée.

On comprend aisément que pour venir à bout de toutes ces opérations, il faut remettre la fourche plus d'une fois dans le four, sur-tout quand elle est mal formée; mais il est indispensable de répéter cette opération jusqu'à ce que la fourche soit façonnée. Alors on la laisse refroidir dans cet état; & les fibres en se durcissant se moulent à cette nouvelle figure, & la conservent ensuite constamment. C'est-là le principal de la préparation. Il ne reste plus qu'à polir la fourche & les fourchons avec le rabot ou la doloire, & qu'à rendre les fourchons pointus par le bout, & plats par les côtez.

On embale les fourches ainsi préparées par douzaines, & pour les assortir on y en met de trois especes, de *grandes* dont les fourchons sont plus gros & plus écartez,

& dont on se sert pour remuer les bottes de foin, les gerbes de bled, & les grosses pailles; de *petites* dont les fourchons sont plus serrez & moins gros, & dont on se sert pour enlever la paille menue & la séparer d'avec la balle, quand le bled a été battu; & de *moiennes* qu'on peut emploier au besoin à ces deux différens usages.

Le débit de ces fourches se fait principalement dans le bas Languedoc & dans la Provence. Quand je quittai la Province, on commençoit d'en vendre à la foire de Beaucaire, pour la riviere de Genes; je ne sçai si ce commerce se sera soutenu. Mais il est certain que dans tous les pais où l'on fait fouler les gerbes aux pieds des chevaux ou des bœufs, il est presque impossible de se passer de ces fourches, soit pour enlever les premieres pailles à demi hachées, soit pour séparer les autres pailles plus menues, d'avec la balle, qui reste confondue avec le grain, & qu'on enleve à la faveur du vent.

Pour les autres pais, où l'on bat le bled avec les fleaux, l'usage de ces fourches y est moins nécessaire, parce que les pailles n'y sont point hachées, & que comme elles conservent toute leur longueur, il est facile de les enlever. Aussi les paisans continuent-ils de s'y servir de fourches à deux fourchons, courtes, pesantes, grossierement façonnées, qu'ils coupent sur toute sorte d'arbres où ils peuvent trouver des branches propres à prendre cette forme. Comme ces fourches ne leur coutent rien, ils ne peuvent point se déterminer à acheter assez cher, des fourches, qui quoique plus légeres, plus maniables & plus commodes, ne leur sont pas absolument nécessaires, ou du moins dont ils sçavent se passer.

CHAPITRE

fig. 1.

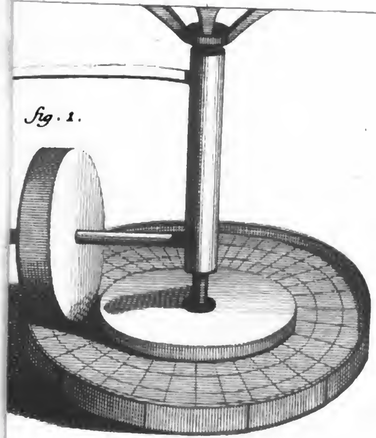


fig. 2.



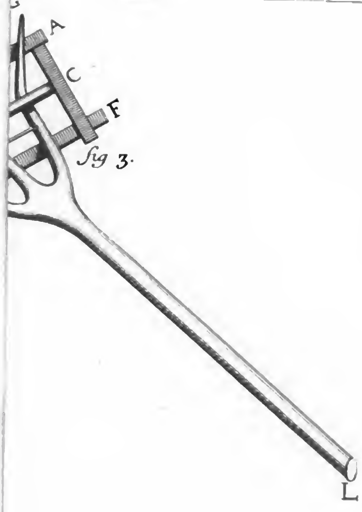


fig 3.

CHAPITRE VIII.

Des Vents particuliers, *qui régnent dans le* Languedoc.

I.

Description des directions de ces Vents.

EN Europe & dans le reste de notre zone tempérée, les Vents ne sont ni reglez ni constans, comme dans la zone torride. En cela le Languedoc n'est point excepté de la loi commune, & l'on n'observe dans les Vents qui soufflent dans cette Province, ni ordre certain, ni période reglée. C'est pourquoi le Traité des Vents appartient à la Physique générale, & c'est à elle à nous instruire & des causes de l'irrégularité de ceux qui soufflent parmi nous, & des causes de la régularité de ceux qui soufflent entre les deux Tropiques.

Mais l'inconstance des Vents dans notre zone, toute grande qu'elle est, n'empêche pas qu'il n'y ait des vents particuliers * dans chaque pais: Du moins est-il certain qu'il en régne dans le Languedoc, qui y sont plus fréquens & communément plus violens qu'ailleurs. Comme ce sont des faits particuliers, qui regardent le Languedoc, l'explication de ces faits doit entrer dans le plan de l'Histoire naturelle de cette Province, ce qui m'autorise à rapporter ici les observations que j'ai faites sur cette matiere, & les reflexions ausquelles ces observations ont donné lieu.

* Quidam *Venti* sunt quorumdam locorum proprii, qui non transmittunt, sed in proximum ferunt .... Atabulus Apuliam infestat, Calabriam Iapyx, Athenas Sciron, Pamphiliam Catægis, Galliam Circius. *Seneca. Quæstionum natural. Lib.* 5. *cap.* 17.

Sunt etiam quidam peculiares quibusque gentibus Venti, non ultra certum procedentes tractum, ut Atheniensibus Sciron .... reliquæ Græciæ ignotus .... [illegible]m in Narbonensi provinciâ clarissimus Ventorum est Circius. *Plinius. Histor. natural. Lib.* 2. *cap.* 22.

I. Il souffle souvent en Languedoc un vent d'Occident, qui balaie la partie méridionale de cette Province dans toute sa longueur, depuis Toulouse jusqu'à la mer Méditerrannée, & dont le Rumb varie entre le Nord-ouest & le Sud-ouest. Ce vent est modéré dans le haut Languedoc; il augmente à mesure qu'il avance, & il est déja violent à Carcassonne; mais il est d'une violence extrême dans le bas Languedoc, principalement à Narbonne, à Beziers, & à Agde, où il va se perdre dans la mer, ne s'étendant guére jusqu'à Montpellier & à Nismes, que lorsqu'il suit le Rumb de l'Ouest ou de l'Ouest-sud-ouest, ce qui est assez rare. Ce vent est toujours froid, mais il ne l'est pas toujours au même dégré. Il sert à modérer la chaleur en Eté, & il contribue par-là à la salubrité de l'air.

On appelle en Languedoc ce vent, *Cers* ou *le vent de Cers*: On l'appelloit de même autrefois *Circius* ou *Cercius*. Isaac Vossius (*a*) a été chercher dans la langue grecque l'étymologie de ce mot, comme s'il venoit du mot grec κίρκος ou κρίκος, qui signifie *tourbillon*. Mais quelle apparence qu'on ait donné un nom grec, ou dérivé du grec, à un Vent qui étoit particulier aux Gaules. N'est-il pas plus raisonnable d'adopter le sentiment de (*b*) Cambden & de (*c*) Merula, & de tirer l'étymologie de ce nom du mot Celtique *Cyrch*, qui est encore en usage (*d*) parmi les Gallois pour dire *violence*, *impétuosité*. Du moins cette opinion paroît-elle autorisée du suffrage de Favorinus, celébre Philosophe sous l'Empire d'Adrien, qui étant né à Arles devoit connoître la valeur des mots Gaulois usitez dans son pais. On trouve dans (*e*) Aulugelle que ce Philosophe croioit « que les Gaulois ses compatriotes avoient » donné à ce vent le nom de *Circius*, à cause de la vio- » lence avec laquelle il souffloit, & des tourbillons qu'il » excitoit. *Nostri Galli*, lui fait-on dire dans Aulugelle, *ventum . . . . . . quem sævissimum patiuntur*, Circium *appellant à turbine, opinor, ejus, ac vertigine*: ce qui paroît avoir été copié par (*f*) Nonius Marcellus, qui dit de même, *Circius à turbine ac vertigine*.

Les Romains ont connu ce Vent, & on en trouve dans

(*a*) In adnotation. in Melam. *pag.* 172.

(*b*) In Britanniâ. cap. *De primis Incolis.*

(*c*) Cosmograph. *Part.* 2. *Lib.* 3. *cap.* 15.

(*d*) Davies, in *Diction. Britannico Latino.*

(*e*) Noct. Atticar. *Lib.* 2. *cap.* 22.

(*f*) De proprietat. sermon. *cap.* 1.

leurs ouvrages une description exacte. Caton, qui en avoit parlé dans le *VII. Livre de ses Origines*, l'appelloit *Cercius* au rapport (*a*) d'Aulugelle, qui nous a conservé le passage. « Le Vent Cercius, *disoit Caton*, s'engouffre » dans la bouche quand on parle. Il est si violent qu'il » ébranle un homme armé, & même un chariot chargé. *Ventus Cercius, cum loquare, buccam implet; armatum hominem, plaustrum oneratum percellit.*

(*a*) Ubi *suprà*.

Vitruve (*b*) qui appelle ce vent *Circius*, ne fait point mention de la violence avec laquelle il souffle, mais il en marque la direction d'une maniere bien précise, car il le place entre le *Favonius* ou le Vent d'Ouest, & le *Caurus* ou le Vent de Nord-ouest, c'est-à-dire qu'il lui donne le Rumb de l'Ouest-nord-ouest, qui est le Rumb qu'il tient le plus ordinairement. *Ad latera*, dit-il, *Cauri, Circius & Corus*, c'est-à-dire à côté du *Caurus*, ou du vent de Nord-ouest, sont le *Circius* ou vent d'Ouest-nord-ouest, & le *Corus* ou vent de Nord-nord-ouest.

(*b*) De Architect. *Lib. 1. cap. 6.*

Lucain (*c*) le fait souffler à peu-près dans la même direction, quand il dit en parlant du port de Monaco, que ce port est à couvert du Vent *Corus*, aujourd'hui le Nord-nord-ouest, comme on vient de dire, & du Vent *Zephyrus*, aujourd'hui le Vent d'Ouest, le même que le *Favonius*, mais qu'il est pleinement exposé au Vent *Circius*, qui met en danger les vaisseaux même dans le port.

(*c*) De bello Pharsalico, *Lib. 1.*

> Quaque sub Herculeo sacratus nomine portus
> Urget rupe cavâ pelagus; non Corus in illum
> Jus habet aut Zephyrus: solus sua littora turbat
> Circius, & tutâ prohibet statione Monœci.

Ce qui prouve que le *Circius* souffloit selon Lucain de l'Ouest-nord-ouest à l'Est-sud-est, ce qui est en effet la direction la plus ordinaire du Vent de Cers.

Seneque (*d*) sans parler de la direction du *Circius*, se contente de remarquer « qu'il souffle dans la Gaule *Narbonnoise* avec tant de violence, qu'il y ébranle les mai» sons; mais cependant que les gens du pais, loin de » s'en plaindre, croient lui devoir la salubrité de leur

(*d*) Quæstion. natur. *Lib. 5. cap. 17.*

» climat. » Après quoi il assûre que « l'Empereur Au-
» guste, lorsqu'il étoit dans les Gaules, voua & bâtit
» un Temple à ce Vent. » *Infestat Galliam Circius, cui ædificia quassanti tamen incolæ gratiam agunt, tanquam salubritatem cœli sui debeant ei. Divus certe Augustus Templum illi, cum in Galliâ moraretur, & vovit & fecit.*

(a) Histor. natural. *Lib. 2. cap. 47.*

On trouve réuni dans (a) Pline ce que les Anciens ont dit de plus précis sur la violence ou sur la direction de ce Vent. Après avoir dit que le Vent *Circius* est le Vent de la Gaule Narbonnoise le plus connu, & qu'il ne le cede à aucun autre pour la violence, il ajoûte,
» Que la direction de ce Vent porte ordinairement les
» vaisseaux en droite ligne à Ostie à travers la mer de
» Ligurie, c'est-à-dire à travers cette partie de la mer
» Méditerrannée, qui est entre le Languedoc & les cô-
» tes d'Italie : Que ce Vent est inconnu dans les autres
» pais : Qu'il n'arrive pas même jusqu'à la ville de Vienne
» dans la même Province, se trouvant arrêté à la rencon-
» tre d'une montagne peu élevée. *Item in Narbonensi Provinciâ clarissimus Ventorum est Circius, nec ulli violentiâ inferior : Ostiam plerumque rectà Ligustico mari perferens : Idem non modò in reliquis partibus cœli ignotus, sed ne Viennam quidem ejusdem Provinciæ urbem attingens, paucis antè limitibus jugi modici occursu tantus ille Ventus coercitus.*

(b) Ibid. *Lib. 17. cap. 2.*

Le même Auteur dit (b) ailleurs, « que c'est être mal-
» avisé que de planter des arbres dans la Gaule Narbonnoi-
» se contre la direction du Vent *Circius*; qu'au contraire
» la prudence demande qu'on y dispose de telle maniere
» les arbres qu'on plante, qu'ils ne le reçoivent que de
» côté, parce que ce vent qui tempére dans cette Pro-
» vince la chaleur de l'Eté, y est en même tems si vio-
» lent, qu'il enleve les toits des maisons. *In Narbonensi provinciâ ..... contrà Circium serere imperitia existimatur, eumdemque obliquum accipere providentia : is namque æstates ibi temperat, sed tantâ plerumque violentiâ, ut auferat tecta.*

Enfin Favorinus, célébre Philosophe dont on a déja parlé, & qui étoit né à Arles dans la Gaule Narbonnoise,

disoit à ce (*a*) qu'Aulugelle rapporte, « que les Gaulois ses » compatriotes étoient exposez à un Vent très-violent, » qui souffloit de leur pais ; qu'ils l'appelloient *Circius*, » & qu'il croioit qu'ils lui avoient donné ce nom à cause » de sa violence & de son impétuosité. *Nostri namque Galli Ventum è sua terra flantem, quem sævissimum patiuntur,* Circium *appellant, à turbine, opinor, ejus ac vertigine.*

(*a*) Ubi *suprà.*

II. Il regne dans le Languedoc un autre Vent opposé au précédent, dont la direction est par conséquent entre l'Est & le Sud-est & même le Sud. Il est foible à Narbonne & à Agde, où l'on commence à le sentir. Il se renforce en avançant, & après avoir passé Castelnaudari, il souffle avec une si grande violence, qu'on peut dire sans éxageration qu'il ébranle les maisons, qu'il enleve les toits & qu'il déracine les arbres. Ce Vent est chaud, lourd & pesant, il engourdit & abbat les hommes & les animaux, il rend la tête pesante, il ôte l'appétit, & il paroît gonfler tout le corps. Pline semble en avoir fait la description (*b*) en parlant du vent du Midi. *Noxius Auster,* dit-il, *& magis siccus, fortassis quia humidus frigidior est: minùs esurire eo spirante creduntur animantes.*

On donne à ce Vent le nom de Vent d'*Autan*, *Altanus*, apparemment parce qu'il souffle de la mer, *ab Alto.* Il paroît du moins que c'est l'étymologie (*c*) d'Isidore, *Altanus*, dit-il, *qui in pelago est, per derivationem ab Alto, id est mari vocatus* : Et de Servius, (*d*) *Ventus qui pelagi,* dit-il, *Altanus vocatur.* Vitruve (*e*) place ce Vent à la gauche du vent du Midi, *Auster. Dextrâ*, dit-il, *& sinistrâ circa Austrum Euro-notus & Altanus*, de sorte qu'il lui donne le Rumb de Sud-sud-est, ce qui n'est pas exactement vrai, du moins pour le Languedoc.

(*b*) Histor. natural. *Lib.* 2. *cap.* 47.

(*c*) Origin. *Lib.* 13. *cap.* 11.

(*d*) In *Lib.* 7. *Æneid.*

(*e*) De Architectur. *Lib.* 1. *cap.* 6.

III. La partie orientale de Languedoc le long du Rhône, est exposée à deux autres Vents contraires, qui ne sont ni moins violens, ni moins ordinaires, que le Cers & l'Autan dans la partie occidentale. Le premier est un Vent de Nord, dont la direction suit le cours du Rhône, & qui s'étend en Languedoc sur le Vivarez, sur

le Diocèse d'Usez, & sur la plus grande partie de celui de Nismes.

Ce Vent est très-froid & très-violent, sur-tout depuis Avignon jusqu'à l'embouchûre du Rhône. Strabon (a) l'a décrit assez éxactement sous le nom de *Melamboreas*, c'est-à-dire de Boreas noir, en parlant de la Crau, ou *Campus lapideus* près d'Arles. « Le pais, *dit-il*, qui est » au-dessus de cette campagne, est fort exposé au vent. » Il souffle dans l'étendue surtout de la Crau, un vent » septentrional d'une violence horrible. On dit qu'il ébran- » le & qu'il entraîne les pierres, qu'il enleve les voiageurs » de dessus leurs voitures, & qu'il leur arrache leurs ar- » mes & leurs habits. *Tota quidem omnis quæ superius adjacet regio, Ventis est exposita: In hunc autem maximè campum Ventus incumbit ac defertur septentrionalis, violentus ac horribilis, quo ferunt & lapides agitari atque volvi, & homines de vehiculis deturbari, ac vi flatûs armis vestibusque nudari.*

(a) Geograph. lib. 4.

Diodore de Sicile (b) a parlé du même vent, comme d'un Vent particulier aux Gaules, & il en a rapporté les mêmes circonstances: Qu'il souffle du Septentrion ou du Couchant d'Eté: Qu'il est extrêmement violent: Qu'il fait mouvoir & qu'il souleve les pierres: Qu'il renverse les voiageurs, & qu'il les dépouille de leurs armes & de leurs habits.

(b) Biblioth. Histori. lib. 5.

Il paroît que c'est de ce même Vent que l'on doit entendre les quatre vers d'Eschyle que Galien (c) rapporte. Ces vers sont pris d'une Tragedie que nous n'avons plus, intitulée *Promethée delivré*. On croit qu'ils sont la suite de quelques autres vers, pris de la même piece & rapportez par (d) Strabon. Dans ces premiers vers qu'on trouve dans Strabon, Promethée en décrivant à Hercule le chemin qu'il doit tenir pour aller du mont Caucase au Jardin des Hesperides, lui parle « d'abord du pais des Liguriens, par où il doit passer, c'est-à-dire *des cotes de la Provence*: des combats qu'il aura à y soutenir: du danger où il se trouvera quand les traits viendront à lui manquer, & du secours qu'il recevra de Jupiter, qui y fera pleuvoir des cailloux pour

(c) Comment. in VI. Epidemior. Hippocratis.

(d) Geograph. lib. 4.

„ lui fournir * des armes. Après quoi Promethée l'a-
vertit dans les vers que Galien a conſervez , “ d'être
» ſur ſes gardes, quand il ſera arrivé dans l'endroit où le
„ Vent Borée ſouffle avec tant de violence , de peur
„ que le tourbillon de ce vent † ne l'enleve.

Ce Vent eſt connu aujourd'hui ſous le nom de *Biſe* , & ce nom répond à la ſignification de celui de *Melamboreas* , c'eſt-à-dire de Borée noir, que Strabon lui a donné ; car ce nom de *Biſe* (*a*) vient du mot celtique *Bis* , qui veut dire *noir* , & ſignifie par conſéquent *Vent noir*. Le nom d'*Aquilo* que ce vent portoit chez les Romains, (*b*) venoit de même du mot *Aquilus* , qui ſignifioit *noir* , & les Turcs (*c*) appellent pareillement aujourd'hui *Vent noir*, le vent de Nord-oueſt. C'eſt ainſi que preſque tous les peuples ſe ſont accordez à regarder le Septentrion comme une région couverte d'épaiſſes tenebres, ou comme on parloit alors, de *tenebres cimmeriennes* , & à appeller par une ſuite de ce préjugé, *Vents noirs* , les vents qui ſouffloient de cette partie du Ciel.

La direction connue de ce Vent ſuffit pour faire juger de l'erreur de ceux qui comme, (*d*) Caſaubon , (*e*) Iſaac Voſſius & (*f*) Bouche , l'ont confondu avec le Vent *Cir-*

(*a*) Huetiana. *Artic.* 94.

(*b*) Huetii Demonſtrat. Evangelic. *Prop. IV. cap.* 8. §. 14.

(*c*) La Martiniere , *Dictionn. Geograph.* au mot *Conſtantinople.*

(*d*) Comment. in Lib. 4 Strabonis , pag. m. 71.

(*e*) In Melam, *pag.* 172.

(*f*) Chorograph. & Hiſt. de Provence. *Tom.* 1. *pag.* 20.

* Ἥξεις δὲ Λιγύων εἰς ἀτάρβητον στρατόν,
Ἔνθ' οὐ μάχης, σάφ' οἶδα, καὶ θοῦρός περ ὢν
Μέμψῃ· πέπρωται γάρ σε καὶ βέλη λιπεῖν
Ἐνταῦθ'. Ἑλέσθαι δ' οὔτιν' ἐκ γαίας λίθον
Ἕξεις, ἐπεὶ πᾶς χῶρος ἐστὶ μαλθακός.
Ἰδὼν δ' ἀμηχανοῦντα σ' ὁ Ζεὺς, οἰκτερεῖ,
Ὑπόσκιον θήσει χθόνα, οἷς ἔπειτα συμ-
Νεφέλην δ' ὑπερσχὼν νιφάδι στρογγύλων πετρῶν
Βαλὼν δηώσεις ῥᾳδίως Λιγὺν στρατόν.

Vous arriverez à l'armée des Liguriens , & quelque brave que vous ſoiez, vous aurez-là à ſoutenir un combat bien dangereux : car il eſt porté par l'ordre du Deſtin, que vous y manquerez de traits pour vous défendre, ſans pouvoir même vous ſervir du ſecours des pierres, parce que le terrain y eſt marécageux. Mais Jupiter aiant pitié de votre ſituation, y fera tomber une pluie de cailloux, & par ce moien vous mettra en état de défaire les Liguriens.

† Εὐθεῖαν ἕρπε τήνδε, καὶ πρώτιστα μὲν
Βορεάδας ἥξεις πρὸς πνοάς, ἵν' εὐλαβοῦ
Βρόμον καταιγίζοντα, μή σ' ἀναρπάσῃ
Δυσχειμέρῳ πέμφιγι τρέψας αἴφνῃ.

En traverſant ce pais , vous ſerez expoſé à un vent de Nord très violent , dont les tourbillons impétueux pourront vous enlever, ſi vous n'êtes pas ſur vos gardes.

cius. Il est vrai que l'un & l'autre de ces Vents sont très-violens, & qu'à cet égard les Anciens en ont parlé à peu-près dans les mêmes termes : Mais ils sont d'ailleurs absolument distincts, puisque l'un souffle du Couchant au Levant, & l'autre du Septentrion au Midi.

IV. Le second Vent qui regne dans le même endroit, est directement opposé à la Bise, qu'on vient de décrire, & souffle par conséquent du Sud au Nord contre le courant des eaux du Rhône. Sa violence se fait sentir surtout à Valence, à Vienne, & quelquefois même jusqu'à Lion. Comme il vient directement de la mer, il n'est connu que sous le nom de *Vent marin*. Il s'étend du côté occidental du Rhône, dans le Diocèse d'Usez, & principalement dans le Vivarez. Il y améne ordinairement la pluie, & alors il est moins incommode ; au lieu que quand il est sec, ce qui arrive souvent dans l'Eté, il y produit les mêmes effets, que le Vent d'Autan dans le haut Languedoc.

V. Enfin il regne sur les côtes de Languedoc, depuis Leucate jusqu'au Rhône des Vents périodiques, qui soufflent de la mer ; qui ne soufflent que dans l'Eté ; qui ne soufflent même en Eté que dans les jours les plus chauds; qui ne commencent à souffler que vers les neuf ou dix heures du matin ; qui cessent de souffler sur les cinq heures du soir ; qui servent à tempérer l'ardeur du soleil, & qui rendent la chaleur du jour plus supportable ordinairement que celle de la nuit.

Ces Vents viennent de la mer en droite ligne ; ainsi ils soufflent du Sud au Nord, ou de Sud-est au Nord-ouest, suivant la direction des côtes de Languedoc, qui font une espece de courbûre ou de grande anse, pour former le Golfe de Leon. *Etesiæ*, dit (*a*) Aulugelle, ... *cùm canis oritur, ex aliâ atque aliâ parte cœli spirant*. Ils ne s'étendent dans les terres qu'environ six ou sept lieuës, c'est-à-dire jusqu'au pied des Monts Pyrenées dans le Roussillon, ou de cette chaîne de Montagnes, qui faisoit autrefois partie du Mont *Cemmenus*.

(*a*) Noct. Attic. *lib. 2. cap. 22.*

Ces

Ces Vents s'appellent aujourd'hui dans le pais le *Garbin*. Il paroît par ce qu'on vient de dire que les Anciens les ont décrits sous le nom de Vents *Etesies*, c'est-à-dire de Vents qui revenoient regulierement tous les ans. Je sçai que ces Vents Etesies étoient principalement celebres dans la basse Egypte, mais ils ne laissoient pas d'être connus sur le reste des côtes de la Méditerranée. *Etesiæ*, dit (*a*) Seneque, *hieme non sunt, æstate incipiunt flare* . . . . . *somniculosi à nautis & delicati vocantur, quòd manè nesciunt surgere*. « Les Vents Etesies, *dit-il*, ne soufflent point » pendant l'hiver, ils ne commencent à souffler que dans » l'Eté. Les gens de mer ont accoutumé de les appeller » des paresseux & des dormeurs, parce qu'ils ne se le- » vent jamais le matin.

(*a*) Quæst. natural. *Lib.* 3. *capp.* 10. & 11.

Pline (*b*) parle à peu-près de même : « Les Vents Ete- » sies, *dit-il*, cessent ordinairement dans la nuit, & ne » se levent que sur les neuf heures du matin. En Espa- » gne ils soufflent du Levant ; dans le Pont du Septen- » trion ; dans les autres pais du midi. *Etesiæ noctu desinunt ferè, & à tertiâ diei horâ oriuntur. In Hispaniâ . . . . . . ab oriente flatus est eorum ; in Ponto ab Aquilone, reliquis in partibus à meridie.*

(*b*) Histor. natural. *lib.* 2. *cap.* 22.

I I.

Explication des causes, qui produisent les Vents particuliers, dont on vient de marquer les directions.

Telles sont les observations qu'une longue expérience a donné lieu de faire sur les Vents, qui regnent en Languedoc. Il s'agit à présent d'en rendre raison par la disposition connue de la surface de cette Province, mais il faut pour cela prendre la chose de plus haut.

La partie méridionale & occidentale du Languedoc, depuis le bas Languedoc jusqu'à la Garonne, n'est qu'un long vallon, qui s'étend en droite ligne depuis Agde & Narbonne jusqu'à Toulouse, & qui est borné d'un côté par les montagnes des Pyrenées, dont le pied s'étend jusques dans les Diocèses de Narbonne, d'Alet, & de Mirepoix, & de l'autre par les montagnes des Diocèses de

S^t^. Pons, de Castres, & de Lavaur, dont la chaîne fait partie de l'ancien mont *Cemmenus*. Ce vallon se trouve fort resserré dans le milieu de sa longueur entre les montagnes du Diocèse de Limoux & de celui de Carcassonne, & celles des Diocèses de Lavaur & de S^t^. Pons ; mais il va en s'élargissant vers ses deux extrémitez opposées, & forme par conséquent comme un double entonnoir.

A juger de ce vallon par la ligne qui le partage dans sa longueur, il gît de l'Ouest-nord-ouest à l'Est-sud-est, mais comme il va en s'élargissant par les deux bouts, on peut y distinguer plusieurs autres directions, depuis celle du Nord-nord-ouest au Sud-sud-est, jusqu'à celle de l'Ouest-sud-ouest à l'Est-nord-est.

L'endroit le plus élevé de ce vallon se trouve vers Castelnaudari. C'est par-là que les Montagnes des Cevennes semblent tenir aux Pyrenées. C'est-là que les eaux se partagent pour couler, les unes vers l'Ocean & les autres vers la Méditerranée : Enfin quand on a voulu faire le canal de communication entre les deux mers, c'est-là qu'il a fallu trouver le moien de conduire de l'eau pour la distribuer des deux côtez ; mais cette élévation n'est pas fort grande. Il n'y a que (a) quarante-cinq éclufes le long du canal, depuis l'étang de Taur jusqu'au bassin de Naurouse, où est le point de partage. Ainsi à donner à chaque éclufe 8. pieds de haut, l'une portant l'autre, cela ne fait que 360. pieds ou 60. toises de difference, entre le niveau du bassin de Naurouse & celui de l'étang de Taur.

(a) Piganiol de la Force, *Description de la France, Tom. 4. Chap. 7.*

I. Sur cette description il est aisé de comprendre 1°. Que tous les Vents, qui soufflent entre le Nord-nord-ouest & l'Ouest-sud-ouest, doivent s'engouffrer dans l'ouverture, que le vallon qu'on vient de décrire leur offre dans le haut Languedoc, & que ces Vents dirigés par la position de ce vallon, doivent exciter dans le bas Languedoc le vent connu sous le nom de *Cers*.

2°. Que ce Vent doit être foible dans le haut Languedoc du côté de Toulouse, parce que l'entrée du vallon est large, & qu'il y est peu pressé ; mais qu'à mesure

qu'il avance vers Carcassonne, il doit se renforcer, parce qu'il se trouve resserré de plus en plus entre les montagnes qui se rapprochent.

3°. Que ce n'est qu'après avoir acquis toute la vitesse que le rétrecissement du vallon dans le Diocèse de Carcassonne peut lui donner, qu'il arrive dans le Diocèse de Narbonne, de Beziers, & d'Agde; qu'ainsi il doit y souffler avec impétuosité, à peu-près de même que l'eau qui a franchi l'arche d'un pont, coule avec une extrême vitesse.

4°. Que la direction la plus ordinaire de ce Vent est de l'Ouest-nord-ouest à l'Est-sud-est, parce que c'est dans ce sens que la position même du vallon le dirige : Mais que cette direction n'est pas si constante, qu'elle ne varie souvent de l'un ou de l'autre côté ; & que quelquefois ce Vent souffle plus du Nord, & quelquefois plus de l'Ouest.

5°. Que quand ce Vent vient de l'Ouest-nord-ouest, & à plus forte raison quand il vient plus du Nord, il ne s'étend pas au-delà du Diocèse d'Agde, parce que les Montagnes du Diocèse de S^t. Pons ne lui permettent point dans cette direction de pouvoir s'écarter sur la gauche ; mais que quand il souffle de l'Ouest à l'Est, & encore mieux quand il souffle de l'Ouest-sud-ouest à l'Est-nord-est, il balaie alors le Languedoc jusqu'au Rhône, & il s'étend même dans la Provence, parce que les montagnes du Diocèse de S^t. Pons ne sçauroient l'arrêter dans cette direction.

6°. Cependant que dans ce cas-là même, il ne sçauroit atteindre jusqu'à Vienne en Dauphiné, ou pour mieux dire qu'il ne peut pas même s'étendre au-delà de Valence ; parce que les montagnes du bas Vivarez lui opposent une digue insurmontable qui l'empêche d'aller plus haut. C'est-là, à ce que je crois, ce que Pline a entendu, quand il a dit que ce Vent n'atteint pas la ville de Vienne, se trouvant arrêté un peu en-deçà par des montagnes, qui sont assez peu élevées. *Ne Viennam quidem . . . . . . attingens, paucis antè limitibus jugi modici occursu. . . . . . coercitus.*

7°. Que ce Vent est toujours froid, parce qu'il souffle d'un pais beaucoup moins chaud que le bas Languedoc, & que c'est par-là qu'il contribue à la salubrité de l'air; mais qu'il n'est pas toujours également froid, & qu'il est sujet à cet égard à des variations, qui dépendent de la direction suivant laquelle il souffle. Il est par exemple beaucoup plus froid, lorsqu'il vient d'un point de l'horison plus proche du Nord, & il l'est beaucoup moins, lorsqu'il vient de l'Ouest, ou d'un point encore plus méridional.

II. L'explication du Vent d'*Autan* n'est que l'*inverse* de l'explication du Vent de *Cers*. 1°. Tous les Vents qui soufflent dans le bas Languedoc entre l'Est-nord-est & le Sud-sud-est, doivent s'engouffrer dans l'ouverture méridionale du vallon que nous avons décrit, & doivent produire dans le haut Languedoc le Vent d'*Autan*.

2°. Ce Vent doit être assez foible dans le bas Languedoc, parce qu'il y est plus au large; mais il doit se renforcer en avançant, parce qu'il est plus resserré à mesure qu'il avance.

3°. En franchissant le Diocèse de Carcassonne où il se trouve le plus resserré, il acquiert toute l'impétuosité dont il est susceptible, & il doit au sortir de-là souffler avec la derniere violence dans le Diocèse de S^t^. Papoul, & dans celui de Toulouse.

4°. Ce Vent souffle ordinairement de l'Est-sud-est à l'Ouest-nord-ouest, parce que c'est dans ce sens que gît le vallon qui le dirige: Mais comme ce vallon s'élargit par les bouts, ce vent est susceptible de plusieurs autres directions, les unes plus au midi & les autres plus au levant.

5°. C'est par-là qu'on doit ordinairement juger du degré de chaleur, qu'il cause dans le haut Languedoc; parce que l'experience fait voir qu'il est ordinairement plus ou moins chaud, suivant qu'il souffle par une direction plus ou moins méridionale.

6°. Il est pourtant vrai qu'il y a une autre cause, qui sert à contre-balancer & à modifier celle qu'on vient de

rapporter. C'eſt qu'il arrive ſouvent que l'Autan lorſqu'il approche plus du vent du midi, ſe trouve plus humide, parce qu'il vient alors directement de la mer Méditerranée, ce qui fait qu'il eſt plus frais. Au lieu que lorſqu'il ſouffle du côté du Levant, il eſt plus ſec & plus chaud, parce qu'il vient des côtes sèches & brûlantes de la Provence & du bas Languedoc.

7°. Enfin comme tous les Vents, qui ſoufflent entre le Nord-nord-oueſt & l'Oueſt-ſud-oueſt, dans l'étendue d'un quart de l'horiſon, peuvent produire le vent de Cers, en s'engouffrant par un bout dans le vallon qui s'étend depuis Toulouſe juſqu'à Narbonne; de même tous les Vents contraires, qui ſoufflent dans le quart oppoſé de l'horiſon, entre l'Eſt-nord-eſt & le Sud-ſud-eſt, peuvent produire le Vent d'Autan en s'engouffrant dans le même vallon par l'autre bout. Ces deux Vents contraires partagent donc entr'eux la moitié de l'horiſon, & doivent par conſéquent ſouffler ordinairement l'un ou l'autre la moitié de l'année, ce qui eſt conforme à l'expérience.

III. On peut aiſément prévoir ce que nous avons à dire des deux Vents contraires, qui regnent alternativement le long du Rhône dans la partie orientale du Languedoc, par ce que nous venons d'établir à l'occaſion des deux Vents contraires, qui ſont propres à la partie occidentale de la même Province.

Le lit du Rhône eſt placé dans le milieu d'un vallon qui s'étend depuis Lion juſqu'à la mer, & par conſéquent du Nord au Sud, & qui eſt borné d'un côté par les montagnes du Vivarez qui font la partie orientale du Mont *Cemmenus*, & de l'autre par les montagnes de la partie occidentale du Dauphiné. L'endroit le plus reſſerré de ce vallon eſt entre les montagnes du Vivarez, depuis la Voulte juſqu'au bourg S^t. Andiol; & les montagnes du Dauphiné depuis Livron ſur la Drome juſqu'à Pierrelatte. Les deux bouts oppoſez, l'un du côté de Lion, & l'autre du côté de la mer Mediterranée, ſont beaucoup plus larges.

On voit par-là que tous les Vents, qui viennent du côté du Septentrion dans une certaine étenduë, doivent s'engouffrer dans ce vallon, qui se presente à eux dans cette direction : Que l'impétuosité avec laquelle ils y soufflent, doit aller en augmentant à mesure que ce vallon se rétrécit : Qu'après avoir passé l'espace qu'il y a de Livron à Pierrelatte, & de la Voulte au Bourg S^t^. Andiol, où ils sont le plus resserrez, ils doivent s'étendre depuis le S^t^. Esprit jusqu'à la mer, avec toute la violence dont ils sont susceptibles : Enfin qu'ils doivent être extrêmement froids, puisqu'ils viennent directement du Nord.

C'est-là le *Melamboreas* ou Borée noir, dont parle Strabon ; ou pour dire quelque chose de mieux connu, c'est-là la *Bise*, qui regne si souvent & avec tant de violence depuis * Avignon jusqu'à la mer. Ce vent s'étend souvent sur le Vivarez, & sur les Diocèses d'Usez, d'Alais & de Nismes, sur-tout lorsqu'il est dans son origine Nord-est, où même Nord-nord-est, parce qu'alors sa direction primitive, dont il retient quelque chose, le porte sur cette partie du Languedoc.

IV. Par la raison contraire tous les Vents, qui viennent du côté du midi dans une pareille étenduë, s'engouffrent dans le même vallon dans un sens opposé : se renforcent à mesure qu'ils avancent, parce qu'ils se trouvent plus resserrez : Enfin après avoir passé Livron & la Voulte, ils produisent un vent de midi très-violent à Valence, à Vienne & même jusqu'à Lion.

Comme ce Vent vient directement de la mer Méditerranée, il porte ordinairement avec soi beaucoup de nuages, & produit la pluie dans les pais où il souffle. Dans ce cas il est humide, & par conséquent assez frais. Mais quand il arrive qu'il ne fait pas pleuvoir, ce qui arrive souvent dans l'Eté, il est alors chaud & brûlant, & il produit dans les pais, qui y sont exposez, les mêmes effets que le Vent d'Autan dans le haut Languedoc.

* Illum (*Ventum Borealem*) nos tùm alibi sæpè, tùm ad Avenionem maximè sensimus, prorsus ut (*Strabo*) ait, φρικώδη καὶ βίαιον, vix ut in equo stare possemus. Casaubonus *in lib.* 4. *Strabon. pag. m.* 71. *col.* 1.

V. Pour ce qui eſt des Vents reglez, qui ſoufflent en Eté ſur les côtes de Languedoc, & qui y ſont connus ſous le nom de *Garbin*, ils dépendent de l'inégale raréfaction de l'air. Comme dans l'Eté la terre des côtes eſt ſéche & échauffée, l'air qui les couvre doit être plus aiſément raréfié par la chaleur du ſoleil, que celui qui couvre la mer voiſine. Par-là l'air frais de la mer doit ſe mouvoir vers les côtes, dont l'air plus raréfié lui réſiſte moins, & doit par ce moien exciter un vent aſſez ſenſible, à peu-près de la même maniere & par la même raiſon que l'air froid du dehors pénétre par les fentes dans une chambre, qui eſt échauffée par le feu qu'on y fait, & qu'en y entrant il produit un vent coulis inévitable.

Cela ſuffit pour rendre raiſon de tout ce que ce vent a de plus particulier. Il commence à ſouffler vers les neuf ou dix heures du matin, parce qu'il a fallu tout ce temslà pour que la chaleur du ſoleil ait pu cauſer dans l'air des côtes & dans celui de la mer, une inégalité de raréfaction aſſez grande pour produire un vent ſenſible.

Il eſt dans la plus grande force ſur les deux heures après midi, parce qu'alors l'inégalité de la raréfaction dans l'air des côtes, & dans l'air de la mer, eſt à ſon plus haut point.

Il ceſſe ſur les cinq heures du ſoir, parce que la chaleur du ſoleil qui diminue, ne peut plus entretenir dans la raréfaction de l'air des côtes, & dans celui de la mer, une inégalité qui puiſſe maintenir ce Vent.

Il ne ſouffle que dans l'Eté, parce que ce n'eſt que dans cette ſaiſon, que les terres ſont aſſez ſéches & aſſez échauffées pour diſpoſer l'air qui les couvre, à prendre un degré de raréfaction ſupérieur à celui, dont l'air de la mer ſe trouve ſuſceptible.

Enfin il ſouffle d'autant plus violemment que la chaleur eſt plus grande; parce que c'eſt dans la plus grande chaleur que l'inégalité de la raréfaction, qui arrive à l'air des côtes & à l'air de la mer, ſe trouve la plus grande.

Si l'on souhaite sur cette matiere un plus grand éclaircissement, on peut voir dans le *Chapitre suivant*, ce que nous allons dire du Vent de *Pas*, dont la cause est à peu-près la même.

VI. On voit assez par ce qu'on vient d'exposer, quels sont les Vents qui aménent la pluie dans les differentes parties du Languedoc. Il pleut dans le haut Languedoc par un Vent d'Ouest-sud-ouest qui vient du côté de Baionne par le chemin le plus court, qu'il y ait de la mer au haut Languedoc. Il y pleut aussi quelquefois par le Vent d'*Autan*, mais rarement, & jamais, que lorsque ce Vent tient le Rumb du Sud-est, c'est-à-dire lorsqu'il vient directement du milieu de la mer Méditerranée.

Dans le bas Languedoc jusqu'à Carcassonne, de même que dans le Gevaudan, le Vivarez & le Velai, il y pleut des Vents du Midi, qui soufflent directement de la mer Méditerranée, & qui par cette raison y portent le nom de *Vents marins*. Il est pourtant certain qu'il pleut quelquefois dans le Gevaudan, & même dans les basses Cevennes du Vent d'Ouest, mais cela est rare.

Enfin à Carcassonne, qui tient le milieu entre le haut & le bas Languedoc, il y pleut également & du Vent d'Ouest-sud-ouest, & du Vent d'Est-sud-est, c'est-à-dire de chacun des Vents qui aménent la pluie dans le haut & dans le bas Languedoc.

CHAPITRE IX.

D'un Vent particulier, *qui sort du creux d'une Montagne, près d'un village du Diocèse de* Mirepoix, *au pied des* Pyrenées.

A L'extrémité du Diocèse de Mirepoix, joignant celui d'Alet, il y a un petit village appellé *Blaud* ou l'*Escale*, qui dépend de la Paroisse de *Pivert*, & dont la Justice appartient au Seigneur de *Nebias*. Ce village est sur le grand chemin de Chalabre au pais de Sault, dans un

un vallon aſſez étroit, renfermé de toutes parts de hautes montagnes, excepté du côté du Nord-oueſt, où en s'élargiſſant il ſe joint à la plaine de Pivert. Deux ou trois cent pas au-delà de ce village, & environ à mi-côte, la montagne ſur laquelle il eſt bâti, appellée le Pui du *Till* ou *Tilleul*, eſt percée de pluſieurs trous ou ſoupiraux dans une étendue d'environ deux cent pas en long, & cent cinquante en large. Un des plus grands de ces ſoupiraux eſt au bord même du chemin. C'eſt par ces trous qu'il ſort du creux de cette montagne un Vent, appellé * *le Vent de Pas*, qui ſouffle dans toute l'étendue du vallon, c'eſt-à-dire depuis ces fentes juſqu'au village de Blaud & deux ou trois cent pas encore plus loin.

* Ce Vent paroît avoir été ainſi nommé, à cauſe que c'eſt une eſpece de *Vent de Paſſage*.

Voici les principales particularitez, qu'on remarque dans le cours de ce Vent, telles que je les ai obſervées moi-même, ou qu'elles m'ont été rapportées par des gens du pais, dignes de foi.

I. Ce Vent ſouffle d'abord vers l'Oueſt, parce que le côté de la montagne d'où il ſort, a cet aſpect : mais comme il eſt forcé de s'étendre ſelon la direction du vallon, il ſe détourne bien-tôt vers le Nord-oueſt, parce que le vallon a cette poſition, ainſi qu'on l'a remarqué.

II. Ce Vent ſouffle toujours, mais la force avec laquelle il ſouffle, eſt ſujette à de grandes variations ; tantôt il eſt violent juſqu'à déraciner les arbres ; tantôt au contraire il eſt foible, & quelquefois même on ne peut s'en appercevoir qu'en mettant la main dans les ſoupiraux, ou en y introduiſant quelque choſe, qui puiſſe être facilement agité.

III. Ces variations répondent exactement à la ſérénité de l'air & au chaud. Quand le tems eſt clair, ſerein & chaud, le Vent eſt fort & violent ; il s'affoiblit au contraire & ceſſe même d'être ſenſible, quand le tems eſt couvert, pluvieux, chargé de brouillards, ou extrêmement froid.

IV. De-là vient qu'en été ce Vent regne avec violence & preſque ſans diſcontinuation, parce qu'alors le tems

est presque toujours serein, & que la chaleur est grande: au lieu qu'il ne souffle que rarement & foiblement en hiver, parce que la chaleur est moindre, & la sérenité plus rare.

V. De-là vient aussi que ce Vent est fort, & violent même, quand le Vent de Sud-est ou Vent d'*Autan* souffle, au lieu qu'il est plus foible & paroît même cesser, quand le Vent d'Ouest ou le *Cers* regne; parce que le Vent d'Autan rend l'air chaud & serein, au lieu que celui de Cers y améne la pluie & le froid.

VI. Cependant ce Vent ne souffle, du moins d'une maniere sensible, que la nuit, & jamais pendant le jour. Il commence quand le soleil est déja bas, se fortifie à l'entrée de la nuit, souffle avec force toute la nuit, diminue à la pointe du jour, & enfin cesse de souffler sensiblement dès-que le soleil est un peu haut. C'est un ordre invariable en tout tems & en toute saison, ce qui fait aussi que les paisans de Blaud, qui n'ont point d'autre Vent en été que ce Vent de Pas, ne peuvent vanner, ou comme on parle dans ce pais, *venter* leur bled que dans la nuit.

VII. Enfin ce Vent est fort frais en été, & rafraîchit tout le vallon pendant la nuit. On assure que les bouteilles de vin, que les paisans vont quelquefois mettre à rafraîchir dans les soupiraux, y deviennent aussi fraîches, que si elles avoient été mises à la glace. Au contraire en hiver ce même Vent est temperé, & il empêche qu'il ne se forme aucune gelée blanche dans le vallon, où il n'en paroît jamais tant qu'il souffle, quelque rude que soit l'hiver.

L'origine singuliere de ce Vent souterrain, & les differentes variations ausquelles il est sujet, mais dont l'ordre est constant & reglé, semblent devoir exciter l'envie d'en pénétrer la cause. Pour y réussir, ou du moins pour pouvoir établir quelque chose de plausible, il faut auparavant faire attention à la disposition des lieux.

Les differens soupiraux dont la montagne du Till est percée, & par où sort le Vent en question, doivent com-

muniquer à une vaſte concavité, qui doit occuper le milieu de cette montagne. L'inſpection du lieu, la diſpoſition des ſoupiraux, la ſortie du Vent qui s'en échappe, tout donneroit lieu de former cette conjecture. Mais pourquoi s'en tenir à des conjectures ? Le haſard a fourni autrefois des preuves certaines de ce que nous ſuppoſons. Il y eut ordre du Roi en 1680. de réparer le chemin de Sault, par où M. de Louvois devoit paſſer en revenant du Mont-Louis, qu'il étoit allé viſiter. En élargiſſant le chemin ſur cette montagne, on fit ſauter pluſieurs pieces de Rocher, qui le reſſerroient, & qui renfermoient un de ces ſoupiraux, & l'on découvrit par ce moien un abîme, ou pour me ſervir du terme même du pais, *un barrenc* très-profond. M. de Louvois qui paſſa peu de tems après, prit plaiſir à l'éxaminer, mais il ordonna ſagement de le boucher au plûtôt, de peur que la facilité qu'on auroit d'y jetter les cadavres, & de cacher ainſi les meurtres & les aſſaſſinats, ne donnât occaſion d'y en commettre. En conſéquence de cet ordre, on boucha ce trou en y jettant des arbres entiers & de grands quartiers de rocher, qu'on couvrit de terre. Les choſes demeurerent quelque tems en cet état, mais le vent qui ſe formoit dans le creux de la montagne, & qui avoit peine à ſortir par les autres ſoupiraux, qui étoient trop étroits, ſe creuſa bien-tôt dans le même endroit une nouvelle iſſue, qui eſt actuellement aſſez grande pour y introduire la main.

Un peu plus loin que les ſoupiraux* dont on vient de parler, & au pied de la même montagne, il y a dans le fond du vallon de Blaud deux antres ou cavernes ſéparées, mais qui ſe réuniſſent bien-tôt & qui vont aboutir à un grand baſſin ou réſervoir d'eau, enfoncé dans la montagne de cinquante ou ſoixante pas. Ces cavernes ne fourniſſent rien dans l'été, mais dans l'hiver elles vomiſſent à gros bouillons un torrent d'eau, qui forme la plus grande partie de la riviere, qui ſerpente dans le vallon de Blaud.

On a des preuves que cette eau vient par des routes ſouterraines du pais de Sault, qui n'en eſt éloigné que

que d'environ une lieue. C'eſt un petit pais où l'on entre dès qu'on a atteint le ſommet des montagnes, qui bornent le vallon de Blaud du côté du midi, avec leſquelles ce pais eſt preſque de niveau. L'on trouve en y entrant une aſſez grande plaine d'environ une lieue & demie de diametre, dont les eaux pluviales n'ont aucune iſſue. Elles ſont obligées de ſe ramaſſer vers le milieu, qui eſt plus bas, où elles forment en été deux mares d'eau croupiſſante, ſéparées & aſſez baſſes. Mais ces mares groſſies dans l'hiver par les eaux pluviales, & par differens torrens qui s'y rendent des montagnes voiſines, forment en ſe réuniſſant une eſpece de lac, dont les eaux vont ſe precipiter avec violence dans un trou ou gouffre, qui eſt auprès. Ce trou eſt appellé par les gens du pais *l'Entonnadou*, c'eſt-à-dire l'*Entonnoir*. On a expérimenté pluſieurs fois que de la paille, de la ſcieure de bois, ou de petits morceaux de liege, que l'on avoit jettés dans ce gouffre en hiver, ont été bien-tôt rejettés par les cavernes que nous venons de décrire, & répandus dans le vallon de Blaud.

De-là il eſt aiſé de conclure que les eaux pluviales, qui tombent dans cette partie du pais de Sault, & qui ſe rendent au gouffre de l'*Entonnadou*, ſont portées par des voies ſouterraines vers la montagne de Blaud, s'y précipitent dans la concavité que cette montagne renferme, & ſortent enfin par les deux antres qui ſont au pied de la même montagne, & qui ſont pour ainſi dire les deux égouts de cette plaine.

Comme ces antres jettent une grande quantité d'eau pendant l'hiver, il eſt bien évident qu'il doit y en avoir beaucoup alors dans le creux de la montagne de Blaud, avec lequel ces antres communiquent. Mais il doit y en avoir auſſi dans l'été, même le plus ſec, quoiqu'il n'en ſorte point, puiſque dans ce tems-là même l'on trouve dans le fond de ces antres un grand baſſin d'eau, qui doit, ſuivant les apparences, s'étendre aſſez avant dans la montagne, & pour le moins juſqu'au deſſous des ſoupiraux dont nous avons parlé.

Ce qu'on vient d'expoſer donne lieu de former deux

differentes conjectures ſur la cauſe du Vent de Pas.

I. On peut ſuppoſer, ce ſemble, que ce qui ſe paſſe dans le creux de la montagne de Blaud, reſſemble à ce qui ſe paſſe à nos yeux dans les ſoufflets à forge. Dans ces ſoufflets l'eau tombant de haut avec impétuoſité & à plomb dans un tuiau perpendiculaire, entraîne pêle-mêle pluſieurs parties d'air, qui en ſe dégageant peu-à-peu ſe ramaſſent dans une ventouſe pratiquée exprès, & ſortent delà par un canal latéral avec aſſez de force pour allumer & pour entretenir le feu des plus grands & des plus violens fourneaux. Nous avons de même dans le creux de la montagne de Blaud de l'eau qui tombe de haut, qui tombe avec impétuoſité, qui tombe à plomb. Il ſemble donc que cette eau en tombant doit entraîner de même beaucoup d'air, qui ſe ramaſſant dans les concavitez de la montagne, comme dans une ventouſe, & s'échappant avec violence par les ſoupiraux où ces concavitez vont aboutir, forme le *Vent de Pas*.

Cette explication eſt très-ſimple, & ne ſuppoſe rien qui ne ſoit établi ſur des exemples ſenſibles. Ce ſont de grands motifs pour engager à la recevoir. Malheureuſement les conſéquences de cette explication ne s'accordent point avec les obſervations, que nous avons rapportées & qui ſont conſtantes.

1°. Si cette explication étoit vraie, il s'enſuivroit que ce Vent ne ſouffleroit point en été, puiſqu'en été il ne coule point d'eau du pais de Sault dans le vallon de Blaud.

2°. Il s'enſuivroit que ce Vent ſeroit au moins plus fort & plus conſtant en hiver qu'en été, puiſqu'en hiver l'écoulement de l'eau du pais de Sault dans le vallon de Blaud, eſt inconteſtablement plus grand & plus conſtant qu'en été.

3°. Il s'enſuivroit enfin que ce Vent ſouffleroit également dans le beau tems & dans la pluie, pendant le jour & pendant la nuit, que le Vent fût au Sud-eſt ou à l'Oueſt; parce que l'écoulement de l'eau eſt toujours uniforme, & ne varie point ni ſuivant l'état de l'air, ni ſuivant le cours du ſoleil, ni enfin ſuivant la nature du Vent qui ſouffle au dehors.

Tout cela est expressément contredit par les observations, & c'en doit être assez pour faire abandonner cette hypothese, parce que le principe ne sçauroit être vrai, quand les conséquences qu'on en tire, sont fausses.

II. On réussira mieux à expliquer la cause du Vent de Pas, si l'on compare le creux de la montagne de Blaud à un Eolipile. Personne n'ignore que si l'on met dans un Eolipile quelques gouttes d'eau, & qu'on expose ensuite l'Eolipile au feu, il sort un vent impétueux par l'ouverture étroite dont il est percé, à mesure que l'eau se résout en vapeurs par la chaleur du feu.

Dans la montagne de Blaud il y a une cavité, qui répond à la cavité de l'Eolipile ; dans le fond de cette concavité il y a de l'eau, comme il y en a dans l'Eolipile: il y a enfin, ainsi que dans l'Eolipile, une chaleur intérieure que le soleil communique par-tout aux entrailles de la terre, & qui s'y conserve toujours malgré les variations qui arrivent sur sa surface. Cette eau doit donc de même que dans l'Eolipile, s'y résoudre en vapeurs par l'action de cette chaleur, & ces vapeurs après avoir rempli les concavitez de la montagne, doivent enfin s'échapper avec violence par les soupiraux, dont elle est percée, & produire par ce moien un Vent très-sensible.

C'est de cette maniere que se forme cette espece de vent coulis, que l'on sent sortir en été des soupiraux des caves qui sont profondes. L'humidité dont ces caves sont pleines, se résout alors en vapeurs par la chaleur de la saison, & ces vapeurs, qui s'échappent en foule par les soupiraux, produisent en sortant un vent assez sensible. Cet exemple sert merveilleusement à confirmer ce que nous avançons. Ce qui se passe en petit dans les caves, doit se passer en grand dans le creux de la montagne de Blaud ; & si le peu de vapeurs, qui s'élevent dans l'étendue d'une seule cave, peuvent en sortant par un soupirail assez grand, faire un vent assez sensible quoique foible, il faut à proportion que les vapeurs abondantes, qui se forment dans les concavitez spacieuses de cette montagne, & qui sont obligées de sortir par des soupi-

raux très-étroits, forment un vent très-fort & très-impétueux.

Cette suppoſition une fois admiſe, il eſt aiſé de rendre raiſon de tous les phenomenes, que l'on obſerve dans le cours de ce Vent.

I. Il ſouffle toujours, du moins auprès des ſoupiraux; & cela parce qu'il ſe forme toujours des vapeurs dans le creux de la montagne, qui s'échappent au dehors.

II. Ce Vent quoique continuel, ſouffre de grandes variations dans la force avec laquelle il ſouffle : tantôt il eſt impétueux, & tantôt il eſt foible & preſque imperceptible; ce qui peut venir de deux différentes cauſes, ou de la quantité des vapeurs, qui ſe forment dans la concavité de la montagne, laquelle tantôt augmente & tantôt diminue; ou de la réſiſtance que les vapeurs trouvent à ſortir, laquelle eſt tantôt plus grande, & tantôt moindre.

III. C'eſt par la *premiere* de ces cauſes que ce Vent eſt fort, tant que l'*Autan* ou le Vent de Sud-eſt ſouffle; & qu'il eſt foible au contraire & devient même imperceptible, dès que le Vent d'Oueſt ou de Nord-oueſt, qu'on y appelle le Vent de *Cers*, prend le deſſus. Le Vent de Sud-eſt eſt chaud, & contribue par conſéquent à faire former dans le creux de la montagne une plus grande quantité de vapeurs : Le vent d'Oueſt ou de Nord-oueſt y eſt au contraire très-froid, & doit par conſéquent en refroidiſſant l'air, diminuer la quantité des vapeurs, qui ſe forment dans ces concavitez.

IV. C'eſt par la même cauſe que ce Vent eſt violent quand le tems eſt clair, beau & ſerein, au lieu qu'il diminue & ceſſe même quand le tems eſt couvert & pluvieux. Le beau tems eſt toujours cauſé dans ce pais-là par le Vent de Sud-eſt ou l'Autan, qui eſt chaud : au lieu que la pluie y eſt toujours amenée par le vent d'Oueſt ou le Cers, qui eſt froid.

V. C'eſt par la même cauſe encore que ce Vent ſouffle avec violence, & preſque continuellement en été, parce qu'alors la chaleur eſt grande & continuelle; au lieu qu'il ne ſouffle que rarement & foiblement en hiver, pen-

dant lequel la chaleur est foible & le beau tems plus rare.

VI. Mais c'est de la *seconde* des causes que nous avons rapportées, que dépendent les variations journalieres, qui font que ce Vent cesse le jour & ne commence à souffler que la nuit. Pendant le jour l'air du dehors, échauffé & raréfié par les raions du soleil, contrebalance & arrête la sortie des vapeurs, qui se presentent aux soupiraux, & par conséquent affoiblit ou supprime le vent que ces vapeurs formeroient. Ce n'est que vers le soir que ces vapeurs retenues & multipliées dans les concavitez de la montagne, l'emportent enfin sur la resistance de l'air exterieur, qui commence à se condenser par l'aproche de la nuit, & c'est alors aussi que ces vapeurs, en s'échappant commencent à produire un Vent sensible, qui se renforce ensuite pendant la nuit, à mesure que l'air continue de se refroidir. Mais enfin ces vapeurs presque épuisées sont arrêtées derechef le lendemain, par la raréfaction nouvelle qui survient dans l'air au retour du soleil, & le vent disparoît pour lors de nouveau, pour recommencer de la même maniere la nuit suivante. Comme les changemens que le cours journalier du soleil cause dans la raréfaction de l'air, suivent un ordre constant & regulier dans leur vicissitude, les variations que ces changemens produisent sur le vent de Pas, doivent garder de même un ordre fixe & périodique; & c'est aussi ce que les observations justifient.

VII. Ce Vent est froid dans l'été: Il sort de concavitez qui quoique plus chaudes en été, qu'elles ne le sont en hiver, le sont pourtant moins à proportion que la surface de la terre & que l'air qui l'environne. Ce Vent doit donc participer de la même temperature, & paroître par conséquent en été moins chaud, ou ce qui revient au même, plus froid que l'air exterieur.

VIII. Ce Vent au contraire est plus temperé en hiver, que l'air exterieur, & il empêche quand il souffle, qu'il ne se forme de la gelée blanche dans le vallon de Blaud. C'est qu'alors les concavitez, d'où il sort, sont plus chaudes que la surface de la terre, & que l'air exterieur, quoiqu'elles le soient pourtant moins que dans l'été, & par

par conséquent ce Vent, qui est au même degré de chaleur, doit être plus chaud aussi que l'air exterieur, & empêcher la production de la gelée blanche dans les endroits où il souffle.

Ainsi ce Vent qui sert à rafraîchir le vallon de Blaud en été, sert à l'échauffer au contraire en hiver. Il y entretient par ce moien une temperature presque uniforme; & par-là bien differente de celle des lieux d'alentour, où l'on éprouve les changemens de tems les plus fréquens & les plus extraordinaires. Il chasse en même tems du vallon les brouillards qui pourroient s'y former, & les mauvaises exhalaisons dont l'air pourroit être chargé. C'est par ces moiens qu'il contribue à la fertilité de ce vallon, qui abonde en toute sorte d'arbres fruitiers, quoique dans un pais très-froid. C'est par-là aussi qu'il procure la santé & la longue vie de ceux qui y habitent, dont plusieurs atteignent la centiéme année sans infirmité, & dont quelques-uns ont joui d'une vieillesse vigoureuse, jusqu'à cent onze & cent dix-huit ans, ainsi qu'il étoit justifié par deux exemples assez recens en 1713. lorsque j'y fus.

Les Vents de l'espece de celui qu'on vient de décrire, ne sont pas rares. Tel étoit (*a*) autrefois celui qui sortoit du creux du Mont Parnasse, par un trou renfermé dans le sanctuaire du Temple de Delphes, & que la Pythie assise sur le sacré trépied qui le couvroit, devoit recevoir, à ce qu'on croioit, pour être en état de rendre des oracles. Tels étoient encore (*b*) ceux qui s'engendroient dans certaines cavernes au rapport de Pline, d'où ils souffloient sans discontinuation. *Sine fine*, dit-il, *Ventos generant jam quidam specus.* Tels sont aujourd'hui un grand nombre de Vents souterrains, qui sortent des fentes de plusieurs montagnes, & dont on trouve beaucoup d'exemples dans les Auteurs modernes.

(*a*) Diodore de Sicile, *lib.* 16. *cap.* 26. Strabon, *Geograph. lib.* 9. Plutarchus. *De Oraculorum defectu.*

(*b*) Histor. natural. *lib.* 2. *cap.* 45.

I. Le P. Kircher rapporte (*c*) qu'assez près de *Terni* il sort un vent froid de quelques fentes de la montagne sur laquelle la petite ville de *Cesi* est bâtie : Que ce Vent souffle principalement en été : Que les habitans de Cesi

(*c*) Mund. subterran. *lib.* 2. *pag.* 116.

le conduisent par des tuiaux dans leurs caves & dans leurs maisons pour rafraîchir leurs vins & pour se rafraîchir eux-mêmes pendant les chaleurs : Qu'en ouvrant au point qu'il leur plaît le tuiau qui le conduit, ils en prennent à leur gré la quantité qu'ils veulent : Enfin que ce Vent leur est très-avantageux pour la conservation de la santé & pour la prolongation de la vie.

II. On trouve précisément le même détail sur cette montagne dans (a) le *Voiage d'Italie* de Misson, où cet Auteur parle de ce Vent, comme d'un fait dont il a été témoin. Il rapporte (b) dans le même ouvrage une autre observation presque pareille du Mont Vésuve ; mais il avertit qu'il ne le rapporte que sur la foi d'un ami, dont il transcrit la lettre. « Le Mont Vésuve, *y est-il dit*, souffle le » froid & le chaud ; d'un côté il y a des soupiraux ar» dens répandus en differens endroits vers son sommet ; » & de l'autre on voit vers *Ottaviano* certaines ouver» tures, d'où il sort un vent si froid, qu'il n'est pas pos» sible d'y tenir la main. »

(a) Tom. 3. pag. 191.

(b) *Ibid.* pag. 350.

III. Gassendi (c) parle dans la vie de Peiresc à l'occasion du Vent appellé le *Pontias*, qui régne près de Nions en Dauphiné, & qui est sujet à des variations reglées de même que le Vent de Pas, de quelques Vents qui sortent du creux de plusieurs montagnes, comme du Mont *Coyer* & du Mont *Malignon* en Provence ; du Mont *Ventoux* dans le Comtat ; & d'une montagne peu éloignée de Vicence en Italie, (d) sur laquelle est bâti un bourg, que Gassendi appelle *Gustosa*.

(c) Ad ann. 1634

(d) Ad ann. 1602.

IV. Ce dernier lieu est décrit plus éxactement dans un ouvrage de Géographie, intitulé *Geographiæ compendium, & Hispaniæ, Galliæ, ac Italiæ totius brevis & accurata Descriptio.* On y rapporte (e) qu'en allant de Vicence à Este, on trouve une chaîne de collines fertiles & agréables, que les gens du pais appellent *la Riviera* : Que sur cette chaîne & à cinq milles de Vicence est bâti le village de *Custoza*, en latin *Custodia* (c'est le *Gustosa* de Gassendi) Qu'il y a en cet endroit une caverne très-profonde, longue de 7000. pas, & soutenue par plus de 1000. colomnes formées par congélation : Enfin

(e) Pag. 403.

qu'assez près de l'entrée de cette caverne, il y a un autre antre, appellé *Cubola*, d'où il sort un vent froid, qu'un particulier de Vicence a eu l'art de conduire par des canaux sous terre, dans une maison de campagne qu'il avoit dans le voisinage. On trouve dans ce même ouvrage l'inscription * que cet homme de Vicence avoit fait mettre sur la porte de sa maison pour l'authenticité du fait, la même que Gassendi indique, qu'il dit que Peiresc eut soin de copier, & qu'il ne rapporte pourtant pas.

V. Mr. de Marca fait mention d'un autre Vent de la même espece, dans l'ouvrage qui a été publié après sa mort sous le titre de *Marca Hispanica*. « Il y a, (a) *dit-* » *il*, dans la Viguerie de *Campredon* en Catalogne, près » de la petite ville d'*Olot*, une montagne dont l'interieur » est creux, & d'où il sort un vent continuel par quelques » fentes qui s'y trouvent, & que les gens du pais appellent » *los Bouffadours*, c'est-à-dire *les Soufflets*. Les habitans du » voisinage, *ajoute-t-il*, † ont eu l'adresse d'en retirer » un avantage considérable, en conduisant ce Vent dans » leurs maisons par des tuiaux, pour modérer les chaleurs » de l'été.

(a) *Lib.* 2. *Chap.* 21.

VI. Gabriel Boule, Médecin de Nions en Dauphiné, fit imprimer à Orange en 1647. un Traité sur un Vent particulier, qui souffle dans le vallon de la ville de Nions,

* Franciscus Tridenteus Vicentius, Jurisconsultus, Hierosolymitani Equitis filius, gelidi venti flatum in cavernâ *Cubolâ* vocatâ spirantem, in ædes proprias per hanc Crypto porticum deduxit, ad temperandum ardentes & æstivos calores, tùm cohibenbo, tùm relaxando, novo atque mirabili artificio per cubicula quæque ducendo, quæ pro lubitu suo refrigerare & calefacere valet, ita ut ejus Villa ingenio, diligentiâ, impensâ ac æmulatione ornatior effecta, inter regia ornamenta connumerari possit. Anno MDLX. ætatis suæ XXII.

† *On pratique en Perse au dehors des maisons d'especes de soupiraux appellez* Bad-khon, *ou* Bad-ghir, *&* *par le moien de differens tuiaux placez dans les murs, on distribue à son gré le vent qui s'y engouffre, dans les differens appartemens pour les rafraîchir pendant les grandes chaleurs de l'Eté.* D'Herbelot, Bibliotheque Orientale, *aux mots* Bad-khon & Bad-ghir.

appellé *le Pontias*. Il paroît bien (*a*) parce qu'il en dit, que ce Vent sort d'un trou de la montagne du Devez, qui est auprès, nommé le *Trou du Pontias*, de même que le Vent de Pas sort des trous de la montagne du *Till*; mais il faut avouer que le reste (*b*) des proprietez du Pontias ne s'accorde point avec les proprietez connues du Vent de Pas. Cet Auteur parle à cette occasion (*c*) dans le même ouvrage de plusieurs autres Vents qui naissent du creux de montagnes, comme du vent qui sort d'une montagne, appellée le *Rochas de Mirabel* ou *Peires rousses* dans le Mandement de *Bouvieres* en Dauphiné : de celui qui sort de la *Baume de la Mene*, sur la pente septentrionale du Mont *Ventoux* dans le Comtat Venaiscin : de celui qui sort en été de la fontaine de Vaucluse dans le même Comtat : Enfin de celui de *la Vezine*, qui sort de quelques fentes de rochers, au pied d'une montagne au dessous du village de *Piles*, à trois lieues de Nions en Dauphiné.

(*a*) Chap. 9.
(*b*) Chap. 6.
(*c*) Chapp. 8. & 9.

VII. M. Scheuchzer (*d*) rapporte de même dans ses *Voiages des Alpes*, qu'il sort des vents froids du creux de la montagne de *Chiavenne*, dont les habitans savent se servir à propos pour rafraîchir leurs caves, qui sont creusées dans la montagne même. Cet Auteur avoit dit un peu plus haut (*e*) dans la description du même voiage, qu'il sortoit un vent souterrain d'un trou, qui étoit au pied de la montagne de *Blattisberg* sur le lac de *Wahlenstat*, près de la ville de *Wesen*.

(*d*) Itinere 2. *Tom.* 1. *pag.* 102.
(*e*) Ibid. *pag.* 78.

VIII. Enfin l'Auteur de l'*Etat & des Delices de la Suisse*, parle de quelques autres Vents semblables, qui sortent des cavernes (*f*) de plusieurs montagnes du canton de Glaris ; & surtout (*g*) d'un vent, qui sort d'une montagne près du bourg de *Codelago*, sur le bord du lac de *Lugano* dans le Bailliage du même nom.

(*f*) Tom. 2. *pag.* 481.
(*g*) Tom. 3. *pag.* 210.

Tous ces differens Vents souterrains se forment de la même maniere que le Vent de Pas, & l'explication que nous venons de donner de ce Vent, peut servir à expliquer la generation de tous les autres. Je serois même tenté de croire, quoique les Auteurs ne le disent pas de tous

expressément, que par une suite de cette conformité tous ces Vents souterrains sont sujets à des variations & à des périodes réglées, de même que le Vent de Pas, parce qu'il semble que les causes qui produisent ces variations dans le Vent de Pas, doivent en produire aussi dans les autres Vents de la même espece. Mais il ne faut pas dissimuler que ces périodes ne sont pourtant pas les mêmes dans tous les Vents souterrains, & que plusieurs de ces Vents gardent dans leur cours un ordre différent de celui du Vent de Pas. Le Vent qui sort de la montagne de *Cesi* en Italie, souffle à la verité en été & non en hyver, comme celui de Pas; mais il ne souffle que le jour, suivant le (a) P. Kircher, & cesse de souffler à l'approche de la nuit. Le Vent de *Pontias* près de *Nions* en Dauphiné souffle principalement pendant la nuit, comme le Vent de Pas; mais c'est dans l'hiver qu'il regne avec le plus de violence, selon (b) Gabriel Boule, & il est peu sensible en été. Enfin le Vent de la *Vezine* près de *Pilles* en Dauphiné, paroît répondre assez éxactement aux périodes du Vent de Cesi, & souffler de même en été & non en hiver, le jour & non la nuit, au rapport du même (c) Boule. Il y a apparence que ces differences ne dépendent que de la differente quantité d'eau qu'il y a dans les creux des montagnes d'où ces Vents naissent, de la position differente de ces montagnes, de la profondeur plus ou moins grande des cavernes où ces Vents se forment &c. Ainsi on ne peut point se flatter d'en rendre raison, qu'en comparant avec soin toutes ces differences particulieres, pour pouvoir juger des differens effets, qui doivent en résulter, ce qui demande beaucoup d'observations, & surtout des observations éxactes, & faites par des Physiciens habiles.

(a) Mund. Subterran. *lib.* 2, *pag. m.* 116.

(b) Hist. naturelle d'un Vent particulier, dit le *Pontias*, *chap.* 6.

(c) Ibid. *chap.* 8.

CHAPITRE X.

D'une Mine de Plomb *près du lieu de* Durfort, *dans le Diocèse d'*Alais.

CETTE Mine est au pied d'un côteau ou d'une petite montagne, dont le penchant est couvert de vignes & de châteigniers, au Nord-ouest & à un quart de lieue du lieu de Durfort. Comme on y a déja fouillé en un grand nombre d'endroits assez près les uns des autres, & qu'on y a fouillé toujours avec le même succès, il y a grand lieu de croire que toute la montagne est de la même nature, & qu'on y trouveroit par tout de la mine de Plomb, si on prenoit la peine d'y travailler sérieusement; mais ce travail est abandonné à la fantaisie des paisans du lieu, qui ne s'en occupent que quand ils n'ont rien de plus utile à faire.

En commençant à creuser dans cet endroit, on trouve d'abord trois ou quatre pieds de terre médiocrement fertile, & sous cette terre se présente un lit d'une roche vive, dure, grisâtre, & de l'épaisseur d'environ deux ou trois pieds.

On avoit accoutumé autrefois de faire sauter ce rocher par la mine, mais la cherté de la poudre, & sur tout la difficulté d'en avoir dans les Cevennes, où les fréquens soulevemens ne permettent pas d'en confier aux paisans, sont cause qu'on emploie aujourd'hui un moien un peu plus long, mais aussi beaucoup moins cher. On allume un grand feu sur le lit de rocher, après l'avoir découvert, & on entretient ce feu jusqu'à ce que le rocher se fende & s'éclatte. On acheve ensuite de détacher à coups de maillets ce qui est déja felé & ébranlé; & s'il arrive que le feu n'ait pas pénétré assez avant la premiere fois, & que les fentes ne s'étendent pas dans toute l'épaisseur du rocher, on y revient une seconde & une troisiéme fois.

On trouve sous ce rocher une couche épaisse de deux ou trois pieds, d'une pierre blanchâtre, brillante, un

peu tranſparente & qui ſe caſſe facilement. Cette pierre ne forme point une maſſe continue : elle eſt felée en pluſieurs endroits & paroît être formée de pluſieurs pieces diſtinctes.

C'eſt entre ces pieces qu'on trouve la mine de Plomb. Elle eſt noire, brillante, polie, peſante; en un mot facile à diſtinguer d'avec la pierre où on la trouve. Ce n'eſt point par filons continus qu'elle y eſt diſtribuée, comme les autres métaux le ſont ordinairement dans leurs mines, mais par morceaux diſtincts de differentes groſſeurs.

Sous cette premiere couche de pierre brillante & de mine de Plomb mêlez enſemble, on trouve un autre lit de rocher ſemblable au premier, qu'on emporte de la même façon; & ſous ce ſecond lit de rocher on trouve une nouvelle couche de pierre brillante & de mine de Plomb comme la premiere, & ordinairement plus épaiſſe & plus abondante. Comme on retrouve encore ſous cette ſeconde couche un autre lit du même rocher, il y a apparence que la même diſpoſition continue, & qu'en creuſant on trouveroit alternativement dans le même ordre, & de nouvelles couches de pierre brillante & de mine de Plomb, & de nouveaux lits de rocher. Peut-être même la mine deviendroit-elle plus riche, à meſure qu'elle ſeroit plus profonde : mais ordinairement on ne creuſe pas au-deſſous du troiſiéme lit de rocher, à cauſe de la peine qu'il y auroit de retirer les pierres, & l'on aime mieux élargir la mine par les côtez, ou en ouvrir une nouvelle.

Cette diſpoſition de la mine donne lieu de conjecturer que dans les entre-deux de ces differens lits de rocher, il a coulé autrefois de l'eau chargée d'une grande quantité de parties de terre fort fines, & de beaucoup de parties de plomb : Que d'un côté les parties de terre ſe ſont unies enſemble, & ont fait la pierre brillante & à demi tranſparente, qui remplit ces interſtices; à peu-près comme l'eau de pluie qui s'eſt chargée de parties terreſtres en pénétrant à travers les terres, ſe cryſtalliſe dans les cavernes où elle diſtille goutte à goutte, en des congelations brillantes preſque tranſparentes : Que de l'autre côté les parties métalliques de plomb ſe réuniſſant de même,

ont formé à part les differens morceaux de mine de plomb, qu'on trouve dans les fentes ou dans les vuides que laisse cette pierre.

Quoique les parties terrestres & les parties métalliques fussent confondues ensemble dans le même liquide, elles n'ont pas laissé de former des concretions differentes, de la même maniere que le salpêtre & le sel marin, quoique dissouts dans la même eau, forment des crystaux distincts. Cela peut venir de ce que la difference des surfaces de ces differentes parties, ne leur a pas permis de se joindre & de s'unir ensemble, ou peut-être de ce que les parties de terre ayant plus de disposition à s'unir, se sont unies les premieres, ce qui a obligé les parties de plomb quand elles sont venues à s'unir à leur tour, de former des concretions à part dans les fentes qui restoient entre les pierres déja formées. On trouve cependant que cette pierre est souvent teinte d'une couleur violette plus ou moins foncée, ce qui prouve que du moins en ces endroits-là, la séparation des parties de pierre & de celles de plomb n'a pas été parfaite, puisque cette couleur ne peut être rapportée qu'au mélange de quelques parties de plomb, qui y sont demeurées confondues.

Les paisans du lieu de Durfort, qui travaillent à la mine que nous venons de décrire, appellent la mine de plomb qu'ils en retirent, de l'*Archifou*, ce qui revient au nom d'*Alquifou*, que Lemeri (a) dit que plusieurs Ouvriers donnent à la mine de Plomb.

(a) Traité des Drogues simples, au mot *Plumbum*.

La quantité d'Archifou que ces paisans peuvent tirer de la mine, n'est pas considérable; aussi, comme on l'a déja remarqué, n'y travaillent-ils que quand tout autre travail leur manque. Elle s'emploie toute en *vernis* pour la poterie de terre, & l'on m'assura quand je fus sur les lieux, que ce vernis étoit fort recherché des Potiers, comme beaucoup plus fin & plus net, que celui qu'on trouve dans le Vivarez, ce que je croirois aisément sur l'inspection.

Pour la pierre brillante & crystalline avec laquelle l'archifou se trouve mêlé, elle n'a aucun usage, mais elle a deux

deux proprietez qui meritent d'être remarquées.

La *premiere*, qu'elle se fend aisément, & qu'elle se divise toujours en des fragmens cubiques, ou du moins parallelepipedes rectangles, ce qui semble prouver que les premieres parcelles ou *élemens* dont elle est formée, ont la même figure.

La *seconde*, que cette pierre jettée dans le feu, pétille à peu-près comme le sel marin, qu'on y jette, mais avec plus de bruit encore. Cette proprieté paroît être une suite de la premiere ; les petites parties intégrantes de cette pierre étant cubiques ou parallelepipedes, doivent se toucher par de grandes surfaces, & ne laisser entr'elles que des pores ou interstices très-petits. Ainsi les parties aqueuses qui peuvent s'y trouver, n'aiant point d'issue libre lorsque la chaleur les dilate & les rarefie tout d'un coup, doivent nécessairement en écarter les parties ; & comme ces parties se touchent par de larges surfaces, elles les écartent avec beaucoup de violence, ce qui fait le petillement. La décrépitation ou le petillement du sel marin par le feu, s'explique par le même principe, puisque les parties du sel marin sont de même cubiques ; & si le petillement du sel marin se fait avec moins d'éclat, que celui de la pierre dont nous parlons, c'est apparemment parce que les parties en sont plus petites, ou moins étroitement unies, & qu'ainsi il ne faut point pour les séparer un ébranlement aussi violent.

CHAPITRE XI.

Des changemens *arrivez aux* côtes *de* Languedoc, *& de* Roussillon, *par les* atterrissemens *qui s'y sont faits.*

I.

Preuves de la réalité de ces atterrissemens.

POUR traiter cette question avec ordre, il faut diviser l'étendue de ces côtes en deux parties, l'une *Occidentale*, depuis le Cap de Creux jusqu'à Narbonne,

& même jusqu'à Agde ; & l'autre *Orientale*, depuis Agde jusqu'au Rhône.

Dans la premiere, il n'est point arrivé de changement, ou il n'en est arrivé que peu. Le Promontoire *Aphrodisien*, connu aujourd'hui sous le nom de *Cap de Creux*, s'avance encore dans la mer de même que du tems de Strabon : l'Etang & la fontaine de Salses sont à la même distance de la mer, que du tems de Pomponius Mela : Collioure, en latin *Caucholiberum*, est sur le bord de la mer, de même qu'au septiéme siécle, où l'on commence d'en parler : Le Port-Vendres, *Portus Veneris*, est encore un port de mer, comme il l'étoit dans le siécle de Pomponius Mela : Enfin la distance de la ville de Narbonne à la mer est encore aujourd'hui de 12 milles, ou de trois lieues, & la même par conséquent que Pline l'a marquée dès le premier siécle de l'Ere chrétienne.

Il n'en est pas de même de l'autre partie de ces côtes, où tout semble indiquer qu'il s'est fait de grands atterrissemens, & que la mer s'est beaucoup retirée. Comme cette question est importante & qu'elle n'est pas sans difficulté, il est nécessaire d'examiner en détail les differentes preuves, que l'autorité des anciens Geographes, ou l'inspection des lieux peuvent fournir.

1°. Strabon (a) dans la description qu'il fait du Golfe de Leon, qu'il appelle *Sinus Gallicus*, remarque d'abord que ce golfe s'étend depuis un Promontoire considérable qui est au couchant, & à cent stades, ou quatre lieues de Marseille, appellé aujourd'hui *le Cap Couronne*, jusqu'au Promontoire *Aphrodisien* dans les Pyrenées, connu aujourd'hui sous le nom de *Cap de Creux*. Après quoi il ajoûte, que ce golfe est partagé en deux autres golfes plus petits par la montagne de Sette, *Mons Sigius*, & par l'Isle de Brescon, *Insula Blasco*, qui est auprès de cette montagne ; que le plus grand de ces deux golfes est celui où le Rhône se jette ; & que l'autre, qui est du côté des Pyrenées, est le plus petit.

(a) Geograph. Lib. 4.

Cela seul devroit décider la question, car c'est aujourd'hui tout le contraire : le golfe du côté des Pyrenées, qui s'étend depuis Brescon jusqu'au *Cap de Creux*, & qui

étoit autrefois le plus petit, est aujourd'hui le plus grand, & le plus enfoncé; & le golfe compris entre *Brescon* & le cap Couronne, qui étoit autrefois le plus grand, est le plus petit aujourd'hui, & le moins enfoncé; supposé même qu'il mérite encore le nom de golfe, car il est certain que cette étendue de côte est aujourd'hui presque en ligne droite.

2°. Du tems de Pomponius Mela, le lieu de *Mese* étoit entouré de la mer presque de tous côtez, & auroit été une isle, à ce que dit (a) ce Geographe, s'il n'avoit tenu au continent par une espece de levée. *Mesua collis mari penè undique incinctus, ac nisi quòd angusto aggere continenti annectitur, insula.* Je veux croire que c'est de l'étang de Taur, qu'il faut entendre ce que Pomponius Mela semble dire de la mer; mais du moins cela doit-il fournir une preuve, que cet étang s'est beaucoup retiré, puisqu'il n'entoure plus Mese, & que ce lieu ne forme plus une presqu'isle.

(a) De situ Orbis lib. 2. cap. 5.

3°. Pline en décrivant la côte de la Province Narbonnoise, qui est aujourd'hui comprise dans le Languedoc, (b) remarque qu'il y avoit peu de villes, à cause des étangs qui s'y trouvoient; *Oppida de cætero rara, prajacentibus stagnis.* A present ces étangs n'empêchent pas, qu'il n'y ait dans ce pais-là plusieurs villes & plusieurs bourgs considérables. Il falloit donc que ces étangs fussent autrefois plus étendus, qu'ils ne sont aujourd'hui.

(b) Histor. natural. lib. 3. cap. 4.

4°. C'est ce qu'on peut inférer, ce semble, de la route que les Romains tenoient de Nismes à Beziers: cette route étoit une grande demi-lieue plus haut que le chemin qu'on suit aujourd'hui; & cependant au lieu d'aller aboutir à Pezenas comme le chemin moderne, elle alloit à *Cessero* ou *S. Tiberi*, qui est une grande demi-lieue plus bas que Pezenas. Par-là pour aller de Nismes à *Cessero*, au lieu de marcher sur une ligne droite, on faisoit un contour, ou un arc de cercle, qui allongeoit le chemin d'une grosse lieue. Il y a apparence qu'on ne s'étoit déterminé à suivre cette route, que parce que les étangs occupoient alors la plus grande partie du chemin qu'on tient aujourd'hui, ou que du moins la plûpart des en-

droits par où ce chemin passe aujourd'hui, étoient alors si marécageux, qu'ils n'étoient point praticables.

5°. Les Bains de Balaruc peuvent encore fournir une nouvelle preuve de ce que nous avançons. Personne n'ignore l'usage que les Romains faisoient des eaux chaudes, & l'attention qu'ils avoient de profiter de celles qui se trouvoient dans les pais, qu'ils occupoient. Quoique celles d'Aix en Provence ne fussent pas d'une grande vertu, elles déterminérent pourtant (a) C. Sextius à y bâtir une ville considérable. Les anciens Auteurs ont parlé avec éloge des (b) bains de Dax & de Bagnieres, sous le nom d'*Aquæ Augustæ*, sive (c) *Tarbellicæ*, & (d) d'*Aquæ Onesiæ*, quoique ces bains fussent à l'extrémité des Pyrenées, & fort éloignez de la Province Romaine. Quelle apparence qu'ils eussent négligé ceux de Balaruc, aussi efficaces qu'aucun des autres, & plus avantageusement situez par rapport à eux, s'ils les avoient connus; & auroient-ils manqué de les connoître, si ces bains avoient été de leurs tems tels qu'ils sont aujourd'hui. Il faut donc que ces bains fussent alors couverts de l'étang de Taur, au bord duquel ils sont placez; & si cela est, il faut en conclure, que cet étang étoit alors plus grand & plus étendu, qu'il n'est présentement.

(a) Strabo, *Geograph. lib.* 4. Epitom. Livii, *cap.* LXI. Velleius Paterculus, *lib.* 1. *cap.* 15.

(b) Plinius, *Histor. natural. lib.* 31. *cap.* 2. Ptolem. *in Descript. Aquitaniæ.*

(c) Antoninus *in Itinerario.*

(d) Strabo. *Geograph. lib.* 4.

6°. Mais qu'est-il besoin d'insister sur ces preuves, quand l'inspection même des lieux en fournit qui sont démonstratives? Il est visible que les étangs qui s'étendent le long de la côte du bas Languedoc, depuis Aiguemortes jusqu'à Agde, ont fait partie autrefois de la mer même, dont ils n'ont été séparés, que par un long banc de sable qui s'est formé entre deux, connu sous le nom de *la Plage*. Leur situation, leur niveau avec la mer, la salûre de leurs eaux, ne permettent pas de douter de ce fait. On doit porter le même jugement des étangs d'*Escamandre* & d'*Escoute*; des grands marais qui sont auprès, le long de la Robine & du Vistre; des étangs qui sont autour d'Aiguemortes, qu'on nomme les *étangs de S*[t]*. Laurens*, *de Respousset*, *de la Ville*, *du Roi*, *&c.*

7°. Ce n'est pas même tout. L'état des lieux montre que la mer s'étendoit autrefois au-delà de l'espace que ces

étangs occupent aujourd'hui ; qu'elle alloit du côté de Frontignan jusqu'au pied des montagnes qui forment une chaîne continue depuis ce lieu jusqu'à Mirevaux, & qu'on appelle le *Pié Feguié*, ou *la Montagne de St. Felix* ; qu'elle avançoit de-là jusqu'au Pont *Juvenal* près de Montpellier ; qu'elle couvroit ensuite toute la plaine de Mauguio, Candillargues, Lansargues, Massillargues, le Caila, Franquevaux, jusqu'à St. Gilles, & que les deux lits même du Rhône se trouvoient alors moins longs, qu'ils ne sont, de près de trois lieues. Si l'on prend la peine de décrire sur une Carte de Languedoc une ligne courbe, qui renferme le pais qu'on vient de marquer, on aura par ce moien la véritable étendue de cet ancien golfe, dont Strabon fait mention, & qu'on ne sçauroit plus reconnoître dans l'état, où se trouve aujourd'hui cette côte.

8°. A ces preuves que la connoissance des lieux fournit, on peut ajoûter des faits historiques qui les fortifient. Notre-Dame des Ports, *Sancta Maria de Portu*, étoit un port sur l'étang de Mauguio en 898. quand Arnuste, Archevêque de Narbonne, y tint le Concile de sa Province : aujourd'hui elle en est éloignée de plus d'une demi-lieue. Psalmodi étoit une isle en 815. comme il paroît par une chartre de Louis le Debonnaire, que les RR. PP. Benedictins (a) ont rapportée dans l'Histoire de Languedoc ; & cette isle, s'il faut en croire ces Religieux (b) étoit bornée par la mer méditerrannée du côté du midi, quand ce Monastere fut fondé : mais aujourd'hui Psalmodi tient à la terre ferme, & est à deux lieues de la mer. Il paroît par une autre chartre (c) rapportée par le R. P. Mabillon, que la ville d'Aimargues, en latin *Armasanica*, étoit au bord de la mer, *in littorariâ*, au commencement du neuviéme siécle : & elle en est maintenant à trois lieues. Sous l'Empire de Charlemagne, il n'y avoit qu'une tour (d) à l'endroit où est aujourd'hui la ville d'Aiguemortes, il s'y forma dans la suite un village avec un port, ce qui détermina Saint Louis à le fermer de murailles. C'est-là où ce Prince s'embarqua en 1248. & en 1269. & c'étoit alors le meilleur port qu'il y eût sur la méditerranée :

(a) Tom. 1. *Preuves, pag.* 47.

(b) Hist. de Languedoc, *Tom.* 1. *pag.* 593.

(c) Annal. *Tom.* 2. *ad ann.* 813. *n°.* 13. *pagg.* 718. *& seqq.*

(d) La Tour de Matafere. Hist. de Languedoc, *Tom.* 1. *pag.* 593.

aujourd'hui Aiguemortes eſt éloigné de la mer de près d'une lieue. Ainſi à juger par les atterriſſemens qui ſe ſont faits ſur ces côtes depuis neuf cens ans, de ceux qui ont dû s'y faire de même dans des tems plus reculez, on ne ſçauroit douter que ces côtes n'ayent dû s'accroître dans l'eſpace de deux ou trois mille ans, de toute l'étendue que nous avons marquée.

9°. Il ſemble que l'accroiſſement ſucceſſif de ces côtes ſoit marqué à l'œil par l'ordre des Tours bâties le long du Rhône. Strabon (a) nous apprend que les Marſeillois devenus maîtres de l'embouchûre de cette riviere par la conceſſion de Marius, y conſtruiſirent des tours pour ſervir de ſignaux, & pour en faciliter l'entrée & la ſortie. Si le Rhône avoit toujours eu la même embouchure, on n'auroit eu beſoin d'y conſtruire qu'une ſeule Tour, ou du moins n'auroit-il falu y en conſtruire que deux, une de chaque côté de cette embouchûre. Cependant on en compte aujourd'hui quatre ou cinq de chaque côté, rangées de diſtance en diſtance le long du fleuve : du côté gauche la Tour de *Mauleget*, la Tour de *Saint Arcier*, la Tour de *Parade*, la Tour de *Belvare*; & du côté droit le Tour de *Mondoni*, la Tour de *Vaſſale*, la Tour du *Grau*, la Tour du *Timpan*, bâtie en (b) 1614. & la Tour de *Saint Genieis* bâtie en (b) 1656. C'eſt donc une preuve que le lit du Rhône s'eſt prolongé peu à peu dans la mer par des atterriſſemens ſucceſſifs : Que les anciennes Tours ſe ſont trouvées par-là trop éloignées de l'embouchûre, pour pouvoir ſervir à l'uſage pour lequel on les avoit bâties : Et qu'on a été obligé d'en conſtruire de nouvelles de tems en tems & de diſtance en diſtance.

(a) Geograph. *lib.* 4.

(b) Bouche, Chorographie, & Hiſt. de Provence, *Tom.* 1. *pag.* 23.

10°. Je ne ſçai ſi la preuve par où je vais finir, fera ſur tout le monde la même impreſſion, mais pour moi j'avoue qu'elle me paroît déciſive. Tous les noms des lieux qu'on trouve ſur la route de Niſmes à Beziers, ſont celtiques, *Ugernum*, *Nemauſus*, *Ambroſſus*, *Soſtatio*, *Ceſſero*, *Biterræ*. Et c'eſt, comme on voit, une preuve que ces lieux ſubſiſtoient déja, quand les Romains ſe rendirent maîtres du pais des Volces Arecomiques. Au contraire les noms de tous les lieux compris dans l'étendue du pais

qui eſt au midi de cette route, & que je crois que la mer a autrefois couvert, ſont tous latins : Aigues-mortes, *Aqua mortua* ; Franquevaux, *Franca vallis* ; S^t^. Gilles *Fanum Sancti Ægidii* ; Vauvert, *Vallis viridis* ; Maſſiliargues, *Maſſilianica* ; Lanſargues, *Lanſanica* ; Candillargues, *Cantillianica* ; Melgueil, *Mercurium*, *Mercorium*, *Melgorium* ; Perols, ou comme on prononçoit autrefois *Pezols*, *Pediolum* ; Villeneuve, *Villa nova* ; Mirevaux, *Mira vallis* ; Maureillan, *Maurillianum* ; Vic, *Vicus* ; Frontignan, *Frons ſtagni* &c. Cela ne prouve-t-il pas que ces lieux n'ont été bâtis, que depuis la domination des Romains, & par conſéquent que ce n'eſt que depuis ce tems-là que le pais où ces lieux ſont bâtis, a été habitable, car quelle autre raiſon pourroit-on imaginer, qui eût empêché les Gaulois d'habiter le pais le plus fertile du bas Languedoc ſans contredit.

On ne peut oppoſer à l'induction que nous venons de tirer, que l'exemple de deux noms ſeuls ; de celui de *Latara*, & de celui de *Magalo*, qui étoient celtiques, & qui déſignoient pourtant l'un & l'autre des lieux compris dans l'étendue du pais, que nous prétendons, que la mer avoit occupé.

Mais à l'égard du premier, il a été prouvé ci-devant (*a*) que le *Latara*, dont parle Pomponius Mela, ne peut point s'entendre ni du village ni du Château de Lates, qui ſont à l'embouchûre du Lez, & qu'on doit l'entendre du village qui a été appellé dans la ſuite *le Vieux Montpellier*, qui étoit bâti dans l'endroit où eſt aujourd'hui la citadelle de cette Ville, & qui ſe trouvoit par conſéquent hors de l'étendue du pais que la mer occupoit.

Quant au nom de *Magalo*, que ſçait-on ſi ce nom n'étoit point grec, & s'il n'avoit point été donné à l'iſle de Maguelonne par les Marſeillois, qui commerçoient ſur ces côtes? Nous avons (*b*) déja vû qu'il paroît qu'Artemidore, qui vivoit vers la CLXIX. Olimpiade, ou l'an de Rome 650. l'avoit appellé Ἅλων ou Ἅλωνις ce qui ſignifie en grec *Area*, *Aire*, ou *Terrain uni*. La ſyllabe *Mag* qui fait le commencement du nom de *Magalo* ou *Magalona*, pourroit bien être le mot celtique *Mag* ou *Magus*, qui

(*a*) Pagg. 34. 35. 175.

(*b*) Pagg. 130. 131. 132.

signifioit *Ville*, qu'on auroit ajoûté au nom d'*Alon*, pour désigner la ville bâtie dans cette Isle, & la distinguer par ce moien de l'Isle même. Mais n'insistons point sur une conjecture peu certaine : Avouons, comme il paroît, vraisemblable, que le nom de *Magalo* est un vrai nom celtique. Tout ce qu'on en pourra conclure, c'est que cette Isle aiant toujours subsisté, dans le tems même que les étangs n'étoient point distinguez de la mer, à peuprès comme l'Isle de Brescon subsiste aujourd'hui en pleine mer vis-à-vis d'Agde, les Volces du voisinage lui avoient dès long-tems donné un nom celtique, comme il est certain qu'ils en avoient donné un à l'Isle de Brescon ; Et cette conséquence, comme on voit, n'a rien de contraire à ce que nous venons d'établir.

I I.

Causes de ces Atterrissemens.

On peut sur toutes les preuves qu'on vient de rapporter, regarder le fait des atterrissemens arrivez sur la côte de Languedoc, depuis la montagne de Sette jusqu'au Rhône, comme un fait certain. Il ne reste qu'à chercher la cause qui a pû produire ces atterrissemens ; & cette cause n'est pas difficile à trouver. C'est le Rhône même, qui entre dans la mer Méditerranée au milieu de ces atterrissemens qui les a produits. Ce fleuve porte dans la mer les eaux de près du tiers du Roiaume. Il doit donc y porter aussi beaucoup de limon, de sable & de terre que ses eaux enlevent, en détruisant par la rapidité de leur cours les lieux par où elles passent, sur-tout quand elles débordent. Ce limon & ces sables rejettés par les vagues de la mer & par le vent du midi, s'attachent peu à-peu sur les côtes, & y produisent insensiblement ces accroissemens, qui les ont déja si fort étendues, & qui continuent de les étendre de jour en jour.

C'est de tout tems que le Rhône a produit de pareils atterrissemens à son embouchûre. Nous avons parlé ailleurs (a) de ceux qui s'y étoient formés du tems de C. Marius ; & c'est de tout tems aussi que tous les autres grands

(a) Ci dessus Part. I. chap. 2. pag. 23.

grands fleuves en ont produit ; je ne citerai point ni (*a*) l'exemple du fleuve *Achelous*, qui a formé, à ce qu'on prétend les Isles *Echinades*, connues aujourd'hui sous le nom d'*Isles de Ste. Maure* ; ni celui (*b*) du Nil, à qui l'on fait honneur de la formation de toute la basse Egypte ; ni (*c*) ceux du Gange & de l'Inde, à qui l'on attribue de semblables atterrissemens. J'ai en main pour prouver ce que j'avânce, des exemples plus certains, ou du moins mieux connus.

(*a*) *Thucididis*, Historiar. Lib. 2.

Strabonis, Geograph. Lib. 10.

Nascuntur (*terræ*) fluminum invectu, sicut Echinades insulæ ab Acheloo amne congestæ. *Plin.* Histor. natural. Lib. 2. cap. 85.

(*b*) Νῆσος ἔπειτά τις ἐςὶ πολυκλύςῳ ἐνὶ πόντῳ
Αἰγύπτου προπάροιθε (Φάρον δέ ἑ κικλήσκουσι)
Τόσσον ἄνευθ' ὅσσον τε πανημερίη γλαφυρὴ νηῦς
Ηνυσεν, ᾗ λιγὺς οὖρος ἐπιπνείῃσιν ὄπισθεν. *Odyssea Lib. 4. vers. 352.*

Tota Ægyptiorum regio . . . . . facta, ac amnis opus esse videtur, idque regionem ipsam dispicienti palam est. *Aristoteles*, Meteorologicor. Lib. 1. cap. 14.

Manifestum est ei, qui si anteà non audierit, tamen inspexerit (modò sit solertiâ præditus) Ægyptum, in quam Græci navigant, accessionem esse terræ, ac fluminis donum. *Herodotus*, Lib. 2. qui *Euterpe* dicitur.

Strabo, Geograph. Lib. 1.

Pharos Alexandriæ nunc ponte conjungitur, olim (ut Homerico carmine proditum est) ab eisdem oris cursu diei totius abducta : & si ita res fuit, videri potest conjectantibus in tantum mutatæ causas Nilum præbuisse, dùm limum subinde, & præcipuè cùm exundaret, littori annectens auget terras, spatiumque augescentium in vicina vada promovet. *Mela*, Lib. 2. cap. 7.

Majorque pars Ægypti à Nilo congesta, in quam à Pharo insulâ noctis & diei cursum fuisse Homero credimus &c. *Plin.* Histor. natural Lib. 2. cap. 85.

Tantùm (si Homero fides est) aberat à continenti Pharos, quantùm navis diurno cursu metiri plenis lata velis potest, sed continenti admota est. Turbidus enim defluens Nilus, multumque secùm limum trahens & eum subinde apponens prioribus terris, Ægyptum annuo incremento semper ultrà tulit. *Seneca*, natural. quæstionum, Lib. 6. cap. 26.

Heliodori Æthiopicor. Lib. 9.

(*c*) *Apud Bernhard. Varen*, Geograph. general. lib. 1. cap. 18. proposit. 9.

Le Danube produit depuis long-tems des atterrissemens considerables dans la mer Noire. Déja du tems (d) de Polybe il avoit formé à une journée de distance de ses embouchûres, un grand banc de sable de mille stades de long, qui croissoit tous les jours ; dès ce tems-là cet Auteur qui paroît avoir examiné l'état de ces lieux avec soin, présageoit (e) que le *Palus Méotide*, aujourd'hui *la mer d'Azoph*, & même la mer Noire (*Pontus Euxinus*) se combleroient un jour, & il assuroit qu'il pouvoit présager cet évenement avec d'autant plus de confiance, que le Palus Meotide étoit déja à demi comblé. Si la prédiction de Polybe n'a pas eu encore un entier accomplissement, du moins est-il certain que la mer Noire, & sur-tout la mer *d'Azoph*, ou *mer de Zabache*, se comblent tous les jours de plus en plus, & qu'ils ne sont guére navigables pour les grands vaisseaux.

L'on croit de même, (f) que la Province de Zelande & de Hollande ne sont que des atterrissemens formés par le concours de l'Escaut, de la Meuse & du Rhin; du moins est-il certain que le limon ou les sables, que ces rivieres continuent d'entraîner, (g) repoussez au Nord

(d) Nam cùm pluribus ostiis ex Europâ in Pontum Ister se præcipitet, ad hunc per mille circiter stadia porrigitur tænia quædam sive longa moles, diei unius cursu distans à terrâ, atque hæc aggestio terrena quotidie crescit, ex limo, quem ostia fluviorum deferunt, acciditque navigantibus, ubi in altum vela dederunt, ut noctù in loca ejusmodi impingant, quæ Nautici vocant Στῆθη, hoc est dorsa. *Polybius*, Historiar. Lib. 4.

(e) Dicimus igitur & olim & nunc Mæotim & Pontum obrui, atque adimpleri, tandem verò etiam penitus iri oppletum, si tamen in eodem statu loca illa maneant, & causæ aggestûs illius continenter operentur .... Nunc verò..... cùm longè plurimum limi aggeratur, perspicuum est citò.... eventurum, quod modò à nobis dicebatur. Quin fieri jam idipsum apparet ; Mæoticus siquidem lacus jam est oppletus. *Idem* ibidem.

(f) Sunt qui à Rheno & Mosâ advectam esse Hollandiam & Zeelandiam existimant, neque est vero absimile. *Bernhard Varen*, Geograph. general. Lib. 1. cap. 18. Proposit. 9.

(g) Fretum *Texel* hodie non capit majoris formæ naves onustas, & altitudo maris singulis annis minor evadit, terra altior. Itaque ubi aqua est ad Texeliam, post aliquot sæcula erit arida terra. De altero freto, quod *Vlie* vocant, idem aliquando futurum est. *Ibid.* proposit. 7.

par les courants, & rejettez vers le Zuyderzée, resserrent tous les jours les passages du Texel & du Vlie, jusqu'à faire craindre qu'ils n'empêchent un jour l'entrée aux vaisseaux, & ne détruisent (*a*) le florissant commerce d'Amsterdam.

Les sables que le Po & l'Adige entraînent, portez par les vagues dans le fond de la mer Adriatique, ont formé de même les petites isles, sur lesquelles on a bâti Venise, & toutes les autres qui sont aux environs; on dit (*b*) même que la terre ferme y augmente, & que les lacunes s'y comblent tous les jours par des atterrissemens continuels; & si cela est, il est à craindre que Venise, qui met sa sûreté & sa gloire à être au milieu des flots, ne se trouve un jour unie au continent.

On voit donc par ces exemples que ce n'est pas des atterrissemens, que le Rhône forme en Languedoc, qu'on doit être surpris, mais de ce qu'il n'en forme que dans le Languedoc, & que la Provence qui se trouve à la même distance, en est entierement exempte. Le port de Marseille est aujourd'hui tel qu'il étoit il y a plus de mille ans, quand les Phocéens s'y établirent: on reconnoît encore l'étang de Martegues dans la description que Strabon en a faite sous le nom de *Stagnum Astromela*: enfin le village de Fos bâti à l'embouchûre de la *Fosse Mariane*, c'est-à-dire du canal que Marius avoit fait creuser, est encore sur le bord de la mer, ou n'en est éloigné que d'un quart de lieue, quoique fort près du Rhône.

Une difference si marquée entre deux provinces également contigues au Rhône, ne peut venir que du courant qui regne sur les côtes de Provence & de Languedoc, & qui va du levant au couchant. Je n'examinerai pas ici s'il faut l'attribuer au mouvement journalier de la terre, du couchant au levant, & si l'eau de la mer ne paroît aller, ou pour mieux dire, ne va dans ce sens

(*a*) *Ibid.* Proposit. 10.

(*b*) Quam ob causam scripsit (*Peireskius*) aliquando se credere fore ut Veneta urbs continenti adjungeretur, quòd ex tempore nescio quo promota foret continens passibus mille & quingentis. *Gassendus*, De vitâ Peireskii *ad ann.* 1630.

que parce qu'elle ne peut pas ſuivre la rapidité du mouvement journalier de la terre ſur ſon axe dans un ſens oppoſé. Il ſuffit que ce courant ſoit réel, comme il l'eſt, & ſur cela on ne ſçauroit déſirer des preuves plus certaines. Ce courant ſe fait ſentir quand on navige ſur ces côtes, de Marſeille à Sette, ou de Sette à Marſeille, & il accelere dans le premier cas la courſe du vaiſſeau, autant qu'il la retarde dans le ſecond; mais ce qui eſt plus concluant encore, ce courant en entraînant les débris des vaiſſeaux, qui font naufrage vers les embouchûres du Rhône, les jette toûjours du côté de Languedoc & jamais du côté de Provence.

Faut-il donc être ſurpris, que ce même courant détourne auſſi des côtes de Provence le limon & le ſable que le Rhône entraîne, qu'il les rejette ſur celles de Languedoc, vers où il ſe porte, & qu'il y donne lieu aux atterriſſemens, qui y ſont arrivés depuis l'embouchûre du Rhône juſqu'à Agde, & peut-être au-delà. C'eſt-là ce qui fait que la Provence conſerve ſes ports, tandis que ceux du Languedoc ſont détruits. On a remarqué depuis long-tems * que la côte de Languedoc n'a point de ports ou en a peu, *rari portus*, & la remarque eſt vraie; mais l'Auteur qui l'a faite, a tort d'ajoûter que cela vient de ce que cette côte eſt expoſée aux vents du midi : *quia omnis plaga Auſtro atque Africo expoſita eſt.* Cela pourroit empêcher au plus que les ports n'y fuſſent ſûrs contre ces vents. Mais cela n'empêcheroit pas que ces ports n'éxiſtaſſent. La véritable cauſe qui l'empêche, ſont les atterriſſemens continuels qui s'y font : c'eſt-là ce qui a comblé depuis long-tems le port *Sarraſin*, par où ſe faiſoit le commerce maritime de Montpellier; c'eſt-là ce qui a comblé dans la ſuite le port d'Aiguemortes, où S. Louis s'étoit embarqué : c'eſt-là ce qui a comblé depuis le commencement du dernier ſiécle le port d'Agde, qu'on avoit fait ſous Louis XIII. vis-à-vis de Breſcon, à la faveur de deux jettées : c'eſt-là ce qui a comblé le vieux port de Sette conſtruit au pied de cette montagne, & connu ſous

* Pomponius Mela, *De ſitu orbis*, *Lib.* 2. *cap.* 5.

le nom du *Vieux Mole*. C'eſt-là enfin ce qui comblera le nouveau port de Sette, ſi l'on ſe relâche du ſoin de le nettoier & de le creuſer continuellement.

CHAPITRE XII.

Des Fontaines *ſimplement* périodiques, *dont il eſt fait mention dans les Auteurs.*

L'EXAMEN que j'ai eu occaſion de faire des Fontaines de Fonteſtorbe & de Fonſanche, deux Fontaines périodiques de Languedoc des plus ſingulieres, m'a engagé à rechercher les obſervations, qu'on trouve dans les Auteurs ſur le même ſujet. Voici ce que j'ai pû recueillir de plus certain : j'ai cru devoir le joindre ici, quand ce ne ſeroit que pour engager les Phyſiciens à éxaminer chacun dans ſon pais les Fontaines de cette eſpece, qui peuvent s'y trouver, & à inſtruire le public des obſervations, qu'ils auront faites.

Nous avons déja remarqué que les Fontaines périodiques ſont de deux genres. Les unes ne gardent dans leurs variations aucun ordre, qui réponde à celui des marées, & on les appelle *ſimplement periodiques* : Les autres imitent, ou paroiſſent imiter l'ordre des marées, & on croit communément, quoique aſſez légerement peut-être, que les variations de leur cours dépendent de la même cauſe ; & c'eſt pour cette raiſon qu'on les appelle *Fontaines périodiques à flux & reflux*. Commençons par celles qui ſont ſimplement périodiques.

Ces Fontaines ſont de deux ſortes, comme on l'a dit (*a*) ailleurs. Les unes, *Intercalaires*, dont l'écoulement ne fait qu'augmenter & diminuer par des périodes réglées ſans s'arrêter · Et les autres, *Intermittentes*, dont l'écoulement ceſſe & revient périodiquement. On pourra aiſément ſur ces principes juger par ſoi-même, ſi les Fontaines dont on va parler, ſont intermittentes ou intercalaires,

(*a*) *Part. II chap.* I.

en faiſant attention aux obſervations, qu'on trouve dans les Auteurs que nous citerons.

I.

De ce qu'on trouve dans Seneque ſur les Fontaines périodiques.

Seneque eſt le premier Auteur connu, qui ait fait mention des Fontaines périodiques. Il n'en nomme à la vérité aucune en particulier, mais il ſuppoſe le fait, & s'attache même à en chercher la cauſe. « Pourquoi y a-t-il » certaines Fontaines, *demande-t-il*, qui coulent abon» damment pendant ſix heures, & qui ſont à ſec les ſix » heures d'après? (a) *Quare quidam Fontes ſenis horis pleni, ſeniſque ſicci ſunt*? La réponſe de Seneque ſe réduit à confirmer le fait par d'autres faits de la même nature, c'eſt-à-dire qu'au lieu de réſoudre la difficulté, il l'augmente par des difficultez nouvelles. « Les ſources, *dit-il*, peu» vent bien s'arrêter & couler par des intervalles reglez, » puiſque la fiévre quarte & la goutte ont des retours » périodiques, puiſque les purgations des femmes gar» dent une période reglée ; puiſque l'accouchement a » un terme préfix. *Quemadmodum*, dit-il, *quartana ad horam venit; quemadmodum podagra ad tempus reſpondet; quemadmodum purgatio, ſi nihil obſtitit, ſtatum diem ſervat; quemadmodum præſto eſt ad menſem ſuum partus, ſic aquæ intervalla habent, quibus ſe retrahant & quibus redeant.*

(a) Natural. quæſt. *lib. 3. cap.* 16.

I I.

Des Fontaines périodiques, dont il eſt parlé dans l'Hiſtoire naturelle de Pline.

Pline, à qui nous devons la connoiſſance de tant de faits curieux de l'Hiſtoire naturelle, n'a pas manqué de parler des Fontaines périodiques, & d'en parler en plus d'un endroit.

I. Il fait mention d'une Fontaine, « qui étoit à Do-

» done , appellée la *Fontaine de Jupiter* , dont l'écoule-
» lement cessoit tous les jours à midi , & revenoit avec
» abondance à minuit , ce qui lui avoit fait donner le
» nom de Fontaine *interrompue* , ou de Fontaine qui *se*
» *repose*. (a) *In Dodone Fons Jovis .... meridie semper deficit, quâ de causâ* ἀναπαυόμενον *vocant, mox increscens ad medium noctis exuberat , ab eo rursus sensim deficit.*

(a) Histor. natural. *lib.* 2. *cap.* 103.

II. Il rapporte au même endroit. « qu'il y a dans l'isle
» de Tenedos une Fontaine , qui déborde regulierement
» tous les jours après le solstice d'été , depuis la troisiéme
» heure de la nuit jusqu'à la sixiéme , c'est-à-dire depuis
» neuf heures du soir jusqu'à minuit. (b) *In Tenedo insulâ fons semper à tertiâ noctis horâ in sextam ab æstivo solstitio exundat.*

(b) Ibidem.

III. Il dit ailleurs « que trois des sources du *Tamaricus*, riviere de la *Cantabrie* , aujourd'hui la *Tamara*
» dans la Galice, qui ne sont éloignées l'une de l'autre que
» de huit pieds , & qui forment en se réunissant une assez
» grosse riviere , sont à sec douze & quelquefois vingt
» jours, ensorte qu'il n'y paroît alors aucune goutte d'eau,
» quoiqu'il y ait assez près une quatriéme source , qui
» coule abondamment & sans intermission (c) *In Cantabriâ Fontes Tamarici in auguriis habentur. Tres sunt , octonis pedibus distantes , in unum alveum coeunt vasto amne. Singuli siccantur duodecim diebus , aliquando vicinis citra suspicionem ullam aquæ , cùm sit vicinus illis Fons sine intermissione largus.* Varen qui rapporte ce fait dans sa Géographie sur l'autorité de Pline , avoue qu'il ne sçait pas si cette proprieté subsiste encore dans les sources de la riviere de Tamara ; & je n'ai rien trouvé jusques ici , qui m'ait éclairci sur ce doute.

(c) *Lib.* 31. *cap.* 2.

Pline ajoûte « qu'il est funeste que ces sources du Tama-
» ricus ne coulent point, quand on va sur les lieux pour
» les observer , & il en rapporte des exemples. *Dirum est non profluere eos aspicere volentibus , sicut proximè Lartio Licinio legato post præturam. Post septem enim dies occidit.* Cette fable venoit de l'ignorance où l'on étoit du méchanisme , qui produisoit les variations de ces sources , & de l'impossibilité où l'on se trouvoit de rendre une raison plausible des irrégularitez apparentes de leurs écoule-

mens. Nous verrons dans la suite plusieurs autres exemples de pareilles crédulitez.

III.

De la fameuse Fontaine de Come dans le Duché de Milan.

La description des Fontaines périodiques, la plus éxacte & la plus circonstanciée, qu'on trouve dans les Anciens, est celle que fait Pline le jeune de la Fontaine de Come. Pline son oncle en avoit déja parlé, & selon lui « cette » Fontaine, qui étoit abondante, grossissoit & dimi- » nuoit une fois chaque heure. (*a*) *In Comensi* (agro) *juxta Larium lacum Fons largus horis singulis semper intumescit ac residet.* Mais Pline le jeune, qui l'avoit observée lui-même, en parle d'une maniere un peu differente. » (*b*) Cette Fontaine, *dit-il*, prend sa source dans une » montagne, coule entre deux rochers, passe dans une » petite salle à manger faite auprès, s'y arrête quelque » tems, & enfin tombe dans le lac de Come. Ce qui rend » cette fontaine merveilleuse, c'est (*c*) *qu'elle hausse & baisse* » *réglément trois fois le jour par des retours périodiques.* Ce » jeu de la nature est sensible aux yeux, & on ne le peut » voir sans un sensible plaisir. Vous pouvez vous asseoir » sur les bords de cette Fontaine, y manger, boire même » de son eau, car elle est très-fraîche, & vous voiez ce- » pendant ou qu'elle monte peu à-peu, ou qu'insensible- » ment elle se retire. Vous mettez un anneau, ou ce qu'il » vous plaît, en un endroit de son lit qui est à sec: » l'eau qui revient peu-à-peu gagne l'anneau, le mouille » & le couvre tout-à-fait. Quelques momens après l'eau » qui baisse peu à-peu, découvre l'anneau, & à la fin » l'abandonne. Si vous observez long-tems ces mouve- » mens divers, vous verrez la même chose arriver jusqu'à » deux & trois fois par jour. (*d*) *Fons oritur in monte, per* » *saxa decurrit, excipitur canatiunculâ manufactâ, ibi paululùm* » *retentus in lacum Larium decidit. Hujus natura ter* » *in die statis auctibus & diminutionibus crescit decrescitque.* » *Cernitur id palam & cum summâ voluptate deprehenditur.* *Juxtà*

(*a*) *Lib.* 2. *cap.* 103.

(*b*) Je me sers de la traduction de M. de Saci.

(*c*) Pline son oncle avoit dit qu'elle haussoit & baissoit toutes les heures.

(*d*) Epistolar. *lib.* 4. *Epist.* 30.

Juxtà recumbis & vesceris, atque etiam ex ipso fonte nam) est frigidus) potas. Interim ille certis dimensisque momentis vel subtrahitur vel adsurgit. Annulum, seu quid aliud ponis in sicco, alluitur sensim ac novissimè operitur : detegitur rursus, paulatimque deseritur : Si diutiùs observes, utrumque iterùm ac tertiò videas.

Jean-Marie Catanée, qui a fait des Commentaires sur les Lettres de Pline, imprimez *in-fol.* avec cet Auteur chez Froben en 1552. remarque que cette Fontaine subsiste, qu'elle est appellée par les gens du pais, *la Fontaine de Pline*, & qu'elle conserve à peu-près la même nature. *Fons ille*, dit-il, *ab incolis etiam nunc cognomento* Plinianus, *ferè eamdem naturam servans.* On en trouve un témoignage encore plus exprès dans (*a*) l'Histoire de la ville de Come de Benoît Jove, & dans (*b*) l'ouvrage de Thomas Porcacchi sur le même sujet. Ces deux Auteurs, tous les deux de Come même, affirment que cette Fontaine qui est au bord du lac de Come, à sept milles de la ville de ce nom, conserve la même proprieté qu'elle avoit du tems de Pline : *Priscam adhuc naturam servat*, dit Benoît Jove; *Serbà anchora l'antica sua natura*, dit Thomas Porcacchi; l'un & l'autre disent qu'elle est si abondante qu'elle fait aller plusieurs moulins; l'un & l'autre ajoûtent qu'il y a tout auprès une seconde Fontaine, qui est sujette aux mêmes variations, & qui, à ce qu'ils croient, étoit jointe à la premiere du tems de Pline; mais ce qui est plus important, & ce qui rend parfaite la conformité de cette Fontaine avec celles de Fontestorbe & de Fonsanche, dont on a parlé dans les trois premiers Chapitres de cette *Partie*, Benoît Jove assure avoir vû cette Fontaine entierement tarir dans une grande sécheresse, & l'avoir vû au contraire déborder si abondamment après de grandes pluies, qu'on n'y observoit plus de variations. *Hunc Fontem semel, præ nimiâ anni siccitate, arefactum vidi; item è diverso magnis imbribus adeò tumidum, ut nec auctus haberet nec diminutiones, conchâ nimiùm exuberante.* Thomas Porcacchi rapporte le même fait, mais il ne le rapporte que sur la foi d'autrui : *Sono anchora*, dit-il, *in Como alcuni, i quali hanno veduto una volta del tutto as-*

(*a*) Historiæ Novo-Comensis, *lib.* 2.

(*b*) La Nobiltà della Città di Como, *lib.* 1. *pag.* 15. & *lib.* 2 *pag.* 144.

siuta questa Fonte, rispetto alla gran secura; & all'incontrò per grosse piogge così gonfia, che non calava ne cresceva, abondando di soverchio l'acque sopra la conca, dove son ritenute.

Pline le jeune, après avoir décrit les variations de la Fontaine de Come, tâche d'en pénétrer la cause. « Quelque vent renfermé...... *dit-il*, ouvriroit-il, ou fermeroit-il alternativement le canal de cette Fontaine, suivant que ce vent arrêteroit l'eau en entrant, ou qu'il la laisseroit librement couler en sortant; à peu-près comme il arrive dans une bouteille dont l'ouverture est un peu étroite: quoique vous la renversiez, l'eau qui en sort ne coule pas également, mais comme si l'air qui fait effort pour entrer, la retenoit, elle ne tombe que par des fréquens élans, qui ne ressemblent pas mal à des sanglots. La même cause, qui fait croître & décroître la mer si réguliérement, feroit-elle le mouvement reglé de cette Fontaine? Ne seroit-ce point aussi que comme les fleuves, emportez par leur pente vers la mer, sont forcez quelquefois de remonter par des vents ou par un reflux, qui s'opposent à leurs cours, de même il se rencontre quelque obstacle interne, qui successivement arrête & renvoie l'eau de cette fontaine? N'y auroit-il point plutôt une certaine capacité dans les veines qui fournissent cette eau, & qui fait que lorsqu'elles sont épuisées, & qu'elles en rassemblent de nouvelle, la Fontaine qui n'en reçoit plus, diminue & coule plus lentement? Qu'au contraire elle augmente & coule plus vîte, dès que ces mêmes veines remplies renvoient la nouvelle eau, qu'elles ont ramassée. Enfin se feroit-il quelque balancement secret dans le lieu qui renferme ces eaux, ensorte que lorsqu'il est moins rempli, il en fasse un épanchement plus libre, & qu'au contraire lorsqu'il est plus plein, il le fasse plus difficilement & par bouillons. *Spiritus-ne aliquis occultior os fontis & fauces modò laxat, modò includit, prout illatus occurrit, aut decidit expulsus, quod in ampullis, cæterisque generis ejusdem videmus accidere, quibus non hians, nec statim patens exitus. Nam illa quoque quamquam prona atque vergentia, per quasdam obluctantis animæ moras crebris quasi singultibus sistunt quod effundunt.*

An quæ Oceano natura, fonti quoque? Quâque ille ratione aut impellitur aut resorbetur, hac modicus hic humor vicibus alternis supprimitur, egeriturque? An ut flumina quæ in mare deferuntur, adversantibus ventis obvioque æstu retorquentur, ita est aliquid quod hujus fontis excursum per momenta repercutiat? An latentibus venis certa mensura, quæ dùm colligit quod exhauserat, minor rivus & pigrior: cùm collegit, agilior majorque profertur? An nescio quod libramentum abditum & cæcum, quod cùm exinanitum est, suscitat & elicit in fontem; cùm repletur, moratur & strangulat.

IV.

Du Fleuve Sabbatique de Josephe.

On trouve dans (*a*) Josephe « qu'il y avoit en Syrie entre » les villes d'Arce & de Raphanées, une riviere appel- » lée *Sabbatique*, à cause de l'ordre périodique qu'elle » gardoit dans son cours. Cette riviere, qui étoit à sec » pendant six jours, couloit regulierement chaque sep- » tiéme jour, & couloit alors en abondance & avec ra- » pidité. *Fluvius inter Arcas & Raphanaas Agrippæ regni civitates Syriæ fluit, cui nomen* Sabbatius: *Habet autem quoddam peculiare miraculum. Nam cùm sit quando fluit, plurimus, neque meatu segni, tamen interpositis sex diebus à fontibus deficiens siccum exhibet locum videre. Deinde quasi nullâ mutatione factâ septimo die similis exoritur, atque hunc ordinem semper eum observare pro certo compertum est, unde etiam* Sabbatius *appellatur, à sacro Judæorum septimo die denominatus.*

(*a*) De Bello Judaico, *lib. 7. cap.* 24.

Si cette riviere a jamais existé, il est visible que la fontaine qui la formoit, devoit être périodique, mais je doute beaucoup du rapport de Josephe, & l'autorité des Rabbins (*b*) qui parlent du même fait, loin de le confirmer, ne sert qu'à le rendre encore plus suspect par les circonstances fabuleuses, qu'il leur a plu d'y ajoûter.

(*b*) Elias Thesbites, *in Lexico.*

Cependant il semble que Pline ait voulu parler de ce fleuve, quand il a dit: (*c*) I*n Judæâ rivus Sabbatis omnibus siccatur*. Mais si cela est ce que Pline en dit, se trouve

(*c*) Histor. natural. *lib.* 31. *cap.* 2.

directement contraire à ce que Josephe en rapporte. Selon Josephe ce fleuve étoit à sec pendant six jours de suite, & le septiéme qui étoit un jour de Sabbat, il couloit en abondance : au lieu que selon Pline il couloit pendant six jours consécutifs, & il étoit à sec chaque jour de Sabbat. De pareilles variations dans une circonstance essentielle, sont bien propres à rendre suspect le fond même du récit.

Le passage de Pline qu'on vient de citer, se trouve copié (a) dans Isidore de Seville, & par conséquent Isidore de Seville est en contradiction avec Josephe de même que Pline. Mais ce qui me paroît plus digne d'être remarqué, Isidore en faisant mention de ce fait, n'en parle que comme d'une chose qui n'existoit plus de son tems, (vers (b) l'an 630.) *In Judaeâ*, dit-il, *quondam rivus Sabbatis omnibus siccabatur*. Cependant le P. Kircher (c) n'a pas laissé de rapporter que * Dominique Magrius qui avoit été sur les lieux, l'avoit assuré, que ce qu'on disoit de ce fleuve étoit très-vrai, & de la maniere dont Kircher le raconte, il semble y avoir ajoûté foi.

(a) Originum, *lib. 13. cap. 12.*

(b) C'est le tems où Isidore fleurissoit. *Voyez* Gerard. Joann. Vossius, de Historic. Latinis. *Lib. 2. cap. 25.*

(c) Mund. Subterran. *lib. 5. sect. 4. cap. 4.*

V.

De la Fontaine appelée Finnon-leinw, *dans la Province de Tegengel, dans la Principauté de Galles.*

Silvestre Giraud de Galles, distingué dans son siécle par sa naissance, par ses emplois, & par son érudition, & connu sous le nom de *Silvester Giraldus Cambrensis*, accompagna en 1188. Baudouin Archevêque de Cantorberi, dans le voiage qu'il fit dans la principauté de Galles, pour y prêcher la Croisade par l'ordre du Pape Urbain III. & il nous a laissé par écrit la relation de son voiage, sous le titre d'*Itinerarium Cambriae*. C'est dans cet (d) ouvrage qu'il parle d'une Fontaine périodique de la

(d) *Lib. 2. cap. 10.*

* Ce Dominique Magrius étoit de Malthe, & Prêtre de la Congregation de l'Oratoire de Rome. Il avoit fait dans sa jeunesse le voiage de la Terre Sainte. Voiez *son Breve raconto del viaggio nel Monte Libano nell'eta d'anni* 19. imprimé à Rome en 1655. *in*-4.

Province de Tegengel, près d'un lieu appellé *Ruthlan*; qui coule plusieurs fois par jour. *Est Fons*, dit-il, *non procul à Ruthlan in Provinciâ de Tegengel, quem non bis tantùm die naturali more marino vicissim, sed crebrò diebus & noctibus, nunc undis deficere, nunc exuberare certum est.*

Humfroy Lhoyd a parlé aussi de cette Fontaine dans la (*a*) *Description de la Grande Bretagne.* Il la place « dans la » même Province de Tegengel, à six milles de la mer, & » dans la paroisse de Cilcen. Elle ne coule, selon lui, que » deux fois par jour, mais il ajoûte qu'il a eu occasion » depuis peu d'observer qu'au lieu de couler quand la lu- » ne s'éleve vers le méridien, ce qui est le tems où la » mer monte, c'est alors au contraire que cette Fontaine » s'arrête. *In Tegeniâ*, dit-il, *est miræ naturæ Fons, qui cùm à mari sex passuum millibus distet in Parochiâ Cilcensi, bis in die fluit & refluit. Hoc tamen*, continue-t-il, *nuper observavi lunâ ab horizonte orientali ad meridianum ascendente (quo tempore omnia fluunt maria) Fontis aquam diminui, refluviumque pati.*

(*a*) In Britannicæ descriptionis Commentariolo, *pag.* 87.

David Povel, Professeur en Theologie, qui a publié en 1585 l'*Itinerarium Cambriæ* avec des notes, a cité ce passage de Lhoyd pour confirmer l'observation de *Giraldus*, & c'est à cette occasion qu'il remarque (*b*) que cette Fontaine subsistoit encore de son tems, & qu'elle s'appelloit *Fynnon leinw*, nom qui signifie en Gallois *Fontaine à flux & reflux*, & qui convient à une Fontaine, telle que celle dont on vient de décrire les proprietez.

(*b*) Not. 4. sur le Chap. 10. du Liv. 1. de l'*Itinerarium Cambriæ.*

Depuis Lhoyd la plupart des Auteurs, qui ont écrit sur l'Histoire naturelle de la Grande Bretagne, ont fait mention de cette Fontaine. Du moins Childrey en parle dans son (*c*) *Histoire des Curiositez naturelles d'Angleterre, d'Ecosse, & du pais de Galles*, & Christophle Merret dans son (*d*) *Pinax Rerum naturalium Britannicarum*; mais ce qu'ils en disent l'un & l'autre est pris de Lhoyd, & est beaucoup moins détaillé que ce que Lhoyd en a dit.

(*c*) *Page* 154. de la traduction de P. Briot.

(*d*) *Pag.* 221.

Au reste ce seroit se tromper que de croire que cette fontaine dût être mise au rang des *fontaines à flux & reflux*, parce qu'elle en porte le nom. Nous avons vû que Giraldus, qui est le premier qui en ait parlé, assure

qu'elle coule plusieurs fois dans le jour, en quoi Merret * paroît être d'accord avec lui ; & cela doit suffire pour prouver que ce n'est qu'une Fontaine simplement périodique. Il est vrai que Lhoyd prétend que cette Fontaine ne coule que deux fois par jour ; mais en même tems Lhoyd avoue qu'il a observé lui-même qu'elle ne suivoit ni le cours de la lune, ni le mouvement des marées, ce qui est directement opposé à la nature des Fontaines à flux & reflux.

En voilà assez sur une question, qu'il seroit inutile d'examiner plus au long, sur-tout s'il est vrai que cette Fontaine autrefois si célebre par ses retours périodiques, ne soit plus sujette aujourd'hui à aucune variation. C'est un fait avancé (a) par Moyse Guillelms, qui vient de donner en 1731. une belle édition des œuvres de H. Lhoyd avec des notes ; & c'est un fait qu'il prétend tenir d'un homme qui demeure dans le voisinage de cette Fontaine, ce qui n'empêche pas, comme il le remarque, que cette Fontaine ne conserve toujours son ancien nom de Fynnon leinw. *Fons iste*, dit M. Guillelms, *non ita pridem muro circumdatus fluxum & refluxum pati desiit, uti ab accola hujus regionis nuper accepi* : *sed* Fynnon leinw *antiquum nomen retinet*.

(a) Dans la note sur le passage de Lhoyd, qu'on vient de citer.

V I.

D'une Fontaine periodique d'Islande, à deux milles & demi de Scalholt, *Capitale de cette Isle.*

Saxon le Grammairien, † né dans l'isle de Seelande en Danemarc, & Prevôt de l'Eglise Cathedrale de Roeschild dans le Schonen, a écrit en latin sur la fin du dou-

* *Puteus ad Peak forest ...... in agro Derbiensi, fluit refluitque quater singulis horis ; & alius, juxta Kilken in Flints.* Surquoi il faut remarquer que le *Tegengel*, dont parlent Giraldus & Lhoyd, est une contrée de la Province de Flints, dans la Principauté de Galles.

† *In Prolegomenis Stephani Joannis Stephanii*, dans l'Edition de Saxon le Grammairien, avec des Notes, qui a été faite à Soora dans l'Isle de Seelande *in fol.* en 1644.

ziéme siécle, seize livres sur l'ancienne Histoire du Danemarc sa patrie. On trouve dans cet ouvrage (*a*) une élegance qu'on n'auroit pas lieu d'attendre du siécle où vivoit l'Auteur; aussi lui a-t-elle mérité le nom de *Grammairien* par excellence, *Saxo Grammaticus:* mais on y trouve en même tems un fond de crédulité bien digne de ce siécle. Je ne prétends pas, comme on voit, prévenir en faveur de ce que Saxon dit dans cette Histoire, des Fontaines périodiques d'Islande, & je ne me détermine à le rapporter, que parce que son témoignage se trouve appuié de celui d'un sçavant Islandois moderne, qui décrit une fontaine de cette espece en Islande, & qui en la décrivant prétend qu'il ne décrit que ce qu'il a vû de ses propres yeux.

(*a*) Desiderius Erasmus, in *Ciceroniano.* Janus Douza, Pater, in *Præfat. alterâ annal. Batavicor.*

C'est dans (*b*) la Préface de son Histoire de Danemarc que Saxon parle des Fontaines periodiques d'Islande. » Il y a, *dit-il*, dans cette Isle plusieurs fontaines sujettes » à des variations périodiques, qui tantôt débordent hors » de leur bassin, s'élancent fort haut, & en retombant » couvrent de leur écume tout ce qui est alentour: Et » qui tantôt au contraire s'abbaissent, semblent rentrer » dans le sein de la terre, & disparoissent enfin entierement. *Ibidem* (in Insulâ (*c*) Glaciali, id est in Islandiâ) *complures alii latices referuntur, qui modò crescentis limphæ copiis adaucti, plenisque exundantes alveis crebras in sublime guttas jaciunt; modò torpentibus scatebris vix ab imo conspecti, profundis subductioris terræ latibulis absorbentur, quo fit ut exuberantes proxima quæque spumarum candore conspergant, exinaniti nullo visûs ingenio capiantur.*

(*b*) *Pag.* 3.

(*c*) Le nom d'*Island* signifie *terre* ou *Isle Glaciale.*

Jonas Arngrimus, sçavant Islandois, en expliquant le passage de Saxon qu'on vient de citer, (*d*) paroît n'avoir point connu dans son pais de fontaine de cette espece, & cette preuve, toute négative qu'elle est, seroit décisive contre le témoignage de Saxon, si † Brynolphe Suenon, autre sçavant d'Islande, qui a commenté l'Histoire de Saxon depuis Arngrimus, ne rapportoit point sur cette matiere une observation bien circonstanciée, qui

(*d*) In Commentar. suo De Islandiâ, *Part.* 1. *pag.* 36.

† *In Conjectaneis suis ad Saxonem*, dans l'Edition des œuvres de Saxon, de 1644. enrichie des notes de *Stephanus Joannes Stephanius.*

autorise ce que Saxon avoit avancé. Cet Auteur assure donc « qu'il y a en Islande une Fontaine périodique » d'eau thermale, dans un lieu appellé *Haukadal*, qui » n'est éloignée que de deux milles & demi de la ville » de Scalholt, capitale de l'Isle, & le siege d'un Evêché, » & qui appartient à l'église cathedrale de cette ville. Après quoi cet Auteur ajoûte 1°. « Qu'aiant eu la curiosité d'aller voir cette fontaine, il eut le plaisir de » voir l'eau commencer de bouillonner dans le fond du » bassin d'où elle naît, lequel est fort profond, s'y éle- » ver sensiblement, le remplir, & même s'élancer assez » haut au dehors, non sans danger pour ceux qui se trou- » voient auprès & sur qui cette eau bouillante rejaillissoit. » 2°. Qu'il observa que la fontaine se soutint dans cet » état pendant environ une heure, après quoi l'eau com- » mença de baisser, jusqu'à ce que le bassin fût à sec; » 3°. Qu'un paisan du voisinage l'assura que la fontaine » ne recommenceroit à reparoître & à s'élever, qu'après » vingt-quatre heures, parce que c'étoit la période or- » dinaire de ses intermissions. *Saxoni attestor*, dit-il, en rapportant le passage de Saxon que nous avons cité, *qui anno superiore tale miraculum his oculis non sine maximâ admiratione conspexi in* Haukadal, *quod* Scalholto *duobus milliaribus cum semisse distat, prædium cathedrali templo subjectum. Paulatim namque ebulliens aquæ fervor in cratere profundissimo subsiluit & incremento sensibili intumuit, donec craterem impleret ad labra prorsus. Tùm verò magno cum tumultu ingenitus fervor aquam in sublime evomit, præsentissimo propiùs adstantium cum periculo, quos nisi caverent, ignitæ guttulæ in delapsu ad internecionem comburerent. At verò exacto .... horæ spatio, pariter & æstus defervere, & aqua subsidere ac detumere. Nos autem cùm primùm accedere sumus ausi, vacuefactum repentè craterem animadvertimus & prorsus exsiccatum, nec uspiam aquæ vestigium, præter hoc ipsum conceptaculum, apparuit. Eruptionem autem rusticus intra viginti-quatuor horas exspectare se dictitabat: tanto namque spatio intermittere ut plurimùm & recipere.* *

Si cette observation est vraie, il en résulte 1°. Que cette fontaine d'Islande est non seulement périodique &

* Peut-être faut-il lire *reincipere*.

& intermittente, mais en même tems (*a*) thermale, & thermale au plus haut degré, puisque l'eau en est bouillante. 2°. Que chaque écoulement de cette Fontaine dure une heure, chaque intermission 23. & qu'ainsi la période entiere est d'environ 24. heures.

(*a*) Voiez ce qu'on dit *ci dessous, Art.* 8. d'une Fontaine du Japon, appellée *Singacko.*

VII.

De la Fontaine des Merveilles, *près d'Haute-Combe en Savoie.*

Papire Masson, qui est mort en 1611. parle (*b*) de la Fontaine de Bellestat, ou plutôt de Fontestorbe, dans son Traité, intitulé, *Descriptio Franciæ per flumina*, qui ne fut imprimé qu'après sa mort, en 1618. Comme il n'en parle qu'après du Bartas, qu'il cite, il paroît inutile de rapporter ce qu'il en dit, après avoir vû ci-dessus (*c*) ce que du Bartas en a dit lui-même.

(*b*) A l'occasion de la Riviere de Lers, *pag.* 566.

(*c*) *Part.* 2. *Chap.* 1. *art.* 1.

Mais Papire Masson fait à cette occasion la description d'une autre fontaine de la même espece, « qui coule près d'Haute-Combe en Savoie, presque sur les bords » du lac de Burget, & qu'on appelle, à ce qu'il dit, la » *Fontaine des merveilles.* Cette fontaine coule & cesse de » couler deux fois par heure, ses écoulemens sont toujours » précédez d'un grand bruit, l'eau qui en sort, est si abon- » dante qu'elle suffit pour faire aller un moulin, avant » que de tomber dans le lac de Burget. Tous ces faits sont autorisez par le rapport de Papire Masson, qui assure » qu'il a eu occasion de les observer une heure chaque » jour, pendant un séjour de quatorze mois. *Vidi ego*, dit-il, *apud Altam-Cumbam in Sabaudiâ Monasterium ingens Ordinis Cisterciensis, Fontem, quem* Mirabilium *vocant, quâlibet horâ bis fluere & bis siccari solitum: Et cùm fluere incipit, ingenti murmure sonoque erumpere, ac statim moletrinam agere, antequam in subjectum lacum Burgitem influat. In cujus fontis margine quatuordecim menses assedi quotidie unâ horâ, ut oblectandi animi causâ rem tam mirabilem tamque stupendam contemplarer.*

Le même Auteur parle (*d*) ailleurs dans le même ouvra-

(*d*) *Pag.* 94.

ge d'un petit ruisseau près du village de *Varins*, entre la riviere de Thoué & la Loire, à une lieue de Saumur, dont l'eau coule & s'arrête deux fois chaque jour. *In conspectu Salmurii*, dit-il.... *est* Varins *pagus, in quo visitur rivulus, qui singulis diebus bis tantum fluit, bisque stagnat.* En quoi Papire Masson a été copié par (*a*) Pierre-Jean Fabre, Médecin de Castelnaudari, qui appelle le village *Vareins*; par (*b*) Janus Cæcilius Frey, Médecin de la Faculté de Paris, qui l'appelle *Varius*; par (*c*) Bernard Varen, Médecin Hollandois, qui l'appelle *Varaus*, &c. Cependant malgré toutes ces autoritez, M. Piganiol de la Force qui parle du même fait, ne laisse pas d'assurer qu'il est faux (*d*).

(*a*) Hydrograph. Spagyric. *lib.* 1. *cap.* 11.

(*b*) Admirand. Galliar. *cap* 9.

(*c*) Geograph, general. *lib.* 1. *cap.* 17. *proposit.* 18.

(*d*) Description de la France, *Tom.* 7. *pag.* 74.

VIII.

De la Fontaine de Bolderborn *en Vestphalie, & de celle de* Singacko *dans le Japon.*

Bernard Varen, Médecin Hollandois, fit imprimer à Amsterdam en 1650. une Géographie universelle *in*-12. où il a ramassé un grand nombre de faits, qui appartiennent à l'Histoire naturelle. C'est dans le *Chap. XVII.* du premier livre de cet ouvrage, qu'il est question des Fontaines, & c'est dans *la Proposition XVIII.* que l'Auteur parle des Fontaines périodiques. Il ne manque pas d'y faire mention de la fontaine de Fontestorbe près de Bellestat, & de celle des Merveilles près d'Haute-Combe, mais c'est sur l'autorité de Papire Masson qu'il en parle, ou plutôt sur celle de Biertius, qui a copié Papire Masson. Il y fait mention aussi de la fontaine du village de *Varaus en Anjou au dessus de Saumur*, c'est-à-dire du village de Varins près de Saumur; & cet article est encore pris de Papire Masson, ou de quelqu'un qui l'avoit pris de lui.

A ces deux articles déja connus, il en ajoûte deux autres qui le sont moins. Le premier regarde † une fontaine près de Paderborne, appellée *Bolderborn*, c'est-à-dire *Fontaine bruiante*, « qui tarit & qui coule deux fois le

† Kircher en parle dans son *Mundus Subterraneus. Lib.* 5. *sect.* 4. *cap.* 4. & il l'appelle *Bollerbrun*.

» jour, qui avant que de couler, fait un grand bruit, ce » qui lui a fait donner le nom de *Bolderborn*, & qui jette » une si grande quantité d'eau quand elle coule, qu'elle » fait aller presque à sa source trois moulins. *In Westphalia regione*, dit cet Auteur, *quæ dicitur* Paderborn, *fons est qui singulis diebus bis deficit & bis renascitur, etsi tantum aqua effundat, ut non procul à fonte aqua circumagat trium moletrinarum rotas : erumpit cum ingenti strepitu. Dicitur* Bolderborn *à strepitu.* Cette même fontaine est décrite plus éxactement encore dans les Transactions Philosophiques de l'année 1665. n°. 7. *Vir curiosus*, y est-il dit, *nuper scripsit ex Germaniâ in Diæcesi Paderbornensi esse fontem, qui spatio nycthemeri se bis solvat, semperque revertatur post sex horas, incredibili fragore ac vi excurrens in tria milliaria à scaturigine. Accolæ vocant* Bolderborn, *quasi diceres* Fontem tempestuosum.

L'autre article regarde une certaine fontaine thermale du Japon, « dont l'eau est beaucoup plus chaude que » l'eau bouillante, & dont les écoulemens se répétent » régulierement deux fois le jour, & durent chaque » fois une heure. L'eau en coule alors avec une grande » force, & va former assez près de la source un lac brû- » lant, que les gens du pais appellent *Singacko*, c'est-à- » dire *l'Enfer*. Il est vrai que Varen n'apporte point d'autre garant de la vérité de ces faits, qu'un certain † Caronius, qu'il ne fait que nommer. *In Japoniâ*, (*a*) dit-il, *fontem adeò fervidum prorumpere scribit Caronius, ut ignis, vehementissimi licet, fervore nulla aqua ad eum gradum fervoris perduci possit . . . . Fluit non continuè, sed bis de die per unam horam cum ingenti spirituum impetu, & stagnum efficit, quod ex âlio cognovi appellari ab incolis* SINGACKO, *hoc est* Infernum.

† Je croi que le Caron dont il s'agit ici, est celui qui après avoir été long-tems au service de la Compagnie des Indes de Hollande, fut mis à la tête de la premiere Compagnie des Indes établie en France.

(*a*) *Ibid.* §. VIII.

I X.

De la Fontaine de PEAK *dans la Province de Derby, de celle de* Giglefwick *dans la Province d'Yorc, & d'une troisieme Fontaine périodique dans le* Westmorland.

Il parut en 1660. un Traité en Anglois sur l'*Histoire des Curiositez naturelles d'Angleterre, d'Ecosse, & du pais de Galles*, composé par Childrey, qui fut traduit en françois peu de tems après par Pierre Briot & imprimé à Paris *in*-12. *en* 1667. Comme cet ouvrage n'est presque qu'une compilation de ce que Giraldus, Cambden, Speed & plusieurs autres Auteurs peu éxacts avoient déja dit, & que Childrey n'y parle presque jamais sur ses propres observations, on ne doit pas toujours compter sur la vérité des faits qui y sont rapportez, d'autant plus que ceux même que Childrey copie, ne sont pas toujours fidellement copiez.

Nous avons déja vû (*a*) ce que cet Auteur dit d'une fontaine périodique du Flintshire dans la Principauté de Galles, appellée *Fynnon leinw*, en quoi il ne fait que copier *Giraldus Cambrensis*, ou du moins Humfroy Lhoyd. Outre ce fait on trouve dans son ouvrage trois autres observations de pareilles fontaines, dont peut-être il n'est pas le premier Auteur non plus, mais dont nous ne connoissons point de témoignage antérieur au sien.

(*a*) Ci-dessus, *art.* V. *pag.* 389.

I. La premiere de ces observations regarde (*b*) une source de la forêt du PEAK près de Buxton, dans la Province » de Derby, *qui flue & reflue ordinairement quatre fois en* » *une heure ou environ, sans y jamais manquer.* Le Docteur » Christophle Merret repete cette observation dans son » *Pinax rerum naturalium Britannicarum*, imprimé en 1667. (*c*) *Puteus*, dit-il, *ad Peak forest non procul Buxtonâ in agro Derbiensi fluit refluitque quater singulis horis.*

(*b*) Pag. 190. de la traduction de P. Briot.

(*c*) Pag. 222.

II. Dans la seconde Childrey rapporte (*d*) qu'à « Gig» glefwick à un mille de Settle, dans la Province d'Yorc, » il y a de petites fontaines à un jet de palet l'une de » l'autre, dont celle du milieu flue & reflue tous les quarts » d'heures, de la hauteur d'un pied, quand l'eau est au

(*d*) Ibid. *pag.* 260.

» plus haut ; & quand elle se retire elle devient si basse, » qu'il n'y reste pas la hauteur d'un pouce. Ce fait a été » encore transcrit par le Docteur Merret. (*a*) *Ad Gigleswick*, dit-il, *in agro Eboracensi, scaturigines parvæ erumpunt jactu disci ab invicem haud distantes, quarum media sola singulis horæ quadrantibus ascendit ad 9. pollices ; in refluxu autem unciam unam non superat.*

(*a*) *Ubi suprà.*

III. Enfin dans la troisiéme (*b*) il s'agit « d'une fon» taine dans la Province de Westmorland près du fleuve « de Loder, laquelle flue & reflue plusieurs fois en un » jour. Ce fait n'a pas non plus échappé au D. Merret » (*c*) *Fons*, dit-il, *juxta flumen Loder in Westmorlandiâ sæpius de die fluit refluitque.*

(*b*) Ibid. *pag.* 196.

(*c*) *Ubi suprà.*

En rapportant ces observations je n'ai pas prétendu les adopter. Je conviens au contraire qu'elles ne sont ni assez constatées pour mériter d'être crues, ni assez détaillées pour pouvoir être expliquées.

X.

De la Fontaine de Viussan *dans le Diocèse de Beziers, en Languedoc.*

Catel fait mention dans ses (*d*) *Memoires de l'Histoire du Languedoc*, d'une espece de fontaine périodique dans le Diocèse de Beziers. Mais la description qu'il en fait, n'est guére circonstanciée. « *Viussan*, dit-il, est une pe» tite riviere du pais de Languedoc, laquelle prend son » nom d'une montagne, appellée Viussan, & sort d'une » fontaine qui est au pied de ladite montagne, à demie » lieue de Roquebrune, & après se rend dans la riviere » d'Orb. Cette fontaine se perd certaines heures du jour » & ne coule point pour tout, & après elle jette d'eau en » abondance aussi gros que la jambe d'un homme, avec » telle roideur qu'elle traverse ladite riviere d'Orb, sans » mêler presque son eau, & forme un ruisseau qui arrose » les champs des environs.

(*d*) Pag. 171.

X I.

*De la Fontaine d'*Haute-Combe*, dont on a déja parlé, & de celle de* Puisgros*, toutes deux en Savoie.*

Le P. Milliet Deschalles, de la Compagnie de Jesus, publia en 1674. son *Cursus Mathematicus*, en trois Tomes *in-fol.* où il insera un Traité *de Fontibus naturalibus & fluminibus*. C'est-là (a) qu'il parle de deux fontaines périodiques de Savoie, & qu'il en parle dans un assez grand détail.

(a) Proposit. XV.

La premiere est la célebre fontaine d'*Haute-Combe* près du lac de Burget, & à quatre lieues de Chamberi. Comme la description qu'il en fait, differe en plusieurs points de celle qu'en a fait Papire Masson, il paroît nécessaire de la rapporter dans toute son étendue.

I. Cette fontaine ne coule pas toujours, car elle tarit entiérement quand la sécheresse est grande. *Hic fons non semper fluit, nec singulis diebus; dùm enim est aridior anni tempestas, omnino deficit.*

II. Il arrive de-là qu'on attend quelquefois long-tems ses écoulemens, & qu'on les attend inutilement. *Ita plurimi ad aliquot dies ejus fluxum expectarunt, nec tamen viderunt.*

III. D'autrefois elle coule jusqu'à douze fois dans une heure. Du moins le P. Deschalles assure-t-il l'avoir vû couler jusqu'à onze fois pendant le tems qu'il mit à dîner sur ses bords. *Aliquando intra horam duodecies fluit, ut semel experti sumus; interea dùm pranderemus undecies aquam dedit.*

IV. Ces inégalitez dans le cours de cette fontaine ont persuadé au peuple que cette fontaine ne couloit point en presence des bâtards. *Ex hac irregularitate emanavit hoc proverbium, ut dicatur numquam fluere coram illegitimis & spuriis.*

V. C'est-là, à ce que dit le P. Deschalles, tout ce qu'il y a de merveilleux dans cette fontaine; car d'ailleurs, du moins pour le même jour, la durée des écoulemens est à peu près la même, de même que les intervalles d'un écou-

lement à l'autre. *In eo nihil aliud notatu dignum animadverti ; vices enim, ut plurimum, eodem die sunt aquales, & aqualia tempora.*

L'autre fontaine est près d'un village appellé *Puisgros*, à deux milles de Chamberi. La description que ce Pere en fait, est un peu embrouillée, & je ne sçai si elle mérite une entiere croiance.

I. Cette Fontaine ne coule pas toujours. Le P. Deschalles assure qu'il a été la voir deux ou trois fois, & qu'il y a demeuré chaque fois une ou deux heures sans l'avoir vû couler. *Eum fontem adivi bis aut ter, singulisque vicibus per unam aut alteram horam sum commoratus; nullum tamen ejus fluxum vidi.*

II. Quand cette fontaine coule, l'eau s'épanche par dessus les rebords de son bassin, & elle est en même tems absorbée à travers le sable dans une large ouverture, qui est au-dessous. *Non tantùm per superiora labra aquam effundit, sed etiam videtur aquam resorbere, ideò quia inferiori cavitatis parte meatum habet ingentem, sed plenum arenâ, per quem sensim tota effluit aqua.*

III. Cette fontaine non seulement coule par intervalle, mais quand elle a commencé une fois, elle coule tantôt dix, & tantôt vingt fois, de telle sorte qu'à peine le tems d'un écoulement à l'autre suffit-il pour en laisser vuider le bassin. *Non enim tantùm per intervalla decurrit, sed cum semel cœpit, aliquando decies, aliquando vigesies fluit, ita ut inter utrumque fluxum vix sufficiat tempus necessarium ad ejus cavitatem exhauriendam.*

IV. Enfin le P. Deschalles rapporte que plusieurs Jesuites de Chamberi aiant été à cette fontaine vers l'équinoxe du printems, & y aiant demeuré tout le jour, ils l'avoient vû couler deux fois, le matin vers les dix heures, & l'après-midi vers les trois : Qu'elle avoit coulé le matin vingt fois dans une demie heure, de sorte que les écoulemens se succedoient presque sans intervalle, & ne donnoient pas le tems de vuider le bassin de la fontaine ; mais que le soir les écoulemens avoient été moins fréquens. *Anno praterito circa aquinoctium vernum eum adivere duodecim ex nostris, qui per totum diem ibi versati sunt.*

Bis tantùm venit, nempe circa decimam & circa tertiam horam, fluxitque circa decimam vigesies intra semi horam, ita ut fluxus se invicem exciperent, nec daretur tempus totam concham exhauriendi : circa tertiam videntur non tot fluxus fuisse.

Le P. Deschalles entreprend ensuite d'expliquer par le moien d'un ou de plusieurs siphons, ce que ces fontaines ont de singulier & de merveilleux, & n'y réussit pas trop bien, mais on peut voir dans son Livre ce qu'il dit.

XII.

De la Fontaine de la Godiniere *en Poitou.*

Je ne sçai si je puis citer comme un fait assuré, ce que Pierre-Jean Fabre, Médecin de Castelnaudari, (*a*) rapporte d'une fontaine près du village de *la Godiniere* en Poitou, qu'il dit être périodique. *Datur*, dit-il, *fons qui reciprocos æstus patitur in Pictaviâ, vulgò* Poitou, *circa locum & pagum de la Godiniere, propè domum Domini du Chastelier*. J'avoue que cet Auteur m'a toujours paru trop peu éxact & trop crédule, pour mériter d'être cru sans examen.

(*a*) Hydrograph. spagyric. *Lib.* 1. *cap.* 11.

XIII.

De la Fontaine de Dorgnes *dans le Diocèse de Castres en Languedoc.*

On peut compter un peu plus sur le témoignage de Pierre Borel, Médecin de Castres, lorsqu'il assure (*b*) qu'il y a au village *de Dorgnes, à deux lieues & demie de Castres* en Languedoc, *une fontaine, qui outre qu'elle guérit la gale & autres maladies du cuir, a le flux & reflux comme la mer*. Ce n'est pas que je ne le trouve trop crédule aussi à en juger par plusieurs des observations qu'il a données au public, mais outre qu'il parle d'un fait qui regarde son propre pais, & qu'il a pû par conséquent observer lui-même, ou dont il a pû avoir des informations sûres, d'ailleurs son témoignage sur cet article m'a été confirmé

(*b*) Antiquitez de la ville de Castres. *Liv.* 1. *chap.* 21.

firmé par une personne digne de foi. Elle m'a même assûré que cette fontaine répetoit ses écoulemens plusieurs fois dans le jour : ainsi c'est au nombre des fontaines simplement périodiques, qu'elle doit être mise, malgré l'expression dont Borel s'est servi.

XIV.

De la Fontaine de Colmars, *dans le Diocèse de Senez en Provence.*

Il y a près de Colmars dans le Diocèse de Senez en Provence une fontaine périodique, qui est remarquable par la fréquence de ses retours. Elle s'arrête & elle coule environ huit fois dans une heure. M. Peiresc avoit chargé un Médecin de ces quartiers, nommé Malian, de l'examiner. *Hinc destinavit . . . . . . eruditum Medicum, nomine Malianum*, (*a*) dit Gassendi . . . . . *ut denique eâ occasione observaret fontem, qui ad Collem Martium statis intervallis effluit ac subsistit nimirùm octies circiter intra spatium unius horæ.*

(*a*) In Vita Peirescii, *ad ann.* 1634.

Je ne sçai si ce Médecin s'acquitta de cette commission, mais Gassendi nous a donné (*b*) dans sa Physique une description détaillée de cette fontaine. « Elle ne » differe point, *à ce qu'il dit*, des fontaines ordinaires » ni pour la clarté ni pour le goût de ses eaux, mais » elle a cette proprieté singuliere de couler huit fois » dans une heure, & de s'arrêter autant de fois. Quand » elle est prête à couler, un léger murmure annonce » son arrivée. Elle croît peu à-peu pendant environ une » demie minute ; elle décroît ensuite pendant environ six » minutes ; il paroît qu'il y a alors un moment de cessation absolue d'écoulement, après quoi elle recommence » dans le même ordre. *Nihil ab aquis aliorum fontium aut limpiditate aut sapore differt ; at speciale id præ cæteris habet, quòd proximè octies intra horam fluat, totiesque fluxum inhibeat. Adventans ac jam effluxura levi murmure sese prodit, increscitque sensim in alveolo per minuti ferè dimidium, ac deinde decrescit per minuta ferè sex, & cùm decrementum sub finem*

(*b*) Physic. *Sect.* 3. *Membr. priore, Lib.* 1. *cap.* 7.

insensibile sit, tùm intermorium est aliquod, priusquam aquæ denuò adventet.

» Le cours de cette fontaine est toujours le même » dans toutes les saisons. *Diurnis & nocturnis horis & quibusvis anni tempestatibus res, ut eam descripsi, constanter apparet.* « La seule inégalité qu'on y observe, c'est que l'in» tervalle du commencement d'un écoulement au com» mencement du suivant, n'est pas toujours le même; » mais qu'il est tantôt de 8. minutes, tantôt de 7. & tan» tôt de 6. plus ou moins, de telle maniere pourtant qu'il » est rare qu'il n'y ait pas assez éxactement huit écoulemens » & huit cessations par heure. *Non sunt tamen intervalla omnia ab uno effluxu in alium æqualia, sed interdùm quidem* 8. *minuta intercipiuntur, interdùm* 7. *interdùm* 6. *interdùm plus, interdùm minus, sed rarum est ut .... unius horæ spatio non satis præcisè numerentur octo cùm effluxus, tùm cessationes.*

Je croi que ces variations, dont Gassendi paroît avoir été étonné, dépendent du plus ou du moins d'eau qui aborde à la source, suivant que la saison est plus ou moins pluvieuse. Du moins est-il certain que dans l'explication que nous donnons du flux periodique de ces sortes de fontaines, cette cause peut les produire, en rendant plus court ou plus long le tems qui s'écoule de la fin d'un écoulement au commencement du suivant, ce que Gassendi appelle *Intermorium*.

X V.

D'une Fontaine périodique dans la Franche-Comté.

(a) Reg. Scientiar. Academ. Histor. *lib.* 3. *cap.* 3.

On trouve dans (*a*) l'Histoire de l'Academie des Sciences de Duhamel « que † M. Borel, de cette Académie, y » avoit lu en 1688. une lettre qu'il avoit reçue de Fran» che-Comté, où on lui parloit d'une fontaine de cette » province, dont l'eau étoit salée, & dont le cours étoit » sujet chaque jour à des augmentations & à des dimi» nutions sensibles, mais qui ne suivoient aucune regle

† Le Pierre Borel, dont il s'agit ici, & qui entra dans l'Académie des Sciences en 1674. est le même que le Pierre Borel, Médecin de Castres en Languedoc, dont on a parlé ci-dessus, *Article* XIII.

» certaine. On ajoutoit qu'il y avoit dans la même pro-
» vince une autre fontaine, dont l'eau étoit douce, où
» l'on remarquoit † les mêmes vicissitudes. *D. Borel epistolam ad se missam legit, in qua fit mentio cujusdam fontis salsi in Comitatu Burgundiæ, cujus aquæ quotidie crescunt & decrescunt, sed nullâ certâ lege. Alter aquæ dulcis in eadem provinciâ sua quoque habet incrementa & decrementa.*

† Seroit-ce la fontaine, dont on parlera ci-dessous Article XIX?

Mais des relations si peu détaillées, de même que ce qu'on ajoute au même endroit touchant la fontaine de Fonteston, c'est-à-dire de Fontestorbe, sur le rapport de M. de la Hire, ne peuvent passer que pour des indications plutôt que pour des observations.

X V I.

D'une Fontaine périodique du Roiaume de Cachemire, *dans les Indes.*

Nous connoissons mieux les proprietez d'une fontaine périodique, qui coule dans le Roiaume de Cachemire dans les Indes, que celles de plusieurs fontaines de la même espece qui sont en France. C'est que la Fontaine de Cachemire a eu l'avantage d'être observée par un Physicien. Bernier qui l'a vûe, (a) nous assure « Qu'au mois
» de Mai, tems auquel les neiges ne viennent que de
» fondre, cette fontaine environ l'espace de quinze jours
» flue & s'arrête réglément trois fois le jour, sur la pointe
» du jour, sur le midi, & sur la nuit. Son flux est pour
» l'ordinaire de trois quarts d'heure, peu plus, peu
» moins, & assez abondant pour remplir un réservoir en
» quarré, avec des degrez pour descendre jusqu'en bas,
» qui a dix ou douze pieds de largeur ou environ, &
» autant de profondeur. Après les quinze premiers jours
» son cours commence à n'être plus si reglé, ni si abon-
» dant, & enfin après un mois ou environ elle s'arrête
» tout à fait & ne coule plus le reste de l'année, si ce
» n'est pendant quelques grandes & longues pluies,
» qu'elle coule sans cesse & sans regle, comme les autres
» fontaines.

(a) Voyage de Cachemire.

Sur cette relation on voit au premier coup d'œil que

cette fontaine eſt *Maiale*, c'eſt-à-dire qu'elle ne coule qu'au mois de Mai par la fonte des neiges, & qu'elle eſt alors périodique intermittente. On peut voir dans Bernier même, au lieu cité, ce qu'il imaginoit pour tâcher de rendre raiſon des proprietez de cette fontaine, mais je croi qu'il eſt plus facile de les expliquer par le méchaniſme que nous avons établi pour les autres fontaines de la même eſpece.

XVII.

De la fontaine An dem Burgenberg, *& de celle d'*Eng Stlen *en Suiſſe.*

L'ouvrage que M. S. S. Scheuchzer, Médecin de Zurich a publié, ſous le titre d'*Itinera Alpina*, doit être regardé comme une deſcription éxacte de ce qu'il y a de plus curieux dans les montagnes de Suiſſe. C'eſt-là qu'il fait mention de deux fontaines périodiques qu'il y a obſervées. La premiere (*a*) s'appelle *An dem Burgenberg*, c'eſt-à-dire Fontaine *ſur le Burgenberg*, qui eſt une montagne du Canton d'Underwald. « Cette fontaine eſt » non ſeulement *maiale*, c'eſt-à-dire du nombre de ces » fontaines, qui ne commencent à couler qu'au mois de » Mai par la fonte des neiges, mais elle eſt en même tems » périodique auſſi, & ſon cours ceſſe & recommence » ſouvent huit ou dix fois par jour. *Fons* an dem Burgen» berg *Maialis eſt, ... ſæpe unico die octies vel decies ceſſat, ac curſum ſuum redintegrat.*

(*a*) Tom. 2. pag. 401.

La ſeconde s'appelle la fontaine d'*Eng Stlen*, parce qu'elle eſt ſur une montagne de ce nom dans le Canton de Berne, au Bailliage de Thun, & aſſez près du mont Grimſel. « Cette fontaine eſt maiale & intermittente de » même que la précédente: (*b*) Elle ne commence à cou» ler que vers le milieu de Mai, comme les autres fontai» nes maiales, & elle ne coule que juſque vers le milieu » du mois d'Août; c'eſt-à-dire en tout environ trois mois. *Fons Eng ſtlanus periodum ſervat duplicem, annuam unam, diurnam vel horariam alteram; Tribus dumtaxat fluit menſibus à medio Maii ſcilicet ad medium Auguſti, ut hoc reſ-*

(*b*) Tom. 1. pag. 27.

pectu fontium Maialium numero adscribi possit & debeat.

Pendant tout ce tems-là son cours est sujet à des variations qui la rendent périodique, à s'en tenir au rapport qu'on a fait à M. Scheuchzer, car il avoue que c'est sur le rapport d'autrui qu'il en parle, & qu'il n'a pas eu l'avantage de la voir couler lui-même, quoiqu'il soit allé deux fois sur les lieux, mais il y arriva trop tard la premiere fois en 1702. & la fontaine étoit déja tarie; & l'autre fois en 1706. il y alla trop tôt, & elle ne couloit pas encore.

Si l'autorité de celui à qui nous devons les *Delices de la Suisse*, étoit capable de contrebalancer celle de M. Scheuchzer sur une question de Physique, nous pourrions douter que cette fontaine fût périodique, car cet Auteur (a) nie expressément qu'il y ait aucune variation dans son cours. Mais il est plus sûr de s'en tenir au témoignage de M. Scheuchzer, qui a été sur les lieux; qui, s'il n'a pas vû, a du moins consulté les Habitans du voisinage; dont le rapport enfin se trouve confirmé par tous ceux qui ont parlé de l'Histoire naturelle de Suisse, dont il cite lui-même les ouvrages, comme (b) Stumpfius, (c) Zuinger, (d) Suicer, (e) Rabmann, (f) Wagner, &c.

Il faut pourtant convenir que M. Scheuchzer lui-même n'est pas constant dans le rapport qu'il fait; mais cela vient de ce qu'il ne parle que sur des oui-dire. « Dans » un endroit (g) il assure que cette fontaine coule ordi- » nairement deux fois le jour, le matin sur les 8 heures, » & le soir sur les 4. *Fons Engstlanus non ...... constanter per* τριμένιον *fluit, sed matutino plerumque & vespertino tempore, manè horâ circiter* 8ª. *vesperi* 4ª. Mais cela ne sçauroit être, parce que dans cette supposition les intervalles des écoulemens ne seroient pas égaux.

Dans un autre endroit (h) « il dit que cette fontaine » coule ordinairement le soir & le matin; qu'elle coule » pendant 2 ou 3 heures, & quelquefois pendant toute » la nuit sans discontinuation. *Fluit aliquando per duas vel tres horas, aliquando per totam noctem ad sequens mane.*

L'irrégularité du cours de cette fontaine seroit encore plus grande à en juger sur le rapport que le Ministre

(a) *Tom.* 1. *pag.* 168.

(b) Helvet. Choragraph *lib.* 7. *cap.* 21.

(c) Method. Apodem. *lib.* 2. *cap.* 5. *pag* 84.

(d) Descript. Helvet. *pag.* 6.

(e) Gespräch. von Bergen, *pag.* 89. 200. Cysat Beschreib. Lucern. Sec. *pag.* 247.

(f) Helvet. Cur. *pag.* 131.

(g) Pag. 27. *Itinere* II.

(h) Pag. 404. *Itin.* V.

d'un village voiſin de cette ſource, (a) en avoit fait à Wagner, & que M. Scheuchzer (b) a tranſcrit dans ſon ouvrage. On y prétend « que cette fontaine commence » quelquefois à couler le ſoir & ne ceſſe que le matin ; » qu'elle coule d'autrefois le matin, & que ſon cours ſe » renouvelle pendant le jour même ; qu'elle coule ſouvent » ſans interruption trois ou quatre jours conſécutifs, & » que ſouvent auſſi elle demeure à ſec pluſieurs jours de » ſuite. *Curſus fontis hujus maximè inæqualis eſt ; ſæpe aquæ ejus veſperi præſto ſunt, & fluxus earum per integram noctem durat, manè ſequenti autem ceſſat ; mox manè aliquando aquæ profluunt ; ſæpe interdiù fons curſum redintegrat ; ſæpe aquæ ejus tres, imò quatuor dies integros perennant ; ſæpe aquæ aliquot diebus non apparent.*

(a) Henri Becklin de Berne, Miniſtre d'Haſlen.

(b) *Tom. I. pag. 27.*

Ces variations, quelques irrégulieres qu'elles paroiſſent, pourroient peut-être s'expliquer par le méchaniſme que nous avons établi pour ces ſortes de fontaines, en ſuppoſant des variations proportionnées dans la quantité d'eau qui aborde à cette ſource, dépendamment de la fonte des neiges, plus ou moins grande. On peut voir (c) ci-deſſus ce que nous avons dit ſur ce ſujet : Mais il faut avouer qu'il eſt difficile de rien établir de bien ſolide ſur des obſervations ſi peu éxactes & ſi mal conſtatées : Peut-être même que ſans aucun méchaniſme particulier, les variations de cette fontaine ne viennent, que des ſeules variations qui arrivent dans la fonte des neiges, ſuivant leſquelles cette fontaine, qui n'eſt point entretenue d'ailleurs, doit couler ou tarir ſans garder aucun ordre périodique.

(c) *Part. II. chap. 1. art. 3.*

XVIII.

De la ſource de la Reinette *aux Eaux de* Forges, *dans le Diocèſe de Rouen en Normandie.*

Tous ceux qui vont aux Eaux de Forges, ont occaſion d'obſerver que la ſource de la *Reinette*, qui eſt la plus abondante des trois ſources minérales qui y coulent, ſouffre dans ſon cours des variations reglées & périodiques. (d) « Tous les jours régulierement vers les 6. ou 7.

(d) Linand, *Traité des Eaux de Forges, chap. 2.*
La Rouviere, *ſyſtême des eaux de Forges, à la fin du Livre.*

» heures du matin & vers les 6. ou 7. heures du soir, » l'eau qui en sort, se brouille pendant environ une demie » heure, devient rougeâtre & chargée de flocons roux, » plus ou moins gros, qui se changent en une eau rousse, » quand on les remue dans la main. Le reste du jour » & de la nuit cette eau est fort claire, à quelques pail- » lettes roussâtres près, qu'elle charrie presque toujours.

Ce qu'il y a de plus singulier, c'est qu'on prétend (*a*) que « ces eaux ne coulent pas plus ou moins abondam- » ment lorsqu'elles sont troublées, que lorsqu'elles sont » claires....... de sorte qu'il n'y a que le seul brouil- » lement : Mais cela n'empêche pas que cette fontaine ne doive être mise au nombre des fontaines périodiques, & que ce brouillement reglé qui y arrive de douze en douze heures, ne puisse & ne doive même s'expliquer par le même méchanisme, qui sert à expliquer les variations périodiques des autres fontaines de cette espece par rapport à leurs écoulemens.

(*a*) La Rouviere ; *ibidem.*

XIX.

D'une fontaine périodique sur le chemin du village de Touillon *à* Pontarlier, *en Franche-Comté.*

On doit à M. Piganiol de la Force une *Description de la France*, très-curieuse & très-exacte, & qui dès la seconde édition a été portée à un dégré de perfection, dont un ouvrage chargé de tant de faits & de détails, paroissoit difficilement susceptible.

Cet Auteur y (*b*) fait une description assez exacte de la fontaine périodique de Bellestat ou de Fontestorbe, dont on a expliqué la nature (*c*) ci-dessus. Il y parle (*d*) ailleurs d'une autre fontaine de la même espece, qu'on trouve dans la Franche-Comté sur le chemin de Pontarlier au village de Touillon ; & il marque que ce qu'il en dit, est pris de la description que M. Courvoisier, Docteur en Médecine, en fit en 1690.

(*b*) *Tom. 5. pag.* 210 211.

(*c*) *Part. II. chap. 1.*

(*d*) *Tom. 8. pag.* 480.

» Cette fontaine naît, *à ce qu'il dit*, dans un lieu pier- » reux, & comme elle jette par deux endroits séparez,

» elle s'eſt fait deux baſſins, dont la figure lui a fait » donner le nom de *Fontaine ronde*. Dans le premier » qui eſt le plus élevé, & qui a environ ſept pas de long » ſur ſix de large, le flux & le reflux de la fontaine pa- » roît davantage, & il ſemble qu'une pierre aigue qui » eſt au milieu y ſoit miſe exprès pour mieux faire remar- » quer les mouvemens de l'eau, lorſqu'elle monte & qu'el- » le deſcend.

» Quand le flux commence, on entend au dedans de » la fontaine comme un bouillonnement, & l'on voit ſor- » tir de l'eau de tous côtez, qui formant pluſieurs petites » boules, s'éleve toujours peu à-peu juſqu'à la hauteur » d'un grand pied. Alors étant répandue dans toute la » capacité du premier baſſin, elle regorge un peu à côté » du ſecond, où l'on voit de même qu'elle croît avec tant » d'abondance, que ce régorgement des deux ſources » en s'uniſſant, fait un ruiſſeau conſidérable. Quand le » reflux ſe fait, l'eau deſcend petit à petit, & à peu- » près en auſſi peu de tems qu'elle monte.

» Le période du flux & du reflux dure en tout un » peu moins d'un demi quart-d'heure, & le repos qui eſt » entre les deux ne dure qu'environ deux minutes. La » deſcente de l'eau eſt ſi évidente, que la fontaine tarit » preſque entierement.

» Cependant l'un des reflux eſt régulierement toujours » different de l'autre, en ce que la fontaine tarit preſque » entierement une fois, & qu'une autrefois il reſte un » peu d'eau dans le baſſin ; ce qui continue toujours al- » ternativement & à même proportion, ſans augmenter » ni diminuer. Vers la fin du reflux, & lorſqu'il n'y reſte » preſque plus d'eau à rentrer, on entend un petit bruit.

» Quoiqu'on obſerve ces mouvemens reguliers dans le » ſecond baſſin, le reflux y eſt beaucoup moindre, car » il y reſte toujours aſſez d'eau pour entretenir le ruiſſeau » qu'il produit ; & dans le premier baſſin le flux & le » reflux ſont beaucoup plus remarquables, & à moins « que l'eau de la pluie ne les trouble, ou que les neiges » fondues ne l'inondent, ils y paroiſſent toujours auſſi » ſenſiblement qu'on l'a dit.

J'avoue

J'avoue que ce qu'on dit de l'inégalité alternative des intermiſſions de cette fontaine, me paroît ſuſpect, & je croi qu'il ſeroit néceſſaire de le vérifier de nouveau. Si ce fait ſe trouvoit vrai, on ſeroit forcé de ſuppoſer dans l'intérieur de cette fontaine un méchaniſme plus compoſé, que celui qu'on ſuppoſe pour les fontaines périodiques ordinaires.

De ces différentes obſervations on peut tirer pluſieurs conſéquences.

I. Que les fontaines périodiques ſont aſſez communes, mais que juſqu'à preſent on ne peut compter ſûrement que ſur celles de Fonteſtorbe & de Fonſanche, dont nous avons donné la deſcription, celle d'Haute-Combe, celle de Colmars, celle de Cachemire, & peut-être celle d'Am dem Burgenberg.

II. Que les périodes de ces differentes fontaines dépendent de la hauteur du ſiphon, qui en fait le principal méchaniſme; de la groſſeur de ſon calibre; de la grandeur du baſſin intérieur, où l'eau ſe ramaſſe; & de la quantité d'eau qui aborde à ce baſſin, ce qui ſuffit pour rendre raiſon de toutes les varietez qu'on obſerve dans le cours de ces ſortes de fontaines.

III. Que toutes les périodes de ces fontaines, de quelque nature qu'elles ſoient, ſont ſujettes à varier, c'eſt-à-dire que ces fontaines coulent pendant des tems plus ou moins longs, & mettent des intervalles plus ou moins grands d'un écoulement à l'autre, ſuivant le plus ou le moins d'eau qu'elles reçoivent, ou ce qui revient au même, ſuivant le plus ou le moins de ſécheresſe pour les fontaines que la pluie entretient, & le plus ou le moins de chaleur pour celles qui ne coulent que par la fonte des neiges. Cela eſt déja certain de celles de Fonteſtorbe & de Fonſanche; la maniere dont on parle de la plûpart des autres, le fait conjecturer à leur égard; & ce qui mérite quelque conſidération, la nature du mechaniſme, d'où il paroît que dépendent les proprietez de ces fontaines, ſemble le démontrer.

IV. Que par une ſuite néceſſaire des changemens que

ces variations peuvent produire, les fontaines qui ne sont que simplement Intercalaires, doivent devenir Intermittentes, si l'eau qu'elles reçoivent, continue à diminuer: Et que par la raison des contraires, les fontaines qui sont intermittentes, doivent devenir simplement intercalaires, si l'eau qui y aborde, croît à un certain point.

V. Que ces fontaines, tant les Intercalaires que les Intermittentes, doivent cesser d'être périodiques, quand l'eau est fort abondante, c'est-à-dire en hiver ou dans le tems de pluie, & qu'elles doivent couler alors d'un cours égal & uniforme, comme les fontaines ordinaires. On en a des preuves certaines à l'égard de celles de Fontestorbe & de Fonsanche; & à l'égard des autres, on en a plus que des simples présomptions.

VI. Que c'est à ces variations, qu'il faut principalement attribuer les differences qu'il y a entre les descriptions que differens Auteurs ont faites des mêmes fontaines; car en supposant qu'ils les aient observées en des tems & dans des circonstances differentes, il est très-possible qu'ils aient tous dit la vérité, nonobstant la difference qu'il y a dans leur rapport.

VII. Qu'il peut se faire que quelques-unes de ces fontaines tarissent dans la grande sécheresse, si c'est l'eau de la pluie qui sert à les entretenir, ou dans le froid de l'hiver, si c'est la fonte des neiges; & que quand la pluie ou la neige fondue leur fournissent de l'eau de nouveau, elles recommencent à couler périodiquement comme auparavant, jusqu'à ce que l'abondance de l'eau parvienne à rendre leur cours uniforme. Il est vrai qu'on n'observe rien de semblable dans les fontaines de Fontestorbe & de Fonsanche, dont le cours est perenne, mais les descriptions qu'on trouve, donnent lieu de le conjecturer des fontaines du *Tamaricus* dans Pline, & de celle d'Haute-Combe dans le P. Deschalles: Du moins le fait est-il certain à l'égard des fontaines d'*Am dem Burgenberg* & d'*Eng stlen* dans Scheuchzer, puisque ces fontaines sont maiales de l'aveu de cet Auteur, c'est-à-dire qu'elles ne commencent à couler qu'au mois de Mai.

VIII. Enfin que ces vicissitudes, ces variations, ces iné-

galitez, dont les Physiciens ignoroient autrefois la cause, & que le peuple ignore encore aujourd'hui, ont donné lieu aux croiances superstitieuses, qu'on a eues, & qu'on a encore sur cette matiere. Pline remarque que les Cantabres tiroient des augures de l'écoulement des sources du *Tamaricus. In Cantabriâ fontes Tamarici in auguriis habentur.* Il ajoûte même, qu'il étoit funeste qu'elles ne coulassent pas, quand on alloit pour les observer, & il cite des exemples qui avoient servi à autoriser cette prévention. *Dirum est non profluere eos aspicere volentibus, sicut proximè Lartio Licinio legato post Præturam. Post septem enim dies occidit.* Le P. Deschalles assure qu'on croit en Savoie que la Fontaine d'Haute-Combe ne coule point en presence des bâtards; *Ex hac irregularitate emanavit hoc proverbium, ut dicatur numquam fluere coram illegitimis & spuriis.* Scheuchzer † rapporte que les habitans du mont Eng stlen sont persuadez que la fontaine qui coule sur cette montagne, (*a*) cesse de couler si on y lave quelque chose de sale, ou qu'on y fasse exprès quelque ordure. *Effluxus non tantùm præsentis aquæ, sed & venturæ cras vel perendie aliquando prorsus cohibetur,...... quam circumstantiam unanimi ore adserunt quotquot hac de re adlocutus sum, præsertim ex immundarum rerum in eo loturâ, aut excrementorum humanorum voluntariâ vel studiosâ depositione.* M. Scheuchzer lui-même qui s'étoit moqué de cette crédulité dans son second voiage des Alpes, paroît avoir été ébranlé dans le cinquiéme par le témoignage constant des habitans du voisinage. Enfin Pierre-Jean Fabre, Medecin de Castelnaudari, (*b*) prétend que les habitans de Bellestat peuvent juger de l'abondance ou de la sterilité de l'année, suivant que le cours de la fontaine de Fontestorbe est périodique plus ou moins long-tems. *Itaque incolæ habent*, dit-il, *in ipso fonte certissimum fertilitatis & sterilitatis præsagium.* Il pousse même la crédulité jusqu'à se persuader que cette fontaine, qui fut périodique presque sans discontinuation en 1624. & 1625.

† Tom. II. *pagg.* 405. & 407.

(*a*) On fait le même conte en Provence de la Fontaine d'Esclans près de Draguignan. *Bouche, Histoire de Provence, Tom. 1. pag. 38.* Mais il a été vérifié que ce conte étoit faux *Ibidem pag. 253.*

[*b*] Hydrograph. Spagyrici, *lib. 2. cap. 1.*

qui furent deux années de sécheresse, présageoit les changemens qui arriverent alors dans le pais où elle coule, où par les soins de François d'Amboise, Comte d'Aubijoux, & seigneur de Belestat, les P. R. qui étoient en grand nombre dans ce lieu, furent convertis à la Foi Catholique.

CHAPITRE XIII.

Des Fontaines *périodiques* à flux & reflux, *dont il est parlé dans les* Auteurs.

On trouve dans les Auteurs peu d'observations de fontaines périodiques à flux & reflux, & on en trouveroit encore moins, si l'on n'avoit souvent compris sous ce nom, des fontaines qui sont simplement périodiques. Je suis même persuadé par l'exemple de la fontaine de Fonsanche, que presque toutes les fontaines, qui semblent suivre le plus éxactement l'ordre du flux & reflux de la mer, doivent être rangées dans la classe des fontaines simplement périodiques; & je n'excepte guere de cette regle que les fontaines de cette espece, qui sont fort près de la mer, & où le regonflement de l'eau, causé par le montant des marées, peut produire des changemens reglez, qui répondent aux mouvemens de la mer.

Je vais cependant rapporter ce qu'on trouve dans les Auteurs sur cette matiere, mais en le rapportant je ne laisserai pas de faire sentir le peu de fondement, qu'il y a à faire sur la plupart de ces observations.

I.

Des Fontaines à flux & reflux, dont Pline *a parlé dans son* Histoire Naturelle.

Pline rapporte (a) que « dans une petite isle de la mer » Adriatique à l'embouchure de la riviere du *Timavus*, » il y a des fontaines d'eau chaude, qui croissent & » décroissent avec le flux & reflux, lequel comme on sçait, » est assez sensible dans le fond du golfe de Venise. *Contra Timavum amnem*, dit-il, *insula parva in mari*

(a) Histor. natural. *Lib. 2. cap. 103. Et lib. 3. cap. 26.*

est cum fontibus calidis, qui pariter cum æstu maris crescunt minuunturque. On prétend (*a*) que ces sources d'eau chaude, dont parle Pline, sont connues aujourd'hui sous le nom de *Bagni di Monte Falcone*, situez à l'embouchure du *Timavo*, dans une petite presqu'isle formée par la mer, par le *Timavo*, & par une petite riviere appellée *di Santo Antonio*, qui se jette dans le *Timavo* près de son embouchûre. Cluvier (*b*) qui avoit été sur les lieux, a fait une description éxacte de ces bains dans son *Italie*. Il marque qu'ils ne sont qu'à deux traits d'arbaleste du bord de la mer, & il assure qu'ils en suivent l'accroissement & le décroissement. *Idem cum maris æstu incrementum & decrementum patiuntur.* Il paroît que cela n'arrive que par le simple regonflement, & on n'en doit pas être surpris, puisque les sources du Timavo, qui sont plus loin de la mer, sont sujettes aux mêmes variations par le seul regonflement de la mer, comme Cluvier le fait voir dans le même endroit.

(*a*) Le P. Hardouin sur le passage de Pline, qu'on vient de citer. Le P. Kircher, *Mund. subterran. lib. 5. sect. 4. cap. 4.*

(*b*) Italiæ Antiquæ, *lib. 1, cap. 10.*

I I.

D'une Fontaine à flux & reflux près de Dinevor, *dans le pais de Galles; & d'une autre Fontaine semblable en* Irlande, *dans la Province de* Connaught.

On trouve dans les Ouvrages de Giraldus de Galles, ou Giraldus *Cambrensis*, deux exemples de fontaines à flux & reflux.

Le premier est dans l'*Itinerarium Cambriæ.* L'Auteur y dit (*c*) qu'après avoir passé la riviere de Tywy, on arrive à Caermardin, & à cette occasion il remarque « qu'assez » près de-là il y a une ville forte, appellée *Dinevor*, & » auprès de cette ville † une fontaine qui s'arrête & qui » coule deux fois dans les 24. heures, & qui imite par » conséquent le flux & reflux de la mer. *Juxta Dinevor*

(*c*) *Lib. 1. cap. 10.*

† Childrey, *Histoire des Curiositez Naturelles d'Angleterre, d'Ecosse, & du pais de Galles*, pag. 241. Et Merret, *Pinax rerum natural. Britannicar.* pag 222. parlent d'une fontaine qui flue & reflue de même, comme la mer, deux fois par jour, & ils la placent dans la même Province de Caer-mardin, dans le Château de Carreg. Je suis persuadé qu'ils entendent parler l'un & l'autre de la même fontaine, dont parle ici Giraldus.

trans flumen scilicet Tywy in * Cantref bachan , *id est Cantredo brevi , fons est qui die naturali bis undis deficiens & toties exuberans marinas imitari solet instabilitates.*

Cette observation de Giraldus a été copiée (*a*) par le P. Jean Eusebe de Nieremberg Jesuite, (*b*) & par Bernard Varen , Médecin ; mais elle a perdu en passant par leurs mains , car de la ville de *Dinevor* , ils en ont fait le Château de *Dineucer* , & au lieu de *Cantref bachan* , dont Giraldus lui-même explique la signification , ils en ont fait *Canterbochan* , qui ne signifie rien.

(*a*) De miraculosis naturis in Europâ , *lib.* 2. *cap.* 26.

(*b*) Geograph. general. *lib.* 1. *cap.* 17. *propos.* 18.

Le second exemple est dans la Description de l'Irlande. Giraldus (*c*) y rapporte « que dans la province de » Connaught il y a au sommet d'une haute montagne, » éloignée de la mer, une fontaine qui imite le flux & » reflux en croissant & décroissant deux fois par jour. *Est in Connactiâ fons aquæ dulcis in vertice montis excelsi & procul à mari , qui die naturali bis undis deficiens & toties exuberans marinas imitatur instabilitates.*

(*c*) *Lib.* 2. *cap.* 7.

Cette Histoire n'a pas manqué d'être adoptée de même & (*d*) par le P. de Nieremberg, & (*e*) par le Medecin Varen, mais cette Histoire est fausse, & la preuve n'en sçauroit être plus certaine. C'est le sieur Gerard Boate, auteur d'une Histoire naturelle d'Irlande , (*f*) qui nous la fournit. Voici ses termes. « Jusqu'à présent je n'ai pû trouver » personne en Irlande, qui me confirmât les choses sur- » prenantes, que rapporte Giraldus Cambrensis de plu- » sieurs fontaines qui s'y rencontrent . . . . . . l'une » dans la province de Connaught . . . . laquelle » bien qu'elle soit sur le sommet d'une haute monta- » gne , fort éloignée de la mer , ne laisse pas d'avoir » flux & reflux deux fois le jour , comme la mer mê- » me. Ce qui me fait croire que ce bon homme a été » trompé en ces choses-là pour avoir été trop crédule.

(*d*) Ibidem.

(*e*) Ibidem.

(*f*) Chap. 7. sect. 3.

Je croi qu'on peut en dire autant de la premiere

* *Cantref* en Gallois, en Latin *Cantredus* , signifie un Bailliage de cent villages, du mot *Cant* , cent , & *Tref* , Village. Voiez *Giraldus Cambrensis* , *Descript. Cambriæ* , cap. 4.

Le Bailliage dont il s'agit ici , s'appelloit *Cantref bachan* , c'est-à-dire *le petit Bailliage* , pour le distinguer d'un autre Bailliage voisin , qui s'appelloit *Cantref Mawr* , c'est-à-dire *le grand Bailliage.*

obſervation, d'autant plus que David Povel, Profeſſeur en Theologie, & originaire du pais de Galles, qui a donné en 1585. une édition de l'*Itinerarium Cambriæ* de Giraldus, avec des notes, ne dit rien ſur cette fontaine d'auprès de la ville de Dinevor, & ſe contente de parler d'une autre fontaine du même pais, près de Ruthlan, dans la province de Tegengel, appellée *Fynnon Leinw*, qui eſt véritablement periodique, & dont il a été fait mention ci-deſſus, *article V.* du *Chap. précedent.*

III.

De la Fontaine de Louzara *en Galice.*

Le P. Jean-Euſebe de Nieremberg, de la Compagnie de Jeſus, a publié quelques compilations ſur l'Hiſtoire naturelle, où il a inſéré ſans beaucoup de diſcernement tout ce qui s'eſt préſenté à ſes recherches. C'eſt dans une de ces compilations, intitulée *De miraculoſis naturis in Europâ*, (a) qu'il parle « d'une fontaine à flux & re-» flux, appellée, à ce qu'il dit, *Louzara*, & qu'il place dans » la Galice en Eſpagne, ſur les montagnes de *Cebreri*, près » de la ſource de la riviere de *Lorus*. *In montanis Cebreri juxta exordium Lori fluvii mirus erumpit fons, dictus* Louzara; *intumet fluctibus & defervet quemadmodum pelagus, à quo viginti leucas diſtat. Idem incrementum ver & hyems conſervat.*

(a) *Lib.* 1. *cap.* 19.

Varen (b) n'a eu garde de manquer à s'approprier ce fait; mais en le rapportant il l'a alteré, en mettant *Cabreti* au lieu de *Cebreri*. Je ne ſçai le jugement qu'on doit porter de cette obſervation du P. de Nieremberg, mais j'avoue qu'un fait qui n'eſt appuié que ſur l'autorité d'un Compilateur auſſi crédule, ne me paroît pas mériter beaucoup de créance.

(b) *Ubi ſuprà.*

IV.

De la fontaine de Marſac *près de* Bordeaux.

Bernard Varen, Médecin Hollandois, dont on a déja parlé plus d'une fois, fait mention (c) dans ſa Géographie d'une autre fontaine qu'il place à Marſac, village de Guienne. « Cette fontaine imite, *à ce qu'il dit*, le flux & re-» flux, & croît à meſure que la Garonne croît elle-même » devant Bourdeaux. *In Aquitaniæ vico Marſaco fons eſt, qui*

(c) *Lib.* 1. *cap.* 17. *propoſ.* 18.

æſtus maris imitatur, & ſimul intumeſcit cum Garumnæ incrementis in Burdegalâ. Je n'ai aucune connoiſſance de ce fait, & je ne ſçaurois deviner d'où Varen l'a pris. Il ſemble que le Marſac dont il parle, doive s'entendre d'un Marſac ſur la riviere de Lot dans le Diocèſe d'Agen, à une lieue & demie de la Garonne; ou d'un autre Marſac dans le même Diocèſe d'Agen, du côté de Médaillan, & à deux lieues de la Garonne, qui ſont les ſeuls lieux de ce nom que je connoiſſe en Guienne. Cependant je ne ſçaurois m'empêcher de ſoupçonner que cette fontaine de Marſac dont il eſt parlé dans Varen, ne ſoit la même que la prétendue fontaine de Bordeaux, dont les (a) Commentateurs de Conimbre, & dont (b) Bayerlinc parlent comme d'une fontaine à flux & reflux, mais ſur laquelle le P. Gaſpar Schott lui-même, tout crédule qu'il eſt, aſſure (c) qu'il a inutilement queſtionné pluſieurs perſonnes, qui avoient demeuré longtems à Bordeaux.

(a) In Meteoris. *Tractat. 9. cap. 7.*

(b) Theatr. vitæ humanæ, in verbo *fons*.

(c) Anatomiæ Phyſico-hydroſtaticæ fontium ac fluminum, *lib. 1. cap. 1. §. 1.*

V

De la Fontaine de Montmerveille, *dans le Palatinat de* Cracovie *en* Pologne.

On attribue à une fontaine du Palatinat de Cracovie en Pologne, *la propriété de ſuivre le mouvement de la Lune.* Voici la deſcription que J. B. Denys, Médecin ordinaire du Roi, en a fait dans une brochûre imprimée à Paris en 1687. *in*-4°. ſous le titre de *Relation curieuſe d'une fontaine découverte en Pologne, laquelle entr'autres proprietez, a celle de ſuivre le mouvement de la Lune.* Il prétend que ce qu'il en dit, eſt extrait fidellement de la relation qui lui avoit été envoiée par M. Conrade, premier Médecin de la Reine de Pologne, Marie de la Grange, femme de Jean Sobieski.

» Il y a, *dit-il*, une montagne dans la petite Pologne, » au Palatinat de Cracovie, appellée *Montmerveille*, qui » n'eſt éloignée que d'une lieue de Rimanow, bourg qu'elle » a vers l'Orient : Elle a du côté de l'Occident *Doucla*, qui » en eſt à trois lieues; du côté du ſeptentrion *Croſno*, qui » en eſt à deux lieues, & du côté du midi les montagnes » de Hongrie.

» Au milieu de cette montagne du côté du midi, il y a une grande

» grande fontaine, que les habitans ont revêtue de bois en
» maniere de puits. L'eau en eſt fort belle & claire, & com-
» me elle ſort de terre avec impétuoſité & par des ſecouſſes
» continuelles, elle forme quantité de bouillons, dont le
» bruit ſe fait entendre à plus de deux cens pas, & l'on
» voit paroître ſur ſa ſurface pluſieurs petites bouteilles, qui
» ne ſont pourtant accompagnées d'aucune écume.

» Le mouvement de cette ſource a grand rapport avec ce-
» lui de la Lune ; car à proportion que la Lune approche
» de ſon plein, l'eau ſe hauſſe peu à peu, pouſſant ſes bouil-
» lons plus haut de jour en jour ; & quand la Lune eſt pleine,
» elle monte ſi haut, qu'elle ſe répand par deſſus les bords
» qui la renferment. Mais au décours elle s'abaiſſe peu à
» peu, & tous les bouillons qu'elle pouſſe dans le dernier
» quartier de la Lune, ſemblent s'enfoncer & rentrer dans
» les mêmes endroits d'où ils ſortent.

On ajoûte que l'eau de cette fontaine « ne ſe gele jamais
» dans ſa ſource pendant les hivers les plus rigoureux ; qu'el-
» le s'enflamme, ſi l'on en approche un flambeau allumé ; &
» qu'elle brûle auſſi fortement que le plus ſubtil eſprit de
» vin : Enfin qu'elle eſt ſalutaire pour pluſieurs maux qu'on
» rapporte dans la Relation, mais ces proprietez ne re-
gardent point la queſtion que nous traitons.

On trouve le même détail [a] dans l'*Hiſtoire naturelle & curieuſe du Roiaume de Pologne* du P. Gabriel Rzaczynski, Jeſuite Polonois, imprimée en latin à Sandomir *in*-4°. en 1721. & l'on y cite l'extrait, qu'on avoit fait dans le Journal de Leipſic, du Mémoire de M. Denys, dont on vient de parler. Mais en ſuppoſant la vérité de cette relation, il eſt viſible que cette fontaine n'eſt point une fontaine à flux & reflux, puiſqu'au lieu de hauſſer & baiſſer deux fois chaque jour, comme la marée, elle ne hauſſe & ne baiſſe qu'une fois le mois, ſuivant que la Lune eſt pleine, ou qu'elle eſt en decours.

[a] Hiſtor. natural. curioſæ Regni Poloniæ. *Tract.* 4. *ſect.* 1. §. 3.

I. Il paroît par ce qu'on vient de dire, qu'il y a peu de fontaines périodiques, à qui les Obſervateurs, même les plus indulgens, aient accordé la qualité de fontaines à flux & reflux. A peine avons-nous pû en recueillir juſqu'à ſix.

II. Que de celles que l'on a trouvé à propos de comprendre dans ce nombre, il y en a qui ne méritent pas d'y trouver place. Telles sont par exemple les sources d'eau chaude de l'isle qui est à l'embouchûre du Timavo, *Art. I. de ce Chapitre*, où à mesure que la mer s'éleve, l'eau qui coule de ces sources, doit être retenue, & en regonflant vers la source, doit s'élever, sans qu'il soit besoin de supposer dans l'intérieur de la source le moindre changement.

III. Que plusieurs autres de celles dont les Compilateurs font mention comme à l'envi, sont visiblement fausses, comme les deux de Giraldus Cambrensis, *Art. II.* celle du P. de Nieremberg, *Art. III.* & celle de Varen, *Art. IV.*

IV. Que la plupart des autres à qui l'on a donné le nom de fontaines à flux & reflux, ne paroissent être que des fontaines purement périodiques, dont l'écoulement cesse & recommence plusieurs fois dans le jour, sans suivre en aucune maniere le cours des marées. Telle est par exemple la fontaine de *Dourgne*, près de Castres en Languedoc, dont on a parlé ci-dessus, *Art. X. du Chap. précédent*, & que Borel qualifie mal à propos de fontaine à flux & reflux, comme on l'a remarqué.

V. Enfin, que supposé qu'il y ait des fontaines, qui suivent l'ordre des marées, & qui aient de même qu'elles, les trois caracteres essentiels de ne couler que deux fois dans 24. heures, de laisser près de 12. heures d'intervalle d'une période à l'autre, & de retarder tous les jours de 48'. sur les périodes alternatives, il n'est pas encore démontré qu'on doive les regarder comme des fontaines à flux & reflux. Nous avons prouvé en parlant (a) de la fontaine de Fonsanche, que ces fontaines-là même peuvent s'expliquer par le même méchanisme que les fontaines simplement périodiques; & cette explication, dès qu'elle est possible, doit être préférée comme plus simple, à celle qui demande qu'on admette entre ces fontaines & la mer, des communications immédiates, difficiles à supposer, & dont il n'est pas même facile de tirer quelque avantage, quand on les a supposées.

(a) Partie II. Chap. III.

Fin de la seconde Partie.

MEMOIRES

POUR

L'HISTOIRE NATURELLE

DE LA PROVINCE DE LANGUEDOC.

TROISIEME PARTIE.

Mémoires de Littérature.

CHAPITRE I.

Des differentes Langues *qu'on a parlé en differens tems dans le* Languedoc : *& en particulier de la* Langue Celtique, *qui paroît en avoir été la premiere Langue.*

LE Languedoc a été successivement possedé par les Celtes ou Gaulois, qui en ont été les premiers habitans ; par les Romains, qui s'en rendirent les maîtres l'an de Rome 634. c'est-à-dire 120. ans avant Jesus-Christ ; par les Goths, qui l'envahirent sur les Romains au commencement du V. siécle ; par les Sarrasins, qui s'en emparerent, du

moins en partie, en 720. après avoir ſubjugué les Goths qui l'occupoient ; Enfin par les François, qui en aiant chaſſé les Sarraſins en 759. avec l'aide des habitans du pais, l'unirent au reſte de la Monarchie Françoiſe.

Tant de changemens dans les Souverains ont dû en apporter d'inévitables dans la langue de cette Province, & ce ſont ces changemens que nous nous propoſons d'examiner. Le plan d'une Hiſtoire naturelle demande qu'on entre dans quelque détail ſur cette matiere. Il s'agit de ſçavoir d'abord quelle a été la langue primitive du Languedoc, & quels ſont les veſtiges qui en reſtent encore. C'eſt ce que je tâcherai d'expliquer dans les cinq premiers Chapitres. Il faut examiner enſuite les changemens que les differentes dominations y ont introduits, & qui ont enfin abouti à former la langue qu'on y parle aujourd'hui, & ce ſera la matiere des deux Chapitres ſuivans.

Ces recherches pourront paroître frivoles, ſi l'on ne fait attention qu'à l'utilité qu'on peut retirer aujourd'hui de la connoiſſance de la langue du Languedoc ; mais il y a lieu d'attendre un jugement plus favorable, ſi l'on veut bien faire reflexion, que c'eſt par l'affinité des langues primitives, qu'on peut juger de l'affinité des anciens peuples, & ce qui eſt encore plus fort, que ce n'eſt qu'en examinant les changemens arrivez dans ces anciennes Langues, qu'on peut ſe faire une idée exacte de l'origine & même du ſyſtême des Langues, qui ſubſiſtent de nos jours en Europe.

J'ai déja dit que les Celtes étoient les premiers habitans du Languedoc, & par-là j'ai prouvé d'avance que la langue qu'on y a parlé originairement, étoit la langue celtique ; Langue très-étendue, & qu'on parloit dans toutes les Gaules, dans une partie de l'Eſpagne, dans la partie méridionale de la Grande Bretagne, dans la partie ſeptentrionale de l'Italie, dans une grande partie de la Germanie, & dans tous les pais que les Gaulois avoient conquis dans l'Aſie : Langue conforme en beaucoup de choſes avec les anciennes Langues Teutonique & Scythique, & qui avoit par conſéquent beaucoup de mots communs avec l'ancienne langue Grecque : Langue qui avoit même

de l'affinité avec l'Hebreu, le Phenicien & le Carthaginois, comme Bochart (*a*) l'a prouvé: Enfin Langue très-ancienne, & qui remontoit à ces premiers tems où toutes les Langues avoient de l'analogie ensemble, parce qu'elles étoient plus proche de la source commune, d'où elles étoient toutes sorties.

On ne doit point s'attendre que je traite ici de la Langue celtique; ce seroit m'écarter de mon plan, & je croi qu'il vaut mieux renvoier sur cette matiere aux (*b*) Auteurs, qui ont donné des essais sur cette Langue. Je me contenterai donc de rapporter ici trois differentes Tables: La *premiere* des noms celtiques de quelques anciens lieux de la Province Narbonnoise, dont on sçait, ou du moins dont on croit deviner l'étymologie celtique. La *seconde* de plusieurs mots Languedociens, qui ne viennent point du Latin, qui sont encore aujourd'hui en usage dans la basse-Bretagne ou dans le pais de Galles en Angleterre, où la Langue celtique s'est le mieux conservée, & qui par conséquent paroissent être des restes de l'ancien Celtique, qui étoit autrefois commun à tous ces pais. Enfin la *troisiéme* de beaucoup de mots qui subsistent dans la Langue du Languedoc, qui ne viennent point du Latin, & dont l'origine paroît être celtique; mais cependant qui ne sont en usage ni dans la basse Bretagne, ni dans le pais de Galles, ou du moins que je n'ai point trouvés dans les Dictionnaires bas-Breton ou Gallois.

Je me suis pourtant servi pour dresser ces Tables, des meilleurs Dictionnaires qu'on ait sur les Langues de ces deux pais. Pour le bas-Breton, par exemple, j'ai consulté le petit *Dictionnaire Bas-Breton & François*, composé par M. Chalons, Recteur de la Paroisse de Sarzeau, imprimé à Vannes *in*-12. 1723: Et *le Dictionnaire François Bas-Breton* du R. P. de Rostrenen, Capucin, imprimé à Rennes *in*-4°. 1732. A l'égard du Gallois, je me suis servi des deux Dictionnaires, l'un Gallois-Latin, *Britannico-Latinum*, & l'autre Latin-Gallois, *Latino-Britannicum* de Jean Davies, Docteur en Theologie, imprimés *in-fol.* à Londres en 1632; de l'extrait que Boxhornius en a fait,

(*a*) Chanaan, *lib.* 1. *cap.* 42.

(*b*) Joannes Goropius Becanus, *Gallica.*
Adrianus Scrieckius, *Origines & res Celtica & Belgica.*
Isaac Pontanus *Glossarium Prisco-Gallicum.*
Pierre Borel, *Thrésor de recherches & antiquitez Gauloises & Françoises.*
Zuerius Boxhornius *Origines Gallica.*
Le P. Pezron, *Antiquité de la Nation & de la Langue des Celtes.*
Godefroi-Guillaume Leibnitz, *Collectanea Etymologica.*

& qu'il a fait imprimer à la ſuite de ſes *Origines Gauloiſes*; & de celui que M. Eccard a inſeré dans les *Collectanea Etymologica* de M. de Leibnitz, lequel eſt à peu-près le même.

TABLE I.

Des noms Celtiques *de quelques lieux de la* Gaule Narbonnoiſe premiere, *dont il ſemble qu'on puiſſe déterminer* l'étymologie.

A

ACAUNUM. Nom de lieu dans le Valais, où l'on croit que la Légion Thebéenne ſouffrit le martyre avec Maurice qui la commandoit. (*a*) On y bâtit dans la ſuite un Monaſtere célébre, appellé *Monaſterium Acaunenſe*, aujourd'hui Saint Maurice en Valais. L'Auteur de l'hiſtoire du martyre de S. Maurice remarque que ce nom *Acaunum* ſignifioit dans la langue Celtique *un Rocher. Acaunum*, dit-il, *accolis interpretatione Gallici ſermonis* Saxum *dicitur*. Le nom de *la Caune*, Ville du Diocèſe de Caſtres en Languedoc, paroît venir de-là, mais à ſuivre cette étymologie, il faut écrire *l'Acaune* & non pas *la Caune*.

[*a*] Adrien de Valois. *Notitia Galliar.* in verbo *Acaunum*.

AMBROSSUS. C'eſt le nom du lieu où l'on paſſoit aurefois le Vidourle en allant de Niſmes à Beziers. On lit dans quelques itinéraires *Ambroſius*, mais c'eſt une faute, n'y aiant aucune apparence qu'un lieu ſitué dans l'intérieur du pais des Volces, ait eu un nom grec. Je croi donc que le véritable nom de ce lieu étoit *Ambroſſus*, & que ce nom étoit Celtique, compoſé des deux mots, (*b*) *Amad*, qui ſignifioit *terroir à blé*, *terroir propre à être enſemencé*, & (*c*) *Bro*, qui ſignifioit *Pais*. Ainſi *Amad bro* que les Romains ont prononcé *Ambro*, & d'où ils ont fait *Ambroſſus*, ſignifioit *pais* ou *terroir propre à être enſemencé*, ce qui convient à la nature de ce terroir, ſur-tout ſi l'on fait attention que la plaine qui eſt auprès, le long du Vidourle,

[*b*] Davies, in voce *Amad*.
M. Chalons, au mot *Had*.
Le P. de Roſtrenen, au mot *Enſemencer*.
[*c*] Tous les Dictionnaires.

étoit autrefois une terre neuve, formée par les atterrissemens du Vidourle. Voiez ci-dessus, *Part. II. Chap. XI.*

ANDERIDUM ou ANDERITUM. L'ancienne Capitale des *Gabali*, aujourd'hui le village de *Gavols* ou *Javouls*. Ce nom paroît être composé de deux mots Celtiques, de (*a*) *Rid* ou *Rit*, qui signifioit certainement *un Gué*, & de *Ant* ou *And*, qui paroît avoir signifié *un vallon*, de même que *Nant*; du moins est-il certain que les *Antuates*, dont parle Cesar dans le *III. Livre* de ses Commentaires, sont les mêmes que les *Nantuates*, dont il fait mention dans le *IV. Livre*, & dont Strabon & Pline ont parlé sous le même nom. Sur ce pied-là *Anderitum* ou *Anderidum* aura signifié *le Gué du Vallon*. Si cette étymologie paroît assez plausible pour être reçue, le gué qui aura donné le nom à cette ville, aura dû être un gué sur la Riviere de la Trueire, en latin *Triorbris*, près de laquelle cette ancienne ville étoit bâtie.

(*a*) Le P. de Rostrenen, au mot *Gué*.
Davies *in verbo* Rhyd.

ARAURIS. *L'Airaut* ou *l'Eraut*, riviere du bas Languedoc. Je croi que c'est le véritable nom de cette riviere, & qu'il y a faute dans les Auteurs, où elle est appellée *Arauraris* ou *Raurarís*. Comme ce nom ressemble à celui d'*Arar*, ou *Araris*, que portoit autrefois la Saône, il y a apparence qu'il vient de la même racine, c'est-à-dire, du mot celtique (*b*) *Araf* ou *Araw*, qui signifioit *lent*. Il est vrai que cette étymologie convient mieux à la Saône, dont le cours est très-lent, *lentus Arar*, qu'à l'Eraut dont le cours est plus prompt; mais rien n'empêche pourtant qu'on n'ait pû regarder comme lent le cours de l'Eraut, par rapport aux autres rivieres voisines, dont le cours étoit plus rapide. On peut en tout cas dériver le nom d'*Arauris* du mot celtique (*c*) *Araul*, qui signifie encore chez les Gallois, *tranquille*, *agréable*.

(*b*) Davies *in Dictión.*

(*c*) Ibid.

ARECOMICI. Les Volces qui habitoient la premiere Narbonnoise, étoient distinguez en Volces Tectosages & & Volces Arecomiques. Les premiers occupoient le haut Languedoc, depuis la Garonne jusqu'à Beziers; & les

autres le bas Languedoc depuis Beziers jusqu'au Rhône. Ainsi il y a apparence que le nom d'*Arecomici*, qu'ils portoient, étoit formé des deux mots celtiques, (a) *Ar*, qui signifioit *sur* ou *dans*, & (b) *Cwmm*, qui signifioit un *endroit bas*, ou *une vallée*, ou comme on dit encore aujourd'hui dans ce pais *une combe*, de sorte que le nom de *Volces Arécomiques* devoit signifier *les Volces du pais bas* ou *de la vallée*, ou pour mieux dire *les bas Volces*.

(a) Dans tous les Dictionnaires.

(b) Davies *in verbo* Cwm.

ARELATE, *Arles*. Cambden dérivoit ce nom de deux mots celtiques, *Ar*, qui signifioit *sur* ou *près*, & qui le signifie encore en bas Breton & en Gallois, & (c) *Lait*, qui signifioit *humide*, *marécageux*, qu'on prononce aujourd'hui en basse Bretagne (d) *Leiz* ou (e) *Leih*. Ainsi le nom d'*Arelate* signifioit un *lieu situé dans un terroir humide*, ce qui convient à la situation de la ville d'Arles. Cette étymologie a mérité l'approbation de (f) Bochart dans son Chanaan, & de Gassendi dans (g) la vie de Peiresc.

(c) Davies in Diction.

(d) Le P. de Rostrenen au mot *Humide*.

(e) M. de Chalons.

(f) Lib. 1. cap. 42.

(g) Ad ann. 1606.

ATAX. *L'Aude*. J'ignore l'étymologie de ce nom, à moins qu'on ne veuille le faire venir du mot celtique (h) *Adar*, qui signifie *un Oiseau*. La vitesse du cours de l'Aude pourroit bien lui avoir mérité ce nom. Du reste le T pour le D ne doit point surprendre, parce que ces lettres sont des lettres du même organe, qui sont souvent emploiées l'une pour l'autre.

(h) Tous les Dictionnaires.

AVENNE. C'est le nom d'une petite riviere du bas Languedoc, qui prend sa source à trois lieues loin de la mer, près d'un village du Diocèse de Montpellier, appellé *Cardet*, & qui se jette dans l'étang de Taur, entre le lieu de Bousigues & les bains de Balaruc. Voyez ce qu'on en a dit ci-dessus, *Part. II. Chap.* 4. *Art.* 2. en parlant de ces Bains. Le nom (i) d'*Avon* & celui (i) d'*Avenn*, signifient dans la langue Celtique, *Riviere*, & sont des noms appellatifs. Il (k) y a en basse Bretagne deux rivieres qui n'ont point d'autre nom que ce nom appellatif, non plus que la riviere dont nous parlons. Il

(i) Le P. de Rostrenen, au mot *Riviere*.

[k] *Ibid.*

Il y a (a) aussi une riviere dans le pais de Galles, qui a conservé le même nom.

(a) Silvester Giraldus Cambrensis *Itinerarii Cambriæ lib.* 1. *cap.* 8.

B

BADERA. *Basiege* près de Toulouse. Ce nom vient de deux mots celtiques, de (b) *Bad*, qui signifie encore en Gallois *un Bac*. On dit à présent en bas Breton (c) *Bag* ou (d) *Baq*, à peu-près comme en François ; & d'*Ar* qui signifie *auprès*. Ainsi *Bad-ar*, ou suivant la prononciation Romaine, *Badera*, signifioit *lieu près du Bac*, ce qui convenoit à Basiege, parce qu'apparemment on y passoit autrefois la riviere du petit Lers dans un bac, au lieu qu'on la passe aujourd'hui sur un pont de pierre, où l'on arrive par une longue chaussée, qui traverse le Vallon.

(b) Davies.

(c) Le P. de Rostrenen.

(d) M. Chalons.

BERRE. C'est le nom d'une riviere qui se jette dans l'étang de Sigean, (e) environ à quatre lieues de Narbonne, en latin *Fluvius Byrræ*. Elle est fameuse par la bataille, que Charles Martel y (e) gagna sur les Sarrasins. Je croi que le nom de cette riviere vient du mot Celtique (f) *Byrrin* ou *Brin*, *Montagne*, & qu'ainsi *Fluvius Byrræ*, qui est l'ancien nom, signifie *la Riviere de la Montagne*; en effet cette riviere n'est qu'un torrent qui vient des montagnes voisines de Corbieres.

(e) Eginhart, *in vitâ Caroli Magni* Aimonius, *Histor. lib.* 4. *cap* 57.

(f) Le P. de Rostrenen, au mot *Montagne*. Et Davies.

BETERRÆ. *Beziers*. Je soupçonne que le nom celtique de cette ville étoit *Bet-ar*, ce qui signifioit ville *sur le Bet*. Sur ce pied-là la riviere d'*Orb*, en latin *Orbis*, qui passe à Beziers, auroit dû s'appeller autrefois *Bet*. *Voiez* ci-dessous l'Article *Orbis*. Le nom de la petite ville de *Bedarieux*, *Betarrivæ*, bâtie sur la même riviere d'Orb, confirme cette conjecture, car il paroît que ce nom de *Bedarieux*, *Betarrivæ*, de même que celui de *Beterræ*, vient de *Bet-ar*, c'est-à-dire Ville *sur le Bet*, & que la terminaison de *Betarrivæ*, *Bedarieux*, n'est qu'une terminaison latine, pour dire le petit *Bet-ar*, &

le distinguer de la ville de Beziers, qui étoit le grand *Bet-ar*.

BODINCUS (*a*) selon Pline, ou (*b*) BODENCUS selon Polybe. C'est le nom que les Liguriens donnoient au Po. Polybe n'a point marqué la signification de ce nom ; mais Pline nous apprend qu'il signifioit *sans fond*. *Ligurum quidem linguâ*, dit-il, *Padus vocatur* Bodincus, *quod significat* fundo carentem. C'est ce qu'on peut inferer aussi d'un (*c*) passage de Caton, quoique le nom de *Bodincum* s'y trouve alteré. *Padus*, y est-il dit, . . . : *à profunditate* Botigon *ab Hetruscis*, & Botigum *à Liguribus*...... *nuncupatur*.

[*a*] Histor. natural. *lib.* 3. *cap.* 16.

[*b*] Historiæ, *lib.* 2.

[*c*] M. Porcius Cato, *de Originibus*.

Comme les Liguriens étoient d'origine celtique, & que leur langue convenoit avec la langue celtique ; il y a apparence que ce nom du Po venoit de deux mots celtiques suivans, de *Bot* ou *Bod*, qui signifioit *extremité*, & qu'on prononce maintenant en François & en Languedocien *Bout*, & de la particule (*d*) *Enc*, qui signifioit *sans*, *sine*. Ainsi le *Bodincus* de Pline, ou plutôt le *Bodencus* de Polybe, signifioit mot à mot *sans bout*, c'est-à-dire *sans fond*, comme Pline l'a dit.

[*d*] Voiez le Diction. Celtique, qui est joint aux *Collectanea Etymologica G. G. Leibnitii.*

BODINCOMAGUS. Nom d'une ancienne ville, bâtie sur les bords du Po, (*e*) qui fut appellée dans la suite *Industria*, & qu'on croit être aujourd'hui la ville de *Casal*. On vient de dire que le Po s'appelloit *Bodincus* dans la langue des peuples, qui habitoient sur ses bords : On sçait d'ailleurs que *Magus* signifioit en celtique *ville*, *habitation*, d'où il suit que *Bodincomagus* signifioit *Ville sur le Bodincus*, ou *sur le Po*.

[*e*] Plin. *ubi suprà*.

C

CARANTOMAGUS. Lieu marqué dans les Tables de Peutinger, sur la route de *Divona Cadurcorum*, aujourd'hui *Cahors*, à *Segodunum Ruthenorum*, aujourd'hui *Rhodez*. Il paroît que ce doit être *Villefranche* en Rouer-

gue. Voiez ci-dessus, *Partie I. Chap. IX. pag.* 125.

Je ne connois point d'autre racine dans ce qui reste de la Langue celtique, d'où ce nom puisse venir, que (*a*) *Carant*, (*b*) *qarend*, ou (*c*) *querent*, qui signifie *les Parens* en Gallois & en bas Breton. Si l'on admet cette étymologie, *Carantomagus* aura signifié *la ville des Parens.* Dans ces premiers tems chaque habitation n'étoit ordinairement qu'une seule & même famille. Je me souviens d'avoir vû dans les Pyrénées un village du Diocèse de Mirepoix, appellé *Nebias*, de cent ou cent cinquante feux, dont tous les habitans, hommes & femmes, avoient le même nom, étoient tous parens, & descendoient tous d'un seul & même paisan, qui s'étoit allé établir il y avoit un peu plus de deux cens ans, dans cet endroit, & qui l'avoit mis en culture.

[*a*] Davies, *Diction. Antiq. ling. Britannica.*

[*b*] Le P. de Rostrenen.

[*c*] M. Chalons.

Cette conjecture peut être confirmée par l'exemple des lieux, qui s'appellent *la Fere*, comme la Fere en Laonnois, la Fere en Tartenois, la Fere Champenoise, &c. Adrien de Valois (*d*) remarque que le mot *Fara* signifioit chez les Francs & chez les autres nations Germaniques, les gens d'une même famille, *unius ejusdemque familiæ homines*, & qu'on a donné de-là le nom de *Fara*, la Fere, aux villes qui ont été formées par l'établissement d'une seule famille.

[*d*] Notitia Galliar. in verbo *Fara.*

CARCASSO. La ville de *Carcassonne.* Il semble que le nom de cette ville peut venir du mot *Car* ou (*e*) *Caer*, qui signifioit en celtique *Ville*, & qu'on prononce maintenant en basse Bretagne (*f*) *Kar* ou (*g*) *Quer*, & du mot *Casi* ou *Cassi*, קצי, qui (*h*) signifioit *Borne* ou *limite* en Syriaque, avec lequel la Langue celtique avoit beaucoup d'analogie, s'il faut en croire (*i*) Bochart. Sur ce pied-là le nom de *Carcasso* signifieroit *la Ville des limites*, & cette ville auroit été ainsi appellée, parce qu'elle étoit sur les limites communes des Volces Tectosages & des Volces Arécomiques.

[*e*] Davies.

[*f*] Le P. de Rostrenen.

(*g*) M. Chalons.

(*h*) Bochart, *Phaleg, lib.* 4. *cap.* 32.

(*i*) Chanaan. *lib.* 1. *cap.* 42.

CEDROS. C'est le nom d'un lieu marqué dans l'Itinéraire de Bordeaux, entre *Hebromagus* & Carcassonne, sur la route de Toulouse à Narbonne. M. Wesseling

(a) remarque qu'on lit dans un manuſcrit de cet Itinéraire, *Coedros*, & cette leçon me paroît être la bonne, parce que ce mot a un air plus Celtique. Il peut venir de *Coed*, *forêt*, en ſuppoſant que la derniere ſyllabe ne ſoit qu'une terminaiſon, ou bien il peut être formé de ce mot *Coed*, *forêt*, & du mot *Ros*, *campagne*. Dans la premiere ſuppoſition, il ſignifieroit *la forêt*; dans la ſeconde *la forêt qui eſt en plaine*.

(a) In *Veteribus Romanorum Itineribus*, *pag*. 551.

CESSERO. C'eſt l'ancien nom du lieu de S. Tiberi près de l'Eraut. Ce nom paroît être formé de deux mots celtiques (b) *Ceu* ou *Ceus*, qui ſignifie *creux*, en latin *Cavus*, & de (c) *Ros* ou *Rhos*, qui ſignifie *campagne humide*, en latin *planities irrigua*. Ainſi *Ceus-ros*, dont les Romains ont fait *Ceſſero*, ſignifioit mot à mot *campagne humide* & *creuſe*, c'eſt-à-dire *baſſe*, ce qui convenoit à la ſituation de ce lieu, placé près de l'Eraut dans une plaine beaucoup plus baſſe que les pais qui étoient au-deſſus ſur la même riviere. C'eſt ainſi que les Grecs appelloient la baſſe Syrie, *la Cœleſyrie*, c'eſt-à-dire la Syrie creuſe.

(b) M. Chalons.

(c) M. Davies.

CONDATE. C'eſt un ancien (d) mot Gaulois, qui ſignifioit *le confluent* de deux rivieres. C'eſt de-là que vient le nom de tous les lieux qui s'appellent *Condé* ou *Cande*. Nous avons vû ci-deſſus *Partie I. Chap. IX. pag*. 125. qu'il y avoit un lieu qui portoit ce nom dans la route de Toulouſe à *Segodunum* ou Rhodez, qu'on trouve marquée dans les Tables de Peutinger.

(d) Hadrianus Valeſius in *Notitia Galliar*. in verbo *Condate*.
Petrus Weſſelingius *veterum Romanor. Itinerum*, pag. 367.

CONDATOMAGUS. C'eſt le nom d'un lieu placé ſur la route de *Segodunum*, ou Rhodez en Rouergue, à *Ceſſero*, aujourd'hui S. Tiberi dans le bas Languedoc. Voiez ce qu'on en a dit ci-deſſus, *Part. I. Chap. IX. pag* 127. Ce nom eſt compoſé de deux mots celtiques, de *Condate* & de *Magus*, & ſignifie par conſéquent *ville du confluent*.

COSA. Nom d'un lieu marqué dans la Table de Peutinger, entre Toulouſe & Cahors, aujourd'hui le villa-

ge de Cos. Voiez ci-dessus *Part. I. Chap. IX. pag.* 124. Ce nom vient du mot Celtique (*a*) *Cos* ou (*b*) *Coz*, qui signifioit *vieux*, & qui le signifie encore dans la basse Bretagne. Il y a apparence que les Gaulois appelloient ce lieu *Caer* ou *Kær Cos*, c'est-à-dire *Ville vieille*, mais que les Romains, qui n'entendoient guere bien la langue Celtique, auront retranché le mot appellatif *Kær*, qui signifioit *Ville*, & auront pris pour le nom propre de ce lieu, le mot *Cosa*, qui n'étoit qu'un épithete.

(*a*) M. Chalons.

(*b*) Le P. de Rostrenen.

CRAU. *La Crau*, campagne en Provence près de Salon, couverte de cailloux. C'est le *Campus lapideus* des Anciens, où ils disoient que Jupiter avoit fait pleuvoir des pierres, pour secourir Hercule, à qui les traits manquoient dans le combat contre Albion & Bergion, fils de Neptune. (*c*) Cambden remarque que ce nom vient du mot celtique (*d*) *Craig*, (*e*) *Crag*, ou (*f*) *Carreg*, qui signifioit *une pierre*, *un rocher*. Ces mots sont encore en usage dans la même signification dans la Principauté de Galles, & dans la basse Bretagne. En Languedoc on appelle *Grés* les endroits où il y a beaucoup de cailloux; & les mots François de *Grés* & de *Gréve* paroissent venir de la même racine. (*g*) Bochart toujours plein de l'affinité qu'il y avoit entre le Celtique & les Langues Orientales, ne manque pas de faire remarquer qu'il paroît que כרך *Crac* a de même signifié en hebreu *un Rocher*.

[*c*] In Britanniâ, *cap. de primis incolis.*

[*d*] Davies.

[*e*] Le P. de Rostrenen, au mot *Pierre*.

(*f*) M. Chalons.

[*g*] Chanaan, *lib.* 1. *cap.* 42.

D

DIVONA, ou plutôt DUIONA. C'est l'ancien nom de la capitale des *Cadurci*, aujourd'hui *Cahors*. Une fontaine près de Bordeaux portoit autrefois le même nom; & Ausone (*h*) qui en fait mention dans les vers qu'il a faits sur la ville de Bordeaux, remarque que ce nom de *Divona* signifioit *Fontaine des Dieux*.

(*h*) De Burdigalâ *in ordine nobilium Civitatum.*

DIVONA Celtarum linguâ FONS ADDITE DIVIS.

Le nom de la Capitale des *Cadurci* devoit donc aussi signifier la même chose. Ainsi il paroît que ce nom étoit formé de deux mots celtiques, de (*i*) *Dw*, qui signifie en-

(*i*) Davies.

core *Dieu* dans la Principauté de Galles, & qu'on prononce (*a*) *Douë* dans la basse Bretagne, & de (*b*) *Fynnon*, fontaine, qu'on prononçoit *founnon* ou *Vounnon*. Cette étymologie me fait croire que le vrai nom de la ville & de la fontaine étoit *Duiona*, & non pas *Divona*, ce qui paroît prouvé à l'égard de la ville de Cahors, par l'autorité de (*c*) Ptolemée, qui l'appelle Δυΐωνα, & à l'égard de la fontaine de Bordeaux, par l'autorité des anciens manuscrits d'Ausone, où on lit (*d*) *Duiona*.

(*a*) Le P. de Rostrenen.
(*b*) Davies.
(*c*) Geograph. *lib.* 2. *cap.* 7.
(*d*) Joseph Scaliger, *Ausonianar. Lection. lib.* 1. *cap.* 23.

DUNUM. Terminaison de plusieurs anciens noms de villes des Gaules & des pais voisins. On croit communément que ce mot a signifié en celtique, *une colline*, *une montagne*, & M. le Bœuf (*e*) vient de confirmer cette opinion par de nouvelles preuves. Je me contenterai d'ajouter que (*f*) *Tunepn* ou *Dunenn* signifie encore en bas-Breton, *une Falaise*, *une Dune* sur le bord de la mer; que (*g*) *Tunyenn* ou *Dunyenn* signifie *une colline* dans la même langue; & que (*h*) *Dun* ou *Duna* signifie *un lieu fort*, *une forteresse*, *Castellum*, dans la langue Irlandoise, qui comme on sçait, a beaucoup de rapport avec l'ancien celtique.

(*e*) Mercures de France de *Janvier & Avril* 1736.
(*f*) Le P. de Rostrenen, au mot *Dune* ou *Falaise*.
(*g*) *Idem* au mot *Colline*.
(*h*) Edward Lhuyd. *An irish-english Dictionary*.

E

EBROMAGUS, ou selon quelques manuscrits HEBROMAGUS, lieu entre Toulouse & Carcassonne, aujourd'hui le village de *Bram*. Voiez ci-dessus *Part. I. Chap. VIII. art. III.* Ce nom est composé de deux mots celtiques, de *Magus*, qui signifioit *ville*, ou plutôt *habitation*, comme il paroît par le grand nombre de villes ou de lieux dans les Gaules, dont les noms avoient cette terminaison: Et d'*Ebro*, qui signifioit *fertile*, suivant (*i*) un Géographe moderne. Ainsi *Ebromagus* vouloit dire *lieu* ou *ville fertile*, ce qui s'accorde avec la situation du lieu de Bram & la qualité de son terroir. Je ne croi pas devoir oublier deux remarques de Bochart, qui sont au sujet; la premiere (*k*) que מעון *Magon* signifie *habitation*, *habitaculum* dans la langue Phenicienne; la seconde (*l*) que עיבורא *Ibura* ou *Ebora* signifie en hebreu & en syriaque, *un lieu fertile en blé*, *locus cerealis*, *& annonæ dives*.

(*i*) Daudiffret. *Geog. Tom.* 2. *pag.* 285.
(*k*) Chanaan, *lib.* 1. *cap.* 42.
(*l*) Ibid. *cap.* 34.

F

FORDICEN. C'eſt le nom de l'étang de Leucate, à s'en tenir aux éditions de l'*Ora Maritima* d'Avienus, & ce nom doit ſignifier ſuivant cet Auteur, *un etang bruiant par l'agitation des vagues.*

> Stagnum hic paluſque quippe diffuſè patet,
> Et incolæ iſtam *Fordicen* cognominant,
> Propter vaſti gurgitis crepulas aquas;
> Nam propter amplum marginis laxæ ambitum;
> Ventis tumeſcit ſæpe percellentibus.

Je croi donc que ce nom doit venir des mots celtiques (*a*) *Hwrdd* ou *Hourdd*, qui ſignifient encore chez les Gallois, *choc*, *agitation*, ou des verbes (*a*) *Hyrddu* ou *Hyrddio*, qui ſignifient *faire effort*, *s'agiter*, *ſe choquer*. On dit en baſſe-Bretagne dans la même ſignification (*b*) *heurda* ou (*c*) *heurtein*, & il eſt viſible que ces mots ſont les mêmes que ceux de *heurt* & de *heurter* en françois, dont l'origine doit être par conſéquent celtique. On a peu de ces mots celtiques *Hourdd* où *hourdio*, faire le nom de *Fordicen* dans la ſignification que lui donne Avienus, la lettre F & la forte aſpiration H ſe ſubſtituant facilement l'une à l'autre, ſur-tout en Eſpagne & dans les pais voiſins, comme il paroît par l'exemple de pluſieurs mots Eſpagnols, tels que *hazer*, *facere*, faire; hermoſa, *formoſa*, belle; hierro, *ferrum*, fer; hiel, *fel*, fiel; huyr, *fugere*, fuir; hillot, *filiolus*, petit garçon; henna, *femina*, femme &c.

(*a*) Davies; *Diction.*

(*b*) Le P. de Roſtrenen.

(*c*) M. Chalons.

FYNNEN. C'eſt un lieu marqué dans les Tables de Peutinger ſur la route de Toulouſe à *Divona* ou Cahors, à VII. milles de Toulouſe. On lit dans les Tables *Fines*, mais j'ai prouvé que c'étoit une faute, & je croi qu'il faut lire *Fynnen*. Je conjecture même que ce nom étoit celtique, qu'il ſignifioit *fontes*, *les fontaines*, du ſingulier (*d*) *Fynnon*, & qu'il déſignoit dans la route marquée

(*d*) Davies.

dans ces Tables, le lieu d'Estretes-fons, *de Strictis fontibus*, qui est effectivement sur cette route; qui est à la distance de Toulouse, marquée dans les Tables; & qui est célebre par ses fontaines, dont il porte encore aujourd'hui le nom. *Voiez ci-dessus Partie I. Chap. IX. pag. 123.*

G

GABALI, ou GABALES. Les habitans du Gevaudan, *pagi Gabalici.* גבעה, *Gabaa* signifie *une colline* en hebreu; de-là les noms de *Gabaah*, *Gabaon*, *Gabbata*, *Gabbathon*, &c. dont il est fait mention dans l'Ecriture Sainte, & qui désignent des lieux situez sur des collines. *Gabal* ou *Gibel* signifie de même en Arabe *une montagne*; & de-là le nom de *Gibraltar* ou *Gibel-taric*, pour dire *la montagne de Taric*; de-là le nom de *Gibel* donné au mont-Etna en Sicile, comme pour dire la montagne par excellence. Si je pensois comme Bochart, & si j'étois convaincu que le celtique eût eu avec ces langues autant d'affinité qu'il l'a dit, c'en seroit assez pour conclure que *Gabal* a signifié autrefois *une montagne* dans la langue celtique, & que c'est de ce mot qu'on a formé le nom de *Gabali* ou *Gabales*, donné aux habitans du Gevaudan, pour marquer que c'étoient des Montagnards. Mais j'ai peine à me persuader qu'il y ait eu un si grand rapport entre le celtique & l'hebreu ou l'Arabe, & par conséquent si l'on recevoit la signification, que je viens de donner au nom de *Gabali* ou *Gabales*, qui paroît assez plausible, ce ne seroit pas du mot Arabe *Gabal* qu'il faudroit déduire ce nom, mais du mot *Keven* ou *Keben*, qui étoit véritablement celtique, & qui signifioit *une haute montagne*, comme on verra ci-dessous dans l'article *Gebenna*.

GARDONNENCA ou GARDONNANCA. C'est le nom d'un vallon près de la source du Gardon occidental ou Gardon d'Anduse, qui donne le nom à une petite ville du Diocèse d'Alais, appellée *Saint Jean de Gardonenque*. Le nom de ce vallon vient du nom de la riviere de Gardon,

Gardon, & du mot celtique *Nant*, qui signifioit, suivant (*a*) Giraldus Cambrensis, *un lieu où couloit un ruisseau*, ou plûtôt *un vallon* en général, comme il paroît par l'exemple de *Nant Badon*, qui signifioit *vallis Badon*, la vallée Badon selon (*b*) Cambden, & de *Duff neint*, qui signifioit, selon (*c*) le même Auteur, *vallis depressa*, vallée profonde. Suivant cette étymologie le nom de *Gardonenca* signifieroit mot à mot *le vallon du Gardon*. Le nom de l'abbaie de *Nant* dans le Rouergue sur la frontiere du Languedoc, a la même origine.

[*a*] Itinerarii Cambr. *lib.* 1. *cap.* 3.

[*b*] In Britanniâ, *cap. de Belgis Britannis, pag.* 167.

[*c*] *Ibid.* cap. de Danmoniis, *pag. m.* 112.

GARUMNA. *La Garonne.* Le nom de ce fleuve vient du mot celtique (*d*) *Garau*, qui est encore en usage en basse Bretagne, pour dire *rapide*. C'est une conjecture de (*e*) Cambden, que (*f*) Bochart a adoptée, & qui paroît d'autant plus plausible, que le cours de la Garonne est en effet (*g*) fort rapide. Bochart n'a pas manqué d'observer à cette occasion qu'en Arabe le mot גרף, *Garaph*, signifie *un Torrent*, ce qui est pour lui une nouvelle preuve de l'affinité des Langues Orientales avec le Celtique.

[*d*] Le P. de Rostrenen au mot *Rapide*

[*e*] In Britanniâ *cap. de Primis incolis.*

[*f*] Chanaan, *lib.* 1. *cap.* 42.

[*g*] .... pernicior unda Garumnæ. *Claud. in Ruffin. Lib.* 2.

GEBENNÆ, ou * CEBENNÆ. *Les Cevennes.* (*h*) Bochart a cru que ce nom venoit du Syriaque גבינא, *Gebina*, qui signifie le sommet d'une montagne, *supercilium montis.* Il ajoute qu'en hebreu גב, *Gab*, signifie *dorsum*, le Dos, & גבנונים *Gabnunim*, *celsos montes*, de hautes montagnes. Mais malgré toute cette érudition, il y a apparence que ce nom de *Gebennæ* (*i*) vient du mot celtique *Kevenn* ou *Kebenn*, qui signifioit le sommet d'une montagne, *dorsum montis*, selon Cambden. On dit encore dans la Principauté de Galles (*k*) *Cefen*, pour dire *Colline*, & comme le C (*l*) se prononce durement parmi les Gallois, à peu-près comme le K, cela fait dans la prononciation *Kefen* ou *Keven*. On retrouve quelque vestige du même mot dans la langue des bas-Bretons, (*m*) car pour dire *le Dos* ils disent *quein*. Au reste cette étymologie du nom de *Gebennæ* m'a servi pour entendre un endroit de

* Le G & le C se prononçoient de même en latin. *Voiez* Ausone, *Edyll XII.* Hæc valuit postquam Gammæ vice functa priùs C.

[*h*] Ibid.

[*i*] Apud Bochart. *Chanaan. Lib.* 1. *cap.* 42.

[*k*] Davies, *Diction. latino Britannic.* in voce *Collis.*

[*l*] Davies, *De potest. litterarum Britannic. in* fronte *Dictionar.*

[*m*] Le P. de Rostrenen & M. Chalons.

l'*Ora Maritima* d'Avienus, où il est question des Cevennes. *Voiez ci-dessus Part. I. Chap. VI. pag.* 81. *& suiv.*

H

H E L I C E. C'est le nom qu'Avienus donne à l'étang, où l'Aude se jette. Je ne sçai si ce nom étoit celtique, & tiré de la langue primitive du pais, ou s'il étoit grec & imposé par les Marseillois, qui fréquentoient ces côtes. Mais, ce qui paroîtra surprenant, quelque supposition qu'on admette, ce nom a dû signifier *une Saussaie*, *un lieu planté de saules*, ce qui convient assez bien à un étang. D'un côté *helicg* signifioit en celtique *un saule*, & ce mot le signifie encore (*a*) dans la basse-Bretagne & (*b*) dans le pais de Galles; & de l'autre ἑλίκη avoit la même signification chez les Grecs, * du moins chez les Arcadiens, suivant le témoignage exprès de (*c*) Theophraste, ce qui fournit une nouvelle preuve de l'affinité de l'ancien Grec & de l'ancien Celtique.

[*a*] Dictionn. de M. Chalons & du P. de Rostrenen.
[*b*] Dictionn. de Jean Davies.
[*c*] *Histor. plantar. lib.* 3. *cap.* 13.

H E L V I I. En grec (*d*) ΕΛΟΥΟΙ. Les Habitans du Vivarez. On a dit autrefois en celtique (*e*) *hely* qu'on prononçoit *helu*, pour dire chasser, *venari*, (*e*) & *helwr*, au pluriel *helwir*, pour dire Chasseurs, *Venatores*. Ces mots sont même encore en usage dans cette signification parmi les Gallois. Je ne sçai si ce ne seroit pas la racine du nom des *Helvii*, ou plutôt des *Helui*, car il paroît que la langue celtique ne connoissoit pas les V consonnes. Il y a grande apparence que les anciens Celtes vivoient de la chasse, comme en vivent encore aujourd'hui la plupart des Sauvages de l'Amerique. Du moins le monument (*f*) qu'on a trouvé à Narbonne, & qui represente deux chasseurs Gaulois aux prises avec un sanglier, fait voir que les anciens Gaulois faisoient de la chasse une de leurs principales occupations. Ainsi il ne seroit pas extraordinaire qu'on eût désigné par le nom de *Chasseurs*, *Helui*, une nation celtique qui habitoit dans un pais très-

[*d*] Strabon, Geograph. *lib.* 4.
[*e*] Davies.
[*f*] D. Montfaucon, Antiquité expliquée, *Tom.* 3. *pag.* 324.

* De-là paroît venir le mot latin *Salix*. Du moins cette étymologie vaut-elle mieux, que celle qui dérive ce mot du verbe *salire*, *quòd Salix eâ celeritate crescat, ut salire videatur*.

propre à la chasse, & à la chasse même des bêtes feroces, tel que le Vivarez devoit être dans un tems, où toutes les Gaules étoient couvertes de vastes forêts. Il paroît que le nom des *Helvetii*, aujourd'hui *les Suisses*, venoit du moins en partie de la même racine. On sçait combien il y a encore de gens en Suisse, qui s'occupent de la chasse † des Chamois.

† Scheuchzer, *Itinere Alpino tertio.pag.156 & seq.*

HOSUERBA ou USUERVA. C'est l'ancien nom d'un lieu situé sur les bords de la riviere d'Aude, à l'endroit où est aujourd'hui le village de Tourouselle. Voiez ci-dessus *Partie I. Chap. VIII. art.* 6. Je soupçonne que ce nom est formé de deux mots celtiques, (*a*) *Ys bwl*, qu'on a dit pour (*b*) *Ys pwl*, un gouffre dans le lit d'une riviere, *gurges*, & (*c*) *Erbyn*, qui signifie *proche*. Ainsi *Ys bwl erbyn*, ou *Us boul erbyn*, qu'on prononçoit peut-être *Us oul erbyn*, & dont les Romains ont fait *Hosuerba* ou *Usuerva*, signifioit mot à mot *un lieu près d'un gouffre ou d'un creux*, ce qui devoit regarder quelque gouffre dans la riviere d'Aude, qui couloit auprès.

[*a*] Davies Diction. *in vocibus* Pwll & Sybwll.

[*b*] Diction. de M. Chalons au mot *Poul*. Diction. du P. de Rostrenen, au mot *Fosse*.

[*c*] Davies, *Dictionn.*

I

ILLIBYRIS ou ELIBERIS. C'étoit le nom d'une ancienne ville du Roussillon, près des ruines de laquelle la ville d'Elne est aujourd'hui bâtie. Je croi que ce nom est composé de deux mots celtiques, (*d*) *Eill* ou *Ill*, double, & (*e*) *Bryn*, *Beryn*, ou *Byrin*, montagne; & qu'il signifioit par conséquent *la double montagne*, ce qui convient avec la situation de l'ancienne ville d'*Eliberris*, qui étoit bâtie sur une double colline.

Oihenart (*f*) propose une étymologie de ce nom bien differente, qu'il tire de l'ancienne langue Espagnole, qui subsiste encore selon lui dans la langue Cantabrique, c'est à-dire dans le Basque. Il prétend (*g*) qu'*Ili* ou *Eli* signifioit dans cette langue *Ville*, & il fait honneur de cette découverte à Ambroise Moralez, Auteur Espagnol très-versé dans les Antiquitez de son pais. Dans un autre endroit (*h*) il fait entendre que *berri* signifioit *nouvelle* dans la même langue, d'où il est aisé de conclure que le nom

(*d*) M. Chalons & le P. de Rostrenen.

(*e*) Le P. de Rostrenen & Davies.

[*f*] In Notitiâ utriusque Vasconiæ.

(*g*) Ibid. *pag.* 55.

(*h*) *Pagg.* 29. & 87.

d'*Iliberris*, ou d'*Eliberris* aura signifié originairement *la Ville neuve*. Si ces deux faits sont vrais, comme il y a apparence, il semble que cette étymologie doive être préférée, car comme la ville dont il s'agit, quoique comprise dans les Gaules, étoit sur les frontieres de l'Espagne, le nom qu'on lui avoit donné, paroît avoir dû être pris de la langue Espagnole ; d'autant plus qu'il y avoit en Espagne une autre ville appellée du même nom, qui est aujourd'hui le lieu d'*Elvire* près de Grenade, & que ce n'est qu'en Espagne qu'on trouve des villes de ce nom.

L

LATARA. Lieu dans la premiere Narbonnoise près de la partie orientale des Etangs des Volces, d'où vient que ces Etangs étoient autrefois appellez *Stagna Latara*, comme on l'a remarqué ci-dessus, *Partie I. Chap. VI. pag.* 78. Il paroît que ce nom de *Latara* a la même origine que celui (*a*) d'*Arelate*, Arles, & qu'il est formé des deux mêmes mots celtiques, avec cette difference qu'ils se trouvent placez dans un ordre opposé, sçavoir (*b*) de *Lait*, qui signifioit *un lieu humide & marécageux*, & (*c*) d'*Ar*, qui signifioit *sur* ou *auprès*, de sorte que le nom de *Latara*, de même que celui d'*Arelate*, devoit signifier *sur* ou *auprès d'un lieu humide & marécageux*, ce qui convient à la situation de l'ancien lieu appellé *Latara*, pour le moins autant qu'à celle d'Arles. Voiez ci-dessus *Part. I. Chap. VI. & Part. II. Chap. XI.*

(*a*) Apud Samuel. Bochartum, *Chanaan, lib.* 1. *cap.* 42. Et apud Petr. Gassendum, *in Vitâ Peireskii ad ann.* 1606.

(*b*) Davies, *Diction. Cambro-Britannic.*

(*c*) Tous les Dictionnaires bas-Bretons.

LEDUS. *Le Lez*, riviere qui coule à un quart de lieue de la ville de Montpellier, du côté du levant. Le nom de cette riviere paroît venir, ou du mot celtique (*d*) *Ledw* ou *Ledou*, qui signifie *gras*, *fertile*, parce que cette riviere traverse vers son embouchûre un terroir très-fertile ; ou plutôt du mot celtique (*e*) *Leidecq* ou *Leidec*, qui signifie *plein de boue ou de vase*, ce qui convient à cette riviere, dont le lit est fort bourbeux, sur-tout vers l'embouchûre, où l'eau n'a presque point de pente, & où elle forme, dans l'étendue de plus d'une lieue, une espece de marais plein de boue.

(*d*) Davies, *Diction. Cambro-Britannic.*

(*e*) M Chalons au mot *Leidec*. Le P. de Rostrenen, au mot *Vase*.

CHAPITRE II.

Où l'on continue *de traiter le même sujet. Suite de la* I. Table *des noms* celtiques *de quelques lieux de la* Gaule Narbonnoise.

M

MAGUS, Terminaison d'un grand nombre d'anciens noms de villes dans les Gaules & dans les pais voisins. On croit communément que ce mot signifioit en celtique, *demeure*, *habitation*, *ville*, & cette opinion peut être confirmée par un passage de Pline, où cet Auteur semble dire, (*a*) que *Bodincomagus* signifioit ville sur le *Bodincum*, *Oppidum juxtà Bodincum.* Ce mot avoit la même signification dans les langues orientales, car מעון (*b*) *Magon* signifioit en hebreu *habitaculum*, *habitation*, & *Magar* (*c*) signifioit en Punique *Ville* : c'est de-là que les Latins avoient fait *Magal* & *Magalia.* J'ajouterai que *Magh* (*d*) signifie *une plaine* en Irlandois. Comme l'on sçait d'ailleurs que l'Irlandois a beaucoup d'affinité avec l'ancien celtique, cette réflexion pourroit donner lieu de croire, que les villes dont le nom finissoit en *Magus*, étoient bâties dans des plaines, comme celles dont le nom se terminoit en *Dunum*, l'étoient sur des montagnes ou des collines. Je doute pourtant que l'examen de la position de toutes ces villes pût justifier cette conjecture.

(*a*) Histor. natural. *lib.* 3. *cap.* 16.

(*b*) Bochart Chanaan, *lib.* 1. *cap.* 42.

(*c*) Servius, *in* 1. *Æneid. vers.* 425. & *in IV. vers.* 259. Isidor. *Origin. lib.* 15. *cap.* 12.

(*d*) Edward Lhuyd, *An irish-english Dictionary.*

METINA. C'est le nom d'une isle à l'embouchûre du Rhône, suivant Pline & Martianus Capella, aujourd'hui *les Tines* ou *Tignes.* Le nom de cette isle paroît être composé de deux mots celtiques, de (*e*) *Metw* ou *Metou*, qui signifie encore dans le pais de Galles, *se perdre*, *périr*, & d'*Inés* ou *Enes*, qui signifie *isle* (*f*) en Gallois & (*g*) en bas-Breton. Ainsi *Metinés*, dont les Ro-

(*e*) Davies, *Diction. Cambro-Britannic.*

(*f*) *Ibid.*

(*g*) Le P. de Rostrenen & M. Chalons.

mains ont fait *Metina*, signifioit *l'isle* ; *où l'on se perd* ; *l'isle des naufrages*.

Pour comprendre cette étymologie, il faut se ressouvenir qu'avant Marius l'entrée du Rhône étoit fort difficile & fort dangereuse, suivant le témoignage exprès de (a) Strabon, de (b) Plutarque & de (c) Solin, ce qui devoit rendre les naufrages très-fréquens sur les bords de l'isle *Metina*. Je croi même pouvoir remarquer que cette isle, qui est aujourd'hui dans l'embouchûre de la branche orientale du Rhône, du côté d'Arles, & qui suivant les apparences s'unira même bien-tôt au continent, devoit en être autrefois éloignée de plus de deux lieues, puisqu'il est certain que cette embouchûre du Rhône s'est avancée dans la mer pour le moins de tout cet espace, comme on l'a prouvé ci-dessus *Part. II. Chap.* 11. Elle étoit donc alors vers l'extrémité du courant des eaux du Rhône, qui s'avancent dans la mer (d) près de deux ou trois lieues, & par conséquent justement à l'endroit, où le combat de ce courant & des vagues opposées de la mer, étoit très-dangereux, & devoit causer de fréquens naufrages, surtout quand le vent du midi soufloit, comme il souffle souvent sur cette côte, ce qui rend encore les environs des embouchûres du Rhône si dangereux.

(a) Géograph. *lib.* 4.

(b) In vitâ Marii.

(c) Marius .... perniciosam ferventis Rhodani navigationem temperavit. Rhodanus ipso, quod invadit, freto turbulentior. *Solinus Polyhistor. cap.* 8.

(d) M. de Marsigli, Hist. de la mer.

La même raison, qui à ce que nous croions, avoit fait donner autrefois le nom de *Metina* à l'isle dont il s'agit, fait que les Arabes appellent aujourd'hui l'entrée de la mer Rouge, (e) *Bab al Mandeb*, c'est-à-dire *la porte des pleurs*, à cause des dangers qu'on court dans la mer où ce détroit donne entrée.

(e) D'Herbelot, *Biblioth. Orientale*, au mot *Bab al Mandeb*.

N

NARBO. La ville de *Narbonne*. Suetone (f) remarque que *Nero* signifioit *fort*, *courageux*, dans la langue des Sabins, & que c'étoit de-là que ceux de la famille *Claudia*, qui étoient Sabins d'origine, avoient pris le surnom de *Nero*. On trouve de même dans (g) Aulugelle que la femme du Dieu Mars s'appelloit *Nerio*, ce qui, selon lui,

(f) In Tiberio, *cap.* 1.

(g) Noctium, Atticar. *lib.* 13. *cap.* 21.

signifioit dans la langue des Sabins, *forte*, *belliqueuse*, *martiale*.

On n'a aucune preuve que les colonies Gauloises, établies au-delà des Alpes, se soient étendues jusqu'au pais des Sabins, & qu'elles aient pû communiquer à ce peuple la langue celtique. Mais il ne laisse pas d'être très-apparent qu'il y avoit de l'affinité entre l'ancien celtique & la langue des Sabins. Du moins est-il certain que (*a*) *Nerht* en Gallois & (*b*) *Nerh* en bas-Breton signifient encore aujourd'hui *la force*, comme ils le signifioient autrefois chez les Sabins.

Le nom de *Narbo*, que les Gaulois prononçoient, peut-être *Naruo*, ou même *Neruo*, pourroit donc venir de la même racine; & dans ce cas ce nom imposé à une ville, auroit signifié *la ville forte*, *la ville belliqueuse*, *la ville martiale*. Si l'on admet cette conjecture, il ne sera plus nécessaire de dériver l'épithete de *Martius*, que les Romains donnoient à la ville de Narbonne, ni de la Légion *Martia*, comme (*c*) quelques-uns le prétendent, ni du Consul *Q. Marcius Rex*, sous qui la premiere colonie Romaine fut établie à Narbonne, comme je l'ai avancé moi-même (*d*) après plusieurs Auteurs. Cette épithete ne sera plus, comme on voit, que la traduction litterale du nom celtique de la ville de Narbonne.

Il y a apparence que le nom des *Nervii*, un des principaux peuples de la Belgique, venoit de la même racine, & que ce nom a signifié *Vaillans*, *Martiaux*, *Belliqueux*, ce qui s'accorde parfaitement avec le caractere de ce peuple; car César (*e*) après avoir remarqué que les Belges étoient les plus vaillans des Gaulois, *omnium fortissimi sunt Belgæ*, assure (*f*) que les *Nervii* étoient les plus puissans des Belges, & qu'ils pouvoient mettre jusqu'à cinquante mille hommes sous les armes.

(*a*) Davies *in Dict. Cambro-Britannic.*

(*b*) Les Dictionaires bas-Breton de M. Chalons & du P. de Rostrenen.

(*c*) Volateran, Hotman, Vinet.

(*d*) Part. I *Chap.* 3.

[*e*] De bello Gallico, *lib.* 1. *cap.* 1.

[*f*] *ibid.* lib. 2. cap. 4.

NEMAUSUS. *Nismes.* Fortunat de Poitiers (*g*) rapporte qu'il y avoit près d'Agen un lieu appellé *Vernemetis*, & il remarque en même tems que ce nom signifioit en Gaulois, c'est-à-dire en celtique, *Grand Temple.*

[*g*] Lib. 1. Carm. 9.

Nomine *Vernemetis* voluit vocitare vetustas,

Quod, quasi *Fanum ingens*, Gallica lingua profert.

On peut inferer de ce passage que le mot *Nemetis* signifioit *un Temple*, parce qu'il est certain que *Ver* signifioit *grand*, ce qui paroît par l'exemple du mot *Vergobretus*, (*a*) qui signifioit chez les Eduens *le grand Magistrat*. On sçait d'ailleurs que la Métropole des *Arverni*, ou Auvergnats, aujourd'hui *Clermont*, s'appelloit autrefois *Nemossus* (*b*) suivant Strabon, ou *Nemetum* (*c*) suivant Ptolemée, ou plutôt *Augustonemetum*, ce qui signifioit *le Temple d'Auguste*.

[*a*] Cæsar de bello Gallic. *lib.* 1. *cap.* 4.

[*b*] Geograph. *lib.*

[*c*] Geograph. *Lib.* 2. *cap.* 8.

Mais si les noms de *Nemetis*, *Nemetum*, *Nemossus*, signifioient en Gaulois ou Celtique *un Temple*, & si les differentes terminaisons n'en changeoient pas la signification, il faut en conclure que le nom de *Nemausus*, qui est le même que celui de *Nemossus*, & même que celui de *Nemetis*, signifioit aussi *un Temple*, ce qui prouve qu'il devoit y avoir anciennement dans la ville de Nismes, pour lui avoir pû mériter ce nom, quelque Temple celébre, respecté des Gaulois, du moins des Volces Arécomiques, dont cette ville étoit la capitale.

Il est difficile de dire quel étoit ce Temple ; mais je conjecture que ce devoit être ce vaste bâtiment qui subsiste encore, quoique fort dégradé, sur une colline près de la fontaine de Nismes, & qui est connu sous le nom de *Tourré-magne*, *Turris magna*. Voici les raisons qui me le persuadent.

I. La construction de ce bâtiment ne paroît point être Romaine. Elle a plus de rapport avec la construction Grecque, à en juger par la description que fait (*d*) Vitruve, de la maniere de bâtir des Romains & des Grecs. De-là vient aussi que presque tous (*e*) les Auteurs qui ont parlé de la *Tourré-magne*, l'ont regardée comme un ouvrage fait par les Gaulois sous la direction des Grecs établis à Marseille. Mais quand cette date paroîtroit douteuse, du moins est-il bien certain que les Romains ne l'ont pas bâtie, puisque cette Tour, qui est de

[*d*] De Architect. *lib.* 2. *cap.* 8.

[*e*] Deiron, *Antiquitez de la ville de Nismes*, *chap.* 9.

de la même construction que les anciennes murailles de Nismes, ne fait avec l'enceinte de ses murs qu'un seul & même ouvrage, & qu'on ne peut pas douter que la ville de Nismes ne fût une ville considerable, & par conséquent une ville déja murée, quand les Romains se rendirent maîtres du pais des Volces Arécomiques.

II. Ce bâtiment étoit d'une figure octogone réguliere, & cela forme une grande présomption pour l'opinion que nous proposons. Non-seulement cette forme étoit propre aux bâtimens Gaulois, comme le R. P. Dom Montfaucon l'a fait voir dans son (a) *Supplément de l'Antiquité expliquée*, mais elle étoit même chez cette nation particulierement affectée aux Temples, comme le même Pere l'a prouvé par l'exemple de plusieurs anciens Temples Gaulois, qui étoient tous octogones.

(a) Tom. 2. Liv. 8. chap. 2.

III. Enfin la structure même de ce bâtiment confirme notre conjecture. Il étoit placé sur la plus haute des sept montagnes ou collines, autrefois comprises dans l'enceinte de Nismes. Il étoit fondé sur un massif de massonnerie de plus de cinq toises de haut, lié & uni avec l'enceinte des murs de la ville, d'une figure quarrée, mais dont les deux angles du côté de la campagne avoient été coupez, ce qui le rendoit un exagone irregulier.

On ignore quelle étoit la hauteur de ce bâtiment, parce que le haut en est dégradé; mais il paroît par ce qui reste, que cette hauteur étoit partagée du moins en trois parties, qui alloient en se rétrécissant par des retraites ménagées à chaque étage, ce qui faisoit une espece de pyramide.

La *premiere* partie étoit toute massive, si l'on excepte au milieu un noiau cylindrique assez large, autrefois vuide, mais aujourd'hui plein de terre ou de décombres, & dont on ne peut point sçavoir la profondeur; & sur la face occidentale, un escalier à repos & à double rampe, par où l'on montoit au haut de cette premiere partie.

On trouvoit dans la *seconde*, un escalier à noiau, qui conduisoit à l'étage supérieur ou à la troisiéme partie. Il y avoit outre cela dans cette seconde partie, huit

chambres, toutes demi circulaires, six dans six des faces du bâtiment, & deux dans le centre, séparées par une muraille. Ces chambres ne recevoient aucun jour, & n'avoient aucune communication entr'elles. Tout le reste de cette seconde partie étoit absolument solide.

Le haut de la tour qui en faisoit la *troisiéme* partie, & où l'on montoit par l'escalier à noiau, est absolument dégradé; c'est-là où je croi qu'étoit placé le Temple en question, qui devoit en occuper toute l'étendue. Les huit chambres obscures qui étoient au dessous, & dont on ignore l'usage, devoient, suivant les apparences, servir à des pratiques de la religion des Gaulois, qui nous sont inconnues. Le noiau creux du milieu de la premiere partie, qui est aujourd'hui comblé, devoit avoir aussi le même usage. On n'a qu'à jetter les yeux sur le plan & sur la coupe du fameux Temple de Montmorillon en Poitou, qu'on trouve (*a*) dans le *Supplément de l'Antiquité expliquée* du P. de Montfaucon, & sur la description que ce Pere en a faite, pour être convaincu du rapport qu'il y a entre la structure de ce Temple, & celle de la *Tourré-magne*, du moins en ce qu'il y a d'essentiel.

[*a*] *Ibidem.*

On opposera peut-être que le haut de la *Tourré-magne* n'étoit point assez grand, pour contenir la foule de ceux qui assistoient aux sacrifices, & qu'il étoit impossible que cette foule pût monter à un Temple si exhaussé, par des escaliers si étroits. Mais ces difficultez ne viennent que de ce qu'on juge des usages des Gaulois, par les usages des autres nations connues. Anciennement les Gaulois (*b*) n'avoient point de Temples, & c'étoit à découvert & aux pieds des chênes, qu'ils faisoient les cérémonies de leur religion. Ce ne fut qu'assez tard, & apparemment à l'exemple des Grecs, qui habitoient les côtes de la mer Méditerranée, qu'ils s'avisérent d'en bâtir: mais les Temples qu'ils bâtirent, n'étoient destinez qu'à contenir les Prêtres qui servoient aux sacrifices ou aux pratiques religieuses; le peuple rassemblé tout autour assistoit à ces cérémonies à découvert. C'est ce qu'on peut inférer des enceintes, qu'on trouve auprès de quelques-uns des anciens Temples Gaulois qui subsistent encore, com-

[*b*] De la Religion des Gaulois, *liv.* 1. *chapp.* 13. & 14.

me autour (*a*) du Temple de Corseult près de Dinan, & (*b*) autour de celui d'Erqui dans le Diocèse de Saint Brieux ; mais c'est ce qu'on doit conclure avec plus de certitude du peu de capacité de tous les Temples Gaulois qu'on a découvert jusqu'ici. (*c*) Celui de Montmorillon en Poitou, qui étoit un des plus célébres, & qui est du moins un des mieux conservez, n'a que cinq toises de diametre à l'étage inférieur, & environ six à celui de dessus ; (*d*) Celui de Corseult près de Dinan en Bretagne, n'a qu'environ vingt-cinq à trente pieds de diametre ; (*e*) celui d'Erqui dans le Diocèse de Saint Brieux, n'a tout au plus que trois toises. Le haut, ou le dernier étage de la Tourré-magne, qui pouvoit avoir dans œuvre cinq toises de diametre pour le moins, devoit donc faire un Temple aussi grand, qu'aucun autre Temple des Gaulois qui nous soit connu ; & comme ce Temple se trouvoit d'ailleurs magnifiquement bâti & extrêmement élevé, il devoit être très-célébre & très-renommé, & par conséquent très-propre à mériter à la ville où il étoit, le nom de *Nemausus*, c'est-à-dire de *Temple* par excellence.

[a] Supplem. de de l'Antiquité expliquée, *Tom. 2. liv. 8. chap. 6.*

[b] Ibid. *chap. 7.*

[c] Supplem. de l'Antiq. expliquée. *Tom. 2. liv. 8. chap. 3.*

[d] Ibid. *chap. 6.*

[e] Ibid. *chap. 7.*

O

ORBIS. C'étoit le nom de la riviere qui passe à Beziers. Comme elle s'appelle aujourd'hui l'*Orb*, il y a apparence qu'elle s'est appellée autrefois *Orbis*, & non pas *Obris*, quoiqu'on trouve ce dernier nom dans quelques manuscrits des anciens Géographes. Ce nom d'*Orbis* paroît être composé de deux noms celtiques, savoir (*f*) d'*Or* pour *Dor*, qui signifioit *embouchûre*, *Ostium*, & de *Bet*, que je suppose (*g*) avoir été le véritable nom de cette riviere. Il y avoit en Espagne une riviere appellée de même *Bet*, que les Romains nommérent *Batis*, en lui donnant la terminaison latine. Si l'on admet la conjecture que nous proposons, il faudra supposer que les Marseillois & après eux les Romains, qui ne connurent d'abord que la côte du pais des Volces Arécomiques, & qui n'entendoient point la langue de ce peuple, prirent le nom de l'*embouchure* de la riviere de *Bet*, pour le nom propre de cette riviere.

(*f*) M. Chalons. Le P. de Rostrenen.

[g] Voiez ci-dessus au mot *Beterra.*

Poussons plus loin nos conjectures. Le mot de *Bet* signifioit chez les Gaulois *le monde*, en latin *Orbis*, puisque ce mot a encore la même signification chez (*a*) les bas-Bretons & chez (*b*) les Gallois. N'a-t-il pas pû se faire que les Romains aient traduit ce mot celtique en leur langue, & qu'au lieu de nommer la riviere dont il s'agit, *Bet* en Gaulois, ils l'aient nommée *Orbis* en latin ? Il est certain du moins que nous faisons souvent aujourd'hui de pareilles fautes, en parlant des lieux, ou des charges des pais éloignez & peu connus. C'est de-là que nous sont venus les noms de *Mandarins*, de *Bonzes*, de *Pagodes*, si communs dans les relations de la Chine. C'est ainsi que les Espagnols ont imposé à une Province de l'Amerique le nom de *Jucatan*, qu'elle porte encore, parce que les Ameriquains qu'ils rencontrerent en y abordant, interrogez du nom du pais, leur répondirent [*c*] *Jucatan*, c'est-à-dire en leur langue, *que dites-vous* ? ou selon d'autres [*d*] *Tectetan*, ce qui signifioit dans la même langue, *je ne vous entends pas*.

(*a*) *Bet*. Diction. de M. Chalons. *Bed*. Dictionn. du P. de Rostrenen, au mot *Monde*.

(*b*) *Byd*. Diction. Cambro-Britannic. Joan. Davies.

(*c*) Thom. Gage *Relat. des Indes Occidental. part. 2. pag. 31.*

(*d*) Franç. Coreal. *Voiage aux Indes Occidentales, part. 1. chap. 4.*

P

PIMPLÆ. Nom qu'on donnoit suivant [*e*] Festus Avienus aux Isles, qui étoient dans l'étang de Bages, Peiriac & Sigean. Ces Isles n'étoient que quatre en tout ; » cependant, dit Avienus, on étoit dans l'usage de tout » tems de les appeller *Piplas*.

> Insulasque quattuor
> (At priscus usus dixit has omnes *Piplas*)
> Ambit profundo.

Il semble qu'Avienus veuille dire que, quoique ces Isles ne soient plus qu'au nombre de quatre, on ne laisse pas de les appeller *Piplas*, c'est-à-dire les *Cinq*, apparemment parce qu'il y en avoit eu cinq originairement. Si l'on adopte cette conjecture, il faudra convenir que le mot *Piplæ*, ou peut être celui de *Pimplæ* qu'il faut y substituer, devoit signifier *cinq* en celtique, & dans ce cas il faudra le déri-

[*e*] In Orâ Maritimâ, *vers.* 584.

ver du mot celtique [*a*] *Pemp*, qui signifie *cinq* encore aujourd'hui dans la basse Bretagne. On dit dans le pais de Galles [*b*] *Pump* dans la même signification, qu'on y prononce [*c*] *Pimp*.

[*a*] Dictionn. de M. Chalons, au mot *Pemp*. Et du P. de Rostrenen, au mot *Cinq*.

(*b*) Davies in Diction. Cambro-Britannic. in verbo *Pump*.

[*c*] Vide apud Joann. Davies potestatem litterarum Britannicarum, ad calcem præfationis Dict. præfixæ.

ΠΥΡΗΝΗ. C'est le premier nom que les Grecs donnerent à la chaîne de montagnes, qui sépare l'Espagne d'avec les Gaules, & c'est de cette racine qu'ils formerent dans la suite le nom de Πυρηναῖα ὄρη. Les Romains suivirent l'exemple des Grecs, & appellerent ces montagnes de même qu'eux, *Pyrene*, ou *montes Pyrenæi*.

Quelques-uns d'entre les Anciens [*d*] ont dit que les Monts Pyrenées avoient été ainsi nommez d'une prétendue Princesse Pyrene, fille d'un Roi des Bebryciens & maitresse d'Hercule, qui avoit été dévorée dans ces montagnes par les bêtes feroces. Mais cette opinion qui n'étoit fondée [*e*] que sur une histoire visiblement fabuleuse, a été peu suivie. La vanité des Grecs a mieux trouvé son compte à chercher dans la langue Grecque l'étymologie de ce nom, & à la tirer du mot πῦρ πυρὸς, qui signifie *le feu*. Les uns ont prétendu [*f*] que le nom des Pyrenées avoit été donné à ces montagnes, parce qu'elles étoient souvent frappées de la foudre; & les autres parce qu'elles avoient été exposées à un incendie violent, par l'imprudence des Bergers, qui avoient mis le feu aux forêts dont elles étoient couvertes, ce qui avoit produit une chaleur si forte, que les métaux que ces montagnes renfermoient dans leur sein, s'étoient fondus & avoient ruisselé par les fentes que le feu avoit faites. On peut voir ce conte dans (*g*) Aristote & dans (*h*) Diodore de Sicile, qui le rapportent sérieusement. Mais il est évident que c'est une pure fable, & une fable inventée dans la vûe de donner quelque probabilité à une étymologie imaginaire.

(*d*) Silius Italicus *Punicor. Bellor. Lib.* 3. *vers* 418. *& seqq.*

(*e*) Vid. Plin. Histor. natural. *lib.* 3. *cap.* 1.

(*f*) Isidor. Origin. *lib.* 14. *cap.* 8.

(*g*) De Mirabilibus auditis.

(*h*) Bibliot. hist. *lib.* 6. *cap.* 9.

Bochart [*i*] toujours prévenu pour l'hebreu, a tâché de tirer de cette langue l'étymologie du nom des *Pyrenées*, mais avec aussi peu de succès que les Grecs l'avoient voulu tirer de la leur. Il paroît que ce n'est que dans la langue celtique, qu'on doit espérer de trouver cette étymolo-

(*i*) Chanaan, *lib.* 1. *cap.* 25.

logie, c'eſt-à-dire dans la langue des peuples qui habitoient dans ces montagnes, ou qui habitoient aux environs. On ſçait, & nous [a] avons eu déja occaſion de le remarquer, que *Bryn* ou *Byrin*, *Bren*, ou *Byren*, ſignifioit en celtique *une montagne*. On peut donc ſuppoſer avec aſſez de vrai-ſemblance, que les Celtes ſe ſervoient de ce nom appellatif *Byren*, pour déſigner en particulier la chaîne des Monts Pyrenées : que les Marſeillois qui commerçoient ſur les côtes des Gaules dans la mer Méditerranée, firent de ce mot le nom de Πυρήνη, en ſubſtituant un P à la place du B, ce qui eſt aſſez ordinaire à l'égard des lettres du même organe : & que de Πυρήνη, *Pyrene*, ils formérent l'adjectif Πυρηναῖα, qui eſt devenu le nom propre de ces montagnes chez les Grecs & chez les Romains.

[a] Voiez l'art. de *Berra* & d'*Illibyris*.

Cette conjecture peut être confirmée par un exemple bien concluant. Quelques Anciens & ſur tout (*b*) Pline le jeune, ont appellé *Pyrenæus* une montagne célébre du Tirol, que les habitans du pais appellent encore aujourd'hui *Brenner* ou *gros Brenner*, c'eſt-à-dire *la Montagne*, ou *la grande Montagne*. On voit bien que ce mot de *Brenner* en Allemand, a la même origine & la même ſignification que le mot de *Bren* ou *Byren* en celtique: ainſi ſi les Romains ont pû faire du mot *Brenner*, le nom de *Pyrenæus*, qu'ils ont donné à une montagne du Tirol, les Grecs ont bien pu faire auſſi du mot *Bren* ou *Byren*, le nom de Πυρήνη & de Πυρηναῖα pour déſigner les Montagnes, qui ſéparoient les Gaules d'avec l'Eſpagne.

[b] In Panegyrico Trajani.

Il eſt vrai qu'en adoptant cette étymologie, il faut avouer que le nom de *Pyrenées* n'a ſignifié dans ſon origine que les *Montagnes* en général, & que ce n'eſt que par l'ignorance de la langue celtique, qu'on a pris pour le nom propre des Monts, qui ſéparoient l'Eſpagne & les Gaules, un mot qui n'étoit qu'un nom appellatif. Mais qu'y a-t-il en cela, qui choque la vrai-ſemblance? N'eſt-on point obligé de convenir de la même erreur à l'égard des Alpes, & ne ſçait-on pas que ce nom n'étoit point originairement le nom propre de ces montagnes ; mais un nom appellatif, qui ſignifioit mot à mot

dans la langue celtique, (*a*) les *hautes Montagnes*, ou plutôt, *les hauts sommets des montagnes*, *All pen.*

[a] Isidor. *Origin. lib. 14. cap. 8.*

R

REDÆ ou plutôt RHEDÆ. Ancienne ville du Diocèse de Narbonne, qui a donné le nom au *Comitatus Rhedensis*, aujourd'hui le Comté de Razés, & dont [*b*] Theodulfe & plusieurs anciens Diplomes de la seconde race de nos Rois font mention. Il paroît que ce nom venoit † d'un mot celtique, qui signifioit *la Fougere*, *Filix*, & qui subsiste encore dans le pais de Galles, où la Fougere s'appelle [*c*] *Rhedyn*, & dans la basse Bretagne, où la même plante se nomme [*d*] *Radené* ou *Raden*. Suivant cette étymologie, le nom de *Rheda* auroit été donné à la ville dont nous parlons, à cause de la quantité de Fougere, qui croissoit dans l'endroit où elle fut bâtie, comme on prétend que c'est de-là qu'est venu en françois le nom de la ville de Fougeres en Bretagne, dans le Diocèse de Rennes, appellée en latin *Filicaria*. C'est ainsi que les Romains [*e*] avoient nommé *Juncaria* une ville de la Tarraconoise, parce qu'elle étoit bâtie dans un lieu où il croissoit beaucoup de joncs; & qu'ils avoient donné [*f*] l'épithete de *Spartaria* à Carthage la Neuve, aujourd'hui Carthagene dans le Roiaume de Murcie, à cause d'une espece de Genest, appellé *Spartum*, qui croissoit auprès en abondance.

[b] Ci-dessus *Part. I. Chap. 14.*

† *Herba Pteridis, id est filicula, qua Ratis galli cè dicitur.* Marcellus Burdigalensis, *de Medicam. cap. 25.*

[c] Dict. Joann. Davies.

[d] Dict. de M. Chalons & du P. de Rostrenen.

[e] De Marca Marc. Hispanic. *lib. 2. cap. 19. art. 3. 4. 5.*

[f] Ibid. *lib. 2. cap. 5. art. 6.*

Je voudrois bien que quelque sçavant Breton examinât si le nom de *Rhedones* ou *Redones*, que portoit un des peuples Arémoriques, dont la Capitale s'appelloit *Condate Redonum*, aujourd'hui *Rennes*, au confluent de la Vilaine & de l'Isle, ne viendroit point de la même racine; & si la nature du terroir dans le pais que ce peuple occupoit, n'autoriseroit point cette conjecture, comme le nom de la ville de *Fougeres*, dans le Diocèse de Rennes, semble le faire croire.

REVESSIO ou REUESSIO. Ancienne Capitale des *Velauni*, aujourd'hui les habitans du Velai. On croit qu'elle étoit bâtie où est aujourd'hui le village de Saint Paulian,

dans l'Auvergne, ſur la frontiere du Velai. Ce nom de *Reveſſio* ou *Reueſſio* paroît venir des mots celtiques (a) *Rhew*, gelée, & (a) *Rhewi*, geler, comme on les prononce encore chez les Gallois, ou bien (b) *Reven*, gelée, & [b] *Revi* ou [c] *Reuëin*, geler, comme on les prononce en baſſe Bretagne. Ainſi *Reueſſio* ſignifioit *ville froide*, ou *ville gelée*, ce qui convenoit à ſa ſituation dans les montagnes d'Auvergne, qui ſont très-froides, & qui l'étoient encore davantage autrefois, lorſqu'elles étoient plus couvertes de bois. C'eſt ainſi qu'un ancien lieu du *Latium* s'appelloit *Algidum*, aujourd'hui *Cava dell'Aglio*, ſuivant Holſtenius, & qu'une ville d'Eſpagne portoit le nom de *Frigida*, aujourd'hui *Frias* dans la vieille Caſtille.

[a] Davies.

(b) Le P. de Roſtrenen.

(c) M. Chalons

RHODANUS. *Le Rhône*. Il y a apparence que ce nom vient du mot celtique [d] *Rhedeg*, [e] *Redecq*; ou [f] *Rideec*, qui ſignifie encore dans le pais de Galles, & dans la baſſe Bretagne, *courir*, *couler rapidement*: En effet le Rhône eſt un fleuve très-rapide. C'eſt de la même racine qu'on doit tirer l'étymologie du mot Gaulois *Rheda*, dont Ciceron [g] s'eſt ſouvent ſervi, comme Quintilien l'a remarqué. (h) *Plurima Gallica valuerunt*, dit-il, *ut* Rheda *ac* Petoritum, *quorum altero Cicero, altero Horatius uſi ſunt*. Comme *Rheda* ſignifioit * *une chaiſe roulante legére, un ſoufflet*, ou pour mieux dire, *une chaiſe de poſte*, la ſignification de ce mot convient avec la ſignification connue de la racine *Rhedec*, d'où on le dérive.

(d) Davies.

(e) Le P. de Roſtrenen.

(f) M. Chalons.

[g] In *Oratione* pro Milone *ſæpius*. Epiſtol. ad Atticum, *lib.* 5. *Epiſt.* 17. & *lib.* 6. *Epiſt.* 1.

[h] Inſtitut. *lib.* 1. *cap.* 5.

RHUTENI. *Les habitans du Rouergue*. Ce nom paroît venir du mot celtique [i] *Rhydd*, qu'on prononçoit *Rhudd*, & qui ſignifioit *Libre*, dont le pluriel étoit *Rhydden* ou *Rhudden*, *Libres*. Les habitans de Rouergue avoient

(i) Davies *in Diction. Britannico-latin.*

* Voici la deſcription que Fortunat, Evêque de Poitiers, faiſoit dans le VI. ſiécle, de la Chaiſe roulante Gauloiſe, connue ſous le nom de *Rheda*.

Curriculi genus eſt, memorat quod Gallia *Rhedam*,
Molliter incedens orbita ſulcat humum.
Exiliens duplici bijugo volat axe citato,
Atque movet rapidas juncta quadriga rotas. *Lib.* 3. *Carmen.* 20.

avoient apparemment mérité ce nom, pour avoir maintenu leur liberté contre les entreprises de leurs voisins, des Auvergnats peut-être, [a] qui avoient subjugué la plus grande partie des Gaules, avant l'entrée des Romains dans la Gaule Narbonnoise. C'est ainsi que les habitans des Cevennes sont connus aujourd'hui dans les pais voisins, sous le nom de *Reiaux*, c'est-à-dire *Roiaux*, nom qui leur a été donné autrefois sous les Valois, à cause du zele avec lequel ils soutenoient les interêts des Rois de France, leurs Souverains, & du courage avec lequel ils s'opposoient aux entreprises des Anglois, qui occupoient la Guienne, & par conséquent le Rouergue, & qui par-là se trouvoient limitrophes avec eux.

(a) Strabo, *Geograph. lib.* 4.

RUSCINO ou ROSCINO. C'est l'ancien nom d'une ville du Comté de Roussillon, dont il ne reste plus qu'une Tour, appellée *la Tour de Roussillon*, à une demie lieue de Perpignan. Le nom de *Roscino* peut venir du mot celtique (b) *Ros*, qui signifie *un Tertre* en basse Bretagne, ou du mot celtique (c) *Rhos*, qui signifie dans le pais de Galles une plaine arrosée d'eau, *Planities irrigua.* L'une & l'autre de ces deux étymologies peuvent également convenir, parce que l'ancienne ville de *Roscino* étoit placée sur un petit Tertre, au milieu d'une belle plaine, arrosée par la Tet.

[b] Le P. de Rostrenen, aux mots *Tertre* & *Marechal.*

[c] Davies.

S

SEGODUNUM. C'est l'ancien nom de la ville de *Rhodez*. On trouve dans les Auteurs deux autres villes du même nom, l'une (d) en Allemagne, qu'on croit être *Sigen* en Westphalie, & l'autre (e) en Angleterre dans le Northumberland, aujourd'hui le lieu de *Stighill* près de *Seton*.

(d) Ptolemée.

(e) Dans les Ecrivains Anglois.

Il est certain que ce nom de *Segodunum* est formé de deux mots celtiques, de *Dunum*, qui signifioit *une montagne*, ce qui convient à la ville de Rhodez, bâtie sur le haut d'une montagne ; & de *Sego*, dont j'ignore la signi-

fication. Ce dernier mot entre pourtant dans la composition des noms des *Segovelauni*, des *Segoregii*, des *Segusiani*, *&c.* peuples de la Gaule Narbonnoise, & dans celle du nom de *Segusio*, Suse, ville de Piedmont; mais cette racine ne subsiste plus ni dans le bas-Breton, ni dans le Gallois. Je trouve seulement que le mot de *Segh* (a) a signifié autrefois *un Buffle*, *un Taureau*, *un Bœuf*, *une Vache*, dans la langue Irlandoise; & comme cette langue avoit beaucoup de rapport avec la langue Celtique, cette ressemblance pourroit autoriser à donner la même signification au mot celtique *Sego*, & faire croire que *Segodunum* auroit signifié *Montagne des Buffles* ou *des Taureaux*, si l'on pouvoit parvenir par ce moien à rendre raison de la signification des autres noms, formez du même mot; mais on y réussit trop mal, pour pouvoir se flatter d'avoir par-là deviné l'énigme.

(a) Edward Lhuyd *an Irish English Dictionary.*

Peut-être y réussiroit-on mieux, si, sur la prétendue affinité du Celtique & de l'Hebreu, on supposoit que *Segol* signifioit en celtique, *un rocher*, comme (b) סקול, *Sechol*, le signifioit en Hebreu. Dans ce cas *Segodunum* seroit *Roche-mont*, c'est-à dire *Mons saxeus*; (c) *Segovelauni*, *les hautes Roches*, ou plutôt *les habitans des Hautes-roches*; (d) *Segoregii*, *les Seigneurs des Rochers* ou des *Montagnes*; *Segusiani*, les *habitans des Rochers*; *Segusio*, la *Roche* ou *la Montagne* &c. Mais j'avoue que j'ai peine à me persuader que l'affinité entre l'Hebreu & le Celtique ait été jamais assez grande, pour qu'on puisse se servir de la valeur que certains mots ont en Hebreu, pour fixer la signification celtique des mêmes mots, ou des mots qui ont quelque ressemblance, quand d'ailleurs cette signification est inconnue.

(b) Dissertations de M. Huet, *Lettre à Samuel Bochart du 31. Mai 1664.*

(c) Voiez ci dessous au mot *Velauni.*

(d) Du mot *Rhy*, *Seigneur*, qui fait au pluriel *Rhyedd*. Ainsi *Sego Rhyedd*, dont on a fait *Segoreii* & *Segoregii*, signifioit mot à mot *Rupium Domini.*

ΣΗΤΙΟΝ ΟΡΟΣ. *Mons Setius.* La Montagne de Sette. Ce nom peut être dérivé du mot celtique (e) *Syth*, qui signifie encore dans le pais de Galles, *haut*, *droit*, *escarpé*. En effet la montagne de Sette est droite & escarpée, sur tout du côté de la mer, & elle devoit paroître encore plus droite & plus escarpée autrefois, lorsqu'elle étoit plus

(e) Davies, *Diction. Britannic. Latin.*

avancée dans la mer, ou lorsqu'elle en étoit entourée, & qu'elle formoit une isle, comme celle de Brescon. *Voiez ci-dessus, Partie II. Chap. XI.*

SOSTATIO. C'est un lieu marqué dans les Itinéraires sur la route de Nismes à Beziers. On en voit les ruines à un quart de lieue de Montpellier, près du village de Castelnau. On l'appelle encore aujourd'hui *Sostantion* ou *Soustantion*, ce qui prouve que le vrai nom étoit *Sostatio*, & que ceux de *Serratio*, ou de *Sextatio*, qu'on trouve dans quelques manuscrits & dans quelques éditions, sont des fautes, ou des corrections temeraires. J'ignore la signification de ce nom, & on n'en doit pas être surpris, y aiant si peu de mots de l'ancien celtique qui subsistent encore, même dans la langue des bas Bretons & des Gallois. Je sçai seulement qu'en retranchant la terminaison latine, que les Romains y avoient ajoutée, on retrouve ce mot dans les deux premieres syllabes du nom de *Sostomagus*, c'est-à-dire d'un autre lieu de la même province, que l'Itineraire de Bordeaux place sur la route de Toulouse à Carcassonne, ce qui prouve que le mot *Sosto* étoit un mot celtique; mais ce qui n'apprend pas quelle pouvoit en être la signification.

T

TAURUS. *Stagna Tauri.* C'étoit le nom qu'on donnoit à la partie occidentale des Etangs des Volces, qu'on appelle encore aujourd'hui *Etang de Taur*; au lieu qu'on appelloit la partie orientale des mêmes Etangs, *Stagna Latara*, aujourd'hui *l'Etang de Lates.*

Il est certain que le mot טור, *Tor* ou *Taur*, signifioit *une montagne* en Syriaque & en Chaldéen, & (a) Bochart l'a prouvé: mais ce qui est plus important dans la question présente, il est certain que ce mot avoit la même signification dans la langue Celtique, comme (b) Cluvier l'a fait voir; & c'est de-là que viennent les noms de *Taurini* & de *Taurisci*, qu'on avoit donné à certains peu-

(a) Chanaan, *lib.* 1. *cap.* 28

(b) Italiæ antiquæ *lib.* 1 *cap.* 11. & 30. Et in. *Vindeliciâ & Norico.*

ples Celtiques, qui habitoient les Alpes, pour dire qu'ils étoient *des Montagnards*.

Suivant cette explication, on entendoit par (a) *Stagna Tauri*, *les Etangs de la Montagne*, ce qui convient à la partie occidentale des Etangs du bas Languedoc, qui est entourée de montagnes, & ce qui fait opposition au nom de *Stagna Latara*, qu'on donnoit à la partie orientale, & qui signifioit les *Etangs de la Plaine* ou *du marécage*.

(a) *Voiez ci-dessus* Partie I. Chap. 6.

TOLOSA. *Toulouse*. Cambden (b) a remarqué que le mot celtique *Dole*, signifioit *une Plaine située près de la mer* ou *d'un fleuve*, *jacentem & aptam ad mare vel ad flumen planitiem*: & le Dictionnaire Gallois de Davies (c) en fournit des preuves certaines. C'est de-là que vient le nom de la ville de *Dol* en Bretagne, située dans une plaine assez près de la mer.

(b) In Britanniâ, *cap. de Cantio*.

(c) In voce *Dol*.

Comme la ville de Toulouse est bâtie au milieu d'une vaste plaine, & sur le bord de la Garonne, il y a apparence que le nom qu'elle porte, vient de la même racine. Il est vrai qu'au lieu de *Dolosa* on a dit *Tolosa*, mais on sçait que les lettres de même organe, comme le D & le T, s'emploient souvent les unes pour les autres dans toutes les langues, & sur tout dans la langue Celtique.

V

VELAUNI. Ceux du *Velai* en Languedoc. Les Gaulois qui n'avoient point d'V consonne dans leur langue, prononçoient *Ouelauni*, ou peut-être même *Ouelaui*, d'où Jules Cesar a fait *Velauni*, (d) Strabon Οὐελλάιοι, (e) Ptolémée Οὐέλαυνοι, & la notice des villes des Gaules dressée, à ce qu'on croit, sous l'Empire d'Honorius, *Vellavi*.

(d) De Bello Gallico, *lib. 7. cap. 75.*

(e) Geograph. *lib. 4.*

(f) Geograph. *lib. 2.*

Ce nom paroît venir du mot celtique *Uhel*, qui signifie encore *haut*, *élevé*, dans la langue des bas-Bretons, & qu'on prononce *Uchel* dans le païs de Galles, en faisant sentir fortement l'aspiration. Suivant cette étymologie, *Velauni* aura signifié originairement un peuple placé sur des montagnes hautes & élevées, *Gens alta incolens*,

ce qui s'accorde avec la nature du pais de Velai. C'eſt apparemment par la même raiſon, qu'on avoit donné le même nom de *Velauni* à un autre peuple des Alpes, dont (a) Pline a fait mention.

Ce mot de *Velauno* ſe trouve dans le nom de *Vellaunodunum*, ville des Senonois, dont Ceſar (b) parle dans ſes Commentaires, & comme il y conſerve apparemment la même ſignification, le nom de *Vellaunodunum* doit avoir ſignifié *Haut-mont* ou *Grand-mont.*

Je croi que ce même mot ſe trouve encore dans le nom de la ville d'*Uxellodunum*, dont il (c) eſt parlé dans les mêmes Commentaires de Ceſar. *Uxello* me paroît venir de *Uhel*, *haut*, en prononçant fortement l'aſpiration comme font les Gallois, *Uchel* ou *Uxel*. Si l'on admet cette ſuppoſition, *Uxellodunum*, de même que *Vellaunodunum* aura ſignifié *Haut-mont* ou *Grand-mont*, ce qui convient avec la ſituation de cette ville, bâtie, à ce que (d) dit Ceſar, ſur une montagne haute & eſcarpée. La difference qu'il y a entre les deux noms de ces villes, ne ſera venue que de la differente prononciation du mot *Uhel*, qui aura varié dans les differentes Provinces.

Suivant ces conjectures, on doit tirer de la même racine les noms d'*Uxella* & d'*Uxellum*, villes que Ptolémée met en Angleterre; & d'*Uſſon*, d'*Uſſelles*, d'*Uxelles* &c. qui ſont des lieux aſſez communs en France.

Le même mot de *Velauni* entre auſſi dans la compoſition du nom des *Segovelauni*, un des peuples de la Gaule Narbonnoiſe, qu'on a ſouvent appellé *Segalauni* par contraction, & dont on peut voir la ſignification *ci-deſſus* au mot *Segodunum.*

Je ne dois pas oublier de faire remarquer que le mot celtique *Uhel*, ou *Uchel*, en prononçant fortement l'aſpiration, a beaucoup de rapport avec les mots grecs ὕψος, *altitudo*, & ὑψηλός, *altus*, dont la ſignification eſt la même, ce qui prouve ce qu'on a déja dit de l'analogie qu'il y a entre les racines celtiques, & pluſieurs anciennes racines grecques.

VERNODUBRUM. Nom d'une riviere de Rouſſillon,

(a) Hiſtor. natural. lib. 3. cap. 20.

(b) Lib. 7. cap. 11.

(c) Lib. 8. cap. 33.

(d) Oppidum præruptiſſimis ſaxis munitum, quò, defendente nullò, tamen armatis adſcendere eſſet difficile. Ibid.

aujourd'hui l'*Egli*, ou plutôt (a) nom de la riviere de *Verdouble*, qui se jette dans l'*Egli*. On trouve l'ancien nom de cette riviere dans (b) Pline, & c'est le seul Auteur où l'on le trouve. Comme on ne connoît ni dans les Gaules, ni dans les pais voisins, aucun autre nom de lieu, qui ait la même terminaison, & qu'on en connoît plusieurs (c) terminez en *Durum*, il y a apparence que le nom de *Vernodubrum* est le même que celui de *Vernodurum*, soit qu'il y ait faute dans le texte de Pline, soit que la difference entre ces deux mots vienne de la prononciation, qui étoit en usage dans le Languedoc.

(a) Ci-dessus, *Part. I. Chap.* 4.

(b) Histor. natural. *lib.* 3. *cap.* 4.

(c) La Martiniere, *Diction. Geograph.* en compte jusqu'à vingt, au mot *Durum.*

En admettant cette conjecture, il ne reste plus de difficulté sur l'étymologie de ce nom. Il est visible qu'il est formé de deux mots celtiques, (d) de *Vern*, qui en Languedoc signifie *un aulne*, en latin *alnus*, & qu'on prononce (e) *Guern* dans la basse Bretagne, & dans la Principauté de Galles : & de (f) *Dour* ou *Dwr* qui signifie en bas-Breton & en Gallois *de l'eau* ; de sorte que *Vernodurum* ou *Vernodubrum* aura signifié *Alni aqua*, *l'eau*, ou *la riviere des Aunes.*

(d) Voiez la I. Table du Chap. suivant.

(e) Dictionaires Gallois & bas-Bretons.

(f) *Ibid.*

M. de Marca (g) nous apprend que cette riviere a été nommée dans la suite *Aquilinus*, d'où s'est formé le nom d'*Egli* ou *Agli*, qu'elle porte aujourd'hui. N'y a-t-il pas quelque lieu de soupçonner que ce nom *Aquilinus*, est une dépravation du nom *Aqualninus* ou *Aquilninus*. Si cela étoit, le nom latin de cette riviere seroit une traduction litterale du nom celtique, qu'elle avoit autrefois porté.

(g) Marc. Hispanic. *lib.* 1. *cap.* 2.

Au reste, quoiqu'il en soit de ces conjectures, il y a dans le Diocèse de Saint Pons une petite riviere, qui se jette dans la riviere d'Orb, & qui s'appelle *Vernosoubre*, dont le nom a été par conséquent le même, que celui de la riviere dont il s'agit ici.

UGERNUM ou URGENUM, car les manuscrits varient. Ancien lieu de la premiere Narbonnoise, placé sur les bords du Rhône, à peu-près à l'endroit où est aujourd'hui Beaucaire. *Voiez ci-dessus Part. I. Chap. VIII. art.* 9. Le nom de ce lieu paroît être composé de deux mots celtiques, de (h) *Gwerne* ou *Guern*, *Aulne* ou *Aunaie*,

[h] Voiez l'article précedent.

& de (*a*) *Ur*, *un*, ou de (*b*) *Ung*, *près*. Dans la premiere supposition *Ugernum* signifioit *une Aunaie*, & dans la seconde *près de l'Aunaie*, ce qui convenoit également à un lieu bâti sur le bord d'une riviere, où les aunes croissent abondamment.

[*a*] Dictionnaire de M. Chalons & du P. de Rostrenen.

[*b*) *Diction.* de

VINDOMAGUS. Ancienne ville des Volces Arecomiques, sous la dépendance de Nismes. *Voiez* ce que nous avons dit de la signification & de l'étymologie de ce mot, *ci-dessus Part. I. Chap. V. pag.* 62. 63.

De toutes les Etymologies du nom de *Vindomagus*, proposées dans l'endroit qu'on vient de citer, il me paroît que la plus probable est celle, qui le fait venir du mot celtique *Fynnon*, qui signifioit *Fontaine*, joint à celui de *Mag*, qui signifioit en celtique *Ville*. Suivant cette conjecture le nom de *Fynno-mag* aura signifié chez les Gaulois *la ville de la Fontaine*; & cette dénomination convenoit à la ville de Sauve, qui est remarquable par une fontaine très-abondante. Dans la suite les Romains devenus les maîtres du pais, auront rendu ce nom en latin par celui de *Vindo-magus*.

VITURLUS. *Le Vidourle*, riviere du bas Languedoc, qui passe à Sommiere, à Lunel, à Massillargues &c. & se jette dans l'étang d'Aigues-mortes. La principale source de cette riviere est la fontaine de Sauve, qui sort à gros bouillons d'un antre au pied de la montagne, sur le penchant de laquelle cette ville est bâtie. Il y a apparence qu'on doit déduire de-là le nom de cette riviere. Peut-être l'appelloit-on en Celtique (*c*) *Fynn* (*d*) *Twll* ou (*e*) *Toull*, c'est-à-dire *source de l'antre* ou *de la caverne*: & c'est de-là que les Romains auront fait successivement *Vintullus*, *Vinturlus* & *Viturlus*.

(*c*) Davies, *Diction. Britannic. in voce* Fynnon, *Fons*.
(*d*) Idem *in voce* Twll. *Specus*, *Caverna*.
(*e*) Le P. de Rostrenen, au mot *Treu*.
M. Chalons, au mot *Toul*.

VOLCÆ. Les *Volces*, anciens habitans du Languedoc. Les vers d'Ausone sur la ville de Narbonne, où on lit selon quelques manuscrits,

Usque in Teutosagos, *paganaque* nomina *Bolcas*

Et ſelon d'autres :

> Uſque in Teutoſagos, *primævo* nomine *Bolgas*
> Totum Narbo fuit.

ſemblent prouver que les Volces avoient été appellez originairement & dans leur langue, *primævo & pagano nomine*, *Bolcæ*, & même * *Bolgæ*. Et de-là vient que dans la plupart des manuſcrits des (a) Commentaires de Céſar, les Volces ſont appellez *Volgæ*.

* Le C & le G ſe prononçoient en latin durement, & à peu-près de même. Voiez ci-deſſus pag. 433.

[a] Lib. 7. De Bello Gallico, & lib. 1. De Bell. civ.

[b] Diction. bas-Breton.

Cette premiere conjecture donne lieu à une ſeconde. On dit encore en baſſe-Bretagne (b) *Bolgein* pour *remuer*, & (b) *Bolgean* pour *remuant* ; ces mots ſont en uſage en Languedoc auſſi dans la même ſignification, avec cette ſeule difference, qu'on y dit *Boulega*, pour *remuer*, & *Boulegaire*, pour *remuant*. C'eſt à peu-près dans le même ſens qu'on emploie en François le mot *Bouger*, dans quelques expreſſions. Voilà donc un mot véritablement Celtique, d'où il ſemble qu'on peut tirer l'origine du nom de *Bolgæ*, que les anciens habitans de la Narbonnoiſe premiere s'étoient donnez eux-mêmes, & d'où les Romains ont fait le nom de *Volcæ*. Ce nom ſignifioit ſuivant l'étymologie qu'on vient de propoſer, *remuants*, *actifs*, *entreprenants*. Il convient encore aujourd'hui à ceux qui occupent le même pais, & il remplit à peu-près l'idée qu'on a attachée au nom de *Gaſcons*, qu'on leur donne à preſent.

Je n'ai expliqué l'étymologie que de quelques-uns des noms des lieux, qui appartenoient à la Narbonnoiſe premiere, & je n'ai garde de me flatter d'avoir deviné toujours juſte. C'eſt un ſimple eſſai que je donne, & que je ne me ſuis déterminé à donner, que dans l'eſperance d'engager des perſonnes mieux inſtruites à travailler ſur cette matiere * Quelque frivole que cette recherche puiſſe

* Ne pourroit-on pas appliquer à cette recherche, ce qu'a dit Terentianus Maurus de ſon *Traité ſur les lettres & les ſyllabes*, in Præfat.

> Fronte exile negotium,
> Et dignum pueris putes :
> Aggreſſis labor arduus,
> Nec tractabile pondus eſt.

d'abord

d'abord paroître à ceux qui ne voient les choses que superficiellement, je ne doute point qu'elle ne soit réellement utile, si elle est bien executée : mais il ne faut pas dissimuler que l'execution en est difficile. La langue celtique, d'où l'on doit tirer ces étymologies, est une langue morte depuis long-tems ; il n'en subsiste dans les langues qu'on parle aujourd'hui en Europe, même dans le Gallois & dans le bas-Breton, où elle s'est le mieux conservée, que des restes très-imparfaits & très-alterez. Un grand nombre de racines sont entierement perdues, & il est très-difficile de pouvoir s'assurer de celles qui subsistent encore. D'un côté comment sçavoir les noms celtiques *d'olivier*, *de grenadier*, *de vigne*, *de figuier*, *de laurier*, *de genevrier*, *de thim*, *de sarriette*, *de lavande*, *de perdrix rouge*, *d'ortolan*, *de cigale* &c. Les Gallois & les bas-Bretons ne connoissent point & n'ont jamais connu ces arbres, ces plantes, ces animaux, qui ont toujours été très-communs dans le Languedoc, qui y ont eu autrefois des noms propres, & qui ont dû servir à y former le nom de plusieurs des anciens lieux. Comment s'assurer de l'autre côté que les mots, qui sont aujourd'hui en usage dans la Principauté de Galles, & dans la basse Bretagne, sont véritablement celtiques, sur-tout s'ils ne sont pas les mêmes dans les deux pais. Pour peu qu'on connoisse le Gallois & le bas-Breton, ne s'apperçoit-on pas du grand nombre de mots nouveaux, que ces langues ont empruntez du Latin, du François, de l'Anglois, & des autres Langues voisines. Le moien de marcher à pas sûr dans ces recherches, seroit de s'appuier de l'autorité de quelque ancien Auteur, qui eût vécu dans un tems, où le Gaulois subsistoit encore dans les Gaules, du moins parmi le peuple ; & qui eût bien voulu interpreter lui-même les mots Gaulois qu'il auroit citez. On a pû voir que je n'ai pas négligé de profiter de cet avantage, mais malheureusement les occasions de s'en servir sont rares, & on ne peut en tirer que des secours bien médiocres.

CHAPITRE III.

Table II. des mots *actuellement en usage dans le* Languedoc, *qui sont d'origine* Celtique.

EN dressant cette Table & celle du Chapitre suivant, je me suis servi à l'égard des mots bas-Bretons ou Gallois, des mêmes Dictionnaires dont j'ai parlé dans le Chapitre précédent. J'aurois pû pour les mots Languedociens m'en rapporter à moi-même, j'ai été pourtant bien-aise d'appuier ce que j'avois à dire du langage du haut Languedoc, de l'autorité d'un petit *Dictionnaire de la langue Toulousaine*, imprimé à la fin des œuvres de Goudelin, & composé par M. Doujat de l'Académie Françoise.

Il n'y a, comme on vient de dire, que deux moiens de juger, qu'un mot en usage dans le Languedoc, est d'origine celtique. L'un, quand ce même mot a été remarqué comme celtique par quelqu'un des anciens Auteurs, qui ont écrit dans le tems que la langue Celtique ou Gauloise subsistoit encore. L'autre, quand ce mot ne vient point du latin, & qu'il est actuellement en usage dans la même signification en basse-Bretagne, & dans la Principauté de Galles, ou du moins dans l'un de ces deux pais.

Le premier de ces deux moiens est certain & décisif: le second ne l'est pas, parce qu'il pourroit se faire que les Languedociens, les bas-Bretons & les Gallois eussent pris le mot qui leur est commun, des nations Germaniques, qui envahirent l'Europe dans la décadence de l'Empire Romain. Mais 1°. il est rare que le même mot soit en usage dans la même signification dans le Languedocien, dans le bas-Breton ou dans le Gallois, & dans l'ancien Tudesque; & ce ne seroit cependant qu'à l'égard de ces mots, que le soupçon pourroit être fondé. 2°. Dans ce cas-là même on auroit raison de douter si le mot, quoi-

que Tudesque, ne seroit pas aussi véritablement Celtique, puisqu'on ne peut pas douter que l'ancien Tudesque n'eût beaucoup de rapport avec le Celtique, & qu'il n'y eût dans ces deux Langues beaucoup de racines communes. Ainsi la preuve qu'on peut tirer de ce second moien, quoiqu'elle ne soit pas infaillible, ne laisse pas d'être toujours très-forte.

J'ai tâché de faire usage de ces deux moiens. A l'égard du premier, j'ai profité de tout ce que la lecture des anciens Auteurs m'a pû fournir. Mais je n'ai pas négligé d'emploier le second, & la conformité de certains mots Languedociens, avec des mots bas-Bretons ou Gallois de la même signification, m'a paru décider pour l'origine celtique de ces mots, dès qu'il étoit d'ailleurs bien certain qu'ils ne venoient pas du Latin.

A

ALAUDA. En François *Alouette*, & *Alauso* ou *Alausétto* en Languedocien. (*a*) Pline & (*b*) Suetone disent en termes exprès, que c'étoit le nom Gaulois d'une espece d'oiseau, appellé en latin *Galerita* ou *Cassita*, & que Jules-Cesar l'avoit imposé à une Légion qu'il avoit levée dans les Gaules. (*c*) Marcellus Empiricus & (*d*) Gregoire de Tours donnent à ce mot la même origine & la même signification. Il est important de remarquer que ce mot qui s'est conservé dans le Languedocien & dans le François, ne subsiste plus ni dans le bas-Breton ni dans le Gallois.

(*a*) Histor. natural. *lib.* 11. *cap.* 37.
[*b*] In Julio Cæsare *cap* 24.
[*c*] De Medicamentis, *cap.* 29.
[*d*] Hist. Francor. *lib.* 4. *cap.* 31.

B

BARREN (*e*) en basse Bretagne, & (*f*) *Barr* dans la Principauté de Galles signifient *un levier*, *un verrouil*. On dit en François *Barre* dans la même signification, & *Barro* en Languedocien. On a dit (*g*) *Barra* dans la basse latinité.

(*e*) M. Chalons. Le P. de Rostrenen.
(*f*) Davies.
(*g*) In *Glossario infim. latinitatis*, Edition. 2.

BECCO. Suetone (*h*) en parlant d'Antonius Primus, né à Toulouse, & un des principaux partisans de Ves-

[*h*] In Vitellio, *cap.* 18.

pasien contre Vitellius, rapporte qu'on lui avoit donné dans sa jeunesse le nom de *Becco*, qui signifioit *le Bec* d'un coq. *Tolosæ nato*, dit-il, *cognomen in pueritiâ* Becco *fuerat*; *id valet Gallinacei rostrum.* Ce mot subsiste dans la même signification, non seulement en Languedoc, mais dans presque toute la France. On dit (*a*) *Bec* ou (*b*) *Beg* dans la basse Bretagne; dans le pais de Galles on prononce (*c*) *Pig.*

(*a*) M. Chalons.
[*b*] Le P. de Rostrenen.
[*c*] Davies.

BEDILLO signifie en Languedoc *le Cordon Ombilical*, par où l'enfant tient à l'arriere-faix, & en reçoit la nourriture. On appelle en basse Bretagne le nombril (*d*) *Beguill*, & c'est de-là que le mot de *Bedillo* paroît venir. On dit dans le pais de Galles (*e*) *Bogail*, pour dire *le nombril.*

[*d*] Diction. bas-Breton de M. Chalons & du P. de Rostrenen.
[*e*] Dict. Joan. Davies.

BELE (*f*) signifie en Gallois *une Martre*; on dit en françois *Belette*, & en Languedocien *Beletto* dans la même signification.

(*f*) Davies.

BLESME signifie *pasle* en Languedocien, & (*g*) en bas-Breton, de même qu'en François.

[*g*] Dictionn. de M. Chalons & du P. de Rostrenen.

BLOT (*h*) en bas-Breton, & *Blét* en Languedocien signifient un fruit *mûr*, ou plutôt *mol* à force de maturité; par exemple *des poires molles*, qu'on appelle en bas-Breton *per blot*, & en Languedocien *péros blèttos.*

[*h*] *Les mêmes.*

BOLZENNE (*i*) signifie *fente d'une muraille* en bas-Breton, & (*i*) *Bolzennein*, *se crevasser* en parlant d'un mur. On dit en Languedocien *s'emboulzenna* dans la même signification. En Italien (*k*) *Bolzone* ou *Bolcione* signifie un *Belier*, machine dont on se servoit pour renverser les murailles, & ce mot pourroit bien être la racine de tous les autres.

(*i*) *Les mêmes.*
[*k*] Vocabulario della Crusca.

BOT ou BOD. *Extrémité*, *fin de quelque chose*. On dit aujourd'hui en François & en Languedocien *Bout*, en Allemand *Boden*, & en Anglois *Bottom* dans la mê-

me signification. *Voiez ci-dessus Partie III.* dans la Table du Chapitre I. au mot *Bodincum.*

BOUCH (a) en bas-Breton, & (b) BWCH en Gallois, signifient *un Bouc*, *Hircus*, de même qu'en François & en Languedocien.

(a) M. Chalons & Le P. de Rostrenen.
(b) M. Davies.

BOULGEIN, (c) *se remuer*, & (c) BOULGEAN, *remuant*, en bas-Breton. On dit en Languedocien *Boulega*, & *Boulegaire* dans la même signification. *Bouger* en François a la même origine, & se dit dans le même sens. *Voiez* la Table du Chapitre précedent, au mot *Volca.*

[c] Le P. de Rostrenen & M. Chalons.

BOURRILS, *Bourgeons* de laine ou de soie. De-là vient le mot Languedocien *Esbourrifat*, qui est devenu françois. Ausone a emploié (d) le mot de *Burra*, pour dire une chose de néant, *Burras*, *quisquilias*, *ineptiasque.* Ce mot qui n'étoit point latin, n'a pû être emploié par Ausone, qui étoit Gaulois, que comme Gaulois. Il y a apparence que c'est la racine du mot *Bourrils*, qui paroît être un diminutif. On dit aussi *Bourre* dans le même sens, & ce mot a encore plus de rapport avec celui de *Burra.*

(d) Ad Latinum Pacatium Drepanium.

BRACCÆ, en Languedocien *Braios*, *Bragues* en François, & en bas-Breton (e) *Braguez.* C'est l'ancien nom (f) d'un habillement Gaulois, dont plusieurs Auteurs ont fait mention expresse, & qui chez les Romains avoit donné le nom à la Gaule Narbonnoise, qui fut appellée au commencement *Gallia Braccata.* Quelques doutes qu'on ait voulu faire naître sur la forme de cet habillement, il est très-apparent que le *haut-de-chausses* en faisoit la principale partie, puisque les mots de *Braios* en Languedocien, de *Bragues* en François, & de *Braguez* en bas-Breton, ne signifient aujourd'hui dans ces differentes langues, que *le haut-de-chausses.*

[e] Le P. de Rostrenen.
[f] Diodore de Sicile. *Biblioth. historic. lib.* 5.

BREG signifie *rupture* en (g) Gallois. C'est de cette

(g) Davies, *Diction.* Boxhornius *in origin. Gallicis.* Et Leibnitz *in collect. Etymol.*

racine que vient le mot de *Brégo*, qui signifie en Languedocien *querelle*, & celui de *Bréga*, qui a la même signification en Espagnol.

BREHAIGNO, *Femme sterile*, (*a*) en bas-Breton. Ce mot a la même signification dans le Languedocien & dans le François.

(a) Les deux Dict. bas-Bretons.

BREN signifie du *son*, *furfur*, dans le Languedoc & dans (*b*) la basse-Bretagne. On dit (*c*) en Gallois & en Anglois *Brann*, & ce mot est aussi en usage en François dans la même signification.

(b) M. Chalons Le P. de Rostrenen.
(c) Davies.

BRESQ. *Cassant*. Ce mot est en usage dans la basse-Bretagne (*d*) dans cette signification. On dit *Brau* dans le Languedoc, de même (*e*) que dans la Principauté de Galles. Le mot François *Brusque* paroît venir de cette racine.

(d) M. Chalons & le P. de Rostrenen.
(e) Davies, *Diction.*

BRUCHET en basse-Bretagne, & *Brechet* ou *Brichet* en Languedoc, signifient *le sein*, ou plutôt *le creux de l'Estomac*. Rabelais (*f*) l'a emploié dans ce sens. Ce mot paroît être le diminutif de *Bru*, (*g*) qui en Gallois signifie *le Ventre*. Peut-être le mot Βρῦ a-t-il eu autrefois en grec la même signification : du moins semble-t-il qu'on pourroit le conclure du mot grec Ἔμβρυον, qui signifie *un enfant renfermé encore dans le sein de sa mere, un embryon*, & dont l'étymologie seroit facile & naturelle dans cette supposition, au lieu qu'il est difficile de se persuader que ce mot vienne du verbe grec Βρύω, qui signifie *scaturio*, comme le prétendent les Lexicographes grecs.

(f) Pantagruel, Liv. 4. *chap.* 12.
(g) Davies.

BUGAT en bas-Breton, *Bugado* en Languedocien, *Bugada* en Espagnol, *Buée* en François, signifient *la lessive*. On dit en Italien (*h*) dans la même signification *Bucato*, & ce mot peut venir de même que tous les autres de *Buca*, qui en Italien signifie *un trou, un creux*.

(h) Vocabulario della Crusca.

C

CADE'. On appelle ainsi le *Genevrier* dans le bas

Languedoc, & l'huile de *Cadé*, en latin *oleum Cadinum*, n'est autre chose que l'huile qu'on tire par distillation, *per descensum*, du bois de Genevrier de la grande espece, en latin *Oxycedrus*. Le fait est certain & connu, & Meursius (*a*) nous apprend que des *Glosses Arabico-latines* qu'il avoit consultées, rendoient *Oleum de Cadà* par *Oleum Oxycedri*. C'est faute d'avoir sçu la signification du mot *Cadé*, que Jean-Jacques Chifflet, Médecin de Besançon, (*b*) a avancé que l'*huile de Cadé* avoit été ainsi dite, parce qu'on l'apportoit dans des barils, appellez en latin *Cadi*, *quòd scilicet Cadis adveheretur*; & que M. Lemeri le Pere a (*c*) cru que cette huile avoit été appellée *Oleum Cadinum à cadendo*, c'est-à-dire, parce *qu'elle tombe par la distillation*. Au reste ce mot *Cadé* pour dire *Genevrier*, n'est point Arabe; & comme il ne paroît venir d'aucune langue de l'Europe, il y a lieu de soupçonner qu'il est celtique. Si cela est, il ne s'est conservé que dans le bas Languedoc, car il n'est point connu ni dans le pais de Galles, ni en basse Bretagne.

(*a*) In Glossario græco-barbaro, *in voce* ΚΑΔΗ.

(*b*) Dædalmat. *lib. 1. cap. 12.*

(*c*) Traité universel des Drogues, au mot *Oleum Cadinum*.

CANDOSOCCOS. Columelle (*d*) remarque que ce mot étoit un mot celtique, & qu'il signifioit *un provin de vigne*. *Nonnullos tamen in vineis animadverti*, dit-il, *& maximè helvenacei generis prolixos palmites, quasi propagines, summo solo adobruere; deinde rursus ad arundines erigere & in fructum summittere, quos nostri agricolæ* Mergos, *Galli* Candosoccos *vocant*. On appelle aujourd'hui en Languedoc les provins de vigne, des *Couaduros*. J'avois cru que ce mot venoit du verbe Languedocien *Coua*, qui est dérivé du verbe latin *cubare*, & qui signifie *couver*. Mais je soupçonne qu'il pourroit bien venir du mot celtique *Cand* ou *Couand*, qui auroit signifié *un provin*, auquel cas le *Candosoccos* de Columelle seroit composé de deux mots celtiques, de *Cand* ou *Couand*, signifiant *provin*; & de *Socco*, *sep*, signifiant *un pied*, *un sep de vigne*, qu'on appelle encore aujourd'hui en Languedoc *uno Soucco*. Il ne faut pas dissimuler qu'aucun de ces deux mots ne se trouve ni dans le bas-Breton, ni dans le Gallois; mais aussi ni la basse Bretagne ni le pais de Galles, n'ont ja-

(*d*) *Lib. 5. cap. 5.*

mais été des pais de Vignobles, & ces deux mots quand ils seroient certainement celtiques, devroient être de ces racines celtiques dont on a parlé à la fin du *Chapitre précedent*, & dont ni les Gallois, ni les bas-Bretons n'ont pû avoir aucune connoissance.

CARROCCO. Ce mot se trouve dans une lettre (a) d'Ausone à Theon, où ce Poëte, en supposant que son ami s'amuse à pêcher pendant le séjour qu'il fait à la campagne dans le pais de Medoc, ajoute :

Domus omnis abundat
Littoreis dives spoliis; referuntur ab undâ
Carroco, lethalis Trygon, mollesque Platessæ.

Je sçai qu'on a été tenté (b) plus d'une fois de changer ce mot qu'on n'entendoit pas, mais les Critiques (c) sensez ont condamné cette entreprise, & l'ont condamnée avec raison. Ils conjecturent donc que ce mot est un mot Gaulois, en usage en Gascogne du tems d'Ausone, & qu'il signifioit un poisson, appellé en latin *Accipenser*, & en françois *Esturgeon*. En effet encore aujourd'hui l'Esturgeon (d) s'appelle *Creac*, non-seulement à Bordeaux, mais aussi à Toulouse, & le long du cours de la Garonne. Peut-être même faut-il lire dans le texte d'Ausone *Creoco*, ou *Creaco*, au lieu de *Caroco* ou *Corroco*, qu'on trouve dans les manuscrits. Au reste le nom de *Creac* paroît venir du mot celtique (e) *Cré*, qui signifie encore en basse Bretagne *grand & fort*. L'Esturgeon en effet est grand & fort, sur-tout en comparaison des autres poissons de riviere.

CASNAR. C'étoit un mot Gaulois, selon Quintilien, qui signifioit *un flatteur*. (f) *Et in oratione Labieni*, dit-il, (*sive illa Cornelii Galli est*) *in Pollionem*, Casnar, *assectator, è Galliâ ductum.* On emploie encore quelquefois dans le bas Languedoc le mot de *Cagnar* dans la même signification; mais ce mot pourroit bien venir du mot latin *canis*, *chien*, qu'on prononce *cagne* vers

[a] Epistol. 4.

[b] Adrianus Turnebus, *Adversarior. lib. 18. cap. 26.*

[c] Joseph. Scalig. in Ausonium, *lib. 2. cap. 12.*

[d] Rondeletius, De Piscibus, *lib. 13. cap. 8.* Et du Bartas, *cinquiéme jour de sa Semaine.*

(e) Le P. de Rostrenen.

[f] Institut. *lib. 1. cap. 5.*

vers les bords du Rhône, & signifier par conséquent *un chien couchant, un flatteur*. Les mots de *Casnar*, ni de *Cagnar*, ne se trouvent ni dans le Gallois ni dans le bas-Breton.

CIDDOULOS. Ce mot signifie en général des *Engelures* en quelque endroit que ce soit. On dit encore dans la Principauté de Galles (a) *Chwydd*, & au pluriel *Chwyddou*, pour dire *une Tumeur* en géneral, une *grosseur* qui survient en quelque partie du corps. De cette ancienne racine celtique, on a fait, suivant les apparences, les mots de *Ciddoul* & *Ciddoulo*, qui sont encore en usage dans le Languedoc pour signifier, non pas une *Tumeur* en général, mais un *genre* particulier de *Tumeur*.

(a) Davies *in Dict.*

CIRCIUS Le Vent de Cers. *Voiez ci-dessus, Partie II. Chap. IX.*

CLOSSÉS. Ce mot signifie en Languedoc, *les coques des noix*, & sur tout les *noiaux des olives*. Il est évident qu'il vient du mot bas-Breton (b) *Cloçz*, *Cloçzen*, qui a la même signification, & qu'on prononce *Closs*, *Clossen*.

(b) Le P. de Rostrenen.

COLAC. *Alose*, espece de poisson. *Voiez* le Glossaire de la basse latinité *, au mot *Colacus*. Ce mot est en usage dans le haut Languedoc & dans la Gascogne. Il vient de *Col*, (c) qui signifie en Gallois *arreste de poisson*. Ainsi *Colac* veut dire *plein d'arrêtes*, ce qui convient parfaitement à l'Alose.

* Seconde Edition.

(c) Davies, *Diction. antiq. linguæ Britann.* Boxhornins *in origin. Gallicis*.

COMBE signifie en Languedoc *un vallon, une vallée*; le mot de (d) *Cum* ou *Cwm*, a la même signification chez les Gallois.

(d) Ibid.

D

DAGER ou DAGR (e) signifient en Gallois *un poignard, une dague*. Ce mot est en usage en Allemand, en François & en Languedocien, dans la même signification.

(e) *Ibid.* Et in collectaneis etymologicis *Leibnitii*.

[a] Ibidem.

DANSANG signifie (a) en Gallois, *fouler aux pieds*, en latin *conculcare*, & DAWNSIO signifie *sauter*, ou même *danser*, en latin *saltare*. On dit en bas-Breton dans la même signification *Dançzal*. De-là vient le mot François *Danser*, & le Languedocien *Dansa*. Les Danseuses (b) sont appellées *Bansatrices* dans une Ordonnance du Roi Childebert de 549. Mais on soupçonne qu'il y a faute dans l'original, & qu'il faut lire *Dansatrices*. On dit en Espagnol *Dansar*, & en Italien *Dansare* dans la même signification.

[b] Le P. de Longueval, Hist. de l'Eglise Gallic. *ad an.* 549.

DARNE (c) signifie en basse-Bretagne *une portion*, *un fragment*. On se sert du même mot (d) à Toulouse, à Bourdeaux, & le long de la Garonne, pour dire une *tranche*; mais ce n'est que quand on veut parler d'une *tranche de saumon* ou d'*Esturgeon*, qu'on appelle *uno Darno de salmou*, ou *de Creac*. Dans la Principauté de Galles (e) *Darn* signifie de même *portion*, & *Darnio*, *partager en plusieurs portions*.

(c) Le P. de Rostrenen & M. Chalons.
(d) Dict. de Doujat.
[e] Boxhornius, *In Origin. Gallicis.* Davies. *Diction.*

DEBANA signifie *dévider* dans le bas-Languedoc. On dit (f) *Dibuna* en bas-Breton dans la même signification, & *Devanar* en Espagnol.

(f) Les Diction. de M. Chalons & du P. de Rostrenen.

DOGUE, *Canal* ou *fossé*. C'est dans cette signification que Gregoire de Tours a emploié ce mot: (g) *Convocatâ*, dit-il, *virorum multitudine*, *fossas in circuitu Basilicæ fieri jussit*, *ne fortè dogis occultis lympha deducerentur in fontem*. On appelle à Montpellier la *Dougo*, le fossé qui est autour des murailles de la ville, & ce mot se trouve emploié dans ce sens à l'égard de la ville de Montpellier, dans (h) un acte passé en 1272. entre Jacques, Roi d'Aragon, & seigneur de Montpellier, & Berenger, Evêque de Maguelonne. C'est dans le même sens qu'on dit *Doues* ou *Dovez* en bas-Breton, & *Douve* en françois.

[g] De gloriâ Confessorum, *lib.* 1. *cap.* 25.
[h] Glossarium mediæ & infimæ latinitatis, in voce *Doga*.

(i) DOUR ou (k) DEURE signifie en bas-Breton *de l'eau*, de même que (l) DWR en Gallois. C'est de-là

(i) Le P. de Rostrenen.
(k) M. Chalons.
[l] Davies Dict.

que vient le *Durum*, qui fait la terminaifon de plufieurs anciens noms de lieu dans les Gaules & dans les pais voifins. Je croi que c'eft de-là auffi qu'il faut tirer l'origine du nom de *Deure*, que porte une fontaine abondante près de la ville d'Uzez, dont l'eau étoit autrefois conduite dans l'Amphiteâtre de Nifmes pour les Naumachies, par un aqueduc qui traverfoit le Gardon, fur le troifiéme étage du celebre pont du Gard. On reconnoît encore les veftiges de cet aqueduc en plufieurs endroits entre Uzez & Nifmes.

CHAPITRE IV.

Suite de la II. Table *des mots du* Languedoc, *qui font d'origine* Celtique.

E

ENDERVI. Ce mot fignifie en Languedoc une maladie de la peau, qu'on appelle en François *Dartre*, & en bas-Breton (*a*) *Deroui* ou *Derouit*. Le nom Languedocien & le nom Breton paroiffent venir d'un mot celtique *Derui* ou *Deruit*, avec cette feule difference qu'on le prononce *Deroui* ou *Derouit* en baffe-Bretagne par un *U* voielle, au lieu qu'en Languedoc on le prononce par un *V* confonne, *Dervi* ou *Dervit*. Quant à la premiere fyllabe *En*, je croi que c'eft l'article mafculin *le*, qu'on exprimoit dans la langue Celtique par le mot *En*, comme on l'exprime encore (*b*) dans la langue de la baffe-Bretagne. Le mot *Endervi* en ufage dans le Languedoc, fignifie donc *la Dartre*. On a confondu dans ce mot l'article avec le mot même; & le françois fournit plufieurs exemples pareils. C'eft ainfi qu'on dit *la Luette* pour *l'Uvette*, *Uvula*; *le Lot*, riviere de Guienne, pour *l'Olt*, *Oltis* ou *Olitis*; *le lierre* pour *l'hierre*, *hedera* &c. Ménage prétend (*c*) que le mot françois D*artre* ou *Derte* vient du mot grec Ἕρπης, qui fignifie la même maladie; mais il y a grande apparence qu'il vient du mot Celti-

(*a*) Diction. de M. Chalons & du P. de Roftrenen.

[*b*] Ibid.

[*c*] Diction. étymologique, au mot *Dartre*.

que *Deroui* ou *Deroué*, de même que le mot Languedocien *Endervi*.

ESCARLATE. Belle couleur rouge, qu'on faisoit autrefois avec le Vermillon ou graine de *Kermes*, & qu'on fait aujourd'hui avec la Cochenille. On a donné différentes étymologies de ce mot. *Voiez* Menage, *Diction. étymologique*, au mot *Ecarlate*, & le *Dictionnaire universel* de Trevoux, *au même mot*. Cette incertitude & la peine qu'on a de trouver l'étymologie de ce mot dans les langues connues, me fait soupçonner qu'il vient du celtique. Il paroît être composé de trois mots, d'*Ys* qui est une espece d'*article* fort ordinaire dans le Gallois. *Voiez le Dictionnaire Gallois de Davies*, au mot *Ys*: de *Quer*, (a) qui signifioit *un chêne verd*, de l'espece de ceux où la graine de Vermillon croît. *Voiez ci-dessous*, au mot Kermès: & de (b) *Lif* ou *Leif*, qui signifie encore *couleur* en Gallois & en bas-Breton. Ainsi *Ysquerleif*, d'où l'on a fait *Ecarlate*, signifioit mot pour mot *la couleur du Kermès*, ou de la *graine de Vermillon*. Cette étymologie est du moins plus probable que celle que quelques Auteurs veulent tirer de l'Arabe, puisqu'il est certain que ni le mot d'*Ecarlate*, ni celui d'*Ysquerlat*, d'où l'on prétend que le mot d'*Ecarlate* a été formé, ne sont point des mots Arabes, mais qu'au contraire les Arabes eux-mêmes les ont empruntés des Venitiens, en recevant d'eux les étoffes teintes en cette couleur.

(a) Ci-dessous au mot *Garrigues*.

(b) Le P. de Rostrenen, au mot *Couleur*.
M. Chalons, au mot *Liu*.
Davies, *au mot* Lliw.

ESCRAFIGNAT (c) en Languedocien, & (d) *Crafignat* en bas-Breton, & (e) *Ysgraffinio* en Gallois signifient *égratigner*. Ce mot François lui-même a la même origine que les trois autres, & il paroît qu'ils viennent tous du verbe *Crafu*, (f) qui signifie en Gallois *racler*.

(c) Dictionn. de Doujat.
(d) M Chalons & le P. de Rostrenen.
[e] Dictionn. de Jean Davies.
(f) *Ibid.*

ESTELLO (g) signifie en Languedocien *un éclat de bois*. On dit en (h) bas-Breton & en (i) Gallois dans la même signification *Astell*. C'est de-là que vient le mot d'*Attelles* en François. Les Auteurs du Glossaire de la basse latinité ont cru (k) que ces mots venoient d'*Astula*,

(g) Dictionn. de Doujat.
[h] Le P. de Rostrenen.
[i] Davies.
[k] Au mot *Astula*.

ou plutôt *hastula*, qu'on a dit dans la basse latinité pour *un éclat de bois*, mais il y a grande apparence que ce mot *Astula* est lui-même d'origine celtique.

F

FENABREGUE ou FANABREGUE. C'est ainsi qu'on nomme l'*Alisier* ou le *Micacoulier* dans le bas Languedoc. Le premier de ces deux mots se trouve dans (*a*) Rabelais, mais je croi pourtant que c'est *Fenabren* ou *Fanabren*, qu'il faudroit dire. Ce mot ainsi prononcé me paroît être un mot celtique. D'un côté *Pren* ou *Bren* signifie un *arbre* dans (*b*) le Gallois & dans le (*c*) bas-Breton; & de l'autre, c'est un usage constant dans le pais de Galles, de nommer les differentes especes d'arbres par ce mot *bren*, en y joignant le nom du fruit que chaque arbre produit. Ainsi le Cerisier s'appelle *Sirianbren*, *l'arbre des cerises*; le Poirier, *Gellygbren*, *l'arbre des Poires*; le Pommier, *Afalbren*, *l'arbre des Pommes*; le Prunier, *Eirinbren*, *l'arbre des Prunes*; le Figuier, *Fygisbren*, *l'arbre des Figues*; l'Arboussier, *Mefusbren*, *l'arbre des Arbousses*, nommées en Gallois *Mefus*, de même que les fraises. Enfin le Chesne même s'appelle *Mesbren*, *l'arbre des glands*. Le nom de *Fenabren* ou *Fanabren* doit donc signifier aussi l'arbre des *Fena* ou *Fana*. Ce nom de *Fena* ou *Fana* ne se trouve point dans la langue des habitans ni de la basse-Bretagne, ni de la Principauté de Galles, qui peut-être n'ont jamais connu ni ce fruit, ni l'arbre qui le produit, mais l'analogie prouve que ce mot a dû signifier dans le celtique le fruit du *Fanabregue*, c'est-à-dire les *Alises* ou *Micacoules*.

(*a*) Pantagruel, *liv. 3. chap. 49.*

(*b*) Diction. Joan. Davies.

(*c*) Diction. de M. Chalons, aux mots *Bren*, *Hejquen*. Dictionn. du P. de Rostrenen, aux mots *Scieure de bois*.

FEURCHA ou FURGEIN signifie (*d*) en bas-Breton *Fouiller*. On dit dans la même signification *Furga* dans le Languedoc.

[*d*] Le P. de Rostrenen.

G

GALBA. On trouve (*e*) dans Suetone que les Gaulois appelloient *Galba*, ceux qui étoient fort gras; on dit

[*e*] In Galba *cap. 3.*

encore dans le bas Languedoc, en parlant d'une personne grasse, *qu'a bonno gaubio*. Ce mot ne subsiste plus ni dans le Gallois, ni dans le bas-Breton.

GALET signifie en François, & en Languedocien un *petit caillou*, qu'on trouve sur le bord des rivieres. Ce mot paroît avoir été originairement celtique : car *Calet* ou *Caled* signifie (*a*) encore en basse-Bretagne & (*b*) dans la Principauté de Galles, *Dur* : ainsi *Man Calet*, ou *Caled*, veut dire *une pierre dure*. Le mot françois *Caillou*, en latin *Silex*, paroît venir aussi de la même racine.

(*a*) Le P. de Rostrenen & M. Chalons.
(*b*) Davies.

GARD (*c*) signifie *un jardin* dans le pais de Galles. Il est visible que c'est la racine du mot *jardin* en François, & en Languedocien.

(*c*) Ibid.

GARRE, (*d*) *la jambe* en bas-Breton ; on dit (*e*) en Gallois *Garr*, & (*f*) dans le haut Languedoc *Garro*. Le mot *Garrou*, qui signifie dans le Languedoc *un jarret de cochon*, de même que le mot François *jarret*, viennent de cette racine. *Garreto* (*g*) signifie en Italien le bas de la jambe, qui se joint avec le pied.

(*d*) M. Chalons & le P. de Rostrenen.
[*e*] Davies.
(*f*) Diction. de Doujat.
(*g*) Vocabulario della Crusca.

GASPO signifie du *petit-lait* dans le bas-Languedoc. On dit (*h*) en basse-Bretagne dans la même signification *Guimpad* ou *Guipad*. Ces mots viendroient-ils du mot latin *Vappa*, du *vin poussé*, qu'on auroit appliqué au *lait tourné*, & qu'on auroit prononcé *Guappa* ?

(*h*) Le P. de Rostrenen.

GAUNACUM. C'étoit une espece d'habillement de laine, dont les Gaulois se servoient, (*i*) selon Varron. On appelle aujourd'hui dans le bas-Languedoc *Gannacho*, une espece de tunique de laine qu'on met sur la chemise. Le (*k*) *Gonna* des Italiens, (*l*) le *Gounel* des Toulousains, & le (*m*) *Gwn* des Gallois ont la même signification.

[*i*] De linguâ latinâ, *lib.* 4.
[*k*] Vocabulario della Crusca.
(*l*) Dict. de Doujat.
[*m*] Davies.

GIMBLET [*n*] signifie en Languedoc *un foret* pour percer les tonneaux. On dit en basse-Bretagne dans la même signification [*o*] *Guin meled* ou [*p*] *Guibelet*. Le premier de ces deux mots paroît être formé de *Guin*, *vin*, & de *meled*, *outil* en forme de *limaçon*.

[*n*] Diction. de Doujat.
(*o*) Le P. de Rostrenen, au mot *Foret*.
(*p*) M. Chalons.

GORR, GORREU [a] signifient *Aposteme*, *Abscès*, en bas-Breton. Ce mot [b] a la même signification dans le haut Languedoc. Dans le pais de Galles, [c] *Gor* signifie *du pus*. De-là vient le mot françois *Gourme*, pour dire *maladie*. Ce dernier mot est en usage dans le pais de Galles dans la même signification.

(a) M. Chalons & le P. de Rostrenen.
[b] Dict. de Doujat.
(c) Davies.

GUARRIGUES. On donne ce nom dans le bas-Languedoc à des landes incultes, qui sont couvertes de petits Chênes verds ou Yeuses, sur lesquels vient la graine de *Kermès*. Ce nom de *Guarrigues* vient du mot Celtique [d] *Guarric* ou *Guerric* qui avoit la même signification, & qui venoit lui-même de la racine *Guer* ou *Quer* qui signifioit en Gaulois un *chêne verd*. Voiez le *Glossaire de la basse latinité*, au mot *Garrigæ*. Je croi que le mot latin *Quercus*, un *Chesne*, dont (e) on ignore l'étymologie, étoit formé du mot Gaulois *Quer*, auquel on avoit donné une terminaison latine.

(d) *Vide* Glossarium infimæ latinitatis, *édition* 2. *in verbis* Garricæ, Garrigæ.
(e) Voiez *l'étymologicon* de G. J. Vossius, au mot *Quercus*.

GUERNE (f) en bas-Breton, & (g) *Gwerne* en Gallois signifient *un Aulne*, en latin *Alnus*. On dit dans la même signification *Vern* dans le bas Languedoc, & (h) *Bern* dans le haut. Ce mot entre dans la formation d'un grand nombre de noms de lieu, comme *Vernon*, *Verneuil*, *Vernouillet*, *Vernei*, *Vernede* &c. On trouve dans le Glossaire d'Isidore *Alnum lignum*, *id est Vernum*, ce que Bonaventure (i) Vulcanius a voulu corriger, faute d'entendre le mot de *Vernum*, qu'il croioit être le neutre de l'adjectif *Vernus*, *a*, *um*. Rabelais a emploié ce mot dans son Pantagruel, *Livre* 1. *Chap.* 39.

(f) M. Chalons. Le P. de Rostrenen.
(g) Davies.
(h) Dict. de Doujat.
(i) In notis in Glossas Isidori.

I

IDOULO signifie dans le bas Languedoc *un Faineant*, *un Vaurien*. On dit (k) en basse-Bretagne dans la même signification *Diualo*, qu'on prononce *Dioualo*. Le mot Languedocien est-il venu de-là, en y ajoutant l'article *y* ou *yd*, qui signifie encore *le* (l) chez les Gallois, & qu'on prononce (m) *e* ou *en* chez les bas-Bretons?

[k] Dict. du P. de Rostrenen.
[l] Dict. Joann. Davies.
[m] Le P. de Rostrenen.

JOL ou IOL signifie dans le bas Languedoc *de l'Yvraie*, en latin *Lolium*. On appelle la même plante *Yojo* en Espagnol. Le mot Languedocien est-il venu du mot latin *Lolium*, en mouillant l'*l*, ou ce qui paroît plus naturel, du mot celtique *Yell*, qui signifie (*a*) encore de l'*yvraie* en basse-Bretagne ?

(a) Dictionn. du P. de Rostrenen.

K

KERMÉS. C'est le nom d'une graine ou baie rouge, qu'on cueille sur une espece de *petites yeuses*, ou *chesnes verds*, dont les Guarrigues du bas Languedoc sont couvertes, connue dans le pais sous le nom d'*Avausses*, & appellée par les Botanistes *Ilex aculeata pumila cocci-glandifera*.

On prétend que le mot de *Kermès* est Arabe, & cette opinion a pour partisans des Sçavans du premier ordre; les (*b*) Sylvaticus, les [*c*] Goropius, les [*d*] Scaliger, les [*e*] Saumaise, (*f*) les Vossius &c. Il y a cependant lieu de douter que cette opinion soit vraie, puisqu'il est certain qu'on ne peut, dans la langue Arabe, ni marquer la racine de ce mot, ni en expliquer l'étymologie.

Il est bien vrai que le mot de *Kermés* ou *Kirmizona*, se trouve dans les Auteurs Arabes, & qu'ils l'ont emploié pour signifier la *graine de Vermillon*. Mais je croi qu'ils l'avoient emprunté du pais, où le vermillon croissoit le plus abondamment, c'est-à-dire de la partie des Gaules, qui est située sur la méditerrannée; car j'avoue que ce mot me paroît être d'origine celtique, & je soupçonne qu'il est formé du mot *Quer*, qui signifioit en celtique *un Chesne verd*. Voiez ci-dessus au mot *Guarrigues*; & du mot *Més*, qui signifie encore *des glands* (*g*) en Gallois & (*h*) en bas-Breton; de sorte que le mot *Quermés* ou *Kermes*, signifioit à la lettre *les glands du chesne verd*. Je sçai bien que le Vermillon n'est point un gland, mais il ne doit pas paroître extraordinaire qu'on lui ait donné ce nom, puisqu'il vient sur les chesnes, comme le gland.

(b) In Pandectis Medicinæ, *in litt.* K.
[c] Gallicorum *lib.* 5. *pag. m.* 139.
(d) Julius Cæsar Scaliger in Cardanum. *Exercitat.* 325. n°. 13.
[e] Exercitation. Plinianarum. *pagg.* 272. 275.
[f] Gerard Joan. Vossius, *De vitiis sermonis*, *lib.* 2. *cap.* 9.

(g) Davies *in Diction.*
[h] Dict. de M. Chalons & du P. de Rostrenen.

On

On peut voir sur la production du Kermés, (a) la Dissertation de M. Nissole, Médecin & célebre Botaniste de Montpellier. C'est ce qu'on a de plus éxact sur cette matiere ; mais la question ne me paroît pas encore tout à fait éclaircie, & il me semble qu'il reste bien des difficultez sur la premiere production & sur l'accroissement d'une baie ou graine, qui paroît ne point tenir à l'arbre sur lequel elle croît, du moins dans le commencement.

[a] Mémoires de l'Académie des Sciences, an. 1714.

L

L a t h (b) signifie en Gallois *une perche*. De-là vient le mot Languedocien *Lato* dans la même signification. On a dit (c) *Lata*, dans la basse latinité.

[b] Davies, *Dict.*

(c) Glossar. infim. latinitatis *Edit.* 2.

L é c o ou L é q u o signifie dans le bas Languedoc une espece de *Trebuchet*, fait avec une grande pierre platte, soutenue par quelques petits bâtons, placez de telle sorte que les animaux, pour atteindre à l'appât qu'on met entre deux, déplacent les bâtons & font trébucher la pierre, sous laquelle ils sont écrasez. Je croi que ce mot vient du mot *Lech*, qui signifie (d) en Gallois *une pierre*.

[d] Giraldus Cambrensis, *Itinerarii Cambriæ*, *lib.* 2. *cap.* 1. Davies. Dict.

L e u c a ou L e u g a, [e] mesure itinéraire des anciens Gaulois. On dit en François *Lieue*, (f) en bas-Breton *Leu* ou *Leo*, & en Languedocien *Lego*. Ce mot n'est point en usage dans le pais de Galles.

(e) Isidor. *Origin.* *lib.* 15. *cap.* 16.

[f] Le P. de Rostrenen.

M

M a h a i g n a ou M a h a g n a [g] signifie en bas-Breton *estropier*, *mutiler*. On dit à peu-près dans la même signification [h] *Magagnare* en Italien, & *Magagna* en Languedocien. On a dit dans la basse latinité [i] *Mahamium*, & *Mahaignium* dans le même sens.

(g) M. Chalons & le P. de Rostrenen.

[h] Vocabulario della Crusca.

(i) Glossar. infim. latinitatis. *Edit.* 2

M a j o f o s ou M a i o f o s signifie en Languedoc des Fraises, *Fraga*. Ce mot paroît venir du mot celtique *Mefus*, ou plutôt *Mefous*, en prononçant l'*u* comme *ou*,

qui signifioit des fraises, & qui subsiste (*a*) encore dans la Principauté de Galles dans la même signification.

(*a*) Davies. Dict.

MULOS signifie en Languedoc des *Engelures* aux talons, en latin *Perniones*. On dit [*b*] dans le pais de Galles dans la même signification *Melerth*, ce qui pourroit bien être la racine du mot Languedocien. Le même mot de *Mules* est en usage en François dans la même signification, & M. Menage [*c*] avoue qu'il en ignore l'étymologie.

[*b*] Ibidem.

[*c*] Diction. étymolog. au mot *Mules*.

P

PAIROL [*d*] signifie *un Chauderon* dans le Languedoc. Voiez le *Glossarium infimæ latinitatis*, au mot *Pairola*. On dit [*e*] *Pairr* dans la même signification dans le pais de Galles.

[*d*] Diction. de Doujat.

[*e*] Davies.

PEILLOS [*f*] en mouillant les ll, ou PELHOS signifie dans le Languedoc *des guenilles*, *des haillons*. On dit dans la même signification [*g*] *Pillenn* ou *Pillen* dans la basse-Bretagne, & [*h*] *Pilyn* dans la Principauté de Galles.

[*f*] Dict. de Doujat.

[*g*] Dictionn. de M. Chalons & du P. de Rostrenen.

(*h*) Davies.

PRIN [*i*] signifie en Gallois *avare*, *homme qui épargne*, *parcus*. Il signifie en Languedocien *fin*, en parlant du fil, ainsi *fila prin* veut dire *filer fin*. Il pourroit bien venir du mot latin *Primus*: En effet [*k*] on dit *Prim* à Toulouse. En Espagnol *Obra prima*, signifie *ouvrage fin & bien fait*.

[*i*] Ibid.

(*k*) Diction. de Doujat.

R

RAI. *Aquo és rai*: c'est une façon de parler [*l*] fort commune à Toulouse pour dire, *cela est aisé*, *cela est facile*. Je croi que ce mot *Rai*, qui n'est en usage à Toulouse que dans cette phrase, est un mot originairement celtique; du moins est-il certain que *Rhad* (*m*) signifie encore dans le pais de Galles, *ce qui est facile*, *ce qu'il est aisé d'avoir*, *ce qui n'est pas cher*. Ce mot celtique est le

(*l*) Ibid.

[*m*] Davies, Dict.

même, comme on voit, que le mot grec Ῥαδινός, & a la même signification, ce qui est une nouvelle preuve de l'affinité de l'ancien celtique avec le grec, dont on a déja parlé.

RANCUN [*a*] en bas-Breton, *Rancune* en François, & *Rancuno* en Languedocien signifient *haîne*, *inimitié*. On dit [*b*] en Italien *Rancura* à peu-près dans la même signification. On a dit dans la basse latinité [*c*] *Rancor*, *Rancura*, & *Rancuna*.

(*a*) M. Chalons & le P. de Rostrenen
(*b*) Vocabulario della Crusca.
(*c*) In *Glossario infim. latinitatis*, Edition. 2.

R E'N C [*d*] signifie *rang* dans la basse-Bretagne & en Languedoc. On dit [*e*] *Rhengc* dans la Principauté de Galles.

(*d*) M. Chalons; Le P. de Rostrenen.
(*e*) Davies.

R H I D signifie [*f*] encore *un gué* chez les Gallois, & il l'a signifié aussi autrefois chez les Gaulois ou Celtes. De-là sont venus tous les noms de ville terminez en *Ritum*, comme *Augustoritum*, Poitiers, *Anderitum*, Javols, *Camboritum*, Cambridge, *Darioritum*, Vannes &c. Ce mot est encore en usage dans le bas Languedoc dans quelques occasions, comme lorsqu'on dit, *lou ris és aqui*, *lou ris és pus hau*, pour dire *le gué est là*, *le gué est plus haut*.

(*f*) Ibid.

[*g*] RISQLA ou [*h*] RISCLEIN en bas-Breton, *Riscla* ou *Reskilla* en Languedocien signifient *Glisser*.

[*g*] Le P. de Rostrenen.
(*h*) M. Chalons.

[*i*] ROC ou [*k*] ROCQ signifie en bas-Breton *fier*, *hautain*, *altier*. On dit en Languedocien *Rogue*, de même qu'en François.

[*i*] Ibid.
(*k*) Le P. de Rostrenen.

R U S C O signifie dans le bas Languedoc *écorce d'arbre*. On dit dans la même signification [*l*] *Rusquen* dans la basse-Bretagne, & [*m*] *Rhisg* dans le pais de Galles.

(*l*) M. Chalons & le P. de Rostrenen.
(*m*) Davies,

S

SCOPEIN, [*n*] *Cracher* en bas-Breton. *Escoupi* ou [*o*] *Escupi*, signifie en Languedoc *cracher du bout des*

[*n*] M. Chalons & le P. de Rostrenen.
[*o*] Dict. de Doujat.

levres, *cracher de la salive*, au lieu qu'on dit *cracha*, quand on parle de crachats, qu'on tire des poumons. On dit de même en Espagnol, *Escupit* (*a*) pour dire *cracher*.

(*a*) Diccionario di Sobrino.

T

TACHO (*b*) signifie *un clou* en bas-Breton & en Languedocien. On dit de même (*c*) *Tachuela* en Espagnol; pour dire *un petit Clou*.

(*b*) M. Chalons & le P. de Rostrenen
(*c*) Diccion. di Sobrino.

TRE'VA dans le bas-Languedoc ; & dans le haut Languedoc (*d*) *Tréba*, se disent des prétendus esprits folets ou lutins, qui habitent, à ce qu'on croit, dans de certaines maisons. Ces mots sont celtiques. On dit encore (*e*) *Trefu* dans le pais de Galles, pour dire habiter ; (*e*) *Trefad* pour habitation; & (*e*) *Tref* pour ville.

(*d*) Dict. de Doujac.
(*e*) Davies Dict.

TRIQOUSEU. (*f*) *Des Gamaches* en basse-Bretagne. On appelle en Languedoc *Triquouses*, des bas de toile en forme de guestres. Ce mot vient (*g*) de *Hosan*, qui signifie encore des Bas, *Tibialia*, chez les Gallois, & du mot *Tric*, dont j'ignore la signification.

(*f*) M. Chalons & le P. de Rostrenen.
(*g*) Davies.

V

VANNELL (*h*) signifie en bas-Breton *une petite ruë*. On dit en François & en Languedocien *Venelle*, d'où vient l'expression proverbiale, *Enfiler la venelle*.

(*h*) Chalons & le P. de Rostrenen.

CHAPITRE V.

Table III. de plusieurs autres mots *actuellement en usage en* Languedoc, *& qui paroissent venir aussi du* Celtique.

LES mots qu'on a rangez dans cette classe, n'appartiennent ni au Latin, ni au Tudesque, ni à l'Arabe ; & par conséquent ne viennent ni des Romains, ni des Goths, ni des Sarrasins, qui ont successivement dominé dans le

Languedoc. Il faut donc les rapporter, ce ſemble, à la langue primitive du pais, c'eſt-à-dire à la langue celtique ou Gauloiſe. J'avoue qu'on ne les trouve ni dans le bas-Breton, ni dans le Gallois d'aujourd'hui; mais cela ne ſuffit pas pour détruire la préſomption qu'on vient d'établir, puiſqu'on ſçait, & que nous l'avons déja prouvé, qu'il ne s'eſt conſervé, même dans ces deux langues, que de très-foibles reſtes de l'ancien celtique.

A

ABERIT, mot en uſage dans le haut Languedoc, pour dire *Eveillé*, *gaillard. Dict. de Doujat.*

ABLASIGA. *Meurtrir*, *aſſommer.* Ce mot vient du mot *Blazit*, *fletri*, qu'on rapportera *ci-après.*

AFFACHOMEN. *La tuerie*, lieu où l'on égorge les beſtiaux, qui ſe débitent après dans les boucheries. Ce mot n'eſt en uſage que dans le haut Languedoc. *Dictionn. de Doujat.*

AGACI. *Cor au pied.*

ALANDA, *Ouvrir*; S'ALANDA, *ſe découvrir*, *s'évaletonner*, en parlant d'un malade. *Dict. de Doujat.*

AMAGA, *Cacher*; S'AMAGA, *ſe cacher*, dans le haut Languedoc. *Dict. de Doujat.*

s'AMOURRA, *Donner du nez en terre.* Ce mot vient du mot *Mourre*, qui ſignifie *viſage* en Languedocien.

ARESCLE, *Cercle* mince *de bois*, qui forme la caiſſe du Tambour.

ARGAUT, *Caſaque* ou *ſarrot de toile groſſiere*, que les paiſans portent dans le haut Languedoc, quand ils travaillent. *Dict. de Doujat.* Ce mot doit avoir (*a*) eu la même ſignification à Marſeille.

[*a*] Vid. Statuta Maſſilienſia anni 1235. in *Gloſſar. infim. latinitatis.* Edit. 2. in voce *Argaunp.*

ARISCAT. *Eveillé*, *propre*, *hardi*, *entreprenant.*

Dict. de Doujat. C'étoit, à ce que je croi, le surnom d'Inigo, Comte de Bigorre, qui fut élu Roi de Navarre vers l'an 800. & qui a été la tige des Rois de ce pais. Les Historiens Espagnols, & les Historiens François qui les ont copiez, faute d'entendre ce mot Gascon, l'ont appellé *Arista*. Mais comme ils rapportent eux-mêmes que ce surnom d'Inigo signifioit *hardi*, *entreprenant*, dans la langue Gascone, qui étoit celle de ce Prince, il est évident que c'est *Ariscat*, qu'il faut lire, puisque ce mot a encore la même signification en Gascogne; & je ne croi pas que personne veuille adopter l'opinion de quelques-uns de ces Historiens, qui ont bonnement cru que le surnom d'*Arista*, qu'on avoit donné à ce Prince, lui avoit été imposé, *quia ut Arista in mediis flammis, sic ille in praliis exardesceret*.

Je n'ignore pas l'étymologie qu'Oihenart (*a*) a tâché de donner de ce surnom d'*Arista*. Il prétend 1°. Qu'Inigo ou Eneco, qui fut élu Roi de Navarre, n'étoit pas Comte de Bigorre, mais d'un petit pais sur la frontiere de Navarre, qui porte encore le nom de *Baigorri*. 2°. Que la Capitale de ce petit Etat s'appelloit S^{t}. Etienne, *Fanum sancti Stephani*: Mais que le vrai nom de cette ville étoit *Harizetta*, ce qui signifioit en langue Cantabrique ou Basque, un lieu planté de Chênes, *Quercetum*. 3°. Qu'on avoit accoutumé de désigner *Inigo* par le nom de la principale ville de son Etat, & de l'appeller *Inigo Harizetta*, comme pour dire *Inigo*, *Seigneur d'Harizetta*. 4°. Enfin que c'est de ce nom d'*Harizetta* corrompu, que s'est formé le surnom d'*Arista*, que les Historiens donnent à ce Prince.

(*a*) Notitia utriusque Vasconiæ, *pag.* 252.

Mais quand les premiers faits, qu'Oihenart avance, seroient vrais, l'étymologie du nom d'*Arista* qu'il propose, n'en seroit pas moins fausse. Tous les Historiens de Navarre & d'Espagne, qui donnent à Inigo le surnom d'*Arista*, marquent expressément que ce surnom signifioit *hardi*, *entreprenant*; & cela suffit pour renverser l'opinion de cet Auteur, qui entreprend de nous donner de ce surnom, une notion toute differente.

ARNO, *Teigne*, ver qui ronge les habits. *Arnat*, ce qui est rongé par les Teignes. On dit *Darno* & *Darnat* dans le haut Languedoc. *Dict. de Doujat.*

ASCLA, *fendre du bois.* Asclo, *éclat de bois.* Asclaire, *fendeur de bois.*

AULE, *méchant*, *rusé.* Aulesо, *malice*, *ruse*, dans le haut Languedoc. *Dict. de Doujat.*

AUS ou AUTS. *Toison de mouton. Vellus.* On trouve *Apsum* & *Hapsum* dans la même signification dans le Glossaire, attribué à Isidore. Celse même a usé de ce mot (*a*) en deux endroits ; mais il est vrai que dans Celse, ce mot paroît ne signifier qu'une *Cardée de laine*, *Hapsus mollis lanæ.*

(*a*) Lib. 4. cap. 6. & lib. 7. cap. 26.

B

BANO, *une Corne*, en latin *Cornu* ; Banut, *qui a des Cornes*, en latin *Cornutus.*

BARATA, *tromper* ; Barat, *tromperie. Dict. de Doujat.*

BARD, *Boue*, *limon* ; Bardissa, *enduire de boue* ou *de terre. Dict. de Doujat.*

BAU dans le bas Languedoc, & dans le haut Languedoc BAUCH, signifient *un niais*, *un nigaut*, *un sot.* Ce mot viendroit-il de *Balbus* ?

BAUDANO, *Tripaille* dans le haut Languedoc. *Dict. de Doujat.*

BELET, *Eclair* ; Beleja, *jetter des éclairs* dans le haut Languedoc. *Dictionn. de Doujat.*

BELUGO, *Etincelle.*

BLAU, *meurtrissеure* ; Blavat ou Blaouat, *meurtri.*

BLAZI, ou plutôt ABLAZI, *flêtrir*, *froisser*, *faner.*

BLOUS, *Pur*, *sans mélange.* Il se dit proprement du

vin. Ce mot n'est en usage que dans le haut Languedoc. *Diction. de Doujat.*

BOULEGA, *Remuer*. Voiez ci-dessus, *Part. III. Chap. II.* au mot *Volca*.

BRESCO *de mel* ou *de meu*. Raion de miel.

BRIAN. *Un ciron* dans le haut Languedoc. *Dictionn, de Doujat.*

C

CACHA, *presser*, *serrer*. De-là vient le composé *esquicha*, qui signifie *exprimer*.

CAIS, *Dent Caissal*, Dent macheliere. *Dictionn. de Doujat.*

CAPIGNA, CAPIGNEJA. *Se battre*, comme font les enfans, *rioter* ensemble.

CASCAL, le bruit que font les noix qu'on remue, & par métaphore *babil*.

CASSE, *Chesne* dans le haut Languedoc, & *Cassenat*, jeune *Chesne*. Je croi que c'est la racine des mots *Chainé*, en bas Languedocien, & *Chesne* en François. Menage a (a) cru que ce dernier mot venoit du latin *Quernus*; mais cela ne paroît pas vrai-semblable.

[a] Diction. étymologique, au mot *Chesne*.

D

DALHO ou DAILLO, *une faux*.

DRAC ou DRAG. On appelle ainsi en Languedoc un prétendu *lutin* ou *esprit folet*, qu'on accuse de faire cent malices dans certaines maisons. Ce mot m'avoit paru venir du mot (b) *Drouc*, qui signifie en bas-Breton, *méchant*, *malicieux*; ou du mot (c) *Drwg*, qui a la même signification en Gallois. Mais on verra ci-dessous, (d) les raisons qui m'ont déterminé à croire qu'il vient du mot grec Δράκων. Borel, Médecin de Castres en Languedoc, aiant emploié ce mot dans une Ballade, (e) Pelisson, à qui il l'avoit

[b] M. Chalons & le P. de Rostrenen.

[c] Davies, *Dict. Britannico-latin*

[d] Chap. VIII. art. 2.

[e] Oeuvres de *Pelisson*, *Tom. 2. Lettre I. à M. Borel.*

l'avoit envoiée, lui manda qu'il ne croioit pas que le mot de *Drac* fût françois, & qu'il le regardoit comme un mot de leur pais, c'est-à-dire du Languedoc. Comme Pelisson ne rapporte pas la Ballade de Borel, j'ignore dans quel sens ce mot y étoit emploié.

DEGLEZIT, *Uno boutto deglezido.* C'est un tonneau mal relié, & dont les douves bâillent & s'entr'ouvrent.

E

ÉNCO, *Canelle de bois*, d'une figure à peu-près conique, qu'on enfonce dans le bondon qui est au bas du tonneau, quand on veut vuider une piece de vin.

ENGARROUNAT. On dit ce mot d'un vieux soulier; dont le quartier de derriere est replié, & qu'on chausse comme une pantoufle.

ÉNTÉC. *Maladie de langueur.* Éntécat, *enfant en chartre. Dict. de Doujat.* On dit dans le bas Languedoc *Endéc* & *Endécat. Entécado* (a) signifie en Espagnol *perclus de quelque membre.*

(a) Diccionario de Sobrino.

ÉNTÉMÉNA, *Entamer.*

ÉSCARRAUGNA, *egratigner.*

ESCAUTOS, signifie dans le haut Languedoc *Ecailles de poisson.*

ÉSCOUDÉN. On appelle ainsi dans le bas Languedoc les planches des deux extrémitez d'un billot de bois, qui ne sont sciées que d'un côté. A Toulouse on appelle *Escoussietros* les rues, qui sont à l'extrémité de la ville, joignant les remparts. *Diction. de Doujat.* Le mot grec ἔσχατος, *ultimus*, *le dernier*, paroît venir de la même racine.

ÉSTROUP, *le Maillot d'un petit enfant.* Estroupa, *emmailloter* dans le haut Languedoc. *Dict. de Doujat.*

F

FOUGNA, *Bouder.*

FRIGOULES. C'eſt ainſi qu'on appelle dans le bas Languedoc les petits arbriſſeaux de Lavande.

G

GAUGNO, *L'ouie des Poiſſons.*

GAUTO, *la Joue.*

GOF, *Mouillé*, *trempé* d'eau comme une éponge; dans le haut Languedoc. *Dict. de Doujat.*

GORROS, *Livrées d'Epouſée* dans le haut Languedoc. *Dict. de Doujat.*

GOURRÉT, *un petit cochon*. M. de la Monnoie (*a*) croit que ce mot vient du mot latin *Verres*, d'où l'on a fait *Gourres* & *Gourret*, & il peut avoir raiſon.

[*a*] Gloſſaire Bourguignon, à la ſuite des *Noei Bourguignon de Gui Barôzai.*

GRAUPIGNA, *Egratigner.*

GRASAL, *un Baquet de bois.*

GREIL, *la pouſſe*, *le bourgeon* d'un arbre ou d'une plante.

GREP, *Engourdi de froid.*

GROUA, *S'amuſer*, *tarder*, dans le haut Languedoc. *Diction. de Doujat.*

GROULLOS, *Vieilles ſavates.*

GRU ou GRUN de raiſin. *Grain de raiſin.*

GUERLÉ, *Louche.*

I

IDOULA ſignifie dans le bas Languedoc *heurler*, en parlant des chiens & des loups. Ce mot vient-il du mot latin *Ululare*, ou des mots celtiques (*b*) *Yudal* ou *Youdal*, qui ont la même ſignification? Ce qu'il y a de certain, c'eſt

(*b*) Le P. de Roſtrenen, au mot *Heurler.*

que ces trois mots sont des onomatopées, destinées à exprimer le même son en l'imitant.

J

JANGOULA en parlant d'un chien. *Heurler.*

JOR. *Une houssine*, une longue branche droite & flexible

JUILLOS. Les *courroies* dont on attache les cornes des bœufs, lorsqu'on les attelle au joug, pour les faire labourer. *Dict. de Doujat.* Ce mot viendroit-il du mot latin *Jugalia*?

L

LAGAIGNO ou LAGAGNO, *Chassie des yeux.* On dit en Espagnol *Lagaña* dans la même signification.

LAMBRÉC, *Eclair.* Lambréja, *jetter des éclairs* dans la langue du haut Languedoc. *Diction. de Doujat.*

LAPUC. On nomme ainsi à Toulouse la grape de raisin dont on a ôté les grains. On dit *Rapugo* dans le bas Languedoc. *Voiez* ce mot en son rang.

LAUZO dans le bas Languedoc; & dans le haut Languedoc Lozo signifient des *grandes pierres plattes & minces*, dont on se sert pour couvrir les maisons au défaut d'ardoises.

LINGROLO, *Lézardeau.*

M

MACA, *Meurtrir*, *froisser.* Les Espagnols disent *Magullar* dans la même signification.

MAINATGÉ, *Enfant*, dans le haut Languedoc. *Dict. de Doujat.* On a dit autrefois *Maisnie* ou *Mesnie* en François, à peu-près dans la même signification.

MANDRO, *Renard* dans le sens propre, & *fin*, *rusé* dans le sens figuré. *Dict. de Doujat.* Ce n'est qu'une injure dans le bas Languedoc, qui signifie *impudent.*

MANEFLO signifie dans le haut Languedoc, *une femme qui suborne les servantes. Dict. de Doujat.* Ce n'est qu'une injure dans le bas Languedoc.

MANO, *Brebis* dans le haut Languedoc. *Diction. de Doujat.* Ce mot viendroit-il de (*a*) *Mynn*, qui signifie la même chose en Gallois, & qu'on prononce *Munn.*

[a] Davies, *Dict. Latino Britannic. in voce Hœdus.*

MELÇO, *La Rate*, dans le haut Languedoc. *Dict. de Doujat.* On dit *Bésclé* dans le bas Languedoc, & l'on croit que ce mot vient du mot latin *Viscus.* On dit en Italien dans la même signification *Milza*, & en Anglois *Milte.*

MIRGALHA, *Diaprer, peindre de diverses couleurs*; mot du haut Languedoc. *Dict. de Doujat.*

MOURRÉ, *Museau, groin*; & même quelquefois *visage* en parlant des hommes.

MYRGO, *Souris*, dans le haut Languedoc. *Dict. de Doujat.* Ce mot peut venir de *Murica*, diminutif de *Mus*, *Muris.*

P

PAGELO, *Le moule, la mesure* avec quoi on mesure le bois à brûler à Toulouse. *Dict. de Doujat.* Elle est ronde comme un cerceau, & contient moins de bois que la *Voie* de Paris.

PANA, *voler*; Panatori, *larcin*, dans le haut Languedoc. *Dict. de Doujat.*

PATACS, *Coups.* Rabelais (*b*) a mis ce mot dans la bouche d'un Gascon, qu'il fait parler dans son Pantagruel.

(b) *Liv.* 3. *ch.* 40.

PATÉT, Un homme lent à faire ce qu'il fait, quoiqu'il s'y attache.

PÉGA, *Mesure de vin* à Toulouse, qui contient huit livres pesant de vin. *Dict. de Doujat.* On trouve ce mot dans Rabelais, *liv.* 1. *chap.* 22.

PERNO, *Coiffe*, dans le haut Languedoc. *Diction. de Doujat.*

PÉTOFFIOS, *Caquets*, *médisances.*

POT, *Levre.* Ce mot est en usage dans le haut Languedoc. *Diction. de Doujat.* De-là viennent les mots de *Poutet* & de *Poutou*, qui signifient un *baiser*; l'un dans le haut & l'autre dans le bas Languedoc. *Pocq* en bas-Breton signifie aussi un *baiser*, quoique la racine *Pot* pour *levre* n'y soit point en usage. Dans le pais de Galles *Poccyn* signifie de même *un baiser.* M. Nicholson, (*a*) Evêque de London-Derry dans la province d'Ulster en Irlande, assure que *Pot* en Basque, & *Pog* en Irlandois, ont la même signification. On peut consulter le (*b*) Dictionnaire Irlandois de Lhuyd.

[*a*] *The Irish historical library.* C'est-à-dire Bibliotheque historique d'Irlande.

(*b*) Edward Lhuyd. *An Irish-English Dictionary.*

POTOS, C'est le nom *du Thym* dans le bas Languedoc.

POYLO, *Fessier*, dans le haut Languedoc. *Diction. de Doujat.* On ignore cette signification dans le bas Languedoc, mais le mot y est en usage comme une injure, pour marquer une *femme faineante.*

Q

QUERO, *Un petit ver* qui se met dans le bois, dans le haut Languedoc. *Diction. de Doujat.* Ce mot pourroit bien venir de *Quer*, Chesne, parce que le chesne est sujet à ce ver. *Voiez* la Table précédente, au mot *Kermès.*

R

RABASTINA dans le haut Languedoc, & *Rabina* dans le bas Languedoc, signifient *bruler.*

RAPUGO, *Grape de raisin*, dont on a ôté les grains. Ce mot paroît venir d'un mot celtique *Rap*, qui devoit signifier *Racemus Uvæ.* Le mot François *Grappe* a été formé de la même racine, en ajoutant au commencement un G, comme au mot *Grenouille*, qui vient de *Ranula.*

RAQUO ou RACO. *Le Mare de Raisins* dont on a

exprimé le vin. Ce mot paroît venir du mot latin *Racemus*, en prononçant le C durement comme un K ou un G, ainsi que les Romains le prononçoient. *Voiez* ci-dessus *pag.* 433.

RAUSO, *Lie de vin*, Tartre qui s'attache aux tonneaux.

RE'BONDRE, *Ensevelir*, *enterrer*, dans le haut Languedoc. *Diction. de Doujat.* Ce mot vient du mot latin *Reponere*, d'où l'on a fait *Reponre*, *Répondre* & *Rebondre*.

RE'BRE'C, *Un haillon*, dans le haut Languedoc. *Dict. de Doujat.* De-là *Rébréga*, chifonner, & *Rebrégat*, chifonné, qu'on prononce aussi *Révérga* & *Révérgat*.

RE'NA, *Gronder*, *murmurer*. Rénous, *grondeur*.

RIBBLOU, *Blocaille*, *moilon*, *cailloux*, qui servent à remplir la muraille, dans le haut Languedoc. *Diction. de Doujat.* On dit *Reblés* dans le bas Languedoc.

RISPO, *Pele de fer*, *Pele à feu*, dans le haut Languedoc. *Dict. de Doujat.*

RONDINA & RONDINAIRE ont en Languedoc à peu-près la même signification que *Réna* & *Renous*, & paroissent venir de la même racine. Les mots François *Gronder* & *Grondeur* en viennent aussi ; & le G qui a été ajoûté au commencement, ne les défigure pas assez pour pouvoir en méconnoître l'origine.

RUSCADO, *Lessive* dans le haut Languedoc. *Dict. de Doujat.* On dit *Bugado* dans le bas Languedoc.

S

SAGAN, *Bruit*, *Tintamarre*.

SEMAL, *Cuveau*. On a dit dans la basse latinité *Semalis* & *Semalum*. Voiez le *Glossarium infimæ latinitatis*.

SERNAILLO, *Lézardeau*, dans le haut Languedoc. *Dict. de Doujat.* On dit *Lingrolo* dans le bas Languedoc.

SISCLA, ou JISCLA, *Crier d'un ton fort aigu, Glapir.*

SOUC, *Buche, souche.* Voiez *Candosoccos* dans la Table précedente, *pag.* 463.

SUP, *qui a la vûë basse.*

T

TAP, *Tertre* ou *éminence*, dans le haut Languedoc: *Dict. de Doujat. Tap* signifie dans le bas Languedoc, *un Bouchon, un Tampon*, d'où vient *Tapa* pour *boucher. Tapar* a la même signification en Espagnol.

TESSON, *Cochon.*

TIBA, *Tendre* ou *Etendre.*

TIROU, *Sarcelle*, *Canard*, dans le haut Languedoc. *Dict. de* Doujat.

TOR, *La Gelée.* Ce mot n'est en usage que dans le haut Languedoc. *Torra* signifie aussi *geler. Dict. de Doujat.*

TRAUC, *Trou.* On appelle en basse-Bretagne une incision *Troh* ou *Trouc.* En Gallois *Torri* signifie *rompre, couper.*

TREGI, *Voiture*, & Tréginié, *Voiturier*, dans le haut Languedoc. *Dict. de Doujat.*

TROS, *grosse piece. Aco és d'au memo tros*, c'est-à-dire, cela est de la même piece.

TRUC, *Coup*; d'où vient le verbe *Truca* pour dire *battre.* Rabelais *(a)* a emploié l'un & l'autre de ces mots dans le discours, qu'il fait tenir à un Gascon dans son Pantagruel.

[a] Liv. 3. *chap.* 40.

TRUM, *Obscur*, d'où vient *Trumado*, dont on se sert dans le haut Languedoc, pour dire *Orage. Dict. de Doujat. Trum* signifie dans le pais de Galles le *sommet* d'une montagne.

TUQUEL, *Tertre*, *butte* dans le haut Languedoc.

Dict. de Doujat. On dit dans le bas Languedoc *Truc* dans la même signification.

Il paroit des deux dernieres Tables, qu'il reste moins de mots de l'ancien celtique dans la langue du bas Languedoc, que dans celle du haut Languedoc. Apparemment que la langue latine, qui a aneanti le Celtique dans les Gaules, devint plus commune & plus familiere dans le bas Languedoc; à quoi plusieurs causes ont pû contribuer; la proximité de la Provence & de l'Italie; le passage presque continuel des Romains, qui alloient en Espagne, ou qui en revenoient; & sur-tout les colonies Romaines, établies en grand nombre dans le bas Languedoc, à Narbonne, à Nismes, à Beziers &c.

Au reste, je ne prétens pas garantir que tous les mots, rapportez dans ces Tables, soient véritablement celtiques. Quelques uns pourroient bien venir de mots latins extrêmement défigurez, & il y en a d'autres, qui se trouvant en usage dans le François, de même que dans le Languedocien, pourroient être François, c'est-à-dire Tudesques d'origine.

CHAPITRE VI.

Des changemens, que la domination des Romains, *des* Goths *&* *des* Sarrasins, *a successivement apportez dans la* Langue Celtique, *qu'on a parlé originairement dans le* Languedoc.

SI les mots Celtiques, qui subsistent encore en Languedoc, prouvent que la langue, qu'on y a parlé originairement, étoit la langue Celtique, le peu qu'il reste de ces mots doit prouver que cette ancienne langue y a été extrêmement alterée. C'est de l'introduction de la langue latine, comme on vient de dire, que ces changemens sont principalement venus. Les Romains aussi habiles à conserver qu'à conquerir, faisoient * consister une

* Data est opera, ut Civitas imperiosa non solùm jugum, verùm etiam linguam suam domitis gentibus per speciem societatis imponeret. Augustin, *lib.* 19. *cap.* 7, *De Civitate Dei*,

partie

partie de leur politique, à communiquer aux nations qu'ils avoient subjuguées, leurs mœurs, leurs loix, leur langue; & chez eux le moien le plus sûr de s'attacher les differens peuples soumis à leur empire, étoit l'art qu'ils avoient d'en faire des Romains. Par cette sage conduite le latin devint familier dans la Gaule Narbonnoise, quand ils en furent les maîtres, & les habitans de cette province se virent bien-tôt en état de partager les avantages de l'Italie, suivant le témoignage de Pline. On reconnoît encore dans la langue du Languedoc le soin que les Romains prirent autrefois de la former. Leur empire n'y a duré qu'environ 500. ans: il y en a près de 1300. qu'il y est détruit, & cependant la langue qu'on y parle encore, a une analogie parfaite avec le latin, du moins en a-t-elle autant que l'Italien même. Je n'ai garde de vouloir entrer dans un long détail de preuves sur cet article. Ceux à qui la langue du Languedoc est connue, n'en sçauroient douter; & pour ceux à qui elle ne l'est pas, les réflexions suivantes peuvent suffire pour les en convaincre.

I. Le fond de cette langue est le latin. A peine y a-t-il un trentiéme des mots qui sont en usage en Languedoc, & sur-tout dans le bas Languedoc, qui n'en vienne pas, & dont on ne sente pas l'origine, malgré les altérations que le tems a apportées.

II. On n'exprimoit point en latin les pronoms, qui servoient de nominatifs aux Verbes, comme on les exprime en François. On disoit par exemple, *amo, videbat, fecimus, venient*, au lieu qu'en françois on dit j'*aime*, il *voioit*, nous *avons fait*, ils *viendront*. L'usage du latin s'est conservé dans la langue du Languedoc, où l'on dit *aimé*, *vesiéï*, *aven fach*, *vendran*, sans exprimer les nominatifs.

III. Les Romains ne connoissoient point l'usage des participes auxililiaires, *aiant* ou *étant*, si commodes & si communs dans la langue Françoise, où l'on dit, par exemple, *aiant parlé*, *aiant fait*, *étant arrivé*, *étant couché*. On ne connoît point non plus cet usage dans le Languedoc, & l'on use dans ces occasions de circonlocu-

tion, de même que les Romains, en se servant des prépositions, ou conjonctions, *Aprés*, *Desqué*, *Quand*, comme *Aprés avédré dich*, *Desque ajeré parlat*; ou bien on met la phrase au passif, comme en latin, *A quo dich*, *aquo fach.*

IV. Comme en latin il n'y a point d'articles, on y manque du moien le plus ordinaire de distinguer les phrases indéfinies, des phrases définies; aussi ne les distingue-t-on pas. On y dit *da mihi vinum*, qui mot pour mot signifie *donnez-moi le vin*, lorsque l'on veut seulement dire, *donnez-moi du vin.* Quoiqu'on ait des articles dans le Languedocien, on ne laisse pas de confondre les phrases indéfinies avec les définies, parce qu'on n'a qu'un seul article pour toutes les deux. Ainsi, par exemple, on dit *donnas me éé vin*, au lieu de dire *donnas me dau vin.*

V. Rien de plus commun dans la langue Françoise, & en même tems rien de plus commode, que l'usage de la particule *On*, quand il s'agit de faire des propositions générales sans spécifier ceux dont on parle, par exemple, *on aime*, *on vouloit*, *on est venu.* Mais cet usage étoit inconnu dans la langue latine, & il est inconnu de même dans celle du Languedoc. Pour y suppléer on emploie dans cette langue le même tour dont on se servoit dans la langue latine, c'est-à-dire qu'on met le verbe à la troisiéme personne du plurier, *aimou*, *voulien*, *soun vengus*, comme on disoit en latin, *amant*, *volebant*, *venerunt*; ou bien on tourne la phrase au passif, en disant *és prouvat*, pour dire *on prouve*, comme les Romains en usoient en pareil cas.

VI. Enfin les Languedociens ont le même Alphabet que les Romains. Comme il n'y avoit en latin que deux sortes d'*E*, tels qu'ils se font sentir dans les mots *fermè*, *penè* &c. de même il n'y en a que deux aussi dans le Languedocien. On ignore l'*E* muet de la langue françoise, & la prononciation de cette lettre est une pierre d'achopement pour les gens de cette province, de même que pour le reste des Gascons, dont les organes ne sont point accoutumez à exprimer ce son. C'est par la même raison qu'on donne dans cette province à l'*U* un son plus plein qu'en françois, & qui approche de celui de la Diphthon-

gue *Ou*, que les Romains lui donnoient; & c'est une nouvelle difference dans le son des mêmes lettres, qui expose les Languedociens à une prononciation vicieuse.

Ce peu d'observations suffisent pour faire juger des progrès, que la Langue latine avoit faits dans la premiere Narbonnoise sous l'empire des Romains, lorsque Strabon (*a*) disoit que les Gaulois n'étoient plus des barbares, mais des Romains, & que Pline (*b*) ne craignoit pas de comparer la Gaule Narbonnoise à l'Italie même. Alors le latin, & le latin même assez pur, devoit être beaucoup plus familier dans cette province, que le françois ne l'est encore aujourd'hui. Mais le tems & plus encore l'invasion des Nations étrangeres, en ont bien alteré la pureté, & ont introduit peu-à-peu dans cette langue les changemens, qui l'ont amenée comme par dégrez au point où elle est aujourd'hui.

(*a*) Geograph. *lib.* 3.

(*b*) Histor. natural. *lib.* 3. *cap.* 4.

Il ne paroît pas cependant que les Goths, qui succéderent aux Romains, & qui régnerent près de 300. ans dans la plus grande partie de cette province, aient beaucoup contribué à en corrompre la langue. Loin de songer à faire apprendre à leurs nouveaux sujets le Tudesque, qui étoit leur langue naturelle, il semble qu'ils n'aient été occupez que du soin d'apprendre eux-mêmes le latin que leurs sujets parloient. A peine trouve-t-on aujourd'hui dans la langue du Languedoc quelques mots, qui paroissent venir de la langue Germanique, & qu'on puisse par conséquent attribuer aux Goths. Encore même y a-t-il lieu de douter si ces mots ne viennent point des François, qui parloient à peu-près la même langue, ou du moins si ce ne sont pas des mots communs à la langue Celtique & à la Germanique, qui comme on sçait, avoient du rapport ensemble. Voici ceux de ces mots, dont l'origine paroît être la plus certaine.

TABLE IV.

De quelques mots Languedociens, *qui paroissent venir de la Langue* Germanique *ou* Gothique.

BANCUS, en Allemand *Banck*. Ce mot est en usage

en Italien ; où l'on dit *Banco*, en François & en Languedocien, où l'on dit *Banc* dans la même signification.

BARGUS ou BARCUS, *Branche d'arbre*. Ce mot se trouve dans cette signification dans la Loi Salique, *Tit.* 69. De-là vient en François le mot de *Branche* & de *Branco* en Languedocien. Je croi que c'est de-là que viennent aussi, dans cette derniere langue, les mots de *Bargillos* pour dire les *tuiaux de chanvre* qu'on brise en les teillant, & de *Bargea* pour dire *teiller* ou *braier* le chanvre.

BAUGA ou BAUCA, *Boucle*. Ce mot est emploié dans les Capitulaires de Charlemagne dans cette signification. On prononce aujourd'hui *Boucle* en François & *Blouco* en Languedocien.

BRUNUS. Turpin, ou du moins l'Auteur qui a écrit sous ce nom la vie de Charlemagne, a emploié ce mot dans cette histoire pour dire *Brun*. Ce mot est encore en usage dans la même signification en François & en Languedocien. Il paroît venir du mot Allemand *Braun*.

GANS ou GANTO. Ce mot signifie en Languedocien une *Oie*. On appelle de même en Espagnol *Ganso*, le mâle d'une *Oie*, & *Gansa* la femelle. Il y a grande apparence que ce mot vient originairement de la langue Germanique, puisque Pline (a) assure que les Germains appelloient les Oies, *Ganzæ* ou *Gantæ*.

(a) Histor. natural. *lib.* 10. *cap.* 22.

HOSA, *Botte* ou *Bottine*. Ce mot se trouve dans cette signification dans (b) Paul Diacre. On dit en Allemand *Hose*, *Hosan* en Gallois, & *Hoseu* ou *Houseu* en bas-Breton dans la même signification. A quelle de ces langues que ce mot ait appartenu originairement, il est visible que c'est la racine du mot *Triquouses*, dont on se sert en Languedoc pour dire des *Bas de toile*, qu'on boutonne sur le côté comme des guêtres. Voiez ci-dessus, *Chapitre IV. Table II.*

(b) Lib. 4. de Gestis Longobardorum, cap. 23.

MASCA, *Une Sorciere*. Ce mot se trouve dans les

Loix Lombardes, *Lib.* 1. *Tit.* 11. *leg.* 9. On dit *uno Masco* en Languedoc dans la même signification.

SALA, en Allemand *Sall.* Ce mot a signifié originairement *Maison*, & ordinairement *Maison Seigneuriale.* Il ne signifie plus qu'une piece de lamaison, en François, en Italien, en Espagnol & en Languedocien, *la Salle.*

SKELLA ou SKILLA, *une Clochette.* On trouve dans la Loi Salique, (*a*) *Si quis Skèllam de caballis furaverit.* On dit en Italien *Squilla*, & en Languedocien *Esquillo* & *Esquillou.*

(*a*) Tit. 29.

SPORE en Allemand signifie *un Eperon.* C'est delà que vient le mot François *Eperon*, de même que le mot Languedocien *Esperou.*

TERTUSSUS a signifié autrefois *un petit Cochon.* On trouve dans la Loi Salique, (*b*) *Si quis Tertussum porcellum furaverit* &c. On dit encore en Languedoc *un Tessou* dans la même signification.

(*b*) Tit. 2. §. 10.

TRUFFA, *moquerie*: TRUFFARE, *se moquer*: TRUFFATOR, *moqueur*. On trouve ces mots dans ce sens dans les Auteurs qui ont écrit en latin depuis l'invasion des Barbares. On prétend qu'ils viennent du mot Allemand *Truffan*, qui a la même signification, mais d'où qu'ils puissent venir, ils sont en usage en Italien, en Espagnol & en Languedocien. On trouve dans le Glossaire d'Isidore *Strofarius*, *Strofossus*, pour *impostor*, *fraudator*, qui paroissent avoir la même origine.

Les mots que le Languedoc tient des Goths, se réduisent à peu, comme on voit, supposé même que tous ceux que nous avons rapportez, soient d'origine Gothique. Ceux qu'il peut tenir des Sarrasins, sont encore en bien moindre nombre; aussi les Sarrasins n'y ont-ils été les maîtres qu'environ 39. ou 40. ans, sans compter que faisant profession d'une religion entierement differente, leur domination devoit y être trop odieuse, pour que les habitans du pais voulussent adopter leur langue. Voici

les mots Languedociens, que je soupçonnerois venir de l'Arabe, qui étoit la langue des Sarrasins : Encore même, comme ces mots appartiennent à la Médecine, ou à la Botanique, & qu'on n'a pendant long-tems enseigné dans la Faculté de Montpellier, qui est ancienne, d'autre Médecine ni d'autre Botanique, que celle qu'on puisoit dans les Auteurs Arabes, serois-je tenté de croire que c'est par cette voie que plusieurs de ces mots se sont répandus dans cette Province.

J'ai consulté sur ces mots des personnes sçavantes dans la langue Arabe, & c'est d'après eux que je vais parler, en distinguant dans la Table suivante les mots qu'ils ont reconnu pour être véritablement Arabes, d'avec ceux dont l'origine ne leur a pas été connue.

TABLE V.

De quelques mots *usitez en* Languedoc, *qui paroissent venir de l'*Arabe.

ALGALOUSSÉS ou AIGALOUSSÉS. Plante appellée en latin (a) *Anonis spinosa flore purpureo*, & en françois *Arrestebœuf*. Comme cette plante est épineuse & piquante, ne pourroit-on pas soupçonner que le nom qu'elle porte en Languedoc, vient du mot latin *Aculeosa*, qu'on a dit dans la basse latinité pour *Aculeata*; d'autant plus que les gens sçavans dans la Langue Arabe, que j'ai consultez, prétendent qu'il n'est point Arabe.

(a) Botanicon. Monspeliense, in voce *Anonis*.

AMALUC signifie dans le bas Languedoc l'*Os Sacrum*, ou le *Croupion*. De-là viennent les mots d'*Amaluga*, dont on se sert dans le bas Languedoc pour dire *battre*, *rosser*; & de *s'Amaluga* pour dire *se froisser*, *se meurtrir* en tombant. Ce mot *Amaluc* est Arabe, & a en Arabe la même signification qu'en Languedocien.

ARGEALASSÉS. Espece d'arbrisseau appellé (b) *Genista-spartium* en latin, & en françois *Genest piquant*. Les gens habiles dans l'Arabe que j'ai consultez, ne

[b] Ibid. in voce *Genista-spartium*.

reconnoissent point ce nom pour être Arabe. Viendroit-il donc du mot latin *Genista*, d'où les Arabes auroient fait *Algenista* ou *Algelista*, en y ajoutant leur article *Al*, comme ils ont fait *Almagestum*, *Alchimia*, & *Almanach*, en ajoutant cet article *Al* aux mots Grecs Μέγιστη, Χήμια, Μὴν, μηνός.

ARNAVESSÉS. Espece d'arbrisseau appellé en latin (*a*) *Rhamnus cortice albo, folio subrotundo, sive Paliurus*, & en françois *Paliure*. On doute de même que ce nom soit Arabe.

(*a*) Ibid. in voce *Rhamnus*.

AUJUBIS signifie dans le bas Languedoc *une espece de gros raisin blanc, doux & mielleux*, dont on se sert pour faire des raisins secs. Joubert (*b*) assure qu'on dit en Arabe *Algibiz* dans la même signification. Il y a grande apparence que ce mot vient de la même racine que le mot *Angiubin*, (*c*) qui signifie du *miel* en Persan.

(*b*) Sur Gui de Chauliac, *dans l'interpretation des Dictions pathologiques*, au mot *Bothor*.

(*c*) D'Herbelot, *Biblioth. Orientale*, au mot *Angiubin*.

BOTHOR. Ce mot est Arabe, (*d*) & il signifie *Tumor*, *Pustula*, *Varus*. C'est peut-être de-là que vient le mot de *Bouton*, dont on se sert dans la même signification en François & en Languedocien.

(*d*) Joubert, *ubi suprà*.

FAUTERNO. Plante appellée (*e*) *Aristolochia Clematitis recta*, en François *Aristoloche*. Cette plante est connue aussi sous le nom d'*Aristolochia Sarracenica*, en François *Sarrazine*. Cependant on m'a assuré que le nom de *Fauterno* n'étoit point Arabe. Peut-être que comme cette plante est amere, on l'a appellée dans la basse latinité *Fel terræ*, d'où l'on a fait dans la suite *Fauterro* & *Fauterno*. Peut-être aussi que du nom de *Malum terræ*, *Pomme de terre*, qu'on donnoit à sa racine suivant (*f*) Joubert, on a fait *Mauterro*, & de-là *Fauterno*.

(*e*) Botanicon Monspeliense, in voce *Aristolochia*.

(*f*) Interpretation des Dictions Pharmaceutiques de Gui de Chauliac.

GARACH ou GARAJAU. On appelle ainsi dans le Languedoc les Orgeolets, *Hordeola*, qui viennent aux paupieres, & en général tous les boutons qui naissent aux paupieres. Ce mot vient du mot Arabe *Garab*, ou avec l'article *Algarab*, qui signifie à peu-près la même

chose, mais qui désigne plus particulierement les boutons qui se forment au grand angle de l'œil, à côté du nez. Voiez Avicenne, *Lib.* 3. *Fen.* 3. *Tract.* 2. *Cap.* 14.

JAUVER. C'est ainsi qu'on appelle le Persil, *Apium hortense sive Petroselinum* dans le bas Languedoc : On dit *Gimbert* dans le haut Languedoc. *Dict. de Doujat.* Les Espagnols l'appellent de même *Juliver.* Comme ce nom ne vient point du latin, qu'il n'a aucun rapport avec les noms qu'on donne au Persil dans les autres langues de l'Europe, & qu'il n'est en usage qu'en Languedoc & en Espagne, c'est-à-dire dans les deux pais de l'Europe, où les Sarrasins ont dominé, il me sembloit que ce mot devoit venir de l'Arabe ; mais je n'ai pas pû en faire convenir les gens que j'ai consultez.

PÉR MOI ou PÉR MOIO. Maniere d'affirmation ou de serment en usage parmi le peuple du bas Languedoc. On croit communément que cela veut dire *Pér moi*, *Per me, meâ fide* : mais si cela étoit, comme on ne dit pas *moi* en Languedoc, mais *ieou*, *ego*, ce n'est pas *Pér moi* qu'on devroit dire, mais *Pér ieou.* Il faut donc chercher ailleurs l'origine de cette expression. Je soupçonne qu'elle vient des Sarrasins, & qu'elle signifie *Per Maho* ou *Per Mahom*, c'est-à-dire, *Par Mahomet* : Et le Commentateur de Rabelais a déja eu (*a*) la même pensée. Il est certain qu'on a dit autrefois *Mahom & Maho* pour Mahomet, & l'on a prétendu que les Sarrasins avoient accoutumé de jurer par leur prétendu Prophete, comme il paroît par les deux vers suivans, pris d'une Chronique manuscrite de Bertrand du Guesclin, citée dans le Glossaire (*b*) de Du Cange,

(*a*) Sur le Livre 2. de Rabelais, *chap.* 19. *not.* 5.

(*b*) In voce *Mahum.*

> Je croi que vous venez sçavoir nos portions,
> Vous pensez à tenir le serment à Mahom.

SAFRAN. C'est ainsi qu'on nomme en françois & en Languedocien la plante & la fleur qu'on nomme en latin *Crocus.* Ce nom qui est Persan, devroit s'écrire & se prononcer *Zahafaran.* Les Arabes l'ont emprunté des Persans, & nous des Arabes.

SENEPIOU

SENEPIOU dans le bas Languedoc, SERRAMPIOU dans le haut Languedoc, & en Espagnol SERRAMPIONE, signifie la *Rougeole*, en latin *Morbilli*. Ces mots sont nouveaux dans ces langues, de même que la maladie qu'ils désignent. Viendroient-ils du nom de Jean Serapion, qui en a parlé dans le cours de Médecine qu'il avoit donné en Arabe, & qu'on a traduit en latin sous le titre de *Breviarium Medicinæ*? Mais il n'en parle pas assez amplement, pour avoir mérité de donner son nom à cette maladie. Quoiqu'il en soit, du moins est-il certain que ces mots ne sont pas Arabes, & que la Rougeole n'est connue chez les Arabes, chez qui elle est ancienne, que sous le nom d'*Hasba*.

SUBETH signifie *Apoplexie*, ou *Carus*; en général toute sorte d'affection soporeuse. Ce mot qui est assez usité dans le bas Languedoc, est Arabe, & a eté emploié par les Arabes dans la même signification. Voiez Avicenne, *Can. Medic. lib. 3. Fen. 1. Tract. 4. cap. 1. de Subeth & Caro.*

TRESCALAN. On nomme (a) ainsi dans le bas Languedoc le *Mille-pertuis*, en grec *Hypericon*. Ce nom est Arabe. On le trouve défiguré dans l'*Onomasticum Medicum & Philosophicum* de Michel Toxites, où entre beaucoup d'autres noms barbares qu'on donne au Millepertuis, on l'appelle *Trustulon*, pour *Trescalan*.

(a) Botanicum Monspeliense, in voce *hypericum*.

Enfin le Languedocien a plusieurs mots qui ne paroissent pas venir du latin, & qui lui sont communs avec l'Espagnol, comme il paroît par la Table suivante. Il y a grande apparence que l'Espagne & le Languedoc les ont également reçus des Goths ou des Sarrasins, qui ont dominé successivement dans l'un & dans l'autre de ces pais. Il faudroit autrement les regarder comme des restes de l'ancienne langue Espagnole, & supposer qu'ils auroient passé dans le Languedoc à la faveur du commerce, qu'il y eut entre le Roiaume d'Aragon & le Languedoc, sur la fin de la seconde race de nos Rois, & au commencement de la troisiéme.

TABLE VI.

De plusieurs mots *communs à* l'Espagnol *&* *au* Languedocien.

ALBARDA ou ALVARDA signifie en Espagnol *une espece de Selle rase* à l'usage des femmes. On dit en Languedoc *une Aubardo.*

BAHUL signifie en Espagnol *un Coffre couvert de peau.* On dit en Languedocien & en François *un Bahu.*

BALDE, ou DE BALDE signifie en Espagnol *pour néant, en vain* : On dit aussi *de Dalde* dans la même signification. En Languedoc on dit *de Bado.*

BARAJA en Espagnol signifie *mesler.* On dit dans le haut Languedoc *Barateja.*

BARBACANA. C'est en Espagnol une sorte de fortification. On croit que ce mot est Arabe d'origine. Il est en usage en Languedoc pour signifier *un Machicoulis.*

BREÑA signifie en Espagnol *un Buisson, un Hallier.* Dans le bas Languedoc *uno Baraignado* signifie *une Haie.*

BROCA en Espagnol *un petit Clou*, ou *une tache de soulier.* On dit en Languedocien *uno Broco* ou *Broqueto.*

CALLAR signifie *se taire* en Espagnol, & en Languedocien.

CEVADA en Espagnol, *de l'Orge*, & en Languedocien *de l'Avoine.*

EMBUDO en Espagnol *un Entonnoir.* On dit en Languedocien *un Embut.*

EMBUTIR, en Espagnol *farcir.* Ce mot a à peu-près la même signification en Languedoc : il vient d'*Embudo.*

FALDA signifie en Espagnol *un habit de femme*, *les plis de l'habit*, *le sein*; & FALDETA, un petit cotillon. *Faudo* signifie en Languedoc *le Sein* ou *les Genoux*.

GALLOFO en Espagnol, *un belitre*, *un coquin*. Il a la même signification dans le bas Languedoc. Ce mot est en usage dans la langue Italiennè dans le même sens. Je conjecture qu'il vient du nom de *Guelfe*, qui a autrefois désigné une faction, célebre par les guerres qu'elle a soutenues contre les Gibelins, & par les ravages dont elle a désolé l'Italie dans le XIII. siécle. C'est ainsi que les noms de parti dégénérent ordinairement en noms d'injures. Ce qui peut autoriser cette conjecture, c'est qu'on se sert encore dans le bas Languedoc du nom de *Gibeli*, c'est-à-dire du nom du parti contraire, comme d'une injure, dont la signification est à peu-près la même.

ISQUIERD en Espagnol, *Gauche*. On dit *Esquairo* ou *Esquero* en Languedoc.

MERMA en Espagnol, *diminution*; MERMAR, *diminuer*. On dit *Verma* dans le bas Languedoc, & dans le haut Languedoc *Aberma*.

PARRAL en Espagnol *une Treille*. On appelle *Parran* dans le bas Languedoc les *petits jardins de paisan*, qui sont derriere leurs maisons, & où il y a ordinairement des *Treilles*.

PECILGAR en Espagnol *pincer*. On dit en Languedoc *Pessuga*. Viendroit-il du latin *pellem sugere*?

PICHEL *de Estanno*, en Espagnol *Pot d'Etain*. On dit dans le bas Languedoc *un Piché*, & c'est une mesure de vin d'une pinte & demie.

POTRO, en Espagnol *un jeune Poulain*. On a (*a*) appellé autrefois en François une jeune jument *une Poutre*. De-là vient le mot Languedocien *s'espoutra*, qui en parlant d'une jument, signifie *s'avorter*. M. Ménage croit que le mot de *Poutre* vient du latin *Pullitra*, jeune jument, di-

[*b*] Rabelais, Pantagr. *liv.* 4. *ch.* 13.

minutif de *Pulla*, & il paroît avoir raison. Ainsi *Espoutra* en Languedocien, viendroit d'*Expullitrare*. Voiez Menage, *Dictionnaire Etymologique*, au mot *Poutre*.

RENA en Espagnol *querelle*, & RENIR, quereller. On dit en Languedoc *Reno* & *Rena*. Voiez ci-dessus, *Chap. V. Table III.*

SERRO en Espagnol *un Colline*, & SIERRA *une montagne*. En Languedoc *Serré* signifie une *Colline*.

TALENTO en Espagnol, *Envie*, *volonté*. TALÉN signifie en Languedocien *Faim*.

TAPIA en Espagnol *Muraille de terre*. Ce mot est en usage dans le haut Languedoc dans la même signification.

TRAST en Espagnol *vieux Meubles*, *vieilles Ferrailles*. On se sert de ce mot en Languedoc pour dire *une chose de néant* ou *de nulle valeur*. De-là vient qu'on appelle *un Trast* ou *uno Trasso*, un enfant qui n'a point de santé, & qu'on dit *Estrassa*, pour dire *perdre*, *emploier inutilement*.

CHAPITRE VII.

Des Changemens *arrivez dans la* Langue *du* Languedoc, *depuis que cette Province est unie à la* Couronne de France, *& de l'etat présent de cette Langue.*

SOUS les Rois de la premiere race, on parloit deux langues principales dans l'Empire des François, où la plus grande partie du Languedoc se trouvoit déja comprise; l'une étoit la langue *Latine*, mais corrompue par quelques restes de Celtique, & par plusieurs mots étrangers, que les nations Germaniques avoient apportez : Et l'autre, la langue *Tudesque*, alterée aussi par le mélange de quelques mots latins, qui s'y étoient introduits. Les

Gaulois, qui avoient pris depuis long-tems le nom de *Romains*, parloient la premiere, qu'on appelloit langue *Romaine*; les Francs, les Goths, les Bourguignons, les Germains &c. tant ceux qui avoient déja fixé leur demeure dans les Gaules, que ceux qui étoient encore au de-là du Rhin, se servoient de la seconde, qui étoit leur langue naturelle. De ces deux langues, la plus commune dans les Gaules, étoit la *Romaine*, parce que les Gaulois y étoient les plus nombreux; mais la *Tudesque* étoit la seule qui fût en usage dans la Germanie, & même dans les Provinces des Gaules limitrophes du Rhin, où differentes nations Germaniques s'étoient établies depuis long-tems.

Cette distiction des deux Langues subsistoit dans le même état au commencement de la seconde race. On en trouve une preuve sensible dans un évenement, qui arriva sous le regne des Enfans de Louis le Débonnaire. Charles qu'on appella dans la suite le Chauve, & Louis de Baviere son frere, firent ensemble en 842. un Traité d'alliance contre l'Empereur Lothaire, leur frere aîné, dans lequel ils firent entrer les deux armées qu'ils commandoient. Louis, pour être entendu de celle que Charles avoit amenée des Gaules, jura l'alliance en langue Romaine. Charles, par la même raison, la jura en langue Tudesque, pour se faire entendre de l'armée de Louis, levée dans la Germanie: Après quoi les deux armées prêtérent le même serment à leur tour; celle de Charles, en langue Romaine, & celle de Louis, en langue Tudesque; ce qui prouve que si le Tudesque étoit alors la langue commune de la Germanie, & des Provinces des Gaules limitrophes du Rhin, le Romain l'étoit du reste des Gaules.

La langue Romaine s'est long-tems maintenue dans le même état dans les Gaules: mais enfin elle s'y est partagée insensiblement en deux langues differentes. La langue qu'on parloit dans la Celtique, & dans la plus grande partie de la Belgique, c'est-à-dire dans les provinces septentrionales des Gaules, quoique Romaine,

étoit grossiere & (a) peu correcte. Plusieurs raisons pouvoient y contribuer, moins de commerce avec les Romains, plus d'attachement pour le Celtique dont on avoit retenu beaucoup d'expressions, enfin plus de fréquentation avec les Nations Germaniques, qui y étoient plus nombreuses & établies depuis plus long-tems. Par des raisons directement contraires, la langue Romaine qui étoit en usage dans les provinces Méridionales, c'est-à-dire dans les Aquitaines, & sur-tout dans la Gaule Narbonnoise (b), étoit & plus correcte & plus pure, & nous en avons plusieurs témoignages exprès.

Cette difference a donné lieu peu-à-peu au partage, dont il est question. Cette langue plus grossiere, moins polie, peu exacte & peu réguliere, est devenue sous nos Rois de la troisiéme race, la langue la plus polie, la plus riche, & la plus élégante de l'Europe, c'est-à-dire est devenue la langue Françoise. L'autre, qui étoit autrefois plus pure & plus correcte, après s'être soutenue avec honneur par les vers des Poëtes Provençaux ou *Troubadours*, tant qu'il y a eu des Princes souverains dans ces Provinces, est réduite depuis long-tems à la condition d'une langue provinciale, c'est-à-dire d'une langue méprisée de ceux même qui sont obligez de s'en servir.

Cependant il reste encore des vestiges certains de l'ancienne fraternité qu'il y a eue entre ces deux langues, & je croi que les réflexions suivantes suffiront pour la faire sentir.

1°. Dans le Languedocien on ne connoît point d'inflexions ou de differentes terminaisons dans les déclinaisons des noms, & les cas n'y sont marquez que par des articles, de même qu'en François.

(a) Sidoine Apollinaire, *Lib.* 3. *Epist.* 3. appelle la langue, qu'on parloit en Auvergne de son tems, *Celtici sermonis squama.*

(b) Sed dùm cogito, *dit un Gaulois, que Sulpice Severe fait parler dans ses Dialogues*, me hominem Gallum inter Aquitanos verba facturum, vereor ne offendat vestras nimiùm urbanas aures sermo rusticior. Audietis me tamen ut Gurdonicum hominem, nihil cum socco, aut cothurno loquentem. *A quoi Sulpice Severe fait répondre un autre Interlocuteur*: Tu verò vel Celticè, aut si mavis Gallicè loquere, dummodo jam Martinum loquaris. *Dialog.* 1. *De virtut. Monachor. Orient. cap.* 27.

2°. Les tems & les modes des Verbes sont les mêmes qu'en François. Il y a * cinq tems simples & cinq tems composez à l'indicatif, deux tems simples & deux tems composez au subjonctif en Languedocien de même qu'en François. Ainsi à cet égard la Grammaire Françoise pourroit servir de Grammaire pour la langue du Languedoc.

3°. On se sert de même qu'en François, des Verbes auxiliaires *Avoir* & *Estre*, *Avé* & *Éstré*, pour former certains tems dans la plûpart des modes, tant de la voix active que de la voix passive.

4°. Le Verbe *Avé*, *Avoir*, se conjugue par lui-même comme en François, & on dit *ai avut*, *aviei avut*, *auriei avut*, comme on dit en François *j'ai eu*, *j'avois eu*, *j'aurois eu*.

5°. Le Verbe substantif *Éstré*, *Estre*, se suffit aussi à lui-même pour être conjugué ; & c'est en cela que le Languedocien, de même que l'Italien, differe du François, où ce Verbe ne peut se conjuguer, que par le secours du Verbe *Avoir*. Ainsi on dit en Languedoc *soui estat*, *eré estat*, *seriei estat*, comme on dit en Italien *sono stato*, *ero stato*, *sarai stato*.

6° Il suit de-là 1°. Que le Verbe auxiliaire *Avé* suffit dans le Languedocien, pour former tous les tems des Verbes actifs, ou des Verbes neutres-actifs, qui ont besoin d'un Verbe auxiliaire ; & c'est en cela que le Languedocien convient avec le François, dans lequel le verbe *Avoir* suffit pour ces Verbes à la formation des mêmes tems.

7°. Il suit de-là 2°. que le Verbe *Éstré* suffit dans le Languedocien, de même que le Verbe *Essere* en Italien, pour former tous les tems des Verbes passifs, & des Verbes neutres-passifs, qui ont besoin d'un Verbe auxiliaire ; & en cela le Languedocien, de même que l'Italien, differe du François, dans lequel il faut emploier les deux Verbes auxiliaires *Avoir* & *Estre*, pour former les tems de la voix passive, parce qu'on ne peut pas en François conjuguer le Verbe *Estre* par lui-même, sans le secours du verbe *Avoir*.

* Je suis la Grammaire Françoise du P. Buffier, Jesuite, qui me paroît être la plus conforme au génie de la Langue Françoise.

8°. Il y a peu de verbes neutres-passifs dans le Languedocien. La vivacité de l'imagination de ceux qui parlent cette langue, les porte à donner de l'action à tous les verbes qui ont la forme active. Ils portent cette habitude jusques dans le François ; & il y a long-tems qu'on se plaint que c'est par la fréquentation des Gascons, que le Verbe *Sortir* (*a*) est devenu actif, que le Verbe *Monter* commence à le devenir, & que le Verbe *Tomber* le deviendra peut-être bien-tôt.

[*a*] Vaugelas. Remarques sur la Langue Françoise, au mot *Sortir*.

9°. C'est par une suite du même principe qu'il y a dans le Languedocien plusieurs tours de phrase plus vifs & plus énergiques que dans le François. On y dit, par exemple, *perqué me réndio, faut qué mé prouvou puleu* ; c'est-à-dire : *Pour que je me rende, il faut qu'on me prouve plutôt &c.* Je vois même que ces expressions s'établissent peu-à-peu dans la langue Françoise, & se font enfin adopter par ceux mêmes, qui avoient été les premiers à les condamner. On peut voir ce qu'a dit Vaugelas sur le *Pour que*.

10°. Enfin le Languedocien, non plus que le François, ne connoît point cette inversion de mots dans une même phrase, qui étoit en usage chez les Grecs & chez les Latins ; & à cet égard la construction dans le Languedocien est absolument la même que dans le François. Mais à l'égard des differens membres ou parties d'une même période, les inversions sont plus communes & plus hardies dans le Languedocien que dans le François, ce qui vient, à ce que je croi encore, de la vivacité de l'imagination dans le Languedoc, d'autant plus que c'est la nature seule qui enseigne ces inversions au peuple de cette province, & que l'art ni l'étude n'y ont aucune part.

En finissant ces réflexions sur la langue du Languedoc, je pourrois faire valoir en sa faveur le témoignage des Italiens (*b*), qui avouent eux-mêmes que la langue Italienne doit son origine & son accroissement à la langue Provençale, qui étoit la même que celle du Languedoc : que c'est d'elle qu'elle a reçu l'art Oratoire & l'art Poëtique : Que les Poëtes Provençaux ou Troubadours ont inventé

[*b*] Franc. Petrarcha, *Del Triompho d'amore, capitulo* 4.
Et Alexandre Vellutello, son Commentateur.
Speron Speroni, *Dialogo delle Lingue*.
Mario Equicola, *Di natura d'Amore, lib.* 1. *cap.* 1.
Crescimbeni, *Histor. de la volgar. Poës. lib.* 1. *pag.* 7. *& lib.* 2. *pag.* 87.

inventé la rime, où l'ont du moins introduite en Occident : Enfin que ces Poëtes doivent être regardez comme les restaurateurs de la Poësie en Europe, & comme les premiers modeles, qu'on y ait eu dans l'art d'écrire en prose & en vers dans les Langues modernes. Ces témoignages sont vrais, & ils sont honorables, mais ces témoignages en rappellant le souvenir d'une prééminence depuis si long-tems perdue, ne font que faire mieux sentir la décadence, où cette langue est enfin tombée.

Cependant malgré cette décadence, la langue du Languedoc se conserve encore telle qu'elle a été dans les tems les plus glorieux pour elle. Le fait paroîtra singulier, & il n'est pas facile d'en trouver la cause. Ce n'est pas du moins au génie des habitans qu'il en faut faire honneur. Ils sont au contraire vifs & changeans, tranchons le mot, ils sont légers & variables. Ce seroit plutôt à l'oubli, où cette langue est tombée. Le peuple, quand il n'y a que lui qui parle une langue, ne s'avise guére d'y faire des changemens. Ce sont les Auteurs, qui en composant, cherchent à mieux dire que ceux qui les ont précédés, & qui par ce moien disent autrement ; on sçait qu'en polissant toujours une langue, on l'exténue souvent, & qu'à coup sûr on l'altére toujours. Mais quand la cause en seroit ignorée, du moins le fait ne sçauroit-il être contesté.

Nous avons encore plusieurs ouvrages des anciens *Troubadours*, écrits dans le XII. & le XIII. siécles : Et à peine la langue dans laquelle ils sont écrits, differe-t-elle autant du langage qu'on parle aujourd'hui, que le François qui étoit en usage sous le régne de Louis XIII. differe du François d'àpresent. Catel, (a) qui a fait autrefois la même observation, remarque qu'il avoit *une Histoire des guerres de Raimond le Vieux, Comte de Tolose, écrite en langage Tolosain*, & à son avis *du tems même, par un partisan du susdit Comte, dont le langage étoit semblable à celui qu'on parloit en* 1634. dans le tems mêmê qu'il écrivoit, *bien que ce livre eût été écrit, à ce qu'il paroît, il y avoit alors plus de quatre cens ans.* Mais le titre qui prouve le mieux le peu de changement qu'a souf-

(a) Memoires de l'Histoire du Languedoc. *pag.* 119.

fert la langue du Languedoc, c'est la formule du serment que Louis le Germanique prêta en langue Romaine, dans l'alliance qu'il fit avec Charles le Chauve son frere, en 842. & la formule de celui qu'on fit prêter en même tems dans la même langue à l'armée de Charles, pour l'engager dans le même parti. Nithard (a) nous a conservé l'une & l'autre. On y reconnoît encore dans toutes les deux la tournure & les expressions de la langue latine, dont cette langue Romaine s'étoit formée, mais on y reconnoît aussi les mots & les terminaisons de la langue de Languedoc, telle qu'elle est aujourd'hui.

(a) De dissensionibus filiorum Ludovici Pii, lib. 3.

Pour le prouver je vais rapporter ces deux sermens en deux façons; premierement avec une version interlineaire en latin, & ensuite avec une version pareille en Languedocien, tel qu'on le parle aujourd'hui. Par ce moien j'expliquerai en même tems ces deux sermens, que Pontanus (b) avoue n'avoir pas pû entendre tout à-fait, que le Pere Daniel (c) n'a peut-être pas entendu non plus, du moins en entier, & qui sont assez mal expliquez dans la plûpart de ceux qui en ont parlé.

(a) Origin. Francicar. lib. 6. cap. 24.
(c) Hist. de France, Tom. 2. pag. 317. Edit. 2.

Serment de Louis le Germanique, avec une version interlineaire en Latin.

Pro Dei amore et pro Christiano populo & nostro
Pro Deu amor & pro Christian poblo & nostro

communi salvamento, de istâ die in abante in quantum Deus sapere
commun salvament, dist di en avant in quant Deus savir

& posse mihi donat, sic salvabo eum istum meum fratrem Carolum
& podir me dunat, si salvarai eo cist meon fradre Karlo

& in adjuvamento & in quaque una causa, sic quomodo homo per
& in ajudha & in cadhuna cosa, si cum om per

directum suum fratrem salvare debet: imò quid ille mihi
dreit son fradre salvar dist,* ino (*fortè imò*) quid il mi

alterum faceret: Et ad Lotharium nullum placitum
altre si faret: Et abludher (*ad Ludher*) nul plaid

In eo quod ille
* In o quid il
mihi alterum sic
mi altre si
faceret.
faret. *Leibnitz*, in Annalib. *ad ann.* 842.

unquam prehendam, quod ci isti meo
numquam prindrai, * qui meon vocist (*fortè eo-cist*) meon

fratri Karolo in damno sit.
fradre Karlo in damno sit.

Quod mea
* Que meon
voluntate huicisti
vol cist
meo fratri.
meon fradre &c.
Leibnitz. Ibid.

Serment de l'armée de Charles, avec une pareille version interlineaire.

Si Ludwicus sacramentum, quod suo fratri Carolo jurat,
Si Ludwics sacrament, que son fradre Karlo jurat,

conservat, Et Carolus meus senior de sua parte
conserva, Et Karlus meos sendra (*senhor*) de sua parte

non illud tenet, si ego disturnare non illum possum, nec
non lo tanit, si io returnar non lint (*lim*) pois, ne

ego nec ullus quem ego disturnare inde possim, in ullo adjuvamento
io ne uls cui (*que*) io retournar int pois, in nulla ajudha

contra Ludovicum non illi ivero.
contra Ludwics non li iver.

Serment de Louis le Germanique, avec une version interlineaire en Languedocien.

Pér Dieou amor et pér lou Christian poplé ét nostré commun
Pro Deu amor & pro Christian poblo & nostro commun

salvamént, desté jour én avant én tant qué Dieou sabé & poudé
salvament, dist di en avant in quant Deus sabir & podir

mé dounat, sé sauvarai aquesté mieou frairé Carlé, & en
me dunat, si salvarai eo-cist meon fradre Karlo, & in

ajudo et en caduno causo, sé commo on pér drét son
ajudha & in cadhuna cosa, si cum om per dreit son

frairé sauva deu, emo (*memo*) quiquon él mé autré si
fradre salvar dist, ino (*f. imò*) quid il mi altre si

farié; Et a Lothaire nul plais oncques
faret; Et abludher (*ad Ludher*) nul plaid numquam

SSſ ij

prendrai, qué à aquefté micou frairé Carlé
prindrai, qui meon vocift (*eo-cift*) meon fradre Karlo

in damn fié.
in damno fit.

Serment de l'armée de Charles, avec une pareille version interlineaire.

Sé Louis lou fàrment, qué à foun frairé Carlé a jurat,
Si Ludwigs facrament, que fon fradre Karlo jurat,

confervo, Et qué Carlé mon feniou de fa part
confervat, Et Karlus meos fendra (*fenhor*) de fua part

non lou tenié, fé iou deftournar non lou poi, ni icou
non lo tanit, fe io returnar non lint (*lim*) pois, ne io

ni degus qué ïeou deftournar én pioiffo, en nullo ajudo
ne uls cui (*que*) io returnar int piois, in nulla ajudha

contro Louis non li iren.
contra Ludwigs non li iver.

CHAPITRE VIII.

De quelques opinions *ou* pratiques *du* paganifme, *qui fubfiftent encore parmi le peuple de* Languedoc.

LES anciens habitans de la Gaule Narbonnoife ont été dans les tenébres de l'idolatrie jufqu'au commencement du troifiéme fiécle. Ce n'eft guére que vers ce tems-là que l'Evangile commença de leur être annoncé avec fuccès, & les légendes qui y font remonter plus haut l'établiffement de la Religion Chrétienne, méritent peu de croiance.

Les Volces, qui habitoient ce païs avant que les Romains s'en fuffent rendu maîtres, avoient la même religion que le refte des Celtes ou Gaulois ; & cette religion

étoit très-differente de celle des Romains, pour le nombre & pour la qualité des Dieux qu'elle admettoit, de même que pour le culte qu'elle ordonnoit de leur rendre. Mais après l'an de Rome 633. environ 121. ans avant J. C. le paganisme des Romains commença à s'introduire dans ce pais avec leur empire ; & depuis ce tems-là le culte Gaulois & le culte Romain y furent presque toujours confondus, jusqu'à la destruction de l'idolatrie,

En recherchant les restes de la langue Celtique, qui subsistent encore dans le Languedoc, j'ai cru devoir rechercher en même tems les traces de l'un & de l'autre paganisme, de celui des Gaulois & de celui des Romains, qui pouvoient subsister dans cette province. Je sçai que la Religion Chrétienne qui est pure & sans tache, ne souffre point de mélange de religion étrangere ; & par conséquent je sçavois aussi que je ne trouverois point dans une province, où le Christianisme est établi depuis si long-tems, ni aucun culte idolatrique, ni aucune croiance opposée à la substance de la foi. Mais ce n'étoit pas-là non plus l'objet de mes recherches : Il y a des pratiques & des opinions presque indifferentes, quoique vicieuses peut-être dans leur origine, qu'on aura cru pouvoir tolerer ou mépriser : Il en est d'autres, qui quoique condamnables en soi, & souvent condamnées, ont pû se perpétuer parmi le peuple, presque toujours dénué de connoissance, & à qui l'exemple & l'habitude tiennent ordinairement lieu de raison. C'est-là ce que je m'étois proposé de rechercher, & si à cet égard mes recherches n'ont pas été bien abondantes ; elles n'ont pas été non plus entiérement infructueuses.

I.

Des Fées.

La premiere opinion de cette espece qui m'ait frappé, est celle des Fées : il est visible qu'elle n'a pas pris naissance dans la Religion Chrétienne. Cette Reli-

gion n'admet au-dessus des hommes que des esprits de lumiere ou des esprits de tenebres, des Anges ou des Diables; & dans l'opinion du vulgaire les Fées ne sont ni l'un ni l'autre. Ce sont des femmes d'un ordre supérieur à la nature humaine, dont le pouvoir, les connoissances, les talens excedent de beaucoup les bornes du pouvoir, des connoissances, & des talens des hommes; exemptes de plusieurs des infirmitez qui nous sont propres, mais soumises pourtant à beaucoup de besoins, à beaucoup de passions, à beaucoup d'accidens, & enfin à la mort; inégales entr'elles en âge, en beauté, en pouvoir, en lumieres; ordinairement bienfaisantes, quand elles sont jeunes & belles; sujettes à être chagrines, bourrues, mal-faisantes, quand elles sont laides, ou prestes à le devenir en commençant à vieillir. On a prétendu qu'elles aimoient à se montrer habillées de blanc, & cette opinion a été cause qu'on les a souvent appellées les *Dames blanches.*

Gervais de Tillebery, Maréchal du Roiaume d'Arles, qui vivoit au commencement du XIII. siécle, rapporte dans un Ouvrage adressé à l'Empereur Othon IV. (*a*) » que les Fées se choisissoient des Amans parmi les hom» mes, à qui elles procuroient toute sorte de biens, » tandis qu'ils leur étoient fidéles; mais aussi qu'elles ac» cabloient de malheurs, & qu'elles faisoient mourir » même, quand ils s'avisoient de les quitter pour se » marier, ou qu'ils avoient l'indiscretion de se vanter » de leurs faveurs. On fait encore les mêmes contes en Languedoc, & on les fait avec la même confiance que cet Auteur les a faits lui-même.

(*a*) A viris omni exceptione majoribus quotidie scimus probatum, quòd quosdam hujusmodi larvarum, quas *Fadas* nominant, Amatores esse audivimus, & cùm ad aliarum fœminarum matrimonia se transtulerunt, antè mortuos quàm cum superinductis carnali se copulâ immiscuerunt: plurimosque in summâ temporali felicitate vidimus stetisse, qui cùm ab hujuscemodi Fadarum se abstraxerunt amplexibus, aut illas publicaverunt eloquio, non tantùm temporales successus, sed etiam miseræ vitæ solatium amiserunt. *Gervasius Tilleberiensis*, editus à Leibnitio inter Scriptores rerum Brunsvicensium, *in Otiis Imperialibus, Decision. 3. cap.* 86.

Cette croiance des Fées a été assez universelle en Europe, mais elle paroît avoir été particulierement établie dans le Languedoc. Il n'est point de village dans cette province, où il n'y ait quelque vieux Château, ou quelque Antre, honoré de la demeure de quelque Fée, ou du moins quelque fontaine qui a servi à ses bains. Les plus ignorans & les plus grossiers y sçavent par cœur un grand nombre de vieux contes de Fées, qui se perpétuent par une tradition orale, qu'on raconte toujours avec les mêmes circonstances, & qu'on ne manque jamais d'orner de certaines vieilles phrases, qui paroissent être consacrées. Cependant il faut convenir que le peuple même n'y parle plus guére à présent des Fées, que comme de quelque chose qui a existé autrefois, & qui n'existe plus. Il semble par conséquent que cette croiance commence à s'affoiblir, mais je ne voudrois pas répondre qu'elle ne se renouvellât bien-tôt, si l'ignorance reprenoit jamais le dessus.

L'idée que nous venons de donner des Fées, ressemble beaucoup à celle que les Grecs & les Romains avoient des Nymphes des bois, ou des fontaines, c'est-à-dire des Dryades, des Hamadryades, des Oreades, des Napées & des Nayades. Aussi du Cange (*a*) a-t-il soupçonné que le nom de *Fée* venoit du nom de *Nymphe*, & cette conjecture pourroit être appuiée de l'autorité d'un ancien Scholiaste de Theocrite, qui a dit (*b*) que les *Nymphes sont des demons, qui apparoissent sur les montagnes sous la forme de femmes*. Cependant il est plus vraisemblable, que les Fées sont les *Deæ Fatuæ* des Romains; du moins le nom convient-il mieux. Ces Déesses étoient appellées *Fatuæ à fando*, parce qu'on leur attribuoit le privilege de prédire l'avenir, & elles étoient regardées comme les femmes des Faunes & des Sylvains. Dans le fond ces deux opinions reviennent à peu-près au même, parce que ces Déesses *Fatuæ* tenoient dans la Mythologie des Romains à peu-près le même rang, que les Nymphes dont on vient de parler, dans la Mythologie des Grecs; tout comme le Faune & les Sylvains des Romains ne differoient guére du Pan & des Satyres des Grecs.

(*a*) In Glossario, in verbo *Fada*.

[*b*] Νύμφαι εἰσὶ τὰ ἐν γυναικείῳ σχήματι ἐν τοῖς ὄρεσι φαινόμενα δαιμόνια. *Scholiastes Theocriti, Idyll. 3. vers.* 11.

Ce qu'il y a d'étonnant c'est que les Arabes & les autres Orientaux ont sur leurs *Ginn* & leurs *Peri* à peu-près les mêmes idées, qu'on a eues en Europe sur les Fées: Comme il ne paroît pas qu'ils les aient prises de nous, ni nous d'eux, & que nous n'avons jamais eu ensemble un commerce assez étroit, il faut en conclure, que ces opinions naissent d'elles-mêmes dans l'esprit, & que le penchant qu'a le peuple pour le merveilleux, & le plaisir qu'il trouve à expliquer facilement ce qui se passe par l'intervention d'Etres d'un ordre supérieur, les ont inspirées aux Orientaux, de même qu'aux Grecs, aux Romains & à nous.

I I.

Du Drac.

La crainte du *Drac*, qui est très-commune dans le Languedoc, a pris de même naissance dans le Paganisme. L'idée qu'on se forme des Dracs, c'est que ce sont des esprits folets, capricieux, inquiets, ordinairement malfaisans: les meilleurs d'entr'eux se plaisent du moins à faire des malices & des tours de Page. On croit pourtant qu'ils prennent quelquefois certaines gens en amitié & qu'ils leur rendent d'assez grands services. Du reste on leur donne le pouvoir de se rendre invisibles ou de se montrer sous telle forme qu'il leur plaît.

Du tems de Gervais de Tillebery, Maréchal du Roiaume d'Arles, qui écrivoit (*a*) en 1211. on étoit persuadé dans le bas Languedoc, * « que les Dracs prenoient » la forme humaine, quand il leur plaisoit, & qu'ils al- » loient sous cette forme aux marchés, sans crainte d'être reconnus

(*a*) Otia Imperialia. Decis. 3. *cap.* 103.

* Dracos asserunt formam hominis assumere, sicque in forum publicum adventare sine cujusvis agnitione. Hos perhibent in cavernis fluviorum mansionem habere, & nunc in specie annulorum aureorum aut scyphorum mulieres allicere ac pueros in ripis fluminum balneantes, nam dùm ista cupiunt consequi, subito raptu coguntur ad intima delabi, nec plùs hoc contingere dicunt, quàm fœminis lactantibus, quas Draci rapiunt, ut prolem suam infelicem nutriant. Ibid. *Decision.* 3. *cap.* 85.

» reconnus. *Selon cet Auteur* la demeure ordinaire des » Dracs étoit dans les creux des rivieres, où ils tâchoient » d'attirer les femmes & les enfans par l'appât d'une ba- » gue ou d'un gobelet d'or, qu'ils faisoient nager sur » l'eau. *Il ajoute* qu'ils recherchoient sur tout les nour- » rices, dont ils avoient besoin pour nourrir leurs en- » fans, & il raconte à ce sujet une histoire, ou plutôt » une fable, à laquelle il paroît ajouter foi. »

On ne connoît plus dans le Languedoc les enfans des Dracs, ni le besoin qu'ils ont de nourrices; mais on y conte encore ce que Gervais de Tillebery dit des bagues & des gobelets d'or, que les Dracs font nager sur les gouffres des rivieres, pour y attirer les femmes & les enfans. Cependant l'opinion commune est que les Dracs fixent ordinairement leur demeure dans quelque vieille maison inhabitée, ou dans quelque endroit reculé des maisons qui sont habitées, & que c'est de-là qu'ils font des excursions dans le voisinage, quand il leur plaît. C'est-là ce qu'on appelle dans le bas Languedoc, (a) *Treva*. La peur qu'on avoit autrefois des Dracs, y est bien diminuée; mais elle n'y est ni finie, ni prête à y finir. Les paisans & les Domestiques y tremblent encore dans la nuit au seul nom du Drac; plusieurs s'imaginent même l'avoir vû, & il n'y a presque point de village, où il n'y ait quelque maison décriée, sous prétexte qu'elle sert de retraite au Drac.

(a) Ce mot est Celtique & signifie *habiter*. Voiez ci-dessus *chap. IV. de la derniere Partie, pag.* 476.

Sur la description qu'on vient de faire, il est aisé de reconnoître que les bons Dracs sont les Dieux *Lares* ou *Penates* du Paganisme Romain, & que les mauvais sont les *Lemures*. Selon les Romains, les *Lares* * étoient les Manes des gens de bien, qui après leur mort gouvernoient † paisiblement la famille de leurs descendans, & s'attachoient à y maintenir l'ordre; au lieu que les

* Animus humanus exutus & liber, stipendiis vitæ corpore suo abjuratis . . . . . qui posteriorum suorum curam sortitus pacato & quieto numine domum possidet, *Lar* dicitur *familiaris*. Apuleius, *De Deo Socratis*.

† Plautus in *Aulularia Prologo*.

Larves ou *Lemures* étoient † les Manes de ceux qui par leurs crimes avoient mérité d'être punis après leur mort, & qui cherchoient à s'en dédommager en tourmentant ceux qui vivoient. C'eſt ſur ce principe que Nonius Marcellus (*a*) dit que les Lemures ſont *Larvæ nocturnæ & terrificationes imaginum & beſtiarum* : qu'Apulée (*b*) les appelle *noctium occurſacula, buſtorum formidamina, ſepulchrorum terriculamenta* : Et que S. Jerôme (*c*) dit que la nature des Larves ou Lemures *eſt terrere parvulos, & in angulis garrire tenebroſis.*

(*a*) De proprietate ſermonis, *cap.* 2.

(*b*) Apologia pro ſeipſo prima.

(*c*) Præfat. in lib. Hebraicar. quæſtion. in *Geneſim*

J'avois cru (*d*) que le nom de *Drac* venoit du mot Celtique *Drwg*, qui ſignifioit *mechant*, & cette étymologie paroiſſoit aſſez vraiſemblable. Cependant elle eſt abſolument détruite par le fragment d'une Diſſertation écrite en grec, intitulée *De Draconibus*, περὶ Δράκοντων, & attribuée à S. Jean Damaſcene par le P. Lequien, qui a procuré en 1712. la derniere édition des Œuvres de ce Pere. Dans cette Diſſertation on refute l'opinion frivole des Dragons, qui étoit établie du tems de l'Auteur, & il paroît par ce qu'on en dit, qu'on entendoit alors par le nom de *Dragons*, à peu-près ce qu'on entend encore en Languedoc par celui de *Dracs*. Sur ce pied le nom de *Drac* ne feroit plus un nom Celtique, mais un nom originairement grec, qui auroit été porté dans le Languedoc par les Romains, qui l'avoient adopté.

(*d*) *Ci deſſus ch. V. de cette Partie. pag.* 480.

I I I.

De la répugnance à ſe marier dans le mois de Mai.

C'eſt un uſage reçu parmi le peuple du bas Languedoc, de ne ſe point marier dans le mois de Mai. On prétend que ceux qui ſe marient dans ce mois, meurent bien-tôt; & pour éviter ce malheur, on ſe hâte de con-

† Qui verò propter adverſa vitæ merita nullis bonis ſedibus in terrâ vagatione ceu quodam exilio punitur, inane terriculamentum bonis hominibus, cæterùm noxium malis, hunc plerique *Larvam* perhibent. Apuleius *ubi ſuprà*.

clure dans le mois d'Avril, ou bien on prend le parti de differer jusqu'au mois de Juin.

On comprend bien que ceux même qui agissent ainsi, ne sçauroient rendre aucune raison de leur conduite. Tel est l'usage qu'ils ont vû pratiquer, tel est l'usage qu'ils pratiquent eux-mêmes sans sçavoir pourquoi. Mais il suffit de connoître les coutumes des Romains, pour juger que c'est d'eux que cette pratique est venue, & qu'elle est une dépendance des cérémonies paiennes. Les Romains célébroient dans le mois de Mai, les *Lemuries*, c'est-à-dire les fêtes consacrées aux Lemures. Pendant ce tems-là on fermoit les Temples, & on évitoit de se marier. On assuroit même que celles qui méprisoient cette précaution, mouroient bien-tôt, comme on l'apprend (*a*) d'Ovide.

(a) Fastor. Lib. 5

> Fana tamen Veteres illis clausere diebus,
> Ut nunc ferali tempore operta vides;
> Nec Viduæ tædis eadem, nec Virginis apta
> Tempora: Quæ nupsit, non diuturna fuit.
> Hac quoque de causâ, si te proverbia tangunt,
> *Mense malas Maio nubere* vulgus ait.

Le même usage subsistoit encore à Rome du tems de Plutarque, qui (*b*) assure que parmi les Romains on ne se marioit point dans le mois de Mai, mais qu'on y attendoit le mois de Juin. *Non nubunt mense Maio, sed expectant Junium, qui post Maium proximus est*: Et même du tems de Porphyrion, ancien Scholiaste d'Horace, (*c*) qui remarque aussi que les Lemuries, qu'on célébroit dans le mois de Mai, étoient cause qu'on faisoit scrupule de se marier dans ce mois. *Lemuria mense Maio celebrantur..... ob quam rem Maio mense religio est nubere.*

(b) Quæstionum Romanar. 86.

(c) In Horatii *Epistolam* 2. *lib.* 2

IV.

Du culte religieux des Etangs & des Sources.

Seneque nous (*d*) apprend que les Romains honoroient d'un culte religieux les sources d'eau chaude, & même

(d) Epistolar. lib. 1. *Epistol.* 41.

les étangs & les lacs, ſur-tout quand ils étoient dans un lieu fort ſombre ou fort élevé. *Coluntur aquarum calentium fontes; & ſtagna quædam vel opacitas, vel immenſa altitudo Sacravit.*

Les Gaulois étoient dans le même uſage, du moins à l'égard des lacs qui étoient ſur des lieux élevez, & l'on trouve ſur cela une hiſtoire remarquable dans (*a*) Gregoire de Tours. » Il y avoit, *dit-il*, ſur une montagne du Gevaudan, appel» lée *Helanus*, un lac où les habitans des environs ſe ren» doient tous les ans, & où ils jettoient en forme d'of» frandes, des étoffes, des toiſons entieres, des froma» ges, de la cire, des pains, & pluſieurs autres pareilles » choſes, chacun ſelon ſes facultez. Pendant trois jours on » y faiſoit grand chere, mais le quatriéme jour, quand on » vouloit revenir, il s'élevoit un orage violent avec tant » d'éclairs, de tonnerres, de pluie & de grêle, qu'on » déſeſperoit preſque de la vie & du retour. Gregoire de Tours *ajoute*, « que long-tems après un Evêque de » la ville voiſine (apparemment *de Javouls*) aiant fait » bâtir, ſur les bords de ce lac, une Egliſe en l'hon» neur de Saint Hilaire de Poitiers, il réuſſit enfin par ſes prédications à changer ce culte païen en un culte légitime de S. Hilaire, ce qui fit ceſſer les orages, qui arrivoient dans le tems du départ.

Je ne ſçai s'il reſte encore dans le Gevaudan quelque

(*a*) Mons erat in Gabalitano territorio, cognomento *Helanus*, lacum habens magnum, ad quem certo tempore multitudo ruſticorum quaſi libamina lacui illi exhibens linteamina projiciebat, ac pannos, qui ad uſum veſtimenti virilis præbentur: nonnulli lanæ vellera, plurimi etiam formas caſei ac ceræ vel panis, diverſaſque ſpecies, unuſquiſque juxta vires ſuas....... Veniebant autem cum plauſtris potum cibumque deferentes, mactantes animalia & per triduum epulantes. Quartâ autem die, cum diſcedere deberent, anticipabat eos tempeſtas cum tonitruo & coruſcatione validâ, & in tantum imber ingens cum lapidum violentiâ deſcendebat, ut vix ſe quiſquam eorum putaret evadere. Sic fiebat per ſingulos annos...... Poſt multa verò tempora quidam Sacerdos ex urbe ipſa Epiſcopatu aſſumpto.,..... Dei Baſilicam in honore Beati Hilarii Pictavienſis eminùs ad oram ſtagni ædificavit..... Tunc homines compuncti & corde converſi ſunt,...... & tempeſtas deinde ab illo loco prohibita eſt. *Gregorius Turonenſis, De gloriâ Confeſſorum cap. 2.*

connoiſſance de ce lac, ou quelque veſtige de cette dévotion : mais en liſant ce paſſage de Gregoire de Tours, il me ſemble voir ce qui ſe pratique tous les ans dans le pais de Foix. Il y a ſur une haute montagne, appellée *Thabor*, un lac très-profond, & ſur les bords de ce lac une Egliſe bâtie ſous l'invocation de S. Barthelemi. Les habitans des lieux circonvoiſins s'y rendent en foule tous les ans le 24. du mois d'Août, comme ceux du Gévaudan avoient accoutumé de ſe rendre tous les ans au lac du Mont *Helanus*.

Il eſt vrai que les gens du pais de Foix aſſiſtent aux Meſſes qu'on célébre alors ſur le *Thabor*, non ſeulement dans l'Egliſe, mais même ſur un Autel qui eſt à découvert. *Incolæ*,(a) dit P. J. Fabre, Médecin de Caſtelnaudarri, *ſingulis annis menſe Auguſto Montem hunc conſcendunt ad ſacrum audiendum, quod inibi quotannis celebratur in honorem Divi Bartholomæi, in Eccleſiâ Bartholomæo ſacratâ.* Mais il y a apparence que cette dévotion n'y a été établie, de même que ſur le Mont *Helanus*, que pour ſanctifier un reſte de paganiſme qu'il n'étoit pas aiſé d'abolir. C'eſt ainſi que S. Gregoire * le Grand permit aux Anglois nouvellement convertis à la foi, de continuer de s'aſſembler en certains tems de l'année autour de leurs anciens Temples, qui avoient été changez en Egliſes, d'y faire des feuillées de branches d'arbres ſuivant leur coutume, & d'y célébrer les banquets religieux qu'ils y faiſoient auparavant, pourvû que ce ne fût plus que pour les manger, qu'on tuât les bœufs qu'on y immoloit autrefois aux Idoles. La raiſon que le Pape rend lui-même de cette tolerance, ne ſçauroit être plus ſage, « c'eſt parce qu'il eſt

(a) Hydrograph. Spagyric. *Lib.* 2. *cap.* 3.

* Quia boves ſolent (*Angli*) in ſacrificio dæmonum multos occidere, debet his etiam hac de re aliqua ſolemnitas immutari, ut die dedicationis, vel natalitiis Martyrum, quorum illic reliquiæ ponuntur, tabernacula circa eaſdem Eccleſias, quæ ex fanis commutatæ ſunt, de ramis arborum faciant, & religionis conviviis ſolemnitatem celebrent; nec Diabolo jam animalia immolent, ſed ad laudem Dei in eſum ſuum animalia occidant, & Donatori omnium de ſatietate ſuâ gratias referant...... Nam duris mentibus ſimul omnia abſcindere impoſſibile eſſe non dubium eſt. *Sancti Gregorii. Lib. XI. Epiſtol.* 76. ad Mellitum Abbatem in Franciâ.

» difficile, *dit-il*, avec des esprits grossiers & entêtez
» de pouvoir d'abord tout retrancher. *Nam duris mentibus simul omnia abscindere impossibile esse non dubium est.*

Je croi au reste entrevoir dans ce qu'on pratique encore sur la montagne de Thabor ou de S. Barthelemi, des marques des sacrifices qu'on y faisoit autrefois. Les Messes finies, on répand des cendres sur l'Autel qui est à découvert, & on trace sur ces cendres le nom de JESUS, ou tel autre nom qu'on veut. On s'imagine que cette cérémonie n'a d'autre objet, que de prouver que le sommet de cette montagne est au-dessus de la région des pluies & des vents, & l'on prétend en effet que l'année d'après on retrouve les cendres dans le même état, sans que les caracteres qu'on y avoient tracez, soient effacez. *Post sacrum celebratum*, dit P. J. Fabre, *super lapides altaris, qui sub Jove aperto sunt, cineres spargunt & digitis scribunt nomen* CHRISTI *& varia alia nomina ad placitum; sequenti anno redeuntes inveniunt cineres intactos & eadem planè nomina super cineres digitis delineata.* Mais cela ne laisse pas de paroître suspect, & il y a lieu de soupçonner que cet usage de répandre des cendres sur l'Autel, vient de ce qu'on y en laissoit autrefois après les sacrifices, qu'on y avoit faits.

Enfin pour achever le parallele, on prétend que le lac de S. Barthelemi, si l'on en agite l'eau, excite sur le champ des orages très-violens, accompagnez d'éclairs & de tonnerres. *Vulgò fertur*, (a) continue le même Fabre, *ejus* (lacûs) *aquas motu aliquo arte facto commotas vel lapidum jactu, vel agitatione baculorum, dare & excitare pluvias insignes, tonitrua, & fulgura.* Je suis bien convaincu que le fait est faux, mais tout faux qu'il est, il sert du moins à prouver qu'on débite encore du lac de la montagne de S. Barthelemi à peu-près les mêmes contes, qu'on débitoit du tems de Gregoire de Tours, du lac du Mont *Helanus*.

[a] Ibidem.

V.

De trois présages superstitieux, le Tintement d'oreille, le Tressaillement des paupieres & l'Eternuement.

Les Grecs & les Romains admettoient trois sortes de présages domestiques, (*a*) *tria Omina*, dit Ausone : & ces trois sortes de présages sont encore en usage parmi le peuple, non seulement dans le Languedoc, mais aussi dans le reste de l'Europe.

Le premier de ces présages étoit le Tintement d'oreille, *Tinnitus aurium*, qui, à ce qu'on s'imaginoit, annonçoit à celui qui l'avoit, qu'on parloit de lui. C'est ainsi (*b*) qu'Aristenete fait dire à une femme dans une lettre à son Amant, *Je sens que les oreilles me tintent toutes les fois que je me rappelle votre souvenir dans l'excès de ma douleur.* C'est ainsi que Pline dit (*c*) *Quin & absentes tinnitu aurium præsentire sermones de se receptum est.* C'est sur le fondement de la même opinion, qu'on dit dans une ancienne (*d*) Epigramme.

> Garrula quid totis resonat mihi noctibus auris?
> Nescio quem dicis nunc meminisse mei.
> Hic quis sit quæris? Resonant tibi noctibus aures,
> Et resonant totis. Delia te loquitur.

Cette opinion, toute frivole qu'elle est, subsiste encore parmi le peuple, & l'on entend dire sérieusement à la plupart de ceux à qui les oreiles tintent, ou comme on dit vulgairement, à qui les oreilles *cornent*, qu'on parle d'eux; en bien, si c'est l'oreille droite, & en mal, si c'est la gauche.

La seconde sorte de présage étoit le Tressaillement des paupieres, *Subsultus palpebrarum.* C'étoit chez les Grecs & chez les Romains un présage de bonheur, quand il arrivoit aux paupieres de l'œil droit, & de malheur quand il arrivoit à celles de l'œil gauche. Dans * Theocrite le

(*a*) In Eidyll. XI. *sive Grypho ternarii numeri.*

(*b*) Ἐβόμβει μοι τὰ ὦτα, ὅτε σου μετὰ δακρύων ἐμεμνήμην. Lib. 2. Epist. 13.

(*c*) Histor. natural. *lib.* 28. *cap.* 2.

(*d*) In Poëmatib. & Epigrammatib. veteribus.

* Ἅλλεται ὀφθαλμός μευ ὁ δεξιός; ἆρα γ' ἰδησῶ
Αὐτάν. Subsilit oculus meus dexter; igitur videbo Illam. *Theocritus. Idyll.* 3.

treſſaillement de l'œil droit eſt annoncé comme une marque d'un bonheur prochain ; & dans Plaute (a) un eſclave qui promet à ſon maître de lui procurer l'argent dont il a beſoin, ne lui donne d'autre garantie de ce qu'il promet que le treſſaillement de ſa paupiere.

(a) Pſeudoli Actu 1. Scen. 1.

Unde dicam neſcio,
Niſi quia futurum eſt, ita ſupercilium ſalit.

Comme on appelloit en grec ce treſſaillement des paupieres, παλμὸς, le préſage qu'on en tiroit s'appelloit auſſi οἰώνισμα παλμικὸν, *Omen palmicum*, ſuivant Suidas. On étendit dans la ſuite le même privilege aux treſſaillemens des autres parties du corps ; & la ſuperſtition s'accrut enfin à un tel point, qu'on donna un nom particulier à ceux qui prétendoient ſur ces mouvemens prédire l'avenir. *Saliſatores*, (b) dit Iſidore, *vocati ſunt, qui dùm eis membrorum quæcunque partes ſalierint, aliquid ſibi exinde proſperum ſeu triſte ſignificari prædicunt.*

(b) Origin. *lib.* 8. *cap.* 9.

Cet entêtement n'eſt point encore fini. Le treſſaillement de paupieres, qui n'eſt qu'un leger mouvement convulſif des muſcles de ces parties, ou un battement un peu plus fort qu'à l'ordinaire des arteres, & qui par conſéquent n'a rien de dangereux, ne laiſſe pas de réveiller l'attention de ceux qui l'éprouvent. On l'appelle *le rat* en Languedoc, & à Paris *la petite ſouris* : Et le peuple croit pouvoir en tirer des préſages en bien ou en mal, ſuivant que ce mouvement ſe fait ſentir dans les paupieres de l'œil droit, ou dans celles de l'œil gauche.

Cette ſorte de ſuperſtition eſt encore plus commune en Aſie qu'en Europe. Les Mahometans (c) obſervent ſcrupuleuſement ces ſortes de treſſaillemens involontaires de l'œil, des paupieres, des lévres, &c. qu'ils appellent en Arabe *Ekhtelage* & en Turc *Sikir*. Ils ont ſur cette matiere pluſieurs Livres, & un entr'autres fort célébre, intitulé *Ketabal Ekhtelage*, ou *Elm al Ekhtelage*, qui traite des préſages qu'on doit tirer de ces treſſaillemens, & qui marque les differentes prieres, qu'il faut faire ſelon les differentes parties du corps, où ces treſſaillemens arrivent.

(c) D'Herbelot, Biblioth. Orientale, aux mots *Ekhtelage* & *Sikir*.

On

On attribue même cet Ouvrage (*a*) à un des douze premiers Imams de la race d'Ali. Tant il est vrai que les fables les plus grossieres ne manquent jamais de partisans pour les appuier. *Nullum* (*b*) *tam impudens mendacium est, ut teste careat.*

Enfin la troisiéme espece de présage, étoit l'Eternuement, *Sternutamentum*, que les Grecs & les Romains estimoient heureux ou malheureux, suivant qu'on éternuoit à droite ou à gauche. Plutarque (*c*) rapporte que le Prêtre, qui faisoit un sacrifice solemnel avant la bataille de Salamine, prédit la victoire à Themistocle, sur ce qu'il entendit éternuer du côté droit, pendant le sacrifice; & personne n'ignore ce que signifient ces mots (*d*) dans Catulle,

Amor sinister antè
Dextram sternuit approbationem.

C'étoit pour détourner les mauvais présages, qu'on craignoit des éternuemens, ou pour hater les présages heureux qu'on croioit pouvoir en tirer, qu'on avoit accoutumé de faire des vœux pour ceux qui éternuoient. L'Empereur Tibere regardoit cette précaution comme si nécessaire, qu'il trouvoit mauvais qu'on y manquât à son égard, même en voiture. *Cur sternutamentis salutamur*, dit (*e*) Pline: *Quod etiam Tiberium Cæsarem, tristissimum, ut constat, hominum, in vehiculo exegisse tradunt.*

Quant à present je ne sçache personne, qui s'avise de tirer aucun présage des éternuemens, de quelque maniere, & de quelque côté qu'on éternue; mais la coutume de saluer ceux qui éternuent, & de former des vœux pour eux, subsiste encore, & fait même partie de la civilité dans presque toute l'Europe.

V I.

De l'attention superstitieuse à écraser ou percer les coques d'œufs, quand elles sont vuides.

Je me suis souvent trouvé en Languedoc avec des gens, qui avoient une attention superstitieuse à écraser les co-

(*a*) Giafer ben. Mohammed el Sadik. *Idem, ibid.*

(*b*) Plin. natural. histor. *lib.* 8. *cap.* 22.

(*c*) In Themistocle.

(*d*) Epigram. 43

(*e*) Histor. natural. *lib.* 28. *cap.* 2.

d'une saliere renversée ; la foi que l'on ajoûte aux songes ; la coutume de faire tourner le sas, pour découvrir les voleurs &c. Mais quoique la plupart de ces pratiques ou de ces opinions aient quelque rapport avec des usages ou des préjugez constamment reçus chez les Romains, je ne voudrois pas assurer, qu'elles fussent toutes d'une date aussi ancienne. Ce seroit mal connoître les hommes, & sur tout les hommes ignorans, que de douter qu'ils ne soient toujours propres à s'infatuer de nouvelles erreurs. D'un côté l'ignorance, la paresse, le penchant à décider, le gout pour le merveilleux, doivent enfanter des fables & des chimeres nouvelles, & en enfantent en effet tous les jours : Et de l'autre côté l'interêt qu'on prend à l'avenir, le desir d'en être instruit, l'envie de hâter le bien qu'on attend, ou de prevenir le mal qu'on craint, donnent non seulement du crédit à des vieilles pratiques, frivoles, ridicules, superstitieuses, mais en font imaginer de nouvelles. Ainsi la crédulité, la superstition, l'erreur, sont pour le peuple des maladies de tous les siécles, & des maladies entierement incurables.

CHAPITRE IX.

Histoire des Ports de Mer *& du* Commerce maritime *de la province de* Languedoc.

QUOIQUE les provinces de Languedoc & de Provence soient limitrophes, placées sur la même côte & au même aspect, & exposées aux mêmes vents, elles sont cependant très-inégalement partagées des avantages nécessaires pour le commerce maritime. Il y a en Provence plusieurs ports de mer, naturels, excellens, & qui se maintiennent † depuis plusieurs siécles. Le port de Marseille subsiste depuis la fondation de cette ville, environ

† Je ne sçai point sur la côte de Provence d'autre port considérable, qui ait été comblé, que celui de Frejus. On en peut voir la cause dans Gassendi. In *vita Peireskii, ad ann. 1634.*

600. ans avant J. C. Strabon (*a*) a parlé de celui d'Antibes : Celui de Toulon est connu depuis le tems de l'Auteur de l'*Itineraire d'Antonin* : On pourroit même en compter encore plusieurs autres, dont il est parlé dans la *Description des Ports*, qu'on trouve à la suite de cet Itinéraire. C'est tout le contraire en Languedoc ; les Ports y ont été toujours rares, il n'y en a jamais eu qu'à force d'art, & ceux qu'on y a faits avec beaucoup de travail, y ont été jusqu'à present bien-tôt détruits.

(*a*) Geograph. *lib.* 4.

Je n'entreprends point de rechercher ici les causes de cette difference : elles ont été suffisamment expliquées (*b*) ailleurs. Je me propose seulement de traiter historiquement des differens Ports de mer, qu'on a successivement faits en Languedoc, de marquer le tems à peu-près que chacun a subsisté, & d'expliquer les changemens dans le commerce maritime de cette province, qui ont été produits par les changemens des Ports.

[*b*] Partie II. Chap. XI.

I.

Des differents Ports de mer, dont on s'est servi successivement en Languedoc.

I. Narbonne est le plus ancien port de mer de Languedoc, dont on ait connoissance. Strabon (*c*) marque que c'étoit de son tems, c'est-à-dire sous l'Empire d'Auguste & sous celui de Tibere, le havre & l'arsenal maritime des Arécomiques, *Arecomicorum navale*, ce qui prouve que les Arécomiques dont Nismes étoit la Capitale, n'avoient point d'autre port plus à portée, puisqu'ils étoient obligez de se servir de celui de Narbonne, quoique situé à l'extrémité de leur pais.

(*c*) Ibidem.

Ce témoignage de Strabon sur le Port de Narbonne, ne veut point dire que cette ville fut de son tems sur le bord de la mer, ni même qu'elle en fût plus près qu'elle l'est aujourd'hui. La côte ne s'est presque point accrue de ce côté-là, & nous avons (*d*) déja remarqué, que la ville de Narbonne étoit autrefois, du tems de Pline, c'est-à-dire sous l'Empire de Vespasien, à XII. milles

(*d*) Ci-dessus, pagg. 45. 370.

ou trois lieues, de la mer, comme elle l'eſt encore aujourd'hui, environ XVII. ſiécles après.

Le Port de Narbonne, tout vanté qu'il ait été, ne pouvoit donc être de ce tems-là, que ce qu'il eſt aujourd'hui, c'eſt-à-dire qu'il devoit être formé par l'embouchure de l'Aude, ou du moins de la branche de cette riviere qui paſſe à Narbonne, & qui traverſe enſuite l'Etang de Sigean, appellé autrefois *Lacus Rubrenſis*, avant que de ſe jetter dans la mer. On remontoit de-là juſqu'à Narbonne, d'abord à travers l'Etang de Sigean, & enſuite entre cet Etang & celui de Gruiſſan, en ſuivant le lit de la riviere, qui conduiſoit juſques dans Narbonne.

Le Port de cette ville ſubſiſte encore dans le même état, & le lit de la riviere n'a point ſouffert de changement. Il traverſe l'Etang de Sigean comme autrefois, & conſerve, au milieu même de cet étang, toute ſa profondeur à la faveur d'un ancien canal, qui n'eſt point dégradé, & qu'on appelle la *Goule* d'Aude, en latin *Gula Atacis*. Toute la difficulté eſt à l'embouchure : Quoique les atterriſſemens ſoient moins grands ſur la côte de Narbonne, que ſur celle du reſte du Languedoc, qui eſt plus proche du Rhône, il s'y en forme cependant aſſez pour en boucher l'entrée. Auſſi ſeroit-elle depuis long-tems impraticable même aux bâtimens médiocres, ſans la dépenſe que les Etats de la province y font tous les ans, pour y faire creuſer avec des Pontons, & ſans les jettées qu'ils y ont fait faire pour détourner ou pour ſoutenir les atterriſſemens, ce qui y forme une eſpece de port, nommé le *Port Saint Charles*, mais plus connu ſous le nom de *Grau de la Nouvelle*.

II. La ville d'Agde devroit être, ce ſemble, le ſecond port de Languedoc : cette ville eſt ancienne, fondée par les Marſeillois, c'eſt-à-dire, par des gens de mer & de grands Commerçans, bâtie ſur l'embouchure d'une riviere profonde, dont le lit pouvoit lui ſervir de havre & de port. Cependant on ne trouve point dans l'hiſtoire du Languedoc, que cette ville ait été jamais diſtinguée par ſon commerce ; & ſon port n'eſt connu que par le naufrage (*a*) qu'y firent à leur retour de Conſtanti-

[a] Gregor. Turonenſ. *lib. 6. cap.* 2.

nople, en 580. les Ambassadeurs, que Chilperic avoit envoiez à Tibere, Empereur d'Orient. Je ne sçai si l'on doit imputer le peu d'usage du port de cette Ville à l'indolence de ses habitans, ou si l'on ne doit pas plutôt l'attribuer aux atterrissemens formez à l'entrée de la riviere d'Eraut, qui y ont formé de tout tems une barre, & en ont rendu l'accès très-difficile.

III. La ville de Maguelonne quoique moins ancienne que celle d'Agde, doit être regardée comme le second Port de Languedoc pour l'ancienneté, & peut-être comme le premier pour l'étendue du commerce. Cette ville étoit bâtie dans une isle au milieu des Etangs du bas Languedoc, assez près de l'ouverture ou *Grau*, par où ces étangs communiquoient avec la mer. Elle n'a guére commencé d'être connue que dans le VI. siécle, ce qui pourroit faire conjecturer avec assez de vraisemblance, qu'elle doit son aggrandissement aux Goths, & peut-être même son origine : du moins est-il certain qu'ils ont été les premiers, qui aient profité de l'avantage de sa situation pour en faire un port, afin de se faciliter la communication de l'Espagne où ils regnoient, avec la Septimanie dont ils s'étoient conservez la domination. Il faloit que cette ville fût déja considerable dans le VI. siécle, quand elle fut érigée en Cité, & qu'elle devint la Capitale d'un grand Diocèse. Du moins étoit-elle regardée comme une place importante, en 673. sous le regne de Wamba, Roi des Visigoths, ce qui paroît & par le soin que Hilderic & le Duc Paul, qui s'étoient révoltez contre ce Prince, * prirent de s'en assurer, pour en faire une de leurs principales places d'armes, & par l'empressement qu'eut Wamba, d'en faire le siege par mer & par terre, pour enlever aux rebelles une retraite si importante.

Après la ruine de l'Empire des Visigoths, les Sarrasins qui s'emparerent de l'Espagne & de la Septimanie, continuerent de se servir du port de Maguelonne aux mê-

* Julianus, Archiepiscopus Toletanus, *Historia Regis Wambæ*, Tom. I. collection. Andr. du Chesne, pag. 825.

Et *Judicium promulgatum in Tyram. perfidiam.* Ibid. pag. 833.

mes usages. Le commerce sembla même y prendre de nouveaux accroissemens sous ces nouveaux maîtres. Comme ils entendoient mieux la navigation, & que leur domination s'étendoit sur la plus grande partie des côtes de la Méditerranée, ils entreprirent de plus grands voiages, & Maguelonne devint bien-tôt par leur soin, l'entrepôt de tout le commerce de l'Asie, & de l'Afrique avec l'Europe. C'est apparemment à la celebrité que son port acquit alors, qu'on doit attribuer le nom de *Port des Sarrasins*, ou de *Port Sarrasin* par excellence, *Portus Sarracenorum*, † qu'il commença de porter vers ce tems-là, & qu'il a porté long-tems après, à moins qu'on n'aime mieux supposer que les Sarrasins y firent des réparations assez considerables, pour lui avoir pû procurer ce nouveau nom.

Cet état de Maguelonne se maintint & alla même toujours en augmentant, tant que les Sarrasins se maintinrent eux-mêmes dans la Septimanie : mais leur décadence attira la ruine de cette ville. Charles Martel après les avoir battus sur la riviere de Berre près de Narbonne, en 737. dévasta la Septimanie, démantela & brula Nismes, Beziers & Agde, & s'attacha particulierement à détruire * la ville de Maguelonne, où il ne laissa sur pied que l'E-

† Erat ibi (*Magalona*) Portus Maris, vocatus *Portus Sarracenus* usque in hodiernum diem. *Verdale*, in Serie Præsul. Magal. *Tom.* 1. *Bibliot. nov. manuscriptor. P. Labbe.*

* Hic locus insignis, fuit urbs habitata malignis
Gentibus, unde ruit quòd scelerata fuit.
Carolus hanc fregit, postquam sibi marte subegit,
Ob Sarracenos, quòd tueretur eos.
Tunc Nemausenas exuri jussit arenas,
Aptas præsidio perfidiæ populo.

On attribue ces Vers à Bernard de Treviez, *Bernardo de Tribus-viis*, Chanoine Regulier de Maguelonne, qui vivoit en 1178. Verdale qui les a inserez dans son Histoire des Evêques de Maguelonne, dit qu'il les avoit trouvez dans les Archives de cette Eglise. *Voiez* Gariel, *Idée generale de la Ville de Montpellier*, *Part.* 1. *pag.* 78.

glise

glise Cathedrale, dédiée sous l'invocation de Saint Pierre. Les Auteurs qui rapportent ce fait en détail, remarquent que ce qui détermina (*a*) le plus ce Prince à cette execution, c'est que le Port de Maguelonne offroit aux Sarrasins trop de facilité pour rentrer dans la Septimanie, & que l'assiette de la ville pouvoit leur servir à s'y maintenir.

Il est difficile de décider si, en détruisant la ville, Charles Martel combla aussi le Port. En tout cas l'avantage de la situation de cette Isle peut y suppléer, & l'ouverture du *Grau* des Etangs dût suffire pour entretenir le commerce : mais ce commerce ne dût pas être fort grand. Il n'y avoit encore sur cette côte aucune ville considérable ; & Sustantion où l'Evêque & le Chapitre de Maguelonne s'étoient retirez, n'étoit pas un assez gros lieu pour le faire fleurir.

C'est dans cet état que Maguelonne (*b*) demeura pendant trois cent ans, & jusqu'en 1037. Alors Arnaud II. Evêque de Maguelonne entreprit de rétablir cette ville, qu'il regardoit comme le siége de son Evêché. Il demanda & il obtint (*c*) l'approbation du Pape Jean XX. & ce qui étoit encore plus important, il obtint une Bulle d'Indulgences (*c*) pour tous ceux qui contribueroient

(*a*) Ob Sarracenos, quòd tueretur eos, *est-il dit dans les Vers qu'on vient de citer. Verdale en paraphrasant ces Vers dit :* Magalona destructa fuit non in odium Ecclesiæ, sed quia Sarraceni ad ipsam per gradus habebant refugium, & castra seu oppida circùm vicina quæ tunc erant modica...... devastabant. *Verdale.* Tom. 1. novæ Bibliothec. manuscriptor. *Philipp. Labbe.*

(*b*) Inde manens annis Urbs hæc deserta trecentis,
Tandem Pontificem repperit artificem.
Præsulis Arnaldi sit semper subdita laudi,
Cujus nacta vicem crevit in hunc apicem.

C'est la suite des Vers de Bernard de Treviez, *rapportez par Verdale.* ubi suprà.

(*c*) *Verdale*, in serie Præsulum Magalonensium, *in collect. Philipp. Labbe, Tom.* 1.

à réédifier cette ville. Ces Indulgences procurerent à Arnaud de grands secours, & il les emploia utilement. *(a)* Il rebâtit les murailles de la ville, & les * garnit de Tours; il construisit une grande partie des Maisons ; il fit un Pont de bois à travers l'Etang, pour joindre l'Isle au Bourg de Villeneuve ; il boucha l'ancien (*b*) Grau qui étoit trop éloigné, & qui pouvoit donner entrée aux Pirates Sarrasins, dont ces côtes étoient infestées ; il en ouvrit un autre plus près de l'Isle, & apparemment plus étroit, & moins propre à laisser entrer les bâtimens des Sarrasins. En un mot il remit la ville de Maguelonne dans son premier état, & il mérite d'en être regardé comme le second fondateur.

Le Port de Maguelonne ainsi rétabli devint le principal port de la province, & par conséquent dans ce tems-là que la Provence étoit sous une domination étrangere, le principal port du Roiaume sur la Méditerranée. C'est-là (*c*) que le Pape Gelase II. qui avoit abordé à Saint Gilles, vint se rendre par mer en 1118. & où (*c*) Suger, alors Moine, & ensuite Abbé de Saint Denis, alla lui offrir la protection de Louis le Gros, contre les entreprises de l'Empereur Henri V. qui soutenoit l'Antipape Gregoire VIII. qu'il avoit fait élire. C'est-là aussi qu'aborda (*d*) en 1162. le Pape Alexandre III. obligé

(*c*) Suger, *in Vitâ Ludovici Grossi.*

(*d*) Acta Alexandri III. ex Codice Vaticano, apud Baronium.

(*a*) *Les Vers de* Bernard de Treviez *continuent ainsi* :

Hic muros jecit, hic turres undique fecit,
Clerum divinis contulit Officiis.
Ipse Gradum clausit, quo prædo piraticus hausit
Sæpe latrociniis littora nostra suis.
Navibus introitus, per eum gradus alter apertus
Non procul à terris est, Magalona, tuis.

* L'Abbé Suger *in Historiâ Ludovici Grossi*, parle de la ville de Maguelonne comme d'une petite ville, mais il remarque qu'elle étoit bien fortifiée, *tamen, propter Mari commeantium Sarracenorum impetus, munitissima Civitas.*

(*b*) Gradum lapidibus & lignis ante omnia claudere & obstruere festinavit, *dit Verdale* ubi suprà.

de sortir de Rome & de toute l'Italie, par la faction de l'Antipape Victor IV. soutenue par l'Empereur Frederic I. dit *Barberousse*. Bernard de Treviez, Chanoine de l'Eglise Cathedrale de Maguelonne, (*a*) qui a composé l'ancien Roman de *Pierre de Provence*, & de *la belle Maguelonne*, & qui vivoit en 1178. fait assez comprendre en quelle réputation étoit de son tems, ce port qu'il appelle toujours le *Port Sarrasin*, puisqu'il l'a choisi pour la scene de son Roman, puisqu'il marque en plusieurs endroits les relations que ce port avoit avec presque toutes les côtes de la Méditerranée; enfin puisqu'il dit en termes exprès (*b*) qu'*illec toutes fustes marchandes arrivoient*.

(*a*) Voiez Gariel, *Idée generale de Montpellier*, Part. I. pag. 78.

(*b*) Ancienne édition du Roman de *Pierre de Provence & la Belle Maguelonne*.

Cependant quelque réputation qu'ait eue le Port de Maguelonne, il ne paroît pas, à en juger par l'inspection des bords de l'Isle, qu'il y ait jamais eu un port proprement dit, c'est-à-dire un port formé par un bassin creusé dans les terres, ou renfermé par des jettées. Ce ne devoit être qu'une simple rade contre les bords de l'Isle, mais une rade sûre, parce que les bâtimens dès qu'ils étoient entrez dans l'Etang, se trouvoient à couvert des coups de vent, & de la violence des vagues. Cela suffisoit autrefois, tant que le commerce se fit avec des bâtimens plats, qui prenoient peu d'eau, tels que les *Galées*, les *Fustes*, les *Tarites* ou *Tartanes*, les *Berges*, &c. Mais la grandeur qu'on donna dans la suite aux vaisseaux; les atterrissemens que le Vidourle & le Lez ont continué d'entraîner dans les Etangs, où il n'a resté que peu d'eau; & plus que tout cela peut-être, la translation (*c*) du Siege Episcopal à Montpellier, qui fit abandonner l'Isle de Maguelonne, contribuerent à rendre cet ancien port moins commode, & par conséquent moins fréquenté vers le commencement du XVI. siécle. Quant à present il n'y a plus aucune apparence de port ni de ville, & c'est envain qu'on chercheroit Maguelonne dans Maguelonne même. Il ne subsiste dans toute l'Isle que l'ancienne Eglise Cathedrale en fort mauvais état; & l'Isle elle-même ne subsisteroit plus, si l'on avoit continué d'en enlever la terre pour faire les levées ou francs bords du Ca-

(*c*) En 1536.

nal, que la Province a fait faire dans les Etangs, pour la communication du Port de Sette au Rhône.

IV. A ne juger que par l'état où les choses sont aujourd'hui, on auroit peine à se persuader que le Bourg de Saint Gilles ait été autrefois un port considérable. Cependant l'Histoire en fournit des preuves incontestables. Ce lieu étoit du domaine des Comtes de Toulouse, & ces Princes ont souvent affecté d'en porter le nom. Il y a apparence que ce fut à eux que ce Bourg dût & son port & son commerce. Il est naturel que ces Princes aient cherché à profiter de la situation favorable d'un lieu dont ils étoient les maîtres, pour s'attirer l'avantage du principal commerce de la province.

D'un côté l'embouchûre du petit bras du Rhône qui passe près de Saint Gilles, offroit une entrée facile aux vaisseaux, même d'assez haut bord ; & de l'autre le lit de ce fleuve donnoit une retraite sûre à ceux qui étoient déja entrez. On abordoit ensuite sur la rive gauche vis-à-vis du lieu de Saint Gilles, à l'endroit qui est encore connu à present sous le nom du *Port*. Ainsi le Port de Saint Gilles ressembloit au Port de Bordeaux, au Port de Rouen, & généralement à tous les ports des villes bâties près de l'embouchûre des grandes rivieres.

Ce Port fut extrémement frequenté pendant le XI. & le XII. siécles. Un ancien Historien, nommé Geoffroi Maleterre, (a) assûre que c'est-là que la Princesse Emme, fille de Roger, Comte de Sicile, aborda en 1086. quand elle vint en France pour épouser le Roi Philippe I. qui vouloit répudier la Reine Berthe. Tous les Historiens conviennnent (b) que le Pape Gelase II. chassé d'Italie par les violences de l'Empereur Henri V. débarqua d'abord à Saint Gilles en 1118. & qu'il s'y arrêta quelque tems avant que de se rendre à Maguelonne : Que le Pape (c) Innocent II. y aborda de même en 1130. lorsque le parti de l'Antipape Anaclet II. qui prévaloit à Rome, l'obligea de se refugier en France, azile ordinaire des Papes : Que (d) Bertrand, Comte de Toulouse, s'y embarqua en 1109. avec quatre mille Chevaliers sur quarante Vaisseaux ou Galeres, pour passer dans la Terre-Sainte :

(a) Histor. Roberti Guiscardi. *Lib.* 4. *cap.* 8.

(b) Pandulph. *in Vitâ Gelasii II.*

(c) Acta Innocentii II. apud Baronium. Ad ann. 1130.

(d) Hist. générale de Languedoc des P. P. Benedictins *Tom. II. pag.* 352.

Que (*a*) Louis VII. dit le Jeune, y vint mettre pied à terre en 1148. à son retour de Syrie: Enfin que (*b*) les Ambassadeurs que Manuel Comnene envoioit en France en 1162. y vinrent débarquer, pour continuer leur voiage par terre.

V. Tel étoit l'état des Ports de mer du Languedoc dans le XIII. siécle, quand Saint Louis en fit un nouveau à Aigues-mortes. Deux motifs engagerent ce Prince à cette entreprise, le desir de faciliter aux Pelerins & aux Croisez le voiage de la Terre-Sainte, où l'on continuoit d'aller en foule, & l'envie d'avoir un Port sur la mer Méditerranée, où il n'en avoit aucun. On trouve le détail de ces particularitez dans une * lettre du Pape Clement IV. à Saint Louis, écrite à l'occasion de ce Port; & ces particularitez n'ont rien de contraire à ce que nous venons de dire des Ports, qui subsistoient alors dans le Languedoc. Telle étoit en ce tems-là la nature des fiefs, que le Roi de France quoique Seigneur Suzerain de toute la Province, n'étoit pourtant pas le maître ni du port de Narbonne, qui étoit au pouvoir du Vicomte de cette Ville, ni de celui de Saint Gilles, qui appartenoit au Comte de Toulouse, ni de celui de Maguelonne, qui dépendoit de l'Evêque de Maguelonne en vertu d'une prétendue infeodation du Comté de Melgueil, que le Pape Innocent III. avoit (*c*) faite en 1216. à Guillaume, Evêque de Maguelonne, & à ses Successeurs, sous le (*d*) cens annuel de vingt marcs d'argent, & sous (*e*) la réservation expresse de la foi & hommage au Pape & à ses Successeurs.

* Clementis IV. *Epistol.* 379.

(*a*) Du Chesne, *Tom.* 4. *pag.* 527. Epistola Petri, Archiepiscopi Bituricensis, ad Sugerium Beati Dionysii Abbatem.

(*b*) Ibid. *Tom.* 4. *pagg.* 612. & 619. Epistolæ Alexandri III. ad Ludovicum VII.

(*c*) Gariel, Series Præsulum Magalonensium, Edit. 1. *pag.* 216. Voiez aussi, *ibidem*, les Brefs de plusieurs Papes sur la même affaire.

(*d*) Sub censu annuo viginti marcharum argenti nobis & Successoribus nostris....., persolvendo, *dit Innocent III. dans la Bulle d'Infeodation.*

(*e*) Ita quòd tu & Successores tui nobis & Successoribus nostris fidelitatem propter hoc specialiter faciatis, & per Romanam Ecclesiam ipsum (*Comitatum Melgorii*) recognoscatis. *Ibid.*

Pour executer son dessein, Saint Louis commença par acquerir en 1248. de l'Abbé & de l'Abbaie de Psalmodi, un endroit de la côte de Languedoc, entre le Vidourle & la brassiere du Rhône, qui étoit appellé *Aqua mortua*, Aigues-mortes, à cause qu'il étoit entouré d'Etangs, ou plutôt de Marais, où les eaux croupissoient. Il y avoit en cet endroit, dès ce tems-là, un port déja renommé; du moins paroît-il * par le Roman de Pierre de Provence & de la belle Maguelonne, écrit comme on a déja dit, en 1178. par Bernard de Treviez, Chanoine de Maguelonne, qu'on y abordoit de Genes, d'Alexandrie d'Egypte, & de presque tous les endroits de la mer Méditerranée.

Saint Louis aggrandit d'abord le bassin de ce port, & y bâtit une Tour, qu'il nomma la Tour de Constance. (*a*) Il y construisit ensuite une ville fortifiée, telle qu'elle est aujourd'hui, pour mettre les habitans à couvert des insultes des Pirates, & de la violence des vents impetueux qui régnent sur cette côte. L'empressement qu'il avoit de voir son projet executé, l'engagea, à ce qu'on prétend, à faire détruire plusieurs anciens monumens du voisinage, & l'on se plaint sur tout (*b*) qu'il fit enlever de l'Isle de Maguelonne la plupart des anciens tombeaux qui y étoient. Enfin pour assurer un fond qui servît à l'entretien de ces fortifications, & au paiement de la garnison qu'il falloit y tenir, il voulut y établir un peage ou douane sur toutes les marchandises. Il crut devoir demander pour cela le consentement & l'approbation du Pape Clement IV. & c'est à cette occasion que ce Pape lui écrivit en 1266. la lettre, dont on a déja fait mention.

(*a*) Clementis IV. Epist. suprà laudata.

[*b*] Gariel, Idée de la ville de Montpellier, *Part.* 1 *pag.* 233.

D'un côté il y a sujet d'être étonné de la pieté scrupuleuse du Roi, qui lui persuadoit qu'il avoit besoin d'être autorisé par le Pape pour l'établissement d'un impôt dans le Roiaume; mais de l'autre, on ne sçauroit s'em-

* A moins que ce qui regarde ce port, n'ait été ajouté à ce Roman par le célébre Petrarque, qui le retoucha au commencement du XIV. siécle, pendant qu'il étudioit le Droit à Montpellier. *Voyez* Gariel, Idée de Montpellier, *Part.* 2. *pag.* 113.

pêcher de louer la ſageſſe avec laquelle le Pape repréſenta au Roi, que ſon conſentement ne paroiſſoit guéres néceſſaire dans une affaire, qui devoit dépendre de la ſeule autorité Roiale. *Sanè*, lui dit-il, *quamvis aliquibus videatur, quòd tu, tanquam Rex, in regno proprio hæc poſſis ſtatuere cum evidenti venientium & transeuntium utilitate, vel potiùs neceſſitate penſatâ, ut tamen eò procedas tutiùs quò conſultiùs, noſtrum ſuper hoc requiſiſti conſilium & conſenſum.* Cependant Clement IV. ſe prêtant à la demande, ou ſi l'on veut aux ſcrupules du Roi, conſent à l'établiſſement du peage, *Tuæ Celſitudini tenore præſentium indulgemus*, dit-il; mais il l'exhorte en même tems à l'impoſer le plus léger qu'il ſe pourra, & à ne l'impoſer que de l'avis des Barons, c'eſt-à-dire des Seigneurs du voiſinage, des Communautez les plus prochaines, & ſur tout des Conſuls de Montpellier, que le Pape nomme expreſſément, ce qui prouve que cette ville devoit avoir, à raiſon de ſon commerce, le principal interêt dans l'établiſſement de cet impôt.

Saint Louis fit uſage du port d'Aigues-mortes en deux occaſions importantes. La premiere (*a*) en 1248. quand il s'y embarqua pour l'expedition d'Egypte: Et la ſeconde (*b*) en 1269. quand il en partit pour paſſer en Afrique dans ſon ſecond voiage d'Outremer. Ce port fut long-tems fréquenté. Il paroît qu'il ſubſiſtoit encore en 1538. quand (*c*) l'Empereur Charles V. y débarqua, pour avoir une entrevûë avec François I. qui s'y étoit rendu; & en 1548. (*d*) quand le Prince Philippe fut obligé d'y aborder, après avoir eſſuié une tempête dans le Golfe de Leon, comme il alloit en Italie joindre l'Empereur ſon Pere. On montre même encore à Aigues-mortes l'endroit où étoit le port, & des anneaux attachez aux murs de la ville, qui ſervoient à amarrer les vaiſſeaux; mais on n'en fait plus aucun uſage, & il y a long-tems que la mer s'eſt retirée d'Aigues-mortes de plus d'une grande lieue.

[*a*] Guillelmus de Nangiaco. De geſtis Ludovici, ad an. 1248.

[*b*] *Ibid.* ad annum 1269.

[*c*] Le P. Daniel *Hiſt. de France*, ſur l'année 1538.

[*d*] Gariel, Series Præſul. Magal. *Edit.* 1, *pag.* 584.

VI. Depuis Saint Louis juſqu'à Louis XIII. l'Hiſtoire n'apprend rien de nouveau ſur les ports de Languedoc: Mais ſous le regne de ce dernier Prince, le genie élevé du Cardinal de Richelieu, & la charge de Surintendant

géneral de la navigation & du commerce de France, dont il étoit (a) revêtu, inspirerent à ce Ministre l'envie de faire fleurir le commerce maritime de toutes les Provinces du Roiaume. Dans cette vûe il entreprit de faire un port sur les Côtes de Languedoc, qui en étoient dépourvûes. On crut devoir choisir la rade d'Agde, derriere l'Isle de Brescou, qui par ce moien pouvoit servir à défendre l'entrée du port. On y construisit dans la mer deux moles fort avancez, qui renfermoient un bassin considerable. Mais ce projet n'eut aucun succès, ou n'eut du moins qu'un succès bien court; car soit que cette entreprise n'ait été jamais finie, ou qu'elle ait été bien-tôt négligée, il y a long-tems que ce bassin, formé à si grands frais, est entierement comblé, & qu'il n'est d'aucun usage.

(a) Il en fut pourvû en 1626. & les provisions enregistrées au Parlement de Paris en 1627.

VII. On a mieux réussi en 1666. sous le regne de Louis le Grand. Ce Prince aiant résolu de faire creuser un canal dans le Languedoc pour la jonction des deux mers, jugea qu'il étoit indispensablement nécessaire de faire un port sur la Méditerranée, qui servît comme de débouché à ce canal, & qui en assurât le commerce. On choisit pour cela le cap de Sette, où l'on sçavoit qu'il y avoit naturellement un assez grand fond d'eau; on jetta d'abord deux moles qui formoient un vaste bassin, capable de contenir grand nombre de vaisseaux. On comptoit apparemment que ce port se maintiendroit de soi-même: mais l'experience fit bien-tôt voir qu'on s'étoit trompé. Les sables avoient été entraînez au-de-là du cap de Sette, tant qu'il n'y avoit rien eu à la pointe de ce cap, qui pût les retenir; mais dès qu'on y eut construit un port, les jettées même du port servirent à y arrêter les sables & à y produire des atterrissemens. Comme on se vit réduit à creuser ce bassin sans relâche pour le conserver, on comprit qu'on l'avoit fait trop grand. On prit donc le parti de le rétrécir par une nouvelle jettée, qui a réduit ce port au quart de l'étendue, qu'on lui avoit d'abord donnée. La partie qu'on a abandonnée, est comblée depuis long-tems. Le reste se maintient à force de travail, en y creusant continuellement avec des Pontons. On y conserve

conserve par ce moieh dix-sept ou dix-huit pieds de profondeur, ce qui suffit pour les vaisseaux marchands qui y abordent; mais si l'on se relâchoit jamais, ce port auroit bientôt le sort des autres ports, dont on vient de parler.

II.

Des changemens survenus dans le Commerce Maritime de Languedoc.

On comprend sans peine que le commerce maritime de Languedoc a dû principalement dépendre du sort des differens ports de la province, dont on vient de parler. Cependant plusieurs autres causes n'ont pas laissé d'y influer & d'y produire des variations particulieres.

I. Narbonne est la premiere ville de commerce de Languedoc, dont les anciens Auteurs aient parlé. Pytheas de Marseille rapportoit, à ce que dit Polybe, cité (*a*) par Strabon, que Scipion s'étant informé aux Députez de Marseille, des villes de *Narbonne*, *Corbilon* & *Britannia*, qui étoient les trois principales villes des Gaules, ces Députez n'avoient pû lui en donner aucune connoissance certaine. Je consens que Polybe, & Strabon après lui, traitent de fable ce récit de Pytheas; en effet il ne paroît guere vraisemblable, que les Marseillois pussent ignorer si parfaitement ce qui regardoit en particulier la ville de Narbonne, bâtie sur la Méditerranée, de même que Marseille, & assez près de cette ville. Mais du moins ce récit sert-il à faire voir que du tems de Pytheas, qui vivoit (*b*) sous Ptolemée Philadelphe, Roi d'Egypte, environ 280. ans avant J. C. Narbonne étoit déja une grande ville. Il paroît que Pytheas l'affirmoit ainsi en termes exprès, *cum hæ tres Urbes Galliæ omnium essent optimæ* : Et d'ailleurs cet Auteur se seroit-il avisé d'imaginer & de débiter une pareille fable, si Narbonne, de même que les autres deux villes dont il parle, n'avoit pas tenu de son tems un rang considérable dans les Gaules.

On trouve dans Strabon des preuves certaines de l'an-

(*a*) Geographic. *lib.* 4.

[*b*] G. J. Vossius, de Philologiâ, *cap.* 11. Et de Histor. Græcis, *lib.* 4. *cap.* 11.

cienneté du commerce de Narbonne. Ce Géographe en décrivant la Gaule Narbonnoise, dit (a) que cette ville étoit l'entrepôt de marchandises, le plus considérable qu'il y eût aux environs : *Maximum eorum, quæ ibi locorum sunt, Emporium.* Il ajoûte un peu plus bas que c'étoit le Havre & l'Arsenal maritime des Arécomiques, ou plûtôt l'entrepôt du commerce de toutes les Gaules : *Arecomicorum navale dicitur esse Narbo, quem rectiùs totius Galliæ Emporium diceres.* Enfin après l'avoir comparée à la ville de Nismes, qui étoit alors dans sa plus grande splendeur, & avoir avoué qu'elle le cedoit à Nismes par rapport à l'étendue du gouvernement & à l'ordre de la police, il remarque que Nismes étoit à son tour beaucoup au dessous de Narbonne, à ne considérer que l'abord continuel d'étrangers, & la multitude de Marchands, que le commerce y attiroit. *Nemausus longè inferior est Narbone, si peregrinam & negotiantium turbam consideres.*

(a) Geographicor. *lib.* 4.

Le commerce de cette ville se soutint jusques dans le bas Empire. Nous avons vû ci-dessus (b) ce qu'en dit Ausone, qui vivoit sous les Empereurs Valentinien & Gratien vers le milieu du IV. siécle. Selon ce Poëte (c) » Narbonne profitoit des richesses du Levant, de l'A» frique, de la Sicile & de l'Espagne, & il sembloit » que ce n'étoit qu'en sa faveur qu'on parcourut les mers » dans le reste du monde. Le témoignage de Sulpice Severe (d) prouve que ce commerce florissoit encore dans le V. siécle, & que Narbonne continuoit d'être le rendez-vous des vaisseaux marchands de l'Egypte & de l'Afrique. Malgré les fréquens changemens de Maîtres, où cette ville fut exposée pendant les guerres des Goths & des Sarrasins; & ensuite des Sarrasins & des François, le commerce ne laissa pas de s'y maintenir ; & cette troupe d'Italiens, (e) *Hespera turba*, qui étoit à Narbonne, & qui vint au devant de Theodulphe, que Charlemagne avoit envoié dans la Province, en qualité de *Missus Dominicus*, en 798. ne pouvoit être, ce semble, qu'une troupe de Commerçans. On trouve même encore plus tard des preuves du commerce des Habitans de Narbonne, dans la concession (f) que Raimond Berenger IV.

[b] Pag. 19.

[c] De claris urbibus, ubi *de Narbone.*

[d] Dialog. 1. de Virtut. Monachor. Oriental. *capp.* 1. & 3.

(e) Ci-dessus, *pagg.* 162. 187.

[f] Hist. générale de Languedoc des P P. Benedict. *Tom.* 2. *pag.* 442.

Comte de Barcelonne ; fit en 1146. aux Marchands de cette ville, d'un *Fundique*, c'est-à-dire d'un Marché public dans la ville de Tortose en Catalogne, avec exemption de tous droits & de tous peages : Et dans le Traité d'association (a) que cette ville fit en 1166. avec la République de Genes, pour la sûreté & la facilité du commerce.

(a) Ibid. pag. 515.

Mais enfin les choses changerent de face peu-à-peu sous la troisiéme race de nos Rois : Et soit que l'entrée de la riviere d'Aude, remplie de sables, ne fût plus si propre à recevoir les vaisseaux marchands, soit que les Vicomtes de Narbonne, qui s'étoient emparez de la principale autorité dans la ville, y gênassent trop les Commerçans, il est certain que la ville de Montpellier qui prit alors de rapides accroissemens, se saisit de presque tout le commerce de la Province. Depuis ce tems-là Narbonne n'a fait que décheoir, le commerce qui s'y fait encore, est très-médiocre, & cette ville mérite à peine d'être comptée aujourd'hui entre les villes de Languedoc du troisiéme ou du quatriéme ordre.

II. Nous avons remarqué ailleurs (b) qu'Arles avoit été une ville de grand commerce dans le bas Empire, tant qu'elle fut le siege du Prefet du Prétoire, & pour ainsi dire la Capitale des Gaules. Cet avantage se soutint sous les Goths & sous les François, & il reprit même de nouvelles forces sous les Rois d'Arles. Mais la Provence étant échûe à des Seigneurs particuliers, & la ville d'Arles aiant été obligée de les reconnoître, son commerce tomba presque entierement sous ces Maîtres trop foibles ou trop avides. La plus grande partie passa au lieu de Saint Gilles, que le voisinage mit à portée d'en profiter, & où la protection des Comtes de Toulouse, qui en étoient les maîtres, & qui étoient puissans & genereux, contribua beaucoup à l'entretenir & à l'augmenter. Ainsi pendant le XI. XII. & XIII. siécles, la ville de Saint Gilles fut un entrepôt considérable de toutes les marchandises étrangeres. Le témoignage de Benjamin de Tudele, (c) qui y passa vers l'an 1160. ne sçauroit être plus exprès. *Ce lieu*, dit-il, *est frequenté par plusieurs Nations & par*

(b) Ci-dessus, pagg. 19. 20.

(c) Ci-dessus, Part. I. Chap. XV. Art. I. pag. 196.

plusieurs Insulaires depuis les terres les plus eloignees. C'est-là qu'abordoient principalement les drogues, les aromates, les épiceries du Levant ; & c'est par-là qu'étoient venues telles (a) que Bertrand de Saint Cosme, Abbé de Saint Gilles, envoioit au Roi Louis le Jeune, * comme une chose rare, & comme une marque d'amitié, à ce qu'il dit : *In pignus amicitiæ.*

[a] Du Chesne, *Tom. IV. pag.* 736.

Le commerce de Saint Gilles se soutint jusques environ le milieu du XIII. siécle, mais on n'en trouve guére de vestige après ce tems-là. Il y a apparence qu'il périt avec la Maison des Comtes de Toulouse, qui l'avoient établi & protegé. Peut-être aussi fut-il transporté à Beaucaire, situé sur le même côté du Rhône, quatre lieues plus haut. C'est-là que Raimond VI. dit *le Vieux*, Comte de Toulouse & de Saint Gilles, (b) avoit établi dès l'an 1217. une Foire franche de trois jours, à compter du 22. de Juillet, fête de la Magdelaine : Et cet établissement pourrroit bien avoir attiré à Beaucaire tout le commerce de Saint Gilles. Du moins le lieu de Saint Gilles n'est-il plus aujourd'hui qu'un simple village sans aucun reste de commerce, au lieu que Beaucaire est célébre par sa Foire qui subsiste avec éclat, & qui continue d'être tous les ans le rendez-vous, non seulement des Provinces Méridionales du Roiaume, mais aussi des côtes voisines d'Italie & d'Espagne.

[b] Traité historique sur la Foire de Beaucaire. *Marseille* 1734.

III. Le principal commerce maritime de la Province de Languedoc, s'est fait depuis long-tems par Montpellier. Cette ville ne passe pas pour ancienne, & il faut convenir qu'on n'a commencé d'en parler que dans le X. siécle : Mais nous avons (c) déja remarqué qu'elle a succedé à un lieu plus ancien, connu dès le I. siécle de J. C. sous le nom de *Castellum Latara.*

(c) Ci-dessus, pagg. 34. 35, & 175.

Sans entrer ici dans ce détail, il suffit de remarquer

* Celsitudinis vestræ dulcedinem, *disoit au Roi cet Abbé, dans sa Lettre*, quæ nos aliquantulùm revisere distulit, per præsentem Burgensem & nuntium nostrum visitamus, in *pignus amicitiæ* mittentes Lib. j. de Gariofilo, Nucis Moschatæ Lib. j. Cardamomi Lib. iij. Sumac Lib. V. Zedoariæ Lib. j. Cinnami Lib. iij. Spicæ Lib. j. Cubebe Lib. j. *Ibidem.*

(*a*) que la ville de Montpellier commençoit d'être déja considérable sous ce nom en 1090. comme il paroît par l'acte qui fut passé cette année entre Godefroi, Evêque de Maguelonne, & Guillaume V. fils d'Ermengarde, Seigneur de Montpellier. Elle s'aggrandit beaucoup sous les derniers Guillaumes, ses anciens Seigneurs, & surtout sous les Rois d'Arragon, & sous ceux de Majorque, qui succederent aux Guillaumes.

[a] Hist. de Languedoc des PP. Benedictins, *Tom.* 2. *pag.* 275. & Preuves, *pag.* 327.

Ces accroissemens rapides de la ville de Montpellier doivent être regardez, comme une preuve de la grandeur de son commerce, car ce n'est qu'au commerce seul, qui se faisoit dans cette ville, qu'on peut les attribuer; les Guillaumes n'étant pas d'assez grands Seigneurs, pour y avoir pû contribuer par l'avantage de leur résidence, & les Rois d'Arragon & de Majorque n'y aiant pas demeuré assez régulierement, pour que leur séjour ait pû y avoir donné lieu.

Le commerce de Montpellier dût suivre de bien près l'établissement de cette ville, s'il est vrai, comme le dit † un Historien Anglois, que le choix que les habitans de la ville d'Ascalon dans la Syrie, firent en 1099. de Raimond de S. Gilles, pour se rendre à lui préférablement aux autres Princes de l'armée des Croisez, n'eut pour principe que la réputation que les Marchands de Montpellier, qui commerçoient dans le port d'Ascalon, y avoit répandue de la probité de ce Prince.

Ce commerce alla en augmentant dans la suite. Benjamin de Tudele, qui y passa en 1160. dit (*b*) en termes exprès, » Que Montpellier est une ville très-avan- » tageuse pour le commerce; que les Iduméens & les » Ismaëlites, c'est-à-dire au langage de ce Rabbin, les » Chrétiens & les Mahometans, y viennent de tous » côtez: Qu'on y aborde d'Algarve, de Lombardie, du » Roiaume de Rome la grande, de toute la terre d'E-

(*b*) *Ci-dessus pag.* 194.

† Siquidem in primo Francorum adventu Oppidani, (*Ascalonenses*) exploratis omnium Ducum nostrorum moribus, ipsum (*Raimundum*) in Patronum elegere, quòd multi eò antea à Montepessulano navigio venientes negotiatum fidem ejus & virtutem in cœlum tulerant. *Guillelmus de Malmesburi,* De gestis Regum Anglorum, lib. 5.

» gypte, du pais d'Israël, de Grece, de France, d'Es-
» pagne & d'Angleterre : Enfin qu'on y trouve des
» gens de toutes les langues, avec les Genois & les
» Pisans.

Ubert Foglieta n'entre pas dans un si grand détail, mais ce qu'il dit du commerce de Montpellier, n'est guéres moins fort. En parlant du secours que les Genois accorderent en 1143. à Guillaume VI. fils d'Ermessinde, Seigneur de Montpellier, contre qui les habitans de cette ville s'étoient révoltez, il (*a*) remarque » que la ville de Montpellier étoit alors la ville la plus » marchande des pais voisins. *Monspelium circumjectarum regionum frequentissimum emporium est.*

Le témoignage de Froissart, quoiqu'il appartienne à un tems moins ancien, ne laisse pas d'être honorable & même décisif. Cet Historien (*b*) en parlant du voiage que le Roi Charles VI. fit à Montpellier en 1389. dit que c'est une *puissant ville, riche, & garnie de grand marchandise, & de soi-même de grand recouvrance pour le fait de la marchandise, dont ceux de la ville s'ensoignent par mer & par terre.*

Pour faciliter & pour assurer le commerce qui la faisoit fleurir, la ville de Montpellier avoit obtenu plusieurs (*c*) privileges des Princes étrangers, des Paléologues, Empereurs de Constantinople; des Rois de Jerusalem, de Chypre, d'Armenie, d'Angleterre, d'Ecosse, (*d*) de Sicile, de Majorque; du Prince d'Antioche (*e*) pour le port de Tripoli; des Comtes de Foix, & d'Armagnac;

(*a*) Genuensium Histor. *Lib.* 1. ad annum 1143.

(*b*) Quart Volume, *Chap.* 5.

(*c*) Gariel, Series Præsul. Magalon. *Edit.* 1. *pag.* 234.
Et Idée générale de Montpellier, *Part.* 2. *pag.* 81.

(*d*) Frederic d'Aragon, Roi de Sicile, confirma en 1327. les privileges & les immunitez des Marchands de Montpellier, qui commerçoient dans ses Etats. Gariel, *Series &c. pag.* 330.

(*e*) Bohemond V. Prince d'Antioche & Comte de Tripoli de Syrie, donna en 1243. une rue dans la ville de Tripoli aux Marchands de Montpellier, & les déchargea des deux tiers des Douanes. *Ibidem*, pag. 254.

du Prince de Capoue & de Salerne ; des grands (*a*) Maîtres de Rhodes &c.

Elle avoit fait dans les mêmes vûës des alliances ou associations (*b*) avec plusieurs états ou villes dans le Roiaume & au dehors , comme avec les Républiques de Venise , de Genes , de Pise ; avec les villes de Constantinople, de Tyr, & d'Alexandrie ; avec celles de Marseille, de Toulon , d'Hieres , d'Antibes, de Nice , d'Agde , de Frontignan &c. Dans ce tems les grandes villes de Languedoc , peu soumises à leurs Seigneurs particuliers, jouissoient d'une espece d'indépendance, qui leur donnoit droit d'entreprendre de faire de pareils traitez en leur nom , & pour leurs interêts particuliers, Il se formoit entr'elles par ce moien une espece d'association , semblable à la fameuse Hanse Teutonique, qui commença peu de tems après à unir , pour l'utilité mutuelle du commerce , plusieurs villes marchandes d'Allemagne & du Nord.

On a des preuves positives que les Genois & les Pisans, qui faisoient alors un si grand commerce dans la Méditerranée , avoient dans la ville de Montpellier des (*c*) F*undiques*, c'est-à-dire des Magazins publics, ou des especes de Halles pour acheter & pour vendre , ou pour parler comme on parle aujourd'hui , des *Comptoirs*. Guillaume VI. fils d'Ermessinde les avoit accordez (*d*) aux Genois dès l'an 1143. en reconnoissance des secours qu'ils lui avoient donnés contre les habitans de Montpellier , qui

(*a*) Roger de Pins, vingt-neuviéme Grand-Maître de l'Ordre de Saint Jean de Jerusalem , permit en 1356. aux Marchands de Montpellier de commercer dans tous les ports de l'Isle de Rhodes, & de bâtir dans la ville du même nom une maison, qu'il affranchit de tous droits. *Gariel, Series &c. pag.* 386. Elion de Villeneuve, vingt-sixiéme Grand-Maître du même Ordre , leur avoit déja accordé des privileges considérables. *Idée de Montpellier* , *pag.* 81.

(*b*) Gariel, Series Præsulum Magalonens. *Edit.* 1. *pagg.* 234. & 283. Et Idée generale de Montpellier. *Part.* 2. *pagg.* 80. 81. & 82.

(*c*) Voiez le Glossaire de du Cange, aux mots *Funda* & *Fundicus*

(*d*) Gariel, Series Præsul. Magalonens. *Edit.* 1. *pag.* 117. Et Idée générale de Montpellier, *Part.* 2. *pagg.* 80. & 104.

s'étoient revoltez : Et pour (*a*) ceux des Pisans, il est certain qu'ils étoient établis dès l'an 1165. & qu'ils étoient regis par un envoié de Pise, qui résidoit à Montpellier en qualité de Consul de cette République.

Il faloit que le commerce de Montpellier fût alors bien grand, (*b*) puisqu'il excita l'envie des Genois, & les porta pour le détruire, « (*c*) à venir piller leur port; » à brûler les navires qu'ils y trouverent; à enlever tous » les bâtimens des Marchands de Montpellier, qu'ils » rencontrerent en mer, & à les emmener à Genes, » comme autant de prises legitimes. Mais il faloit en même tems que la puissance des Marchands de Montpellier fût bien grande, pour les avoir mis en état d'entreprendre de résister aux Genois pendant deux années, 1164. & 1165. Il est vrai qu'ils furent obligez enfin de demander la paix, & d'implorer la protection du Pape Alexandre III. qui interceda pour eux, & qui menaça même les Genois de les excommunier, s'ils continuoient leurs pirateries contre les Marchands de Montpellier. Mais n'étoit-ce pas beaucoup pour cette ville, de s'être soutenue pendant deux ans contre une Republique puissante, qui prétendoit (*d*) alors à l'empire de la Méditerranée, ou qui ne vouloit du moins le partager qu'avec celle de Venise.

Comme la ville de Montpellier étoit à près de deux lieues de la mer, on s'y servoit pour le commerce des ports les plus proches, c'est-à-dire de celui de Mague-

(*a*) Series Præsul. Magalonens. *Edit. 1. pag.* 149.
Et Idée générale de Montpellier, *Part. 2. pag* 80.

(*b*) Series Præsul. Magalonens. *Edit. 1. pag.* 144. *& seq.*
Et Idée générale de Montpellier, *Part. 3. pagg.* 104. 105.

(*c*) *Ce sont les reproches que le Pape Alexandre III. fait aux Genois, dans le Bref qu'il leur écrivit sur ce sujet.* Vos proprietatem in mari quærentes Portum Nobilis Viri Guillelmi de Montepessulano frequenter invaditis, consumitis naves incendio, & peregrinos & mercatores suis rebus per violentiam spoliatis, & Genuam cogitis declinare, *Gariel*, Series Præsul. Magalonensium, *Edit. 2. pag.* 146.

(*d*) Non decet, *disoit Alexandre III. aux Genois dans le même Bref*, vos hujusmodi proprietates in mari quærere, quas paganos etiam non legimus requisiisse.

lonne

lonne seul au commencement, & dans la suite de celui d'Aigues-mortes ou de celui de Maguelonne indifferemment. Les Marchandises déchargées sur des batteaux plus plats, passoient de-là sur l'Etang jusqu'à l'embouchure du Lez, où étoit le port de Lates ou de Montpellier, *Portus de Montepessolano* dit (a) Roger de Hoveden, d'où on les amenoit par le lit de cette riviere jusqu'au *Pont Juvenal*, près de Montpellier. C'étoit par le même chemin qu'on transportoit de Montpellier jusqu'à ces Ports les marchandises, qu'on destinoit pour les pais étrangers. On assure (b) que le Pape Urbain V. qui aimoit la ville de Montpellier où il avoit été élevé, vouloit faire un canal, depuis cette ville jusqu'à l'embouchure du Lez dans les Etangs, pour la facilité du commerce. J'ignore ce qui peut avoir empêché l'execution de ce dessein; mais ce projet a été entrepris & executé de nos jours, avec moins de grandeur sans doute qu'il ne l'eût été par Urbain V. mais assez utilement pour l'avantage de Montpellier.

(a) Arnal. *Part. poster. ad an.* 1191. Voiez ci-dessus, *pag.* 205.

(b) Gariel, Idée de la ville de Montpellier, *Part.* 2 *pag.* 79.

On comprend bien par ce qu'on vient de dire, que ce seroit se former une idée peu éxacte du commerce qui se faisoit autrefois à Montpellier, que d'en juger par celui qui s'y fait aujourd'hui. Comme la Provence n'appartenoit point encore à la France, tout le commerce du Roiaume dans la Méditerranée se faisoit alors par Montpellier. C'est-là qu'abordoient toutes les Drogues, toutes les Epiceries, toutes les Etoffes de l'Asie & de l'Afrique, & cette ville jouissoit alors de tous les avantages, dont jouit presentement la ville de Marseille. Aussi avoit-on un soin particulier d'y veiller à tout ce qui pouvoit interesser la sûreté, la facilité & la regularité du commerce, & pour cet effet on y nommoit tous les ans (c) quatre Consuls particuliers, quon appelloit *Consuls de Mer*.

(c) Gariel, Series Præsul. Magal. *Edit.* 1, *pag* 234. Idée de la ville de Montpellier, *Part.* 2. *pag.* 71.

Trois faits qui regardent l'Histoire de Montpellier, peuvent servir à faire connoître l'étendue du commerce de cette ville.

Le *premier* est l'établissement du petit Scel par Saint Louis en 1254. C'est un Tribunal dont la Jurisdiction

s'étend par tout le Roiaume,& même dans les pais étrangers, destiné à procurer le prompt paiement des dettes contractées avec soumission aux rigueurs de ce Tribunal,& à le procurer par des procedures sommaires ; en un mot c'est un Tribunal assez semblable à la conservation de la ville de Lion. Aussi Saint Louis établit-il cette Jurisdiction à Montpellier pour les mêmes fins, qui ont fait établir la Conservation de Lion, c'est-à-dire, pour procurer aux Marchands une Justice plus prompte & moins dispendieuse, & faciliter ainsi le commerce qui se faisoit à Montpellier, en maintenant l'exactitude dans les paiemens.

Le *second* est la permission (*a*) que la ville de Montpellier obtint en 1367. du Pape Urbain V. de commercer avec les Sarrasins à Alexandrie d'Egypte, & dans les autres côtes soumises à la domination du Soudan de Babilone, sans encourir les censures portées par les Canons & les Constitutions. Le Pape déclare qu'il n'accorde cette » permission que pour un seul navire chaque année, des » six qu'avoit la ville de Montpellier, & sous la condition » expresse qu'il ne seroit chargé des Marchandises que des » seuls habitans de Montpellier, & qu'il n'apporteroit aux » Infideles ni armes, ni fer, ni bois pour la construction des » vaisseaux, ni en général rien qui puisse nuire au bien & à » l'avantage de la Chrétienté. Il n'est pas douteux que le commerce des Marchands de Montpellier avec les Sarrasins ne fût beaucoup plus ancien. Je ne sçai sous quel titre ou en vertu de quelle concession on avoit entrepris de le faire : mais il paroît que ce ne pouvoit être que pour ce commerce, que Berenger Fredoli, Evêque de Maguelonne, (*b*) faisoit battre en 1266. en qualité de Comte de Melgueil, de la monnoie au nom de Mahomet, *cum titulo Mahometi*, ce que le Pape Clement IV. condamna fortement par un Bref (*c*) addressé à cet Evêque.

Le *troisiéme* regarde les Ouvrages publics, dont Jacques Cœur embellit la ville de Montpellier sous le regne de Charles VII. On sçait quelle a été la fortune de Jaques Cœur ; & cet homme a joué un assez grand rolle dans notre Histoire. Il commença par le commerce, où il gaigna des biens immenses ; il devint (*d*) *Argentier*, c'est-à-dire Tré-

(*a*) Series Præsul. Magalonens. *Edit.* 1. *pag.* 413.

(*b*) Ibidem. *pag.* 219.

(*c*) Epist. 257.

(*d*) Gloss. de du Cange, in verbo *Argentarius.*

ſorier de la maiſon du Roi ſous Charles VII. mais ſans diſcontinuer ſon commerce. Sa diſgrace même qu'il paroît n'avoir pas méritée, ſemble l'avoir illuſtré.

Comme ſon commerce s'étendoit dans toute la Méditerranée, & qu'il trafiquoit en Aſie avec les Turcs, ou avec les Perſans, & les autres ſujets des Soudans de Babilone, & en Afrique avec les Sarraſins, ſon commerce ne pouvoit ſe faire que par la ville de Montpellier, qui étoit alors, comme on l'a déja remarqué, la ſeule entrée du Roiaume de ce côté-là. C'eſt l'unique raiſon, qui ait pû rendre chere à Jacques Cœur la ville de Montpellier, avec laquelle il n'avoit d'ailleurs aucune relation, & la ſeule par conſéquent, qui ait pû le déterminer à travailler à l'embellir. Je ne parle point ici d'une fontaine qu'il y a fait faire, & où ſes armes ſubſiſtent encore. Je n'inſiſte que ſur la Bourſe commune des Marchands, connue à Montpellier ſous le nom de la *Loge*, qu'il y a fait conſtruire, parce que ce bâtiment a un rapport marqué avec le commerce de cette ville, & qu'il eſt viſible que Jacques Cœur n'a ſongé à l'entreprendre, que dans la vûe de l'augmenter & de le faciliter.

Ce bâtiment (*a*) qui ſubſiſte encore devant l'Egliſe de Notre-Dame, eſt ſolide & magnifique. On y admire ſurtout des bas reliefs en médaillons qui en ornent la façade, & qui occupent la vaine curioſité de ceux, qui ont encore la foibleſſe de donner dans la recherche de la Pierre Philoſophale. Ce ſont pour eux autant d'emblêmes énigmatiques, ſous leſquels ils s'imaginent que Jacques Cœur a caché les myſteres du grand œuvre, dont il s'étoit ſervi, à ce qu'ils prétendent, pour acquerir ſes richeſſes immenſes.

Le commerce avantageux qui ſe faiſoit à Montpellier depuis pluſieurs ſiécles, devoit y avoir attiré un grand nombre d'habitans. Auſſi cette ville étoit-elle alors non ſeulement (*b*) *très-peuplée*, mais même une des grandes

(*a*) Voiez Pierre Borel *ſur les Antiquitez Gauloiſes, au mot* Jaſeron, *pag.* 277.

(*b*) C'eſt l'épithete que les Actes d'Alexandre III. publiez par Baronius, donnent à Montpellier, en parlant du voiage que ce Pape y fit, en 1162. *Populoſa Montiſpeſſulani villa.*

villes du Roiaume, ou s'il eſt permis de prendre à la lettre une expreſſion de Jacques I. Roi d'Aragon, qui étoit Seigneur de Montpellier, (*a*) *une des plus grandes villes du monde*. A la vérité l'enceinte n'en a jamais été plus étendue, & ſes anciens murs qui ſubſiſtent encore, en marquent les limites. Mais les Fauxbourgs qui l'entouroient, étoient beaucoup plus grands que la ville. C'eſt-là qu'étoient placez les vaſtes Monaſteres des (*b*) Dominicains, des Franciſcains, des Auguſtins & des Carmes, ce qui prouve que ces Religieux n'avoient point trouvé de place dans la ville pour s'établir. On parle ſurtout du fauxbourg de Sainte Eulalie, & de celui de Saint *Guillem*, autour deſquels on avoit conſtruit des retranchemens, qui leur avoient fait donner le nom de la *Paliſſade*. On a des preuves que ces deux fauxbourgs ſeuls avoient plus de circuit, que toute l'enceinte de la ville.

Aujourd'hui la ville de Montpellier eſt bien déchue. Deux cauſes y ont contribué. La premiere, la réunion de la Provence à la Couronne de France, en 1481. ſous Louis XI. Depuis ce tems-là tout le commerce du Levant a été transferé à Marſeille, & celui qu'on faiſoit auparavant à Montpellier, y eſt abſolument tombé.

L'autre, les guerres civiles de Religion. Les Prétendus Reformez ſe ſaiſirent de Montpellier en 1561. Non contens de renverſer (*c*) les Egliſes & les Monaſteres, ils détruiſirent même la plus grande partie des fauxbourgs, pour mettre cette ville en état de défenſe; & on acheva en 1621. de raſer ce qui en reſtoit encore ſur pied,

(*a*) Le Roi Jacques, Seigneur de Montpellier, parloit ainſi de cette ville, en 1272. *Quia Villa* (de Montepeſſulano) *ſub umbrâ dominationis noſtræ, divinâ potentiâ ordinante, crevit noſtris temporibus quodammodo in immenſum, & una de* melioribus *villis* totius mundi *hodie reputatur*. Gariel, *Idée de la ville de Montpellier*, Part. 2. pag. 92.

(*b*) Le Monaſtere des Dominicains étoit au fauxbourg de ſainte Eulalie ou de la Paliſſade; celui des Franciſcains au fauxbourg de Lates; celui des Auguſtins au fauxbourg du *Pila*-Saint-Gilles; celui des Carmes au fauxbourg de la porte des Carmes.

(*c*) Voiez-en le Catalogue dans Gariel, *Series Præſul. Magalonenſ.* Edit. 1. pag. 594.

quand on se préparoit à en soutenir le siége contre le Roi Louis XIII.

Depuis ce tems-là la ville de Montpellier se trouve renfermée dans son ancienne enceinte, avec quelques nouveaux fauxbourgs, bâtis depuis la réduction, mais qui à la vérité augmentent tous les jours. Il seroit à souhaiter que son ancien commerce pût se rétablir de même. Mais il y a peu d'apparence, du moins pour celui du Levant, & les Privileges exclusifs que nos Rois ont accordés à la ville de Marseille, y mettront toujours obstacle. Tout le commerce maritime de cette ville se trouve donc réduit aujourd'hui à celui de Provence, des Côtes d'Italie & d'Espagne, de nos Colonies des Isles de l'Amérique, & à quelque commerce immédiat avec la Hollande. Cependant c'est par Montpellier que se fait encore le principal commerce maritime de la Province ; & ce sont les Marchands de cette ville qui font le plus valoir le port de Sette, avec lequel ils ont, par la riviere du Lez & par les Etangs, la même communication qu'ils avoient autrefois avec le port de Maguelonne, & avec celui d'Aiguesmortes.

CHAPITRE X.

Des Poissons Fossiles *en general ; & en particulier de ceux qu'on a prétendu se trouver dans le* Roussillon : *A l'occasion de quoi l'on parle de quelques* Animaux, *qu'on a trouvez* vivans *dans des* corps solides, *sans aucune communication avec l'air extérieur.*

I.

Des Poissons *qui vivent, à ce qu'on dit, dans la Terre, & en particulier de ceux de cette espece, qu'on a prétendu se trouver dans le* Roussillon.

Il seroit facile de décider les deux questions qui font le sujet de cet Article, si l'autorité suffisoit pour les décider.

I. L'éxiſtence des Poiſſons *Foſſiles* en général, c'eſt-à-dire des Poiſſons qui vivent dans la terre, & qu'on en tire en creuſant, ſe trouve établie par les ſuffrages de preſque tout ce que l'Antiquité a eu de plus éclairé, ſur les queſtions de Phyſique.

1°. Ariſtote, ou du moins l'Auteur * d'un Traité qui lui eſt attribué, rapporte qu'on trouve « à Heraclée près » du Pont Euxin, des Poiſſons de cette eſpece: Que ces » Poiſſons s'engagent d'abord, dans la crue des eaux, dans » des creux près des rivieres ou des lieux aquatiques: » Que quand la ſécherеſſe ſurvient, & que l'eau com» mence à manquer dans ces creux, ils s'y enfoncent » (*a*) dans la vaſe; & que la vaſe venant enfin à ſe deſſé» cher, ils ne laiſſent pas d'y vivre, comme il eſt aiſé de » le reconnoître, en creuſant dans ces endroits, avant » le retour des pluies. *Heraclea Pontica...... aiunt piſces Foſſiles eſſe, maximè circum flumina & loca humida; deinde exareſcentibus iis locis coarctari verſus terram...... & (a) in limum deprimi, quo exſiccato permanere in humiditate..... ſed ſi effodiantur, antequam aquæ ſuperveniant, moveri.*

* De Miraculis auditis. *Et* Lib. de Reſpiratione, *cap.* 9.

Ce qui ſuit eſt encore plus étonnant: Le même Auteur prétend qu'on trouve « dans la Paphlagonie des » Poiſſons d'un goût excellent, qui ſont profondément » enfoncez dans la terre en des endroits, où il n'y a ni » eau ni riviere prochaine, d'où l'Auteur conclut qu'ils » doivent s'y engendrer dans la terre même. *In Paphlagoniâ Piſces altè in terram defoſſos aiunt, virtute præſtantes, etiamſi nec aquæ in proximo appareant, nec illabantur flumina, ſed ſolâ terrâ pariuntur.*

2°. Theophraſte, diſciple d'Ariſtote, a écrit un Traité exprès ſur les Poiſſons qui vivent dans la terre: *De Piſcibus in ſicco degentibus.* On retrouve-là l'hiſtoire des Poiſ-

(*a*) Cela a été très-mal traduit dans l'Edition des Oeuvres d'Ariſtote de Duval. Il eſt vrai auſſi qu'on marque que le Traducteur n'eſt pas connu. On a cru que le mot ὕλη dont s'eſt ſervi Ariſtote, & que j'ai traduit *Vaſe, Limus*, ſignifioit en cet endroit Forêt, *Sylva*, & par conſéquent on a fait dire à Ariſtote, que quand la ſécherеſſe augmentoit, ces Poiſſons alloient dans la forêt, *Mox invaleſcente ſiccitate Piſces humorem in ſylvas uſque perſequi*, ce qui fait un ſens viſiblement abſurde: Et c'eſt pourtant ce ſens-là, que la plûpart des Compilateurs modernes ont ſuivi.

ſons foſſiles d'Heraclée, & celle des Poiſſons de Paphlagonie; on les retrouve avec les mêmes circonſtances; & l'Auteur prétend en conclure, non ſeulement « que » les œufs des poiſſons, répandus par les inondations, » peuvent éclore dans les lieux où ils s'attachent, & » y former des Poiſſons. *Ova à fluminibus inundantibus in locis jam exſiccatis deſtituta formam ſumunt, indeque Piſces geniti in terrâ degunt* : Mais même, « que les » Poiſſons s'engendrent d'eux-mêmes & ſans œufs dans » la Paphlagonie, comme nous avons vû qu'Ariſtote » l'avoit déja avancé. *Reliquum eſt ſpontè eos gigni.* (in Paphlagoniâ) *coire enim nequeunt, neque huc ova deponi ulla; quod ſi ita eſt, ſtatuendum etiam illud erit, locum illum quaſi humidum & genitabilem eſſe, ad horum procreationem idoneum.*

3°. Entre les Auteurs Romains, Tite-Live eſt le premier qui ait parlé des Poiſſons Foſſiles, encore même n'en a-t-il parlé que comme d'un prodige. « (a) On vit, » *dit-il*, à Lanuvium une grande flotte dans le Ciel; » il ſortit de terre à Priverne de la laine noire; à Veies » il tomba une grêle violente; le lac Pomptin fut cou- » vert de nuées de ſauterelles, & dans * la campagne Gau- » loiſe on vit ſortir des Poiſſons de deſſous la terre, à » meſure qu'on la labouroit. *Lanuvii claſſis magna ſpecies in cœlo viſa. Priverni lana pulla terrâ enata. In Veienti apud Rementem lapidatum. Pomptinum omne velut nubibus locuſtarum coopertum. * In Gallico agro, quà induceretur aratrum, ſub exiſtentibus glebis Piſces emerſerunt.* Ce qui prouve, qu'on ne regardoit point alors en Italie l'exiſtence des Poiſſons vivans dans la terre, comme une choſe qui pût être naturelle.

(a) Decad. V. *lib.* 1.

4°. Ainſi Seneque eſt le premier Auteur Romain, (b) qui ait parlé affirmativement des Poiſſons Foſſiles, & qui en ait parlé comme d'une choſe naturelle. Il a connu ce que Theophraſte en avoit dit, & il l'a adopté. *Inde*, dit-il, *ut Theophraſtus affirmat, Piſces quibuſdam locis eruuntur.* Il eſt convenu, que ce fait devoit paroître incroia-

(b) Quæſtion. Natural. *lib.* 3. *capp.* 16. & 17.

* L'*Ager Gallicus*, ou la Campagne Gauloiſe, étoit la partie maritime de l'*Ombrie*, aujourd'hui la *Romagne*.

ble, & il a senti à quelles railleries cette opinion étoit exposée; « On dira peut-être, *ajoute-t-il* lui-même, qu'il » ne faut donc plus pêcher avec les hameçons, ni avec » les filets, mais avec la bêche, *non cum retibus aliquem, aut cum hamis, sed cum dolabrâ ire piscatum.* Cette raillerie devoit, ce semble, l'engager à bien constater le fait, mais il a mieux aimé, suivant sa coutume, éluder la difficulté par quelques traits d'esprit. « Combien le luxe » n'a-t-il pas inventé, *dit-il*, des choses plus incroiables. » On prend les poissons en vie sous la table même dans » une cuve où ils nagent. On les fait cuire sur la table » dans des pots de verre, pour avoir le plaisir de juger » & des mouvemens, qu'ils font, & des couleurs, qu'ils » prennent en mourant; on les fait même bouillir dans » la sauce, appellée *Garum.* Après cela doit-on douter » encore, *conclut-il*, que les poissons puissent vivre dans » la terre, quand on voit des choses beaucoup moins » vraisemblables, *Et sunt qui fabulas putant piscem vivere posse sub terrâ, & effodi, non capi. Quàm incredibile illis videretur, si audirent natare in garo piscem, & cœnæ causâ occisum esse super cœnam.*

5°. On comprend bien que Pline n'a pas manqué de traiter cette matiere dans sa vaste Compilation sur l'Histoire naturelle; mais il ne fait que répéter ce que Theophraste en avoit dit, & le Chapitre 57 *du IX. Livre* de son Histoire, intitulé *De Terrenis Piscibus*, n'est que l'extrait du Traité de Theophraste, dont on vient de parler. On y trouve par conséquent l'histoire des Poissons Fossiles près d'Heraclée. *Circa Heracleam .... unum Piscium genus esse, quod extremas fluminum aquas sectetur, cavernasque faciat sibi in terrâ, atque in his vivat, etiam reciprocis amnibus siccato littore. Effodi ergo, motuque demùm corporum vivere eos approbari.* On y trouve l'histoire des Poissons de la même espece dans la Paphlagonie. *Idem* (Theophrastus) *tradit in Paphlagoniâ effodi Pisces gratissimos cibis, terrenos altis scrobibus, in his locis ubi nulla restagnent aqua.* On y trouve enfin, comme dans Theophraste, que dans ce dernier lieu les Poissons s'engendrent d'eux-mêmes, & sans œufs : *Miraturque & Ipse*

Ipse (Theophrastus) *gigni sine coitu , humorique vim aliquam inesse . . . . . . arbitratur.*

6°. Enfin Athenée , qui a vécu sous l'Empire (*a*) de Severe & de Pertinax , & qui a trouvé à propos de traiter la question des Poissons fossiles , dans les recueils qu'il a publiés sous le titre de *Banquet des Philosophes* , (*b*) a compilé de même les faits des Poissons d'Heraclée , & de ceux de Paphlagonie : *Pisces fossiles in Heracleâ .....gignuntur autore Theophrasto . . . . . In Paphlagoniâ Pisces ex altis scrobibus effodiuntur , magisque iis in locis ubi nullus est amnium affluxus,aliusve aquæ,& tamen illic vivi reperiuntur.*

II. En alléguant ces autoritez , je n'ai garde de songer à les défendre , je conviens qu'elles sont peu solides , & je ne les ai alleguées , que pour faire voir quelles ont été les notions , qu'on a eues originairement sur cette question, & par quels degrez , on est enfin parvenu à des idées un peu plus raisonnables. Ainsi ce que j'ai dit jusqu'ici, ne doit être regardé , que comme le prélude d'une question plus interessante , qui reste à discuter, sur l'éxistence des Poissons fossiles dans le Roussillon. Ce dernier fait est appuié sur des témoignages plus formels , & même à ce qu'il paroit , plus originaux. En tout cas , comme il regarde un pais connu , il sera aisé de juger du fondement , qu'on doit faire sur ces témoignages , & de régler sur l'état présent de ce pais , la créance qu'on doit donner aux descriptions , que les anciens ont faites.

1°. Il y a apparence que c'est de ces poissons fossiles du Roussillon , qu'il faut entendre le passage suivant d'Aristote ; du moins ne connoît-on aucun autre endroit dans les pais , que les Massiliens & les Liguriens occupoient autrefois dans les Gaules , qu'il puisse regarder. Mais aussi faut-il avouer , que si cela est , les Grecs ne connoissoient guéres mieux , du tems d'Aristote, les côtes des Gaules sur la mer Méditerranée , que nous connoissons aujourd'hui celles du Misissipi. Suivant (*c*) ce passage

(*a*) Gerardus Joannes Vossius , *De Historicis Græcis*, *lib.* 2. *cap.* 15.
(*b*) Deipnosophist. *Lib.* 8.
(*c*) De Miraculis auditis.

» il y avoit un lac dans le pais des Marseillois près de la
» Ligurie,(*a*) dont l'eau,en sortant de terre à gros bouillons
» & en se répandant,jettoit une grande quantité de poissons.
» Ce lac, quand les vents Etesies souffloient, étoit telle-
» ment couvert de la poussiere, & du sable, que ces vents
» y jettoient, qu'il en devenoit solide à la surface: Et dans
» ce tems-là les habitans du pais n'avoient qu'à creuser
» où il leur plaisoit; ils étoient sûrs d'y trouver dessous
» une grande quantité de Poissons. *In finibus Massilien-sium circa Liguslicam lacus esse fertur, qui ebulliens effu-susque Piscium multitudinem immensam, verique fidem su-perantem ejiciat. Caterùm flantibus Etesiis tantum pulverem concitari, ut coacervatâ in lacum humo, superficiem obte-gat, inque formam redigat area; unde indigenis licet, per-tusâ crustâ tridentibus quocumque libitum est, Pisces citra negotium eximere.*

2°. On peut faire plus de fond sur le témoignage de Polybe, célébre Historien, qui avant que d'entrepren-dre d'écrire, (*b*) n'avoit rien négligé pour s'instruire de l'état des lieux, dont il devoit parler; & qui non con-tent d'avoir parcouru les Alpes, les Gaules & l'Espagne, s'étoit même embarqué sur l'Ocean Atlantique, pour vi-siter les côtes de l'Afrique. C'étoit dans le 34. *Livre* de son Histoire, que cet Auteur avoit fait une mention ex-

(*a*) Ce fait est exactement vrai d'un lac dans la Carniole en Allema-gne, appellé *Czirniczer-sée*, c'est-à-dire mer de Czirnics, à cause d'un village de ce nom, bâti sur ses bords. Ce lac a près de deux milles d'Allema-gne de long & un de large, ce qui fait environ quatre lieues de France de longueur & deux de largeur. Il est à sec tous les ans depuis le mois de Juin jusqu'au mois de Septembre. Mais dans le mois de Septembre, l'eau sort de dessous terre avec impétuosité par plusieurs trous, qui sont dans l'en-droit le plus bas du lac, & apporte en sortant une grande quantité de Poissons. Elle rentre en terre par les mêmes trous le mois de Juin suivant, & disparoît entierement jusqu'au mois de Septembre d'après. Pendant ce tems-là l'herbe y croît abondamment, ce qui y attire beaucoup de Gibier & de Bêtes fauves. Ainsi on a tous les ans le plaisir de pêcher, de chasser, & de recueillir beaucoup de foin successivement dans le même endroit. *Voyez* dans les Transactions Philosophiques, *année 1669. mois de Decem-bre*, *no.* 54. *article IV.* la Description de ce lac, par le Docteur *Edouard Brown*, qui avoit été sur les lieux pour l'observer.

(*b*) Gerard. Joann. Vossius, *de Arte historicâ*, *cap.* 9.

presse & circonstanciée des Poissons fossiles du Roussillon : ce livre est perdu depuis long-tems ; mais Athenée (*a*) nous a conservé le passage dont il est question. Polybe y rapportoit, « Que depuis les Monts Pyrénées jusqu'à » la riviere d'Aude, qui passe à Narbonne, il y avoit » une vaste plaine arrosée de deux rivieres, appellées » *Illiberris* & *Ruscino*, sur le bord de chacune desquel- » les étoit bâtie une ville de même nom, habitée par les » Celtes, & que c'étoit-là qu'on trouvoit des Poissons » fossiles : Que le terroir de cette plaine étoit léger, & » couvert d'une grande quantité de Chiendent ; & que » comme il étoit sablonneux à la profondeur de deux » ou trois coudées, (c'est-à-dire, de trois pieds, ou » quatre pieds & demi) l'eau des rivieres voisines y » pénétroit facilement pardessous : Qu'avec l'eau plusieurs » Poissons y pénétroient aussi, attirez par l'appât des ra- » cines de ce chiendent, dont ils étoient fort avides : » Que ces Poissons souterrains s'étendoient presque dans » toute cette côte, & qu'on n'avoit qu'à creuser en quel- » que lieu que ce fût, pour faire une pêche abondante. *Polybius, libro* 34. *Historiarum, scribit juxta Pyrenæos montes usque ad fluvium Narbonem* (Atacem) *planitiem esse, per quam Ilebernis* (Illiberris) *& Ruscino fluvii juxta Civitates ejusdem nominis, à Celtis habitatas, decurrunt, ac in illâ planitie Pisces, quos vocant* Fossiles, *reperiri : Ejus namque loci tenue solum esse, ac subnascente multo gramine herbosum : sub eo verò, cùm ad duos tresve cubitos arenosa terra sit, aquam à fluviis evagantem subterlabi, & cum aquâ illâ Pisces sub terrâ meare pabuli causâ, quòd radice graminis impensè delectentur, & subterraneis Piscibus universam oram illam replere, quos egestâ humo capiunt.*

(*a*) Deipnosoph. *lib.* 8.

3°. Je conviens que Strabon, qui dépose du même fait, ne mérite pas la même croiance. Comme (*b*) nous avons déja remarqué qu'il n'avoit point été dans les Gaules, ce qu'il dit des Poissons fossiles du Roussillon, ne doit être regardé que comme une répétition de ce qu'en avoit dit Polybe. Aussi se contente-t-il de rapporter le fait sans entrer dans aucun détail. « Il y a, *dit-il*, un Etang » près de *Ruscinon*, & un peu plus haut que la mer, un

(*b*) Part. I. Chap. II. *pag.* 10.

» lieu marécageux, plein de salines. C'est-là qu'on trouve
» des Mulets Fossiles, en creusant deux ou trois pieds
» jusqu'à une eau bourbeuse. Ces Poissons s'y nourrissent
» de limon, de même que les Anguilles. *Ruscinoni lacus est propinquus, ac paulò supra mare locus aquosus, plenus salinarum; is etiam fossiles habet Mugiles. Ubi enim duos aut tres pedes foderis, immisso in aquam limosam tridente, configere licet Piscem justæ magnitudinis; is alitur limo, sicut Anguillæ.*

4. Pour Pomponius Mela, il paroît avoir été mieux instruit. Non seulement il parle de ce fait en détail, mais il en parle d'un ton décisif, qui persuade qu'il en parle sur ses Observations : du moins est-il certain qu'il a pu avoir la commodité de s'en instruire, soit en allant d'Espagne, où il étoit né, en Italie, soit en retournant, peut-être, d'Italie en Espagne. Suivant cet Auteur,
» il y a près de la fontaine de Salses une plaine couverte
» de quantité de petits roseaux, au dessous de laquelle
» est un étang ou marais, qui en occupe toute l'étendue.
» Cela paroît en ce que, vers le milieu, une partie de cette
» plaine est détaché des bords voisins, & forme une espece
» d'Isle qui flotte, & qu'on peut à son gré attirer ou
» repousser. Il paroît même, par ce qu'on a retiré du
« fond en y creusant, que la mer elle-même y pénetre.
» C'est-là, *continue-t-il*, ce qui a fait dire à des Au-
» teurs Grecs, & même à quelques-uns des Latins,
» soit par ignorance, soit par le plaisir de mentir, qu'on
» trouvoit dans cet endroit des Poissons sous terre,
» qui y venoient de la mer, & qu'on les y prenoit par
» les ouvertures, qui s'y faisoient. *Juxtà Campus minutâ arundine gracilique perviridis: cæterùm stagno subeunte suspensus. Id manifestat media pars ejus, quæ abscissa proximis, veluti insula natat, pellique se atque attrahi patitur; quin & ex iis quæ ad imum perfossa sunt, suffusum mare ostenditur, unde Graiis, nostrisque etiam Autoribus, verine ignorantiâ, an prudentibus etiam mendacii libidine, visum est tradere posteris, in eâ regione Piscem è terrâ penitùs erui, qui ubi ex alto huc usque penetravit, per ea foramina ictu captantium interfectus extrahitur.*

Ce sont-là, comme on voit, des témoignages assez précis sur les Poissons Fossiles de Roussillon. Il ne s'agit maintenant que de sçavoir quel est l'état présent des lieux que ces Auteurs ont décrits, pour pouvoir juger du fondement qu'il faut faire sur ce qu'ils en ont dit. Or cet état présent le voici.

1°. L'étang de Salses & de Leucate, car c'est de cet endroit, dont ils ont voulu parler, est couvert dans presque toute sa circonference d'une grande quantité de * Chiendent à feuilles de roseaux, que les Grecs appelloient Καλαμάγρωστις, & quelquefois ἄγρωστις. Les racines de ce Chiendent entrelassées & liées ensemble par plusieurs autres herbes, soutiennent deux ou trois pieds de terre, au dessous de laquelle l'eau de l'étang penetre fort avant, comme il paroît par les crevasses, qui s'y font souvent. *Propè munitissimas arces Salsas & Locatam*, dit Casaubon, (*a*) dans une note marginale sur le passage de Polybe, cité par Athenée, *solum paludosum est, arbuscularumque plurimarum radicibus suspensis, aquis pervium. De vasto illo stagno loquitur* (Mela) (*b*) dit Monsieur de Marca, *quod Indigenæ vocant stagnum Leucatæ & Salsularum, quodque ad ima palustris illius campi* (circumjacentis) *penetrare, oculi sunt testes, exundante alicubi aquâ per hiatus.*

(*a*) In lib. 8. Athenæi.

(*b*) Marca Hispan. *lib.* 1. *cap.* 6.

2°. Cette description convient déja assez bien avec celle de Pomponius Mela, même avec celle de Polybe. Mais ce qui justifie davantage les descriptions que ces Auteurs en ont faites, c'est qu'il y a apparence que du tems de Polybe l'étendue de l'étang étoit couverte en entier, comme les bords le sont aujourd'hui, & que du tems de Pomponius Mela, cette étendue ne s'étoit encore entr'ouverte, que vers le milieu dans l'endroit où étoit cette isle flottante dont il parle. Ce soupçon est non seulement fondé sur la maniere même dont ces Auteurs décrivent ces lieux, mais principalement sur ce qu'Avie-

* C'est le *Gramen arundinaceum* des Latins, ou le *minuta gracilisque Arundo* de Pomponius Mela. Rien n'est plus commun dans les Marais du bas Languedoc, que cette plante, où on l'appelle de *la Rosette*. Voiez le *Botanicum Monspeliense*, au mot *Gramen arundinaceum*.

nus a dit de ces étangs dans son *Orâ Maritimâ*, où il marque, (a) qu'ils vont toujours en s'élargissant.

(a) Ci-dessus, pag. 70.

> Sinuatur alto, & propria per dispendia
> Cespes cavatur, eripit unda longior,
> Molesque multa gurgitis distenditur.

3°. Il n'est donc pas surprenant, que les Poissons aient pu s'engager autrefois assez avant sous cette croûte de terre, suspendue sur l'endroit où est aujourd'hui l'étang de Leucate, & qu'on ait pû en prendre en y creusant au hazard, comme Polybe, & Strabon après lui, l'assûrent. Il est vrai que Pomponius Mela semble dire le contraire, lorsqu'il assûre, que c'est l'ignorance ou l'envie de mentir, qui a fait dire aux Grecs, & même à quelques Latins, qu'en cet endroit, en creusant la terre, on en tiroit des Poissons, qui y avoient pénétré de la mer. *Verine ignorantiâ, an prudentibus etiam mendacii libidine, visum est tradere posteris, in eâ regione Piscem è terrâ penitùs* erui, qui *ubi ex alto huc usque penetravit, per ea foramina ictu captantium interfectus extrahitur.* Mais pour accorder Pomponius Mela avec les autres Auteurs, & ce ce qui en est encore plus nécessaire, pour l'accorder avec la vérité, je serois tenté d'adopter la correction proposée par Isaac Vossius, & de faire dire à Pomponius Mela, *visum est tradere posteris in eâ regione Piscem è terrâ penitùs* oriri, quia *ubi ex alto huc usque penetravit, per ea foramina ictu captantium interfectus extrahitur.* C'est-à-dire » que les Grecs & mêmes quelques Latins, ont pris oc» casion de dire, que les Poissons naissoient de la terre » même dans cet endroit, parce qu'on y prend souvent » dans les ouvertures qui s'y trouvent, des Poissons qui » y sont venus de la mer.

4°. Quant à présent, il est certain que les Poissons de l'étang s'engagent dans les cavernes qui sont sous les bords, & qu'il arrive qu'on en prend souvent dans les crevasses, qui se forment quelquefois assez loin de l'étang même. *Neque prodigii esset simile, si quis Pisces per aquas ad ima campi subeuntes effossione factâ caperet,* (b)

(b) Ubi suprà.

dit Monsieur de Marca, comme en doutant. Mais Casaubon * en parle d'une maniere plus affirmative, & plus conforme à la verité. *Propè munitissimas arces*, dit-il, *Salsas & Locatam in solo paludoso, arbuscularumque plurimarum suspensis radicibus, aquis pervio, Pisces etiam hodie repe-riuntur.*

* Ubi suprà.

5°. Rien de plus commun que les exemples de cette espece, par tout où il y a des creux près des étangs ou des rivieres. C'est ainsi que (*a*) Gesner rapporte sur la foi de George Fabricius, qu'on trouve des Poissons vivans dans la terre, en plusieurs endroits de la Misnie en Allemagne, au-delà de la riviere d'Elbe, ce qui est confirmé par le témoignage oculaire de (*b*) George Agricola, Médecin du même pais. Et pour citer des exemples qui regardent le Languedoc, c'est ainsi que Dalechamp (*c*) dans l'édition de Pline qu'il a procurée, remarque qu'on prend sous terre des Poissons en vie sur les bords de la riviere de Lez, près du village de Baillargues, qui est à deux lieues de Montpellier. *Propè Montem pessulanum in vico, quem vocant* Baillargues, *ad ripam amnis Liriæ, vulgò* le Lez, *Pisces effodiuntur.*

6°. On peut même sur cette matiere rapporter des exemples encore plus décisifs. Il y a auprès de (*d*) Narbonne dans le terroir de Liviere, quelques abîmes d'eau, appellez *Œillals* de Liviere, en latin *Oculi Livoriæ.* La terre qui les environne tremble sous les pieds quand on y marche, ce qui marque qu'elle est creuse. (*e*) On assure que ces abîmes sont poissonneux, & que les paisans des environs y vont souvent pêcher avec succès. Il est donc évident que ces abîmes ou *œillals* sont les ouvertures d'un grand lac souterrain : Qu'il y a dans ce lac, dont on ignore l'étendue, beaucoup de Poissons, dont une partie s'engage assez avant dans les terres : & par conséquent qu'on

(*a*) Lib. 4. De aquatilibus, *pag.* 443.

(*b*) Lib. De Animalibus subterraneis.

(*c*) Dans une note sur le *Chap.* 57. *du Liv.* 9.

(*d*) Catel, Memoires de l'Histoire de Languedoc, *pag.* 79.

(*e*) M. Piganiol de la Force, Description de la France. Seconde Edition, *Tome IV. pag.* 221.

pourroit, si la profondeur n'étoit point trop grande, y prendre des Poissons en creusant aux environs, comme les Anciens ont dit qu'on en prenoit dans le Roussillon.

7°. Au reste, il n'est presque aucune espece de Poissons d'eau douce, qu'on ne trouve dans les creux ou dans les cavernes pleines d'eau vive, qui communiquent avec quelque riviere ou quelque lac voisin. Mais ceux qui s'engagent fort avant dans la vase, & qui vivent pour ainsi dire dans la boue, pourvû qu'elle soit humide, sont d'une espece particuliere, ordinairement sans écailles, dont les ouies sont fort étroites, & à qui il suffit de peu d'humidité pour vivre. * On peut voir dans (a) Agricola & dans (a) Gesner la description, & même la figure de ceux qu'on trouve en terre dans la Misnie au-delà de l'Elbe. Je ne sçache point qu'on trouve dans la vase des poissons de cette espece nulle part en Languedoc; mais il est très-ordinaire d'y trouver des Anguilles. Rondelet (b) en rapporte quelques observations assez singulieres, dans son *Traité des Poissons*, qu'on peut voir, si l'on veut, dans l'ouvrage même.

(a) Ubi suprà.

(b) De Piscibus, *Lib.* 1. *cap.* 2.

Ces réflexions peuvent justifier ce que quelques anciens Auteurs ont dit des Poissons fossiles du Roussillon; mais il est impossible d'excuser ce que d'autres Auteurs plus anciens avoient dit des Poissons fossiles d'Heraclée, & surtout de ceux de Paphlagonie, qu'on les trouvoit en vie dans des lieux entierement secs, où nulle eau ne pouvoit pénétrer, & qu'ils s'y engendroient par la vertu particuliere du terroir. Il faut convenir qu'il y a en cela de l'exageration, pour ne pas dire de l'erreur, sans vouloir pourtant décider, non plus que Pomponius Mela, si l'on doit l'attribuer à la simple ignorance, ou à l'envie de débiter des choses merveilleuses. *Verine ignorantiâ, an prudentibus mendacii libidine?*

* Ces sortes de Poissons ressemblent assez aux Lotes ou aux Barbotes, en latin *Mustela*, d'où vient que Gesner les appelle *Mustela fossiles*. On en trouve en Misnie dans les terres marécageuses, qui ont un ou deux travers de doigt d'épais, & trois ou quatre palmes de long.

II.

II.

Des Animaux qui vivent dans des corps ſolides, ſans aucun commerce avec l'air exterieur.

Si je rejette ce que les Anciens ont dit des Poiſſons foſſiles, qu'ils ont prétendu vivre dans la terre, en des endroits où ils étoient à ſec & ſans eau, c'eſt parce que le fait ne me paroît pas aſſez conſtaté : Car d'ailleurs je vais,ſur une matiere fort approchante,rapporter moi-même des faits encore plus ſurprenans, mais dont la vérité paroît être ſi bien atteſtée, qu'il ne ſemble pas qu'on puiſſe les révoquer en doute.

I. On trouve dans le port & dans la rade de Toulon des pierres dures, ſolides, & parfaitement entieres, qui renferment dans des cellules diſtinctes, pluſieurs coquillages en vie, & d'un goût exquis, connus ſous le nom de *Dactyli*, en François *Dattes*. Pour tirer ces coquillages il faut rompre les pierres à coups de maillets. Chaque coquillage y eſt renfermé dans une cellule ou loge ſéparée, qu'il emplit en entier, ſans qu'il puiſſe avoir aucune communication au dehors, parce qu'il ſe trouve éxactement entouré d'une couche de pierre dure, ſolide & continue.

Cette obſervation paroît être entierement conforme à celle qu'on rapporte de la côte d'Ancone en Italie, dont on parlera ci-deſſous *Article V.* J'avoue qu'elle eſt ſi extraordinaire, qu'on auroit peine à la croire, ſi le fait n'étoit atteſté par (*a*) Gaſſendi, (*b*) Blondel,

(*a*) Mytuli, Muſculi, Pectunculi, Balani, Dactyli, Ungues, partim nomine, partim formâ notiſſimi ſunt, niſi quòd rariores ſint, quales intra ſaxa ex littore Anconitano & ex Tolonenſi portu eruta confractaque, reperiuntur. *Gaſſendus. Phyſicæ Sect. 3. Membr. poſter. Lib. 1. cap. 6.*

Quâ ratione quoque dùm ſaxa illa concreſcerent, quæ ad Tolonenſem portum eruta mytulos vivos, eduleſque numero magno continent, debuerunt id genus ſeminia diverſimodè comprehendi. *Idem, Ibid. Lib. 4. cap. 1.*

(*b*) Adjecit (*D. Blondel*) illud quoque quod ſatis vulgare eſt, Telone ſaxa eſſe, quæ diſrupta Oſtrea optima ſuppeditant. *Apud J. B. Duhamel, Hiſtor. Reg. Scientiar. Academ. Lib. 2. cap. 3.*

(c) Bouche, M. (d) Piganiol de la Force, &c. & attesté du moins par les trois premiers, comme un fait qu'ils avoient observé.

II. On trouve, dans les Mémoires de l'Académie Roiale des Sciences, deux Observations sur cette matiere, qui ne sçauroient être ni plus précises ni mieux constatées. La premiere est rapportée en ces termes, dans le Volume de l'année 1719. *

* Pag. 39.

» Dans un pied d'Orme de la grosseur d'un homme, » trois ou quatre pieds au dessus de la racine, & préci- » sément au milieu, on a trouvé un Crapaud vivant, » de taille médiocre, maigre, qui n'occupoit que sa pe- « tite place. Dès que le bois fut fendu, il sortit, & il » s'échappa fort vîte. Jamais Orme n'a été plus sain, ni » composé de parties plus serrées & plus liées; & le Cra- » paud n'avoit pû y entrer par aucun endroit. L'œuf » qui l'avoit formé, devoit s'être trouvé dans l'arbre » naissant, par quelque accident bien particulier. L'ani- » mal avoit vécu là sans air, ce qui est encore surpre- » nant, s'étoit nourri de la substance du bois, & n'avoit » crû qu'à mesure que l'arbre croissoit. Le fait est attesté » par M. Hubert, ancien Professeur de Philosophie à » Caen, qui l'a écrit à M. Varignon.

III. La seconde Observation qui se trouve dans le Volume de l'année 1731. † n'est ni moins expresse, ni moins circonstanciée. Voici les propres termes.

† Pag. 21.

» Nous avons rapporté en 1719. le fait peu vraisem- » blable & bien attesté, d'un Crapaud trouvé vivant & » sain au milieu du tronc d'un assez gros Orme, sans que » l'animal en pût jamais sortir, & sans qu'il y eût au- » cune apparence qu'il y fût jamais entré. M. Seigne de

(c) On trouve des Coquilles admirables, d'un goût très-délicieux, nommées *Dattes*..... dans le creux de quelques rochers, qui sont au fond du port de Toulon ..... Il me suffit de dire qu'on le voit tous les jours par experience, en rompant de ces rochers à coups de marteaux, comme fit faire autrefois le très-curieux Sieur de Peiresc, & le Duc d'Angoulême. *Bouche, Chorographie & Histoire de Provence, Tom. 1. pag.* 914.

(d) Description de la France. *Seconde Edition, Tom. 4. pag. 69.*

» Nantes a écrit précifément le même fait à l'Académie,
» à cela près qu'au lieu d'un Orme, c'étoit un Chêne plus
» gros que l'Orme, felon les mefures qu'il en donne,
» ce qui augmente encore la merveille. Il juge par le
» tems néceffaire à l'accroiffement du Chefne, que le
» Crapaud devoit s'y être confervé depuis 80 ou 100
» ans fans air & fans aliment étranger. M. Seigne ne pa-
» roît pas du tout avoir connu l'autre fait de 1719, &
» l'extrême conformité du fien en eft d'autant plus
» frappante.

IV. L'obfervation d'Ambroife Paré, premier Chirurgien de Henri III. Roi de France & de Pologne, peut aller du pair avec celles qu'on vient de rapporter, puifque cet Auteur eft connu pour un homme judicieux, & qu'il parle d'un fait dont il avoit été témoin.

» Etant à une mienne vigne, * *dit-il*, près le village
» de Meudon, où je faifois rompre de bien grandes &
» groffes pierres folides, on trouva au milieu de l'une
» d'icelles un gros crapaud vif, & n'y avoit aucune ap-
» parence d'ouverture, & m'efmerveillai, comme cet
» animal avoit pû naître, croître & avoir vie. Lors le
» Carrier me dit qu'il ne s'en falloit efmerveiller, parce
» que plufieurs fois il avoit trouvé de tels & autres ani-
» nimaux au profond des pierres, fans apparence d'au-
» cune ouverture.

* Oeuvres Chirurgic. *Liv.* 25. *chap.* 18.

V. Je croi pouvoir ajoûter encore ce qu'on rapporte de certaines pierres, qu'on trouve dans la mer Adriatique, fur la côte d'Ancone. (*a*) Ces pierres pefent or-

(*a*) In littore Anconitano faxa magni ponderis, quinquaginta & plurium etiam librarum, è mari trahuntur: his colos & conftitutio exterior ea eft, quæ lapidi Aëtiti, rudis nimirùm & non difficilis læfu aut tritu; interior verò crufta aut tunica dura, & quæ poliri poffit, haud fecus atque interior Aëtitæ tunica, colore etiam fubcæruleo, ne hac quidem notâ ab Aëtite difcedens. Rumpuntur hæc faxa majoribus malleis ferreis, magnâ vi impactis, non quò intùs, ut in Aquilæ lapide, alius calculus inveniatur, fed quò pifciculi delicatiffimi extrahantur, ejufdem generis cum Solenibus, quos *Cappas longas* Veneti appellant, fed eò delicatiores, quòd non aquâ marinâ, fed rore quodam tenuiffimo per lapidem imbibito, pafcantur. Hi plures numero ad viginti, modò plures, modò paucio-

dinairement 50. livres, & quelquefois davantage. Leur couleur & leur forme exterieure ressemblent assez bien à celles des pierres d'Aigle, & elles sont en dehors inégales & assez faciles à casser. Mais en dedans elles sont fort dures & capables même de prendre le poli comme le marbre. On ne peut les casser qu'à grands coups de gros maillets de fer. On y trouve dans des loges ou niches distinctes, plusieurs petits coquillages en vie, d'un goût très-délicat, & de la même espece que les *Solenes*, que les Venitiens appellent *Cappe lunghe*, & les François *des Couteaux*. Ces faits sont attestez par (*a*) Simon Mayol, Evêque de Vulturara, & plus éxactement encore par (*b*) Ulysse Aldrovand, Médecin de Bologne, qui en parlent tous deux, sur tout le dernier, comme d'un fait ordinaire, commun, qu'ils ont vû, que tout le monde peut voir. Pierre-André Matthiole (*c*) assure qu'on trouve des pierres de la même espece dans le fond du Golfe Adriatique, pas fort loin de la source du *Timavo*, & assez près du Château de *Duino*. Ce qu'il en dit ne sçauroit

res ita saxo includuntur, ut singulis suus sit nidus, ad magnitudinem & figuram piscis omnibus lineamentis respondens. Inter nidos saxeo interstitio relicto, ex his veluti è vaginulis rupto lapide eximuntur integri Solenes ad palatum & lumbos delicatorum plurimùm facturi. In his igitur solidissimis saxis, in quibus aqua nulla, nullus liquor invenitur, præter eum quem piscis continet, non figura modo Dactyli sive Solenis, sed vita etiam & omnis pisciculi laus perficitur & absolvitur, melior ut multo sit, quàm si in ipso mari extra lapidem natus fuisset. Ulysses Aldrovandus *De Testaceis*, *lib.* 3. *pag. m.* 81. *col.* 2.

(*a*) Dierum canicularium, *Colloq.* 9. & 18. *pagg. m.* 358. & 587.

(*b*) Ubi suprà.

(*c*) Nec mirum cuipiam esse debet, quòd ejusmodi conchylia in lapidum medio orta, ibi diutiùs conclusa, ipsis cedente lapide, crescant & vivant. Siquidem ego certò testari possum me vidisse non longè à Timavo fonte, prope Duinum Castrum in Adriatici littore situm, ubi maris alluit unda, lapides à sociis malleis ferreis frangi, atque in illis plurima reperiri conchylia, quæ *Dactylos* à formâ & colore vocant. Sunt enim palmarum caryotis similia...... In ipso quoque Duini Castro iisdem vesci mihi contigit apud magnificum Matthiam Hofferum...... quæ sanè non minorem, quam Ostrea, in cibis gratiam habere comperi. Petr. Andreas Matthiolus, *Commentario* 1, *in lib.* 5. *Dioscoridis.*

être plus positif, puisqu'il marque qu'il a vû casser ces pierres à coups de maillets ; qu'il en a vû retirer les coquillages ; qu'il a mangé lui-même de ces coquillages, & qu'il les a trouvés aussi bons que des huitres.

V. Après des témoignages si positifs, je ne craindrai pas d'alléguer les autoritez qu'on trouve dans plusieurs Auteurs sur des faits pareils. Peut-être quoique nombreuses, ne suffiroient-elles point pour faire preuve, si elles étoient seules ; mais venant, comme elles viennent, à l'appui d'une vérité déja prouvée, il paroît qu'on ne sçauroit s'empêcher de faire quelque attention au nombre des Auteurs, qui s'accordent à attester des faits de la même nature, en des pais & en des tems si differens.

1°. Les Observations des crapaux en vie dans des pierres très-solides & très-entieres, sont assez communes. Du moins en trouve-t-on plusieurs très-circonstanciées dans les Auteurs, comme dans (*a*) Baptiste Fulgose, Doge de Genes ; dans (*b*) Martin Weinrich, (*c*) George Agricola, (*d*) Jean-Laurent Bauschius, (*e*) Jean-Daniel Horstius, (*f*) Jean Goropius, Médecins célébres ; dans (*g*) François Bacon, Baron de Verulam ; dans le P. (*h*) Eusebe de Nieremberg, Jesuite, & dans (*i*) Jacques Gaffarel.

2°. On prétend qu'on a trouvé de même dans des blocs de marbre, ou dans des rochers ou de grosses pierres solides & sans ouverture exterieure, plusieurs autres animaux en vie, comme des *Serpens*, au rapport du même (*k*) Baptiste Fulgose, & de (*l*) Jean Nardius, Médecin de Florence ; des *Grenouilles*, au rapport de Mel-

(*a*) Dictor. & factorum memorabilium. *Lib.* 1. *cap.* 6.
(*b*) De monstris, *cap.* 7. *pag. m.* 58.
(*c*) De animantibus subterraneis.
(*d*) De Aëtite, *pag. m.* 74.
(*e*) In Observationib. Anatomic. 2. *pag. m.* 10.
(*f*) In Nilofcopio, five *Lib.* 3. Origin. Antuerpianarum, *pag. m.* 239.
(*g*) Histor. natural. *Cent. VI. n°.* 570.
(*h*) Historiæ natural. *lib.* 6. *cap.* 13.
(*i*) Curiositez inouies, *chap.* 5. §. 6.
(*k*) Dictor. & factorum memorabilium, *lib.* 1. *cap.* 6.
(*l*) In anno primo noctium genialium Physicar. *IV. pag. m.* 266.

chior (a) Guillandin, Prussien d'origine, & Professeur de Botanique, & ensuite de Médecine à Padoue, & de (b) Philippe-Jacques Sachs de Lewenheimb, Médecin de Breslau: Enfin des *Cancres* ou *Ecrevisses*, au rapport (c) d'André Libavius, Médecin.

VII. Les differentes observations qu'on vient de citer, ont été adoptées par des Auteurs célébres, comme par (d) Athanase Kircher, & (e) Gaspard Schott, Jesuites; par (f) Conrard Gesner, (g) Jean Kentmann, (h) André Libavius, (i) Philippe-Jacques Sachs, & (k) Chretien-François Paulini, Médecins: mais comme on connoît le génie des Compilateurs, on n'oseroit guére compter sur le suffrage de ces Auteurs, quoique nombreux & celébres, si ce qu'ils avancent, n'étoit d'ailleurs appuié sur d'autres faits pareils, qui sont incontestables.

Je ne prêtens point expliquer des faits si surprenans & si difficiles: je me contenterai d'indiquer les conséquences qu'on en doit tirer.

1°. Que les Coquillages, les Crapauds, les Serpens, les Grenouilles, ou du moins les œufs d'où ces differentes especes d'animaux pouvoient éclorre, s'étoient engagez dans les arbres encore jeunes où on les a trouvez, ou dans le limon encore tendre, dont se sont formées les pierres, d'où on les a tirez.

2°. Que ces animaux renfermez dans le tronc de ces arbres ou dans l'épaisseur de ces pierres, ou du moins sortis des œufs, qui y sont éclos, s'y sont conservez depuis ce temps-là, c'est-à-dire depuis 50. 100. 150,

(a) De Papyro, *pag.* 11.
(b) Gammarologiæ, *lib.* 1. *cap.* 8.
(c) Singular. Part. 1. ubi de carne fossili, §. 18. *pag. m.* 264.
(d) Mundi subterranei, *lib.* 8. *sect.* 4. *cap.* 1.
(e) Physicæ curiosæ, *lib.* 10. *cap.* 26. §. 4.
(f) De Fossilibus.
(g) Ibidem, apud Gesnerum.
(h) Singularium *Part.* 1. ubi de carne fossili. Et *Part.* 4. ubi de Batrachiis, *cap.* 25.
(i) Gammarologiæ, *lib.* 1. *cap.* 7.
(k) De Bufone, *sect.* 1. *cap.* 3. Et Cynograph. curiosæ, *sect.* 1. *cap.* 3.

ans, & peut-être encore davantage, car il n'en a pas fallu moins pour l'accroiſſement des arbres, où on les a trouvez, ou pour la formation des pierres, d'où on les a tirez.

3°. Qu'ils y ont vécu par conſéquent beaucoup plus long-tems, que ne vivent les animaux de la même eſpece, quand ils jouiſſent de leur liberté.

4°. Qu'ils y ont cependant vécu pendant tout ce tems-là, ſans recevoir d'autre nourriture que celle que la séve des arbres leur a pû fournir, ou qui a pu pénétrer à travers l'épaiſſeur des pierres.

5°. Qu'ils y ont vécu même ſans avoir, pour y reſpirer, d'autre air que celui qui étoit renfermé dans la loge où ils étoient placez; ce qui mérite quelque conſideration à l'égard même des coquillages; qui reſpirent à leur maniere, mais ce qui eſt preſque incroiable à l'égard des crapauds, des grenouilles & des ſerpens, dont la reſpiration ſenſible ſemble demander beaucoup plus d'air.

6°. Que c'eſt peut-être à cette excluſion de tout air exterieur, que les animaux ainſi renfermez, doivent leur longue vie. Du moins cela entre-t-il dans les idées du célébre Bacon, qui dans ſon *Hiſtoire de la vie & de la mort*, établit la régle ſuivante (*a*) comme ſûre dans l'expérience. *Aer excluſus confert ad longævitatem, ſi aliis incommodis caveas.*

7°. Enfin que ces animaux ont eu l'inſtinct de ſe pratiquer d'avance des loges proportionnées à toute l'étendue qu'ils devoient acquerir en croiſſant, ou du moins qu'à meſure qu'ils croiſſoient, ils ont eu l'art d'étendre leurs loges, en repouſſant ou en uſant peu-à-peu les cloiſons qui les formoient.

Je comprens que ces conſéquences paroîtront incroiables, & je conviens que ce ne ſera pas ſans raiſon; mais ces conſéquences, toutes incroiables qu'elles pourront paroître, doivent pourtant être admiſes, ſi les faits d'où on les tire ſont vrais, comme on n'en ſçauroit douter, après les preuves qu'on vient d'en rapporter.

(*a*) Hiſtor. vitæ & mortis, *Canone XVIII.*

CHAPITRE XI.

De la maniere dont se faisoit la pêche *des Mulets,* Mugiles, *dans les* Etangs de Lates, *au rapport de Pline, & du fondement qu'on doit faire sur ce* récit.

PLINE décrit fort au long, dans le *Chapitre* 8. *du Livre IX.* de son Histoire Naturelle, la maniere dont se faisoit de son tems la pêche des Mulets dans le bas Languedoc, vers l'embouchure des Etangs de Lates dans la Mer. Cette embouchure est la même à peu près, que celle qui subsiste aujourd'hui vis-àvis de l'Isle de Maguelonne, & qui est connue sous le nom de *Grau de Palavas.* » Il y » a, *dit-il*, † dans la Province Narbonnoise & dans le ter- » ritoire de Nismes, un Etang, appellé l'*Etang de Lates*, » où il semble que les Dauphins fassent société avec les » hommes pour la pêche. En certain tems de l'année » une quantité innombrable de Mulets, profitant de l'avan- » tage du courant, passe de cet Etang dans la mer par » le canal étroit qui fait là communication. Il est impos- » sible dans ces circonstances d'y tendre des filets, qui » puissent résister à leur effort, quand même ils n'auroient » pas l'adresse de se servir de la conjoncture du tems. Mais » il semble qu'ils sçavent en profiter par la promptitude » avec laquelle ils se hâtent de gagner la pleine mer, & » d'échapper à l'embouchure de l'Etang, qui est le seul » endroit où l'on puisse tendre des filets. Le peuple du » voisinage, qui sçait la saison de cette pêche, s'y rend

† Est Provinciæ Narbonensis, & in Nemausensi agro, Stagnum *Latera* appellatum, ubi cum homine Delphini societate piscantur. Innumera vis Mugilum, stato tempore, angustis faucibus stagni in mare erumpit observatâ æstûs reciprocatione. Quâ de causâ prætendi non possunt retia, æquè molem ponderis nullo modo toleratura, etiamsi solertia non insidietur tempori. Simili ratione in altum protinus tendunt, quod vicino gurgite efficitur, locumque solum pandendis retibus habilem effugere festinant. Quod ubi animadvertêre Piscantes (concurrit autem multitudo temporis gnara, & magis etiam voluptatis hujus avida) totusque populus è littore, quanto potest clamore con-

cn

» en foule pour jouir du plaisir de ce spectacle, & il aide » les pêcheurs à appeller à haute voix les Dauphins en » criant (a) *Simon*. Quand le vent du Nord souffle, les Dau- » phins entendent d'abord ces cris, que le vent leur porte; » ils les entendent un peu plus tard, quand le vent du » midi retient le son, mais dans l'un & dans l'autre cas » ils viennent au secours à l'improviste; ils paroissent en » troupe; ils s'arrangent en ordre dans l'endroit, où le » combat paroît devoir se faire; ils arrêtent les Mulets qui » veulent s'échapper dans la mer, les repoussent mal- » gré eux dans le passage qu'ils vouloient franchir, & » donnent par ce moyen le tems aux pêcheurs de ten- » dre leurs filets tout autour & de les soutenir par des » pieux. Il s'échappe malgré cela beaucoup de Mulets par » la vîtesse avec laquelle ils nagent; mais les Dauphins » ont bientôt attrapé ceux qui s'échappent & contens de

ciet *Simonem* ad spectaculi eventum. Celeriter Delphini exaudiunt desideria, Aquilonum flatu vocem prosequente, Austro verò tardiùs ex adverso referente. Sed tùm quoque improvisò in auxilium advolant. Properare apparet acies, quæ protinus disponitur in loco, ubi conjectus est pugnæ. Opponunt sese ab alto: trepidosque in vada urgent. Tùm Piscantes circumdant retia, furcisque sublevant: Mugilum nihilominus velocitas transilit. At illos excipiunt Delphini & occidisse ad

(a) Ce nom signifie *Camus*, & il convient aux Dauphins, dont le museau est court. Les Anciens ont prétendu que les Dauphins aimoient à s'entendre donner ce nom. *Nomen* Simonis *omnes* (Delphini) *miro modo agnoscunt*, dit Pline, *maluntque ita appellari*. Histor. natural. Lib. 9 cap. 8. *Delphines propriè* Simones *nominantur*, dit Isidore, Origin. Lib. XII. cap. 6. *Cùm Delphini* Simones *appellantur*, *nomen agnoscunt*, dit Pierre Gilles ou *Gyllius*, Lib. de Gallic. & Latin nominib. Piscium Massiliens. Cap. 7. *& sic appellari mirificè gaudent*. Cet Auteur prétend en avoir été témoin luimême „ Un jour, *dit-il*, comme j'allois „ par mer à Antibes, je vis de loin un „ Dauphin, que j'appellai à haute voix, „ *Simon*, *Simon* J'eus le plaisir de le „ voir accourir aussi-tôt à mes cris & „ s'approcher du navire où j'étois, de si „ près, que j'aurois pû le toucher. Si le fait est vrai, tout ce qu'on en peut conclure, c'est que les Dauphins viennent naturellement au bruit. Et c'est ce que Rondelet a voulu dire, quand il a marqué, qu'on peut faire venir les Dauphins en sifflant, *Delphinos sibilo evocari*. Rondelet. *De Piscibus*, *Lib.* 16. *cap.* 8.

Gaspar Schott, de la Compagnie de Jesus, appuie cette conjecture d'une maniere bien précise, *Physic. Curiosa*, *lib.* 10. *cap.* 12. §. 5. Et *Magia*, *Part.* 2. *lib.* 1. *Syntagm* 2. *cap* 3. lorsqu'il assure qu'étant allé en 1633. de Naples à Messine, & aiant commencé de chanter le *Te Deum* à haute voix, avec les autres Passagers, à la vûe du Port où ils alloient aborder, il vit une troupe de Dauphins accourir au bruit autour du Bateau, & le suivre en sautant avec de grandes marques de joie.

» les avoir égorgés, ils different de les manger jusqu'à
» ce que la victoire soit parfaite. En attendant, ils con-
» tinuent le combat avec la même ardeur, ils se laissent
» enfermer sans peine dans les filets où ils poussent les
» Mulets, & afin de ne leur point apprendre le chemin
» par où ils pouroient fuir, ils s'échappent avec tant d'a-
» dresse entre les bateaux, les filets & les hommes qui
» nagent, qu'on ne les voit point disparoître. Ceux qui
» sont dans les filets, attendent qu'on les abbaisse pour en
» sortir; nul n'entreprend de les franchir en sautant,
» quoiqu'ils aient pour cela une agilité particuliere; &
» dès qu'on les a lâchés, ils reviennent combattre de nou-
» veau proche les pieux mêmes, qui servent à soutenir les
» filets. La pêche finie, ils se saisissent des Mulets qu'ils
» ont tués; mais comme s'ils sentoient qu'ils ont rendu
» trop de service, pour ne mériter qu'une récompense d'un
» jour, ils attendent encore pour le lendemain; & les
» pêcheurs ont soin, outre les poissons qu'ils leur aban-
» donnent, de leur donner abondammen de la soupe
» au vin.

Voilà certainement une espece de pêche bien singuliere; cependant Pline la raconte si sérieusement, il entre dans un détail si circonstancié, & la description qu'il fait de l'étang de Lates, & de l'embouchure par où il communiquoit avec la mer, est si conforme à l'état présent de ces lieux, qu'on a peine à se persuader que ce soit une pure fable, & je ne suis pas surpris que plusieurs y aient été trompés.

1°. Cardan (a) parle de cette maniere de pêcher les Mulets sur la côte de Languedoc près de Montpellier,

(a) De rerum Varietate, *lib. 7. cap.* 37.

præsens contenti cibos in victoriam differunt. Opere prælium fervet, includique retibus se fortissimè urgentes gaudent, ac ne id ipsum fugam hostinm stimulet, inter navigia & retia, natantesve homines ita sensim elabuntur, ut exitum non aperiant. Saltu, quod est aliàs blandissimum his, nullus conatur evadere, ni summittantur sibi retia. Egressus protinùs ante vallum præliatur. Ita peractâ capturâ, quos interemere, diripiunt; sed enixioris operæ, quàm in unius diei præmium, conscii sibi, opperiuntur in posterum, nec Piscibus tantùm, sed intritâ panis è vino satiantur.

comme d'un fait constant, & qu'il ne paroît pas révoquer en doute. *E mari*, dit-il, *stagnum in Nemausensem agrum latioribus faucibus effunditur, quod* Laterra *vocant, idque in Narbonensi Galliâ juxta Montem Pessulanum. In eo Mugilum copia maxima abundat, qui certo tempore in mare agminatim erumpunt. Refert autem Plinius Piscatores advocatis Delphinis, dispositisque retibus ubi minùs profundum est stagnum, inire prælium, cimbis locum occupantibus: in quo nec clamoribus, nec cimbis, nec retibus, nec effusâ in littore turbâ spectantium Delphini terrentur, nec saltu impliciti retibus explicare se conantur; sed tantisper expectant donec retia demittantur, & Mugiles solùm occidisse contenti differunt prædæ divisionem, donec dies prælii transacta fuerit; tunc occisis vescuntur Piscatores, retibus inclusos capiunt, deinde multis post diebus sequentibus pane in vino intrito operam Delphinorum remunerant, aliisque eduliis.*

2°. Rondelet forcé d'avouer que cette pêche ne se pratique point à présent dans les Etangs de Lates, *(a)* ne laisse pas de croire qu'on l'y a pratiquée autrefois, & qu'on pourroit facilement l'y rétablir. « Il ne doute pas que les » Dauphins ne pussent s'apprivoiser avec de la soupe au » vin: Il est convaincu qu'étant apprivoisez, ils viendroient » d'eux-mêmes aux cris de ceux qui les appelleroient, puisqu'il les a vû venir nager autour des vaisseaux, d'où on les » avoit appellez en sifflant. Enfin il ajoute « que la disposi- » tion des étangs de Mauguio est encore la même qu'elle » étoit du tems de Pline, & par conséquent aussi favorable » pour cette pêche. *Eâdem piscandi ratione hodie quoque uti possent Piscatores nostri, nec dubito quin Delphini offâ, vinoque cicurari possent, & inclamati accurrere, cùm aliquoties sibilo evocatos accessisse ad naves & circumnatasse viderimus, nec minùs hodie quàm olim ad id accommodata sunt stagni fauces ad oppidum* Malgurium *vocatum.*

3°. Mais Isaac Vossius va plus loin encore, car il déclare *(a)* non seulement » qu'il est persuadé de la vérité » de ce fait, mais il assure même que les exemples pareils » qu'on trouve en grand nombre dans les Anciens, ne » permettent pas d'en douter, d'autant plus, à ce qu'il » prétend, que ces sortes de pêches sont encore en usa-

[a] De Piscibus, *Lib. 16. cap. 8.*

[b] In Pompon. Melam, *pag. m.* 179.

» ge en plusieurs endroits de la mer méditerranée, où les
» Pêcheurs sçavent tirer des Dauphins les mêmes secours,
» qu'on en tiroit du tems de Pline. *Ipsam quod attinet historiam, de eâ nos dubitare non patiuntur multa similia exempla, quæ à Veteribus produntur; præsertim cum hodie quoque in multis Maris Mediterranei tractibus similia Delphinorum beneficia Piscatores agnoscant.*

On verra ci-dessous quels sont ces exemples qu'on trouve dans les Anciens, & dont Vossius a entendu parler, & on pourra juger du cas qu'on en doit faire. Mais je doute que Vossius eût pû marquer bien précisément les endroits de la mer Méditerranée, où l'on pêche encore avec le secours des Dauphins, ou pour mieux dire, de concert avec eux. Je sçai bien du moins qu'il n'auroit pas allégué les Etangs de Languedoc, car cette pêche n'y est certainement point connuë. Ce n'est pas (a) qu'on n'y prenne encore une grande quantité de Mulets, *innumeravis Mugilum*, & si grande même qu'on est obligé de les saler: Ce n'est pas non plus, qu'on ne les y prenne encore tous les ans à peu près dans la même saison, *stato tempore*, comme du tems de Pline, & ordinairement dans le mois de Decembre; mais on y ignore absolument les moiens d'engager les Dauphins d'y venir prendre part; & il ne reste aucun vestige de cette ancienne societé, si utile pour eux, & pour les Pêcheurs, & qui faisoit toute la singularité de cette pêche.

(a) Rondelet, de Piscibus, *Part. I. lib. 9. capp. 1. & 2.*

Or voilà ce qui fait douter de la vérité du fait. Comment cette societé auroit-elle pû cesser, si elle avoit été autrefois réelle? Seroit-ce de la part des Pêcheurs, ou des Dauphins? A qui des deux devroit-on donner le premier tort? A qui devroit-on imputer d'avoir manqué malicieusement à un Traité si avantageux pour tous les deux? On ne sçauroit s'empêcher de convenir que ces réflexions donnent quelque défiance de la vérité de cette histoire: disons mieux, on est forcé d'avouer qu'elles forment une présomption de fausseté, à laquelle il est difficile de résister. S'avisera-t-on jamais de renoncer au secours des chiens pour la chasse? Ou doit-on craindre que les chiens se refusent un jour à l'emploi qu'on leur y donne, & au service qu'on en reçoit.

Cette premiere présomption devient une preuve complette, dès qu'on se donne la peine d'examiner la suite de la tradition, qu'on trouve dans les Anciens, sur ce fait, parce que cet examen fait voir que l'histoire de Pline sur la maniere de pêcher les Mulets dans les étangs de Lates, & sur la part que les Dauphins y avoient, est non seulement un vrai conte, mais que c'est même un conte usé, qui déja de son tems avoit été retourné de plusieurs façons, raconté de plusieurs lieux, appliqué à plusieurs especes d'animaux, & qui depuis a été répété de même plusieurs fois de differens lieux; mais toujours d'une maniere vague, incertaine, en un mot de la maniere dont on débite les fables. Et voilà à quoi se réduisent ces exemples des Anciens, sur lesquels nous avons vû que Vossius se fondoit pour adopter l'histoire de Pline.

I. M. Licinius Crassus Mucianus, (a) personnage distingué sous Neron, & sous ses successeurs, par le commandement de plusieurs armées, & par l'honneur de plusieurs Consulats, un des principaux partisans de Vespasien, & celui qui contribua peut-être le plus à lui procurer l'Empire, avoit composé un ouvrage historique, qui contenoit beaucoup de faits de Géographie & d'Histoire naturelle. Cet ouvrage que nous n'avons plus, a été souvent cité par Pline, sur l'une & sur l'autre de ces matieres, & cité toujours avec éloge. C'est dans cet ouvrage que Mucianus faisoit mention d'une pêche, qui étoit en usage dans le Golfe de la ville de * Jassus dans la Carie, & qui étoit entierement semblable à celle dont Pline a parlé, ou qui n'en differoit du moins, qu'en ce que dans ce Golfe les Dauphins venoient d'eux-mêmes sans être appellez: Qu'ils recevoient leur part de la main des pécheurs sans oser rien prendre d'eux-mêmes: Et qu'ils s'attachoient chacun à une barque qu'ils suivoient pendant la nuit à la lueur d'un flambeau. C'est de Pline lui-même, qui cite sur ce

(a) Tacitus, *in* 2°. *Historiarum.* Suetonius, in Vespasiano, *cap.* 6. & 13.

* Aujourd'hui *Askem Kalesi*, c'est-à-dire le Château d'*Askem*, dans le *Mentes-ili*.

fait Mucianus, que nous tenons toutes ces circonstances. (a) *Quæ de eodem genere piscandi in Jassio sinu Mucianus tradit*, dit-il à la suite du passage qu'on vient de rapporter, *hoc differunt, quòd ultrò neque inclamati* (Delphini) *præsto sint, partesque è manibus accipiant, & suum quæque cymba è Delphinis socium habeat, quamvis noctu & ad faces.*

II. Elien, qui a vécu (b) sous l'Empire d'Adrien, au commencement du second siécle de l'Ere Chrétienne, & environ cinquante ans après Pline, parle (c) aussi d'une pêche pareille, où l'on profitoit de même du secours des Dauphins. On n'avoit pas besoin de les appeller; ils venoient d'eux-mêmes, dès qu'ils appercevoient dans la nuit les lanternes allumées, que les pêcheurs attachoient à la proue de leurs batteaux, pour faire rassembler les poissons; en quoi la description de cette pêche convenoit avec la description de celle de Mucianus. Les Dauphins arrivez en foule, formoient d'abord une grande enceinte, y renfermoient les poissons, les y resserroient, les empêchoient de s'échapper, & donnoient aux pêcheurs la facilité de les prendre. Après quoi ils venoient demander leur part de la pêche, & les pêcheurs la leur donnoient de bonne foi, convaincus que c'étoit le moien de les engager à leur aider une autrefois, au lieu qu'ils étoient persuadez que les Dauphins seroient devenus leurs ennemis, s'ils les avoient trompez; en quoi cette description s'accorde éxactement avec celle de Pline. Sur cette ressemblance ne croiroit-on pas qu'il s'agit dans Elien, de même que dans Pline, de la pêche des Mulets dans les étangs des Volces, ou du moins de celle qu'on faisoit dans le Golfe de Jassus au rapport de Mucien. Cependant le lieu de la scene est entierement different, & suivant Elien, c'est dans la mer d'*Eubée*, aujourd'hui le *Negrepont*, que se passoit le fait qu'il raconte.

III. Oppien, qui (d) vivoit sous Antonin Caracalla, à qui il a dédié ses ouvrages, & qui par conséquent a écrit au commencement du III. siécle de J. C. répete (e) dans le Traité qu'il a fait *sur les Poissons*, la même

(a) Plin. Histor. natural. *lib.* 9. *cap.* 8.

(b) Gerard. Joann. Vossius, de historic. Græcis, *lib.* 2. *cap* 11.

(c) De animalibus, *lib.* 2. *cap.* 8.

(d) Josephus Scaliger, in Animadversionibus in Chronica Eusebii, *pag. m.* 221 & 222.

(e) Halieuticon. *lib.* 5. *vers.* 425. & *seqq.*

Histoire qu'on trouve dans Elien. La scene est de même dans la mer *Egée*, près de l'isle d'*Eubée*, aujourd'hui le *Negrepont*: C'est dans la nuit que la pêche se fait; les Dauphins viennent d'eux-mêmes à la lueur des lanternes, que les pêcheurs attachent à leurs batteaux pour épouvanter les poissons; ils entourent, ils resserrent, ils poussent sur le rivage les poissons, qui tâchent de s'échapper dans la mer: En un mot ils rendent aux pêcheurs tous les services, que les chasseurs peuvent attendre des chiens les mieux dressez. Mais aussi dès que la pêche est finie, les Dauphins viennent-ils demander la part qui leur est due, & les pêcheurs sont prompts à la leur donner, parce qu'ils sont persuadez que s'ils y manquoient, ils ne devroient plus compter sur leur secours.

IV. On trouve la même histoire dans (*a*) Albert le grand, Religieux de l'ordre de Saint Dominique, qui vivoit dans le XIII. siécle, & cet Auteur parle de cette espece de pêche, comme d'une chose qui se pratiquoit communément de son tems sur les côtes d'Italie, où il place la scene. « Dans la mer méditerranée, *dit-il*, qui » entoure l'Italie de deux côtez, les Dauphins accom» pagnent en troupe ceux qui vont à la pêche. Quand » on est arrivé, ils forment une grande enceinte, où ils » renferment les poissons, & en se resserrant peu-à-peu, » ils les poussent dans les filets, où ils les obligent d'en» trer. C'est sans aucun risque, *ajoûte Albert le grand*, » que les Dauphins servent à cet emploi, car comme » on ne mange point de Dauphins en Italie, on n'a au» cun interêt d'en prendre. Au contraire les pêcheurs » ont accoutumé de leur faire part de la pêche, qu'ils » leur ont aidé à faire. *In mari magno, quod Italiam duobus tangit lateribus, piscatoribus ad piscandum euntibus, Delphinorum grex congregatus vadit cum eis, & in mari per modum coronæ cingunt pisces & coarctant ad retia propellendo. Ab Italicis enim Delphinus non comeditur, nec eum piscatores venantur, sed potiùs de captis piscibus Delphinis dant aliquam portionem.*

(*a*) De Animalibus, *lib. 24. Tractatu unico, ubi de* Delphino.

V. Enfin Rondelet, Professeur en Médecine dans la Faculté de Montpellier dans le XVI. siecle, qui avoit

tant étudié l'histoire naturelle des Poissons, & qui a fait sur cette matiere un ouvrage si célebre, n'a pas manqué d'y citer, (a) en parlant des Dauphins, le passage de Pline qui donne lieu à ce Chapitre. C'est à cette occasion qu'il assure » qu'il avoit oui dire que cette maniere » de pêcher avoit été en usage à Palamos, sur la côte de » Catalogne. *Hac piscandi ratione*, dit-il, *audio Hispanos aliquando usos fuisse, non procul ab urbe Palamos nuncupatâ.*

(a) De Piscibus, *lib.* 16. *cap.* 8.

Voilà donc la même histoire appliquée à cinq lieux différens par six différens Auteurs, ce qui forme une violente présomption qu'elle n'est vraie d'aucun; mais ce qui en forme une plus forte encore, c'est que la même histoire, ou du moins une histoire toute pareille, est attribuée à deux especes d'animaux, autres que les Dauphins, ce qui acheve de montrer que ce n'est qu'une fable, qui n'a aucun fondement ni pour les lieux, ni pour les acteurs.

VI. Par exemple, on trouve dans (b) Aristote une histoire tout à fait semblable, & cet Auteur la met non pas sur le compte des Dauphins, mais sur celui des Eperviers, animaux, ce semble, beaucoup moins dociles. » Dans la » Thrace, *y est-il dit*, * les Eperviers chassent de societé » avec les hommes. On les appelle par leur nom; sur le » champ ils accourent en foule, s'assemblent au-dessus » de l'endroit choisi pour la chasse, arrêtent les oiseaux, » que les Paisans chassent en battant les buissons, les » repoussent vers la terre pour qu'on les prenne, ou qu'on » les tuë; s'ils sont forcés d'en tuer quelqu'un qui s'enfuie, » ils le rejettent aux Chasseurs, & continuent à rendre » le même service avec la même fidélité, mais aussi a-t-on » soin de leur faire part de ce qu'on a pris par leur se» cours. Cette même Histoire se trouve avec les mêmes circonstances dans (c) Pline & dans (d) Elien : ce dernier semble même la raconter de son chef, *auditione*, dit-il, *accepi*, comme s'il étoit le premier à la débiter.

(b) De Histor. Animal. *lib* 9. *cap.* 36.
Et *Lib. de Mirabilib. auditis.*

(c) Histor. natural. *lib.* 10. *cap.* 8.
(d) De Animalibus, *lib.* 2. *cap.* 42.

VII. Ce n'est pas encore tout : les mêmes (e) Auteurs racontent à peu près la même chose des Loups, espece d'animaux

(e) Aristoteles, *Histor. Animal. lib.* 9. *cap.* 36.
Plinius, *Histor. natural. lib.* 10. *cap* 8.
Et Ælianus, *de Animalibus*, *lib.* 6. *cap.* 65.

* Les Thraces sçavoient ils l'art de dresser les Eperviers, & l'histoire dont il s'agit ici prouveroit-elle qu'on doit les regarder comme les inventeurs de la Fauconnerie?

d'animaux qu'on n'auroit guére ſoupçonnée devoir être ſi ſociable. Selon eux dans le Palus Méotide, les Loups vivent familierement avec les pêcheurs, pourvû qu'ils leur faſſent part de leur pêche, mais auſſi s'ils y manquent, ils déchirent leurs filets, & tâchent de les faire repentir de leur faute.

A voir ainſi la même Hiſtoire tournée en tant de façons, ne diroit-on pas que les Anciens ont voulu en faire honneur à différens Animaux, ou plûtôt ne comprend-t-on pas que les Compilateurs anciens, ſemblables aux Compilateurs modernes, groſſiſſoient leurs recueils au hazard de tout ce qu'ils pouvoient ramaſſer, & qu'une fable, quelque abſurde qu'elle fût, dès qu'elle étoit une fois publiée, étoit bientôt répétée, & répétee de plus d'une façon.

Auſſi, ces exemples fuſſent-ils encore en plus grand nombre, fuſſent-ils appuiez de plus grandes autorités, loin d'en conclure avec Voſſius, que l'hiſtoire de Pline ſur la pêche des Mulets par le ſecours des Dauphins, doit être vraie, j'en conclurois au contraire, que tous ces exemples doivent être faux, de même que l'hiſtoire de cette pêche, puiſqu'ils pêchent tous également par le même principe. Les choſes qui ne ſont que d'inſtitution humaine, & que les animaux ne font que parce qu'on les leur apprend, peuvent changer, & changent en effet dès qu'on ſe relâche du ſoin d'y accoutumer les animaux. Mais pour celles qui ne dépendent que des loix de la Nature, & que les animaux font ſans éducation, & par la force de leur inſtinct, elles ſont auſſi invariables que la Nature elle-même. Si les Dauphins, ſi les Eperviers, ſi les Loups avoient fait autrefois par l'inſtinct ſeul ce qu'Ariſtote, Mucien, Pline, Elien, Oppien, Albert le grand, Rondelet, &c. leur attribuent, ils le feroient encore de même; & puiſqu'ils ne le font pas, on eſt forcé, malgré toutes ces autorités, fuſſent-elles encore plus nombreuſes, de convenir qu'ils ne l'ont jamais fait.

J'avoue pourtant que je penche à croire que le fond de ces hiſtoires, du moins de celles qui regardent les Dauphins, n'eſt pas abſolument faux. (*a*) Belon à qui je dois cette réflexion, remarque que c'eſt le propre des Dau-

(*a*) Hiſt. naturelle des étranges Poiſſons marins, *liv.* 1. *chap* 34.

phins d'entourer, de resserrer & de pousser sur les côtes & principalement dans les Golfes, les Poissons qu'ils poursuivent, surtout les Poissons de passage, comme les Sardines, les Mulets, &c. qui vont ordinairement en troupe. On comprend bien que ce n'est que pour leur compte & pour leur profit qu'ils font cette chasse; mais il sera sans doute arrivé que les Pêcheurs en auront souvent profité par hazard, & que leurs filets se seront trouvez pleins des Poissons, que les Dauphins chassoient. En voilà plus qu'il n'en faut pour leur avoir fait accroire, que c'étoit pour eux que les Dauphins travailloient. En voilà même assez pour l'avoir persuadé aux Philosophes, à qui l'amour du merveilleux donne autant de penchant à la crédulité, que l'ignorance en donne aux Pêcheurs. On se souviendra long-tems & de la prétenduë dent d'or de l'enfant de Silesie, (a) qui trompa sur la fin du XVI. siecle tant de Sçavans d'Allemagne; & de la description énigmatique du feu, comme d'une pierre rare, apportée des Indes & présentée à Henri II, (b) qui en imposa à M. de Thou lui-même, que cet Historien prit pour un fait réel, digne d'être transmis à la postérité, & dont il se hâta de faire mention dans la premiere édition de son Ouvrage, d'où cette histoire, ou plûtôt cette fable a passé dans les éditions de Francfort, & dans une infinité de compilations, comme une vérité incontestable.

(a) Voyez Jacques Horstius, *De Aureo Dente Maxillari pueri Silesii*. Ann. 1595. Et Jean Ingolstetterus, *De Aureo Dente Silesii pueri responsio*. Ann. 1596.

(b) Fortunio Liceti. *Litheosphor. sive de lapide Bononiensi*, cap. 51.

FIN.

TABLE
DES ANCIENS NOMS DE PEUPLES, DE PAIS, de Villes, de Rivieres, ou de Lieux, qu'on trouve dans cet Ouvrage.

A.

B

D

E

LUCDONON

TABLE

DE PLUSIEURS MOTS CELTIQUES, TUDESQUES, Arabes, Espagnols, &c. qui subsistent encore en Languedoc, & qui sont expliquez dans cet Ouvrage.

Dans cette Table, les mots Celtiques sont imprimez en *grandes Capitales* : ceux qui paroissent l'être, sans qu'on en ait pourtant des preuves positives, en *petites Capitales*; Et les mots Espagnols en *Italique*. Pour les mots Tudesques & Arabes, on les a imprimez en *Romain*; mais on a eu soin de les distinguer par les *lettres* T *ou* A. A l'égard de quelques autres mots Latins ou François, on les a mis aussi en *Romain*, mais sans aucune *lettre* qui les distingue.

A

TABLE

GENERALE DES MATIERES.

A

B

C

D

E

de

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

R

S

T

U

V

W

Fin de la Table des Matieres.

APPROBATION DU CENSEUR ROIAL.

J'Ai lu par ordre de Monſeigneur le Garde des Sceaux, un Manuſcrit intitulé, *Memoires pour l'Hiſtoire Naturelle de la Province de Languedoc*, par M. ASTRUC, Medecin Conſultant du Roi, Profeſſeur en Médecine au College Roial de France, & je n'y ai rien trouvé qui puiſſe en empêcher l'impreſſion. A Paris ce 17. Janvier. 1737.

LANCELOT.

PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre, à nos amez & feaux Conſeillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand Conſeil, Prevôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Juſticiers qu'il appartiendra. Salut, notre bien-amé GUILLAUME CAVELIER, Libraire à Paris, ancien Adjoint de ſa Communauté, Nous aiant fait ſupplier de lui accorder nos Lettres de Permiſſion, pour l'impreſſion des *Memoires pour l'Hiſtoire Naturelle de la Province de Languedoc*, par le Sieur ASTRUC: offrant pour cet effet de les faire imprimer en bon papier, & beaux caracteres, ſuivant la feuille imprimée & attachée pour modele ſous le contre-ſcel des Préſentes. Nous lui avons permis & permettons par ces Préſentes, de faire imprimer ledit Livre, ci-deſſus ſpecifié, conjointement ou ſéparément, & autant de fois que bon lui ſemblera; & de le vendre, faire vendre & débiter par tout notre Roiaume, pendant le tems de trois années conſécutives, à compter du jour de la date deſdites Préſentes. Faiſons défenſes à tous Libraires, Imprimeurs, & autres perſonnes de quelque qualité & condition qu'elles ſoient, d'en introduire d'impreſſion étrangere, dans aucun lieu de notre obéiſſance: A la charge que ces Préſentes ſeront enregiſtrées tout au long ſur le Regiſtre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, dans trois mois de la date d'icelles. Que l'impreſſion dudit Livre ſera faite dans notre Roiaume & non ailleurs; & que l'Impétrant ſe conformera en tout aux Réglemens de la Librairie, & notamment à celui du dixiéme Avril mil ſept cent vingt-cinq; & qu'avant que de l'expoſer en vente, le manuſcrit ou imprimé qui aura ſervi de copie à l'impreſſion dudit Livre, ſera remis dans le même état, où l'Aprobation y aura été donnée ès mains de notre très-cher & feal Chevalier, le ſieur Chauvelin, Garde des Sceaux de France, Commandeur de nos Ordres, Et qu'il en ſera enſuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliotheque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle de notredit très-cher & feal Chevalier, le ſieur Chauvelin, Garde des Sceaux de France, Commandeur de nos Ordres, le tout à peine de nullité des Préſentes; du contenu deſquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir l'Expoſant ou ſes aians cauſe, pleinement & paiſiblement, ſans ſouffrir qu'il leur ſoit fait aucun trouble ou empêchement.

Voulons qu'à la copie desdites Présentes qui sera imprimée tout au long, au commencement ou à la fin dudit Livre, foi soit ajoutée comme à l'original. Commandons au premier notre Huissier ou Sergent, de faire pour l'execution d'icelles, tous actes requis & nécessaires, sans demander autre permission, & nonobstant clameur de Haro, Chartre Normande, & Lettres à ce contraires. Car tel est notre plaisir. Donné à Versailles le premier jour de Février, l'an de grace mil sept cent trente-sept, & de notre Regne le vingt-deuxime. Par le Roi en son Conseil.

SAINSON.

Registré sur le Registre 9. de la Chambre Roiale des Libraires & Imprimeurs de Paris, Numero 414. fol. 378. conformément aux anciens Reglemens confirmez par celui du 28. Fevrier 1723. A Paris ce 4. Fevrier 1737.

G. MARTIN, *Syndic.*